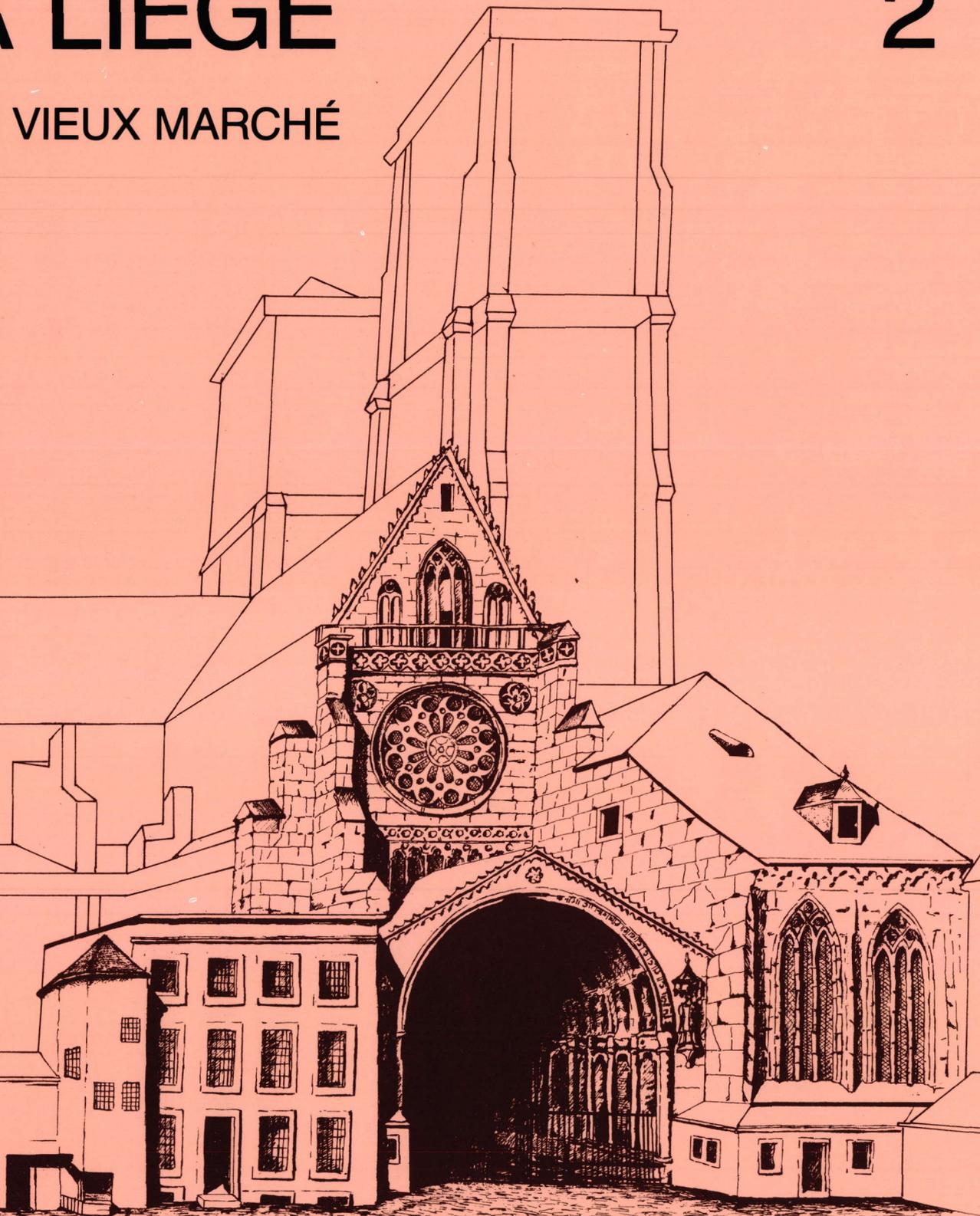


LES FOUILLES DE LA PLACE ST-LAMBERT A LIEGE

2

LE VIEUX MARCHÉ



ERAOUL 23

ERAUL 23

LES FOUILLES
DE LA PLACE SAINT-LAMBERT
À LIÈGE

2

Le vieux marché

Eraul 23

Etudes et Recherches Archéologiques
de l'Université de Liège

LES FOUILLES DE LA PLACE SAINT-LAMBERT A LIÈGE

2

Le vieux marché

Travaux réalisés par le Centre de
Recherches Archéologiques de l'Université de Liège

sous la direction de Marcel OTTE

Avec la collaboration de: Ian BAILIFF, Nicolas CAUWE, Jean-Marie DEGBOMONT, Vera I. EVISON, Richard FORGEUR, Achilles GAUTIER, R. GEERAERTS, Etienne GILOT, André GOB, Annie GRZESKOWIAK, Jean HEIM, Patrick HOFFSUMMER, Jean HUS, Jacqueline LALLEMAND, Daniel MARCOLUNGO, Marcel OTTE, Catherine TILKIN-PETERS, H. VANHOUDT, Ian WATSON.

Avec l'appui du Ministère de la Communauté Française,
Administration du Patrimoine Culturel.

LIÈGE 1988

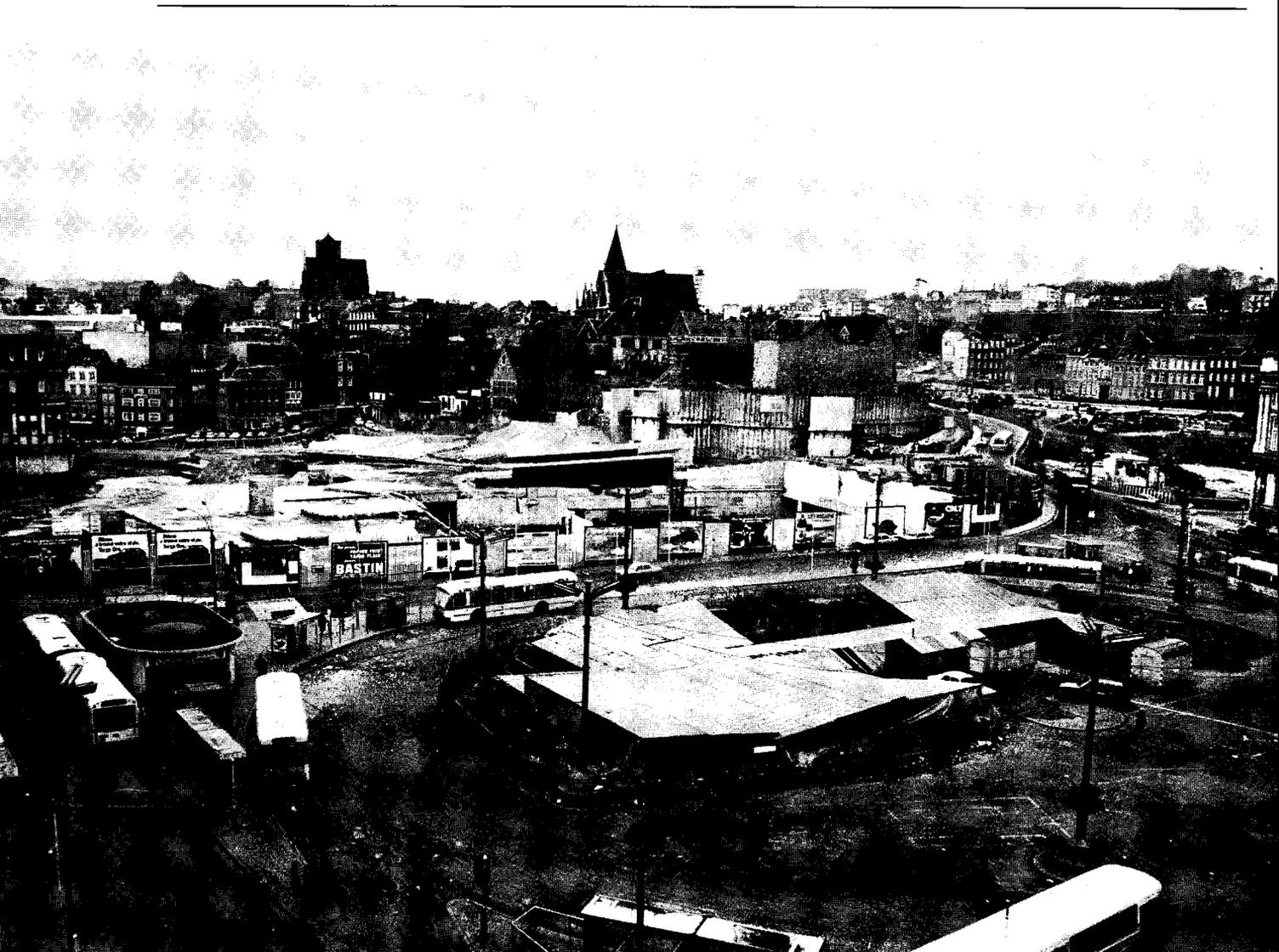
Introduction

La présentation du résultat des fouilles effectuées sur la place Saint-Lambert à Liège fut ventilée en une série de volumes correspondant à chaque zone topographique du chantier. Après la « zone orientale » correspondant à l'emplacement du chœur principal de l'église, des vestiges de l'habitat néolithique et des traces d'occupation au Haut Moyen Age (ERAUL n° 18), voici le volume consacré à la « zone septentrionale » soit à l'aire dégagée entre le transept occidental de l'église et l'entrée du palais des Princes-Evêques avec les bâtiments ecclésiastiques ou civils bordant cette place. Le troisième volume en préparation sera consacré à la zone centrale, soit aux nefs et au chœur occidental de l'église et à l'architecture de la villa gallo-romaine. Le volume suivant est réservé aux zones périphériques, encore protégées sous les voies de circulation actuelles mais bientôt détruites lors de l'extension des travaux d'aménagement. Le volume final reprendra, sous une forme synthétique, l'apport général de ces fouilles de longue durée et de grande extension dans une perspective historique. Un volume hors série par ailleurs été consacré au système de chauffage central utilisé dans la villa gallo-romaine de Liège, étudié dans le cadre de l'architecture publique et privée du nord-ouest de la Gaule (J.M. Degbomont, Eraul n° 17).

Ces travaux ont pu être menés à bien grâce d'abord aux subsides alloués par la Ville de Liège et l'aide apportée par l'Université de Liège mais ensuite et surtout grâce à des conventions successives passées entre notre Université et le Ministère de la Communauté française, actuellement sous la tutelle de Monsieur Ph. Monfils, Ministre Président. Sans ce soutien puissant et encourageant, le patrimoine historique aujourd'hui mis au jour n'aurait jamais pu être restitué au domaine public auquel il revient légitimement.

Outre le personnel de l'Université et les différents spécialistes auteurs des contributions qui suivent, l'équipe à laquelle ont doit la préparation et la réalisation de ce volume fut engagée sous la forme d'un « Cadre spécial temporaire » (n° 28901) accordé par les Ministères de l'Emploi et du Travail (Monsieur le Ministre Hansenne) et du Budget (Monsieur le Ministre Maystadt). Elle était composée des personnes suivantes : Patrick Hoffsummer et Daniel Marcolungo (archéologues), Yves Hanlet (photographe), Christiane Meunier et Anne-Marie Klenes (dessinatrices) et Fabienne Regimont (dactylo).

Marcel OTTE



Vue générale de l'extension des fouilles en 1979. Après le dégagement du chœur occidental et des nefs (au centre), le chantier s'étend vers la place du Vieux Marché et du palais (vers la droite).

I. PRESENTATION DU SITE

Le Vieux Marché: Présentation générale des sources archéologiques

Marcel OTTE

Les structures de fondation des phases gothique et ottonienne de la cathédrale avaient été largement arasées lors des travaux d'aménagement de la place au XIX^e siècle. Nous les avons retrouvées à une profondeur à peu près constante d'environ deux mètres à l'emplacement de la tour nord et du transept occidental en 1977 et 1978. Elles étaient recouvertes d'un comblement très hétéroclite correspondant au nivellement de la place.

En poursuivant leur dégagement vers le nord, c'est-à-dire vers le palais des Princes-Evêques, nous avons observé le retour du radier gothique formant le socle des tours, le long du transept ottonien (voir dépliant hors texte), la présence « d'évidements » dans la surface de ce radier et la présence de murs orthogonaux plus récents venant s'y greffer à la bordure septentrionale. A partir de là, soit au-delà vers le nord, les dépôts archéologiques, enfin en place, se modifient complètement dans leur structure et leur composition. Il s'agit, en effet, de dépôts meubles dans leur ensemble, nettement stratifiés, d'origine à la fois anthropique vers le sommet et naturelle, principalement à la base. Conservés intacts sur une grande épaisseur presque jusqu'au niveau du sol actuel de la place, ils étaient donc situés à l'extérieur des bâtiments d'époque ottonienne, gothique et des Temps modernes. On a ainsi pu y observer une longue séquence stratigraphique bien conservée et couvrant le Haut Moyen Age et la période gallo-romaine. En certains emplacements, les dépôts naturels sous-jacents contenaient aussi des traces d'occupation préhistorique.

En confrontant ces données topographiques générales aux sources historiques et iconographiques, on peut proposer l'interprétation suivante des structures reconstruites en ces différents emplacements.

Interprétation générale

Au-delà du croisillon nord du transept notgérien, la masse du radier gothique semble correspondre au subsol du portail donnant accès à l'église à partir du Vieux Marché. De part et d'autre, on reconnaît l'emplacement d'édifices adjacents, également liés à ce portail, équivalents aux chapelles Saint-Materne (ouest) et Saint-Gilles (est) dont l'accès, pour Saint-Gilles, se situait dans les ébrasures du portail selon les descriptions et les plans anciens (fig. 4).

Ces adjonctions correspondraient aux fondations greffées sur le radier et réservant, dans leur enceinte, des témoins stratigraphiques appartenant aux phases d'aménagement antérieures.

Au-delà de la chapelle Saint-Materne, du côté ouest, on remarque une division importante marquée par le mur n° 43, probablement d'époque notgérienne. Au sud (vers l'église), de petits bâtiments annexes (les écoles ?) se sont greffés sur les fondations de la tour et contre ce mur encore conservé en élévation. Au nord (vers le palais), les dépôts anciens sont restés en place sur une grande hauteur et participent aux constructions du Haut Moyen Age.

Dans l'ébrasure orientale, s'étendent, au-delà de la chapelle Saint-Gilles, une série de chapelles particulières ouvertes sur les bas-côtés de l'édifice notgérien.

Du côté nord (vers le palais), nous avons retrouvé l'emplacement de caves surperposées correspondant aux maisons d'habitation et aux petits commerces installés en bordure de la place du Vieux Marché dont les estampes et plans anciens nous rendent témoignage.

L'espace compris entre ces différentes structures est formé de terrains meubles régulièrement stratifiés à la base desquels on a retrouvé les prolongements extrêmes des bâtiments de la villa gallo-romaine. Au sommet d'un comblement d'origine probablement naturelle, furent installées de nouvelles constructions successivement réaménagées au cours du Haut Moyen Age. L'une des couches supérieures atteste un nivellement régulier et systématique correspondant à la première transformation de cette zone en une place ouverte, peut-être déjà utilisée comme marché.

Si limitée soit-elle dans son extension horizontale, la fouille de cette place du « Vieux Marché » a donc permis d'établir des relations chronologiques et stratigraphiques fondamentales entre les constructions de la zone centrale (cathédrale et villa) et des dépôts meubles bien datables par leur contenu. Elle a en outre montré l'extension, en phases successives, des bâtiments médiévaux s'organisant en fonction des nouvelles cathédrales ottonienne puis gothique pour définir enfin les limites du « Vieux Marché ». Dans les évidements ainsi ménagés, on a pu

reconnaître non seulement la succession des établissements précédents, mais aussi l'existence d'un réseau de constructions totalement différent de ce qui allait être déterminé par l'implantation de la vaste église de Notger.

A l'issue de la présentation et de l'analyse de ces différents témoins tels qu'ils nous furent transmis, nous proposerons une interprétation générale de leur succession et des rapports entretenus dans la topographie ancienne.

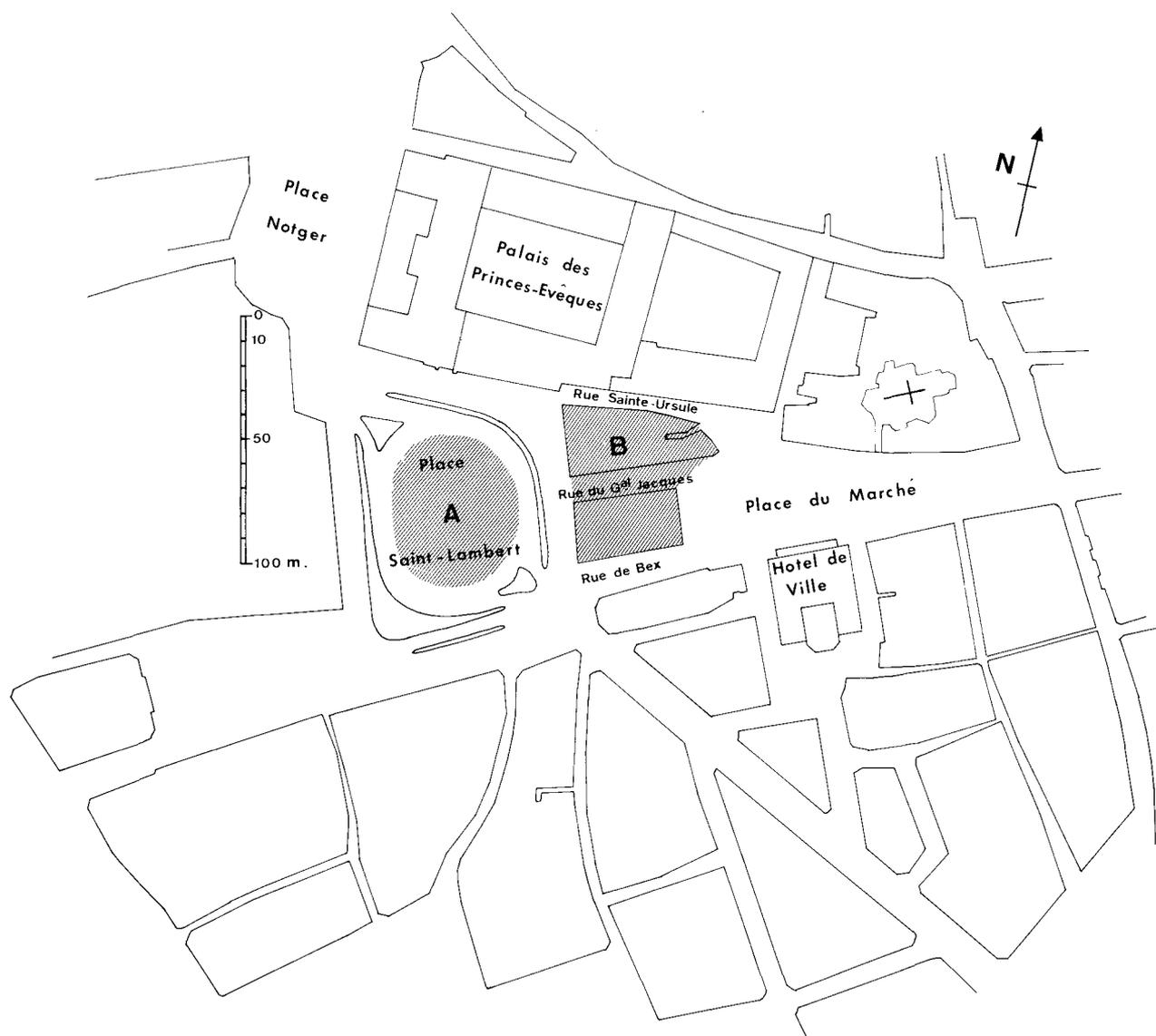


Fig. 1
Situation générale des deux chantiers principaux: occidental (A) et oriental (B) dans la topographie actuelle du centre de la ville.

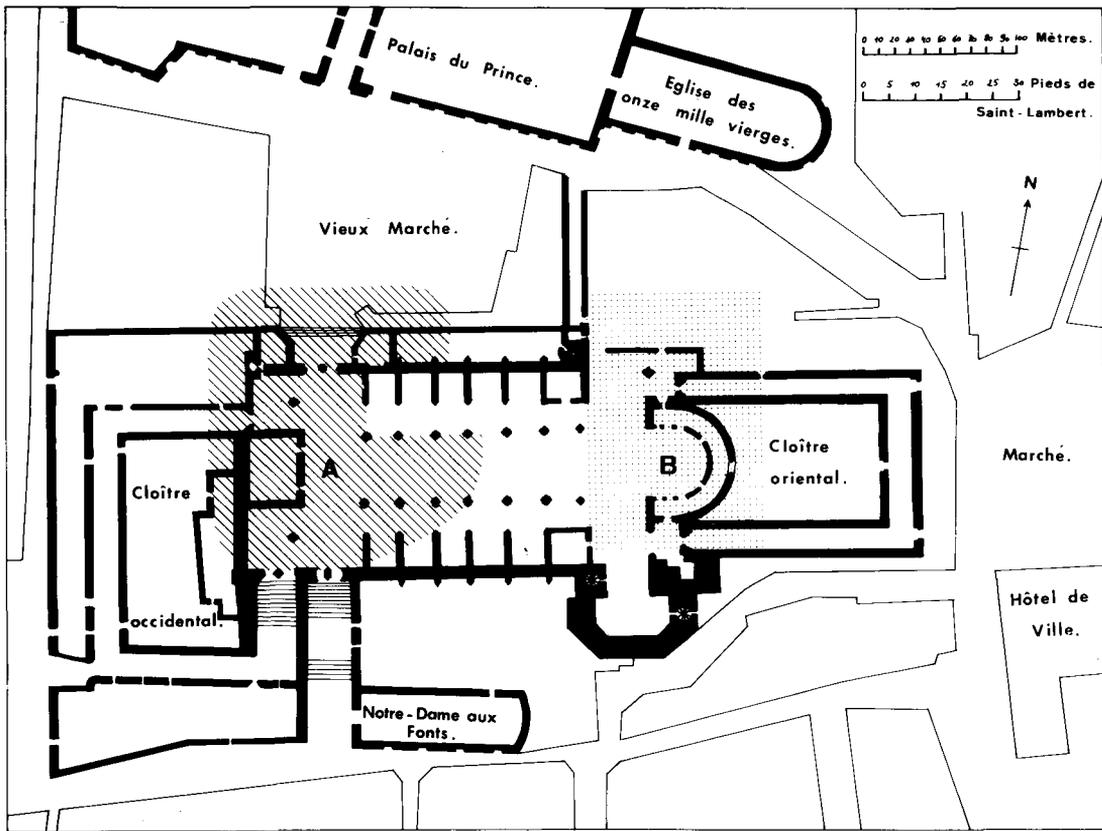


Fig. 2
Emplacements des chantiers principaux reportés sur le plan de la cathédrale détruite. Le portail nord, ouvert vers le Vieux Marché, donnait accès à l'église par le bras du transept occidental.

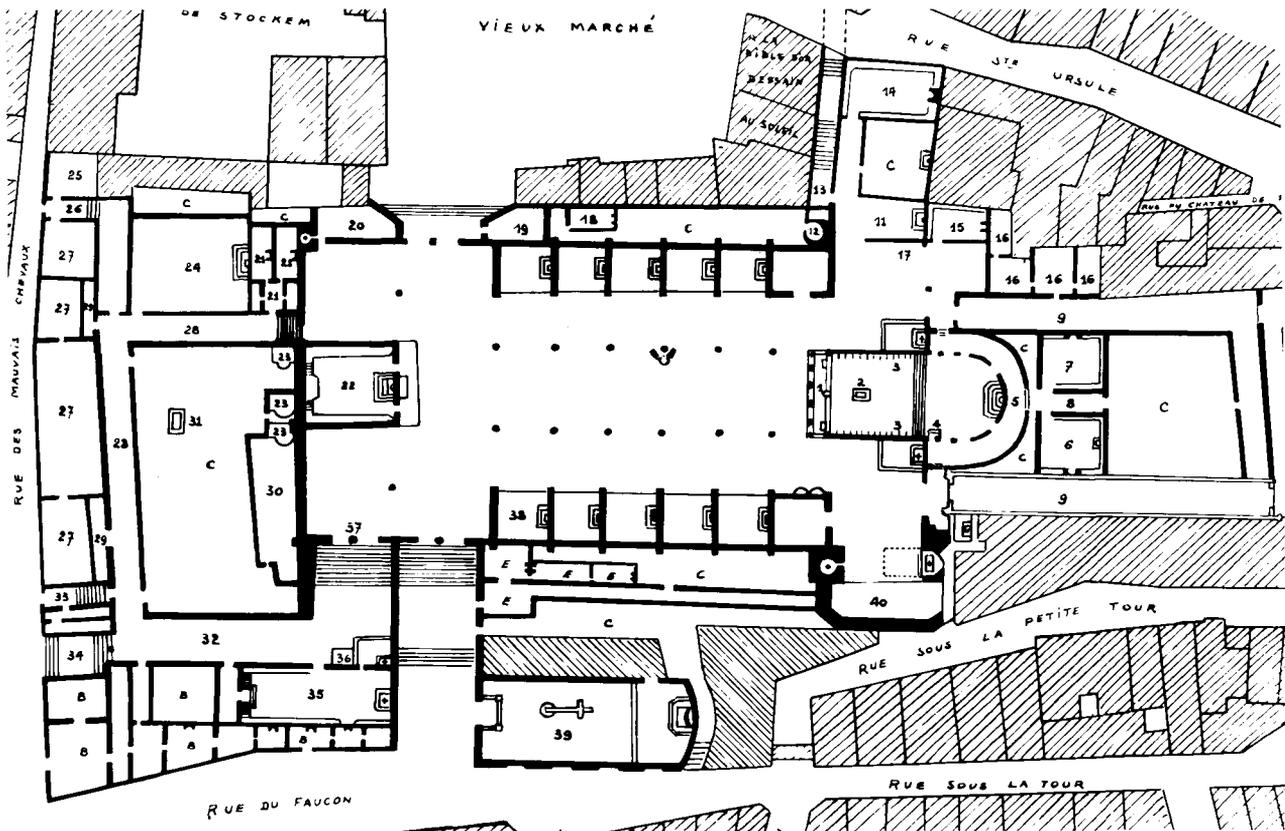


Fig. 3
Plan cadastral reconstitué avec l'emplacement des chapelles greffées à l'édifice et des boutiques bordant la place (d'après VAN DEN STEEN).

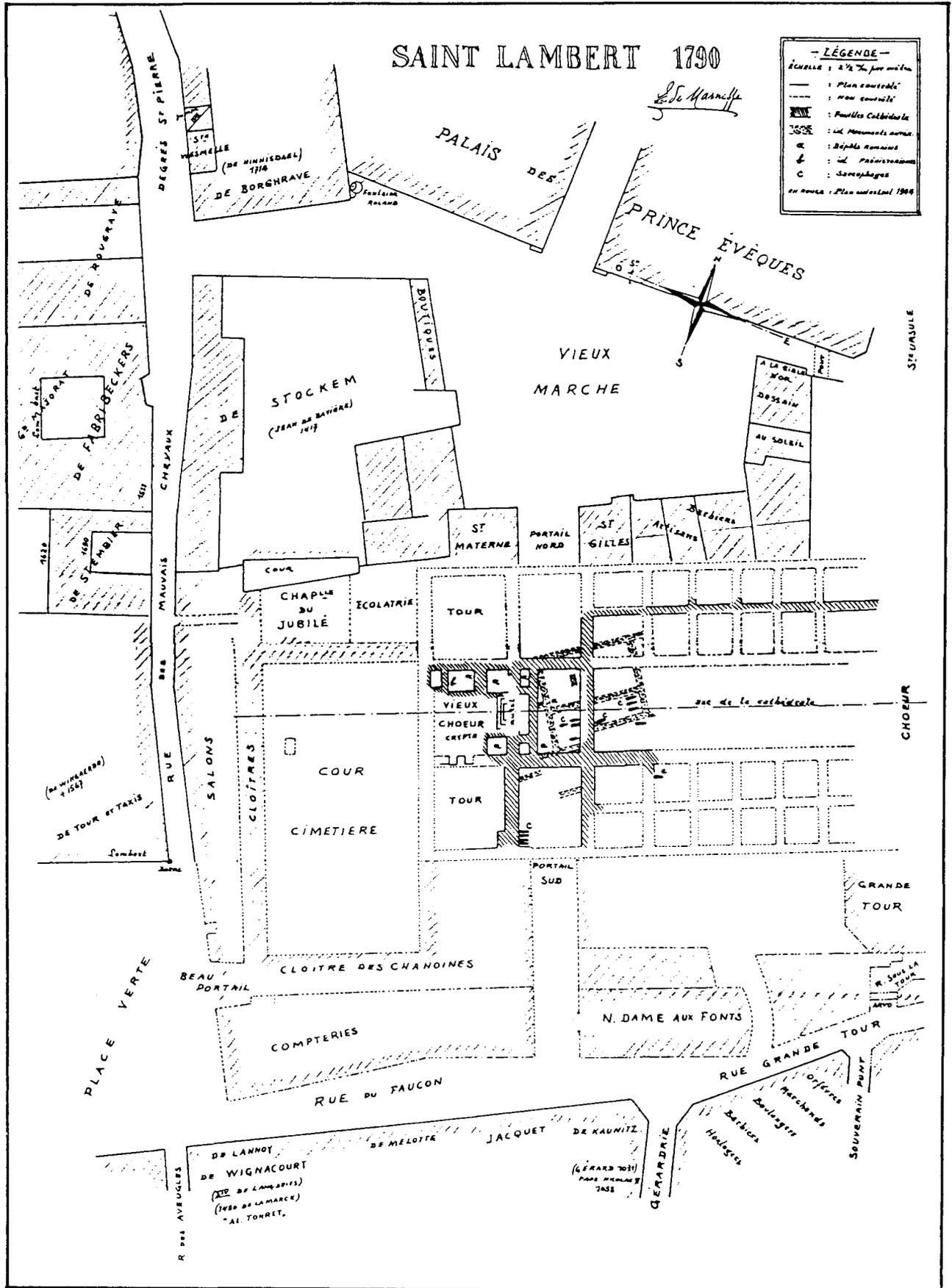


Fig. 4
Essai d'attribution des fondations indiquées sur le plan terrien des différents édifices bordant le Vieux Marché (d'après DE MARNEFFE).

Sources historiques et iconographiques

Richard FORGEUR

I. SOURCES HISTORIQUES

Chapelle Saint-Gilles

22 sur le plan de Carront (fig. 5); 18 sur celui de M. Jarbinet.

Il faut l'avouer, l'histoire de cette chapelle est complexe, tant du point de vue archéologique, parce qu'on n'en possède aucune vue, que du point de vue historique parce qu'elle devint, au XIV^e siècle semble-t-il, le siège de deux institutions nettement distinctes à l'origine, mais réunies par la suite à savoir la chapellenie de Saint-Gilles et le chapitre de la Petite Table. Aucune des deux n'avait jamais fait l'objet d'une étude historique.

1. Le chapelain de Saint-Gilles et les Luminaristes

Un prêtre nommé par le chapitre et appelé luminariste était chargé de fournir à ses frais les cierges des autels et le combustible des lampes diurnes et nocturnes.

En 1228, il jouissait en contrepartie de gros revenus, de l'église Saint-Gilles et Saint-Lambert, de la « chapellenie du prêtre Jean dit l'abbé, investi de cette église » et d'une prébende au réfectoire, c'est-à-dire qu'il était nourri. Il est aussi chargé de célébrer la messe dans la dite église Saints-Gilles et Lambert.

En 1238, un acte pontifical lui attribue les revenus de nombreux biens, les « capellas » de Saint-Gilles et de Saint-Lambert et la prébende dite « retro hostium » c'est-à-dire derrière la porte¹.

Remarquons que si l'emplacement de cette église Saint-Gilles n'est ni précisé ni connu, l'édifice devait cependant avoir une certaine importance puisqu'il est appelé « église » dans un acte de 1228, émanant du chapitre. A la même époque, des oratoires paroissiaux de Liège, tels que Saint-Remacle-au-Pont sont encore qualifiés de « chapelle ». Si le scribe romain écrit capellas, il peut avoir mal copié le projet d'acte fourni par les chanoines ; la chose est fréquente.

Qu'est-ce que la prébende « retro hostium », j'avoue l'ignorer tout en constatant qu'au XVIII^e siècle, la chapelle Saint-Gilles était située derrière le mur du portail nord (22 du plan de Carront, 18 du plan Jarbinet) ; il n'est pas déraisonnable de penser que ce portail existant en 1238 était déjà édifié en 1228. Un troisième acte, de quelques années postérieur, 1241, émanant du chapitre, va encore donner quelques précisions dont nous

retiendrons seulement celles qui concernent les constructions².

Les dix sous dus annuellement pour célébrer une messe dans la chapelle Saint-Nicolas et les revenus des biens donnés par Jean le prêtre, dit l'abbé, chapelain de l'église Saint-Gilles près (*juxta*) de l'église Saint-Lambert à Liège, serviront à célébrer deux messes par jour : une dans l'église (*ecclesia*) Saint-Gilles, en plus de celle qui s'y déchargeait déjà et l'autre dans la chapelle Saint-Nicolas près des écoles (*juxta scolae*). Ces deux prêtres seront, de plus, tenus à « célébrer leurs heures » dans l'église Saint-Gilles avec le chapelain de ce lieu mais à voix basse pour ne pas gêner « notre office ».

Les dits prêtres aideront le chapelain de Saint-Gilles à « poser le luminaire dans notre église ainsi que les linges et les parements des autels de la bienheureuse Marie, vierge et de Saint-Lambert ». Ils seront tenus au chœur de notre église c'est-à-dire à participer à l'office choral. Suivent d'autres clauses sévères destinées à l'application de cet acte, approuvé par les « clerics du réfectoire » ; nous y reviendrons³.

En conclusion nous apprenons qu'il existait une église Saint-Gilles où trois prêtres célébraient l'office, très proche de la grande église, une chapelle Saint-Nicolas près des écoles et que les deux maîtres-autels, un dans chaque sanctuaire, l'oriental (N.D.) et l'occidental (Saint-Lambert) jouissaient d'un statut spécial.

C'est dans la « chapelle » Saint-Gilles — mais est-ce toujours la même ? à la même place ? — que Jean de Borelo ou Borclo, chanoine de Saint-Lambert, fut inhumé en 1318⁴.

En 1324 et 1340, on cite la « chapelle Saint-Gilles in porticu »⁵ tandis qu'en 1376 elle est dite « séante en beal

(¹) C.E.S.L. I. 417-419. Les écoles sont en N,O,P, sur le plan de Carront et 34-36 du plan Jarbinet

(²) Le « *liber officiorum ecclesiae leodiensis* » plus ou moins contemporain de ces faits, en relate les traits principaux. B.C.R.H. 5^e série, t.6 (1896) 491. Sur Jean le prêtre et sa trop célèbre mère Odile, voir S. BALAU, *Les sources de l'histoire liégeoise*, p. 444-445, Bruxelles, 1903, in 4^o.

(³) Epitaphier n^o 1665, fol. 8 qui précise le lieu, contrairement à VAN DEN BERCH, n^o 178 et HINNISDAEL I, p. 489 qui ne fournissent que l'épithaphe. Ce dernier connaît les émaux des armoiries du défunt. La pierre tombale ou la dalle de laiton était-elle polychromée ? Il y voit trois tourteaux de gueules sur argent ; les comtes de Borgloon portaient un fascé d'or et de gueules.

(⁵) C.E.S.L. III. 276 et 573 et HINNISDAEL I, p. 516.

(¹) C.E.S.L. I. 250-252, 324-5, 398

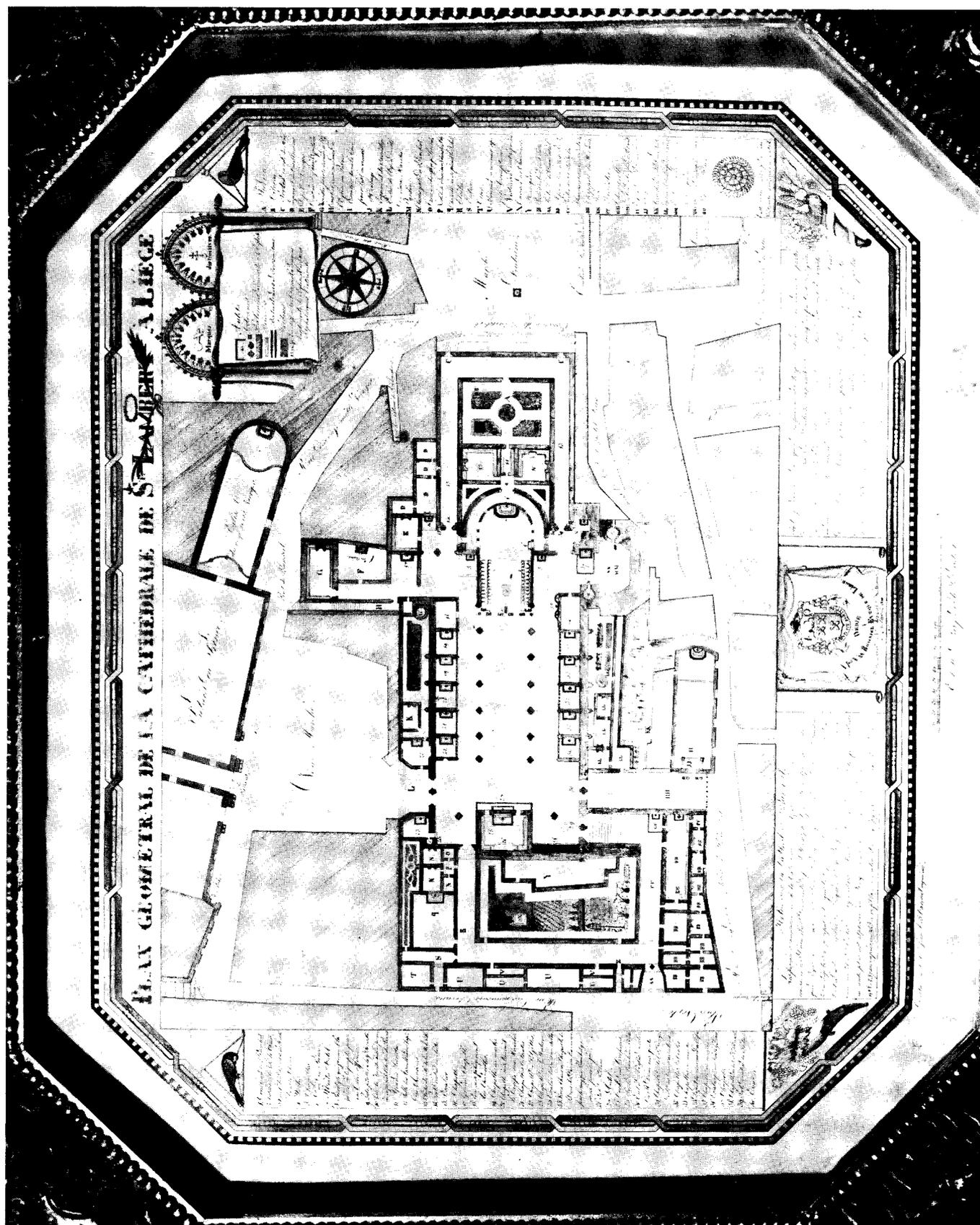


Fig. 5

« Plan géométral de la Cathédrale Saint-Lambert à Liège ». Copie du plan de A. B. CARRONT, dessiné en 1840 par un « Frère des écoles chrétiennes ». Liège, Evêché. (A.C.L. Bruxelles n° 187.657 B).



Fig. 5bis

Détail de la maquette de la ville de Liège au XVIII^e siècle réalisée par Gustave Ruhl-Hauzeur (coll. Bibliothèque Générale de l'Université de Liège).

1 = église Sainr-André.

2 = cathédrale Saint-Lambert, façade nord.

3 = Hôtel de Stockem.

4 = rue des Mauvais Chevaux.

5 = cloître ouest de la cathédrale.

6 = Hôtel de ville.

7 = cloître est de la cathédrale.

8 = perron, place du Marché.

9 = commanderie de l'ordre teutonique, dite des « Vieux-Joncs », actuellement Tribunal de police.

portail»⁶. Au début du XIV^e siècle une des lampes nocturnes y brillait⁷ comme à d'autres portes.

C'est à cet emplacement qu'elle se trouvait encore, à la fin du XVIII^e siècle comme le prouvent, nous l'avons vu, les plans de Carront et de M. Jarbinet.

Au XIV^e siècle, au début, les revenus et les charges du luminariste semblent avoir été incorporés aux chanoines de la petite table mais c'est toujours le chapelain de Saint-Gilles qui pourvoyait au luminaire «*ratione capelle predictae*»⁸.

Les pouillés postérieurs citent l'autel Saint-Gilles, annexé au collège des chanoines de la petite table dont un membre, Jean Braxatoris fonda une 13^e prébende à charge de trois messes par semaine⁹.

Vu son incorporation, certains pouillés ne le citent plus¹⁰. Le mobilier de la chapelle n'est guère connu sauf qu'en 1719, Fisen peignit un tableau pour l'autel : *Saint Gilles à genoux*¹¹.

2. Les clercs du réfectoire ou de la petite table

La deuxième insitution mêlée à cette histoire, est celle des «*clercs de la table*»¹³, «*clercs de la petite table*»¹⁴, «*clercs de la table du réfectoire*»¹⁵, «*clercs du réfectoire*»¹⁶, parfois, dénommés «*chapelains de la petite table*»¹⁷.

Leur nom définitif, «*chanoines de la petite table*» apparaît en 1227¹⁸. En 1274, ils reçurent du chapitre des statuts les obligeant à recevoir les ordres majeurs et à pallier les absences des chanoines de Saint-Lambert.

Le même jour, l'autre chapitre, d'un rang subalterne lui aussi, celui de Saint-Materne, se vit imposer les mêmes obligations par un règlement semblable, mot à mot¹⁹.

Pour augmenter les «*jetons de présence*» qu'on leur attribuait pour qu'ils soient plus assidus au chœur, le chapitre, vers la même époque, leur céda les revenus de deux emplois de cuisinier, devenus sans doute inutiles ensuite un troisième office²⁰.

Un acte de 1230 nous éclaire sur ces «*clercs du réfectoire*». Le doyen avait, en effet, conféré la chapelle, c'est-à-dire le bénéfice de Saint-Vincent, situé dans une maison proche de l'hôpital de la cathédrale, non pas à un d'eux mais à un clerc appelé Jean. Malgré les frais de justice, ils en appelèrent au pape qui délégua le doyen de St-Paul pour connaître cette cause et raison leur fut donnée. Le jugement nous apprend que le doyen de St-Lambert était collateur de leurs prébendes ainsi que celle de St-Vincent²¹.

Peu après, nous trouvons deux actes contradictoires. Le premier, contenant les statuts de 1274 affirme qu'ils sont au nombre de douze²²; le second, en 1277, en compte onze et crée une douzième prébende en lui affectant les biens donnés jadis par le chanoine Bovon²³.

Un dernier document enfin, daté de 1368²⁴ prétend que la 12^e prébende fut instituée en y incorporant les biens et les charges de la chapelle St-Gilles dont nous venons de parler, ce qui explique que l'autel Saint-Gilles n'est plus toujours cité dans la suite, que les chapelains de la petite table y établirent leur salle de réunion et que vers les XVII^e et XVIII^e siècles, ils prirent parfois le nom de chanoines de St-Gilles à comparer évidemment avec celui de chanoines de St-Materne, un autre chapitre dont nous parlerons ci-après.

Le «*Beau Portail*» vers le palais

Plan de Carront : L; plan de M. Jarbinet : 46.

Si le beau dessin de Joseph Dreppe montre le mur oriental du croisillon nord édifié en style gothique, très

(6) GOBERT, 1926, t. 3, p. 464 d'après un acte des dominicains.

(7) *Liber officiorum* p. 493 «*versus capellam S. Egidii*».

(8) *Liber officiorum* cité, p. 491 et 496.

(9) LANGIUS, p. 285; A. Ev. Lg. A II 12 et 13, 14 f. 70 et 72.

(10) *Poullé Schoolmeesters*, p. 92.

(11) *Leodium* 69 (1984) 16.

(12) HAMAL, *op cit.* p. 218 — VAN DEN STEEN, *Essai* p. 52.

(13) actes de 1227, 1381 et 1452 dans *C.E.S.L.*, t. 6, p. 246, 8, 383 et 392.

(14) actes de 1227, dans *C.E.S.L.*, t. 6, p. 247.

(15) actes de 1237, dans *C.E.S.L.*, t. 1, p. 383 (petite table du réfectoire) et 1234, *ibidem*, t. 1, p. 330 (table de réfectoire).

(16) 1230 dans *B.S.A.H.D.L.* 8 (1894) 355. 1231 dans *A.H.E.B.*, t. 2, p. 479 et 1241, *C.E.S.L.*, t. 1, p. 417 à 419.

(17) 1250 dans *C.E.S.L.*, t. 1, p. 580.

(18) *C.E.S.L.*, t. 6, p. 248; 1250, *ibidem* 1, p. 560; 1277, t. 2, p. 273; 1311, t. 3, p. 110, etc.

(19) *C.E.S.L.*, t. 2, p. 231.

(20) *Liber officiorum*, cité à la note 3, p. 497. Dans beaucoup d'églises d'Europe du nord, on a fondé au XIII^e siècle, des vicaires, chapelains, ou bénéficiers pour pallier l'insuffisance des chanoines, par exemple à Sainte Gudule, Looz, Tournai. Ce *Liber officiorum* énumère constamment les obligations de ces clercs de la petite table.

(21) Cette chartre, aujourd'hui perdue, est publiée dans *B.S.A.H.D.L.* 8 (1894) 355 et 356. A la 4^e ligne de la page 356 il faut lire «*in ea domo*» et non «*domino*» ce qui n'a pas de sens, car on sait par les pouillés postérieurs, souvent énumérés dans cette étude, que l'autel St-Vincent était situé dans une maison proche de l'hôpital.

(22) *C.E.S.L.* t. 2 p. 231-233.

(23) *C.E.S.L.* t. 2 p. 273 et t. 1 p. 374.

(24) *C.E.S.L.*, t. 4 (1900) 463.

proche du croisillon sud de Soissons, donc de l'extrême début du XIII^e siècle, les sources historiques sont, par contre, très peu nombreuses : elles traitent exclusivement du portail et du vitrail qui le surmontait.

Si l'on excepte Gobert²⁵ qui prétend sans citer de source que le tympan représentait la naissance de la Vierge et des Saints du pays, les autres auteurs, ceux qui ont connu la cathédrale, y voient la vie et les miracles de saint Lambert : ce qui est logique puisque cette porte donnait accès au lieu où le saint fut massacré²⁶.

En 1376, on l'appelait le « beal portail »²⁷.

Selon Hinnisdael²⁸, Henri van den Berch attribuait le portail et la « grande verrière ronde » qui le surplombe, au mécénat de Bourchard d'Avesnes, chanoine, puis prévôt de St-Lambert de 1282 à 1289 au moins et ensuite prince-évêque de Metz de 1282 à 1296²⁹. C'est le petit-fils de Bourchard d'Avesnes, comte de Hainaut qui fut à l'origine de la guerre dynastique entre les Avesnes et les Dampierre, revendiquant tous deux les comtés de Flandre, de Hainaut et de Zélande : le frère de sa mère était Guillaume de Hollande, roi des Romains.

Nous pouvons admettre que le portail serait un don de d'Avesnes mais la verrière est attribuée au mécénat d'un autre chanoine, contemporain d'ailleurs. Le portail fut, sans doute, réédifié au milieu du XVI^e siècle.

L'auteur des sculptures serait Lambert Zoetman, fils, dit Suavius (± 1510-1567) qui aurait suivi les plans de Lambert Lombard³⁰, son beau-père. Lambert Suavius « *ingeniaris* » habitant Liège présenta des plans pour la reconstruction de l'hôtel de ville d'Anvers et reçut de ce fait 50 florins en 1560 de même que sept autres architectes dont du Breucq et Scharini de Florence³¹.

Si sa célébrité était connue des échevins d'Anvers, il est légitime de penser qu'il a pu construire aussi dans la ville où il résidait.

(25) GOBERT, 1926, t. 3, p. 466.

(26) BROUERIUS, p. 50. Il transcrit des inscriptions du portail extraites du texte de la messe de Saint-Lambert — HAMAL, p. 218.

(27) GOBERT, t. 3, p. 464, d'après un acte du cartulaire des dominicains.

(28) Tome 1, p. 389 qui cite van den Berch sans préciser ! Ce dernier confond le grand-père et le petit-fils, portant le même prénom. Il semble que c'est son grand-père et non lui qui fut chanoine de Laon et de Courtrai.

(29) E. SCHOOLMEESTERS, *Les prévôts de Saint-Lambert* dans *Leodium* 4 (1905) 98 et 2 (1903) 4 — H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, 3^e édition, t. 1, Brux. 1909, p. 245, 435, 438. — C. EUBEL, *Hierarchia catholica* I 354, Padoue, 1898. — Son frère Jean était comte de Hollande, Zélande et Hainaut, son frère Guy, prince-évêque d'Utrecht et le troisième, Guillaume, prince-évêque de Cambrai, lui-même devint prince-évêque de Metz après avoir raté de peu, l'évêché de Liège.

(30) GOBERT, 1926, t. 3, p. 466; HAMAL, *op. cit.*, p. 218.

(31) *B.C.R.M.S.*, 9 (1980) 126.

Gobert croit que le portail s'est effondré en 1681³² mais Saumery, qui, à vrai dire, loue tout ce qu'il décrit afin de plaire aux acheteurs de son livre, admire la beauté de la sculpture³³.

Quant au chroniqueur Jean d'Outremeuse qui a vu le portail, un siècle après son érection, il en attribue la sculpture à « Pire le Alleman » et croit savoir la somme payée par les deux donateurs Bourchard d'Avesnes et Guillaume d'Auvergne, respectivement 200 et 100 livres pour ce portail et celui des écoles³⁴.

Ce grand portail était surmonté par un vitrail en forme de rose, offert par Gérard de Bierset, chanoine de la cathédrale, décédé semble-t-il, en 1260 et non en 1279. On voyait les armes du donateur, armes semblables à celles des Luxembourg, ce qui incita la famille Bierset, à se prétendre apparentée aux Luxembourg, thèse acceptée évidemment par Xavier van den Steen pour accroître le lustre de la cathédrale³⁵.

Cette donation prouve que la façade qui nous retient était déjà édifiée au milieu du XIII^e siècle et conservée du temps de Fisen pour le moins, soit au milieu du XVII^e

(32) GOBERT, 1926, t. 3, p. 470; sans source.

(33) *Les Délices du pays de Liège*, t. 1, p. 102. Philippe de Hurgès le compare au portail sud, vers N.D. aux fonts et le croit de même pierre et du même auteur (p. 70). Hamal estime ce portail « le plus beau de l'église ».

(34) Edition A. BORGNET, t. 5, p. 40, Bruxelles, 1867, in 4^o. On se demande comment il aurait connu ces précisions, cent ans après les faits : les sculptures n'étaient pas signées. Il résidait près de la cathédrale ; était-il ami du receveur de la fabrique ? Il s'intéresse très peu à la reconstruction de l'église après 1185/86, il en parle très rarement. Lui qui prétend savoir tout, ne l'aurait-il pas fait davantage ? Il sait même que le chanoine Bourchard d'Avesnes I, diacre, grand-père de notre donateur se mit en ménage avec Marguerite de Flandre qui était vierge ! et dont il eut deux fils (t. 5, p. 199). Ces précisions apportées par Jean d'Outremeuse sont extraites de la chronique, et non du « Myreur », — la paternité de cette œuvre a été fortement mise en doute par M. André Goosse. Tous ces éléments sont repris dans une chronique anonyme copiée au XVI^e siècle dans le manuscrit dit « Silvius » conservé à la bibliothèque centrale de la Ville de Liège (manuscrit Capitaine, 133, fol. 90). Pour eux ce Guillaume serait comte d'Auvergne et archidiacre de Condroz. Schoolmeester in *Leodium* II, p. 4, le connaît comme archidiacre de Famenne de 1264 à 1279 mais pas de Condroz (lacune dans la liste de 1269 à 1279). Sa date de décès est ignorée. Il fut élu évêque de Liège en même temps que le susdit Bourchard d'Avesnes d'où procès à la suite duquel le pape nomma Jean de Flandre. Il ne devint jamais archevêque de Besançon. HINNISDAEL, I, 325, 378, 390 et 412 — J. DE THEUX, I, 294-295 (1871), quoi qu'on en dise.

(35) cfr t. 1 de cet ouvrage, p. 44; HINNISDAEL I, 262 et 331 et l'épithèque de Henri VAN DEN BERCH, II, n^o 1437 et pp. 75-76 où l'éditeur redresse les erreurs concernant la famille Bierset : notre chanoine avait dans ses quartiers Lexhy, Hozémont, Warfusée, famille seigneuriales des environs de Bierset et non les Luxembourg. VAN DEN STEEN, 1840, pp. 7, 51-52, 71-72 reprend Hinnisdael mais exagère la grandeur du portail auquel il attribue 66 pieds sur 25. La fouille prouve son erreur. GOBERT, 1926, p. 463 d'après Jean d'Outremeuse (mort en 1400) qui a vu la verrière ainsi que le chroniqueur Jean de Brusthem (1^{re} moitié du XVI^e siècle) cité par CHAPEVILLE, t. 2, p. 310 et FISEN, *Historia...* vol. 2, fol. 27; HINNISDAEL I, 380.

siècle. Nous arrivons à la conclusion que le portail et le vitrail remontaient au 3^e quart du XIII^e siècle, qu'au XIV^e, on l'appelait le « beau portail » et qu'il fut probablement refait par Suavius au XVI^e siècle.

Chapelle Saint-Materne

Plan Carront : 23 ; Plan de Mr Jarbinet 32.

Le titulaire de cette chapelle, assez grande, bien visible sur les vues anciennes, à droite du portail, est peut-être le plus ancien évêque de la région ; honoré comme évêque de Trèves, où il fut inhumé dans la belle grande basilique qui lui est dédiée avec saint Mathias, il est aussi considéré comme le premier évêque de Tongres et de Cologne. De ce fait, on le représente souvent tenant trois églises ou une église à trois tours.

Jusqu'en 1200, l'église Sainte-Marie-aux-fonts, jouxtant la cathédrale était desservie par un chapitre de chanoines, placé sous l'autorité d'un abbé. Elle tenait lieu de paroisse, peut-être la première de Liège ; elle seule possédait des fonts, ceux qui, de nos jours, font la gloire de Saint-Barthélemy. Après un essai de réforme en 1200, le chapitre fut transféré à Saint-Lambert, en 1203, et placé sous le vocable de saint Materne : ses onze chanoines nommés par l'abbé puis par le prévôt de la cathédrale, avaient pour mission réelle et avouée de suppléer aux « insuffisances » (*defectus*) des chanoines de la cathédrale, et tenus, de ce fait, à un règlement assez strict : ils étaient d'ailleurs fort bien rétribués³⁶.

Tenus au chant de l'office avec les chanoines de Saint-Lambert, ils avaient leurs stalles dans le chœur³⁷ mais le jour vint où ils souhaitèrent disposer d'un local pour traiter de leurs affaires telles que la gestion de leurs biens, et célébrer leurs offices propres, les anniversaires fondés, par exemple.

Dans ce but, le chapitre cathédral leur céda, en 1315, « une chapelle qu'on appelait auparavant le « nouveau vestibule » à côté de la grande porte donnant accès au palais »³⁸.

Remarquons que c'est le lieu désigné par les plans de Carront et de Mr Jarbinet, à la fin du XVIII^e siècle.

Un « vestibulum » c'est un lieu où l'on s'habille et se déshabille, ce que nous appelons sacristie. Au fond, on leur cède une sacristie devenue inutile par le transfert du lieu de la célébration des offices, du vieux chœur occidental au chœur oriental. Ce n'est pas le moment d'exposer ce problème.

⁽³⁶⁾ voir à leur sujet : L. LAHAYE, dans *BSAHD* 27 (1936) 97-150 — J. BROUWERS dans *Leodium* 71 (1986) 1-20 ; *C.E.S.L.* I, 135-138 — HINNISDAEL I, 364.

⁽³⁷⁾ *C.E.S.L.* I, 122 ; VI, 44 ; III 33 et 151.

⁽³⁸⁾ *C.E.S.L.* III, 151 ; HINNISDAEL I 498. De « vestire » s'habiller.

Une fois en possession du local, ils le reconstruisirent au XIV^e ou au XV^e siècle tel que nous le voyons sur les vues de la face nord de l'église³⁹.

Des siècles plus tard, il posèrent une plaque de pierre rappelant leur transfert de Notre-Dame-aux-fonts dans la cathédrale⁴⁰ et, à la fin du XVII^e siècle une toile de Riga, au maître-autel, représentant leur patron⁴¹.

On y trouvait les tombes de Jacques de Looz (mort en 1338), chanoine de Saint-Materne⁴², de plusieurs Floyon dit de Berlainmont, tous chanoines de Saint-Lambert au XVI^e siècle⁴³, qui y avaient posé un tableau, ainsi qu'une pierre de 1636 commémorant le maître de musique Henri Jamar, chanoine de Saint-Materne qui après 40 ans environ de fonction y fut inhumé le 19 octobre 1619⁴⁴.

La présence de la première sépulture incite à penser que la chapelle, cédée aux chanoines en 1315, fut reconstruite avant 1338 mais ce n'est qu'une hypothèse.

Il reste encore un point à éclaircir.

Hugues de Pierrepont avait consacré un autel dédié à saint Materne, à une date inconnue et ordonné qu'on l'inhume devant. Lors de son décès, en 1229, il légua cent livres de blanc dont les revenus serviraient à rétribuer un prêtre desservant à perpétuité cet autel, et tenu à assister aux heures canoniales du chœur.

J'ignore où était situé cet autel car quelques jours après l'inhumation de l'évêque, ses restes furent transférés devant l'autel des saints-Côme et Damien au chœur occidental ; sans doute dans la nef devant ce chœur près d'Albert de Cuyck ; si c'est dans le chœur, c'est que la crypte était déjà désaffectée.

Les listes d'autels fondés ne la citent pas mais il est fort probable qu'elle aura été « absorbée », charges et revenus, par les chanoines de Saint-Materne. Il est possible aussi qu'elle n'ait pas été réalisée, le malhonnête évêque étant mort richissime mais avec la volonté d'indemniser tous ceux qu'il avait lésés⁴⁵.

⁽³⁹⁾ VAN DEN STEEN, *Essai*, p. 7 et 46-49, 1840, en parle très peu et avec mépris parce que les illustres tréfonciers ne l'avaient pas décorée. A ses yeux, c'est un peu l'office ou la cuisine. Seuls les comptes de dépenses du chapitre de Saint-Materne fourniraient la date de reconstruction. Ils semblent perdus.

⁽⁴⁰⁾ DE THEUX, *Le chapitre...* II, 157-162 — H. VAN DEN BERCH, n° 172 et 1368 — *Leodium* 3 (1904) 142 et 4 (1905) 99.

⁽⁴¹⁾ HAMAL, p. 218.

⁽⁴²⁾ Epitaphier dont copie B.U.Lg. Ms 1665, fol. 20 v° et DE THEUX, II, 13.

⁽⁴³⁾ *Ibidem* f. 8 — HINNISDAEL II 1453, III 74, 335 et 464, IV 117.

⁽⁴⁴⁾ Ms. 1665, fol 19.

⁽⁴⁵⁾ J.G. SCHOONBROODT, *Inventaire des chartes du Val-Saint-Lambert*, p. 36, charte 93 d'octobre 1230 — *B.S.A.H.D.L.* 7 (1892)

C'est sans doute, ce qui explique qu'il est omis par la plupart des pouillés⁴⁶. Cependant, selon un autre de la deuxième moitié du XVII^e siècle⁴⁷, un chanoine de Saint-Materne, Jean van Elst alias Gelderman⁴⁸ aurait fondé des messes à desservir sur l'autel des saints-Materne, Mathieu, Sébastien et Julienne de la chapelle qui nous retient et cela avant la fin du XIV^e siècle.

En résumé, cette grande chapelle, citée dès 1315, réédifiée au XIV^e siècle probablement, vu la présence d'une pierre tombale de cette époque, était le siège du chapitre homonyme depuis la même date.

II. SOURCES ICONOGRAPHIQUES

Avertissement

Dresser un catalogue des vues de la cathédrale n'est pas chose aisée. On se heurte en effet à plusieurs difficultés.

En premier lieu, on peut penser que des collections privées en possèdent sans qu'il soit possible de les déceler. Certaines appartenaient, à la fin du siècle dernier, à des collectionneurs privés dont les œuvres d'art ont été dispersées. Connues par des catalogues d'expositions, parfois reproduites, il est cependant bien malaisé d'en retrouver la trace. Je les ai quand même citées mais il est possible que ces mentions fassent double emploi avec celles qui décrivent des documents actuellement connus.

Ensuite certaines sont encadrées ce qui rend parfois difficile l'identification de la technique utilisée.

D'autres, comme celles de la collection Henrotte, aujourd'hui conservées au Val-Dieu, semblent des copies d'originaux actuellement indisponibles ou introuvables.

Les auteurs de catalogues liégeois indiquent rarement les mesures : sont-elles mentionnées, il faudrait savoir comment elles ont été prises : s'agit-il du support ou de la justification ou de la foulure ? L'introduction ne le dit pas.

Une vue d'une collection publique est actuellement introuvable et il n'en existe même pas de photo ! Un éditeur reproduit une vue du musée de Verviers, inconnue

70 d'après M.G.H., S.S., 25 p. 122 ou CHAPEAUVILLE, II 250 c'est-à-dire Gilles d'Orval, contemporain des faits. Les deux autres bénéfices saint-Materne étaient attachés aux autels situés en 16 et 35 du plan de Carront ; ils ne semblent pas correspondre à celui-ci — E. PONCELET, *Actes de Hugues de Pierrepont*, p. LI et XXXVIII, Bruxelles, 1946, sans source.

(46) par exemple : A.II 13 et 14, fol. 74 des Archives de l'évêché et *Leodium* 69 (1984) 16.

(47) édité par SCHOOLMEESTERS, in *Leodium* 8 (1909) p. 92.

(48) Il n'est pas cité dans le répertoire des chanoines dressé par LAHAYE dans *B.S.A.H.D.L.* 27 (1936) 110-150 qui débute à la fin du XIV^e siècle.

du conservateur et des trois catalogues pourtant précis, de ce musée !

En conséquence, je me vois contraint de demander l'indulgence du lecteur.

Vues de la facade nord, prises du palais

1. *Sujet*: Face nord de la cathédrale, vue du palais (fig. 6).

Technique: gravure à l'eau forte d'après un dessin perdu ou égaré⁴⁹.

Dimensions: 154 × 217 mm.

Date et signature: vers 1735 Remacle le Loup (Spa 24/02/1708 - 12/05/1746 ou 29/12/1770).

Publication et bibliographie

1. (P.L. DE SAUMERY), *Les délices du Pays de Liège*, t. 1, p. 98, Liège, 1738.

2. E. PONCELET, dans *Chronique archéologique Pays de Liège*, 25 (1934) 4

3. J. LEJEUNE, *Les Van Eyck, peintres de Liège et de sa cathédrale*, p. 45, Liège, 1956.

4. T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 3, p. 464, Liège, 1926.

5. X. VAN DEN STEEN, *La cathédrale Saint-Lambert à Liège*, en frontispice, Liège, 1880.

6. J. PHILIPPE, *Van Eyck et la genèse mosane de la peinture des anciens Pays-Bas*, Liège, 1960, p. 102.

Expositions: Liège, 1905, n° 2320/274 accompagnée du cuivre : maison veuve Muraille ; Stavelot, 1968, n° 62. *Photographie*: B.U.Lg. I.R.P.A. (A.C.L.) 62607B, 54938B, 29870E.

Remarque:

— On voit une seule fenêtre de l'abside polygonale, petite et décentrée, contrairement à toutes les églises gothiques. Trois arcs-boutants sur contreforts sans ressaut, sauf un, donc peu efficaces.

— Le sanctuaire a deux fenêtres visibles : deux, au moins, sont cachées par le croisillon nord du transept ce qui implique l'existence de 3 ou 4 fenêtres ce qui est contraire aux plans anciens. Devant elles, un mur de 5 à 6 mètres de haut, ne s'explique guère : il n'appartient pas à une construction mais est bien trop haut pour un mur de clôture.

— La grande fenêtre nord du croisillon nord est en plein cintre et à triplet mais obturée. Devant elle on voit une des fenêtres de la chapelle du Saint-Sacrement, érigée au XIV^e siècle. A gauche, à l'avant plan, curieuses façades quasi dépourvues de fenêtres ; c'est là que se trouvaient l'escalier et le pont conduisant au palais (escamotés parce que difficiles à dessiner du point de vue esthétique) et la sacristie des chapelains, normalement dépourvue de fenêtre, vers la rue, pour éviter le vol.

(49) La bibliothèque centrale de la Ville de Liège a acheté en 1985, à Bruxelles, tous les dessins de le Loup représentant Liège mais celui-ci ne faisait pas partie des lots.

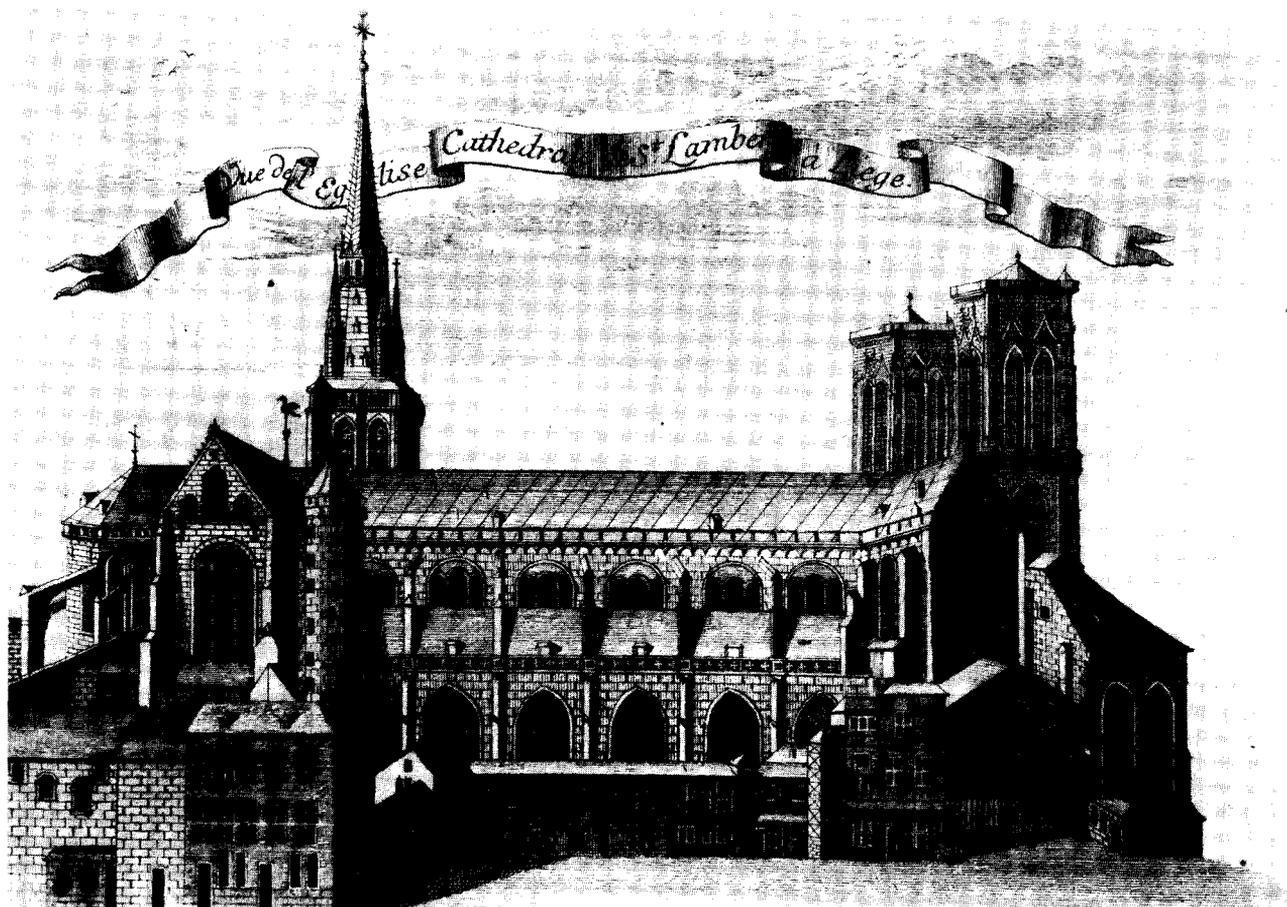


Fig. 6
« Vue de l'Eglise Cathédrale de St-Lambert à Liège » par Remacle Le Loup (catal., n° 1) (A.C.L. n° 62607 B).

- La nef a 6 travées, ce que les fouilles ont confirmé. Les fenêtres de la grande nef sont en plein cintre, à 3 lancettes, nous y reviendrons ; celles des bas-côtés en arcs brisés, ce qui est normal au XIV^e siècle. Contrairement aux dessins, les arcs-boutants sont simples et non doubles. A gauche, la tourelle des couvreurs appelée « Babylone » par Van den Steen pour des motifs que j'ignore.
- A droite, le transept occidental avec son portail et sa fenêtre en rose. La toiture de la nef, en larges plaques de plomb est dessinée par quelqu'un qui ignore les lois élémentaires de la perspective. A l'extrême droite, les tours dites de sable parce que édifiées en tuffeau, au XIV^e siècle probablement en pierre de Donchery (à 6 km à l'ouest de Sedan) et la chapelle Saint-Materne avec ses deux fenêtres. Bordant le vieux marché, longeant la cathédrale, des maisons tantôt en matériau dur (XVI^e ou XVII^e siècle) avec fenêtres à croisée, tantôt en bois dont une avec tourelle polygonale d'escalier telle qu'il en subsiste encore l'une ou l'autre à Liège. Dans l'ensemble, cette vue est conforme à ce que l'on sait de la cathédrale.

2. *Sujet*: Eglise vue du nord, nord-est. Façade nord. En haut : « *Vue de la grande-église Lambert à Liège* » (écrit à l'envers). En bas : « *Prospect der grossen Lamberte Kirchen in Lüttich, Vue de grande Eglise Saint-Lambert à Liège* ». Sauf les lignes indiquant la perspective et les constructions adjacentes, d'ailleurs fantaisistes, c'est un démarcage de celle de le Loup.

Technique: gravure, prospect, coloriée à l'aquarelle. Les toits de l'église, couleur plomb, les autres en rouge.

Dimensions: 395 × 295 mm.

Date et signature: Bergmüller; probablement, Jean-Georges 1688-1762, peintre et directeur de l'académie d'Augsbourg.

Publication:

1. *Album édité à l'occasion du 2^e centenaire de la Maison Desoer*, p. 13, Liège, 1950.
2. Eugène WAHLE, *Liège dans la gravure ancienne et moderne*, p. 34, Liège, 1974, in 8°.
3. Joseph PHILIPPE, *La cathédrale...*, jaquette et p. 252, en couleurs.

Bibliographie: DEJARDIN in *B.I.A.L.* 13 (1877) 592

Exposition: Stavelot, 1968, n° G.13.

Remarque:

Cette gravure étant un décalque de la précédente n'apporte rien à la connaissance de l'édifice.

3. *Sujet:* Eglise vue du nord, prise du palais, à un niveau inférieur (fig. 7). Intitulé: «*Vue de l'Eglise Cathédrale Saint-Lambert de Liège prise du Palais*».

Technique: dessin à la plume relevé d'aquarelle et de gouache comme ceux du même auteur.

Dimensions: 470 × 616 mm (le papier).

Lieu de conservation: Liège, Université, collections artistiques n° 1854; catalogue Lavoye-Dewez n° 292.

Signature: «par J. Deneumoulin fils, architecte».

L'auteur est né à Tongres en 1783 et avait donc 12 ans lors des premiers travaux de démolition de l'église. Aurait-il copié une autre vue?

Publication: J. PHILIPPE, *La cathédrale...*, p. 256 (grande photo, en couleurs).

Exposition: *Liège à travers le passé...* Liège 1881, 2^e section, n° 44. Propriété de M. Duculot: aquarelle (1780) (sic) par Deneumoulin.

Photographie: Université de Liège, PNB 367 et PNC 754 en noir et blanc; PNB 2800 en couleurs.

I.R.P.A. (= A.C.L.) 19.109B.

Remarques:

Quoique cette vue soit fort semblable à celle de Le Loup, elle n'en est pas un décalque puisqu'elle est prise à un étage inférieur du palais, ce qui explique que la chapelle du Saint-Sacrement, devant le croisillon nord du transept oriental, n'est plus visible. La grande fenêtre nord de ce croisillon est bouchée par des briques et son arc supérieur est brisé et non plein cintre comme chez Le Loup. La nef est la même mais ne compte que 5 travées, ce qui est erroné. Les plaques de plomb de la toiture sont dessinées selon les règles de la perspective contrairement à la vue de Le Loup. L'une ou l'autre de ces demeures ont été réédifiées dans l'intervalle: celle de gauche, habitée par le libraire Dessain, a des fenêtres typiques des années 1760 avec arcs surbaissés; celle qui jouxte le portail, à sa gauche paraît néo-classique, enduite en blanc, tandis que la dernière à droite, habitée par les chanoines Stockhem accuse un style de la première moitié du XVII^e siècle.

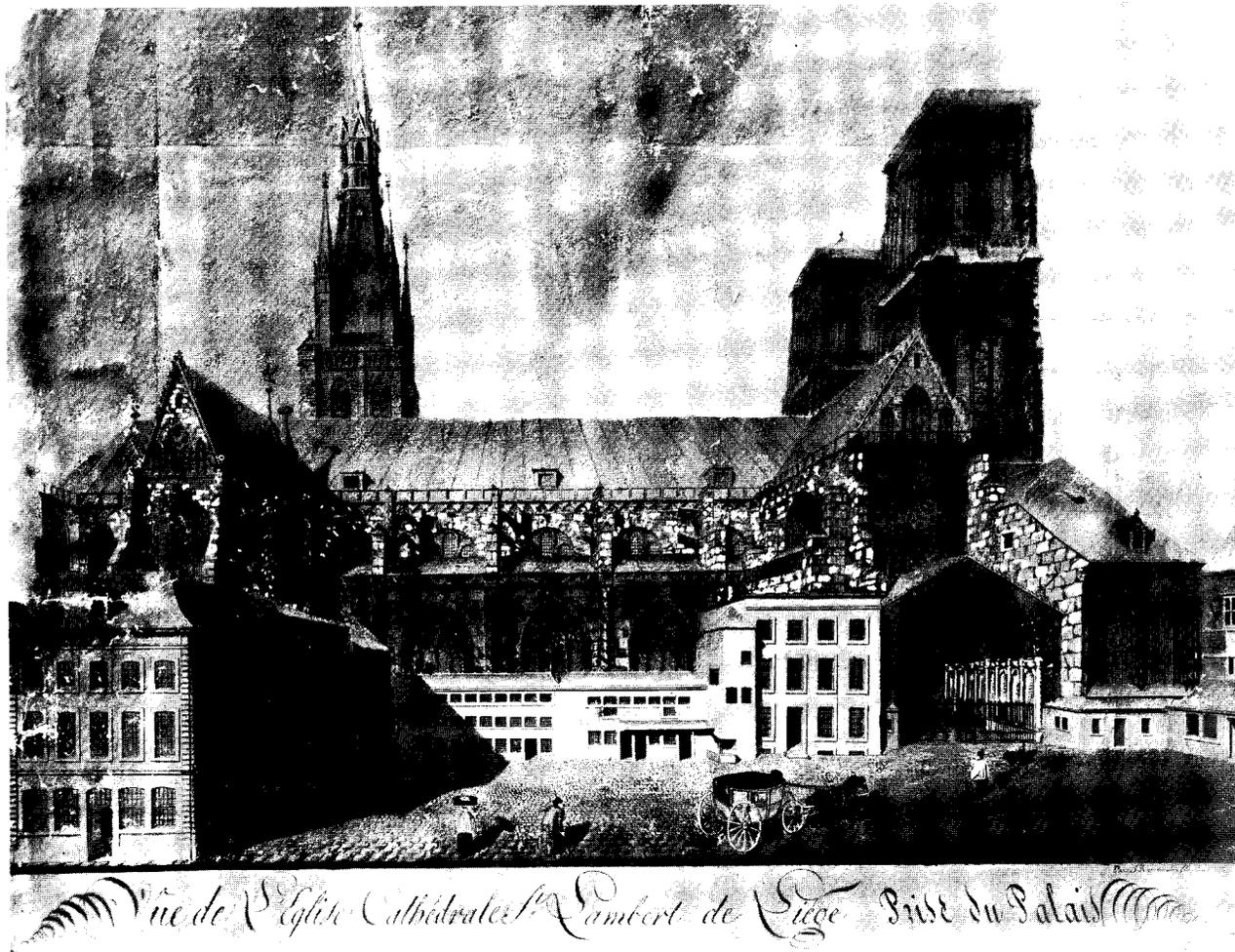


Fig. 7
«*Vue de l'Eglise Cathédrale St-Lambert de Liège prise du Palais*» par J. Deneumoulin (catal., n° 3) (A.C.L. n° 19109 B).

Si l'on fait abstraction du nombre de travées, cette vue, malheureusement non datée, paraît digne de foi.

Monsieur J. Helsen, archiviste de Tongres a eu l'amabilité de me procurer une photo de l'acte de baptême, daté du 9 octobre 1783 de Jean de Neumoulin. Fils de Laurent né à Lens-sur-Geer, et de Béatrice Bouvier née à Saint-Nicolas outre Meuse à Liège, mariés à Saint-Jean-Baptiste à Liège, il eut comme parrain Jean Prick, prêtre et chanoine de Saint-Jean à Liège et pour marraine, Marguerite Villesia. Les auteurs l'identifient avec « l'architecte Jean Deneumoulin, fils », auteur des aquarelles représentant la cathédrale, vers 1803, quand il avait environ 20 ans. Mais pourquoi ajoute-t-il toujours à son prénom « fils » quand son père s'appelait Laurent ? On connaît peu de lui.

Comme on l'a vu et le verra, l'attribution des dessins à un ou deux membres de la famille Deneumoulin est parfois sujette à caution (y a-t-il eu un père et un fils ?) ; on attribue à Jean, né en 1783, des dessins que l'on date, sans preuve, de 1782. Il faut donc tirer au clair la biographie de ces artistes afin de savoir si ces attributions sont dignes de foi et si ces dessinateurs ont vu la cathédrale ou copié des vues antérieures.

Commençons par relire la biographie donnée par Renier, la seule connue jusqu'ici ; ensuite nous la contrôlerons à l'aide des archives. Selon Renier, bon chercheur en général, Jean résidait en Italie quand il a signé et daté les vues de l'église. Il y a donc un problème certain !

Voici ce que dit Renier : « JEAN DENEUMOULIN, architecte, aquarelliste, né à Tongres le 29 octobre 1783, partit pour Rome à l'âge de 17 ans, y étudia pendant sept années, visita la terre sainte, vint habiter Liège, s'y maria l'an 1810, exécuta des travaux à Amsterdam en 1813, à Anvers en 1815, concourut pour le projet du Théâtre de Liège, partit pour l'Amérique en 1818, se fixa d'abord à Saint-Louis ; y bâtit une église, en 1843 reparut à Liège qu'il quitta la même année pour se rendre à nouveau dans le Missouri, fit connaître son arrivée et depuis son sort est ignoré.

(Notes dues à sa famille qui possède le portrait de cet artiste, miniature par Ierna.)

Deneumoulin rendit un véritable service à l'iconographie en conservant par l'aquarelle, avec une précision très-louable, le galbe du monument le plus considérable que Liège ait possédé, son ancienne et regrettée Cathédrale. Les pièces suivantes mettent à même d'en considérer l'ensemble imposant, l'auteur les intitula :

« *Vue de l'église cathédrale St-Lambert de Liège* »

Elle se voit en son entier, est prise du Palais c'est-à-dire en son côté septentrional et fut lithographiée de même format par Monzen qui écrivit le nom du peintre avec deux l, ce qui ne doit être⁵⁰.

G. Jorissenne reprend mot à mot la biographie écrite par Renier et attribue à Deneumoulin, 19 vues de Saint-

Lambert à l'aquarelle, sans spécifier leur lieu de conservation. V. THIEME et F. BECKER, *Algemeines Lexikon der bildenden Künstler* 9, 65, Leipzig, 1913.

Selon cette biographie émanant cependant de la famille de l'architecte, celui-ci aurait résidé en Italie de 1800 à 1807 (de 17 à 24 ans) alors que les vues des ruines de Saint-Lambert sont datées de 1804 et 1806. La date du mariage est aussi erronée.

Quant aux 19 vues, on aimerait les connaître. Où donc Jorissenne les a-t-il vues ?

R. L. DOIZE, dans son livre « *L'architecture civile d'inspiration française à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle dans la principauté de Liège* », Bruxelles, 1934, p. 53, attribue à un architecte Deneumoulin la construction, en 1782, de la maison Doize sise aux n^{os} 27 et 29 de la rue Entre-Deux-Ponts à Liège ; la date l'empêche d'identifier cet architecte à celui qui nous retient, né, dit-elle, à Tongres le 29/10/1783. Elle ne cite aucune source, sauf le catalogue de Renier⁵¹, admettant implicitement que l'auteur des dessins (elle dit relevés !) et le Jean, né à Tongres, sont identiques. Il s'agit évidemment de Laurent, père de Jean, dont l'existence était inconnue jusqu'ici. Comment attribue-t-elle la maison à cet architecte ? Tradition de famille ?

Il est temps de corriger ces erreurs par la consultation des actes d'état civil et les recensements de population que M. Bruno Dumont a bien voulu effectuer.

Laurent, son père, serait né à Lens-sur-Geer (en 1776 !). Il est dit « plâtrier » dans les registres de recensement et « architecte » dans les actes envoyés par son fils lors des sommations d'autorisation du mariage. Il épousa Béatrix Bouvier, baptisée à Saint-Nicolas à Liège. Ils se marièrent dans la même ville à Saint-Jean-Baptiste ; ils résidaient au début du XIX^e siècle, rue Saint-Denis, appelée aussi rue du Cygne ou du Dragon d'or, 685, et eurent deux enfants Jean-Nicolas et Lambertine née quatre ans après l'aîné.

Jean fut baptisé à Tongres le 9 octobre 1786 avec comme parrain Jean Prick, prêtre et chanoine de Saint-Jean Ev. à Liège et Marguerite Villesia comme marraine.

Les recensements de l'an XI et de l'an XII trouvent Jean-Nicolas vivant chez ses parents, âgé de 18 et 19 ans ; celui de l'an XIII le signale à Rome, celui de 1806 à Paris ; celui de 1807 ne le cite pas mais en 1809, le seul qui qualifie Laurent du titre d'architecte, Jean est de nouveau chez ses parents ; la même année, il alla habiter rue Sainte-Ursule 13, chez Marie-Henriette Laurence Lassence, négociante. Malgré l'opposition ferme de ses parents due à « des raisons particulières », il épousa la

(⁵⁰) J.S RENIER, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois d'avant le XIX^e siècle, possédés par l'Académie des Beaux-Arts*, Verviers, 1873, in 8°, p. 145, donne une biographie de Deneumoulin, mort au Missouri, d'après renseignements fournis par la famille et cite un seul dessin. Vu sa rareté, je crois utile de la reproduire.

(⁵¹) J.S RENIER, *Catalogue...*, p. 145

dite demoiselle le 8 août 1809 devant quatre témoins : un médecin, un rentier, un notaire et un architecte, Léonard Martin Joseph Vivroux, âgé de 30 ans, demeurant rue Basse-Sauvinière dont la biographie reste à écrire et l'œuvre à étudier, soit dit en passant, car il n'est pas le premier venu.

La suite de la carrière de Jean, qui se déroula, dit-on, dans le Missouri, à Saint-Louis ne nous concerne pas pour l'instant. Son père décéda à Liège, rue derrière Saint-Denis, n° 743, âgé de 79 ans, trois mois, neuf jours, veuf. Le décès fut déclaré par le sacristain et un étudiant voisin du défunt, le 16 octobre 1828, Jean et sa sœur Lambertine n'y étaient pas !

4. *Sujet* : église, façade nord, vue du palais, prise de très haut. « *Vue de l'Eglise Cathédrale de Saint-Lambert de Liège* » (fig. 8).

Description : voir photo. Pas de personnages, ni d'oiseaux. Cette vue pose des problèmes de date, d'attribution même si elle a été souvent publiée sous le nom de Deneumoulin, 1782 !

Technique : lavis.

Dimensions : 530 × 600 mm.

Etat de conservation : bon.

Lieu de conservation : hôtel épiscopal de Liège ; fait pendant avec la copie du plan de Carront, dressée en 1840. Même cadre octogone.

Date et signature : néant.

Attribution : probablement copie d'un dessin du XVIII^e siècle, exécutée peut-être par celui qui a copié le plan de Carront, un frère des Ecoles chrétiennes, de Liège.

Bibliographie :

Gustave RUHL, *La cathédrale...*, p. 5, note d.

Publications : les deux extrémités sont reproduites dans J. PHILIPPE, *La cathédrale...*, p. 158.

Expositions : néant.

Photographie : I.R.P.A. (A.C.L.) n° 187658 B.

5. *Sujet* : face nord de la cathédrale, vue du palais. Vue identique à la précédente mais agrémentée d'une quarantaine de personnages et de deux nuées d'oiseaux. A part ces détails, même vue que le dessin de l'évêché. (fig. 9).

Technique : gravure, peut-être d'après le dessin conservé à l'Université (cat. n° 290), attribué lui aussi à un mystérieux Deneumoulin, vivant en 1770 ou 1780. Lithographie de Cremetti.

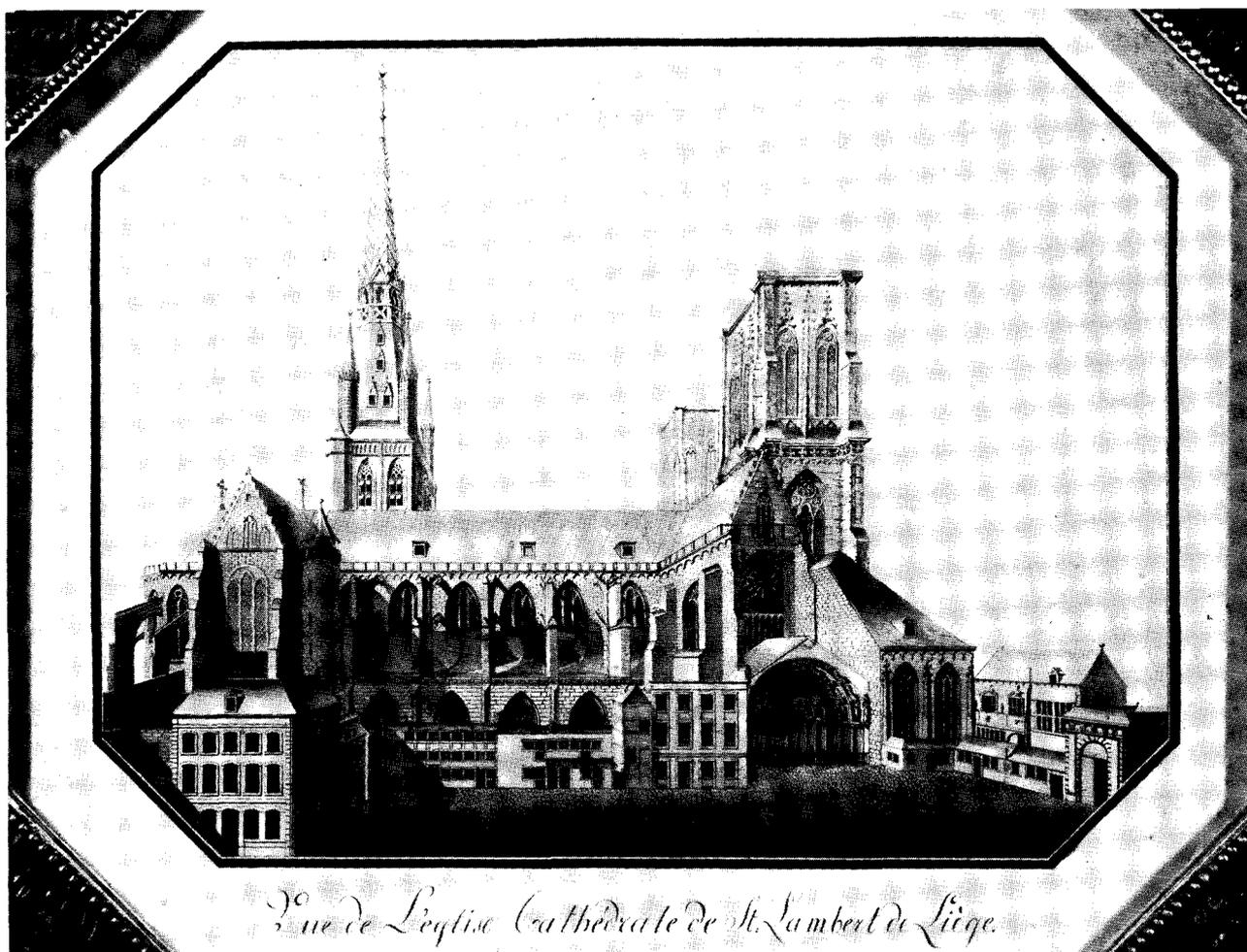


Fig. 8

« *Vue de l'Eglise Cathédrale de Saint-Lambert de Liège* » (catal., n° 4) (A.C.L. n° 187658 B).

Dimensions: 468 × 613 mm.

Date, signature et attribution: Deneumoulin, père, écrit parfois Deneumoullin.

Publication et bibliographie:

- PHILIPPE, p. 256, l'attribue au fils Deneumoulin.
- F. CLERCX, *Liège en gravures*, pp. 44-45.
- Gravée par Alfred ISTA, *Collection Cartes vues des amis des « croix et potales »*, n° 11, éditée chez de Graeve à Gand. Coenen la date de 1786.
- Publiée en lithographie, réalisée par Monzen et imprimée par Cremetti dans A. DELVAUX DE FOURON, *Liège, quelques transformations*, p. 15 (Liège, 1930), en photo ?
- G. RUHL, *La cathédrale Saint-Lambert à Liège*, en frontispice, Liège, 1904; 10,6 × 14,5 cm. Selon Ruhl, page 5 « c'est un beau lavis de Deneumoulin (1780), lithographié en 1850 par Cremetti. Il appartenait jadis au chanoine Henrotte et actuellement à monsieur J.S. Renier de Verviers ». En 1985, le dessin ne se trouvait pas au musée de Verviers.

Exposition: 1881, 2^e section, n° 44 ?

Photographie: I.R.P.A. (A.C.L.) n° 76030 B; Musée de la Vie wallonne: A. Ph. n° 56338; I.R.P.A. (A.C.L.) n° 19007 B.

6. *Sujet*: vue de la face nord, très proche de celle de Deneumoulin, prise de même endroit mais l'église semble plus courte et plus élevée (fig. 10).

Au premier plan, des enfants se battent. Sur la maison de gauche, à l'angle droit, inscription « dessin imp »; en bas, « *Vue de l'église Saint-Lambert* » recouvert d'encre noire.

Technique: plume rehaussée d'aquarelle brune et bleue, sur papier collé sur du carton noir. Les toits sont gris bleu (ardoise ? et non plomb), les murs de l'église, bruns clairs comme du grès houiller (ils étaient en calcaire mosan, sans doute namurois) sauf la grande tour, les trois contreforts de droite, le mur est de la chapelle Saint-Materne, la face nord de cette chapelle (rose crevettes grises cuites), les tours de sable (gris clair rosé). Les vitraux de la grande nef sont bruns, comme les murs, mais résillés; ceux des chapelles, bleus. La maison Des-sain est gris clair, les angles bleu clair, les pierres, crème, les toits, ardoise. L'hôtel de Stockhem est rouge pour la brique et crème pour la pierre.

Dimensions: 402 × 565 mm; le dessin 410 × 565 avec les bords noirs.

Etat de conservation: le dessin est partagé en deux morceaux selon une ligne partant d'en haut à gauche, se diri-

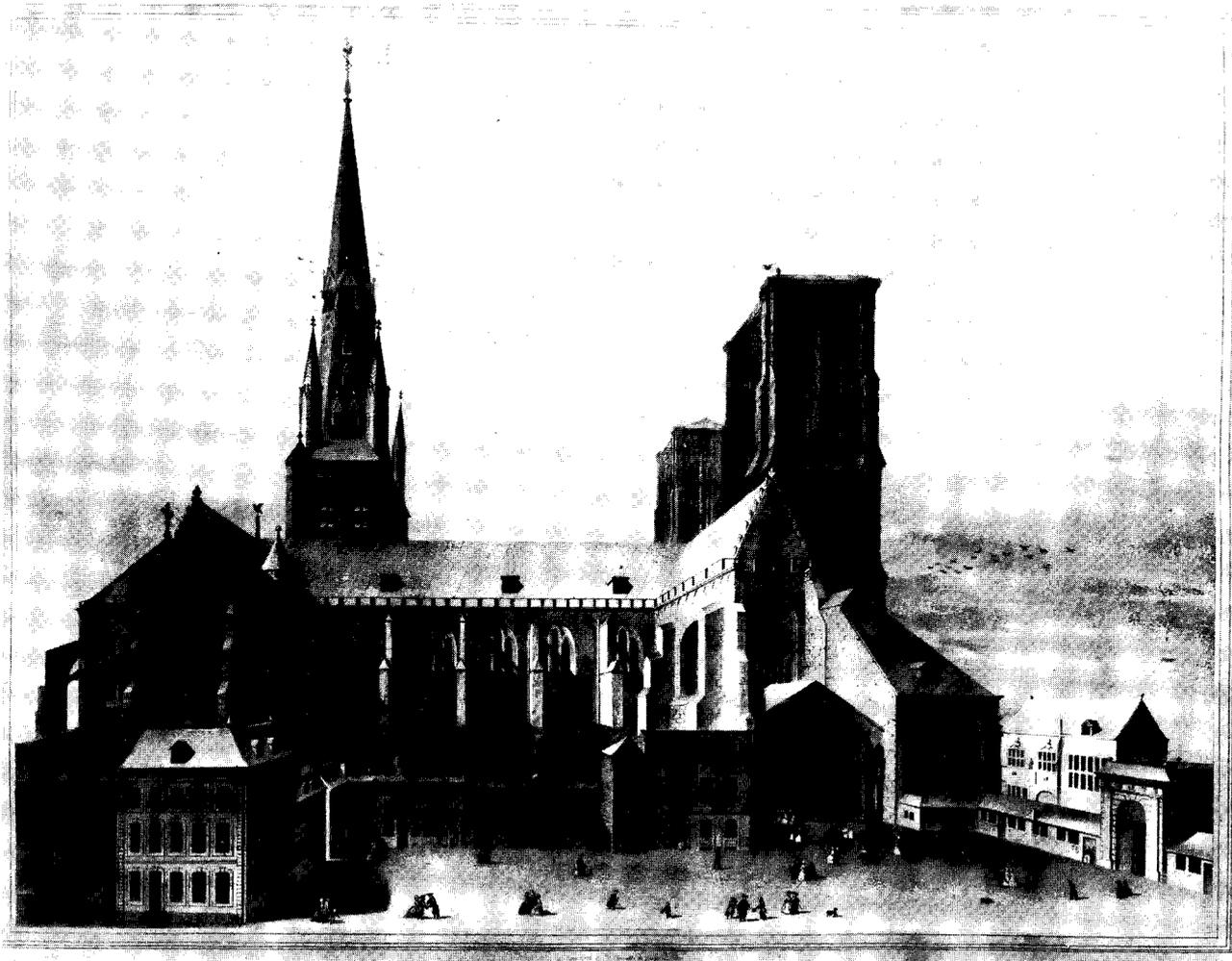


Fig. 9

Face nord de la cathédrale, vue du palais. Lithographie de Cremetti d'après Deneumoulin (catal., n° 5) (A.C.L. n° 19007 B).

geant vers le bas à droite.

Lieu de conservation: Liège, Université, collections artistiques n° 3044 : catalogue Lavoye-Dewez n° 297.

Signature, date et attribution: néant. Semble de la fin du XVIII^e siècle.

Bibliographie: néant.

Expositions: néant.

Photographie: Université P.nc. 1558 (noir et blanc) et Service photo M. Piron.

Remarques:

Si l'on excepte les personnages visibles à l'avant plan, cette image est semblable à celle que l'on attribue à Deneumoulin hormis les fenêtres de la grande nef, à arcs brisés cette fois, et au nombre de six. Vu le style de la maison Dessain, elle ne peut être antérieure à 1760. L'hôtel de Stockhem et son portail sont, cette fois, bien visibles.

Les arcs-boutants de l'abside sont doubles contrairement aux autres vues.

7. *Sujet:* vue de la face nord, prise du palais. En bas «*Eglise de Saint-Lambert, MDCCLXXX*».

Description: vue très proche des suivantes. A gauche, un homme; devant le portail, deux hommes, une femme, un chien assez raide.

Technique: lavis collé sur papier Bristol, moderne. Bords noirs. Papier grisé.

Au revers une étiquette d'écolier, rectangulaire à coins coupés, porte ces mots : «*La Cathédrale Saint-Lambert à Liège en 1770 (sic). Lavis de Deneumoulin provenant de Mr le chanoine Henrotte, archéologue, aumônier de l'Hôpital de Bavière qui l'avait donné à Monsieur J.S. Renier, archéologue à Verviers. Ce tableau est la propriété de Gustave Ruhl-Hauzeur, de Liège, qui l'a reçu de M. Renier en 1907*».

Dimensions: 530 × 611 mm.

Etat de conservation: bon.

Lieu de conservation: Liège, Université, collections artistiques, en 1985, n° 4189 : catalogue n°298. Probablement inclus dans le legs Ruhl.

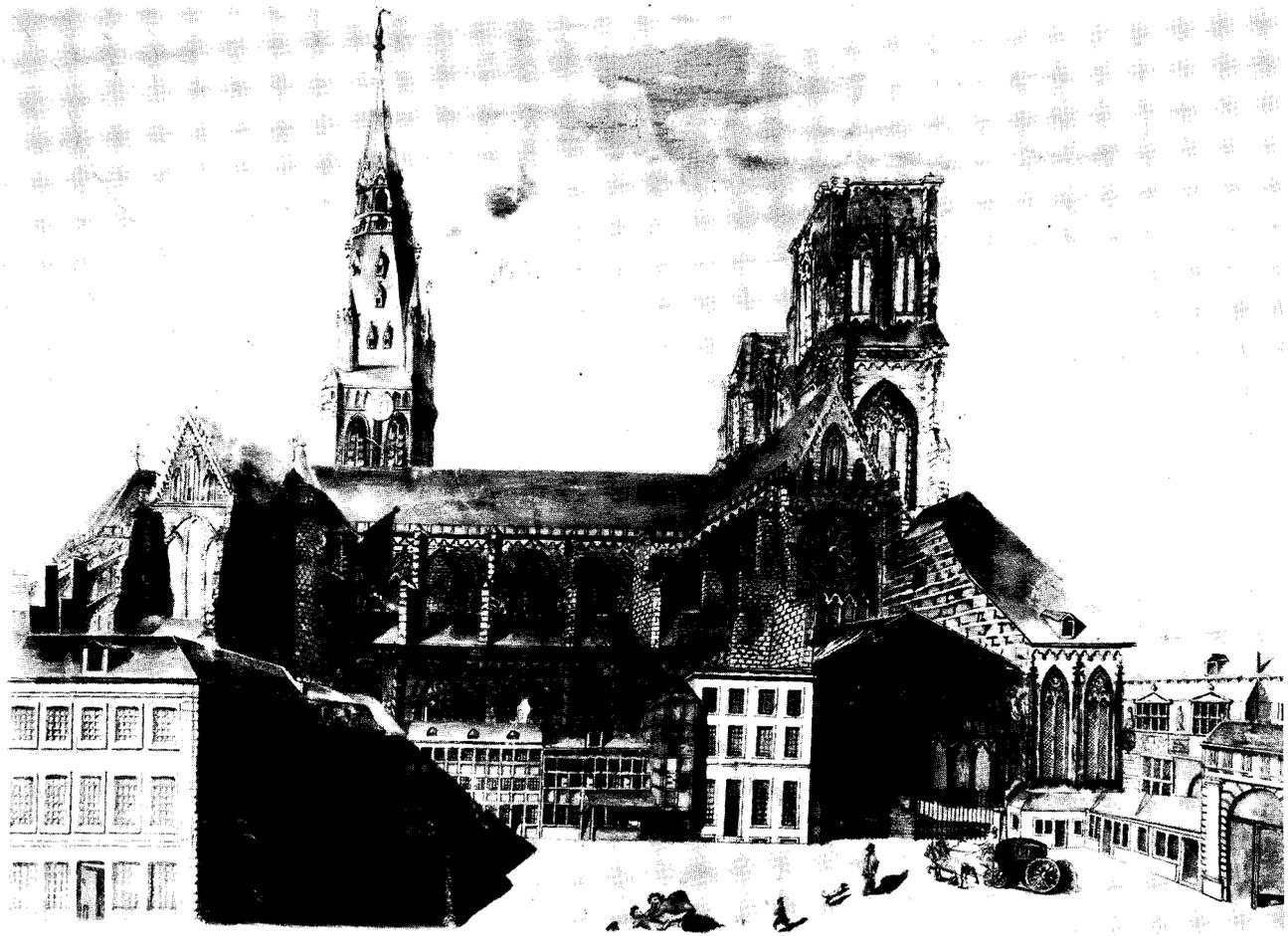


Fig. 10
«*Vue de l'église Saint-Lambert*» (catal, n° 6) (B. ULg, Pnb 1558).

Signature: néant.

Attribution: Deneumoulin, par ailleurs inconnu en 1770 ou 1780.

Reproduction: néant.

Bibliographie: néant.

Expositions: néant.

Photographie: néant.

Remarques:

L'abside a deux fenêtres: celle du croisillon nord du transept oriental est obturée; la tourelle des couvreurs a deux rangs de six fenêtres dont un plus large. La grande nef a six fenêtres à plein cintre sous un haut mur goutterot à arcature trilobée; toit de plomb, à perspective incorrecte et trois lucarnes. La grande tour a deux cadrans d'horloge, un au nord, un à l'ouest. D'habitude, celui du nord fait défaut. Existait-il? D'où était-il visible?

8. *Sujet*: vue de la face nord, en ruines.

Description: prise du 1^{er} étage du palais. On voit de la tour des couvreurs (1^{re} fenêtre de la Bible d'or) jusqu'à l'immeuble de Stockhem.

La face occidentale du croisillon nord du transept occidental est bien visible. Paraît digne de foi, dans l'ensemble.

Technique: Plume et lavis: rehaut d'aquarelle pour les nuages.

Dimensions: 360 × 465 mm (cadre), bord inférieur de 26 mm de haut.

Etat de conservation: bords perdus sauf dans le bas, où bord jaune, ligne noire et titre « *Vue des ruines de Saint-Lambert* ». Collée sur carton gris. Taches de rouille dans le ciel.

Lieu de conservation: Val-Dieu (mai 1966).

Signature et date: « J.N. Chevron fecit » (1790-1867). L'auteur aurait été bien jeune.

Reproduction:

1. J. PHILIPPE, *La cathédrale...*, p. 257. La partie supérieure, trop affaiblie, n'est pas visible.
2. *Catalogue de l'exposition du Val-Dieu*, p. 78.
3. T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, fig. 1694, t. 5, Liège, 1976. Bonne photo (les tours sont plus nettes) mais amputée de la partie gauche. On y affirme que le dessin se trouve au musée de Verviers, ce qui est inexact.

Bibliographie: néant.

Exposition: Val-Dieu 1966, n° 146, fig. p. 78.

Photographie: néant.

9. *Sujet*: « *vue des ruines de l'ancienne cathédrale de Liège, prise du Palais du Prince* ».

Description: même que la précédente.

Technique: gravure.

Signature: « J.N. Chevron del. et sculp. ».

Date: néant.

Reproduction: Photolith. Veuve Simonau-Toovey, Bruxelles, dans X. VAN DEN STEEN, 1880, p. 400.

Exposition: néant.

Bibliographie: néant.

Photographie: néant.

Vues intérieures prises du sanctuaire, vers les tours

10. *Sujet*: Eglise en ruines, vue du chœur oriental vers les tours.

Technique: dessin.

Dimensions: 430 × 640 mm.

Lieu de conservation: en 1888, collection Célestin Marésal (selon Béthune).

Date: 1797 (selon Béthune)

Signature et attribution: J. DREPPE (selon Béthune).

Publication: L. BETHUNE, *Le Vieux-Liège*, pl. XII, Liège, 1888; l'auteur l'a redessiné.

Bibliographie: G. RUHL, *La cathédrale Saint-Lambert à Liège*, p. 6, Liège, 1904, dit: « De beaux spécimens et dessins originaux se trouvent chez M. Célestin Marésal à Liège et au musée Renier à Verviers ».

Exposition: 1881, 2^e section, n° 49: « *Vue des ruines de la cathédrale de Liège, prise du côté du Nord-Est* » par Dreppe. (A l'intérieur). Aquarelle, 1798 M. Marésal.

11. *Sujet*: Eglise en ruines, vue du chœur vers les tours. (fig. 11)

Technique: lavis à la plume sur papier, rehaussé d'aquarelle et gouache.

Dimensions: 468 × 608 mm.

Lieu: bibliothèque de l'Université de Liège n° 1851.

Date et signature: signé en bas à droite: *Deneumoulin* fils architecte.

Publication:

1. J. LEJEUNE, *Les Van Eyck, peintres de Liège et de sa cathédrale*, p. 52, Liège, 1956.
2. *Liège et l'occident*, p. 12, Liège, 1958.
3. J. PHILIPPE, *La cathédrale Saint-Lambert à Liège*, p. 129: le bas du centre; p. 113: tout, en couleurs.

Exposition: Stavelot 1968, n° G11. Van den Steen l'attribue au peintre Louis Denis 1811-1847.

Liège, 1905, *L'art ancien* n° 2312/253 qui dit: 1795 aquarelle par Deneumoulin. B.U.Lg.

Bibliographie:

1. J. PHILIPPE, *Van Eyck...*, p. 123 publie un extrait.
2. J.S. RENIER, *Catalogue de dessins d'artistes liégeois*, Verviers, 1874, p. 146.

Photographie: Université de Liège: Pnb 366; I.R.P.A. (A.C.L.) n° 19110 B.

12. *Sujet*: Eglise en ruines, vue du chœur vers les tours. (fig. 12).

Technique: lavis.

Dimensions: 400 × 570 mm.

Lieu de conservation: Liège, Musée archéologique, vieux fonds du musée.

Date, signature et attribution: attribué à Vincent Tahan. Daté 1802.



Fig. 11
« Vue des Ruines de l'Eglise Cathédrale St-Lambert de Liège » par Deneumoulin (catalog., n° 11) (A.C.L. n° 19110 B).

Publication et bibliographie :

1. J. PHILIPPE, *Les fouilles archéologiques de la place Saint-Lambert*, Liège, 1956, p. 6 et p. 46.
2. J. PHILIPPE, *Propos historiques sur la place Saint-Lambert*, Liège, 1956, p. 24.
3. J. PHILIPPE, *Van Eyck, op. cit.*, p. 109, 9 × 13,4 cm ; p. 123 dit qu'elle est presque identique à celle de Deneumoulin fils.
4. J. PHILIPPE, *La cathédrale, ...*, p. 115.
5. *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*, 1983 p. 9 en nb. gd. ; in 4°.

Exposition : Stavelot, 1968, n° G.3. et figure numérotée erronément G.1., p. 71 au lieu de G.3.

Photographie : I.R.P.A. (A.C.L.) n° 19.006 B.

13. **Sujet :** « Vue des ruines de la cathédrale de Liège » (fig. 13). Vue prise du sanctuaire vers les tours occidentales. Deux gamins surveillent deux chèvres blanches ; cinq hommes contemplent les ruines dont deux accompagnés d'un chien blanc moucheté de noir. Sur un bloc de pierre, dans le bas, on lit M.A.R.

Technique : gouache brun clair ; ciel bleu clair à nuages rosés ; façade du palais gris vert.

Dimensions : papier 457 × 396 mm, dessin 433 × 396 mm.

Etat de conservation : trois plis verticaux ; quelques écaillages.

Lieu de conservation : Liège, Université, service des collections artistiques n° 3129 ; catal. n° 302.

Date et signature : en bas, à droite : « dessiné par J.G. Tahan 1802 ».

Publication : néant.

Bibliographie : C.A.P.L., mars 1912, p. 36, signale l'entrée du dessin dans les collections de l'Université, et le décrit, sans spécifier la provenance.

Exposition : néant.

Photographie : bibliothèque de l'Université : Pnb 366. Vue semblable aux autres : peu réaliste car, à droite de la tour nord, des pierres se situent dans le vide. Les départs des voûtes accrochées aux tours (face est, vers le spectateur) font penser à des éventails. La couleur brune ne rend pas le coloris du calcaire de Meuse, qui est gris clair.

14. **Sujet :** « Vue des débris de la cathédrale de Liège » 3 personnes à gauche de la tour sud ; dessinateur ; à sa droite 2 hommes assis ; pas de sculpteur ; 2 hommes devant la tour nord.

Technique : dessin : encre, sépia, lavis.

Dimensions : 620 × 440 cm.



Fig. 12

Eglise en ruines, vue du chœur vers les tours par V. Tahan, 1802 (catal., n°12) (A.C.L. n° 19006 B).

Etat de conservation: bon.

Lieu de conservation: Musée d'art religieux et d'art mosan, depuis 1975 environ. H.C.

Acquis à une collection privée du Val-Saint-Lambert.

Date: 1806.

Signature: Deneumoulin fils, architecte, 1806.

Publication: voir expositions, plus bas.

Expositions: « Œuvres maîtresses d'art religieux et d'art mosan », Liège, 1980. Catalogue, n° G.5., p. 106-108 (photo noir et blanc)

Photographie: néant.

15. *Sujet:* Eglise en ruines, vue du chœur oriental, vers les tours.

Description: vue semblable aux autres sauf que la tour nord a déjà disparu, donc elle serait plus récente, tandis que près de la moitié du fenestrage du vieux chœur est encore en place ! dans un état défiant les lois de la stabilité. Le jeune auteur a probablement copié et modifié un dessin antérieur, en y ajoutant le fenestrage et omettant la tour nord.

Technique: dessin.

Dimensions: 196 × 151 mm.

Etat de conservation: bon.

Lieu de conservation: Liège, musée archéologique, n° I/5/109. Acquis en 1905.

Signature: Chevron.

Publication: J. PHILIPPE, *La cathédrale...*, p. 116.

Bibliographie: néant.

Exposition: néant.

Photographie: néant.

Vues du bras nord du transept occidental, vers le palais

16. *Sujet:* « Vue des ruines de l'ancienne cathédrale de Liège prises sous la grande arcade en regardant le palais ». Prise dans l'axe du transept ouest vers le nord ; dans le fond, façade du palais.

Technique: dessin à la plume et au lavis.

Dimensions: 150 × 195 mm.

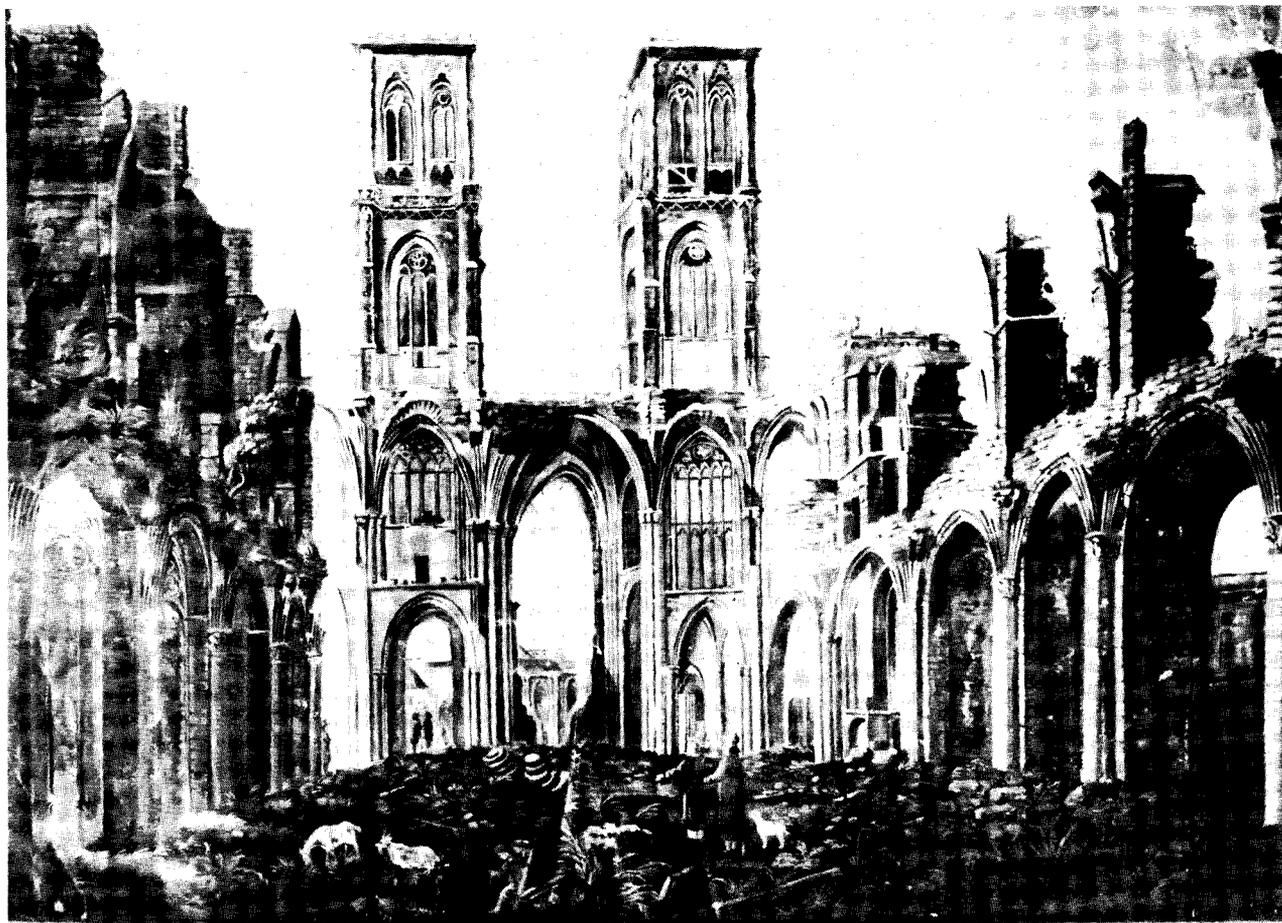
Lieu de conservation: Liège, Musée archéologique : I/5/110.

Signature ou attribution: Jean-Noel Chevron (1790-1867), architecte, aquarelliste et graveur.

Publication:

1. J. PHILIPPE, *La cathédrale...*, p. 130 en noir et blanc.

2. J. PHILIPPE, dans *La vie liégeoise*, juillet 1963, p. 19, en noir et blanc sous un aplat orange.



Vue des Ruines de la Cathédrale de Liège

Fig. 13
« Vue des Ruines de la Cathédrale de Liège » par J.G. Tahan, 1802 (catalog., n° 13) (B.U.Lg, Pnb n° 366).

Bibliographie:

1. J. PHILIPPE, *Van Eyck...*, p. 110 et p. 128, n° 3.
2. *B.I.A.L.* 36 (1906) p. XII. Don Mottard-van Marck, 1905.

Exposition: Stavelot 1968: n° G.4.

Photographie: Liège, musée archéologique.

17. **Sujet:** ruines du bras nord du transept occidental vers le palais. « *Vue des ruines de la grande arcade de l'ancienne cathédrale de Liège prise en regardant le palais du Prince* ». Copie du dessin précédent.

Technique: gravure à l'eau forte.

Dimensions: 116 × 160 mm; foulure: 185 × 164 mm.

C.A. Université Liège, n° 23.866, etc.

Lieu de conservation: Bruxelles, B.R. Louis HISSETTE,

Vues et plans de ville, Brux. 1917, p. 208, n° 135;

Date et auteur: signée J.N. Chevron del. et sculp.

Publication:

1. T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 3, p. 479, Liège, 1926 qui la date de 1796.
2. X. VAN DEN STEEN, *La cathédrale Saint-Lambert*, p. 400, Liège, 1880.

18. **Sujet:** « *Vue vers le palais, à travers le croisillon nord du transept occidental* ». Copie du dessin de Chevron? (fig. 14)

Technique: dessin et lavis, plume.

Dimensions: 365 × 477 mm.

Lieu de conservation: Liège, Université, collections artistiques n° 3034.

Date et signature: en bas à droite G. Sardon ou F. Fanton?

Publication: HELIOT in *Bulletin C.R.M.S.*, t. 1 (1970) 30 qui l'attribue au fils Deneumoulin, malgré la signature.

Bibliographie:

1. M. LAVOYE (et DEWEZ), *Contribution à l'iconographie de la province de Liège, Catalogue des dessins du XVII^e au XX^e siècle*, Liège, 1970, n° 301.

2. J.S. RENIER, *op. cit.*, p. 151 l'attribue à H.J. Ferdinand Fanton, 1791-1862 bien jeune cependant pour l'avoir exécuté sur place.

Exposition: Liège, 1905, n° 2312/256 qui le date 1795. Cependant on voit l'horloge et le carillon posés en 1795-1796 (GOBERT, 4 [1926] 434). Contrairement à ce



Fig. 14
« Vue vers le palais de F. Fanton (catal., n° 18) (B.U.Lg, Pnc 140C).

qu'on écrit, le carillon porte les armes de l'abbé de Saint-Jacques, Nicolas Jacquet.

Photographie: B.U.Lg.: Pnc - 140 C.

En allant de gauche à droite, on voit successivement le pilier nord-est de la tour sud, puis le flanc sud de la tour nord : la baie inférieure est obturée afin de pouvoir y adosser les stalles du «vieux-chœur» vendues ou détruites avec les restes du mobilier. Vient ensuite le croisillon nord du transept : on voit nettement qu'il comportait deux travées. La face orientale le mieux dessinée par Joseph Dreppe (dessins souvent reproduits, du musée de Verviers) est reliée par une baie à la chapelle Saint-André, la première du bas-côté nord, surmontée du triforium, dont la conception rappelle singulièrement celui de Tongres, lui-même placé sous une galerie ou passage, très visible, construit entre les fenestragés et les formets des voûtes à simple croisée d'ogives. Tous les arcs sont en tiers-point. Le mur nord percé par le vitrail offert en 1279 par Gérard de Bierset a disparu ce qui permet de voir la façade du palais avec l'horloge et le carillon placés en l'an V. Le doubleau qui partage la voûte en

deux parties est contrebuté par le gros contrefort à double ressaut qui se découpe sur le ciel et dont le bas est décoré d'une fausse fenêtre à triplet ou plutôt d'une demie fausse fenêtre posée sur deux arcs surbaissés.

L'autre moitié était ouverte jusqu'au moment où l'on a édifié la chapelle Saint-André (n° 21 gauche du plan Carront ; 17 du plan Jarbinet). La présence du contrefort a empêché de percer une fenêtre complète. Cette vue et d'autres, montrent le dispositif des fenêtres du bas-côté nord, des triplets à arcs proches du plein cintre, telles qu'on les voyait avant leur démolition, au XIV^e siècle, quand on a abattu le mur nord pour édifier les six chapelles entre les contreforts. Des deux côtés de l'entrée de la chapelle Saint-André, demi-colonnes et arcs doubleaux qui supportaient la voûte du bas-côté.

Toutes ces formes, modénature, proportions (1/5 pour la fenêtre, 1/5 pour le triforium et 3/5 pour l'arcade), les chapiteaux à crochets trahissent la conception du style gothique primitif en usage jusqu'au milieu du XIII^e siècle. Vu l'absence de vues montrant la grande

nef, ces dessins sont d'une importance capitale pour restituer les traits. Nous avons vu que les vues de la face nord avec les fenêtres plein cintre à triplets concordent avec celles-ci⁵².

On remarquera que toute trace de la crypte du vieux chœur a disparu. Elle avait abrité un autel Saint-Lambert sur lequel un acte fut passé le 7 mai 1229⁵³. Elle aura été démolie quelques décennies plus tard. En effet, vers 1300, on rédigea un règlement prévoyant les revenus et obligations des employés et des ouvriers de la cathédrale : le « cryptaire » auquel on consacre une page, n'y a aucune charge⁵⁴. L'évêque Jean d'Enghien (1274-1281) offrit un vitrail pour la grande fenêtre : Jean d'Outremeuse l'y a vu un siècle plus tard. Serait-ce la date approximative de la fin des travaux de reconstruction de cette partie de l'église dont les chapiteaux dénotent un style plus tardif que les autres ?⁵⁵

La fenêtre fut en partie réparée lorsqu'en 1577 on posa de nouveaux vitraux que quatre chanoines venaient d'offrir mais le jour de Pâques 1606, elle s'écroula presque entièrement par la force du vent⁵⁶, tout au moins la partie ronde. Le maçon J. Lecocq la rétablit selon son nouveau plan⁵⁷.

Selon Gobert⁵⁸, on découvrit en décembre 1794, sous

le vieux chœur, un local inconnu qui contenait les archives du chapitre. Il ne cite pas sa source ; c'est son habitude quand il puise chez Van den Steen dont il se méfie comme de la peste⁵⁹. Mais alors pourquoi l'utiliser ? Van den Steen dit qu'en brumaire, an III (novembre 1795 [sic]) des enfants découvrirent les archives en jouant dans les ruines de la cathédrale⁶⁰.

Je ferai remarquer que 1°) brumaire de l'an III n'est pas novembre 1795 mais novembre-décembre 1794 ; 2°) à cette époque la cathédrale n'était pas en ruines mais affectée au culte ; 3°) les archives avaient quitté Liège pour Hambourg depuis juillet 1794⁶¹. Dès lors... cette preuve de l'existence de la crypte en 1794 s'évanouit. De plus ce dépôt d'archives ne se trouvait pas dans la crypte comme le dit Gobert : Van den Steen l'imagine sous la tour ! Cette charmante historiette des enfants qui trouvent en jouant la cachette des archives — cela rappelle Qumrân — ne vaut pas celle des trois chevaux que l'on promenait dans le chœur pendant les obsèques des princes-évêques⁶².

En réalité les archives étaient conservées au rez-de-chaussée, dans un local humide, couvert de vignes en 1668, dont les clés étaient confiées au doyen, au chantre, à l'écolâtre et au senior⁶³.

(52) Voir dans le *Bull. Com. R. des Monuments et des sites*, nouvelle série, t. 1 (1970) 1, l'article de P. HELIOT, *Coursières et passages muraux dans les églises gothiques de la Belgique impériale*, p. 14-44 et F. ROLAND, *La basilique Notre Dame à Walcourt*, p. 63-106.

(53) J.G. SCHOONBROODT, *Inventaire analytique... des chartes... du Val-Saint-Lambert*, t. 1, p. 33, Liège, 1875.

(54) *Liber officiorum...* dans *B.C.R.H.*, 5^e série, tome 6 (1896) 468. En 1622, on nomma encore un « cryptarius » *A.H.E.B.*, t. 9, p. 326.

(55) J. D'OUTREMEUSE, *Le myreur des histoires*, édition Ad. Borgnet, t. 5, p. 420, Bruxelles, 1867.

(56) ABRÛ, *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège*, p. 355, Liège, 1720.

(57) *A.H.E.B.*, t. 8, p. 353.

(58) t. 3 (1926) p. 479.

(59) GOBERT, t. 3 (1926) p. 462 et 476 où il rectifie des erreurs de Van den Steen.

(60) *Essai...*, p. 28.

(61) S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, introduction au *C.E.S.L.*, t. 1, p. XXXIX.

(62) X. VAN DEN STEEN, *La cathédrale...*, 1880, p. 414.

(63) cfr note 10, p. XXVI-XXXI, notes d'archives ; dans leur texte, p. XXVII, ces auteurs cependant reprennent les dires de Van den Steen, sans le citer, et par conséquent, se contredisent. VAN DEN STEEN, *Essai*, p. 30, croit qu'elles étaient confiées à des gens de l'évêque : le chancelier et l'officinal (sic), le maieur et deux échevins et à un seul homme de la cathédrale, le prévôt. Non seulement, tout cela est faux, nous venons de le voir mais c'est absurde : le chapitre aurait confié la garde aux gens de l'évêque avec lequel il était souvent en désaccord, et à aucun chanoine, le prévôt ne faisant pas partie du chapitre.

II. COMPTES RENDUS DE FOUILLES

Le sondage 20

Catherine TILKIN-PETERS

1. Situation générale (fig. 18)

Situé à l'extérieur de la cathédrale, à l'aplomb de la « tour de sable » nord, le sondage 20 permet d'étudier une partie de la chronologie des constructions jouxtant l'édifice. Cette étude sera complétée par celle des sondages 3 et 17 (voir ci-dessous).

2. Planimétrie (fig. 15)

Ce sondage est limité par les coupes 64 et 51b à l'ouest et au nord-ouest, par le mur 43 au nord, le mur 44 à l'est et un caniveau longeant le radier gothique au sud. L'espace où fut atteint le niveau d'argile gallo-romain y est fort restreint.

Les vestiges les plus anciens, entamant légèrement le niveau gallo-romain, sont constitués d'une série de blocs de grès maçonnés sans soin, ultimes témoins du prolongement du ressaut de fondation du M.117 vers le sud (cf. S.3).

Ce mur, daté du Haut Moyen Age (voir ci-dessous) fut successivement détruit par le M.43, antérieur au radier gothique, par la fondation de la tour nord (M.45) et par un caniveau la bordant à l'ouest.

La première fonction du M.43 est mal définie mais il est certain que, de même orientation que l'édifice religieux et vraisemblablement construit en relation avec lui à une époque antérieure au gothique, il fut conservé pendant très longtemps et réutilisé au moins une fois dans la cave du bâtiment des Temps Modernes accolé à la cathédrale. Ceci est attesté par la présence du ressaut appliqué contre son parement sud et lié à un mur perpendiculaire (M.44). Un deuxième angle de cette cave a été dégagé à l'opposé, M.118.

Les murs 44 et 118 reposaient en partie sur le radier de la tour de sable (M.45) et sur deux caniveaux le bordant au nord et à l'ouest et faisant partie du même réseau de canalisations.

3. Les appareils et l'altimétrie

Le niveau gallo-romain, légèrement entamé par la construction de M.117, se situe à environ $-5,00$ m.

Les restes du M.117 subsistant ici entre $-4,60$ et $-5,10$ m ne sont en fait que ceux de son ressaut de fondation, fait de blocs de grès de dimensions variables vaguement alignés. L'appareil de ce mur est bien visible dans le sondage 3 où une partie de son élévation est conservée (voir ci-dessous fig. 20).

L'arasement plus profond du M.117 dans le sondage 20 est sans doute lié à la fonction de M.43. Alors que dans le sondage 3, le M.117 existe encore en élévation à $3,60$ m, niveau inférieur possible pour un sol lié à M.43, de ce côté un premier sol apparaît au sud à $-4,35$ m sous la forme d'un empierrement de petits blocs de grès mêlés à de la chaux très tassée.

L'empierrement fut recoupé par un caniveau longeant le radier gothique. Le sommet de ce radier, fait d'énormes blocs de calcaire, se situe environ à $-4,35$ m. C'est à partir de ce niveau qu'ont été édifiés les murs de la tour, qui furent ensuite intégralement détruits.

Quand au caniveau, il se compose de grandes pierres plates bien ajustées pour le fond, de petites pierres plates superposées formant les deux parois et de nouvelles dalles posées pour la couverture.

Un nouveau sol apparaît à environ $-4,20$ m, enfin, bien après l'époque gothique, le niveau d'occupation fut surélevé à $-3,80$ m. A ce sol correspond la construction du M.44 et d'une banquette appuyée contre le parement sud du M.43. La fonction de cette dernière est peu compréhensible puisque la couche d'enduit blanc formant le sol en tapisse le sommet. Ce même enduit, noirci par endroits, recouvre le parement sud du mur 43, au-dessus du ressaut et le parement ouest du M.44.

Il subsiste très peu de choses du mur 44, fortement arasé au niveau du radier gothique sur lequel il s'appuie après être passé par-dessus le caniveau.

De cette époque date aussi certainement l'angle formé par le M.118, construit lui aussi sur un caniveau et sur le radier gothique et arasé à $-3,84$ m.

L'angle formé par les murs 44 et 118 est entièrement détruit, à moins que chacun de ces deux murs ne soit venu se greffer contre la paroi extérieure de la tour de sable.

La couche de destruction du bâtiment montre que les matériaux qui le composaient étaient la pierre de sable peut-être pour la voûte de la cave, la brique et l'ardoise pour l'élévation de la maison la surmontant.

4. Stratigraphie et chronologie

La stratigraphie révélée par la coupe 64 présente des niveaux fort différents au nord et au sud du mur 43 (fig. 16).

Les éléments mobiliers découverts sont malheureusement trop peu nombreux dans ce sondage étroit où la

surface de fouille est encore réduite par les murs rencontrés.

La chronologie établie est donc essentiellement relative sauf pour certaines couches d'occupation particulièrement riches.

Les couches supérieures correspondent à l'aménagement de la place et à l'arasement du mur 43 (coupes 64 et 51b, n° 1 et 2).

Les niveaux suivants appartiennent à une seule époque (coupe 64, n° 8 et 9, coupe 51b, n° 3 et 4). Ils consistent en une succession de dépôts constitués de matériaux divers mêlés à de la terre grise et à de l'argile claire : briques, pierres de sable et ardoises effondrées. Il s'agit de la phase de destruction du bâtiment, sans doute contemporaine de la destruction de la cathédrale. A ces déchets se mêlent des tessons de faïence et quelques fragments de vitraux peints.

Sous ces couches de destruction et correspondant au départ du ressaut accolé à M.43 se marque un sol tassé et enduit comme les parois de la pièce (coupe 64, n° 10). Aucun matériel significatif n'a été découvert dans cette couche qu'on peut situer en gros dans les Temps Modernes.

Sous le sol, se dessine la tranchée de fondation du ressaut (coupe 64, n° 13). Elle contient une bonne quantité de sable et de pierres de sable ainsi que les déchets des couches entamées lors de son creusement.

Les numéros 11 de la coupe 64 et 5 de la coupe 51b désignent le niveau de destruction d'un précédent état du bâtiment limité par M.43. Les matériaux le composant sont à nouveau la pierre de sable, la brique et l'ardoise. Au sommet de cette couche se trouvait un petit foyer.

Le sol juste sous-jacent (coupe 64, n° 12, coupe 51b, n° 6) correspond à l'occupation de cette maison. Dans cette couche de terre noire, grasse, organique, et dans les éboulis la surmontant ont été découverts de nombreux petits objets usuels (dés à jouer, épingles, menus objets de bronze et d'os, décrits ci-dessous p. 201-202), quelques monnaies de la fin du XIV^e et du début du XV^e siècle et très peu de tessons de céramique, apparemment de la même époque (grès à surface brune métallescente et roulette triangulaire, pâte de type « Siegburg »).

Le niveau empierré et tassé et la couche de déblais sous-jacente (coupe 64, n° 15 et coupe 51b, n° 7) correspondent à l'arasement du M.117 et la construction du M.43. Ils ont livré quelques tessons à pâte de type « Andenne » beige clair ou rouge, sans glaçure et aux profils indéterminables et d'autres tessons plus épais à pâte beige et surface lissée noire, caractéristique du Haut Moyen Age.

Ce niveau correspond vraisemblablement à la couche 1E de S3 (coupe 19, n° 6, voir ci-dessous fig. 21), bien que l'altitude soit différente (1,15 m). Il semble donc que

le bâtiment situé au sud de M.43 ait toujours possédé une cave ou une pièce semi-enterrée.

L'empierrement a été recoupé par la construction de la canalisation longeant le radier. La fouille de ces caniveaux n'a fourni qu'un maigre matériel qu'on peut qualifier de médiéval sans plus de précision. La chronologie relative les situe entre la construction du radier gothique (peut-être sont-ils contemporains de celle-ci) et la couche d'occupation de la fin du XIV^e-XV^e siècle.

5. Interprétation générale

La fouille du S.20 a donc révélé l'existence d'un petit bâtiment extérieur à la cathédrale, accolé à la tour de sable ou utilisant partiellement celle-ci comme paroi durant les Temps Modernes et dont nous avons découvert la cave.

Le mur 43, appartenant à une construction plus ancienne que la tour, sans doute notgérienne, fut utilisé pendant très longtemps et réaménagé notamment lors de la construction de son ressaut vers le sud. Il formait avec les murs 44 et 118 une pièce d'environ 3,70 m sur 2,25 m.

Les matériaux composant cette maison étaient la pierre calcaire, la pierre de sable, la brique et l'ardoise.

Un bâtiment de composition semblable avait déjà existé à la fin du Moyen Age. Sa construction avait entraîné l'arasement presque total d'un mur du Haut Moyen Age, M.117, lui-même implanté partiellement dans le dépôt romain.

D'autres bâtiments annexes à la cathédrale ont été révélés par la fouille des sondages 3 et 17 (voir ci-dessous).

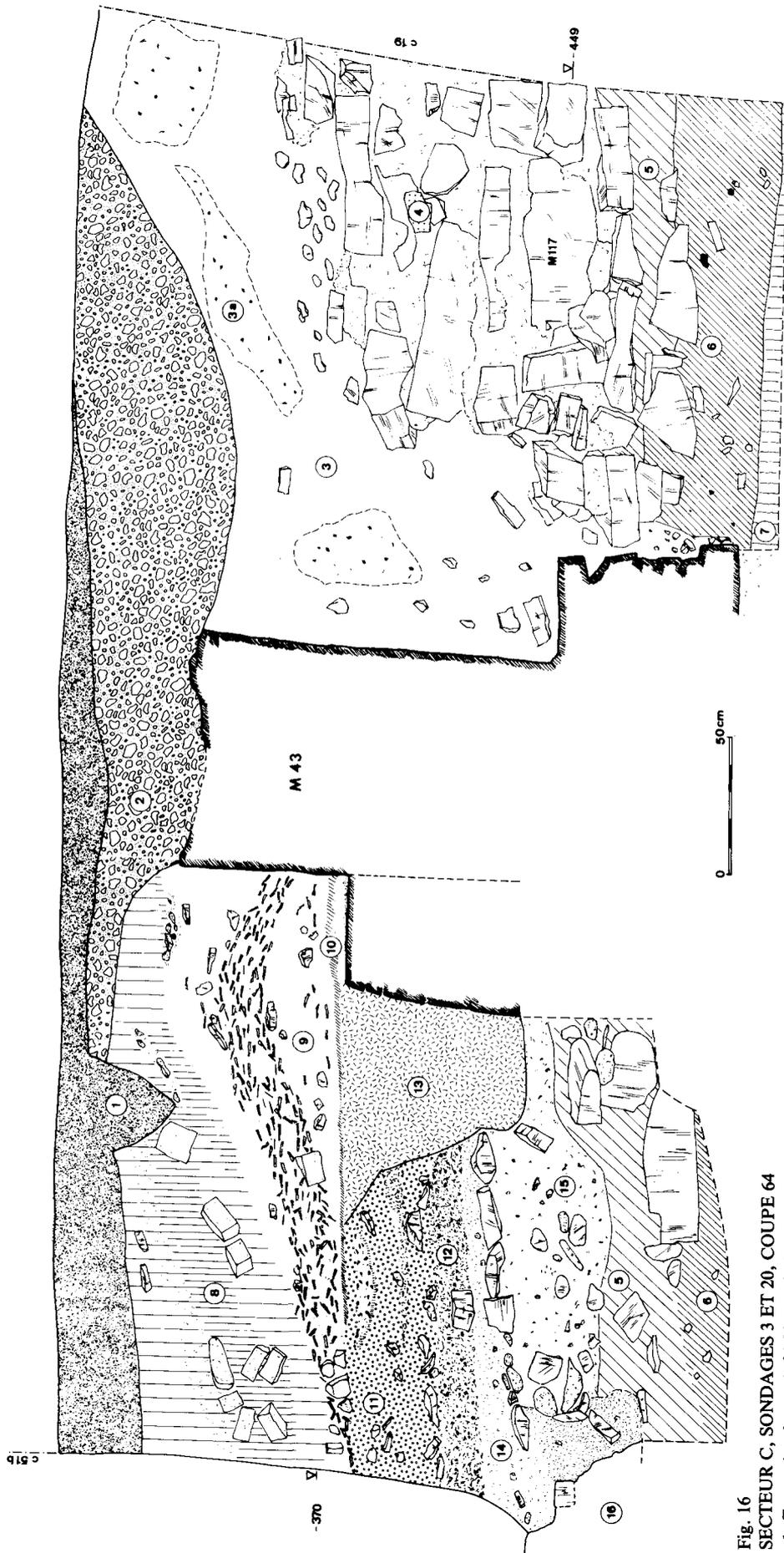


Fig. 16

SECTEUR C, SONDAGES 3 ET 20, COUPE 64

1. Terre noire, dure mais friable, tassée dans sa partie inférieure et mêlée de pierrailles et de mortier.
2. Couche meuble constituée de mortier, terre, pierres et grès brûlés.
3. Couche hétérogène composée de zones tassées, argileuses et de zones plus meubles contenant des pierres et du mortier: tranchée de fondation de M. 43 et démolition de M. 117.
- 3a. Poches argileuses contenant des fragments de tuiles.
4. Fragment d'enduit mural blanc, très fragile.
5. Argile brune mêlée de fragments de tuiles, de nodules de mortier blanc, de charbons de bois et de nombreux ossements. Dans sa partie sud, cette couche contient de gros blocs de pierre calcaire.
6. Argile très foncée contenant un abondant matériel archéologique (tessons de céramique), de nombreux charbons de bois et des fragments de tuiles.
7. Argile brun clair contenant quelques fragments de tuiles.
8. Couche très hétérogène, plus ou moins stratifiée en divers zones contenant un agglomérat de terre grise, d'argile claire, de fragments de briques, de plâtras, de mortier et de pierres de sable.
9. Terre brun clair fort friable mêlée de mortier, de briques et d'ardoises. Une forte concentration d'ardoises occupe le centre de la couche.
10. Niveau de terre brun clair tassé.
11. Terre grise mêlée d'ardoises, de mortier, de chaux, de blocs de sable, de pierrailles et de fragments de briques en plus forte concentration dans la partie inférieure de la couche. Un fin horizon de terre noire et grasse la traverse horizontalement. Vers le sommet de la couche apparaît une cuvette de terre brûlée remplie de charbon d'os et de bois.
12. Couche de terre noire et grasse dans laquelle furent récoltés de nombreux petits objets de bronze.
13. Tranchée de fondation de M. 44 comblée d'un mélange de pierres de sable, d'ardoises, de pierrailles, d'os et de terre noire.
14. Terre brun clair reposant en partie sur un empierrement.
15. Terre jaunâtre mêlée de pierres calcaires et de fragments d'enduits.
16. Caniveau.

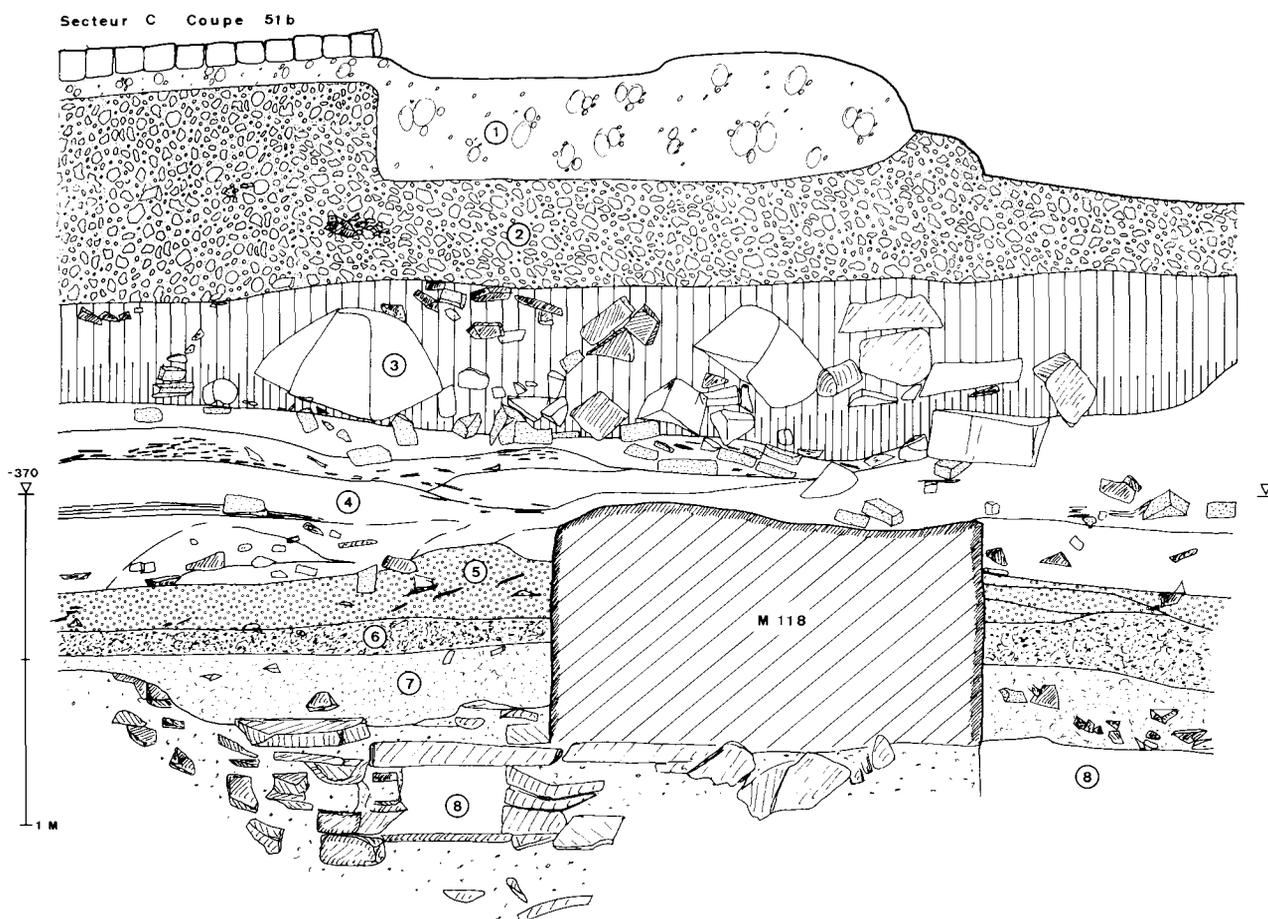


Fig. 17
SECTEUR C, SONDAGE 20, COUPE 51B

1. Béton moderne.
2. Remblai moderne contenant du grès, des graviers, des briques, des pierres de sable.
3. Couche hétérogène contenant un agglomérat de chaux, de pierres de sable, de briques, de pierres calcaire et de terre grise (cf. coupe 64, n° 8).
4. Argile brun clair mêlée de briques, de pierres calcaires et traversée d'un lit d'ardoises, de lentilles de pierres de sable et de nodules de chaux. Des traces de fin crépi blanchâtre sont visibles à certains endroits de la coupe (cf. coupe 64, n° 9).
5. Terre grise composée d'un mélange de mortier, de chaux, d'ardoises et de pierres de sable (cf. coupe 64, n° 11).
6. Terre noire, fine et reposant sur une mince strate de sable jaune. Plusieurs objets en métal, dont des monnaies, furent récoltés dans cette couche (cf. coupe 64, n° 12).
7. Argile brune, claire, contenant des blocs de grès et de la chaux.
8. Caniveau.

Les sondages 3 et 17

M. OTTE et J.-M. DEGBOMONT

1. Situation générale (fig. 18)

Situé à l'extérieur de la cathédrale et contigu à la tour nord, le sondage 3 permettait, avec son prolongement (= S17), de connaître la chronologie des bâtiments en relation avec l'église dans ses abords immédiats.

Le sondage 20 concernait l'emplacement d'un bâtiment des Temps Modernes, installé sur le radier gothique (cf. C. TILKIN-PETERS ci-dessus). Le sondage 3, limité par le M.43, témoignait de l'utilisation de ce mur jusqu'à une époque récente, le comblement du S3 appartenant lui au Haut Moyen Age.

Au nord de ce sondage, en S17, les fondations d'un bâtiment moderne furent à nouveau recoupées.

2. Planimétrie

Dans les niveaux gallo-romains, une surface dallée faite de carreaux de terre cuite jointifs, disposés à même le sol, fut découverte (fig. 19). Ils semblent provenir de pilettes d'hypocauste. Deux d'entre eux portaient une croix marquée au doigt. Quelques éléments céramiques s'y trouvaient superposés. Aucune autre structure associée à cette phase n'a été mise au jour dans cette zone.

Chronologiquement, le M.117, avec son prolongement en S.20, constitue la structure suivante. Il fut installé dans les limons superposés aux couches gallo-romaines. Associé à des couches de construction du Haut Moyen Age, il était recoupé par M.43, lui-même antérieur au radier gothique (fig. 20).

Le M.43 correspond à la phase suivante, installé contre les ressauts de fondation de la tour de sable nord. Quelle que soit la destination du bâtiment qu'il délimitait, celui-ci fut respecté en élévation : les contenus de S20 et de S3 diffèrent totalement à la même altitude. De plus, le parement gothique (M.45) s'est appuyé sur celui de M.43 (cf. premier évidement).

Le M.71, jointif à la tour de sable gothique, délimite, dans une réfection ultérieure, la chapelle Saint-Materne qui lui fut greffée.

Ensuite, l'extrémité du M.50, fermant l'église vers le Vieux Marché, limita le sondage à l'extrémité nord, tandis que l'angle de fondation (M.74 et M.75) appartenait à des caves d'une maison moderne donnant sur cette place.

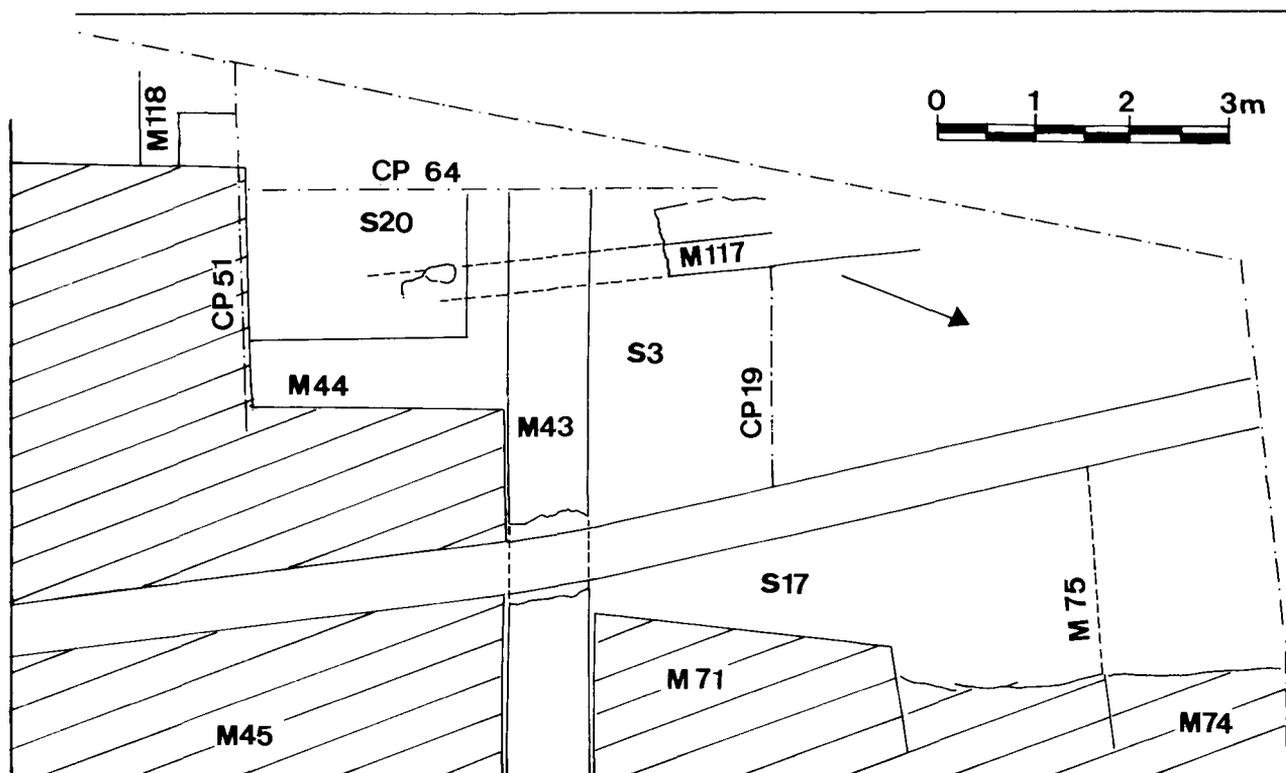


Fig. 18
Plan général des sondages 20, 3 et 17 avec l'indication des coupes principales et des murs évoqués dans le texte.

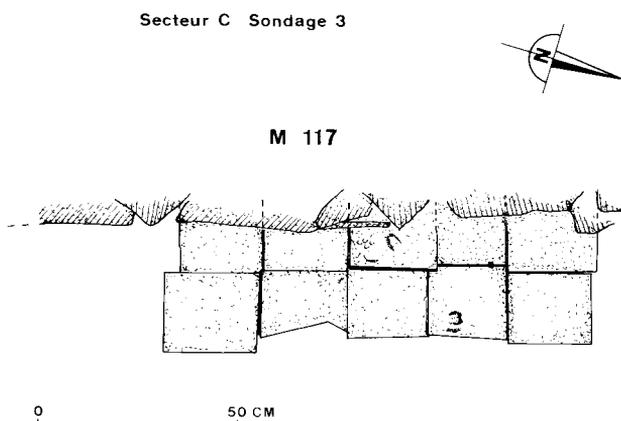


Fig. 19
Sondage 3, couche romaine (6). Plaques de terre cuite (pilettes d'hypocauste) jointives disposées sur l'argile du fond et recouvertes de quelques éléments céramiques.

3. Les appareils et l'altimétrie

La couche gallo-romaine principale fut découverte, comme à l'habitude dans cette zone, vers $-5,00$ m.

Les dépôts colluviés surhaussèrent ensuite la place jusque vers $-4,30$ m. Le M.117 y fut installé avec un court

ressaut de fondation fait d'un petit appareil en blocs de grès rejointoyés.

Les alentours furent alors nivelés jusqu'à la cote $-4,00$ m environ, correspondant au sol intérieur. Des traces de crépis clair étaient encore nettement visibles sur la face orientale du M.117 à partir de $-4,20$ m. L'élévation maximum conservée était d'environ 50 cm dans la partie visible du mur tandis que le parement dans son ensemble pouvait être examiné sur plus d'un mètre de hauteur (fig. 20). La base du ressaut de fondation est à $-4,80$ m, le sommet à $-4,50$ m et la surface d'arasement, correspondant à la phase ultérieure, vers $-3,60$ m.

Cette surface d'arasement, avec les sols et les déblais qui y sont liés, dépend du M.43. Fait de blocs gréseux larges et plats, il disposait d'un ressaut de fondation saillant ($-4,80$ m) et était lui-même conservé jusqu'à l'altitude de $-3,25$ m.

Le mur 71, limitant le sondage à l'est, était formé de nombreux blocs de réemploi: colonnettes engagées et claveaux évoquant la destruction de l'édifice notgérien.

Les murs 74 et 75 sont greffés sur l'extrémité de l'église et sont formés de matériaux très hétérogènes: dalles de grès ou de calcaire, briques et pierres de sable. Les blocs en pierre de sable encore alignés sur le sol provenaient



Fig. 20
Elevation du mur 117 (Haut Moyen Age) recoupé par la tranchée de fondation du M.43 (notgérien?).

d'une voûte effondrée sur un sol noir et gras correspondant apparemment à la cave d'une des maisons bordant la place.

4. Stratigraphie et chronologie

La stratigraphie, assez complexe, de S3 peut être mise en rapport avec la chronologie générale de la place via le raccord au-delà du M.71. Par les éléments mobiliers qu'elle fournit, elle permet de dater quelques phases d'occupation dans cette partie de la place.

Les couches supérieures (1A-1B) correspondent aux destructions de la place et à l'installation de la conduite d'eau (n° 1 de la coupe 19). Dans le remplissage de la fosse (n° 2), on retrouve des traces de crépi blanc avec restes de peinture. Elles pourraient provenir de la désaffectation du M.43 où ces éléments se seraient effondrés. La céramique associée à ces dépôts de destruction (1B, 1C, 1D) appartient à la phase I d'Andenne, soit de la fin du XI^e au début du XII^e siècle (cf. étude P. Hoffsummer et C. Tilkin-Peters ci-dessous).

La couche 1E avec un sol marqué par un rougissement au sommet (n° 5 de la coupe) est formée d'une argile brune stratifiée et tassée. Elle correspond à la fois à la phase de nivellement du bâtiment précédent et à la surface d'occupation vraisemblable de M.43. Elle contient du matériel proche de la phase Andenne I et de la céramique carolingienne.

Un éboulis formé de blocs de grès appareillés et de rejet de mortier (couche 1F) correspond à la destruction du M.117 (n° 7 de la coupe 19).

Des couches formées de remblais avec mortier, argile et blocs de pierre (1G, 1H, 1I) apparaissent comme le nivellement à l'intérieur du bâtiment délimité par M.117. Ils contiennent une céramique noire, à lèvres épaisses déversées, attribuée à l'époque carolingienne.

Le sol d'occupation du M.117 est marqué par une mince strate d'argile brune tassée et charbonneuse finement litée (couche 2A; n° 11). Elle contient des restes de céramique peinte attribuée au X^e siècle.

Les dépôts sous-jacents liés au nivellement de cette pièce (2B, 2C, 3: 12 à 14 de la coupe 19) sont constitués d'argile sableuse, de mortier blanc et de charbons de bois. Ils contiennent aussi des restes de crépi peint et de la céramique grise d'aspect carolingien.

Les couches inférieures, correspondant aux phases de construction et de nivellement du M.117, contiennent quelques tessons mérovingiens et, comme dans la couche 17 du Vieux Marché, d'abondants restes osseux animaux (pierres et mortier; couches 5 bis et 4: n° 15 et 16).

L'utilisation du bâtiment lié à M.117 peut donc être estimée, selon une « fourchette large » durant le Haut Moyen Age, entre le VII^e siècle et le X^e siècle.

L'importante couche d'argile brune sous-jacente correspond à la phase de colluvionnement postérieur à

l'abandon des bâtiments gallo-romains. Elle contient encore des fragments de tuiles, du mortier, des traces de charbon de bois et des ossements (couche 5, n° 17).

Les vestiges de l'occupation gallo-romaine sont particulièrement abondants à cet emplacement. Le dépôt, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, débutait à -5,20 m et correspond, par les vestiges qu'il contient, à une zone d'épandage annexe à la villa: abondantes tuiles fracturées, restes de boisseaux d'hypocauste, blocs de grès débités et équarris, crépis, mortier et charbons de bois. On retrouve aussi d'abondants vestiges à caractère domestique ou personnel: restes culinaires, épingles d'os ou de bronze, monnaie, céramique, clous de chaussures, manche de couteau, fragment de statuette en plâtre (cf. ci-dessous, études spécialisées). L'ensemble peut être attribué globalement aux deuxième et troisième siècles.

Curieusement, une autre catégorie de vestiges est liée à des activités artisanales encore mal comprises: abondants dépôts de houille, charbons d'os, scories de fourneaux, blocs de pierre ou de terre vitrifiés. Les rejets indiquent la proximité de four dont la fonction ne nous est pas encore connue précisément (fusion du verre, réduction des métaux?).

Le dépôt sous-jacent est constitué d'une argile de colluvionnement (couche 7, n° 19) débutant vers -5,40 m à -5,50 m. Dans sa partie supérieure, des traces de matériaux romains subsistent puis, au sein de l'argile, les vestiges attestent une occupation au Néolithique final (vase à fond plat, industrie lithique). Entre -5,70 m et -5,80 m, une concentration de silex taillés correspond à la phase d'occupation mésolithique reconnue ailleurs sur la place. Quelques documents paléolithiques y furent également retrouvés (cf. études ci-dessous).

Les colluvions s'arrêtent à -6,05 m et donnent place à un dépôt de cailloutis et de limons alluvionnaires, comme à l'habitude dépourvus de toute trace d'occupation. Le dépôt inférieur fait de travertin de rivière débute ici à la cote -6,35 m.

5. Interprétation générale

Le sondage 3 et ses abords sont particulièrement importants pour comprendre la chronologie de cette partie de la place.

De petits bâtiments annexes à la cathédrale bordant le Vieux Marché ou accolés à la tour étaient installés et utilisés durant les Temps Moderne (M74 et 75; S.20). Ils étaient construits en blocs calcaires et en pierres de sable et ne nous sont connus que par leurs caves.

Curieusement, entre ces deux habitations, le bâtiment construit selon toute vraisemblance à l'époque notgérienne (lié à M.43) fut respecté voire utilisé durant les phases plus récentes.

Les fondations gothiques sous-jacentes aux constructions de S.20 et M.74/75 comprennent différentes pha-

- COUPE 19 -

Secteur C

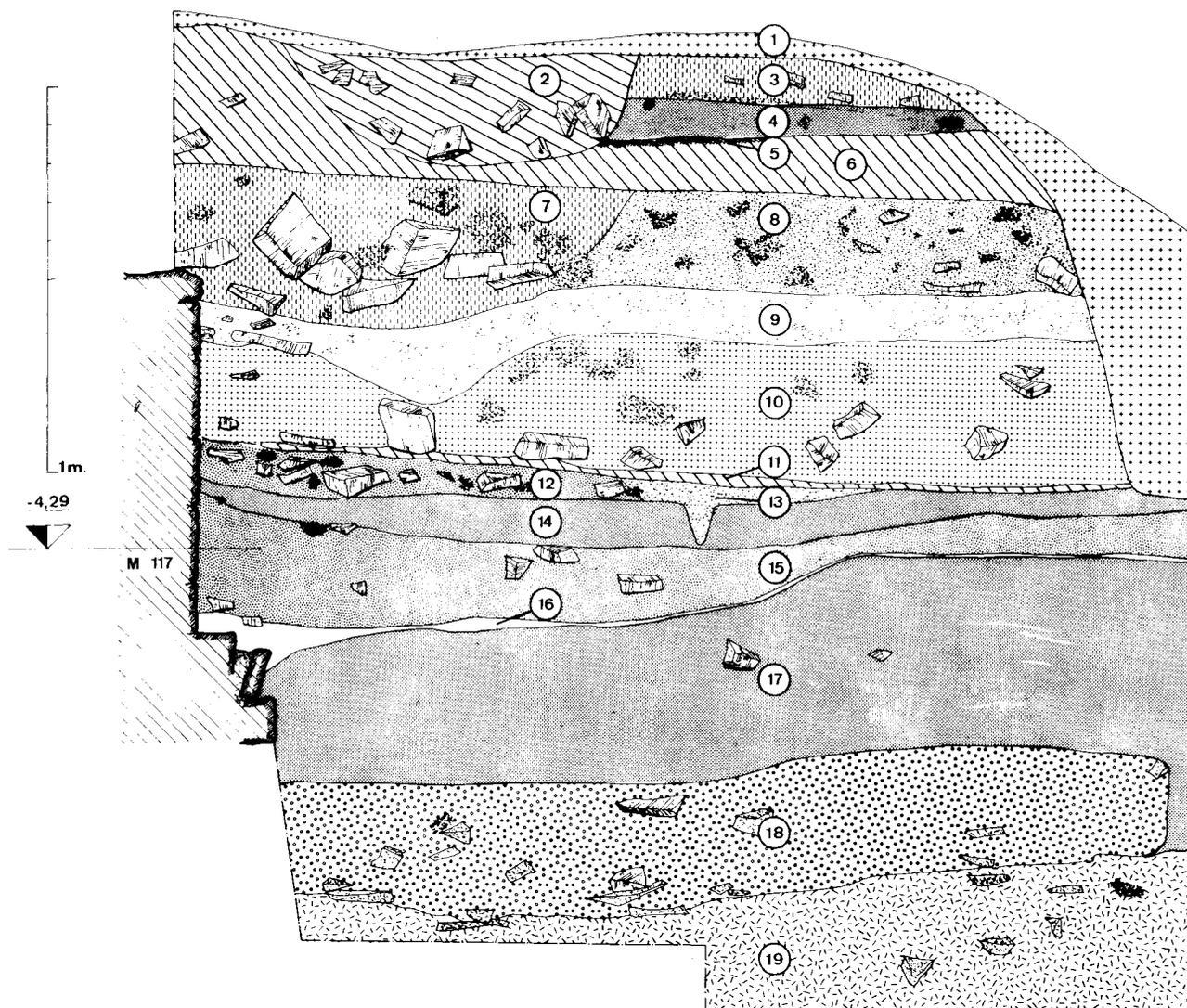


Fig. 21
Secteur C, sondage 3, coupe 19.

1. Déblais récents (couche 1A); 2. Fosse idem (couche 1B); 3. Couche tassée faite de mortier et d'argile sableuse (couche 1C); 4. Argile sableuse (couche 1D); 5. Mince couche de terre rouge; 6. Argile brune (couche 1E); 7. Remblais meubles avec gros blocs de grès (couche 1F); 8. Remblais meubles avec blocs de mortiers (couche 1G); 9. Couche tassée avec beaucoup de mortier (couche 1H); 10. Remblais meubles: mortier + pierres (couche 1I); 11. Argile brune, tassée et très charbonneuse (sol correspondant au M.117?) (couche 2A); 12. Remblais semblables à ceux de la couche 1I;

13. Argile brune + mortier (couche 2C); 14. Argile très fine, très tassée, sableuse, contenant un peu de charbon d'os et de mortier (peut-être ancien sol également?) (couche 3); 15. Argile brune avec quelques pierres, un peu de mortier blanc, de nombreux ossements (couche 5 bis); 16. Fines couches de mortier blanc (construction de M.117?) (couche 4); 17. Argile brune avec fragments de tuiles, mortier, charbon épars, nombreux ossements (couche 5); 18. Argile très foncée, nombreux charbons de bois, tuiles, tessons (couche romaine) (couche 6); 19. Argile plus claire (voir couche 5) contenant encore quelques fragments de tuiles (couche 7).
(Extrait du bulletin « Le Vieux-Liège », 1983, p. 392).

Fig. 22
Elevation du mur 43 (notgérien?) face nord avec le ressaut de fondation.



Fig. 23
M. 71, face ouest, utilisant les matériaux de remploi de l'église de Notger.



ses : d'abord le socle de la tour (M.45), puis le retour du mur de la chapelle accolée (M.71) construite à l'aide des blocs de réemploi, enfin le mur limitant l'église (M.50) et servant peut-être de soutien au portail.

Le M.43, respecté en élévation durant toutes ces phases, constituait manifestement une limite importante à laquelle on n'a pas voulu toucher. Son orientation, semblable à celle de l'église de Notger, son matériau et les documents céramiques associés à sa fondation, concourent à le situer aux X^e - XI^e siècles.

Son implantation a provoqué l'arasement d'un bâtiment plus ancien, d'orientation oblique cette fois, également construit en blocs de grès, à parement crépi sur la face orientale. On peut attribuer sa période d'utilisation au Haut Moyen Age (VII^e au X^e siècle) et il semble

lié stratigraphiquement aux fondations découvertes sur le Vieux Marché des couches 15 à 17.

Une occupation mérovingienne plus ancienne encore semble attestée par les quelques tessons remaniés par les couches de construction. La séquence générale du sondage 3 correspond dans ses grandes lignes à celle observée au Vieux Marché (rapport ci-dessous).

Par-dessous les colluvions, l'aire préservée dans la couche romaine est trop restreinte pour être d'interprétation nette. Toutefois, on y constate la variété de nature des rejets indiquant la variété des fonctions menées dans cette zone (artisanales et domestiques). Les dépôts inférieurs, en l'absence de structure conservée, témoignent à nouveau de la succession d'installations paléolithique, mésolithique et néolithique.



Fig. 24

Effondrement de la voûte en pierres de sable de la cave inscrite entre M.74 et M.75.

Les évidements

M. OTTE et J.-M. DEGBOMONT

Cette appellation désigne deux espaces contigus aménagés dans le socle de fondation gothique et correspondant probablement à l'emplacement de la chapelle Saint-Materne, greffée sur le côté nord du portail (fig. 25).

1. Planimétrie

Le socle de la tour gothique semble avoir été conçu d'une masse, y compris la chapelle attenante au transept (M.1), le contrefort de la tour (M.45), le socle du por-

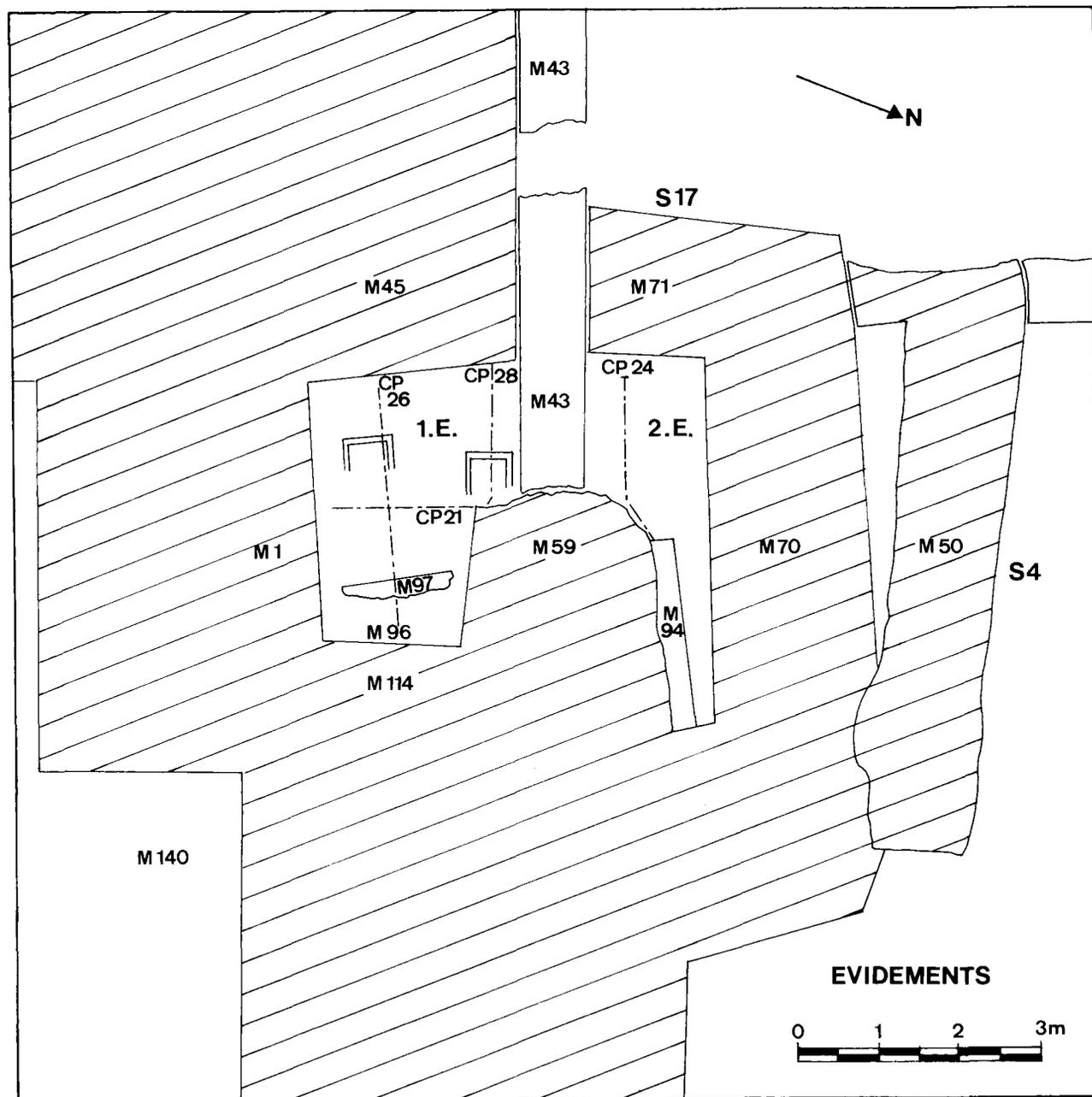


Fig. 25
Secteur des évidements: côté occidental du portail septentrional, plan général avec l'emplacement des coupes et des structures.

tail (M.114) et son contrefort (M.59). Une extension semble être installée dans une seconde étape en forme de L fermant l'angle de la chapelle et du portail (M.70 et M.71). L'espace ainsi fermé délimitait assez bien la forme de la chapelle connue par les plans anciens (cf. étude R. Forgeur ci-dessus).

Le mur 43, antérieur à l'ensemble, fut recoupé à l'est par le contrefort M.59. Par le surhaussement du sol gothique (dont nous n'avons pas conservé la trace), le M.43 divisant la chapelle était encore en partie conservé dans son élévation primitive (fig. 36).

A l'intérieur de cette chapelle et partiellement installées sur les ressauts de fondation gothiques, deux tombes maçonnées en pierres de sable furent mises au jour (T.17 et T.18) (fig. 27).

Par-dessous, dans les fondations du radier gothique, un dépôt d'ossements humains, amassés pêle-mêle, fut dégagé. Provenant probablement des sépultures antérieures à ces fondations, ils furent apparemment réensevelis lors de l'aménagement de la tour.

Dans les couches inférieures, deux murs d'époque gallo-romaine, de direction perpendiculaire formant un angle externe dans l'évidement nord et passant sous le contrefort du radier (M.59) furent dégagés (M. 97 et M. 94).

Dans le premier évidement, une intéressante structure d'effondrement gallo-romaine fut mise au jour (fig. 28). Il s'agit de grandes dalles de terre cuite provenant de tuiles plates aménagées par le raclage du rebord saillant. Disposées parallèlement entre elles, elles étaient conti-

guës et assujetties par des pitons de fer conservés en place entre les petits côtés. Par-dessous, une épaisse couche de mortier rose soigneusement lissé correspondait à un crépi de mur intérieur appliqué à la surface dallée.

Nous interprétons cet assemblage comme l'effondrement d'une paroi intérieure jadis accrochée à une structure portante en bois.

Par-dessous le dallage, le sol en mortier blanc, correspondant à la phase d'utilisation de la structure effondrée, fut retrouvé recouvert de divers témoins postérieurs à l'abandon de la pièce (cf. ci-dessous « stratigraphie »).

Directement contiguë au nord du M.94 (époque gallo-romaine, 2^e évidement) fut découverte une sépulture en pleine terre, recoupée par M.70 (époque gothique au plus tôt). A deux autres emplacements (Vieux Marché, zone E et sondage 37), des sépultures du même type se trouvaient dans une position stratigraphique identique. Elles indiquent donc l'existence d'un cimetière dans l'ensemble de la zone au nord de l'église à une époque antérieure à la phase gothique et que nous attribuons, par comparaison aux autres sondages, aux époques romane ou ottonienne.

Dans les dépôts limoneux sous-jacents aux constructions romaines, une surface de charbons de bois attribuée à l'Age du Fer (datation C14 ci-dessous) se présentait tout comme dans le sondage 37.

Plus bas encore, une nappe d'épandage de vestiges mésolithiques se trouvait répartie dans une sorte de cuvette probablement d'origine naturelle (cf. ci-dessous).

Secteur A 1^{er} évidement

Tombe 18

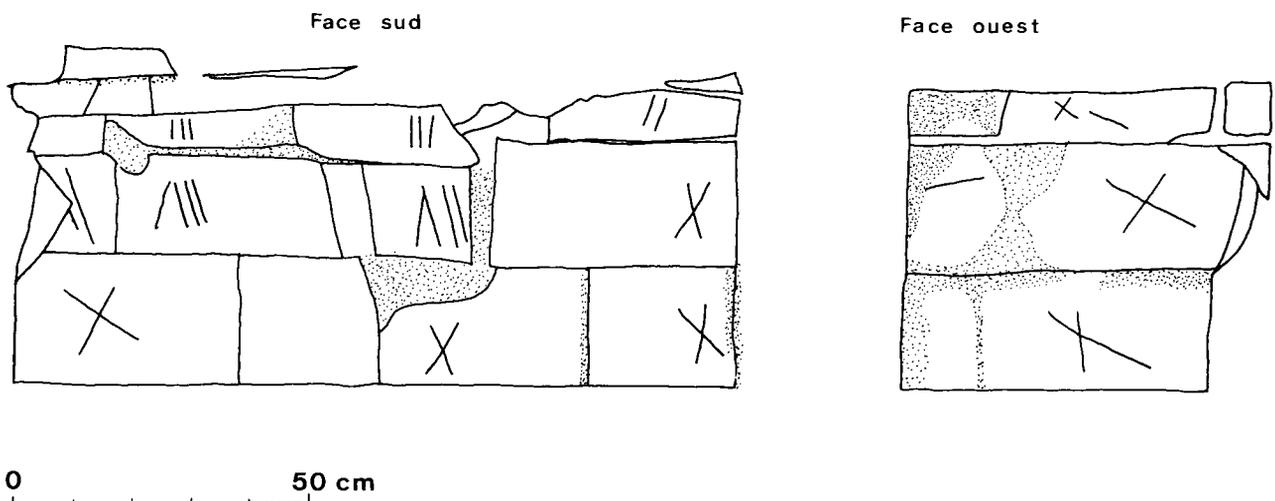


Fig. 27

Secteur A, 1^{er} évidement: élévation de la tombe 18. *Marques sur les parois internes en « pierres de sable ».*

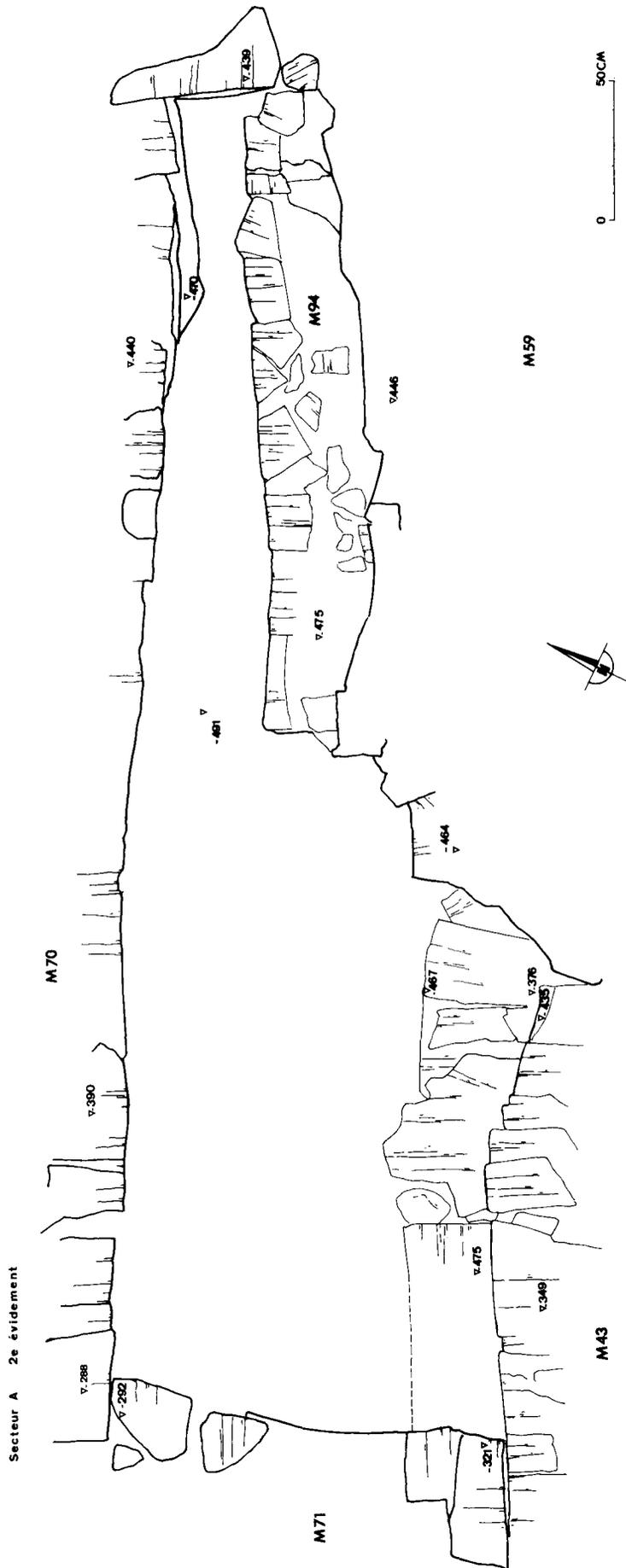


Fig. 26
Secteur A, 2^e évidement : plan de détail des murs.

2. Les appareils

Le socle gothique constituant la table de fondation de la tour était formé de blocs parallélépipédiques très volumineux. Faits en grès local (origine la plus proche dans la colline derrière le palais, au nord de la place, dét. Professeur Lambrecht), ils présentaient encore les traces des coins de bois utilisés lors de leur extraction à la carrière. Cette surface se situait à une altitude relative de $-4,40$ m environ (par rapport à la borne près du palais). Presque tous les murs gothiques installés par-dessus avaient été détruits. Seul en subsistait un reste d'élévation du M.45 à l'angle avec le M.43. Cet arasement systématique date sans doute du nivellement de la place au XIX^e siècle lorsque l'on a récupéré les matériaux de la cathédrale en ruine. Une autre cause de destruction importante est l'implantation des conduites de gaz au début de ce siècle dont l'axe passait précisément à cet emplacement.

Les murs 70 et 71 sont de construction plus récente et ne présentent pas de fondations en gros blocs bien qu'elles s'arrêtent à la même surface d'arasement, probablement parce qu'elles connurent les mêmes causes de destruction (nivellement et conduites de gaz). Les parties conservées sur une plus grande hauteur (côté ouest) contiennent d'abondants matériaux de réemploi, tels les éléments de colonnettes engagées dont le matériau, la technique de taille et le module évoquent les constructions d'époque ottonienne ou romane. Les parties conservées sur la plus grande hauteur (jusqu'à $-2,80$ m) montrent que l'altitude du sol de construction était plus élevée encore et que les murs furent installés dans une tranchée de fondation étroite dans laquelle se sont écoulées les bavures de mortier.

Le mur 43, antérieur à la fois au radier gothique et au retour du M.71, est conservé sur une hauteur également importante: de $-5,30$ m à la base de sa fondation à $-3,25$ m à la partie la plus élevée. Cependant, sur aucune face de son long parement on n'a retrouvé la trace ni du sol de construction, ni de celui d'utilisation (tranchée de fondation en S.3, coupe 19). Le sol d'occupation correspondant au M.43 (que nous attribuons selon toute vraisemblance à l'époque notgérienne) était plus élevé que $-3,25$ m dans cette partie de la fouille. Le M.43 est construit, d'une manière très caractéristique, de blocs de grès allongés et soigneusement appareillés (pl. ...). Un large ressaut de fondation se situe vers $-4,80$ m. Dans la partie supérieure, le parement est rejointoyé (vers $-4,20$ m) bien que cela ne puisse correspondre au niveau d'occupation pour les raisons stratigraphiques évoquées plus haut. Sur la face sud, ce rejointoiement s'applique aussi au retour du mur gothique démontrant bien sa postériorité par rapport à la construction de M.43.

La base de M.43 incorpore par ailleurs des fragments de caveau funéraire monolithique, semblable à ceux découverts dans la nef de l'église et attribués au Haut Moyen Age.

Les constructions romaines (M.94 et M.97) sont, comme à l'habitude, de module plus réduit à la fois dans la largeur des murs et dans les dimensions des blocs utilisés: petits cubes de grès équarris. Le M.94 ne portait pas de crépi et formait un angle externe (face extérieure au nord). Le M.97 au contraire est un mur intérieur avec des plaques de mortier formant crépi lissé et peint du côté ouest. Tenant compte du changement de disposition par rapport à l'intérieur de la villa, on peut donc être assuré qu'un mur intermédiaire, détruit par le saillant gothique M.59, devait exister entre M.97 et M.94.

3. Stratigraphie et chronologie

Moyen Age

Les sols intérieurs d'époque gothique ou ottonienne n'étaient nulle part conservés. L'altitude des structures les plus élevées était donc inférieure aux niveaux connus à ces époques: $-3,20$ m environ pour le M.43.

La partie occidentale de la chapelle Saint-Materne a livré un reste de comblement sous-jacent à ces sols intérieurs et contenant les caveaux des tombes 17 et 18, maçonnés en «pierres de sable». Ces remblais blocailleux et argileux étaient très probablement liés aux constructions de la tour et de la chapelle gothique.

Dans la partie orientale de cette chapelle, les remblais furent trouvés jusqu'au niveau d'arasement des murs. Seules donc les structures gallo-romaines se trouvaient conservées par-dessous. Cet arasement fut opéré, comme pour les structures de pierre, lors du nivellement de la place au XIX^e siècle ainsi que l'atteste une série de vestiges céramiques retrouvés pêle-mêle. C'est sur l'un des ressauts de fondation gothique (M.45) que le charnier fut découvert manifestement installé lors du remblaiement de ces fondations.

Gallo-romain

Sous les tombes 17 et 18, la séquence encore conservée débute seulement avec le dépôt de rejets de destruction superposé à la structure d'effondrement dallée. Ce dépôt, attribué sur la base de l'étude céramique, au début du V^e siècle (D. Marcolungo), contenait des fragments de tuiles et de crépi coloré, de nombreuses traces de charbon de bois, des gravillons et du mortier.

Cet ensemble de vestiges constitue donc un des rares témoignages d'une occupation à l'extrême fin de la période gallo-romaine. L'utilisation de la structure effondrée interprétée comme une cloison intérieure correspond probablement à cette période.

Par-dessous cette structure (dalles et mortier, cf. ci-dessus) se trouvait un dépôt d'argile recouvrant le sol romain proprement dit (lit de mortier blanc) témoignant de la désaffectation de la villa avant cet effondrement. Dans cette argile, le matériel céramique permet d'attribuer le fonctionnement de cette villa, comme à l'habitude, aux II^e et III^e siècles (D. Marcolungo, cf. ci-dessus). Le sommet de ce dépôt argileux intermédiaire

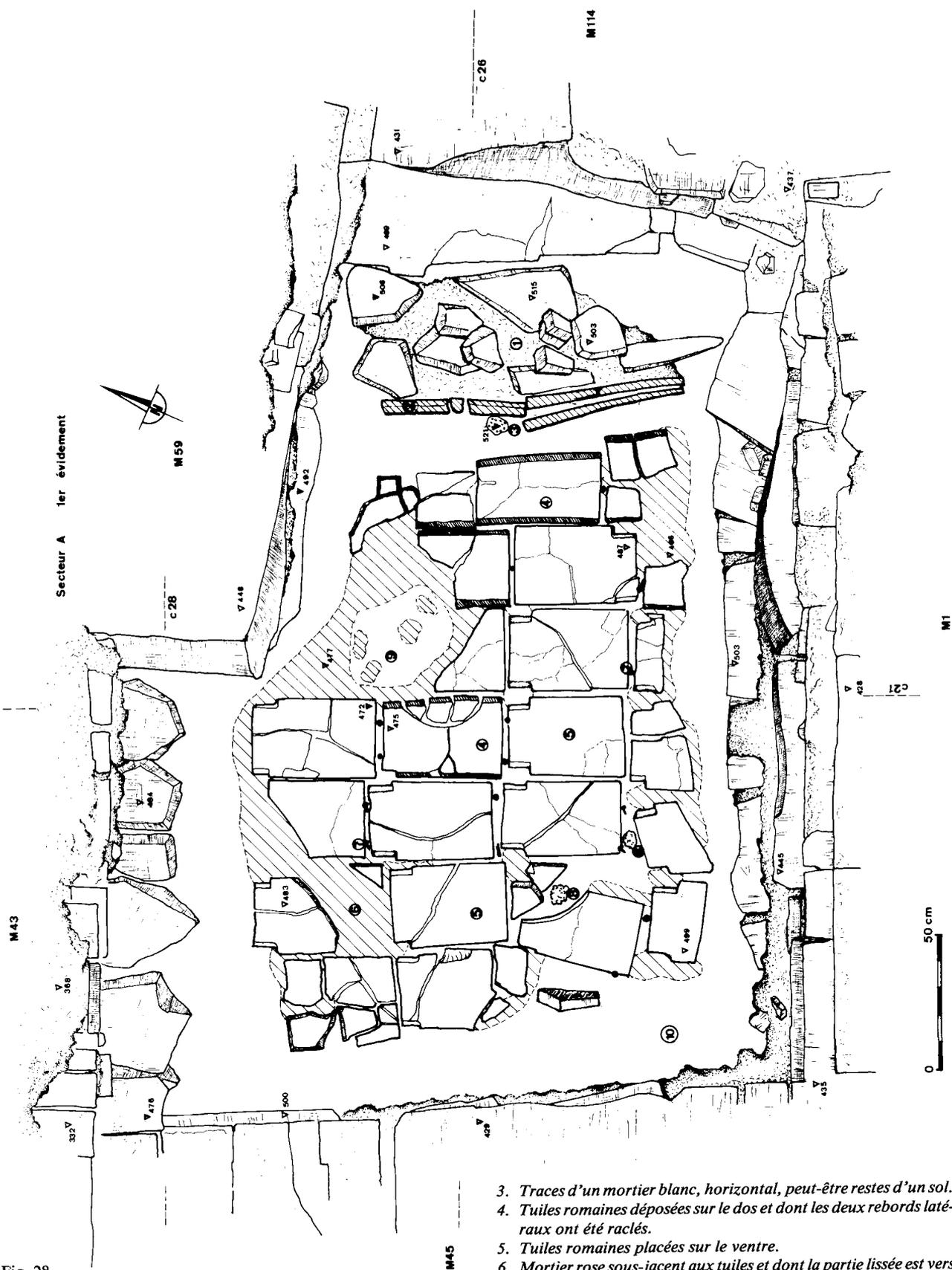


Fig. 28
Plan de l'effondrement de tuiles, niveau romain du « 1^{er} évidement » du radier nord.

1. Restes du mur romain (M.97) : moellons de grès reliés par du mortier blanc.
2. Enduit rose, lissé, recouvrant le parement du mur, en partie effondré.

3. Traces d'un mortier blanc, horizontal, peut-être restes d'un sol.
4. Tuiles romaines déposées sur le dos et dont les deux rebords latéraux ont été raclés.
5. Tuiles romaines placées sur le ventre.
6. Mortier rose sous-jacent aux tuiles et dont la partie lissée est vers le bas.
7. Crampons de fer parfois très saillants fixant les « dalles ».
8. Pointements de mortier.
9. Perforation presque circulaire du mortier.
10. Argile et déchets divers, tranchées de fondation des différents murs postérieurs au romain.

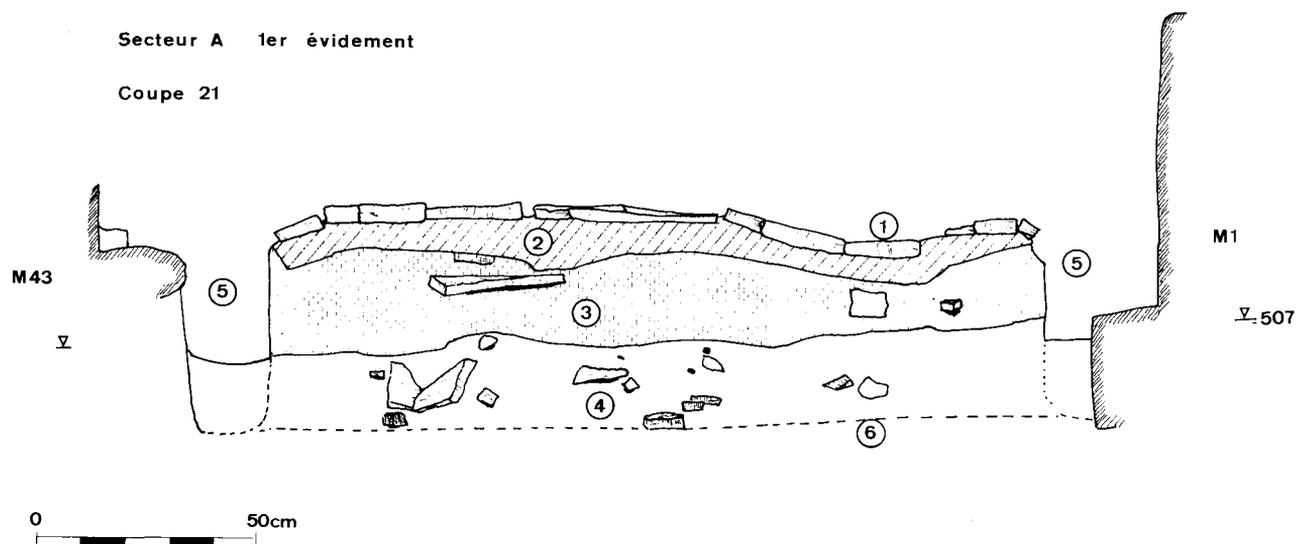


Fig. 29

« 1^{er} évidement » du radier nord. Coupe 21.

1. Couche de tuiles posées à plat et alignées.

2. Crépi rose, face lissée vers le bas.

3. Argile claire contenant du mortier et quelques fragments de tuiles.

4. Argile brun foncé, débris de tuiles et de mortier, charbon de bois, empierré à la base.

5. Tranchées de fondation des murs 1 et 43.

Coupe 26 Secteur A 1er évidement

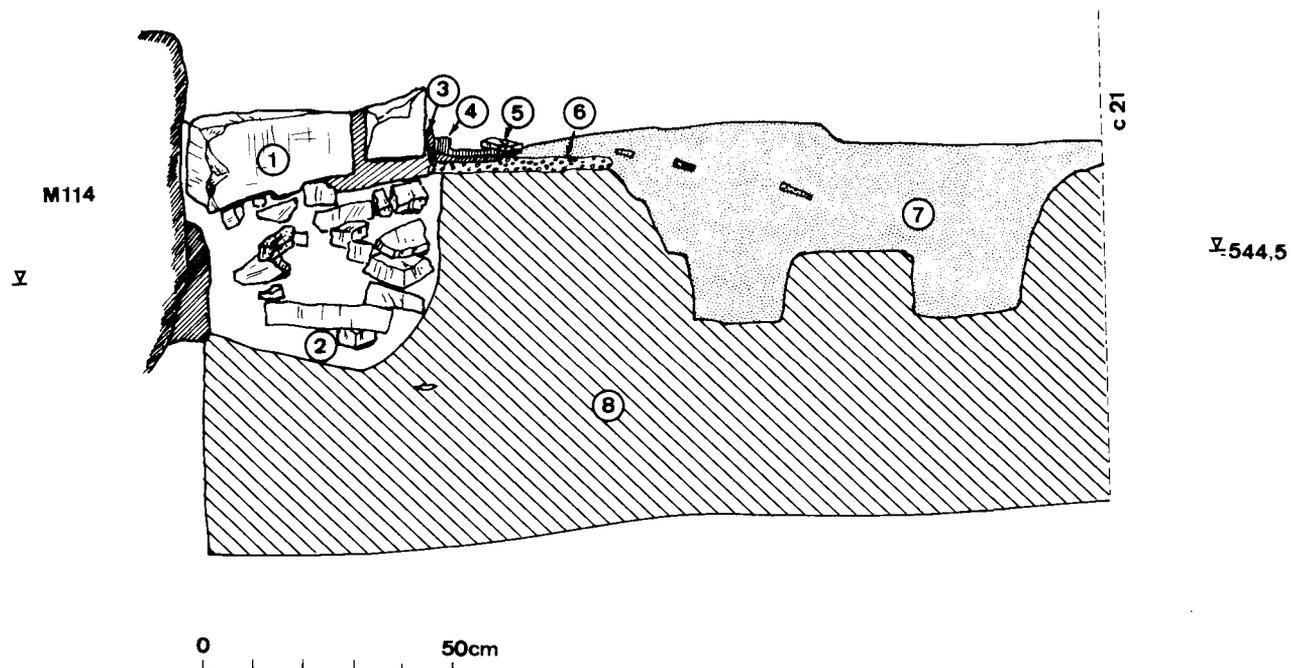


Fig. 30

« 1^{er} évidement » du radier nord. Coupe 26.

1. Base du mur romain (M.97).

2. Fondations du mur 97: petits blocs de grès et fragments de tuiles pris dans du mortier blanc.

3. Mortier blanc intercalé entre la pierre du mur et le mortier rose extérieur, se prolongeant sous ce dernier.

4. Mortier rose.

5. Lit de pierres correspondant vraisemblablement au sol romain.

6. Lit de gravillons.

7. Couche d'éboulis romains (mortier, tuileau, tessons) plongeant plus bas dans l'argile en deux endroits.

8. Argile brun ocre allant en s'éclaircissant vers le haut.

se charge en vestiges attestant la ruine de la villa : destruction de la toiture (tuiles et mortier), passage d'eau (fins graviers), colluvions (traînées argileuses), incendie (charbon de bois et matériaux brûlés) et effondrement de la paroi elle-même avec le crépi d'abord, face contre le sol.

Protohistoire

Dans les dépôts limoneux sous-jacents au sol romain, des traces de « structures » trop fragmentaires pour être compréhensibles ont été retrouvées : sortes de caniveaux creusés dans l'argile et disposés parallèlement (fig. 30). Quelques tessons retrouvés pêle-mêle étaient peut-être liés aux abondantes traces de charbons de bois dispersées dans le sommet de l'argile. A l'analyse, elles ont donné exactement la même datation que celle réalisée dans S37 à la même position stratigraphique : Lv. 1151 = 2.200 ± 70 BP (soit - 410 à - 30 BC en date calibrée ; E. Gilot).

Préhistoire

Sous le M.43, la séquence limoneuse particulièrement bien conservée contenait les éléments suivants (coupe 28, fig. 31).

Au sommet, une argile claire présentait la trace des racines d'un sol pédologique (précipitations ferriques) recoupé par l'installation des fondations de M.43. Il est vraisemblable que cette surface de sol tronquée correspondait au niveau extérieur des bâtiments à l'époque gallo-romaine.

Par-dessus, un second dépôt limoneux était surmonté par les traces d'un sol fossile marqué par une argile plus foncée et plus compacte. De fins graviers traversaient ce dépôt, apparemment d'origine colluviale.

Entre les deux dépôts, une faible cuvette était creusée probablement par érosion. Son comblement contenait une argile grise et humifère avec de nombreux blocs de

Coupe 28 Secteur A 1er évidement

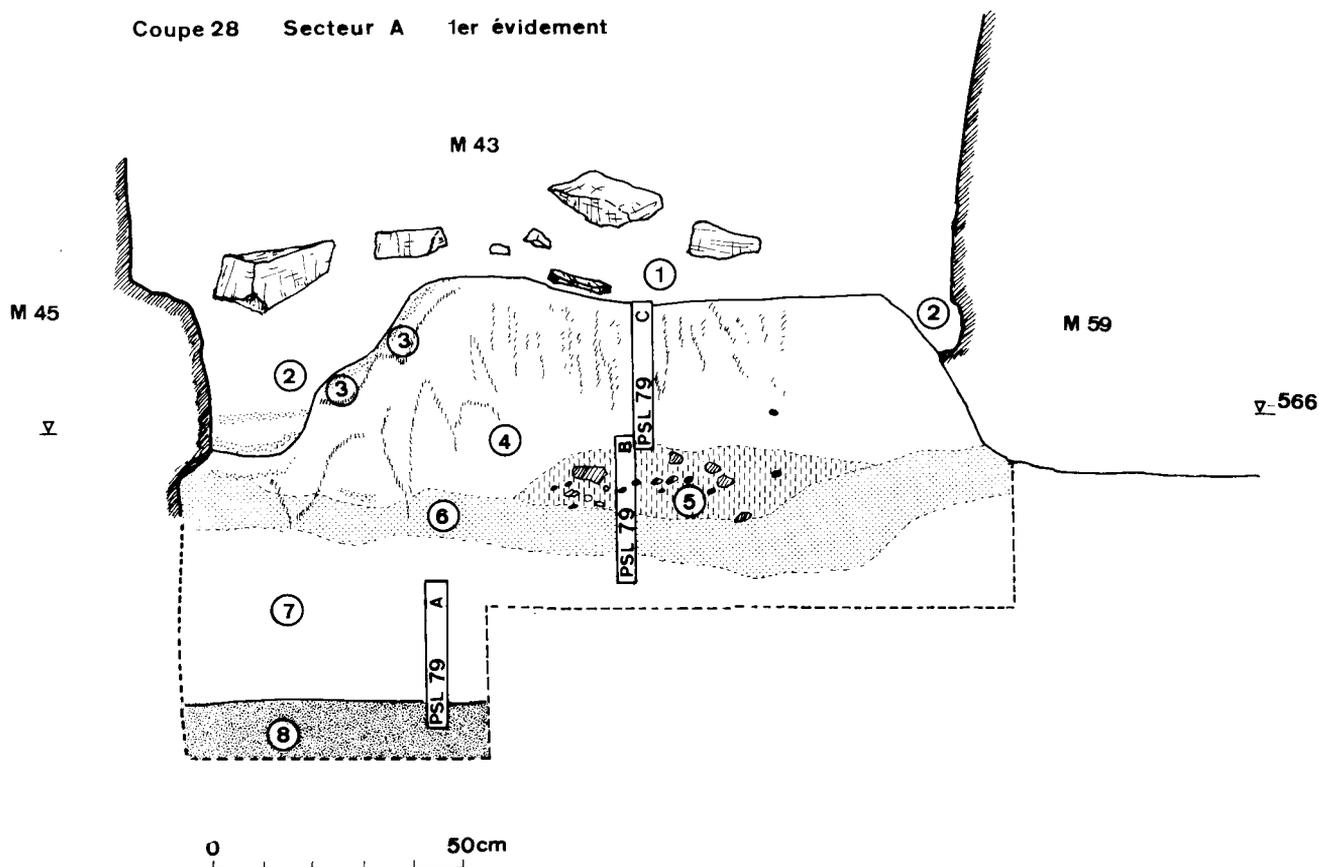


Fig. 31

« 1^{er} évidement » du radier nord. Coupe 28.

1. Fondation du M.43 : blocage dans l'argile.
2. Tranchées de fondation des murs 45 et 59. Celle du mur 45 contient beaucoup de mortier blanc et concrétions ferriques à la base.
3. Concrétions ferriques entourant un gley (argile lessivée, grise).
4. Argile brun clair, contenant des traces verticales d'argile plus foncée provenant peut-être de la décomposition de radicelles (ce qui attes-

- terait la présence d'un sol tronqué par la fondation de M43).
5. Argile brun gris, plus sombre, humifère, contenant des blocs de terre cuite, quelques rares silex et de petits fragments d'os brûlés.
6. Argile brun foncé plus compacte contenant des petits graviers de quartz et du silex.
7. Limon clair.
8. Limon clair contenant du tuf.



Fig. 32

Premier évidement : éboulis superposés au parement de mur effondré appartenant à la villa gallo-romaine (premier dégagement).

terre cuite (foyer démantelé?), des blocs massifs de silex débités et de menus fragments osseux brûlés. L'ensemble appartient à une occupation mésolithique comme l'attestent les procédés de débitage utilisés et les armatures qui y étaient associées (cf. étude A. Gob, ci-dessous). L'environnement, reconstitué au travers de

l'étude palynologique (cf. J. Heim, ci-dessous), confirme l'attribution à une phase tempérée de l'Holocène.

A la base (– 6,20 m), le limon devenait nettement plus clair, se présentant sous forme de fines strates et se chargeant en précipitations de travertin.

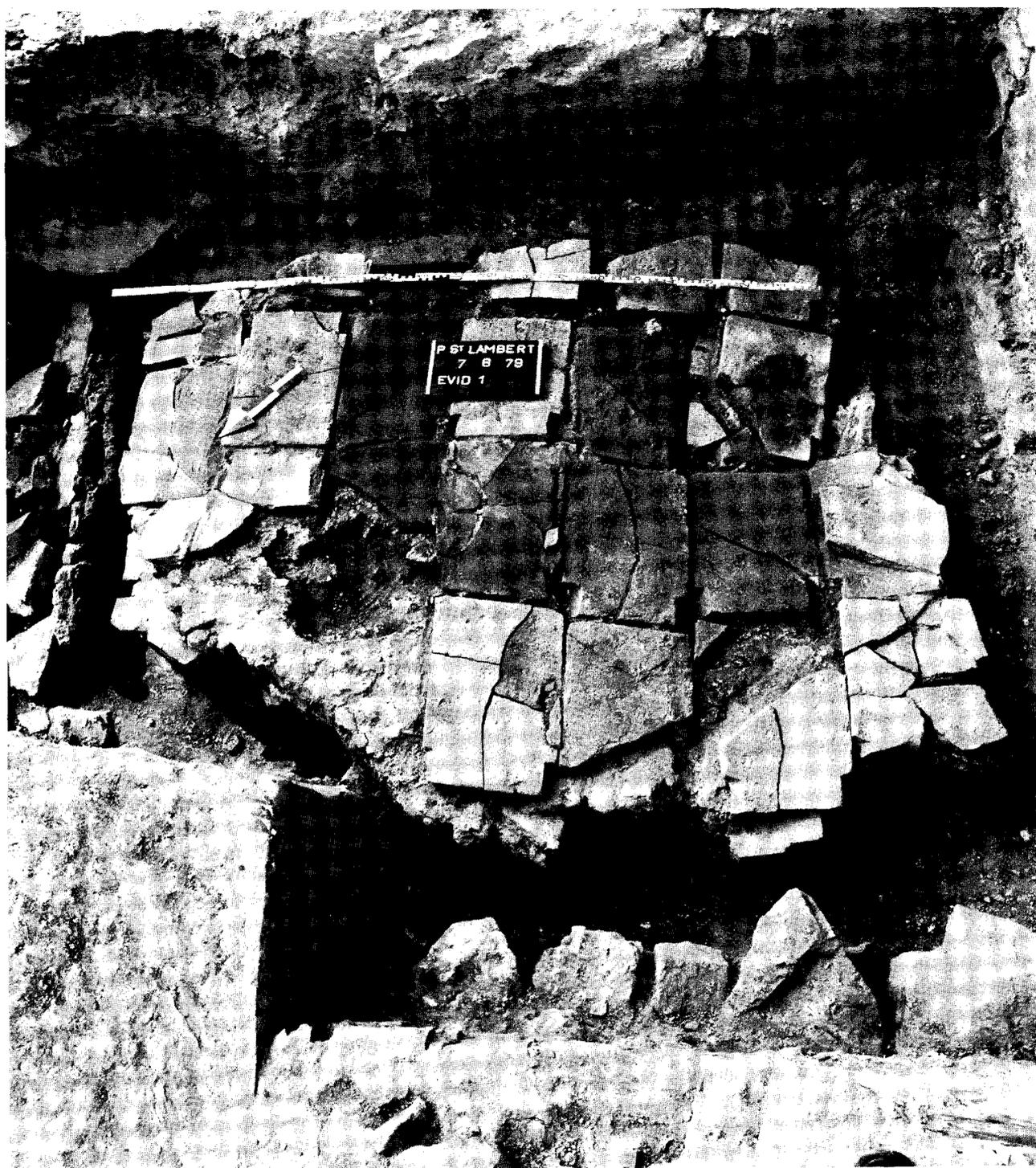


Fig. 33
Dalles de terre cuite (tuiles arasées) utilisées dans le parement interne d'un mur gallo-romain effondré (deuxième dégagement).



Fig. 34
Couche de crépi appliqué sur la face interne du mur revêtu de dalles en terre cuite (troisième dégagement).

Fig. 35
Troisième évidement : espace compris entre M. 70 et M. 50. Le remplissage de claveaux et d'autres blocs appareillés apparaît nettement dans le parement du M. 50.

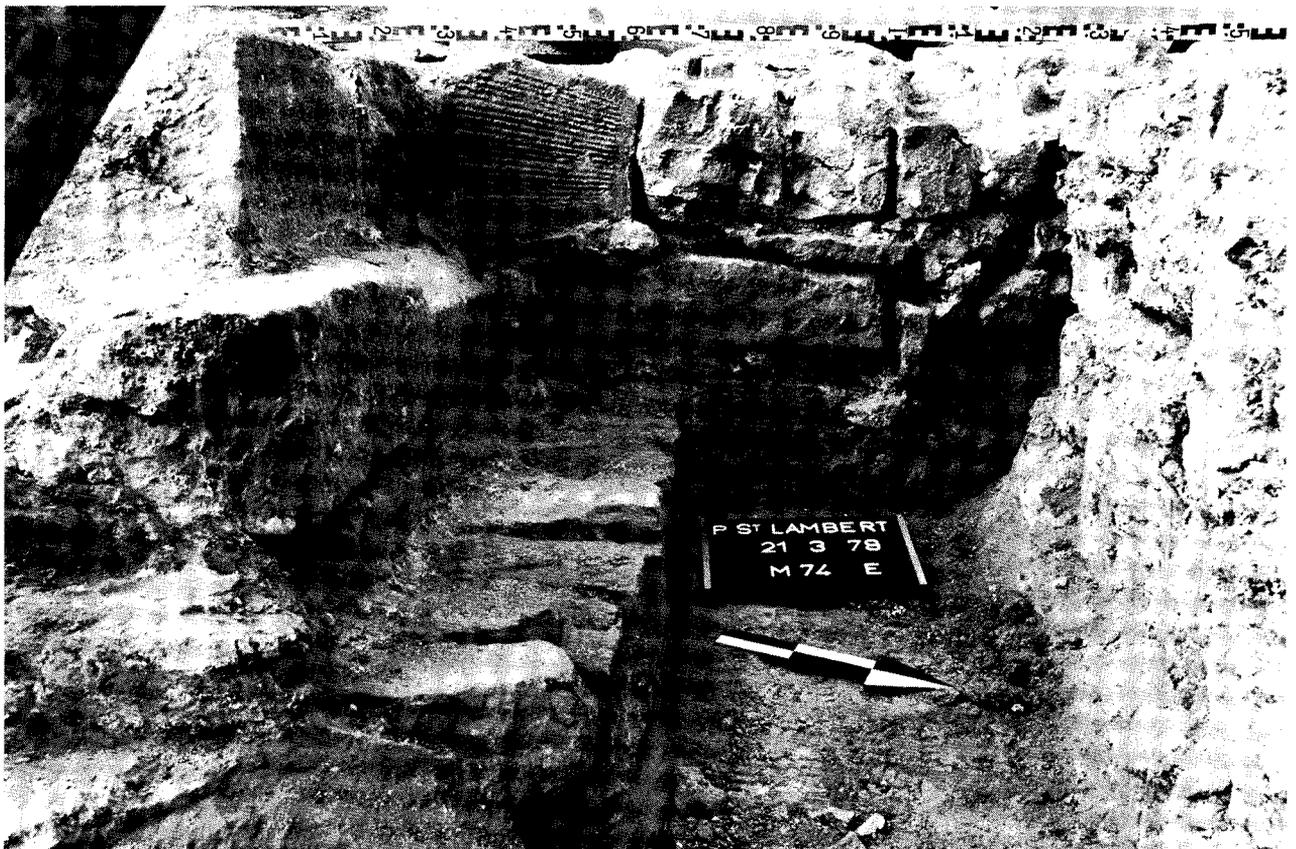




Fig. 36
 Vue du M. 43 vers le sud dans le deuxième évidement. Le radier gothique (à gauche) a clairement recoupé et surchargé cette fondation, peut-être d'époque notgérienne, dont le ressaut apparaît à l'avant-plan.



Fig. 37
 Vue du deuxième évidement vers l'ouest. Le M. 94, d'époque gallo-romaine, est recoupé de chaque côté par le radier d'époque gothique (M. 59).



Fig. 38

Premier évidement après le dégagement des remblais des 19^e et 20^e siècles : les canalisations de gaz ont recoupé le M. 43 et deux sépultures en pierres de sable (T. 17 et T. 18) indiquant l'altitude approximative du sol à l'époque gothique à l'intérieur de la chapelle.

La fouille du Vieux-Marché

A. Les couches 1 à 17 (19)

P. HOFFSUMMER et C. TILKIN-PETERS

1. Localisation

La fouille au nord du transept occidental fut suffisamment vaste pour pouvoir dégager le début de la place du Vieux-Marché, jadis comprise entre le portail gothique de la cathédrale et le palais épiscopal. Cette fouille était donc limitée au sud par les fondations de la chapelle Saint-Materne (M.70 et M.50) et par le radier du portail (M.114), à l'est par les murs des maisons accolées à la cathédrale (M.133 et M.180), à l'ouest par le mur M.74 perpendiculaire et lié à M.50 de la chapelle Saint-Materne. (fig. 39)

2. Stratigraphie

Le radier de fondation du portail de la cathédrale était couvert d'épais remblais de démolition du XIX^e siècle. Ces remblais ont été retirés à la grue.

Au-delà du radier, à 5,50 m au nord de M.140 du transept notgérien, le décapage des couches superficielles 1 à 4, comprenant le pavement de la place avec ses couches de laitier et de cendrées le supportant, suffirent à faire apparaître des couches archéologiques en place.

Dans la couche 5 se trouvaient deux fondations de peu d'assises (M.119), interrompues par un passage de 1,90 m, larges de 0,85 m et reposant dans un lit de pierres (voir fig. 39). Ces fondations de direction ouest-est, se situaient dans le prolongement du puissant mur M.70 de la chapelle Saint-Materne. Le passage de 1,90 m était bordé, à l'emplacement des piédroits, par deux bases en calcaire, moulurées suivant un profil semblable aux pilastres de la crypte orientale de la cathédrale (un tore sur un cavet) (fig. 41) ¹. M.119 est venu s'appuyer contre un autre mur, antérieur (M.120), avec lequel il forme un angle obtus. M.120 est lié par un mortier sableux, différent du M.119.

Le niveau de la couche 5 du Vieux-Marché ne comprenait pas d'autres vestiges architecturaux. La céramique y retrouvée est la plus récente de la séquence stratigraphique. La fourchette chronologique de ce matériel très fragmenté de type « Andenne » ne peut être que fort imprécise: fin XI^e - fin XIII^e siècle. Parmi les petits objets éparpillés dans la couche, une pince à épiler daterait du V^e siècle ². La datation C14 des restes de faune ne nous aide pas beaucoup en fournissant l'intervalle de 870 AD - 1050 AD.

Après démontage des fondations M.119 et M.120, la fouille s'est poursuivie méthodiquement, couche par

couche, en cinq secteurs bordés par les coupes de terrain. La stratigraphie avait été préalablement reconnue dans un sondage (S.4) creusé le long du M.50 qui fut à la base du relevé de la coupe 1. Dans les cinq secteurs, comme dans S.4, la fouille s'est pour la plupart du temps faite à la truelle; les sédiments ont été fréquemment tamisés à l'aide d'une maille de 2 mm.

Les dépôts des couches 6 à 15 formaient une épaisseur d'environ 1 m. Il s'agissait de remblais que l'on tenta de distinguer dans la mesure du possible. Certains niveaux plus empierrés que d'autres ont fait l'objet d'un décapage horizontal.

Il n'y avait aucune structure architecturale en place mais les déchets de démolition étaient nombreux y compris beaucoup de fragments de tuiles pouvant provenir des décombres de la villa romaine.

Le sommet de ces dépôts était limité par une ligne horizontale, la transition entre les couches 5 et 6. Le sommet de la couche 6 pourrait donc correspondre à un nivellement en rapport avec la place du Vieux-Marché. Cette couche de terre argileuse humifère contenait quelques blocs de grès et rejoignait les couches 7b, 8 et 9 avec lesquelles elle formait une masse de remblais, pauvre en cailloux et traversée horizontalement par le prolongement de la couche 7, un filet de chaux et de mortier de démolition.

Les tessons des couches 6 à 7b sont aussi en pâte d'Andenne mais n'appartiendraient qu'à la première période de production (fin XI^e - fin XII^e siècle). Quelques trouvailles témoignent aussi de la dispersion d'objets ou de fragments d'objets de luxe: cabochon en fluorine, plaquette en os décorée, épingles en alliage cuivreux. Ceci est aussi vrai pour la couche 9 dans laquelle on retrouva une très jolie intaille gallo-romaine qui peut très bien provenir d'une pièce d'orfèvrerie du Haut Moyen âge. La céramique de la couche 9 est d'un type de production semblable à celui des couches 6 et 7b.

Les datations C14, toujours à partir d'un échantillonnage d'ossements de faune, donnent 900 AD - 1260 AD pour la couche 7b et 900 AD - 1210 AD pour la couche 9.

La transition entre les niveaux 6, 7, 7b, 8, 9 et l'ensemble des couches 10-15 était marquée par un horizon pres-

(1) Voir OTTE, M. et HOFFSUMMER, P. 1984b, p. 316.

(2) Voir l'étude du matériel archéologique, p. 205

que aussi régulier que le sommet de la couche 6 parfois matérialisé par des débris de mortier à la chaux. L'ensemble des couches 10 à 15 formait un remblai où s'entrecroisaient différents types de dépôts : de la terre argileuse humifère (couche 10b, 11b, 13 et 15), des agglomérats de blocs de démolition (couche 11) et des lentilles de fines strates de mortier jaunâtre (couche 12).

Les couches de terre argileuse et humifère contenaient beaucoup de restes de faune provenant de déchets de cuisine³. La céramique est différente des niveaux supérieurs. On trouve un mélange de pâtes grises typiques des productions du Haut Moyen Age mélangées aux pâtes claires généralement attribuées aux ateliers d'Andenne. L'étude détaillée des fragments de verre suggère une datation de l'époque carolingienne. Un denier mérovingien découvert dans le même niveau (couche 15) daterait de la première moitié du VIII^e siècle⁴. L'analyse C14 de la faune donne une fourchette chronologique de 665 AD - 1015 AD.

Un niveau d'occupation est clairement représenté par les couches 17 et 18 (fig. 43, 44). Celles-ci correspondent à une surface fortement brûlée sur un apport de loess (couche 18) et à une couche riche en matériel et déchets organiques dispersés autour de fondations de murs.

La céramique de ce niveau comprend les restes de deux vases mérovingiens presque complets traditionnellement datés d'entre 600 et 700 environ. L'étude de certains fragments de verre (VIII^e siècle - IX^e siècle) et les analyses C14 (640 AD - 770 AD) rajeunissent un peu cette chronologie, ce qui n'exclut donc pas un faible écart de temps entre la formation des couches 17-18 et 10-15⁵. Les restes de faune étaient abondants (fig. 45).

3. Les structures maçonnées de la couche 17

La fouille planimétrique de la couche 17, portée par un limon brûlé (couche 18) a fait apparaître quelques restes de murs. Ces vestiges se présentent sous diverses formes : simples alignements de blocs de grès posés sur le limon, parfois liés avec un peu de mortier ; traces d'arrachement visibles par des bandes de particules de mortiers ; fragments de murs liés par un mortier blanc conservés sur quelques assises d'élévation.

Ces éléments, souvent réduits à l'état de traces très ténues, permettent d'imaginer un bâtiment large d'environ 8 m, de longueur inconnue, orienté ouest-est, avec peut-être une entrée près de l'angle nord-ouest (fig. 46, n° 1). Les murs sont larges d'environ 0,60 m. Deux ou trois refends subdivisent le quadrilatère dans le sens nord-sud. Les débris de matériaux trouvés dans la couche correspondent vraisemblablement à la démolition des murs et remplacent en partie une profonde fosse (couche 19 de la coupe 1 et n° 2 de la fig. 46). Parmi les pierres, on notera la présence de blocs de tuf soigneusement taillés, parfois en forme de claveau. Un d'eux était encore couvert de crépi blanc sur une de ses faces. Le matériau, facile à tailler, léger, a aussi été utilisé pour

la première phase de construction de la crypte occidentale de la cathédrale notgérienne. Il ne faut pas voir dans le choix de ce matériau un critère de datation précis. Ce tuf a été utilisé dans la construction mérovingienne de Sclayn aussi bien que pour les arcatures aveugles du chœur de l'église romane de Vieuxville⁶.

La fosse (couche 19) paraît avoir interrompu les murs du bâtiment. Elle plonge vers le niveau gallo-romain et son caniveau en traversant le limon, vide de matériel archéologique et épais d'une cinquantaine de centimètres (voir coupe 1 et coupe 150, fig. 40 et 47). Elle est recouverte d'une épaisse couche de béton dur et compact (couche 16 de la coupe 1). La céramique habituellement datée 600-700 est, d'après la fouille, associée à la phase de démolition des murs, elle-même probablement en relation avec le remplissage de la fosse. Cette remarque vaut aussi pour les restes de faune de la couche 17.

A l'ouest de l'entrée n° 1 de la fig. 46, ces débris de faune, de restes organiques et de poteries — y compris de la céramique sigillée (utilisée tardivement ?) — sont recouverts par une autre petite structure maçonnée, oblique et postérieure par rapport au premier bâtiment. Il s'agit d'un quadrilatère de 1,70 m × 1,90 m rempli d'argile rubéfiée et de traces de charbons de bois — un foyer ? — accolé à un muret sud-est — nord-ouest (fig. 44). On ne connaît rien d'autre de ce vestige sensiblement à la même altitude que les autres structures. Il a été recoupé par une série d'inhumations en pleine terre qui ont entamé le limon de la couche 18 et traversé les couches 10 à 17 (T63 à T67, fig. 48). Un caveau maçonné, trouvé dans S.4 appartiendrait au même cimetière dont l'utilisation devrait alors se placer entre la couche 10-15 et le nivellement du sol nécessaire à l'installation de la place du Vieux-Marché.

(3) Voir étude particulière, p. 227-232.

(4) Voir étude particulière, p. 197-199.

(5) Voir études particulières, p. 215 et 223.

(6) Etude en cours. Provisoirement, voir HOFFSUMMER, P., 1986. Pour Vieuxville voir BARENTSEN, E. et BARENTSEN, A., 1977.

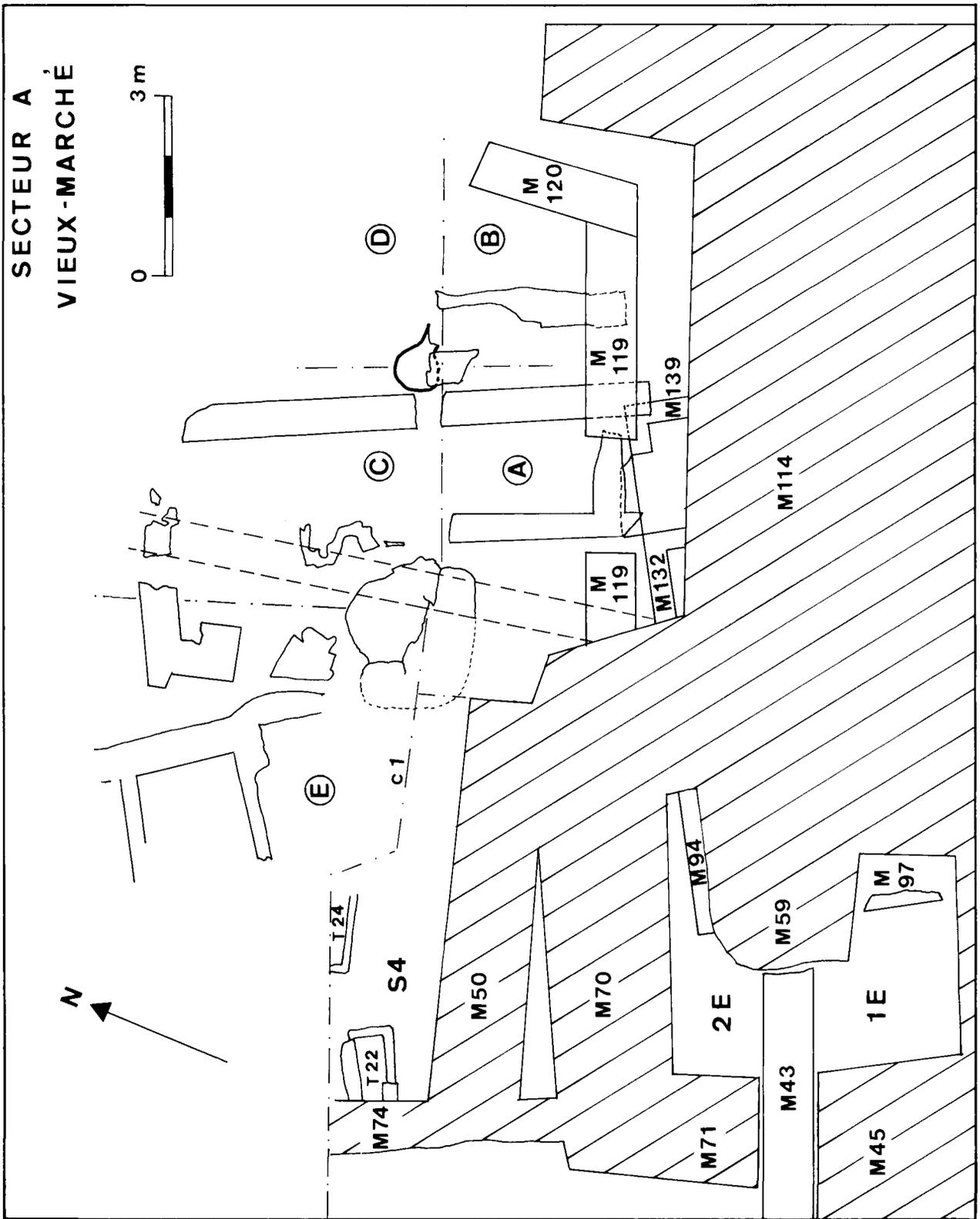


Fig. 39
Plan d'ensemble du secteur A, Vieux-Marché.

TABLEAU 1.
SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE DATATION PAR NIVEAU STRATIGRAPHIQUE.

Couches	C14	Céramique	Monnaies	Verre
5	870 AD-1050 AD	« Andenne I et II » XI ^e -XIII ^e s.	Denier mérovingien : 1 ^{re} 1/2 du VIII ^e s.	VIII ^e -IX ^e s.
6-7b	900 AD-1260 AD	« Andenne I » XI ^e -XII ^e s.		
8-9	900 AD-1210 AD	« Andenne I » XI ^e -XII ^e s.		
10-15	890 AD-1170 AD 665 AD-1015 AD	Pâtes grises du Haut Moyen Age. Pré-Andenne		
17-18	605 AD- 875 AD	600-700		
19	640 AD- 770 AD			

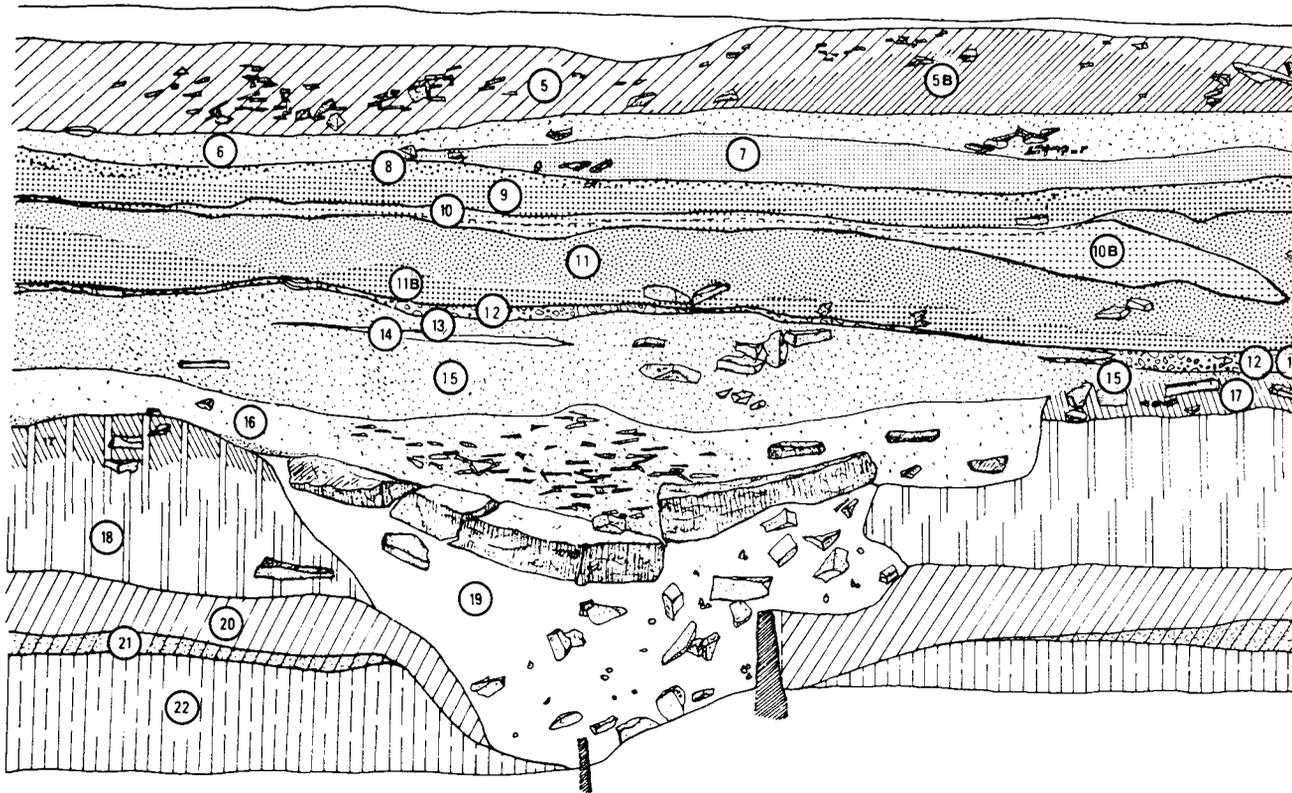


Fig. 40

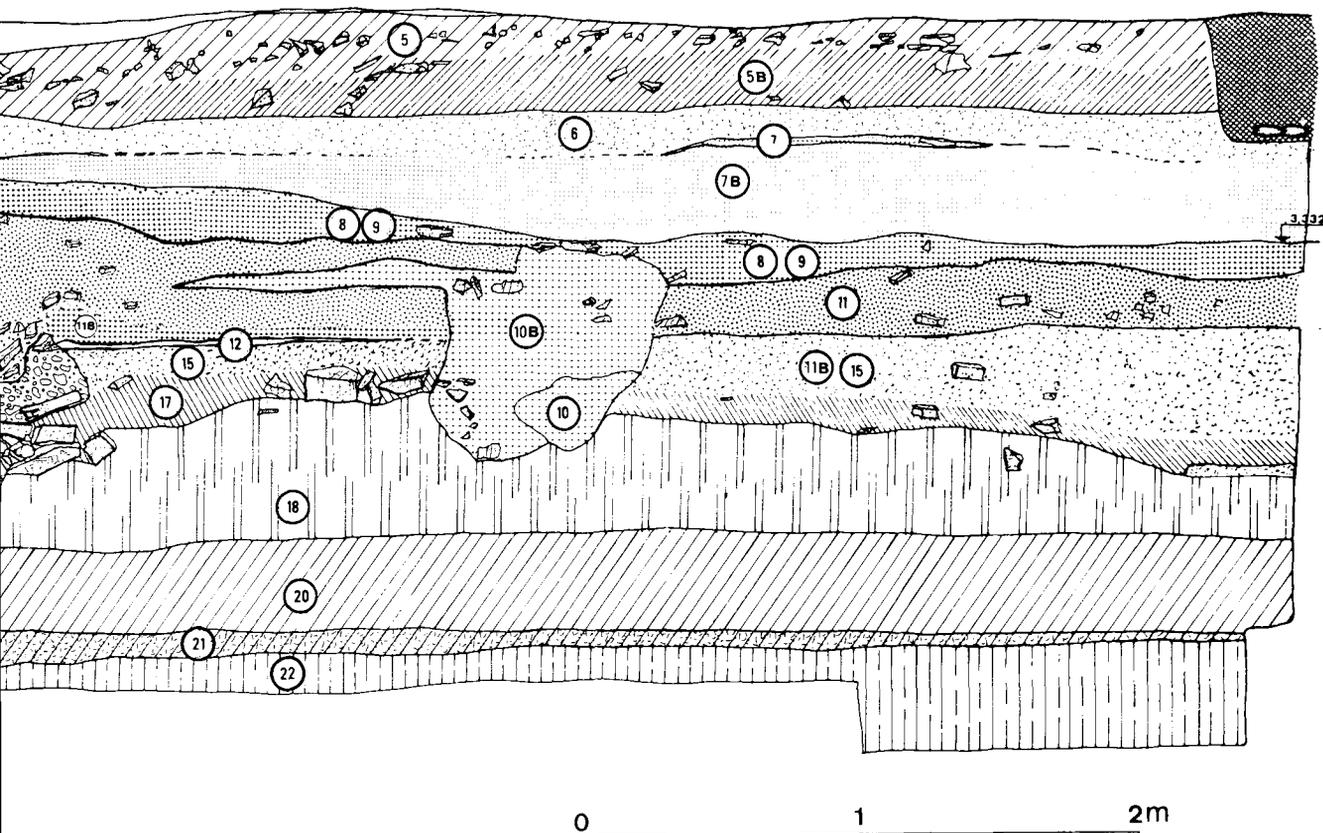
Vieux-Marché, secteur A, zones A et B, coupe 1.

5. Couche 5 : remblais de pierrailles très meubles. Terre humifère infiltrée entre la blocaille de grès schisteux.
6. Couche 6 : couche de terre argileuse humifère contenant quelques blocs de grès. Elle rejoint les couches 7B, 8 et 9 avec lesquelles elle forme une masse de remblais, pauvre en cailloux et traversée horizontalement par le prolongement filiforme de la couche 7.
7. Couche 7 : remblais de blocs de béton mélangés à de la chaux.
8. Couche 8 : horizon peu épais de cailloutis de rivières couronnant la couche 9, avec laquelle il se confond en plusieurs endroits.

9. Couche 9 : remblai de terre argileuse humifère, de teinte brun foncé, semblable à la couche 6 et aux couches 10B, 11B, 13 et 15.
10. Couche 10 : horizon bien marqué de débris de mortier à la chaux. Il se fonde à la couche 11 en divers endroits de la coupe.
10B. Couche 10B : identique à la couche 6.
11. Couche 11 : masse de béton concentré, plus meuble en quelques endroits où les blocs de béton forment une poche s'enfonçant dans les couches 11B et 15.
11B. Couche 11B : identique à la couche 6.
12. Couche 12 : lentilles et fine strate de mortier jaunâtre désagrégé.



Fig. 41
Vieux-Marché, couche 5. Détail du mur 119 avec les bases moulurées en réemploi.



13. Couche 13: remblai de texture identique à la couche 6.

14. Couche 14: horizon semblable au niveau 12.

15. Couche 15: remblai identique à la couche 6.

16. Couche 16: remblai contenant des blocs de béton et comblant le vide laissé par l'effondrement de la dalle de béton sous-jacente.

17. Couche 17: elle correspond au niveau d'empierrement du haut moyen âge observé dans les zones A et B. A sa base, la surface du loess sous-jacent est brûlée. La distinction entre cette couche et la couche 18 est parfois peu marquée.

18. Couche 18: apport épais de limon contenant des tuiles et des blocs de grès.

19. Couche 19: remblai meuble surmonté d'une poussière de mortier sous la dalle de béton effondrée. Cette dépression correspond à l'emplacement du caniveau romain démoli.

20. Couche 20: remblai argileux brun foncé, contenant des débris de tuiles et un abondant matériel archéologique romain. Ce niveau glisse vers les parois du caniveau, sous la couche 19.

21. Couche 21: niveau de cailloutis et surface de mortier désagrégé et tassé (sol romain).

22. Couche 22: limon de ruissellement brun foncé contenant du matériel préhistorique.

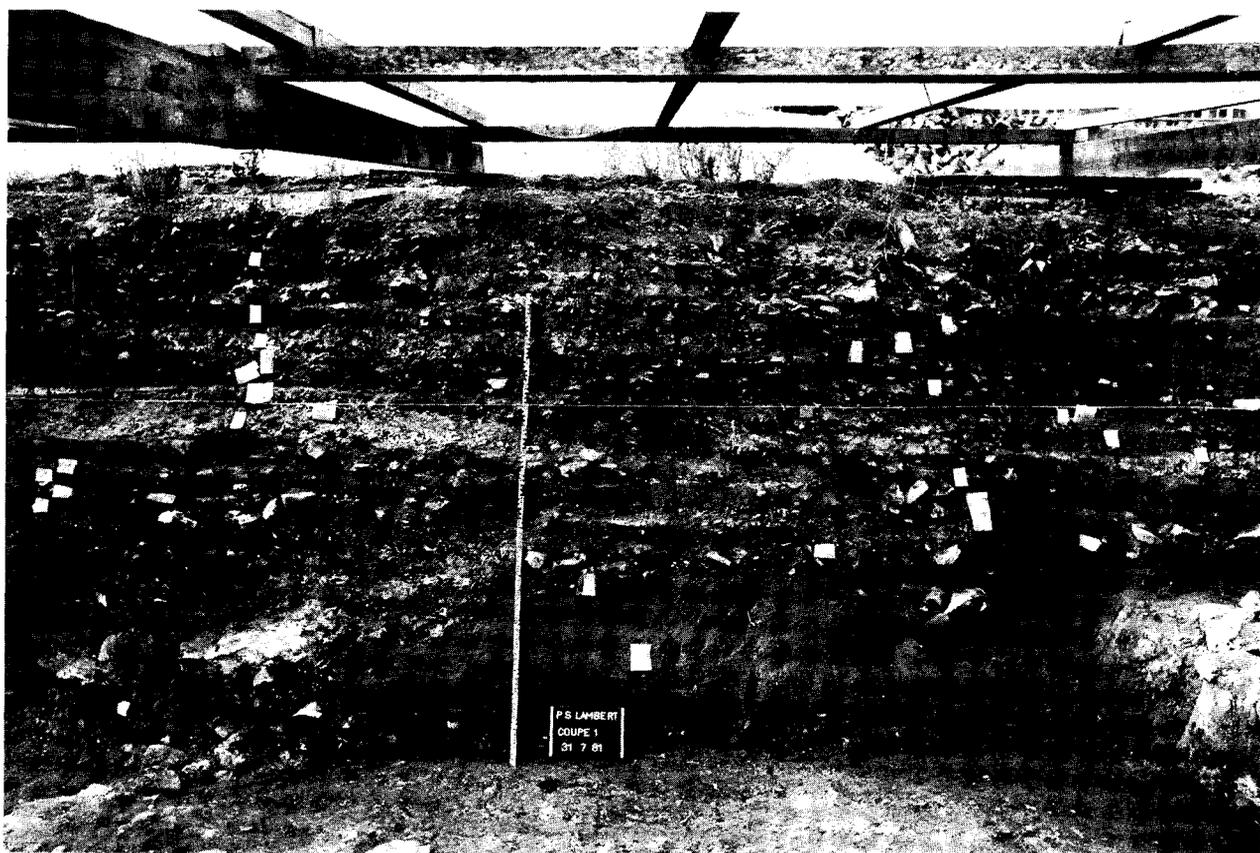


Fig. 42
Vue partielle de la coupe 1 du Vieux-Marché, de la couche 6 à la couche 21.

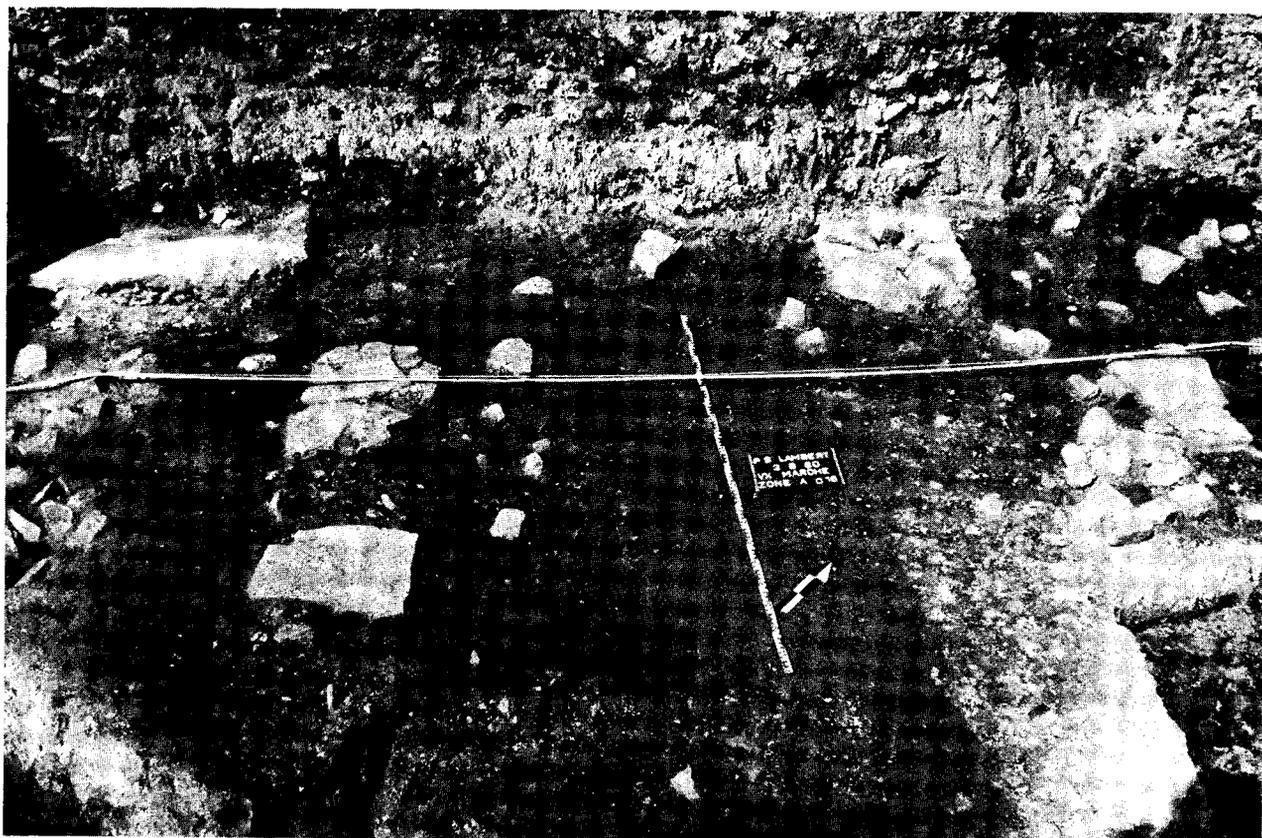


Fig. 43
Décapage de la couche 17. Traces de murs d'un bâtiment en pierre.

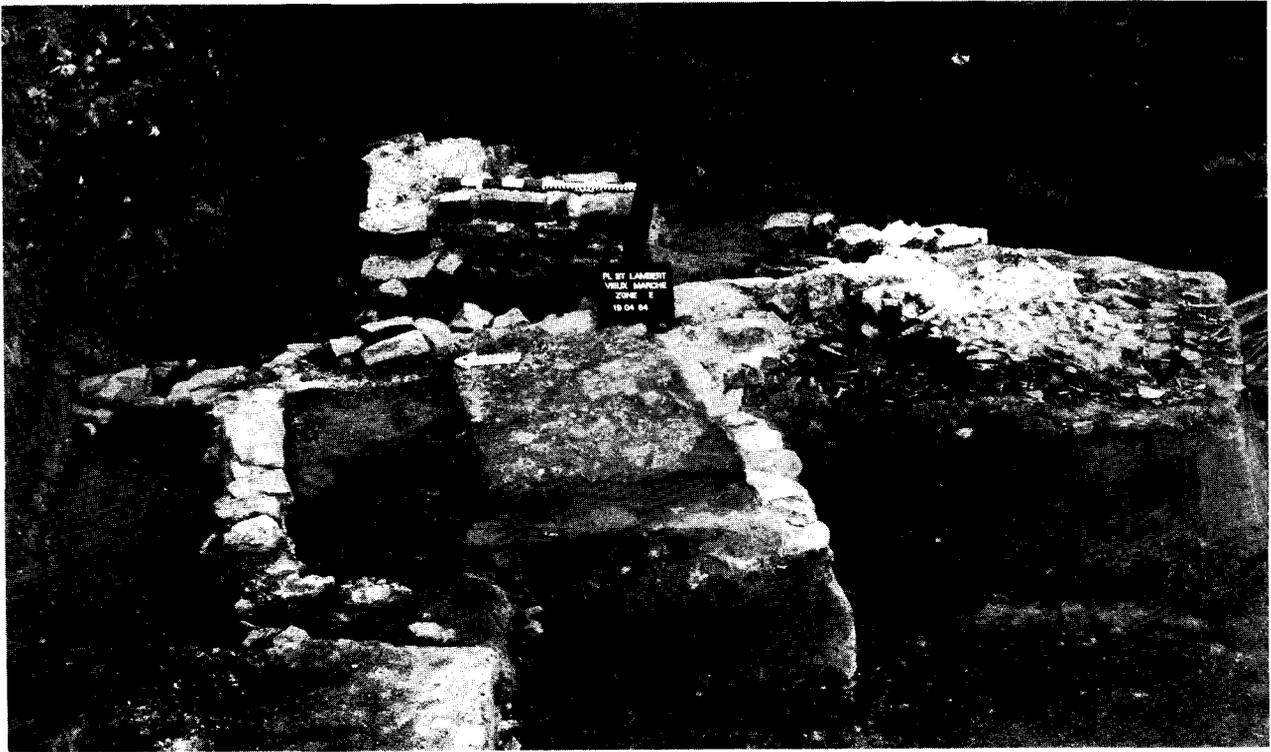


Fig. 44
Vieux-Marché, zone E. Foyer (?) ceinturé d'un rectangle de pierres accolé à un muret.

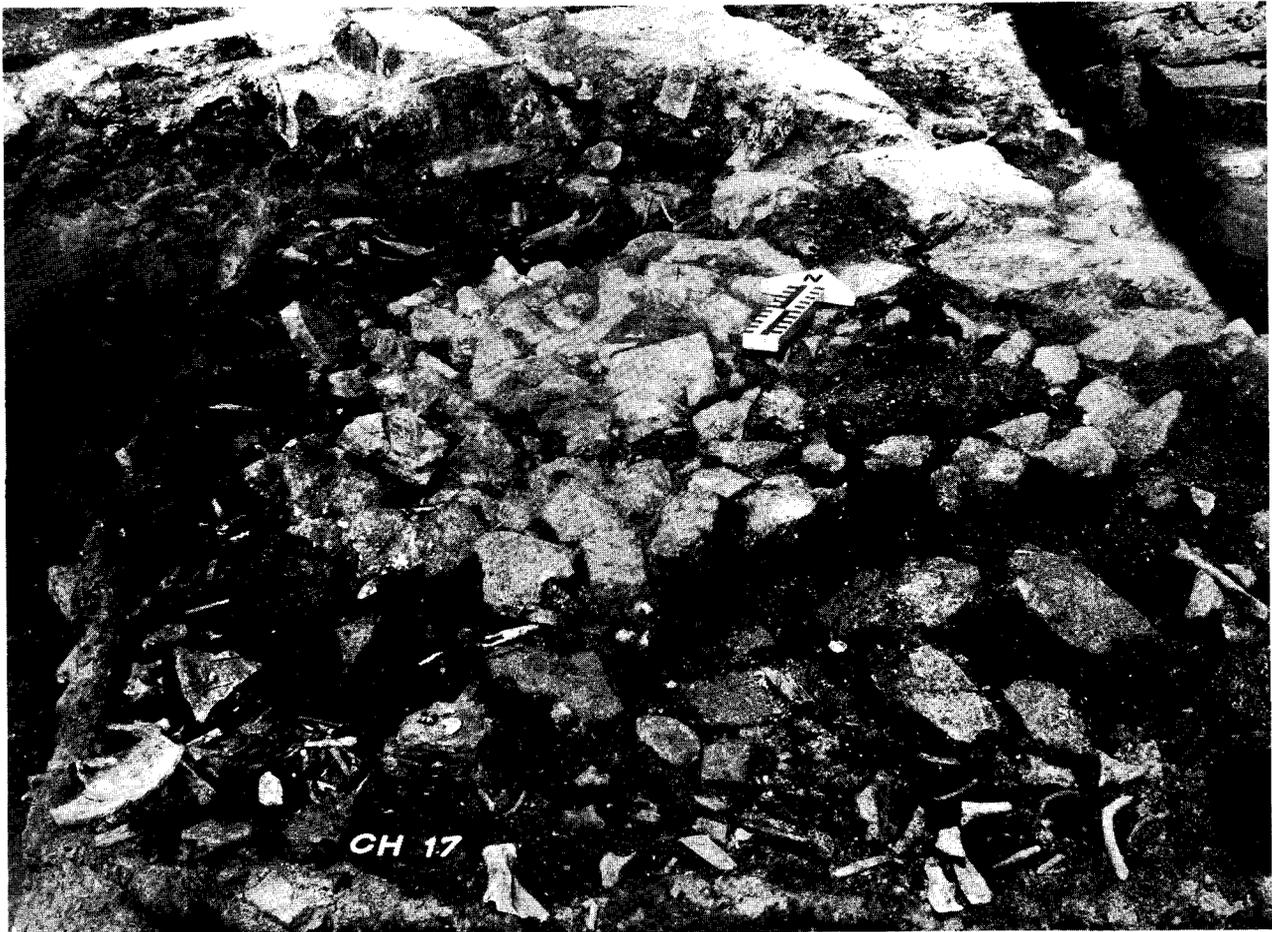


Fig. 45
Détail d'un empièchement du foyer posé sur la couche 17. Celle-ci apparaît sous l'empierrement, remplie d'ossements de faune et quelques tessons.



Fig. 46
Plan des structures maçonnées de la couche 17-18.

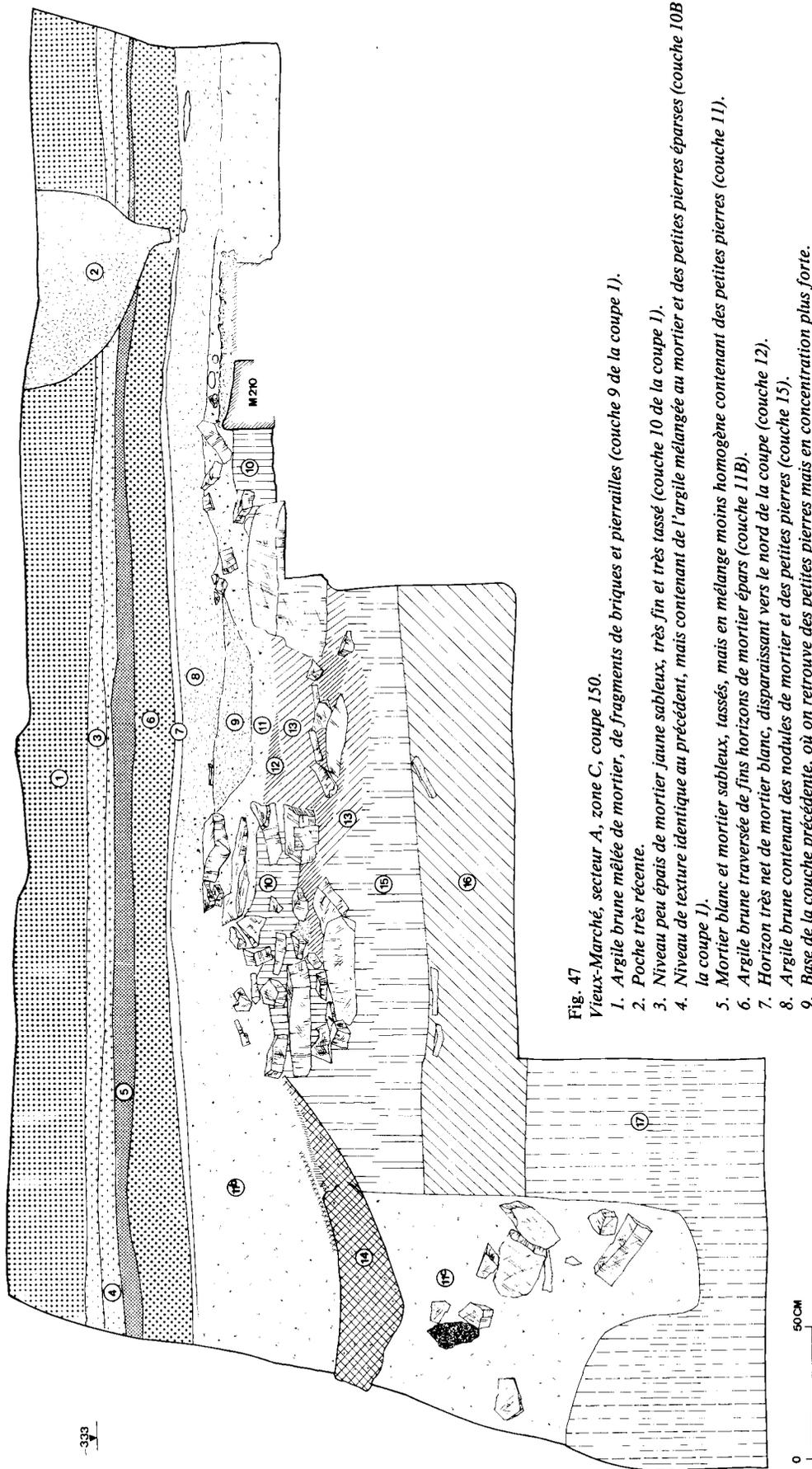


Fig. 47

Vieux-Marché, secteur A, zone C, coupe 150.

1. Argile brune mêlée de mortier, de fragments de briques et pierrailles (couche 9 de la coupe 1).
2. Poche très récente.
3. Niveau peu épais de mortier jaune sableux, très fin et très tassé (couche 10 de la coupe 1).
4. Niveau de texture identique au précédent, mais contenant de l'argile mélangée au mortier et des petites pierres éparses (couche 10B de la coupe 1).
5. Mortier blanc et mortier sableux, tassés, mais en mélange moins homogène contenant des petites pierres (couche 11).
6. Argile brune traversée de fins horizons de mortier épars (couche 11B).
7. Horizon très net de mortier blanc, disparaissant vers le nord de la coupe (couche 12).
8. Argile brune contenant des nodules de mortier et des petites pierres (couche 15).
9. Base de la couche précédente, où on retrouve des petites pierres mais en concentration plus forte.
10. Structure maçonnée de pierres et arrachée dans sa partie supérieure.
11. Argile brune en mélange avec des petites pierres et des morceaux de mortier. Cette couche recouvre l'ensemble des arrachements du mur et en partie le sol brûlé de la couche 13. Elle comble également une fosse (11b) vers le sud de la coupe où le remplissage de la partie inférieure (11c) contient de gros blocs de pierre et de tuffeau, du mortier et des fragments de tuiles (couche 16 de la coupe 1).
12. Blocage de la maçonnerie n° 10 en mortier blanc. Ce blocage repose sur la couche n° 13.
13. Argile brune contenant des nodules de sable, de la terre brûlée, des fragments de charbon de bois et de mortier (couche 17, coupe 1). Cette couche englobait également un empierrément.
14. Croûte de mortier inégale et stratifiée, mêlée de nodules d'argile et de loess.
15. Limon stérile (couche 18, coupe 1).
16. Couche romaine (couches 20-21, coupe 1).
17. Argile stérile traversée par un horizon plus foncé (couche 22).

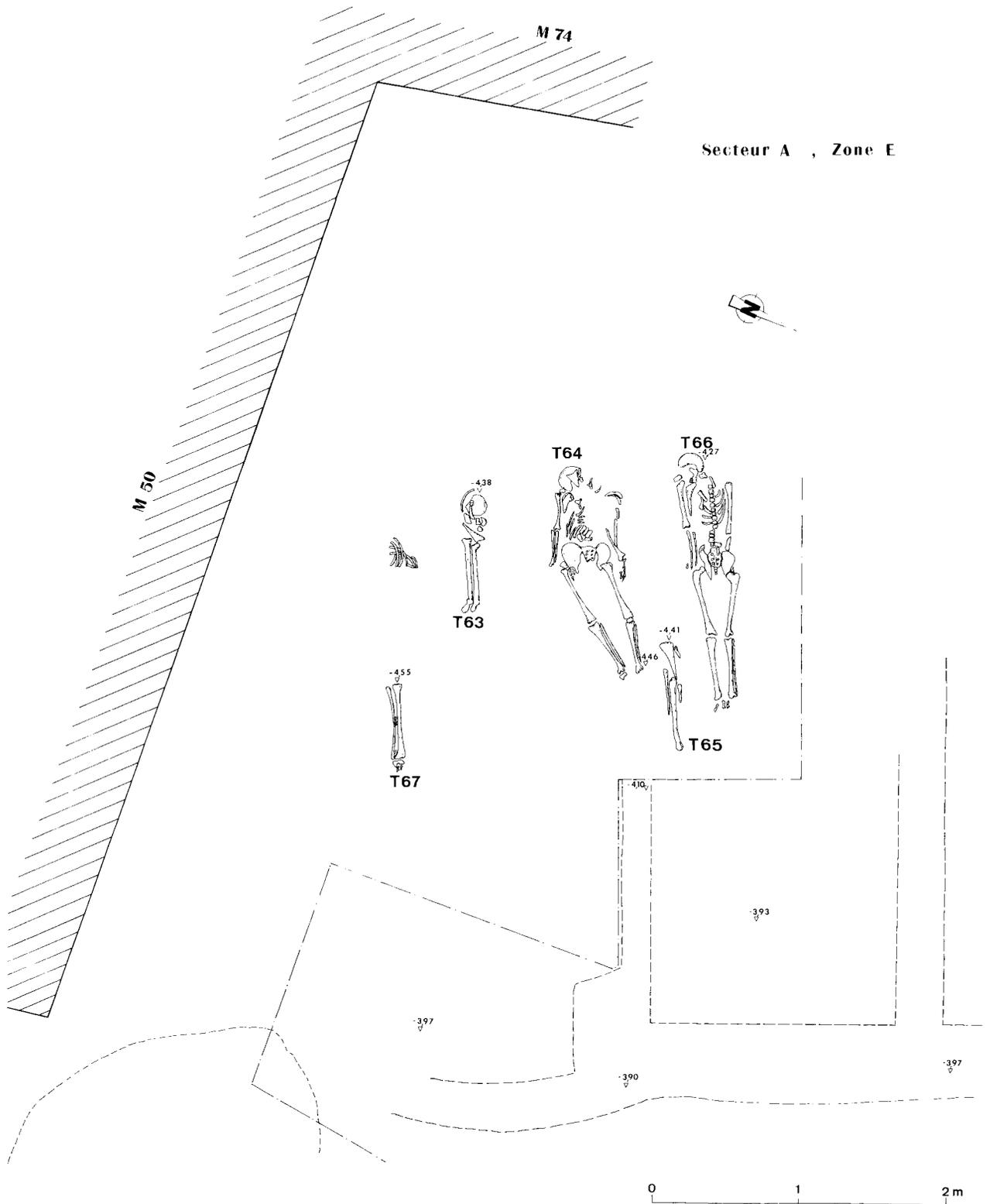


Fig. 48

Position des tombes en pleine terre (T63 à T67) recoupant la couche 17. En pointillé, contour des structures maçonnées construites sur la couche 17.



Fig. 49
T22 dans S.4. Caveau maçonné.

B. Les couches gallo-romaines

Jean-Marie DEGBOMONT

1. Stratigraphie

Couche 18: la couche 18, composée d'un loess brûlé en son sommet (voir ci-dessus), était une couche pratiquement vierge de témoins archéologiques.

Elle atteignait par endroit une cinquantaine de centimètres d'épaisseur et les quelques fragments de tuiles et débris de construction gallo-romains qu'elle contenait et qui ont probablement été incorporés par ruissellement le long de la pente, ne la rendent pas solidaire de l'occupation gallo-romaine proprement dite, mais établissent très nettement un hiatus important entre cette dernière et la première couche d'occupation mérovingienne (couche 17).

A signaler, la présence d'un foyer dans la couche 18 (coupe 1) superposé au M.139.

Couche 19 (voir ci-dessus).

Couches 20-21 (coupe 1)

Les couches 20 et 21 étaient étroitement associées et représentent les couches d'occupation gallo-romaine proprement dite. La fouille de ces couches s'est faite planimétriquement et dans l'ordre chronologique suivant : zones A, B, C et D. Les couches 20 et 21 reposaient sur un limon (couche 22) qui s'étendait sur l'ensemble des zones du Vieux-Marché et qui contenait des vestiges préhistoriques. La couche 20, plus particulièrement, était constituée d'un limon brun foncé, presque noir par endroit (déchets organiques) et par les éboulis de destruction de bâtiments romains : tuiles, grès équarris, mortier et poterie très concassée, morceaux de fer, plomb, ossements, charbon de bois. Dans la zone C, on a trouvé de très nombreux restes de combustion : scories de fer, houille, terre brûlée, blocs calcaires brûlés et vitrifiés. Ces restes sont à mettre en relation avec un four artisanal découvert dans les zones A et C (voir ci-dessous). Dans la zone A, nous avons découvert deux murs arasés (M.132 et M.139) ainsi qu'un seuil de porte et un aqueduc (zones A et C) (voir ci-dessous). Dans cette même zone, nous avons récolté de nombreux fragments de « marbres » (voir étude particulière pp. 186-195). La couche 21 correspond à un niveau d'occupation gallo-romain et est à mettre en relation, dans une première phase, avec les vestiges de bâtiments (murs et seuil). Elle était formée à la base d'une couche de « béton » et qui se prolongeait vers l'est (zone B), où elle devenait plus mince et se transformait en béton rose. Dans la zone B, plus particulièrement, (on le voit très nettement à la base de la coupe 1), ce sol comportait plusieurs phases d'aménagement représentées par de minces couches de béton plus blanc. Ce premier sol d'occupation gallo-romaine reposait directement sur les limons qui constituaient la

couche 22 (occupation préhistorique). Le sommet de la couche 21, dans la zone A, près du seuil, était constitué par un sol d'occupation plus récent et composé essentiellement de petits galets mais aussi de fragments de tuiles et de mortiers roses et blancs. Ce sol, situé à plus ou moins 15 cm au-dessus du sol en béton, descendait en pente douce vers le nord pour finalement rejoindre ce dernier à la base de la coupe 1. Entre les deux niveaux d'occupation de la couche 21, de nombreux fragments d'enduits peints étaient répandus aux environs des structures architecturales et fortement tassés. Les enduits sont de plusieurs natures : tout d'abord des fragments d'enduit rouge « pompéien » et qui, vraisemblablement, proviennent du M.139, face extérieure, puisque l'on a retrouvé certains de ces morceaux en place à la base du M.139 ; ensuite, de nombreux fragments de nature et d'aspect divers. La plus grande partie de ces fragments (très concassés) ont été retrouvés à l'est du M.139, les plus grands ne dépassant guère 10 x 5 cm. Ces fragments d'enduits ne font que confirmer ce que nous savions déjà concernant la décoration murale peinte de la villa, à savoir la pauvreté de la représentation figurée, pratiquement inexistante. Il s'agit en fait de panneaux unis de différentes teintes, bordés de façon rectiligne par des bandes de couleurs différentes et de largeurs variables. Bien que tous les enduits soient appliqués sur un fond de mortier à la chaux, assez blanc, ils peuvent beaucoup varier. Citons, par exemple, quelques combinaisons possibles : bande jaune orangé sur fond blanc, surface grise uniforme, bande noire sur fond jaune pâle, bande rouge brun sur fond jaune, bande noire sur fond rouge, taches rouges et blanches projetées (« moucheté ») sur fond rouge brun (lambris ?). Certains fragments laissent apparaître une ébauche de décoration figurée (couleur verte sur fond gris = tige de fleurs ?) mais ces fragments sont tellement détériorés qu'il nous est difficile d'émettre une opinion précise sur la nature de ces figures. D'autre part, nous sommes maintenant persuadé que les murs de la villa (ou plus spécialement des bains) étaient surtout décorés d'un revêtement de « marbres ». Nous en avons recueilli un grand nombre de fragments au cours de toutes nos campagnes de fouilles et particulièrement dans la zone du Vieux-Marché (voir étude particulière pp. 186-195). A signaler également la présence, dans les couches 20-21, de fragments de tubuli et de disques de pilettes d'hypocauste, due probablement à la proximité de l'installation de bains. La céramique et le mobilier retrouvés dans les couches romaines de l'ensemble de la zone étudiée, et en particulier des couches 20-21 font l'objet d'études particulières (voir pp. 139-180).

2. Structures gallo-romaines du Vieux-Marché (zones A, B, C, couches 20-21)

Au cours des campagnes de fouilles de 1981, 1982 et 1983, nous avons dégagé sur l'aire du Vieux-Marché, zones A, B et C (voir fig. 50), plusieurs structures d'habitat d'époque gallo-romaine. Dans la zone A, en 1981, furent découverts deux murs coudés à angle droit séparés par un passage de porte avec seuil (M.139 et M.132) (fig. 50: 1, 2, 3) et (fig. 51).

Le mur (M.132) recoupé dans sa partie sud par le radier médiéval du portail nord de la cathédrale (M.114) se dirigeait vers le nord sur une distance de 0,65 m, ensuite à angle droit vers l'ouest sur une longueur de 1,20 m, était une nouvelle fois recoupé par les fondations de la chapelle Saint-Materne, réapparaissait dans le deuxième évidement (fig. 39, M.94) sur une longueur de 2,42 m, s'infléchissait vers le sud pour réapparaître une nouvelle fois dans le premier évidement sur une longueur de 1,45 m (fig. 39, M.97).

Le mur (M.139) parallèle à la première partie du mur (M.132) sud-nord était également recoupé par le radier médiéval (M.114), avait une longueur de 1,12 m et, comme M.132, se couvait à angle droit vers l'ouest sur une longueur de 0,82 m.

Les deux murs arasés étaient conservés sur une hauteur de plus ou moins 0,50 m, fondations comprises. Ils étaient construits d'une manière assez fruste avec des blocs de grès équarris liés au mortier blanc. Cependant certaines parties (M.132) étaient construites avec des fragments de tuiles liées au mortier rose et semblaient appartenir à une phase ultérieure, peut-être de réfection. Ces murs avaient une largeur de plus ou moins 0,30 m soit un pied romain.

Si l'on regarde la figure 50, on constate que ces murs délimitaient deux locaux apparemment de forme rectangulaire et qui devaient se trouver à l'arrière du corps principal de la villa, en relation directe avec l'installation de bains. Le peu d'épaisseur de ces murs et leur construction fruste nous donnent à penser qu'il devait s'agir de pièces accolées aux chambres de chauffe et destinées à contenir des matériaux de chauffage ou servir de débarras.

Sous la face sud du mur (M.139), au niveau de son fondement se trouvait un ressaut d'une trentaine de centimètres de largeur, ce qui portait la largeur du mur à cet endroit, et en fondation, à 60 centimètres. La base des faces intérieures de ce même mur (face sud) était encore partiellement recouverte d'une surface d'enduit rouge « pompéien ». Par contre, et cela était inattendu, nous avons retrouvé des fragments de ce même enduit sur les faces nord et est du mur (M.139). Cet enduit traversait le sol « galets » de la couche 20 et se prolongeait vers la base du mur où il était interrompu par le sol « béton » de la couche 21. (Voir ci-dessus : stratigraphie). La pierre de seuil (calcaire viséen) bien polie et située entre les murs (M.139 et M.132) était cassée (fig. 50, 3). Elle délimitait

l'emplacement d'une porte (largeur : 1,35 m) et avait été retaillée du côté est pour se lever parfaitement entre les deux murs. Une pierre de calage se trouvait sous cette pierre pour la maintenir horizontale. (Coupe 124: fig. 52, 2 et 6). Dimensions de la pierre de seuil : longueur : 1,35 m, largeur côté ouest : 0,40 m, largeur côté est : 0,20 m, épaisseur moyenne : 0,23 m. Dans le local situé entre les murs (M.132 et M.139) auquel le seuil donnait accès et à une distance de celui-ci d'une quarantaine de cm vers le sud, nous avons retrouvé les traces de ce qui a pu être un dallage composé de fragments de tuiles posées à même le sol (fig. 52, 5). Ce sol était constitué du limon de la couche 22 et situé à 0,20 m plus haut que le sol « béton » de la couche 21.

Au nord des deux locaux dont il est question ci-dessus s'étendait, sur presque l'entièreté de l'aire dégagée du Vieux-Marché (zones A, B, C, D), le sol « béton » (couche 21, voir ci-dessus). Sur ce sol, à 1,20 m au nord-est du coin du mur (M.139), nous avons mis au jour une structure composée de 3 *imbrices*, dont une fragmentaire, qui étaient posées bout à bout. Cela aurait pu nous faire penser immédiatement à un minuscule caniveau si les *imbrices* n'avaient été posées sur leurs bords. Nous n'avons pas trouvé l'explication de cet agencement¹. Signalons, pour être complet, que cette structure recouvrait le sol « béton » et qu'elle lui est donc postérieure.

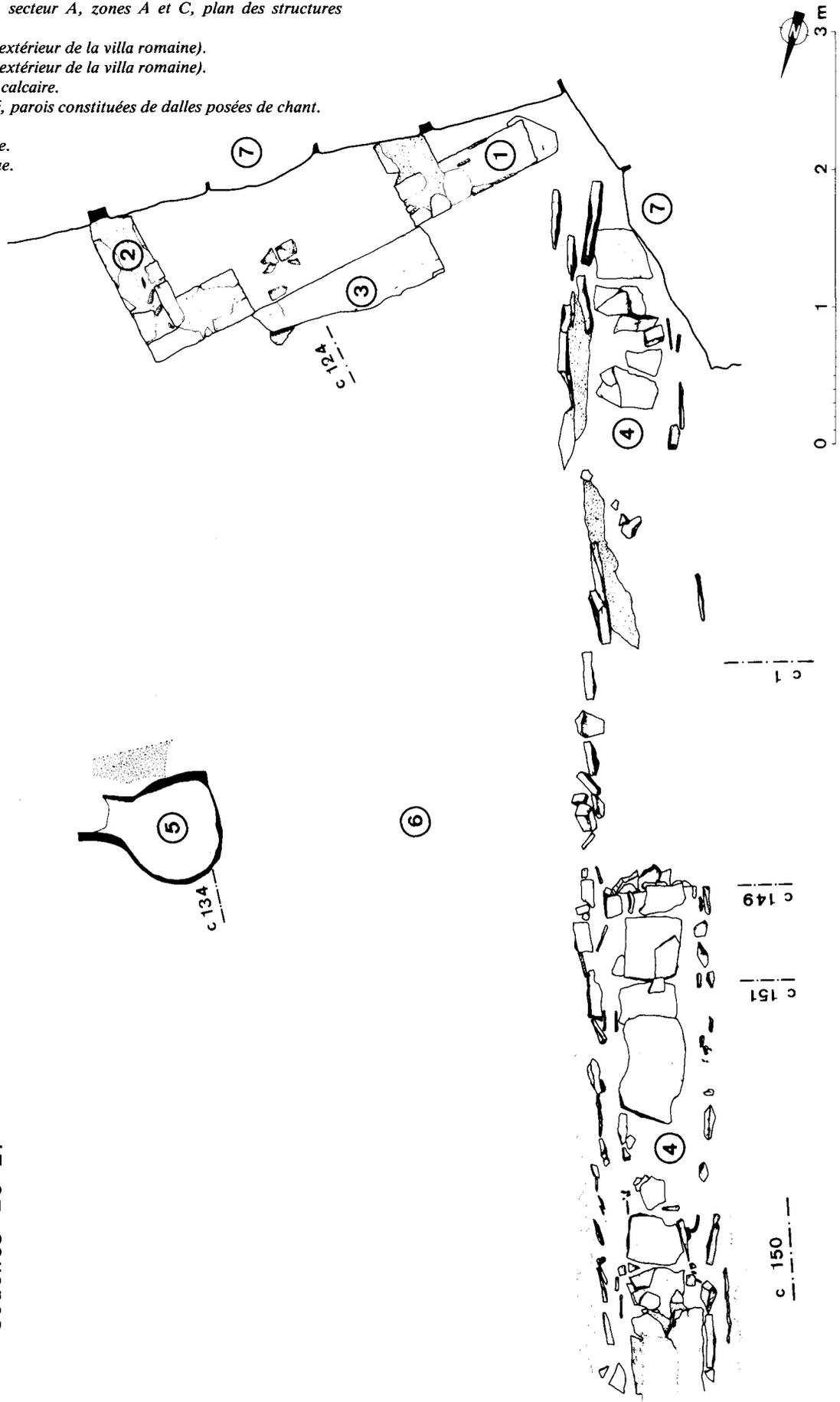
Dans la zone A, à la fin de la campagne 1981, nous avons vu apparaître les parties supérieures de deux rangées de pierres plates dressées les unes à la suite des autres et formant une sorte de chenal. C'est donc sans surprise que, en août 1982, nous avons vu réapparaître ce que nous avons reconnu comme étant un aqueduc se dirigeant du nord vers le sud (fig. 50, 4). La structure de ce caniveau, qui comporte au moins deux états, nous a paru très difficile à interpréter. Dans sa partie sud, découverte en 1981, nous l'avons dégagé entièrement et exploré jusqu'à sa base, sur une longueur de 3,50 m environ (fig. 50, au sud de la coupe 149). Dans cette partie, sa structure, pourtant relativement simple, laissait déjà pressentir au moins deux phases d'aménagements. Les côtés de cet aqueduc étaient constitués de deux rangées de pierres plates en grès dont l'épaisseur variait de 3 à 7 cm. Ces pierres, plus ou moins rectangulaires et taillées grossièrement, étaient fixées dans le sol par un petit côté et dressées les unes à la suite des autres comme des orthostates. Aucune maçonnerie ne les reliait. Le côté oriental était le mieux conservé, cinq ou six pierres verticales étaient encore en place et certaines de ces pierres étaient doublées, c'est-à-dire, qu'une seconde rangée de pierres verticales parallèle à la première et à l'extérieur de l'aqueduc, subsistait sur une longueur d'à peu près 1 m. Ceci peut laisser supposer, soit que le canal était plus large à l'origine et qu'il fut rétréci lors d'un amé-

(¹) Cependant, à Treignes, une structure semblable a été découverte sur le site de la villa, dans une pièce à sous-sol, drainée par un caniveau couvert et des drains secondaires composés d'*imbrices* mises bout à bout et posées sur bords (J.M. DOYEN, 1986).

Fig. 50
«Vieux-Marché», secteur A, zones A et C, plan des structures romaines.

1. Mur 132 (mur extérieur de la villa romaine).
2. Mur 139 (mur extérieur de la villa romaine).
3. Seuil en pierre calcaire.
4. Caniveau dallé, parois constituées de dalles posées de chant.
5. Four.
6. Cour extérieure.
7. Radier gothique.

Secteur A Vieux Marché
Couches 20-21



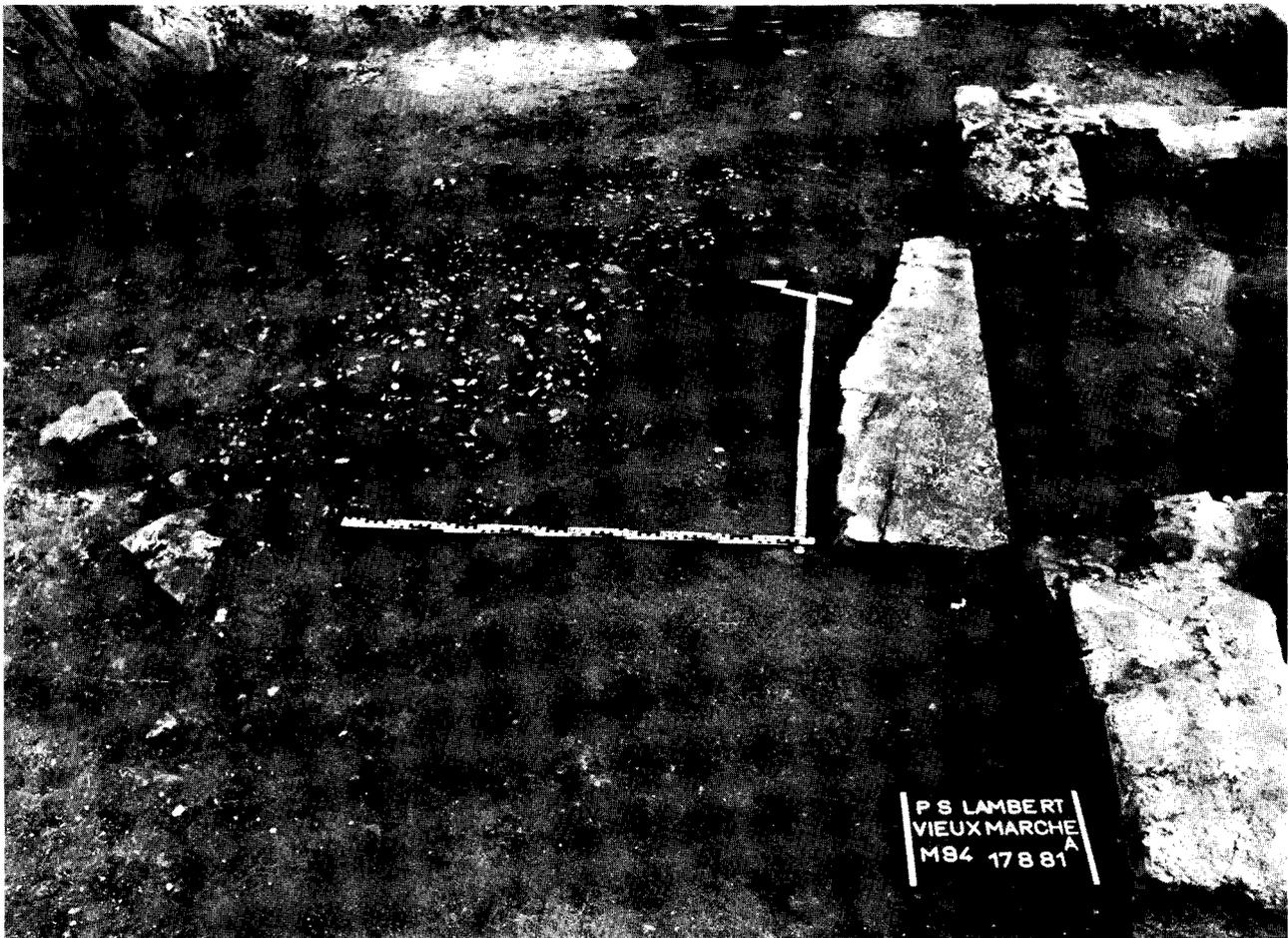


Fig. 51
 Vue des murs M.132 et M.139 des substructions gallo-romaines du Vieux-Marché (zone A et B), du seuil marquant l'emplacement d'une porte entre ces deux murs, ainsi que du sol « galets » des mêmes zones (couche 21).

Secteur A

Coupe 124

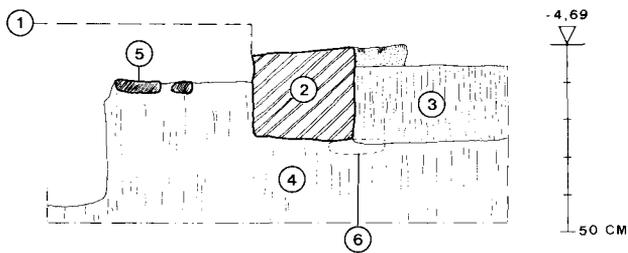


Fig. 52
 « Vieux-Marché », secteur A, coupe 124, seuil romain.
 1. Niveau d'arasement des murs romains (M.132 et M.139).
 2. Pierre calcaire servant de seuil.
 3. Dépôts d'occupation et de destruction romains.
 4. Limons ruisselés.
 5. Tuiles ou dalles de terre cuite.
 6. Pierre de calage du seuil.

nagement ultérieur ou, inversement, qu'il fut élargi. Le côté occidental était beaucoup moins bien conservé et seules deux dalles dressées, encore en place, nous ont donné une idée approximative de la largeur de l'aqueduc : contre la coupe 1 (fig. 50) : 0,70 m, partie centrale 0,50 m. La rangée de pierres qui « double » la partie centrale amène la largeur totale à 0,70 m. Le fond de l'aqueduc était couvert de larges dalles du même matériau et toujours en place semble-t-il. Aucune de ces dalles ne dépassait 0,50 m de largeur. Elles étaient moins longues que larges et posées à même le sol (limon, couche 22). La dalle de fond située le plus au nord, près de la coupe 1, était la plus élevée. Ensuite le chenal s'étendait en pente douce vers le sud sur une distance de 2,50 m. A cet endroit le fond se redressait brusquement et la présence d'une dalle horizontale qui se trouvait à un niveau nettement plus élevé que les autres le confirme. Elle reposait également sur le limon de la couche 22. Au-delà de cette dalle, l'aqueduc était complètement détruit par les fondations gothiques du parvis du portail nord de la cathédrale. Le fond de l'aqueduc contenait des précipitations d'oxyde de fer amalgamées en couches et enrobées de calcite. Au-dessus de ces couches, se trouvait un amoncellement de débris de tuiles et de briques répandus dans toute la longueur de l'aqueduc (partie sud) et sur une épaisseur de plus ou moins 20 cm. Le reste du remplissage était fait de terre, de sable fin, et d'objets divers : céramiques, monnaies, ferrures, fibules, etc. qui font l'objet d'une étude particulière (voir étude particulière pp. 139-180). La couverture de l'aqueduc pouvait être composée également de grandes dalles plates car en octobre 1980 nous avons déjà retrouvé des dalles semblables à celles qui tapissent le fond de notre ouvrage à un niveau supérieur (dans la couche 20, couche de démolition). Elles furent trouvées au-dessus de l'aqueduc avant sa découverte et n'étaient donc plus en place.

A partir de juin 1983, nous avons continué le dégagement de l'aqueduc vers le nord. Ce dernier traversait la zone C. Il nous est apparu très vite que sa structure présentait un aspect beaucoup plus complexe que dans sa partie sud (zone A) (fig. 55 et 56). Lorsque la partie supérieure fut dégagée nous aperçûmes une série de dalles en place qui couvraient la partie centrale de l'aqueduc mais non toute sa largeur. Il ne pouvait donc s'agir d'une couverture. D'autant plus que lorsque nous avons pratiqué les deux coupes (C.149 et C.151), nous nous sommes rendu compte que le remplissage du caniveau, dans cette partie, n'était pas accidentel mais intentionnel (fig. 53 et 54). Des deux coupes pratiquées dans l'aqueduc, la coupe 151 nous a semblé la plus intéressante pour proposer une hypothèse concernant les phases successives de l'utilisation de l'aqueduc (fig. 54).

Phase 1 : creusement d'une tranchée dans le limon de la couche 22 à travers la couche 21. Placement de dalles verticales et de fond (encore en place dans la partie sud). Cette première utilisation correspond à la couche 7, de la coupe 151 (fig. 54, 7).

Phase 2 : changement de régime dans l'écoulement ou la nature des eaux (captage de la Légia ?) (fig. 54, 5, 6).

Phase 3 : le centre de l'aqueduc est comblé par des pierres plates posées plus ou moins horizontalement et formant un amas assez fruste (fig. 54, 3) laissant deux rigoles latérales qui sont nettement marquées par un dépôt très linéaire d'oxyde de fer (fig. 54, 4b). Ce dépôt coiffe également l'amas de pierres plates et est situé sous un amas de calcaire (travertin remanié) (fig. 54, 4a) et sous une dalle coiffant la partie centrale du caniveau, elle-même recouverte d'une fine couche calcaire (fig. 54, 1).

Phase 4 : comblement naturel des rigoles (fig. 54, 9) par les débris de la couche 20.

La phase 3 nous semble la plus intéressante car elle pourrait correspondre à un remaniement complet de l'aqueduc, dans une phase ultime de construction, par un haussement du fond (pierres plates), ensuite par un aménagement de deux espaces latéraux (rigoles) dans lesquels on aurait enfoncé de grandes dalles aujourd'hui disparues (en admettant que les pierres encore en place [fig. 54, 2] aient servi de calage). La dalle horizontale 1 de la figure 54 (revêtue d'une mince couche calcaire) aurait dans ce cas servi de fond au nouvel aqueduc. Dans cette dernière hypothèse, il faut bien sûr admettre que les grandes dalles latérales ont été arrachées avant la fin de l'ultime phase de l'occupation romaine puisque les trous laissés par ces dalles (rigoles) ont été comblés d'une façon naturelle par les débris de la couche 20. Aucune superstructure encore en place ne dépassait d'ailleurs la couche 20, ce qui exclut une utilisation postérieure à l'époque romaine, le tout étant scellé par le loess de la couche 18. Le remaniement de la phase 3 pourrait être intervenu assez tôt puisque nous avons découvert, sous une dalle en place, coiffant l'amas central de pierres, un tesson de céramique « Castor » du II^e siècle.

Au cours de la dernière campagne de fouilles, en 1983, on découvrit « à cheval » sur les zones C et D, à 3 mètres au nord du coin du mur (M.139), un four domestique (?) (fig. 50, 5, fig. 59). La sole du foyer de ce four avait été creusée à travers le sol « béton » de la couche 21 et se trouvait à 15 cm sous ce sol, c'est-à-dire dans les limons de la couche 22. La sole avait une forme à peu près circulaire d'un diamètre de 75 cm dans sa plus grande largeur. Du côté oriental, la sole communiquait par un court canal de chauffe (largeur : 25 cm, longueur : 20 cm) à une fosse de travail de superficie à peu près égale à la sole du four mais cependant plus profonde (50 cm sous le sol « béton »). La sole était bien délimitée par une zone de terre brûlée en place avec deux zones de colorations différentes : 2 à 3 cm de couleur rose rouge et un dégradé, sur plus de 5 cm, de couleur brune. La limite entre ces deux zones apparaissait très nettement (fig. 57, 2). Le fond du four était de couleur gris vert, avec des taches plus rouges (fig. 57, 3). Les parois de la sole étaient restreintes c'est-à-dire qu'elles étaient inclinées à l'intérieur. Le fond était plat et légèrement incliné vers l'ouest. Sur le pourtour, il y avait un petit dépôt

Secteur A Caniveau
Coupe 149

5. Argile très fine et très sableuse, de teinte beige, légèrement stratifiée. Elle contenait de nombreux fragments des dalles calcaires composant le caniveau.

6. Poche d'argile collante, plus brune et moins sableuse.

7. Zone d'argile plus sableuse.

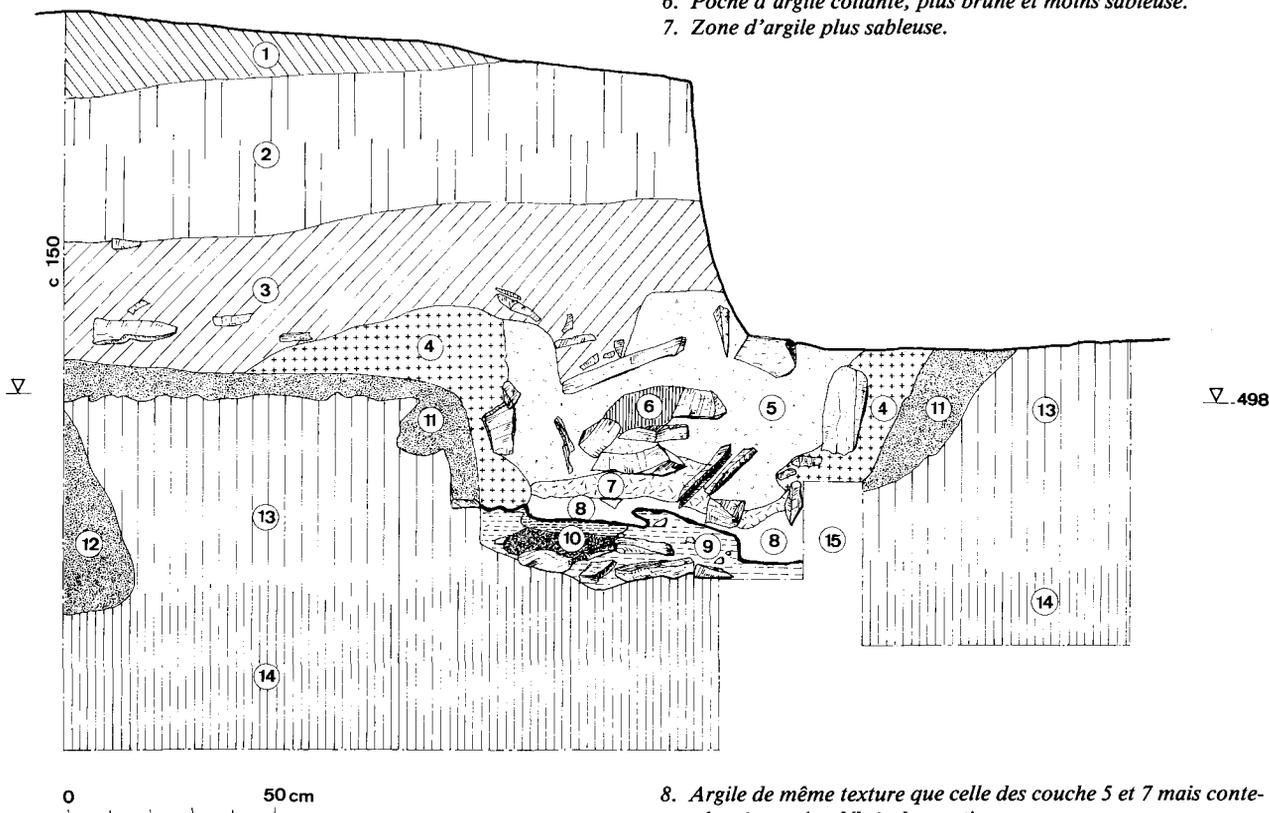


Fig. 53
« Vieux-Marché », secteur A, zone C, coupe 149, aqueduc romain.

1. Couche 17 (voir coupe 1).
2. Couche 18 (voir coupe 1).
3. Couche 20 (voir coupe 1).
4. Argile contenant de nombreux débris de tuiles, de pierres, de mortier blanc et rose. Tranchées de fondation du caniveau.

8. Argile de même texture que celle des couche 5 et 7 mais contenant de minuscules débris de mortier.

9. Argile sableuse contenant des petites pierres, des fragments réduits de tuiles et de mortier et coiffée d'un horizon d'oxyde de fer.

10. Petite poche plus argileuse englobée dans le niveau 9. Les couches 5 à 10 forment le remplissage du caniveau.

11. Gley (argile lessivée, grise).

12. Coulée d'argile grise (gley).

13. Couche 22.

14. Base de la couche 22 formée de limon brun plus foncé.

15. Berme.

Fig. 54
« Vieux-Marché », secteur A, zone C, coupe 151, aqueduc romain.

1. Dalle horizontale recouverte d'une fine croûte calcaire.
2. Dalles posées verticalement.
3. Lits horizontaux de pierres.
- 4a. Concrétionnement calcaire (travertin remanié) contenant des petits cailloux, des fragments de tuiles et du charbon de bois.
- 4b. Dépôt brun très linéaire d'oxyde de fer.
- 4c. Coiffé par l'altération ferrugineuse 4b qui le sépare nettement du niveau 4a, ce dépôt est formé d'une argile de décantation très pure et plastique de couleur rose, colmatant les interstices laissés par les pierres plates.
5. Agglomérat très hétérogène de cailloux, de tuiles et de charbon de bois.
6. Travertin remanié de couleur blanche, contenant des cailloux.
7. Agglomérat identique à la couche 5, mais de coloration très foncée due à un dépôt de manganèse ou de fer très oxydé. Cet agglomérat est couronné d'une fine croûte calcaire.
8. Couche 22 (voir coupe 1).
9. Remplissage argileux brun ocre contenant des fragments de tuiles, du charbon de bois. Ce dépôt correspond à la couche 20 (voir coupe 1) venue combler des rigoles latérales.
10. Comblement de la tranchée de fondation (mortier, tuiles mêlés à de l'argile).

Coupe 151 Secteur A Caniveau

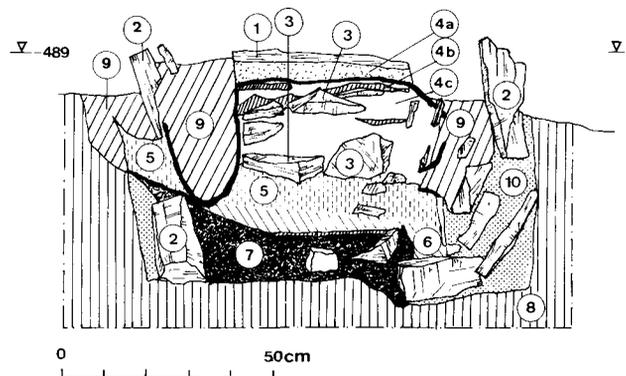




Fig. 55
 Vue en plan de l'aqueduc dans sa partie nord. On aperçoit nettement
 l'emplacement de la coupe 149.



Fig. 56
 Vue de l'aqueduc vers le nord à partir de la coupe 149.

(intentionnel ?) de mortier blanc. Sur la sole, il y avait une couche de petits fragments de terre brûlée, non en place, quelques rares et gros morceaux de charbon d'os le tout mêlé à du limon (fig. 58, 8). Le reste du foyer était rempli d'un magma argileux de teinte brun clair contenant de rares fragments de charbon et de mortier. Par dessus cet amas, au niveau où le foyer recouvrait le sol « béton » rose (couche 21), il était entièrement recouvert par un amas de petits fragments de tuiles qui pouvaient soit avoir été jetées à cet endroit pour combler la fosse du four déjà abandonné, soit provenir des parois effondrées². Dans cet amas de tuiles (plus ou moins 10 cm d'épaisseur) nous avons découvert un vase en céramique sigillée presque entier (Drag. 33, milieu du II^e siècle) (fig. 58, 6). Directement au-dessus de cet amas, une énorme couche de charbon d'os et de houille, de plus de 30 centimètres d'épaisseur et débordant largement le diamètre du foyer, scellait la couche de tuiles (fig. 58, 4). Il semble que ce conglomérat d'os et de houille ait été apporté après la destruction de la villa puisqu'il se situe dans la couche de démolition (fig. 58, 2) et qu'il est de forme évasée (voir fig. 58). Il nous semble également que l'on ait à faire dans ce cas à un four domestique et non artisanal, bien que dans la zone du foyer, au nord de celui-ci, nous avons découvert lors des campagnes précédentes, des amas de pierres brûlées et recouvertes de 1 à 2 mm de glaçure (verriers?). Ces pierres reposaient sur le sol « béton » rose de la couche 21. Four artisanal ou four domestique, il est donc difficile de trancher. D'autant plus que nous n'avons pas dégagé la zone nord du Vieux-Marché et que celle-ci pourrait nous réserver d'autres surprises, notamment par la découverte de fours plus importants qui expliquerait l'accumulation anormale de pierres glaçurées sur toute la zone déjà fouillée.

3. Essai de synthèse³

En chronologie absolue, nous pouvons proposer au vu de l'étude de la céramique de cette zone une occupation s'étendant du I^{er} au IV^e siècle, avec une intensité accrue au II^e et au début du III^e siècle. En chronologie relative, nous sommes à même de proposer au moins deux phases de constructions et peut-être deux phases de réaménagement de la zone du Vieux-Marché.

1^{re} phase: les locaux délimités par les murs M.139 et M.132 sont des locaux intérieurs à la villa, car le mur M.139 est orné d'un crépi mural sur sa face sud et sa face nord. Dans ce cas, la zone A du Vieux-Marché aurait été une autre pièce dont il ne reste que le sol « béton » et dont les murs auraient disparu ou se trouveraient en place sous

(²) Ce four présente des analogies frappantes avec certains des fours domestiques retrouvés à Lixhe (P. VAN OSSEL, 1983). A propos des fragments de tuiles recouvrant la fosse du foyer du four, signalons que à Rouen, rue des Arsins, on a retrouvé en 1979 des fours domestiques de dimensions semblables au four de la Place Saint-Lambert et dont les parois étaient constituées de fragments de tuiles liées à l'argile (P. HALBOUT, A. GAUTIER, B. GAUTIER, D. PITTE, 1983).

(³) La datation par le carbone 14 n'a pas été possible dans les couches d'occupation romaine en raison de la forte contamination de houille présente dans les échantillons prélevés.

la surface non fouillée du Vieux-Marché. Notons cependant que dans la zone C, une mince couche de mortier blanc pourrait correspondre à l'arrachement d'un mur. Notons également à l'appui de cette thèse que le crépi mural de la face nord du mur M.139 s'arrête exactement au niveau de la surface du sol « béton ». La première phase de construction de l'aqueduc, qui en comporte au moins deux, peut dater de cette période car les pierres verticales encore en place dans sa partie sud ne dépassent guère le sol « béton » de plus de 6 ou 7 cm et on peut très bien imaginer, comme cela se présente dans bon nombre de villas romaines, que l'aqueduc à cet endroit était couvert et passait à l'intérieur de la pièce.

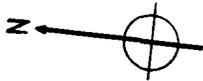
2^e phase: les pièces extérieures s'étendant sur les zones A, B, C, D du Vieux-Marché sont supprimées (démolition partielle de la villa). Les murs M.132 et M.139 deviennent eux-même extérieurs et l'espace situé au nord de ceux-ci est réaménagé en « cour ». Le sol de cette cour est haussé par un nouveau sol constitué de galets. Ce sol correspond avec le niveau de la pierre-seuil qui est installée à ce moment entre les murs M.132 et M.139 et qui est une pierre de réemploi puisqu'elle est cassée (notons qu'elle n'a pas été cassée sur place car on n'en a trouvé aucun morceau aux alentours). Le sol de la pièce intérieure est également haussé et garni de dalles en terre cuite (fragments de tuiles). La réfection du M.132 peut correspondre également à cette phase. L'ensemble des réaménagements est cependant assez fruste. L'espace extérieur est réaménagé également par le haussement de l'aqueduc pour une raison qui nous est inconnue et nous pouvons également supposer qu'à ce moment intervient la construction du four dont la sole du foyer perce la couche 21 (sol « béton »).

3^e phase (réaménagement): démolition de l'aqueduc surhaussé dont il ne reste que les dalles tapissant le fond, contemporaine de l'ultime abandon de la villa.

4^e phase (réaménagement): remplissage du trou laissé par la démolition du four ou brûlage sur place d'une grande quantité d'os et de houille au cœur même de la couche de démolition de la villa et intervenant après celle-ci.

Bibliographie:

1. DOYEN, J.M., 1986 — *La villa gallo-romaine de Treignes, campagnes 1984-85*, dans *La région du Viroin du Temps des Cavernes au Temps des Châteaux*, vol. 2, éd. du C.E.D.A., pp. 29-36
2. HALBOUT, P., GAUTIER, A., GAUTIER, B. et PITTE, D., 1983 - *Rouen ville gallo-romaine*, dans *Archéologia*, n° 180-181, juil-août 1983, pp. 94-104.
3. VAN OSSEL, P., 1983 - *L'établissement de Loën à Lixhe et l'occupation rurale au Bas-Empire dans la Hesbaye liégeoise*, dans *Helinium*, XXIII, pp. 143-169.
4. OTTE, M., DEGBOMONT, J.-M., 1983 - *Les fouilles de la Place Saint-Lambert à Liège, en 1982*, dans *Bulletin de la Société Royale le Vieux-Liège*, n° 221-222, t.X, avril-septembre 1983, pp. 366-407.

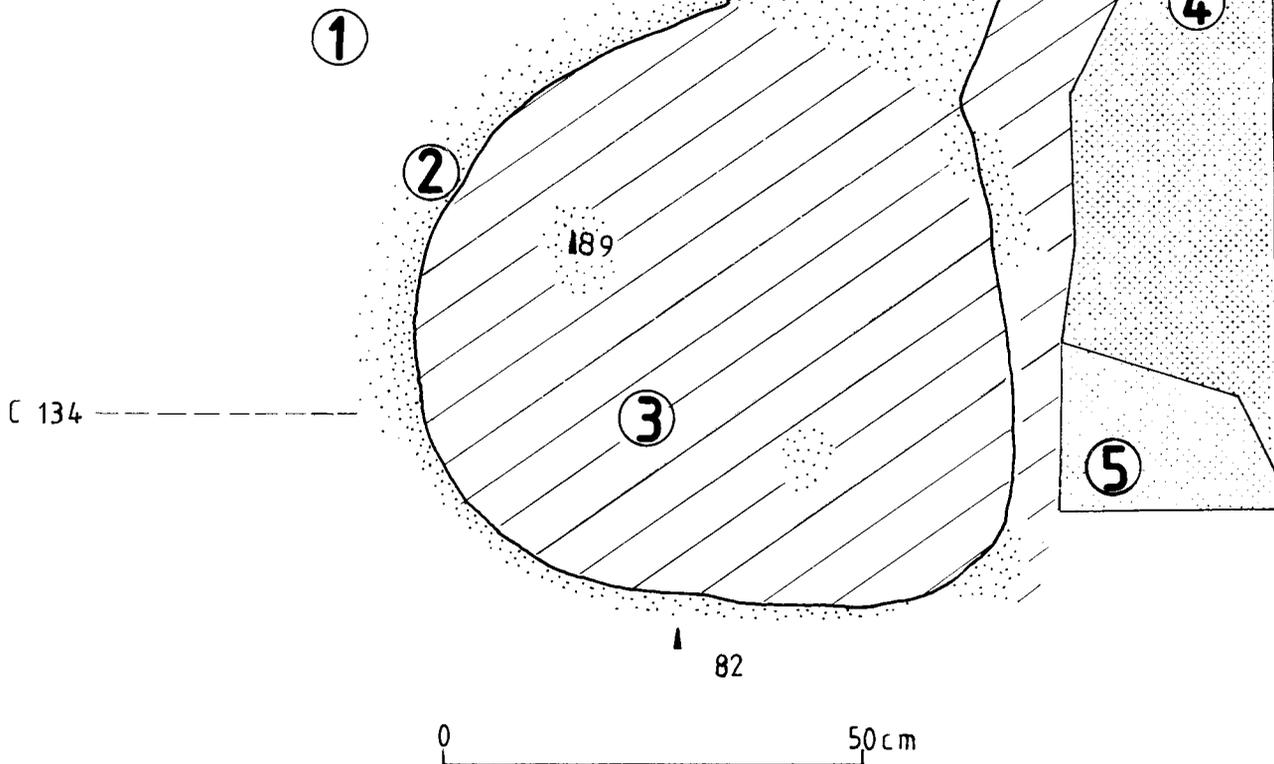


Secteur A Four

Fig. 57

« Vieux-Marché », secteur A, zone D, couche 20, plan du four romain.

1. Remplissage limoneux sous un béton rose (couche 21, coupe 1).
2. Terre brûlée en place distribuée en 2 zones nettement délimitées de coloration différente: 2 à 3 cm de couleur rose rouge contenant vers le bord intérieur des nodules de terre cuite et des fragments de charbon de bois, et un dégradé de couleur brune sur plus de 5 cm.
3. Fond du four, tassé et brûlé, de couleur gris vert, marqué de quelques taches plus rouges. Surface inclinée vers l'ouest et petit dépôt de mortier blanc sur le pourtour.
4. Béton rose (sol romain).
5. Béton blanc (arrachement de mur).



Secteur A Four

Coupe 134

Fig. 58

« Vieux-Marché », secteur A, zone D, coupe 134, four romain.

1. Couche 18 de loess (voir coupe 1).
2. Couche 20 (destruction de la villa gallo-romaine) (voir coupe 1).
3. Couche 21 (sol romain) (voir coupe 1).
4. Masse de charbon d'os et de houille.
5. Poche de terre argileuse brune.
6. Lit horizontal de tuiles fragmentées.
7. Remplissage argileux de teinte brun clair contenant de rares fragments de charbon et mortier.
8. Niveau contenant de nombreux petits fragments de terre brûlée, non en place, quelques rares et gros morceaux de charbon d'os et un peu de limon.
9. Terre brûlée en place.
10. Couche 22: limon de ruissellement brun foncé (voir coupe 1).

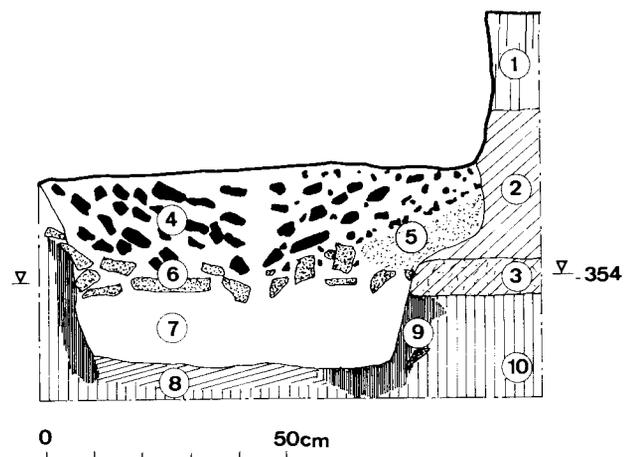




Fig. 59

Vue en plan de la sole du foyer du four romain (zones C et D) ainsi que sa fosse de travail.

C. Les dépôts pré-romains

André GOB

La base des dépôts du « Vieux-Marché » est constituée par une importante formation limoneuse de teinte brun foncé (s'éclaircissant vers le bas) d'origine colluviale (coupe 1 : couche 22). Elle repose sur le cailloutis sommital des formations alluviales de la Légia et de la Meuse, cailloutis atteint à la cote — 605 dans le sondage S3.

Les matériaux proto - et préhistoriques se retrouvent sur toute l'épaisseur des limons, sans qu'il soit possible d'y distinguer des unités ethno-stratigraphiques distinctes. Tout au plus, peut-on observer que la céramique et les silex non patinés, d'âge protohistorique, sont plus fré-

quents à la partie supérieure des limons, au contraire des silex patinés, et spécialement des pièces attribuables typologiquement au mésolithique, qui se rencontrent en majorité dans les niveaux — 560-570.

Cette disposition a pu être observée à plusieurs reprises dans le sondage 4, dans les deux évidements et dans les zones A et B du Vieux Marché.

Elle explique l'hétérogénéité du matériel lithique recueilli et conduit à une classification des documents sur base de la typologie et de leur aspect physique (patine blanc bleuté pour l'industrie mésolithique).

Le dégagement de caves au nord-est du portail septentrional

Patrick HOFFSUMMER

La fouille s'est étendue au nord des chapelles latérales du bas-côté de la cathédrale et à l'est du Vieux-Marché en fonction de la surface disponible sans entraver la circulation des autobus.

Un espace de 11 × 8 m a ainsi été dégagé à l'emplacement d'une maison d'habitation qui bordait la place du Vieux-Marché et venait s'appuyer contre la cathédrale, à côté du portail nord du transept occidental. Il s'agit en principe d'une des maisons visibles sur l'iconographie ancienne¹.

Il s'agissait plus d'un dégagement, que d'une fouille à proprement parler. Les caves étaient enfoncées profondément (jusqu'à 6 m par rapport au repère de nivellement) et comblées de remblais de démolition très récents (en témoigne la présence des restes d'une lampe à pétrole...) mal tassés. Ceci entraîna de nombreuses difficultés techniques : impossibilité de conserver des parois ailleurs que là où se trouvaient des murs, difficulté d'accès aux engins de terrassement. Les résultats obtenus sont fragmentaires dans la mesure où la fouille aurait dû s'étendre à l'est des murs dégagés, car les caves transformées à plusieurs reprises, se prolongeaient dans cette direction.

Trois caves ont été dégagées et portent les numéros de sondage suivants : S35, S34 et S36-38. Leurs murs sont fondés dans le limon vierge. Aucune trace d'un niveau préhistorique, romain, ou du Haut Moyen âge n'a été découvert, ce qui s'explique par la profondeur des fondations médiévales et/ou post-médiévales.

La chronologie relative n'est pas toujours commode à comprendre car les informations sont trop fragmentaires. La cave S36-S38 vient s'appuyer au sud contre les murs M.186, M.176 et M.185 des chapelles de la cathédrale qu'elle utilise. M.133 à l'ouest et M.177 au nord semblent lui appartenir en propre. M.189 à l'est est postérieur, de même qu'un cuvelage de briques.

La cave se prolonge à l'est, sous la route actuelle. Son pavement se trouvait à la cote - 5,82 et elle comprenait

un puits creusé sous une niche aménagée dans les fondations du mur des chapelles M.185. Du côté est de ce puits, dans le même mur, se trouvait le piédroit d'une cheminée avec un décor Renaissance de cannelures verticales surmontées d'un petit chapiteau, cannelé lui aussi. Cet élément architectural se trouvait à l'extrémité de la fouille, près de la voie des autobus... Il a donc été impossible de mieux observer cette cheminée qui paraissait en place de même que fouiller le puits eût été trop dangereux à cause des éboulements. Nous venons à l'instant de citer une cuve en briques dans le prolongement du refend tardif M.189. Cette petite citerne est venue masquer le puits et le piédroit de la cheminée.

Cette cave S36-S38, dont la longueur originale nous est inconnue, a été voutée par un berceau en tuffeau soigneusement taillé et appareillé. Les départs de cette voûte étaient conservés aussi sur les murs en moellons de grès, ancrés dans M.176 et M.185.

La voûte était aussi posée sur le mur de refend M.189 et la cloison en brique de la citerne appuyée contre la cheminée au-dessus du puits. Elle est donc postérieure à la première phase de construction et a dû remplacer soit une autre voûte, soit un plancher qui se situait plus haut.

La cheminée Renaissance appartiendrait à la première phase de construction de la cave. La voûte en tuffeau supportait un autre niveau (= une deuxième cave superposée), ou un rez-de-chaussée à demi-enterré. On accédait à ce niveau, situé à la cote - 3,75 m environ, par un escalier venant de la petite cave S35 qui a la forme d'un couloir. Cet accès appartient naturellement à l'état final du bâtiment, à l'époque de sa démolition. Ce deuxième niveau conservait aussi les traces d'une cheminée dont le contrecœur avait été creusé au contact des murs M.176 et M.185 des chapelles de la cathédrale. Quelques briques de foyer étaient toujours en place.

Deux des briques étaient décorées de deux profils anti-thétiques représentant un homme et une femme. Ces réemplois étaient posés à l'envers.

(¹) cf. *supra*, R. FORGEUR, p. 15-33.

Secteur H Caves

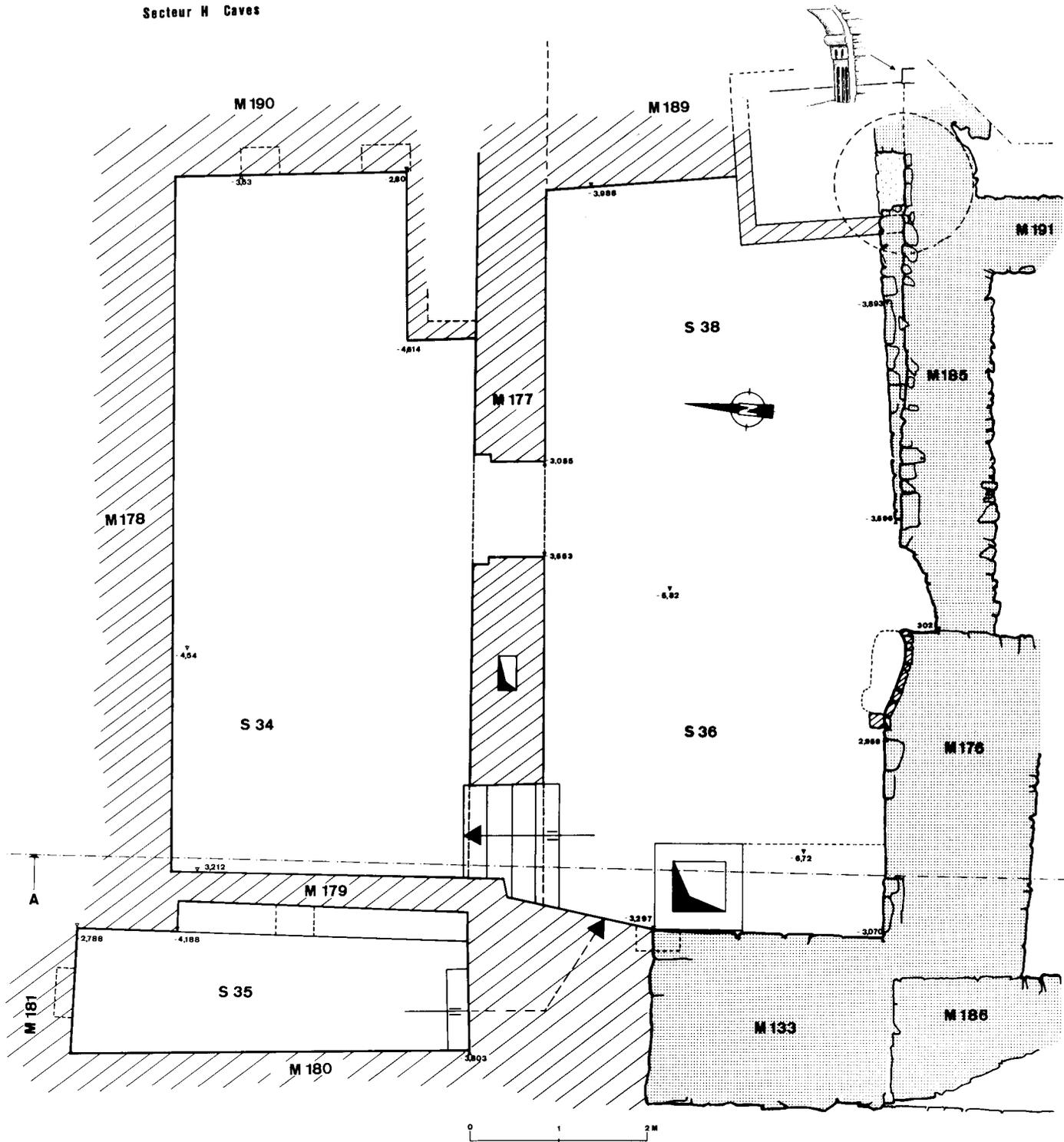


Fig. 60

Plan général des caves accolées aux fondations des chapelles nord de la cathédrale.

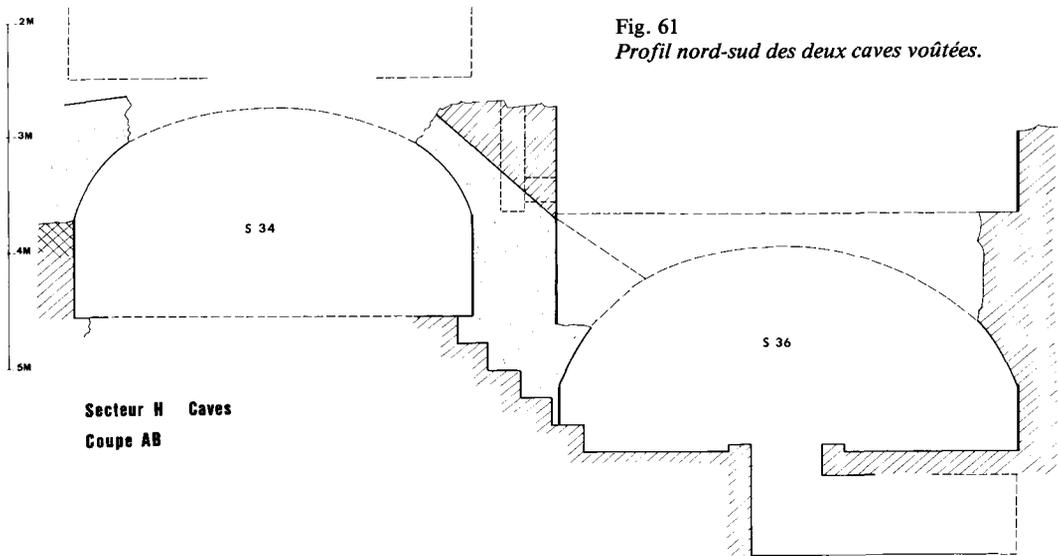
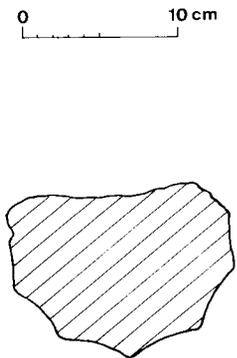
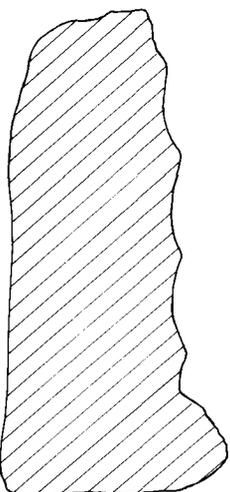
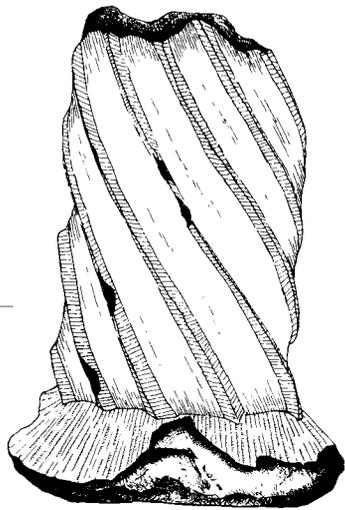


Fig. 61
Profil nord-sud des deux caves voûtées.

Fig. 62
Éléments architectoniques découverts dans les remblais. Fragment de colonnette torsée en calcaire et blocs de tuffeau sculptés de motifs Renaissance.



0 10 cm



0 10 cm



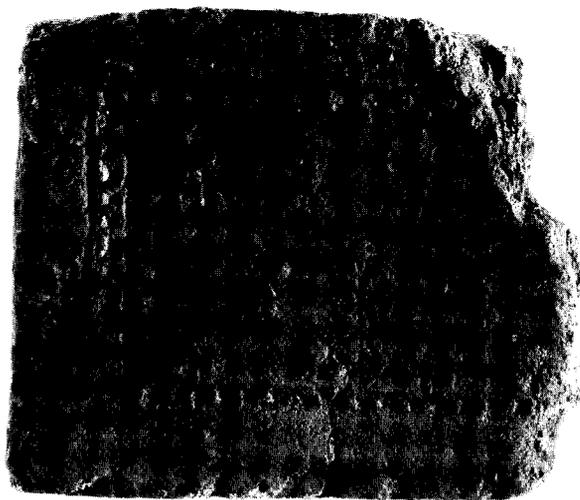
1



2



3



5



4

Dimensions:

1. 13,5 cm × 10 cm × 9,5 cm.

2. 18 cm × ? × 9 cm.

3. 13,5 cm × 10 cm × 9,5 cm.

4. 12 cm × ? × 4,5 cm.

5. 9 cm × ? × 8 cm.

Fig. 63

Briques de contrecœur de cheminée trouvées lors du dégagement des caves.

Le sondage 37

M. OTTE et P. HOFFSUMMER

L'emplacement du sondage 37 a été choisi afin de connaître la chronologie des bâtiments attenants à l'est du portail nord, particulièrement la chapelle Saint-Gilles, attestée par divers documents (cf. ci-dessus chapitre de M.R. Forgeur).

La séquence stratigraphique très longue qui y fut relevée permet en outre de préciser l'évolution de l'occupation à cet emplacement et d'y intégrer la construction du transept.

Chronologie des structures en planimétrie

(plan d'ensemble, fig. 64 et 67)

On a pu observer la limite orientale du radier sous-jacent au portail gothique (= M. 114) sous la forme d'une table horizontale très régulière (alt. = -4,30 m).

Du côté nord (vers le palais), on retrouva le socle du contrefort oriental contre-butant l'arc de l'entrée (= M. 133, fig. 65).

Dans une phase ultérieure, une maçonnerie peu profonde (M. 186) faite de petits blocs calcaires équarris fut installée entre le mur du transept notgérien (M. 140) et ce saillant (= M. 133).

Une construction en L (M. 176 et M. 184) fut ensuite intercalée dans l'angle formé par le bras du transept (M. 182) et le radier (M. 114), délimitant une pièce que l'on peut interpréter comme la chapelle Saint-Gilles et à laquelle on accédait par l'ébrasement du portail. A l'intérieur de cette pièce, deux caveaux contigus, faits en blocs de « pierre de sable » (T. 45 et T. 46), furent installés (fig. 68).

Plus tard, le mur transversal (M. 184) fut arasé et la chapelle fut allongée vers l'est par le M. 185. Elle était alors fermée par le M. 191 qui s'appuyait sur le M. 183 au sud.

Ce mur 183, extrêmement détruit par les travaux de récupération des matériaux du XIX^e siècle, était de maçonnerie très hétérogène et formé de blocs de réemploi des plus variés. Appuyé sur le saillant du transept (M. 182), il délimitait la série de chapelles gothiques accrochées au bas-côté nord de l'église.

Dans cette phase récente de la chapelle Saint-Gilles, une autre série de tombes fut installée, par-dessus l'arasement de M. 184 et le long du nouveau mur 185 (T. 47, 48, 49, 53).

Pour les phases plus anciennes, outre les limites du bras du transept notgérien (M. 140) et la maçonnerie en saillie qui lui est liée (tour, chapelle ?) côté est (= M. 182), les éléments planimétriques se limitent à la découverte d'un redan (M. 192), exclusivement conservé en fondation et différentes surfaces de sol en mortier blanc attribuées au Haut Moyen Age et à l'époque gallo-romaine (cf. ci-dessous).

Stratigraphie

Chapelle et sépultures

Sous les remblais du XIX^e siècle, les dépôts stratifiés encore en place débutaient à l'altitude de -2,80 à -3,00 m au maximum¹. Nulle part ne furent retrouvées des traces des sols intérieurs de l'édifice gothique. Les dépôts conservés les plus récents et les plus élevés étaient formés de déchets de maçonnerie (grès, chaux, mortier, graviers, etc.) correspondant apparemment à la phase de construction de l'édifice de Notger : couches 1, 2, 3 (cf. description des coupes 104, 100 et 104 bis ; voir aussi ci-dessous l'analyse céramologique de P. Hoffsummer et C. Tilkin-Peters) (fig. 69).

Les sépultures principales (T45 à 49 et T53) ont donc été creusées au travers de ces dépôts supérieurs puisqu'elles datent de l'utilisation de la chapelle Saint-Gilles, dans sa première ou dans sa seconde phase (fin du Moyen Age et début des Temps Modernes). Après le dégagement des remblais supérieurs, leurs appareils nous sont donc apparus en élévation et on a pu y observer leur mode de fabrication (cf. fig. 68).

De la même manière, les murs de la chapelle gothique (M. 184 et M. 186) traversent ces dépôts supérieurs (couches 1, 2, 3). La fondation large de M. 186 recoupe l'ensemble de la stratigraphie jusqu'à la couche 9 (cf. coupe 104, fig. 69) et le M. 184 fut installé dans la tranchée à ses propres dimensions comme l'indiquent les nombreux rejets et boursouffures du mortier liant les blocs et collé aux parois d'argile (coupe 103, fig. 70 et 71).

Sous-jacente à ces caveaux maçonnés, une autre série de sépultures, cette fois en pleine terre, fut découverte : T55 à 58 (fig. 66). Elles étaient incluses à la base des dépôts supérieurs mais leur position stratigraphique n'a

(1) Par rapport à l'altitude zéro générale de la fouille située au sommet de la borne du palais (= 68,874 m d'altitude géographique).

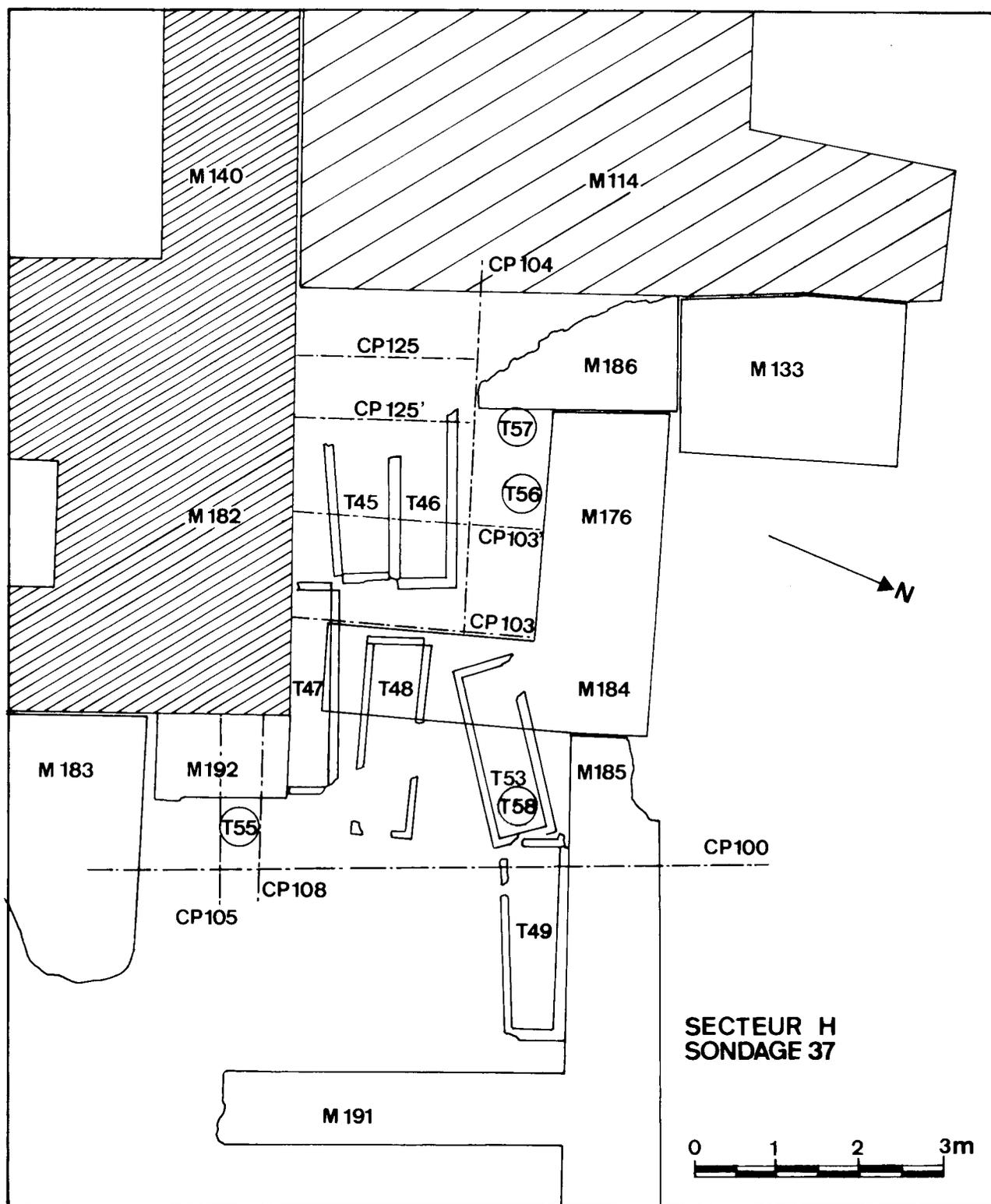


Fig. 64
 Plan d'ensemble du Sondage 37. Les murs du transept (M.140 et M.182) précèdent l'installation du radier gothique (M.114). Deux étapes sont visibles dans la construction de la chapelle Saint-Gilles: M.176 et M.184. Après l'arasement du mur de refend (M.184), elle fut

allongée vers l'est (M.185 et M.191) et s'est appuyée sur les chapelles latérales greffées sur les bas-côtés (M.183). Outre les sépultures primitives en pleine terre (T.55, 56, 57, 58), des caveaux furent installés en deux séries: dans la première (T.45 et T.46) et dans la seconde phase (T.47, 48, 49, 53) de la chapelle.



Fig. 65
Bloc de maçonnerie accolé au portail nord et délimitant la chapelle Saint-Gilles (à droite).

pas pu être nettement précisée. La tombe 55, recoupée par la tranchée du mur des chapelles gothiques greffées au bas-côté nord (M. 183), montre toutefois qu'elles sont antérieures à cette phase de construction. En tenant compte de l'ensemble des éléments chronologiques observés dans S. 37 ou dans les autres secteurs de la zone septentrionale, il est vraisemblable qu'elles appartiennent, selon une « fourchette large », aux périodes ottonienne ou romane.



Fig. 66
Tombe en pleine terre (première série) accolée au M. 176 dans la chapelle Saint-Gilles.

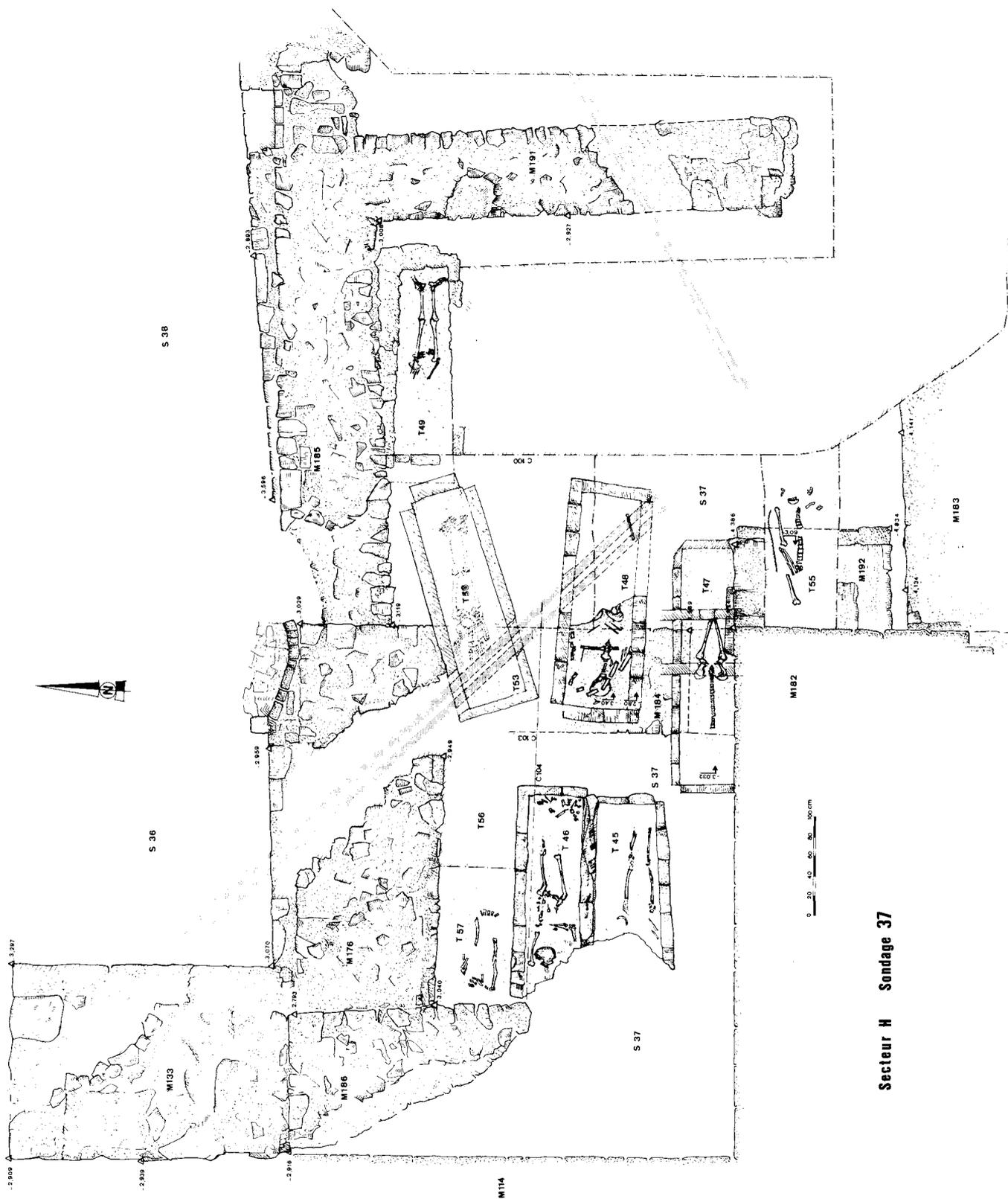
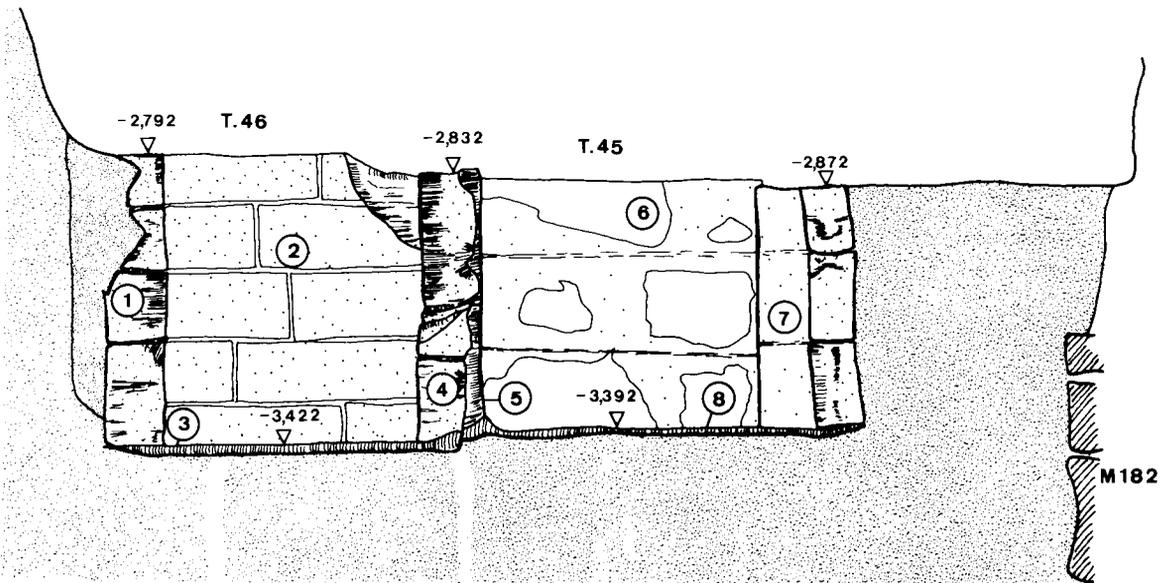
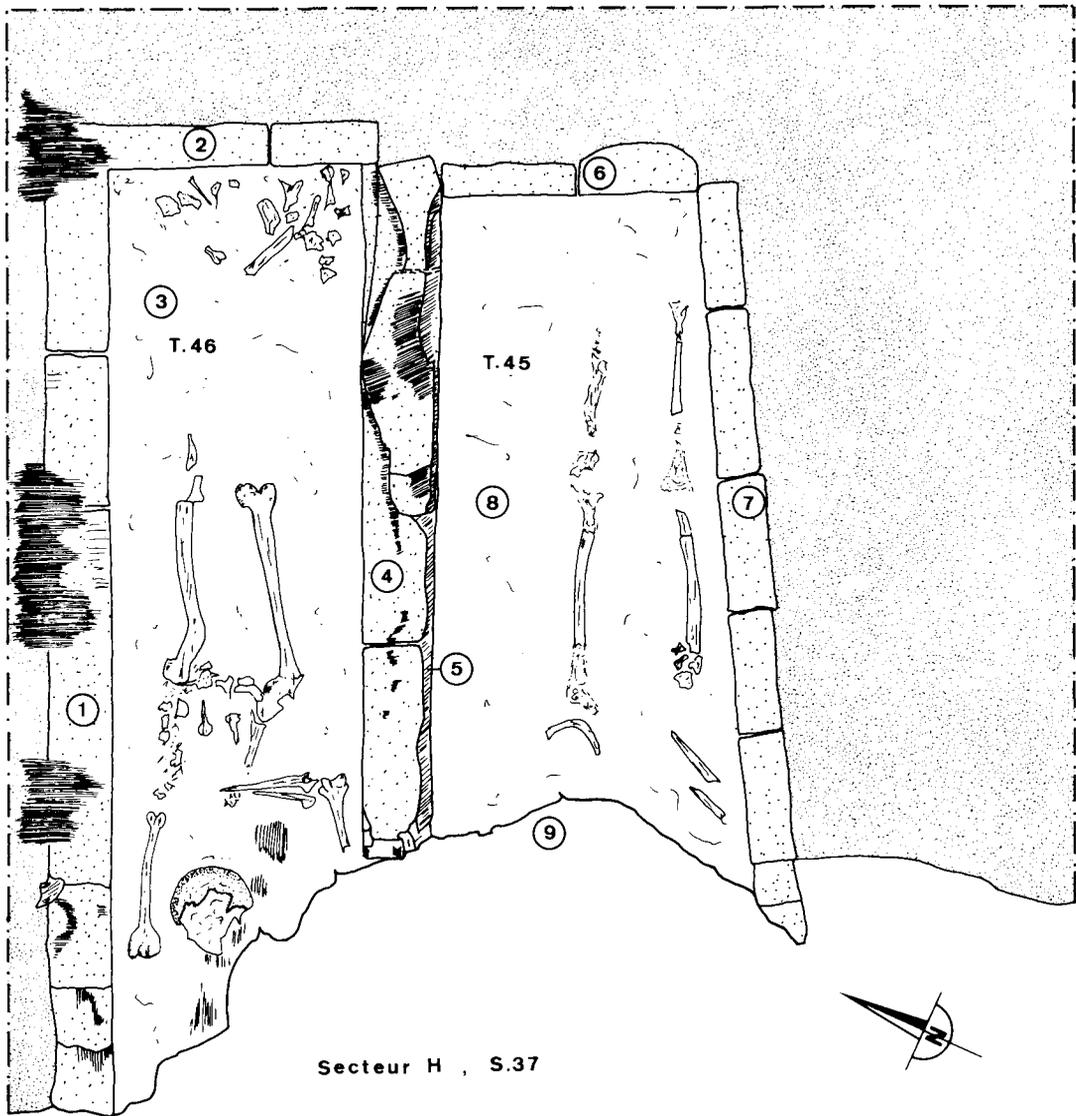


Fig. 67
Plan de détail de l'appareil des murs du Sondage 37.

Fig. 68
Secteur H., S.37, Tombes 45 et 46.
1. Paroi nord de T.46 faite de 4 assises régulières de blocs en « pierre de sable ».
2. Paroi est de T.46 en appareil identique.

3. Sol de T.46: béton lissé de 2 cm d'épaisseur.
4. Paroi sud de T.46.
5. Rhabillage en cimentage grossier de la paroi sud de T.46 pour égaliser sa surface externe et en faire la paroi interne de T.45.
- 6 et 7. Parois est et sud de T.45 faites de 3 assises régulières de blocs aux joints de mortier débordant.
8. Sol de T.45 fait de blocailles mélangées à du sable durci provenant de la taille des blocs de « pierre de sable ».
9. Arrachement de T.45 et T.46.



Dépôts notgériens (fig. 69: 1, 2, 3)

Les dépôts supérieurs correspondant aux déchets de maçonnerie sont divisés en trois strates dont le contenu est décrit en détail dans la légende des coupes ci-jointes. Dans cette unité, il semble que l'on ait affaire, de bas en haut, aux dépôts d'argile précédant la construction avec le sol en place et les restes de remblais précédents (couche 3), puis à un cailloutis fait de grès débités provenant apparemment de la couche de construction (n° 2); enfin à une argile incorporant de nombreux déchets de maçonnerie (mortier, grès, graviers, sable, craie) que nous interprétons comme un remblaiement destiné à niveler le sol alentour (n° 1). Nulle part le sommet de ce dépôt ne fut rencontré de telle sorte que nous ignorons, à cet emplacement, l'altitude et l'aspect du sol notgérien extérieur à l'édifice².

Le Haut Moyen Age (fig. 69: 5, 7)

Par-dessous, on constate la présence de deux surfaces de mortier blanc, lissées et nivelées (couches 5 et 7). Elles sont toutes deux surmontées d'un dépôt d'argile comportant des restes de maçonnerie (grès, chaux, mortier: couches 4 et 6). La céramique contenue dans ces unités est de type carolingien pour le peu que l'on puisse en juger sur les quelques éléments recueillis (cf. ci-dessous, étude particulière). La succession des deux niveaux de mortier blanc évoque les deux sols superposés reconnus dans la nef de la première église et que nous attribuons à la période comprise entre le huitième et le dixième siècle.

Dans les couches de remblais intermédiaires aux sols (4 et 6), plusieurs échantillons volumineux furent tamisés à l'eau systématiquement. Ils ont montré la présence de menus fragments de tuiles et de crépis intérieurs colorés, outre les fins graviers utilisés apparemment dans la préparation des mortiers. Ces couches argileuses correspondraient donc à la fois aux apports naturels postérieurs aux phases de construction et aux épandages des matériaux des bâtiments détruits.

Ces deux sols attestent donc la présence de bâtiments d'époque prénotgérienne, probablement annexés à l'église du Haut Moyen Age.

Les deux coupes 125 et 103 montrent clairement que chacun de ces sols est recoupé par l'implantation du mur du transept occidental confirmant la datation post-carolingienne de celui-ci (fig. 71 et 74).

Dépôts intermédiaires (fig. 70 et 73)

Comme au Vieux Marché, un épais dépôt limoneux était intercalé entre le Haut Moyen Age et l'occupation gallo-romaine.

La partie inférieure (environ 40 cm d'épaisseur, couche 9) est formée d'une argile claire englobant de rares témoins de maçonnerie (grès, sable, tuiles, mortier), probablement originaire de constructions détruites en amont de la place.

La partie supérieure de ce dépôt possédait une teinte plus foncée indiquant la stabilisation du dépôt et la formation d'un sol humifère au sommet (couche 8). Plusieurs documents céramiques incorporés à cette surface de sol ont permis de l'attribuer au Haut Moyen Age, sans autre précision (cf. étude céramologique ci-dessous).

Cette succession d'apports argileux par colluvions puis d'une pédogénèse au sommet avec installation au Haut Moyen Age correspond à la séquence observée sur le Vieux-Marché, quelques mètres au nord de S.37.

Dépôts gallo-romains (fig. 73)

La séquence stratigraphique relative à l'occupation gallo-romaine est assez complexe à cet emplacement, probablement situé pourtant à l'extérieur de la villa et dans des aires de rejet ou du moins dans des dépendances annexes.

De bas en haut, on constate d'abord, au sommet des limons inférieurs (couche 15), la présence d'une surface sub-horizontale faite d'un mortier blanc tassé et lissé (couche 14, altitude - 520 cm). Elle semble correspondre à un premier niveau d'occupation gallo-romaine, d'après la céramique qui s'y trouve associée. Le dépôt constituant la couche 13 directement superposée est d'aspect très hétérogène, formé d'une terre noire humifère contenant de nombreux vestiges d'occupation (bricallons, grès débités, etc.), particulièrement d'abondants déchets de marbre préparé pour la décoration architecturale: plaques minces, languettes de qualité et de couleur variées. Cette aire de rejet spécialisée nous apparaît comme de formation contemporaine de l'occupation gallo-romaine ainsi qu'en témoignent l'importance du dépôt (20 à 30 cm), son aspect foncé dû à la décomposition des matières organiques et la présence d'objets mobiliers à caractère personnel (épingles en bronze).

Au sommet de ce conglomérat, fut installée une seconde couche de mortier blanc et rose (12B) manifestement aménagée sur place et elle-même surmontée d'un dépôt limoneux stérile (couche 12) dont la formation serait contemporaine de la seconde occupation (12B).

La couche 11, elle aussi formée d'éboulis (tuiles, grès, mortier) pris dans une argile humifère foncée, contenait à nouveau d'abondants fragments de marbres débités en vue de leur utilisation décorative. Cette couche, que nous interprétons comme issue de la destruction gallo-romaine, est la dernière dans cette partie de la fouille avant les formations limoneuses naturelles qui recouvrent l'ensemble.

(²) Le sol intérieur ne fut rencontré nulle part ailleurs, mais le Vieux-Marché semble avoir livré un horizon ayant pu correspondre à cette période (cf. ci-dessus).

Secteur H Sondage 37

Coupe 104

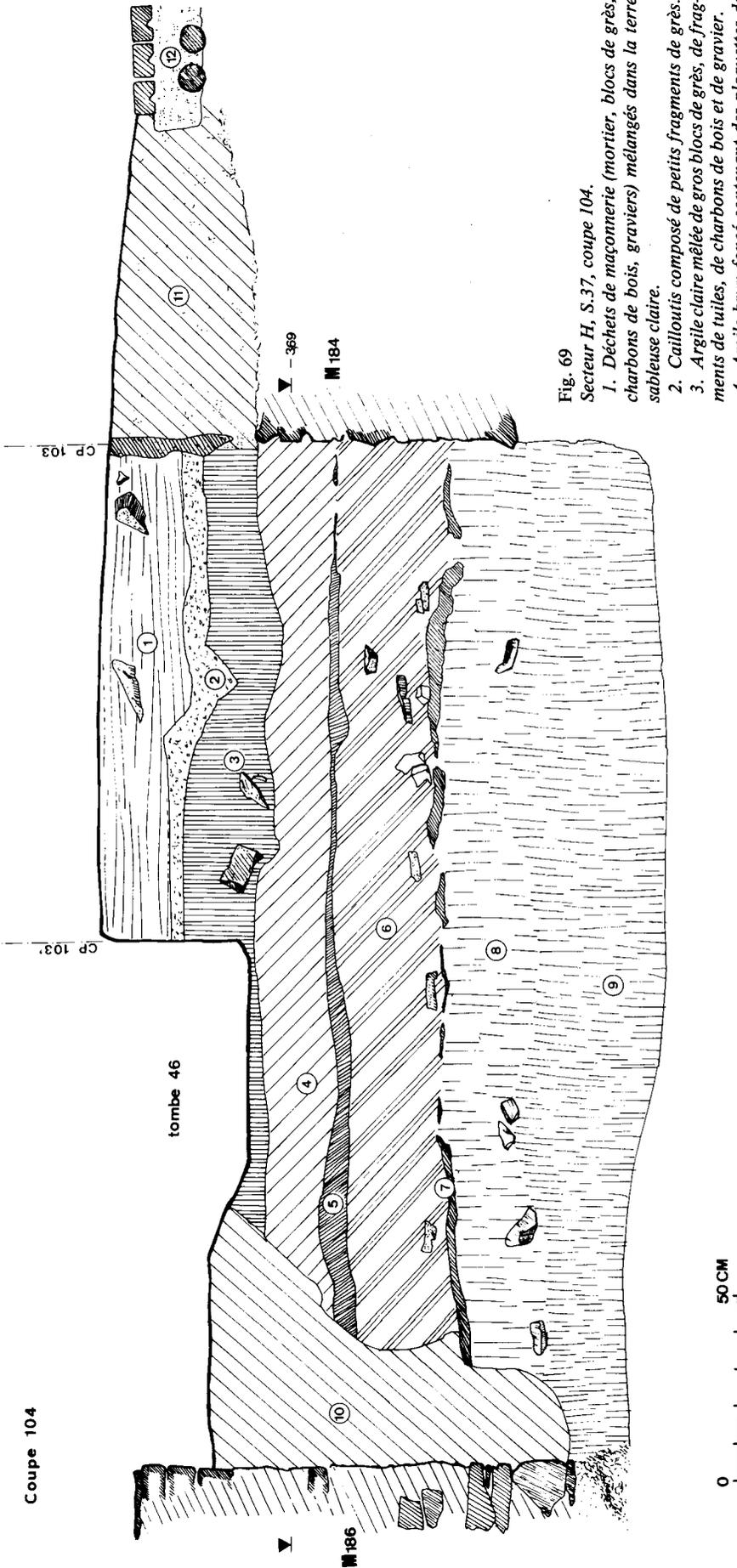


Fig. 69

Secteur H, S.37, coupe 104.

1. Déchets de maçonnerie (mortier, blocs de grès, charbons de bois, graviers) mélangés dans la terre sableuse claire.
2. Cailloutis composé de petits fragments de grès.
3. Argile claire mêlée de gros blocs de grès, de fragments de tuiles, de charbons de bois et de gravier.
4. Argile brun foncé contenant des plaquettes de grès, de la chaux et des fragments de terre cuite.
5. Niveau continu de mortier clair.
6. Couche d'argile brun foncé assez semblable à la couche 4 et contenant vers sa base des déchets de construction.
7. Niveau discontinu de mortier jaunâtre.
8. Argile brun foncé, mêlée de rares fragments de tuiles et de grès et d'un peu de gravier. Pédogénèse de la couche 9.
9. Argile claire contenant des fragments de terre cuite.
10. Tranchée de fondation de M.186.
11. Poche sableuse.
12. Câbles électriques.

Secteur H Sondage 37
Coupe 103'

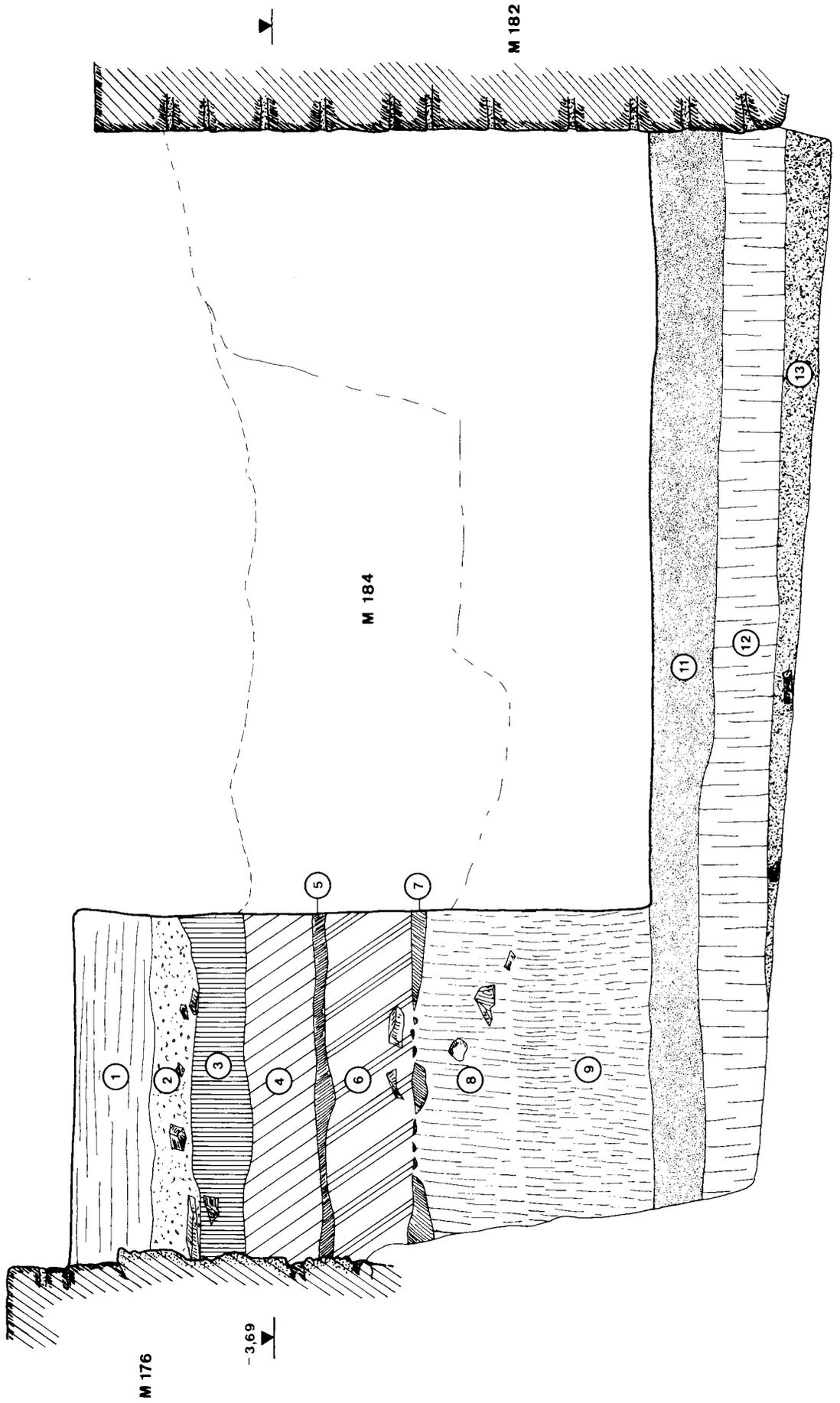


Fig. 70
Secteur H, S.37, coupe 103', 1 à 13/Cjr coupe 100.

Secteur H Sondage 37
Coupe 103

Fig. 71

- Secteur H, S.37, coupe 103.
1. Couche 4 (cfr coupe 104).
2. Couche 5 (cfr coupe 104).
3. Couche 6 (cfr coupe 104).
4. Tranchée de fondation de M.182.
5. Couche 7 (cfr coupe 104).
6. Couche 8 (cfr coupe 104).
7. Couche 9 (cfr coupe 104).

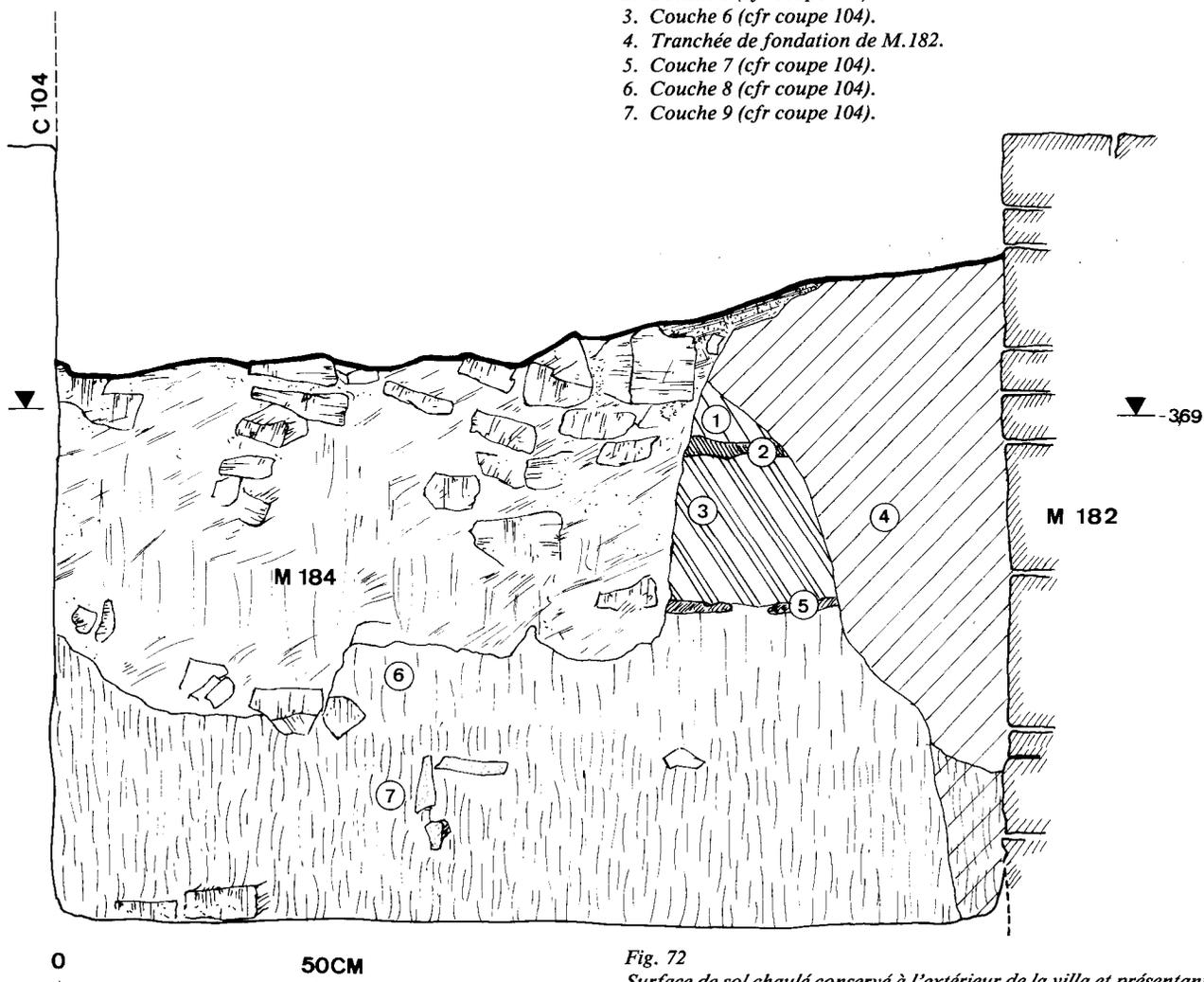


Fig. 72

Surface de sol chaulé conservé à l'extérieur de la villa et présentant une trace de trou de pieu.



Secteur H , S37
Coupe 100

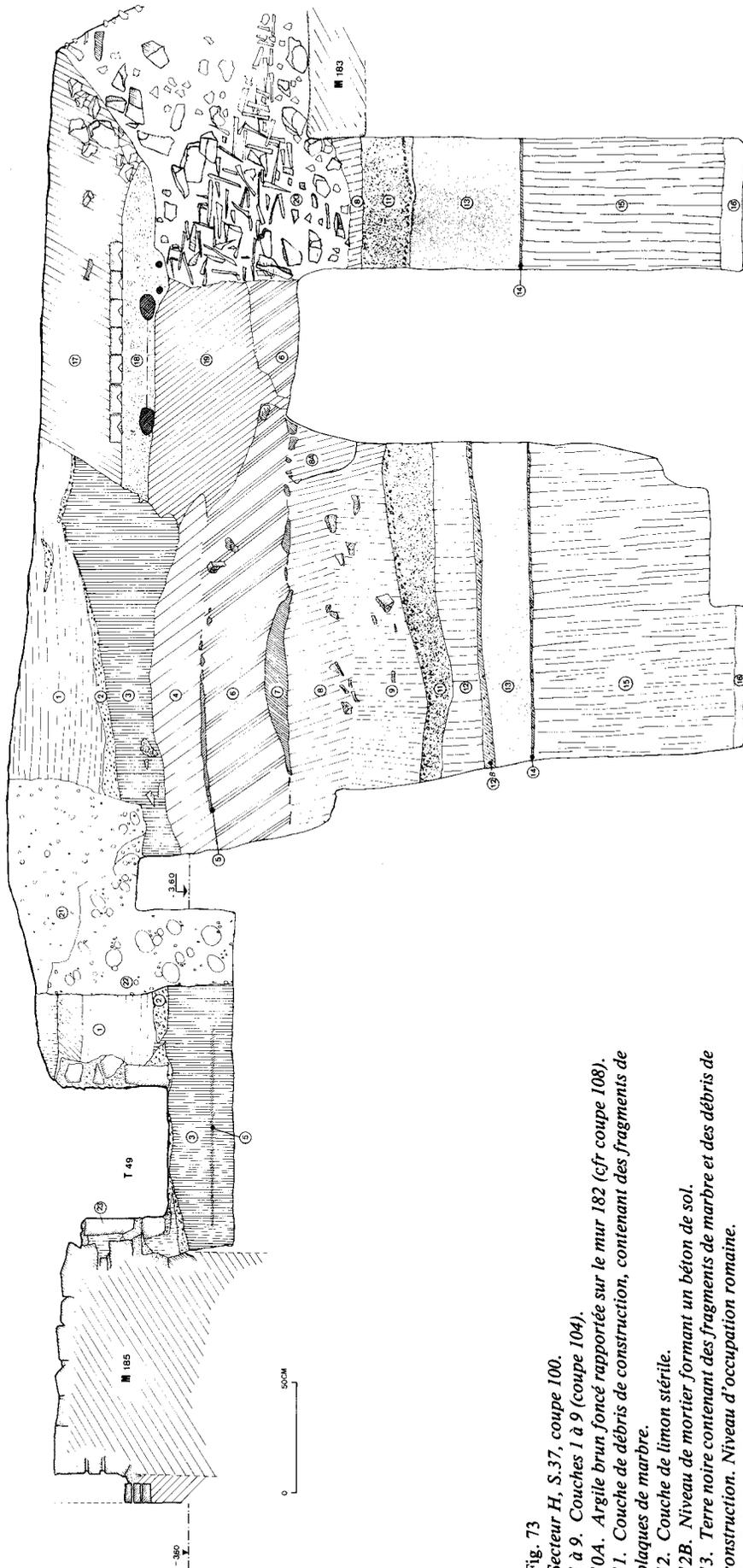


Fig. 73

Secteur H, S.37, coupe 100.

1 à 9. Couches 1 à 9 (coupe 104).

10A. Argile brun foncé rapportée sur le mur 182 (cfr coupe 108).

11. Couche de débris de construction, contenant des fragments de plaques de marbre.

12. Couche de limon stérile.

12B. Niveau de mortier formant un béton de sol.

13. Terre noire contenant des fragments de marbre et des débris de construction. Niveau d'occupation romaine.

14. Sol bétonné clair.

15. Couche de limon stérile contenant de rares silex taillés.

16. Couche de travertin.

17. Perturbation de la tranchée des câbles électriques.

18. Sable jaune recouvrant les câbles.

19. Tranchée des câbles.

20. Remblais très hétérogènes.

21. Perturbation et tranchée de bétonnage.

22. Béton de laitier (XX^e siècle).

23. Pierre de sable du caisson de la tombe 49, portant les graffiti III-X.

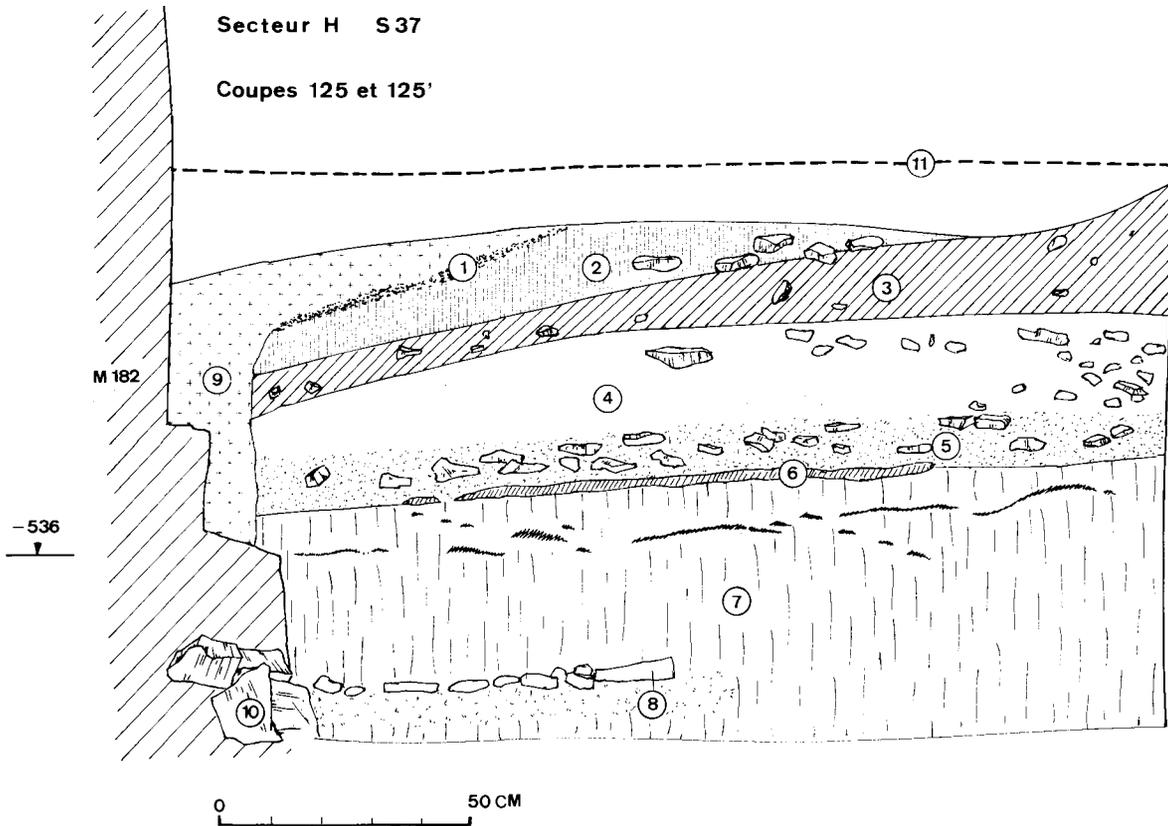


Fig. 74
Secteur H, S.37, coupes 125 et 125' (entre A et B).

1. Fine couche crayeuse.
2. Argile claire contenant des pierres de grès et de sable, des fragments de tuiles et de mortier.
3. Terre noire très tassée, mêlée de pierres, de fragments de tuiles et de mortier.
4. Couches d'argile localement mêlée à des débris de mortier rose et blanc, des fragments de tuiles et de pierres.
5. Couche très hétérogène constituée d'argile en mélange avec quel-

- ques fragments de briques et de nombreuses pierrailles.
6. Niveau de mortier blanc tassé (couche 7, coupe 104).
7. Argile traversée par un niveau de charbon de bois et contenant des traces de terre cuite (couche 8, coupe 104).
8. Empierrement de galets, de pierres de grès et de pierres calcaires, englobé dans l'argile beige de la couche 7.
9. Tranchée de fondation de M.182.
10. Blocage local à la base de M.182.
11. Niveau du radier.

Protohistoire

Dans les dépôts sous-jacents à l'occupation gallo-romaine, on distingue les limons colluviés (de - 520 à - 620 cm = couche 15) séparés des limons alluvionnaires stratifiés et stériles (inférieurs à - 630 cm) par un dépôt de travertin (couche 16) régulièrement rencontré dans les sondages profonds.

Dans la partie supérieure de la couche 15, on retrouve, disséminés, de menus tessons de céramique protohistorique (cf. A. Grzeskowiak ci-dessous) ainsi qu'un horizon fait d'une mince strate de charbon de bois dont l'incandescence a marqué le sol en nappes de terre cuite. Comme le matériel céramique évoqué plus haut, la datation C14 corrigée obtenue pour ce dépôt le situe à l'âge du fer (410 à 30 ans avant notre ère, cf. article d'Et. Gilot, ci-dessous) (fig. 74).

L'étude trop restreinte du sondage 37, limité par de

profonds murs médiévaux, ne nous a pas permis de mieux comprendre la signification de cette surface brûlée, manifestement en relation avec un habitat tout proche.

Une vingtaine de centimètres sous cette aire de charbons de bois, une structure de forme rectangulaire fut mise au jour. Installée dans une légère dépression (108 x 80 cm de côté) formant cuvette, elle était comblée d'une terre fine et claire, tel le loess utilisé ici aux temps gallo-romains. Une série de blocs en matériaux variés y étaient fichés : grès, calcaires débités ou galets. La fonction de cette structure nous est inconnue : elle évoque vaguement le fond d'une fosse, telle un silo. Son association aux éléments lithiques et céramiques nous incite à l'attribuer à la période protohistorique. Sa juxtaposition très précise à la surface de bois brûlé indique une relation fonctionnelle entre les deux éléments (fig. 75 et 76).

Secteur H S 37

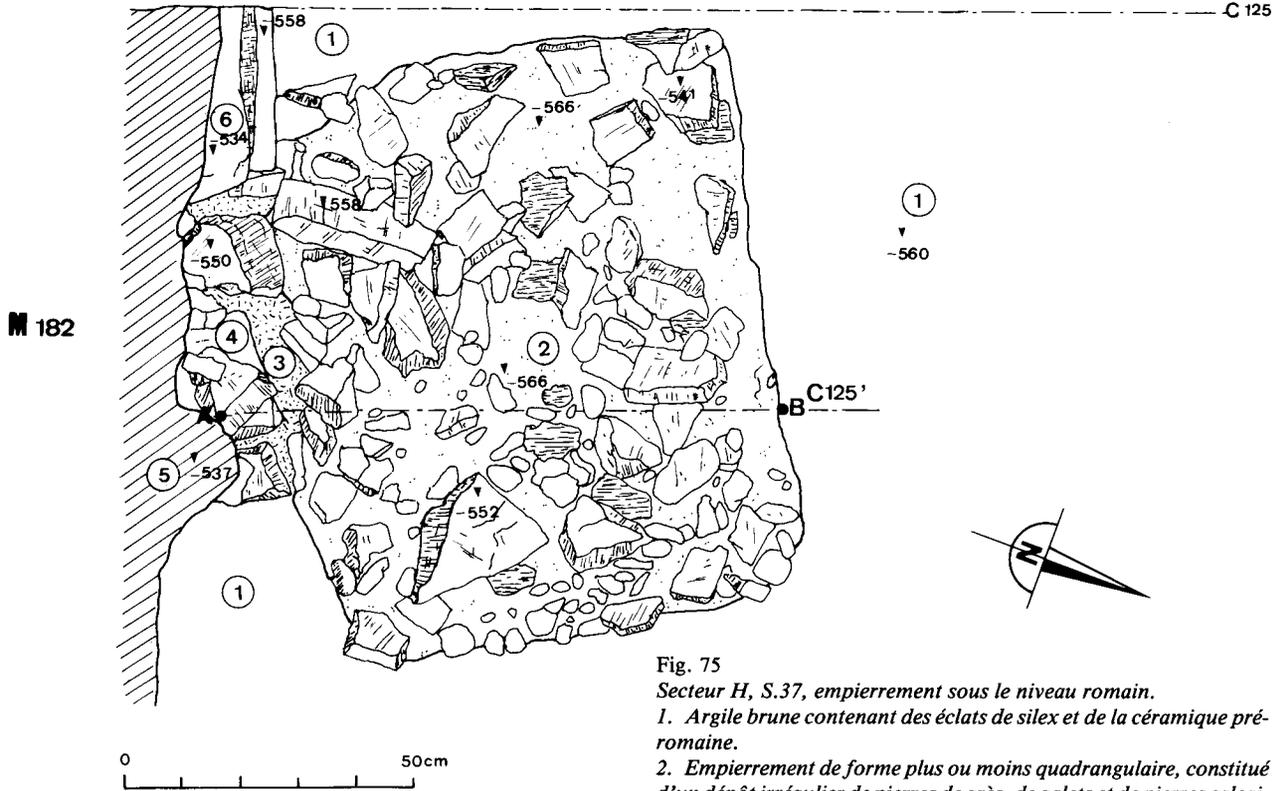


Fig. 76

Surface quadrangulaire découpée dans le limon et comblée d'une argile claire sableuse incorporant des galets et des blocs de pierre équarris. Les quelques tessons qui y étaient mêlés permettent de l'attribuer à l'âge du fer.

Fig. 75

Secteur H, S.37, empièremment sous le niveau romain.

1. Argile brune contenant des éclats de silex et de la céramique pré-romaine.

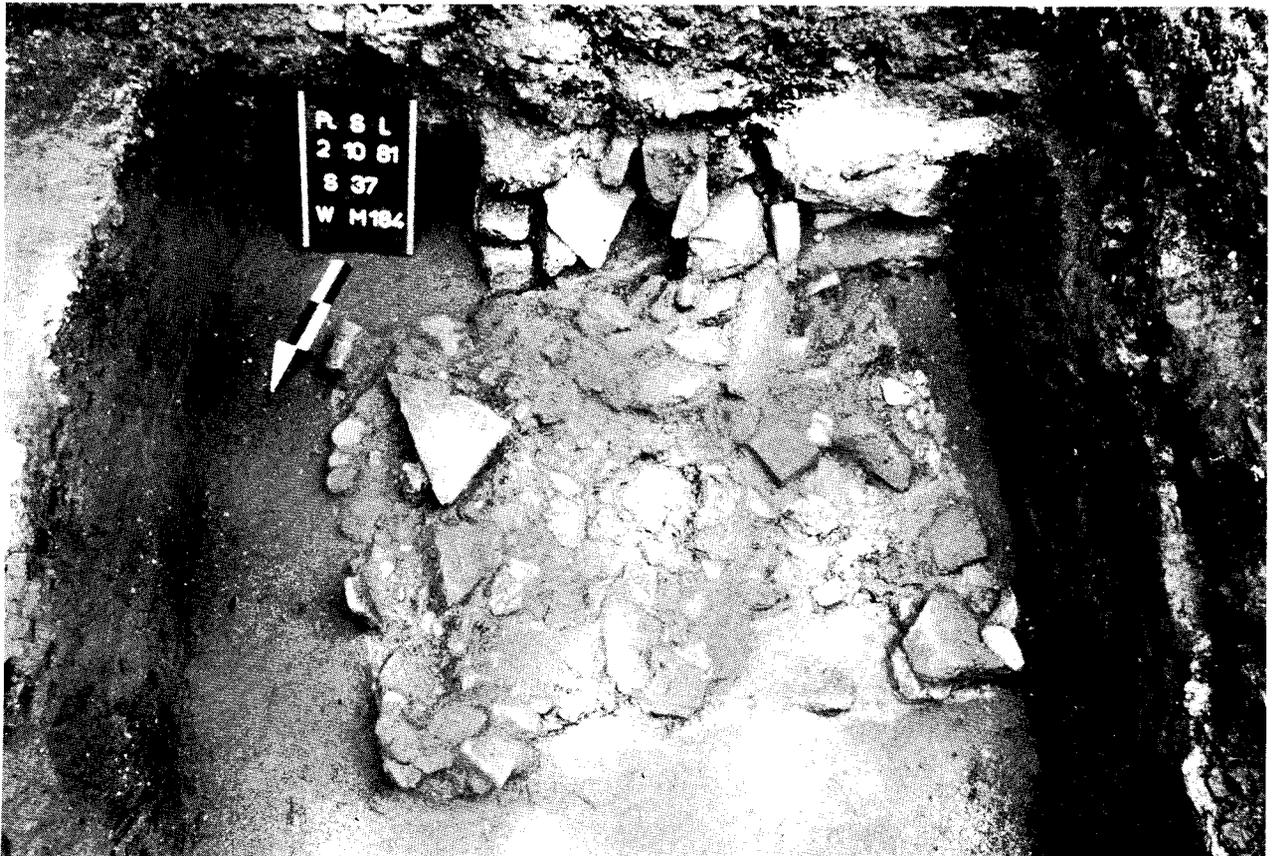
2. Empièremment de forme plus ou moins quadrangulaire, constitué d'un dépôt irrégulier de pierres de grès, de galets et de pierres calcaires dans l'argile beige.

3. Cavité.

4. Entassement de pierres sèches en relation avec les fondations du mur 182.

5. Mortier de fondation du mur 182.

6. Pierres appartenant aux fondations du mur 182.



III. ANALYSES DE LA DOCUMENTATION ARCHEOLOGIQUE

Témoins du paléolithique

Marcel OTTE

Une petite série de documents en pierre taillée attestent clairement une occupation humaine au Paléolithique moyen sur la place Saint-Lambert ou dans ses abords immédiats. Leur abondance est relativement considérable lorsque l'on tient compte de l'exiguïté des sondages profonds permettant d'atteindre les dépôts où ils furent conservés. En effet, la plus grande partie de la surface de la place était couverte ou perturbée par les fondations des murs des cathédrales successives ou de la villa gallo-romaine.

L'étroitesse des sondages restés possibles à l'intérieur de ces maçonneries ne nous a pas permis de dégager une surface suffisamment vaste pour en comprendre la répartition horizontale (cf. plan, fig. 77).

Dans l'ensemble, toutes ces pièces sont *massives* et proviennent soit de rebuts de fabrication (« nucléus »), soit d'outils (« bifaces »). En dépit de plusieurs tamisages systématiques, les petits éléments caractéristiques des aires de débitage ne sont pas apparus. Il semble donc que ce matériel fut amené par un agent naturel qui a trié les documents les plus massifs. Ceci semble confirmé par le fait, systématiquement observé, que ces pièces étaient contenues dans le dépôt supérieur des limons, superposés aux travertins et dont l'apport fut attribué à une colluvion (P. Haesaerts, coupe, fig. 79). Cela signifie que ces documents furent mis en place par des agents naturels et que l'on ne peut guère espérer retrouver encore en place la surface originelle de l'installation paléolithique.

Quoiqu'il en soit, les techniques observées sur ces documents de pierre indiquent clairement le stade moyen du Paléolithique à la fois par les procédés de préparation des blocs (nucléus « levallois ») et par la forme et les méthodes de l'outillage (courts bifaces).

Si on les compare à l'abondante industrie paléolithique récoltée jadis à Liège - Sainte Walburge (M. De Puydt et alii, 1912), en amont de la place, on constate de nettes différences liées surtout à la forme et à la massivité des enlèvements et des nucléus. Ce gisement, récemment attribué à l'avant-dernière période glaciaire (vers 150.000 ans), ne semble donc pas avoir fourni, par glissements naturels, les matériaux recueillis sur la place (W. Roebroeks, 1981; M. Ulrix-Closset, 1981). Ceux-ci se rapprochent par contre davantage des industries rencontrées habituellement dans les grottes du bassin mosan et attribuées, soit au dernier interglaciaire, soit à la première moitié du dernier glaciaire (entre 100.000 et 40.000 ans environ) (M. Otte et alii, 1983; M. Ulrix-Closset, 1975).

Les matériaux utilisés (silex gris à grain fin, à mouchetures blanches), dépourvus de patine mais recouverts d'un léger lustre, proviennent apparemment des dépôts crétacés de Hesbaye et démontrent donc des relations vers cette région.

Inventaire

1. *Sondage 9*: Croisée du transept occidental, dans les colluvions limoneuses à - 612 cm par rapport au zéro du nivellement général.

Un petit biface cordiforme (L.1434), déjeté, à talon réservé apparemment réalisé sur éclat. Il présente une plage de patine ancienne de fracture naturelle et un reste de cortex clair indiquant son origine dans les formations crayeuses. Il est en silex gris foncé à grain fin, légèrement lustré et fut aménagé par retouches sur la face inférieure, plus ou moins plane, et par retouches semi-abruptes sur la face bombée opposée (fig. 78 : 1).

Un petit biface cordiforme à talon en silex gris clair non patiné apparemment réalisé sur éclat de section asymétrique (L.1521).

Un éclat de technique centripète en silex gris clair à grain fin, avec trace d'ancienne patine (débitage de blocs fracturés naturellement : L.1352).

Un nucléus à éclats de technique centripète préparé sur la face inférieure et à débitage préférentiel sur l'autre face (L.1306). Silex gris à grain fin, moucheté de blanc et lustré (fig. 78 : 3)

2. *Sondage 7*: A l'emplacement de la croisée occidentale, à l'intérieur de la pièce romaine, dans les limons sous-jacents à la préparation du sol.

Un nucléus centripète, à enlèvement préférentiel, préparé sur la face opposée, en silex gris foncé à grain fin, lustré et avec traces de cortex crayeux (L.1283) (fig. 78 : 4)

Un fragment de nucléus centripète à préparation dorsale identique au précédent et fracturé par outrepassement de l'enlèvement préférentiel (L.1283).

3. *Sondage 3*: Au nord du socle de fondation de la tour gothique septentrionale, dans les limons superposés aux travertins.

Deux fragments de nucléus centripètes à enlèvement préférentiel en silex gris, avec cortex crayeux et patine ancienne (L.1043, L.744).

Deux éclats centripètes de même matériau que les pièces précédentes (L.1042).

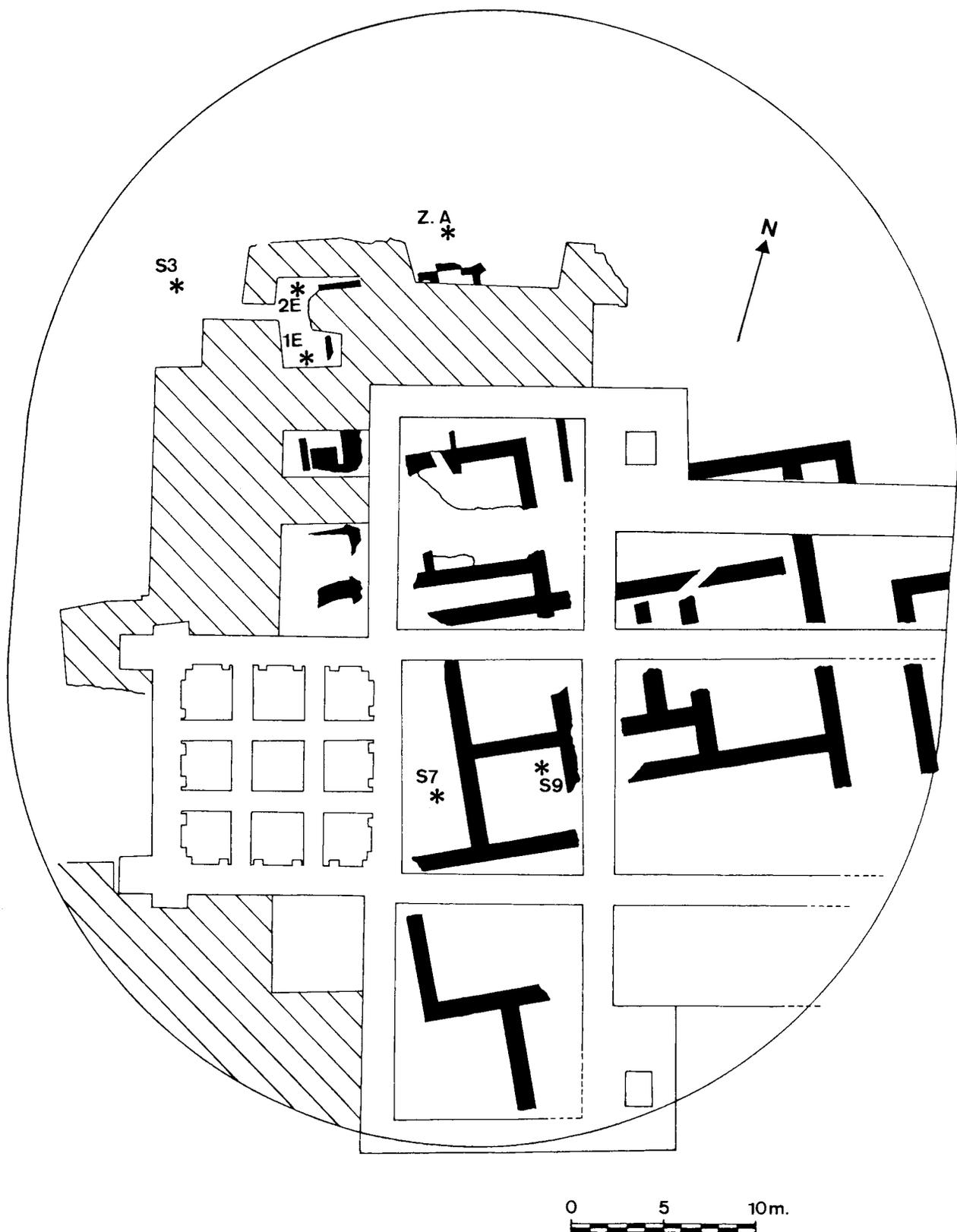


Fig. 77
Situation des sondages où furent retrouvés des vestiges paléolithiques.

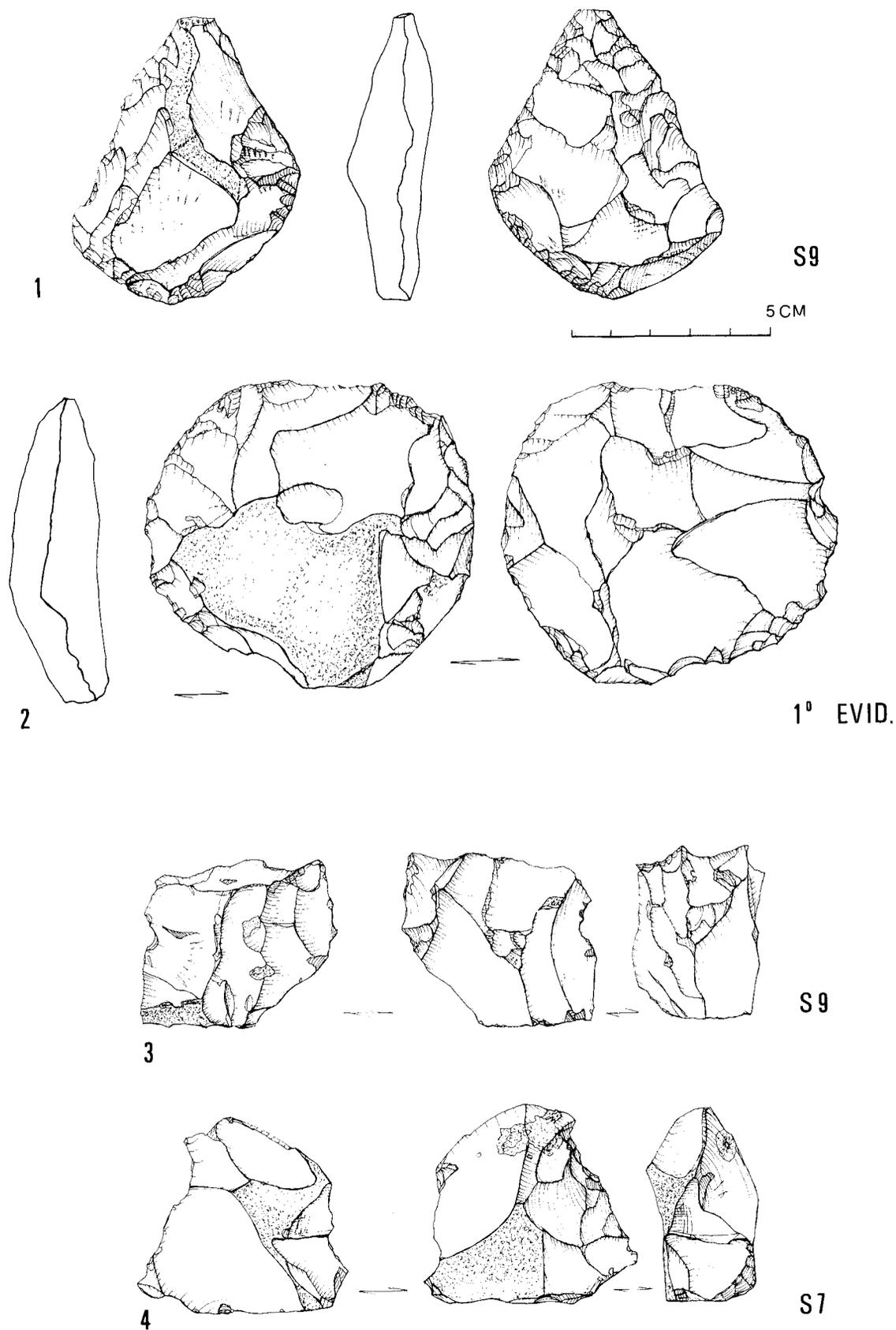


Fig. 78

Quelques exemples de pièces paléolithiques retrouvées place Saint-Lambert.

1. sondage 9: petit biface cordiforme.

2. premier évidement: nucléus levallois.

3. sondage 9: nucléus centripète.

4. sondage 7: nucléus centripète.

4. *Premier évidement*: évidement dans le socle de la maçonnerie gothique, à l'emplacement de la chapelle Saint-Materne; limons colluviés supérieurs.

Nucléus levallois à dos très finement préparé et à enlèvements centripètes préparés. Silex gris clair à grain fin, moucheté de blanc, plage corticale sur le dos (L.1103) (fig. 78: 2)

5. *Deuxième évidement*: même emplacement que le précédent, mais du côté nord de la chapelle, au-delà du mur de refend M43.

Un petit biface à talon réservé en silex gris clair à grain fin, moucheté et lustré (L.1051).

Fragment de nucléus levallois en silex gris, à enlèvement préférentiel (L.1051).

6. *Vieux-Marché*: zone A, couche 22, dans les limons sous-jacents à l'industrie mésolithique.

Un éclat levallois cassé, en silex patiné en bleu, à talon facetté et à bulbe massif (L.2134).

Bibliographie

- DE PUYDT, M., HAMAL-NANDRIN, J. et SERVAIS, J., 1912 - *Liège paléolithique. Le gisement de Sainte-Walburge dans le limon hesbayan*, Bull. Inst. Archéo-Liégeois, 42, pp. 139-215.
- OTTE, M., LEOTARD, J.M., SCHNEIDER, A.M. et GAUTIER, A., 1983 - *Fouilles aux grottes de Sclayn (Namur)*, Helinium, 23, pp. 112-142.
- ROEBROEKS, W., 1981 - *Zur geochronologische Einordnung der mittelpaläolithischen Funde von Lüttich - Sainte-Walburge (Belgien)*, Arch. Korrespondenzblatt, 11, pp. 285-287.
- ULRIX-CLOSSET, M., 1975 - *Le Paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique*, Wetteren.
- ULRIX-CLOSSET, M., 1981 - *Le Paléolithique inférieur et moyen en Belgique. Etat de la question*, Féd. Arch. Hist. de Belgique, 45, (Comines, 1980), tome II, pp. 181-196.

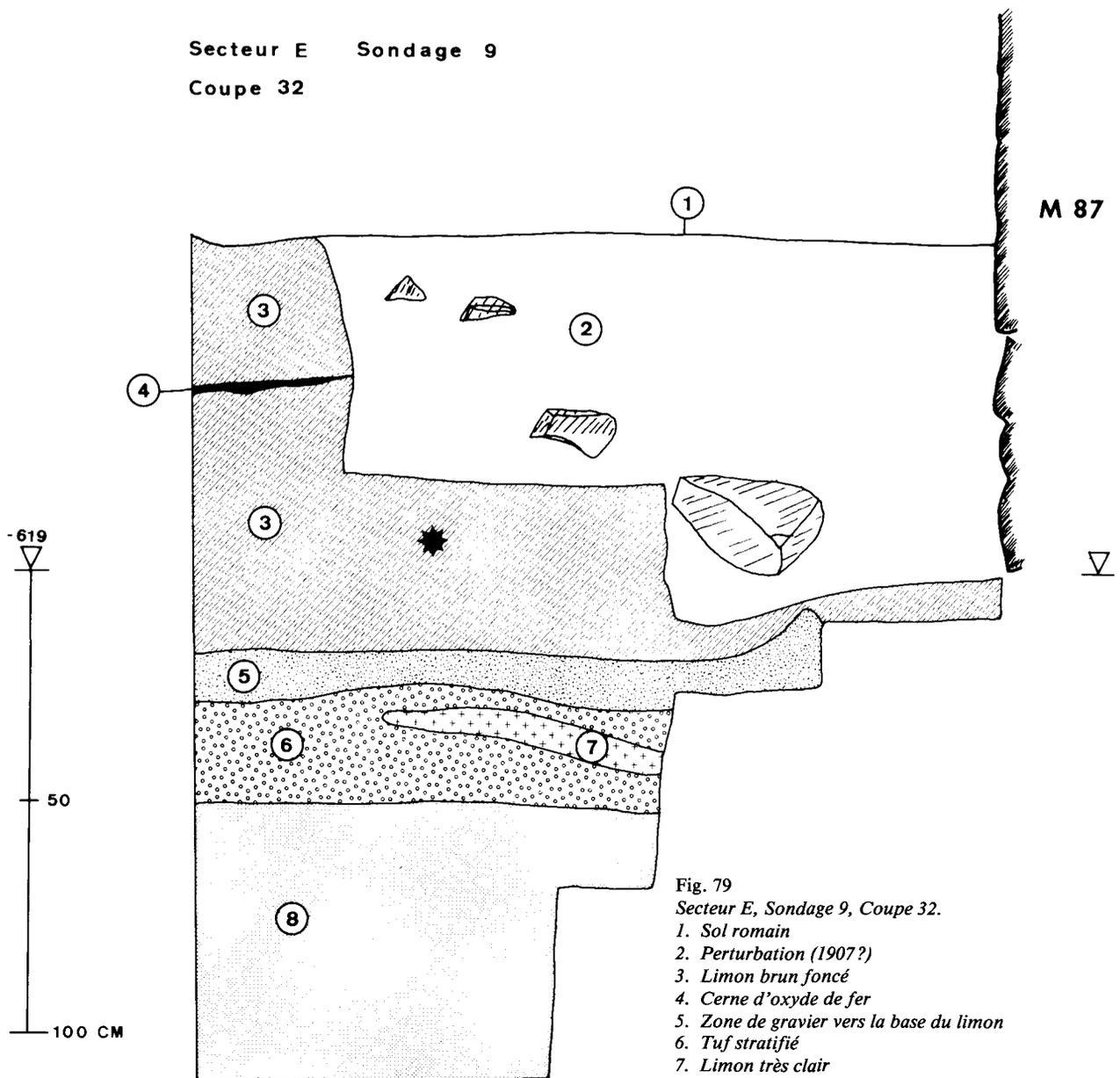


Fig. 79

Secteur E, Sondage 9, Coupe 32.

1. Sol romain
 2. Perturbation (1907?)
 3. Limon brun foncé
 4. Cerne d'oxyde de fer
 5. Zone de gravier vers la base du limon
 6. Tuf stratifié
 7. Limon très clair
 8. Limon clair, d'allure alluviale
- * biface à - 612 cm.

Industrie mésolithique

André GOB

1. Contexte et homogénéité de la série

1.1. Nous avons montré, dans le chapitre précédent, les conditions dans lesquelles a été recueillie l'industrie mésolithique de la Place Saint-Lambert — zone occidentale — : le matériel était dispersé entre plusieurs lambeaux de dépôts limoneux réservés par les constructions romaines et médiévales ; il s'y trouvait mélangé à des documents archéologiques (tessons, mais aussi silex) d'époques plus récentes dont il n'a pu être séparé que par un tri basé sur la patine et la typologie.

Ces observations montrent à suffisance qu'il faut considérer avec circonspection cette série, dont l'homogénéité et l'exhaustivité sont très mal assurées. Cependant, rien ne permet de distinguer des ensembles typologiques ou topographiques différents au sein de cette série, par ailleurs peu abondante. Nous devons donc la décrire en un seul lot.

1.2. A l'exception d'un seul outil, dégagé dans une argile brune de S9 (voir fig. 79), la totalité des outils attribuables au mésolithique provient d'un limon brun-ocre, vestige d'un sol brun tronqué (voir p. 82 et coupe 1, fig. 40), dont des lambeaux, parfois fort restreints, ont été découverts dans la partie nord-ouest de la zone occidentale.

Les sondages qui ont livré du matériel attribuable au mésolithique peuvent être regroupés en trois lots (plan, fig. 80) :

aire ouest : S1, S21

aire centrale : S3, S4, 1^{er} et 2^e évidements

aire est : Vieux Marché A et B, S37.

Mais la répartition des pièces n'est pas uniforme. Le tableau suivant montre que l'aire centrale est nettement plus riche que les autres, en particulier pour les outils.

TABLEAU 1 : dispersion des artefacts mésolithiques

Aires	Ouest	Centrale	Est	Total	Dispersés ou indéterminés
Outils	6	42	8	56	6
Microburins	2	6	2	10	3
GQW	3	8	2	13	1
Total	11	56	12	79	10

Ce tableau ne reprend que les artefacts pour lesquels le tri typologique est le plus sûr.

On ne constate pas de répartition privilégiée des différentes catégories d'outils selon ces aires, si ce n'est une présence plus marquée des armatures dans l'aire centrale (19 sur 24 soit 77 %), mais cela peut être dû à la fouille, plus attentive dans ce secteur plus riche.

1.3. La distribution verticale des artefacts mésolithiques au sein du limon permet deux constatations.

1.3.1. Dans l'aire centrale, la plus riche, on observe que les documents protohistoriques (tessons et silex non patinés) sont plus abondants vers le haut de la formation limoneuse et qu'ils cèdent le pas progressivement vers le bas aux silex mésolithiques ; il n'y a cependant aucune coupure : la céramique est présente jusqu'au niveau le plus bas des silex mésolithiques.

1.3.2. L'altitude moyenne des silex mésolithiques (fig. 81) montre la présence d'une déclivité des aires est et centrale vers l'aire ouest. Cette pente, peu prononcée (1,10 m de dénivellation sur 40 m, soit 2,7 %), est orientée nord-est/sud-ouest. Elle correspond bien à la surface bombée des dépôts d'interfluve entre la Légia et le bras de la Sauvenière, la pente observée étant à peu près perpendiculaire au cours de ce dernier.

1.4. On peut donc considérer que l'occupation mésolithique (au sens archéologique) a pris place sur une légère éminence limoneuse entre Sauvenière et Légia, sur une légère pente orientée vers le sud-ouest. La dispersion des artefacts est assez grande (diam. 40 m) mais rien ne permet de dire si la surface occupée primitivement n'était pas plus restreinte (le « cœur » de la concentration est d'ailleurs nettement moins étendu) ni si plusieurs concentrations différentes ne se chevauchent pas, l'ensemble du matériel ayant été bioturbé et/ou déplacé par coluvionnement.

2. Matériau et technologie du débitage

2.1. Compte tenu des conditions de récolte, il n'est pas possible de donner une analyse détaillée de l'ensemble de l'industrie lithique. En particulier, la sélection des déchets de taille avec la patine comme critère ne me paraît pas fiable. En outre, quel serait l'intérêt d'une analyse fondée sur ce matériel alors même que l'industrie n'est pas en place et n'a pu être que très partiellement collectée ?

2.2. Les matières premières présentes sont très peu diversifiées. La quasi totalité des artefacts sont façonnés à partir du silex gris local, provenant de conglomérats à silex situés sans doute sur les hauteurs de la Meuse vers Sainte-Walburge et Sainte-Marguerite. L'abondance des déchets de décortilage, et la présence de gros éclats résultant de la fragmentation des blocs de matière première montrent que la source de cette dernière n'était pas fort éloignée du site. Outre le silex, la série compte 14 artefacts en « grès-quartzite de Wommersom » : 7

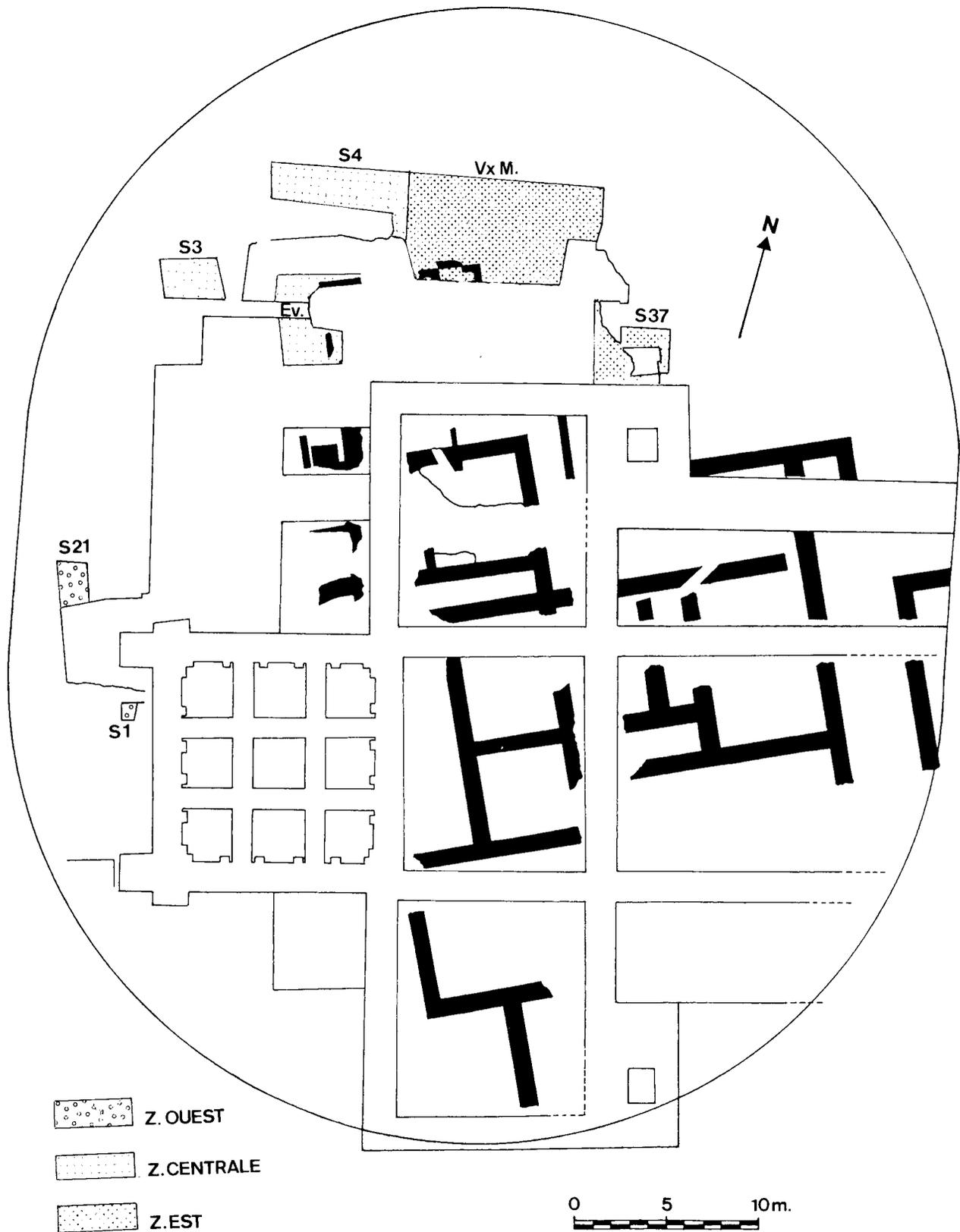


Fig. 80

Plan général du secteur occidental de fouilles de la place Saint-Lambert avec localisation des sondages ayant livré du matériel mésolithique.

lames, 5 éclats, 1 lame à crête, 1 flanc de nucléus. Le GQW est donc très mal représenté ; cette situation n'est pas différente de celles observées dans le bassin de l'Ourthe (Gob, 1981 : 242) et confirme les conclusions de P. Gendel (1984 : 132-156) : (la distance Wommersom - Liège est de 50 km).

2.3. Le débitage est exclusivement orienté vers la production de lames. Les nucléus sont très nombreux : parmi eux, les rares nucléus non prismatiques sont des blocs très peu débités (nucléus initial) ou des nucléus de petite taille dont le débitage a été poussé trop loin, de sorte qu'il n'est plus possible d'y déceler une quelconque organisation.

Les nucléus unipolaires sont largement dominants ; sur un échantillon de 34 nucléus prismatiques, on décompte les types suivants :

nucléus à 1 plan de frappe	21
nucléus à 2 plans de frappe orthogonaux	5
nucléus à 2 plans de frappe opposés	7
nucléus à 3 plans de frappe	1

On relève la présence de quelques nucléus ayant produit des micro-lamelles, minces et étroites, que l'on retrouve, fragmentées dans les produits de débitage.

L'aménagement des nucléus prismatiques est rarement très élaboré ; le plus souvent, les blocs conservent de grandes plages corticales et la formation du ou des plans de frappe s'opère par de simples enlèvements de grands éclats corticaux (fig. 82-84).

Une préparation plus soignée s'observe sur certains nucléus (fig. 82 : 3-84 : 2) : aménagement d'une crête inverse, préparation des bords latéraux de surface débitée par des petits enlèvements transversaux, préparation du bord de frappe sur le plan de frappe et sur la surface de débitage.

2.4. Le débitage laminaire a produit des supports réguliers, aux bords sensiblement parallèles entre eux. Le véritable « style Montbani », avec ses lames larges et minces et des talons aussi larges que le corps de la lame, est cependant peu représenté sur le site. Cela peut être dû à la dimension des blocs de matière première ; cependant, dans un cas au moins, un bloc volumineux a été intentionnellement fragmenté par débitage et deux nucléus, par ailleurs très soigneusement débités, en sont issus.

Il ne semble pas que le désir d'obtenir des lames larges et longues ait été contrecarré par la dimension restreinte des blocs bruts.

On doit dès lors retenir, à titre d'hypothèse, l'idée que le débitage de type Montbani classique ne s'introduit que tardivement de façon marquée dans nos régions (Gob, 1981 ; 1985a).

3. L'outillage en silex

3.1. La série compte seulement 58 outils, dont le décompte typologique est donné dans le tableau suivant :

TABLEAU 2

		58 outils + 5 fragments + 4 lames utilisées
<i>Outils communs</i>		
Grattoirs	13	22
G. denticulé	1	
Couteaux à dos	3	
Eclats retouchés	5	
Lames tronquées	2	
Lame encochée	1	11 (+4)
Lames ret. (qlc)	8	
Lames (déb. Monb.) util.	4	
<i>Armatures</i>		
Pointes de Zonhoven	8	25 (+ 5 fr.)
Ptes à ret. unilatérales	2	
Frqm. ptes base ret.	1	
Frqm. de segment	1	
Ll. très étr. à b. ab.	1	
Feuilles de gui	4	
Tz sym. court	2	
sym. long	2	
asym.	3	
Flèche tranchante en événement.	1	

3.2. OUTILS PRIMAIRES

3.2.1. Les grattoirs sont abondants et leur confection est soignée (fig. 85). Il s'agit le plus souvent de grattoirs courts de petites dimensions :

— longueur moyenne : 29,5 max : 44 min : 14

Les supports sont le plus souvent des éclats mais trois pièces sont sur bout de lame cassée. Dix supports sur treize ont conservé une plage corticale, y compris 2 des 3 sur bout de lame : il s'agit bien de supports de récupération, produits lors de la mise en forme du nucléus. Les retouches d'accommodation du front sont généralement soignées ; certaines sont quasi lamellaires. Les fronts sont le plus souvent bien convexes et assez aigus (angle moyen : 63° ; max. 80° ; min. 40°) mais il n'y a ni front débordant, ni grattoirs circulaires.

On peut distinguer les types suivants :

— 2 grattoirs sur éclat laminaire, d'allongement supérieur à 2 (fig. 85 : 1, 3).

— 5 grattoirs simples sur éclat, de taille et de morphologie variables (fig. 85 : 4-7, 14). L'un d'eux (fig. 85 : 7) présente, à l'extrémité opposée au front, des ébréchures et un léger émoussé qui pourraient correspondre à des traces laissées par l'emmanchement.

— 2 grattoirs courts sur bout de lame cassée, de très petites dimensions (long. subsistante : 19 et 21 mm). L'un d'eux présente une fracture par flexion (fig. 85 : 12, 13).

— 3 grattoirs unguiformes (fig. 85 : 9-11) de petites dimensions.

— 1 grattoir sur lame (fig. 85 : 2) au front ogival déjeté vers la droite.

3.2.2. L'unique pièce denticulée (fig. 85 : 5) présente un front convexe de petites denticulations aménagées sur le bord gauche d'un petit éclat cortical.

3.2.3. Trois éclats retouchés peuvent être désignés comme des couteaux à dos. Le premier (fig. 86: 6) est une lame à crête tirée d'un bloc à patine ancienne brune; le bord gauche forme un dos semi-abrupt, tandis que des petites retouches continues directes inverses attestent de l'utilisation du bord droit. Le second (fig. 86: 5) est un grand éclat cortical en éventail dont le tranchant distal porte quelques retouches et des ébréchures d'utilisation sur la face dorsale. La troisième pièce (fig. 86: 1) est de morphologie similaire.

3.2.4. Les autres éclats retouchés (fig. 86: 4) présentent seulement des retouches irrégulièrement disposées et de peu d'extension. Seul un petit éclat (fig. 86: 2) témoigne d'un aménagement plus élaboré.

3.3. OUTILS SUR LAME

Les outils simples sur lame présentent peu d'aménagement. Il s'agit essentiellement de lames retouchées et/ou utilisées.

3.3.1. On compte seulement deux lames tronquées. L'une (fig. 86: 9), de grande dimension, présente une troncature transversale concave et de fines retouches d'utilisation sur le bord droit. L'autre (fig. 86: 8) est une lame courte, à troncature oblique (75°) qui conserve la trace du piquant trièdre. L'angle de la troncature, ainsi que sa position distale, empêchent d'y voir une pointe de Zonhoven; la morphologie de cette pièce est cependant proche de celle des trapèzes.

3.3.2. La série compte une seule lamelle, très petite et mince, encochée sur le bord gauche.

3.3.3. Les huit pièces inventoriées comme lames retouchées sont des objets de dimension peu importante, pas trop réguliers quant à leur débitage, et qui portent des retouches irrégulières sur une partie de leurs bords latéraux ou en position distale (fig. 86: 3, 7). Une seule d'entre elles se rapproche de la morphologie des lames à retouche Montbani. Une petite lamelle porte de fines retouches semi-abruptes sous le bord gauche et s'apparente à une armature (fig. 87: 7).

3.3.4. Quatre lames, larges et régulières, de débitage Montbani, portent de petites retouches irrégulières et/ou des ébréchures d'utilisation mais pas de véritable retouche Montbani (fig. 86: 10-12).

3.4. ARMATURES

3.4.1. Les armatures représentent près de la moitié de l'outillage et sont dominées par deux catégories de pièces, les pointes à base non retouchée et les trapèzes:

TABLEAU 3

Pointes à base non retouchée	10	40 %
Trapèzes	8	32 %
Armatures à retouche couvrante	4	16 %
Segment (?)	1	4 %
Pointe à base retouchée (?)	1	4 %
Rectangles	1	4 %

3.4.2. Sept des huit pointes de Zonhoven (fig. 87: 1-6, 8, 10) sont tout-à-fait typiques: troncature simple rectiligne, petites dimensions, pointe d'acuité variable. La dernière (fig. 87: 3) présente, fait exceptionnel, une retouche denticulée. Sur ces huit pièces, six possèdent une pointe proximale, déterminée par une troncature rectiligne orientée à gauche (3) ou à droite (3). Les deux autres sont aménagées sur le bord droit (fig. 87: 10) ou par une troncature distale gauche (fig. 87: 5). Sur deux pointes, la trace du piquant-trièdre est encore perceptible quoique complètement retouchée. Les deux pointes à retouches unilatérales sont peu typiques. L'une (fig. 87: 7) est une petite pièce avec retouche inverse du bord droit vers l'extrémité distale. L'autre (fig. 87: 9) est une pointe réalisée, sur une lame à crête, par une troncature rectiligne proximale à retouche croisée qui prolonge la crête préparée et donne à cette pièce l'apparence d'une pointe à dos courbe.

3.4.3. La série compte huit trapèzes très soignés mais minces et de petite dimension (six sur huit ont une longueur qui n'excède pas 20 mm). On peut distinguer les formes suivantes:

— deux trapèzes symétriques longs, à deux troncatures légèrement concaves et obliques (65°-65° et 75°-75°) (fig. 88: 10, 12)

— deux symétriques courts, à deux troncatures rectilignes et obliques (80°-75° et 80°-80°) (fig. 88: 7, 9)

— trois trapèzes asymétriques courts, dont un, sur lame corticale, présente une asymétrie peu marquée due surtout à la présence d'une troncature concave. Les deux autres plus nettement asymétriques sont formés de troncatures rectilignes (fig. 88: 8, 11, 14)

— enfin, la série compte une flèche tranchante en éventail (fig. 88: 13) aménagée par deux troncatures nettement concaves (la troncature distale conserve une trace du piquant-trièdre).

Tous ces trapèzes sont réalisés sur des lames au débitage régulier de style Montbani et aucun ne présente de retouches inverses.

3.4.4. Les quatre armatures à retouche couvrante sont des feuilles de gui (fig. 88: 1, 4) ou des fragments de telles pièces (fig. 88: 2, 3). Une pointe (fig. 88: 4) est remarquable par sa finesse d'exécution, la pointe proximale, très effilée, étant complètement retouchée. Sur ces quatre pièces, la face ventrale n'est que partiellement retouchée. On remarquera que cette catégorie est sur-représentée, dans la mesure où l'identification des fragments de ces pièces (ici 2 sur 4) est plus facile que celle des fragments d'autres pointes. On notera aussi que ces quatre objets proviennent de la zone centrale.

3.4.5. La série des armatures compte encore une lamelle très étroite à bord abattu (fig. 88: 6) dont une extrémité est tronquée et l'autre fracturée. Les deux autres pièces sont d'identification incertaine:

— une pointe à base retouchée (?) fragmentaire, et de toute façon peu typique avec ce petit pédoncule mal dégagé en base (fig. 87: 13)

— un segment (?), fracturé (fig. 87: 12).

4. Comparaisons

4.1. Compte tenu des conditions dans lesquelles cette série a été isolée, nous ne disposons d'autres moyens que typologiques pour situer cette industrie dans le cadre chrono-culturel du mésolithique européen. La présence des armatures à retouche couvrante, d'une lamelle à bord abattu très étroite, des trapèzes permet de rapprocher cet outillage de l'ensemble industriel RMS/B (Rhein-Meuse-Schelde) (Gob, 1985 a et b). D'autres observations confirment cette attribution :

— les grattoirs sont abondants, souvent courts et petits, et parmi eux, on relève la présence d'unguiformes et de grattoirs pygmées (Gob, 1985 a : 26);

— le débitage est régulier mais les lames bien larges sont rares (Gob, 1985 a : 28);

— les armatures de type beuronien (pointes à base retouchée, triangles) sont quasi absentes alors que les pointes de Zonhoven sont aussi nombreuses que les trapèzes (Gob, 1985 a : 29).

4.2. Si on analyse la répartition typologique des trapèzes, on constate que, à l'exception de la flèche tranchante, tous les trapèzes sont symétriques (4) ou asymétriques (3), et qu'il n'y a aucun trapèze rectangle ni trapèze à bases décalées.

Rozoy (1978, chap. 7 et 11) suggère, en Belgique et dans le bassin parisien, une évolution des trapèzes symétriques et asymétriques vers les trapèzes rectangles puis les trapèzes à bases décalées. Cette position paraît raisonnable; elle s'appuie sur deux arguments complémentaires :

— les pointes à retouche couvrante, présentes déjà avant l'apparition des trapèzes (RMS/A : Gob, 1985 a), sont plus fréquentes dans les gisements à trapèzes symétriques dominants;

— les retouches inverses plates, caractère tardif partout en Europe occidentale, apparaissent seulement sur les trapèzes à bases décalées (et des armatures non trapézoïdales plus évoluées) (Gob, 1985 b).

Malheureusement, la documentation est de mauvaise qualité quant aux gisements à trapèzes symétriques : séries non homogènes, fouilles anciennes, gisements non datés. La série de la Place Saint-Lambert ne fait pas exception à la règle et n'apporte donc pas d'argument décisif à ce point de vue. Cependant, si on admet l'hypothèse énoncée ci-dessus, la position chronologique de l'industrie doit se situer dans la première moitié du mésolithique récent, soit entre 8000 et 7000 BP (Gob, 1986).

4.3. Pour la région concernée, la comparaison peut porter seulement sur 12 datations (tableau 4) dont bien peu sont fiables.

TABLEAU 4

Dates C-14 (en BP) entre 8000 et 6900 pour les industries RMS et Montbaniennes

GrN -6076	Nijnsel 2	7785 +/- 50
GrN -1602	Hatert	7670 +/- 110
GrN -6087	Nijnsel 1	7635 +/- 75
GrN -1510	Oirschot 5	7510 +/- 60
Gif -4084	Maurégny-en-Haye	7390 +/- 160
GrN -6088	Nijnsel 1	7310 +/- 85
Gif - 355	Montbani 2	7280 +/- 350
OXA- 142	Weelde-Paards. 1	7150 +/- 150
GrN -7177	Loschbour	7115 +/- 45
Lv - 959	Weelde-Paards. 5	6990 +/- 135
Lv -1410	Station Leduc	6990 +/- 90
Gif -1106	Montbani 2	6930 +/- 170

Les dates de Oirschot 5, Nijnsel 1 et Montbani 2 concernent des industries du mésolithique moyen, sans trapèze, et doivent être écartées (Rozoy, 1978 : 165, 463; Gob, 1985 a : 26).

La date la plus ancienne, Nijnsel 2, contient quelques trapèzes symétriques et asymétriques, avec de nombreux triangles à retouche couvrante et des armatures du mésolithique moyen (Heesters, 1967; Gendel, 1984 : tableau A-2).

L'industrie d'Hatert est inédite.

Les industries de Weelde 1 (Huyghe et Vermeersch, 1982 : 175), de Maurégny (Hinout, 1984) et de la Station Leduc (Gob et Jacques, 1985) sont caractérisées par l'abondance des trapèzes rectangles, et Weelde 5 (Huyghe et Vermeersch, 1982 : 175) par celle des trapèzes rectangles et à bases décalées.

De ces observations, il ressort que les trapèzes rectangles occupent bien une position intermédiaire entre les symétriques et les bases décalées et deviennent prépondérants dans le dernier tiers du 8^e millénaire BP (en chronologie C-14). Cela semble donc confirmer l'hypothèse proposée par Rozoy (cf. ci-dessus) et place l'industrie de la Place Saint-Lambert entre 7800 et 7300 BP.

4.4. Il convient de revenir sur la présence, non négligeable, de microburins à la Place Saint-Lambert. Ces déchets y sont moitié moins nombreux (13 pour 25) que les armatures. Même si on élimine les trois pièces recueillies dans d'autres contextes que celui contenant l'industrie mésolithique, cela représente un taux de 4 microburins pour 10 armatures. Ce taux est faible par rapport à ceux observés dans la région pour les industries du mésolithique ancien et moyen (Gob, 1981 : 253), où le taux est toujours supérieur à 0,5.

Cependant, il n'est pas négligeable, comme je l'avais d'abord écrit (Gob, 1984 : 205) sur base d'une étude partielle de l'industrie.

Dans ces conditions, il convient de tempérer les affirmations (Rozoy, 1978 : 197; Gob, 1985 a : 26) selon lesquelles les industries de type RMS se caractériseraient par l'absence ou du moins l'extrême rareté des microburins.

Ces derniers sont plutôt rares, voire absents (comme à Lommel-Gelderhorsten : Geerts et Vermeersch, 1984 : 37) mais ils peuvent aussi être présents en petit nombre.

5. Conclusions

Malgré les mauvaises conditions dans lesquelles la série mésolithique de la Place Saint-Lambert — zone centrale — a été découverte, elle nous donne une image typologique apparemment homogène de l'occupation du site. Celle-ci appartient à l'ensemble industriel RMS/B et peut être datée entre 7800 et 7300 BP, par comparaison avec d'autres ensembles régionaux et en termes de chronologie C-14. Malheureusement, aucun autre renseignement, d'ordre stratigraphique ou paléolithographique, ne nous est accessible.

Bibliographie

- GOB, A., 1981 : *Le Mésolithique dans le bassin de l'Ourthe*, Liège, 351 p. et 73 pl.
 GOB, A., 1984 : Les industries microlithiques dans la partie sud de la Belgique, dans CAHEN. D. et HAESAERT. P. (éds.), *Peuples chas-*

seurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel, Bruxelles : 195-210.

- GOB, A., 1985 a : Extension géographique et chronologique de la culture Rhein-Meuse-Schelde (RMS), *Helinium*, 25 : 23-36.
 GOB, A., 1985 b : Typologie des armatures et taxonomie des industries du Mésolithique au nord des Alpes, *Cahiers de l'Institut Archéologique Liégeois*, 2.
 GOB, A., 1986 : *C-14 dates for the Mesolithic of Europe*, (B.A.R.) sous presse.
 GOB, A. et JACQUES, M-Cl., 1085 : A late mesolithic dwelling - structure at Remouchamps (com. Aywaille, Belgium), *Journal of Field Archaeology* : 163-175.
 GEERTS, F. et VERMEERSCH, P., 1984 : The mesolithic site of Lommel-Gelderhorsten, *Notae Praehistoricae*, 4 : 23-44.
 GENDEL, P., 1984 : *Mesolithic Social Territories in Northwestern Europe*, (B.A.R., S 218), 263 p.
 HEESTERS, P. W., 1967 : Mesolithikum te Nijnsel, *Brabant Heems*, 19 : 168-178.
 HINOUT, J., 1984 : Les outils et armatures - standards mésolithiques dans le bassin parisien par l'analyse des données, *Revue Archéol. de Picardie*, 1-2 : 9-30.
 HUYGHE, D. et VERMEERSCH, P., 1982 : Late Mesolithic settlement at Weelde-Paardsdrank, *Studia Praehistorica Belgica*, 1 : 115-204.
 ROZOY, J.-G., 1978 : *Les derniers chasseurs*, Charleville, 1256 p. et 259 pl., 3 vol.

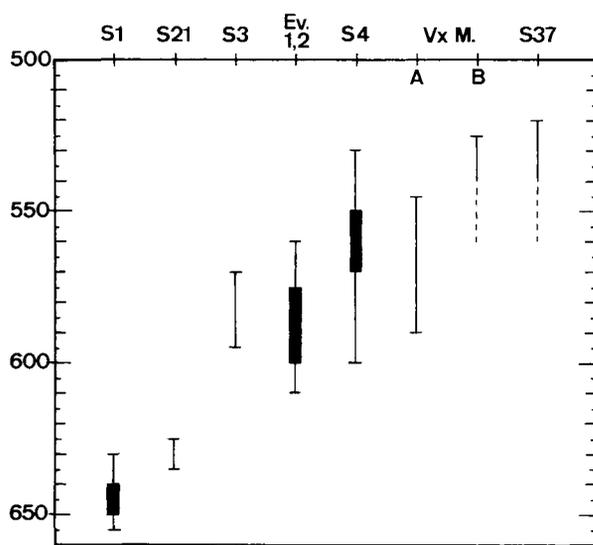
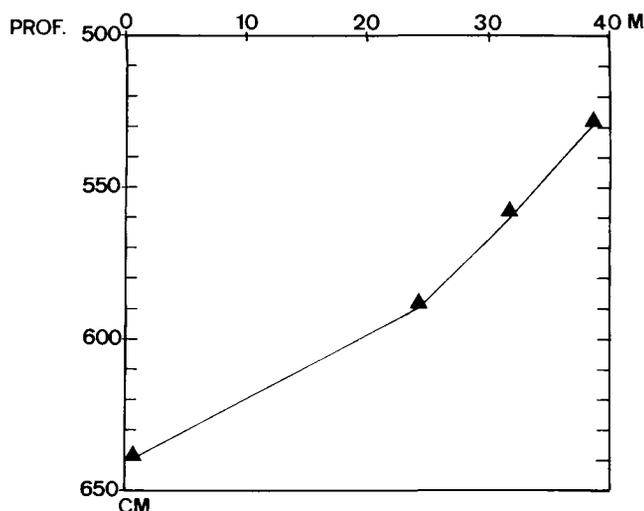


Fig. 81
 Distribution verticale par sondages et altitude moyenne des artefacts mésolithiques (altitudes par rapport au zéro général de fouille situé à 68,874 m d'altitude géographique).



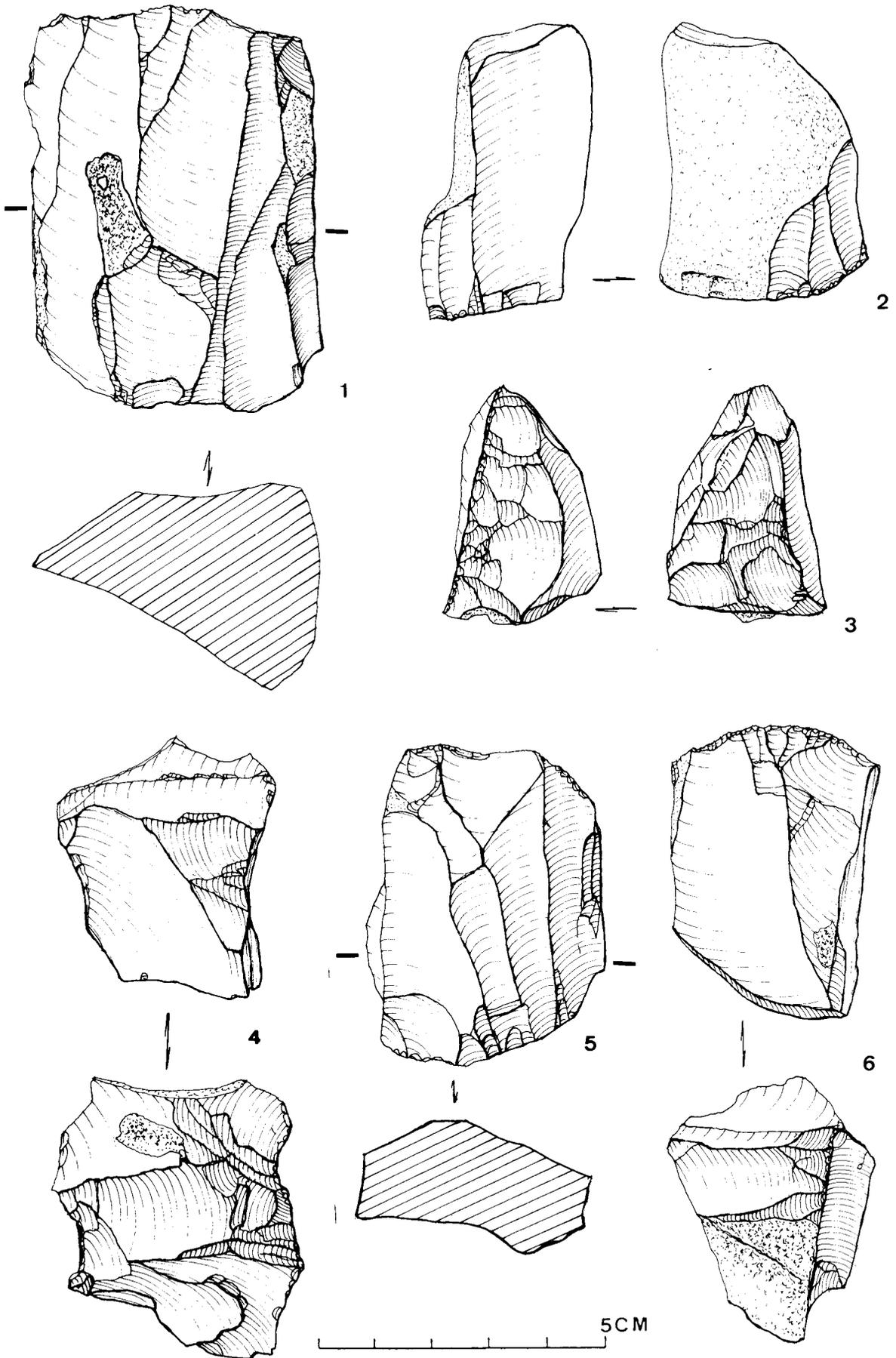


Fig. 82
Industrie lithique mésolithique: nucléus.

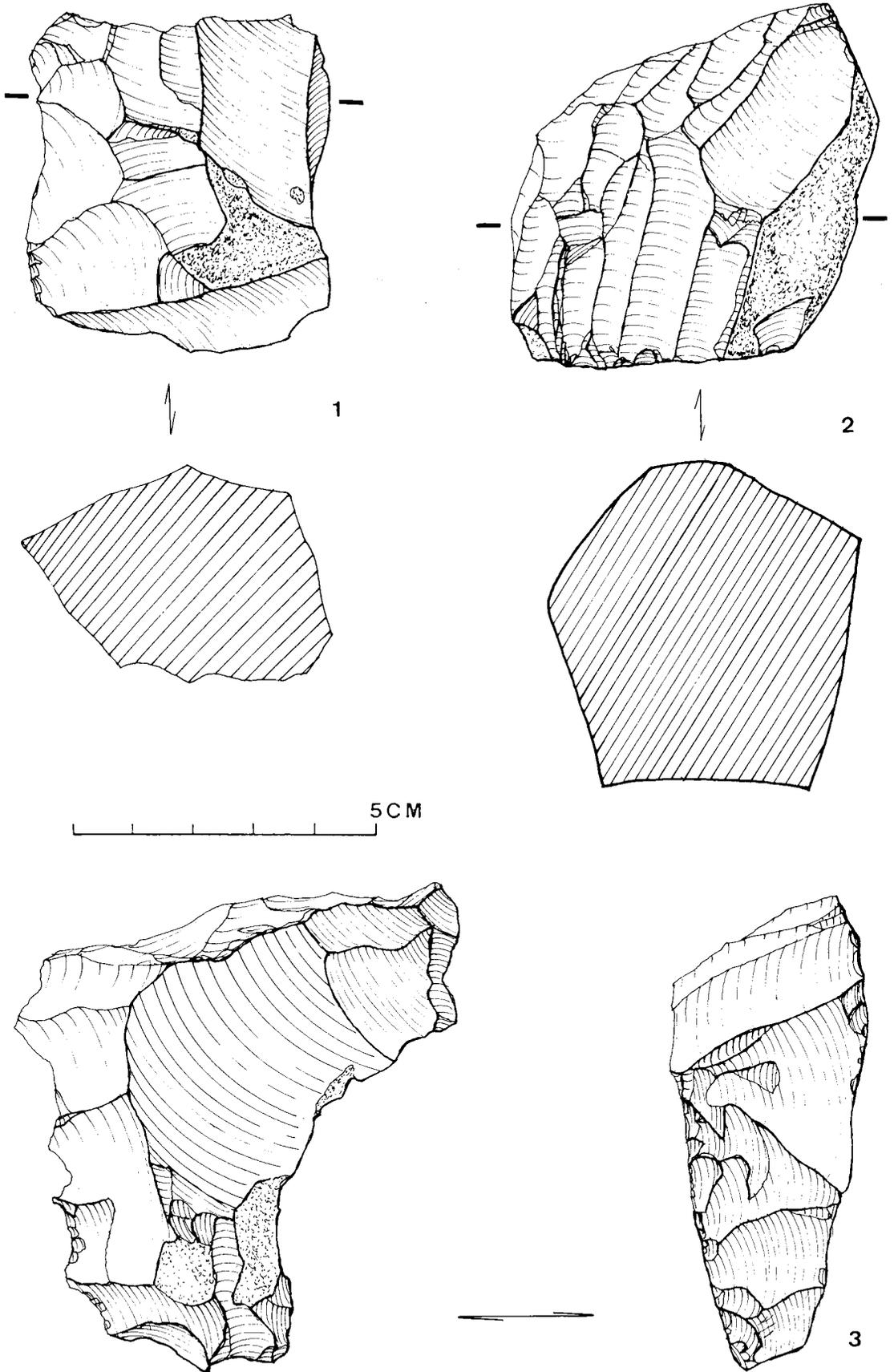


Fig. 83
Industrie lithique mésolithique: nucléus.

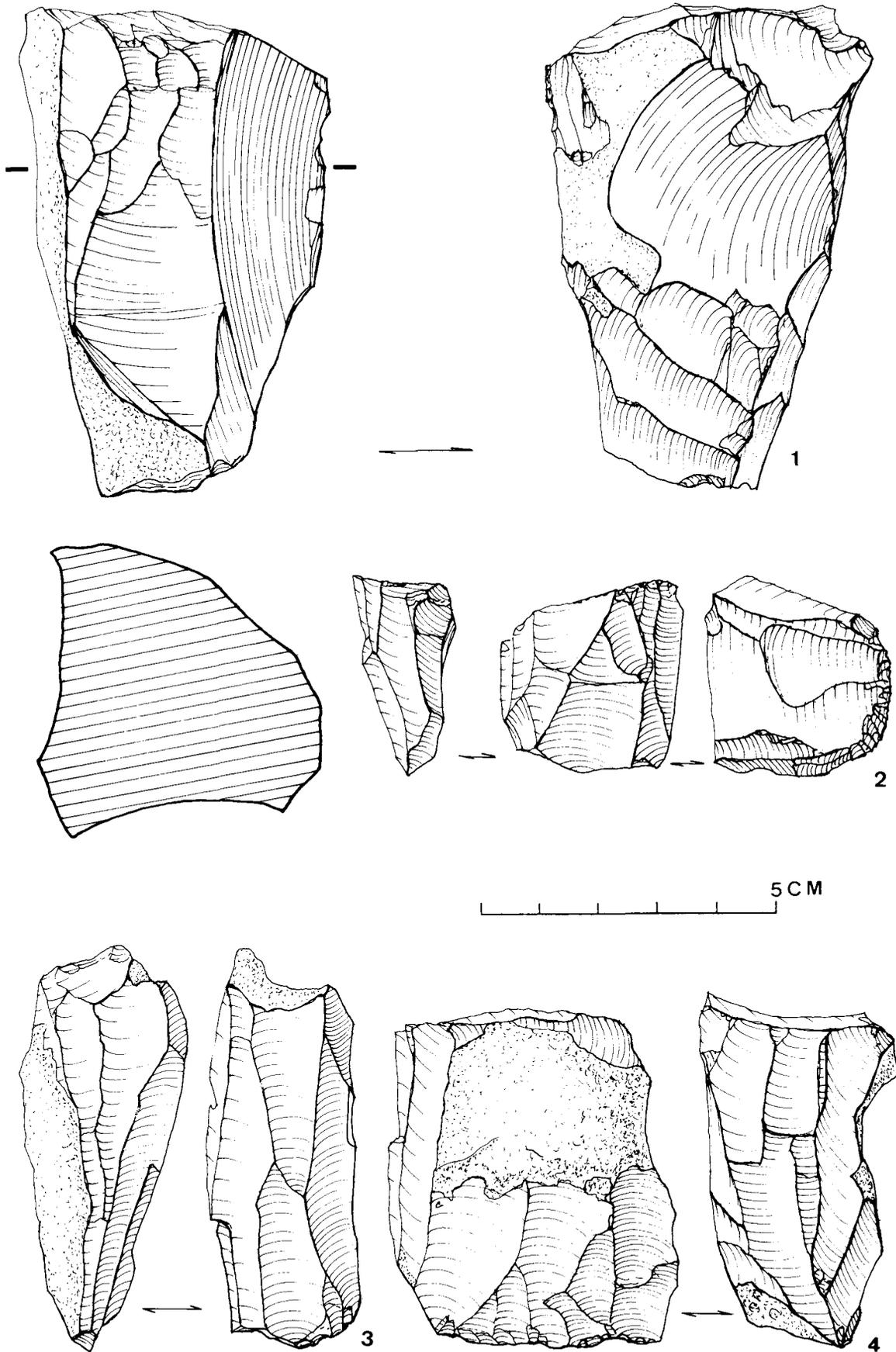


Fig. 84
Industrie lithique mésolithique: nucléus.

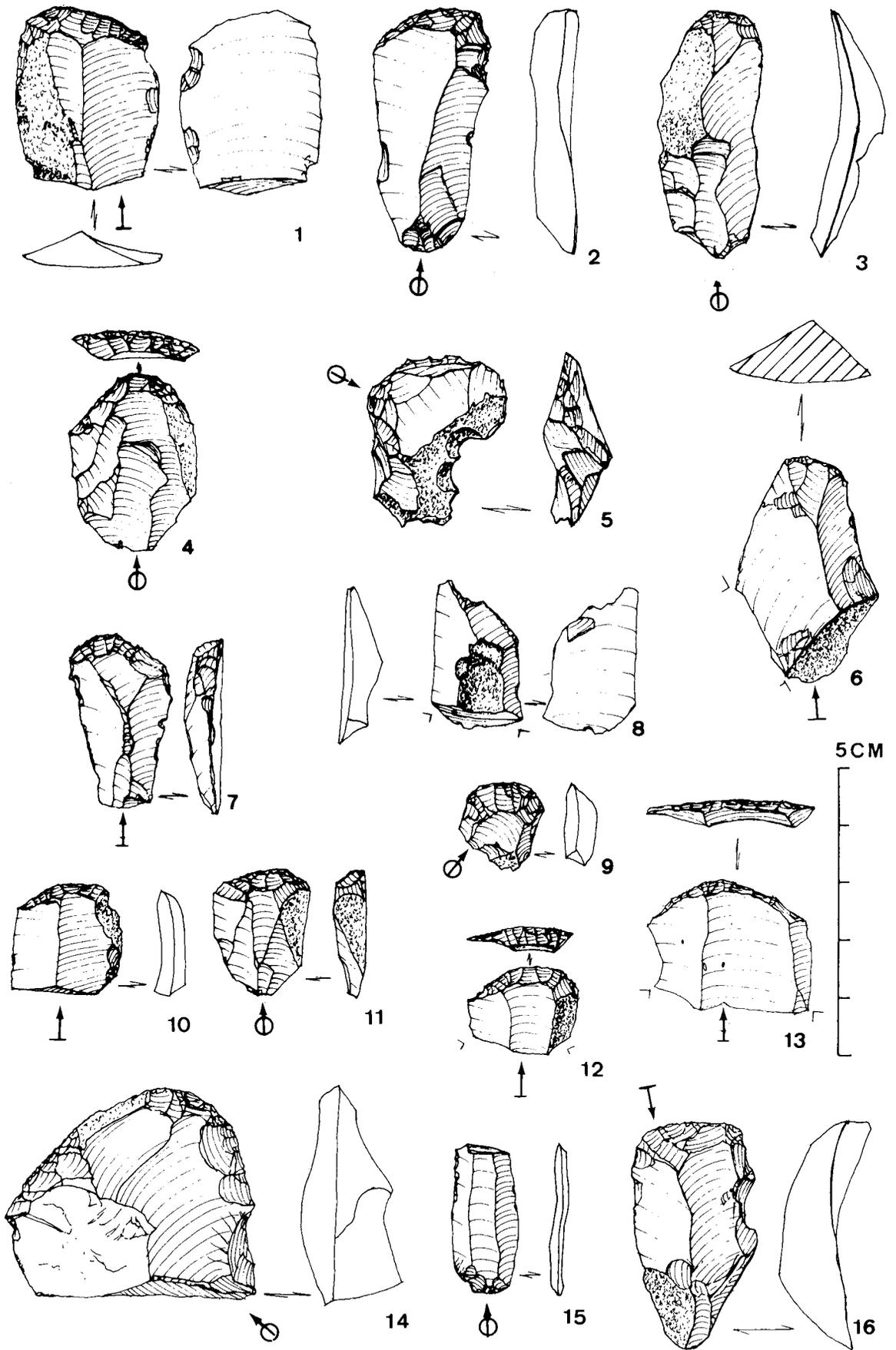


Fig. 85
Industrie lithique mésolithique: outils primaires.

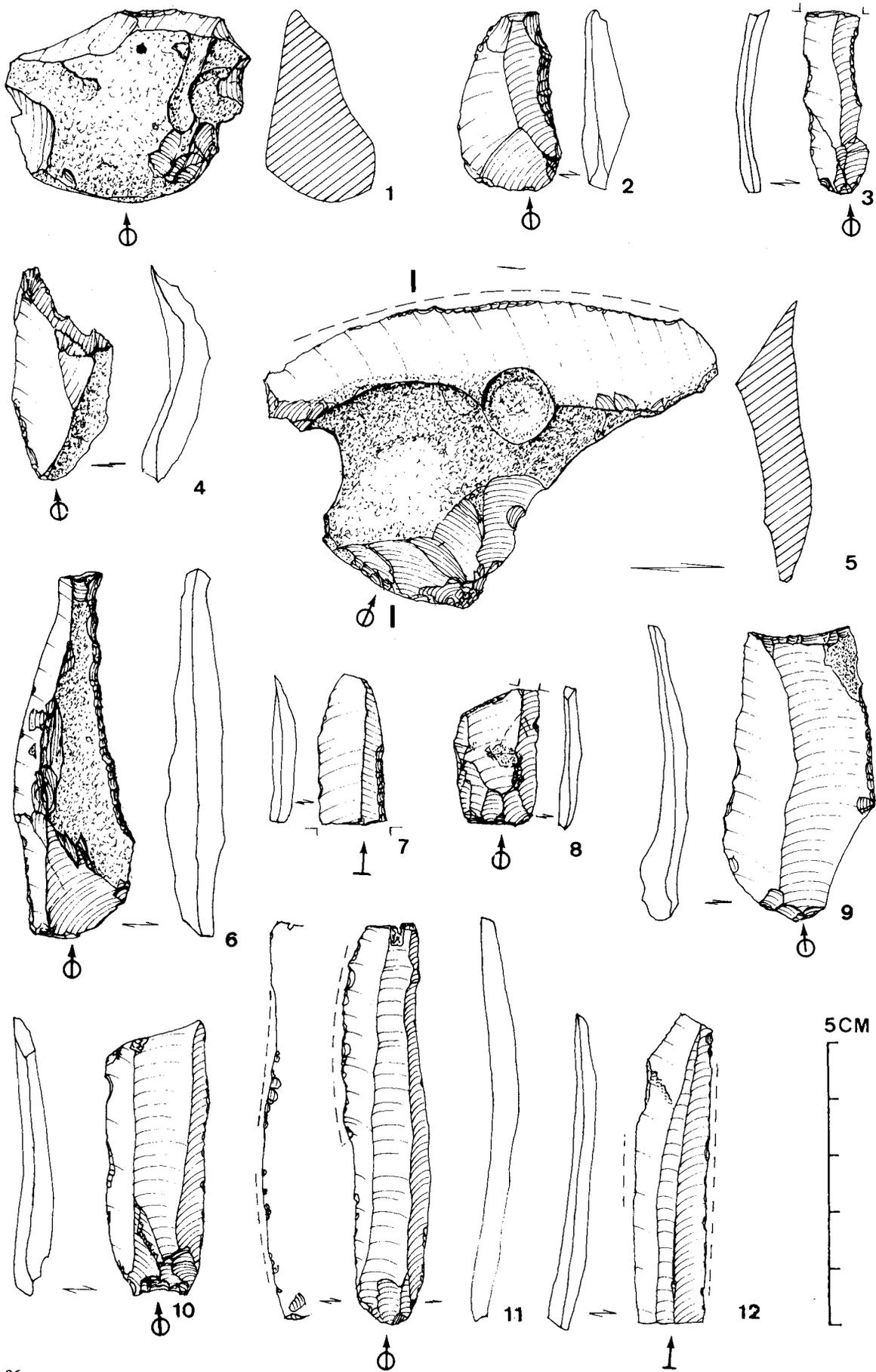


Fig. 86
 Industrie lithique mésolithique: outils primaires et sur lame.

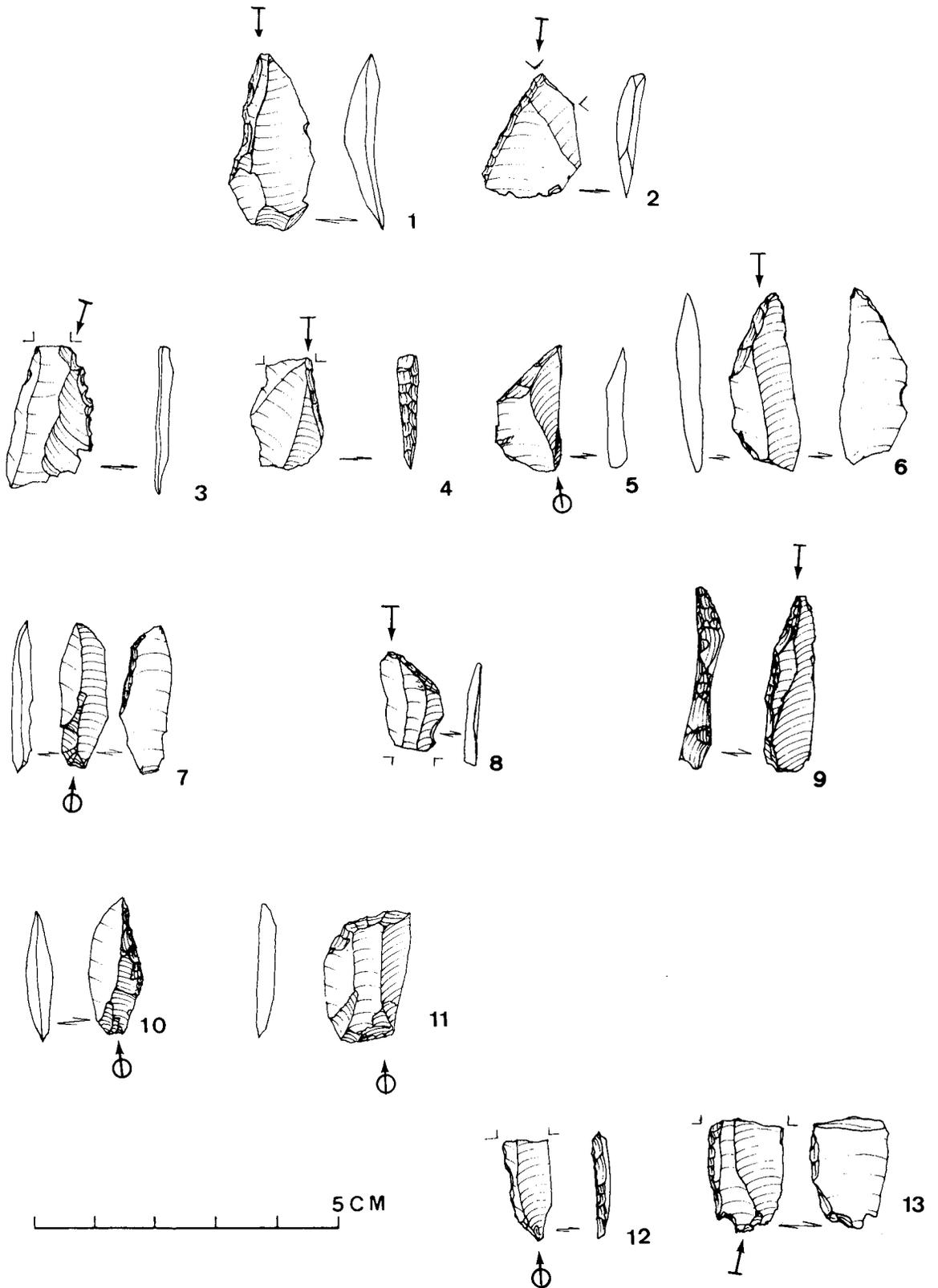


Fig. 87
Industrie lithique mésolithique: armatures.

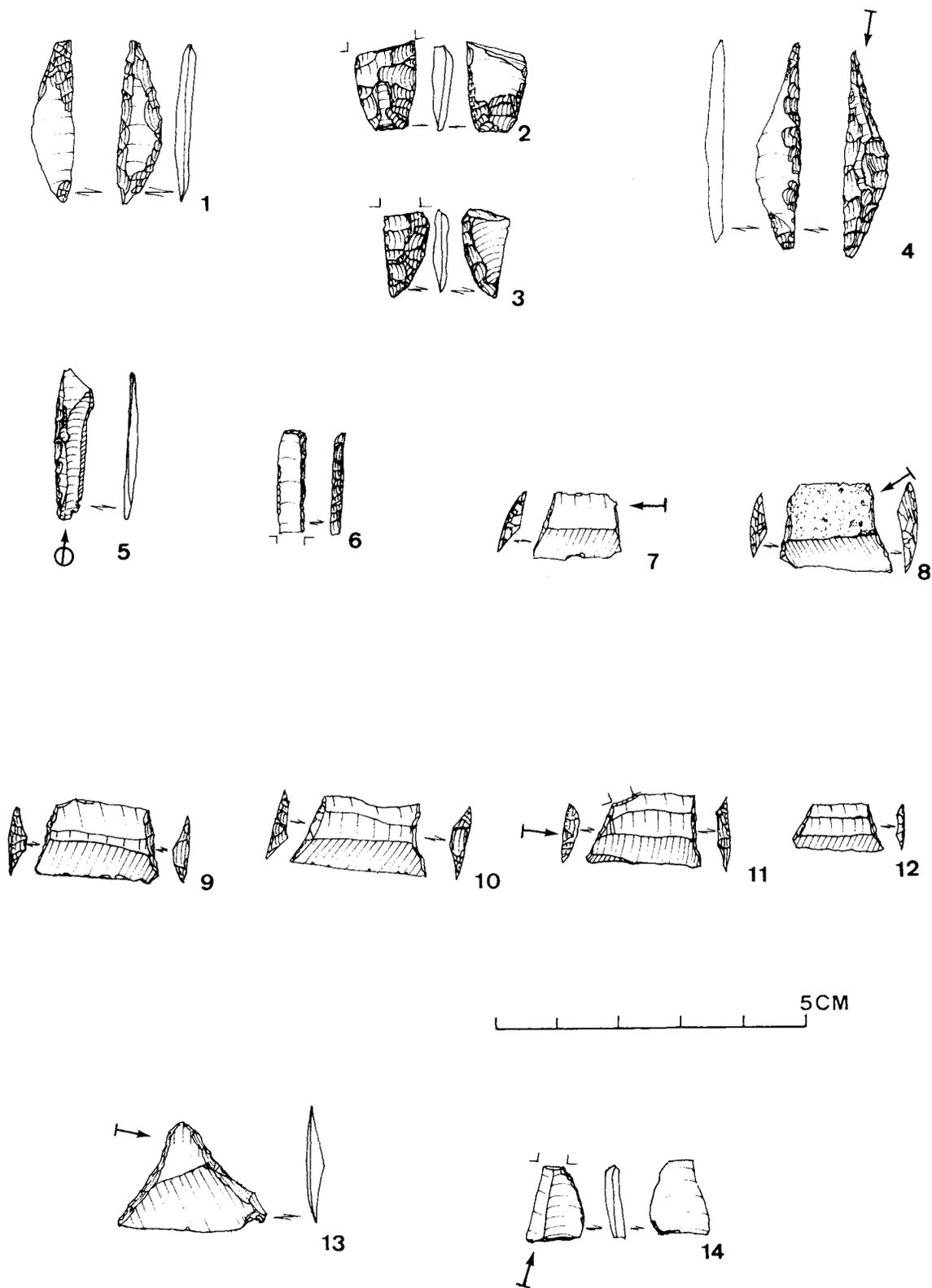


Fig. 88
Industrie lithique mésolithique: armatures.

Industries lithiques du Néolithique

Nicolas CAUWE

1. Limites de l'étude des industries lithiques néolithiques de la place Saint-Lambert

Le matériel présenté dans cette étude provient d'un limon (fig. 40, couche 22) où apparaissent des industries mésolithiques et néolithiques mélangées. Beaucoup de silex sont brûlés, roulés ou même fracturés par des actions naturelles. Devant cet ensemble non homogène et non entièrement anthropique, j'ai pris le parti de ne prendre en compte que l'outillage (pièces retouchées) et le débitage (nucléus, tablettes, flancs, ...)

Ces restrictions, dues au site lui-même, limitent mon étude à de simples comparaisons typologiques. Les attributions culturelles sont quelque peu caricaturales, mais la faible quantité d'artefacts (47 objets) ne me permet que d'estimer grossièrement la présence de tel ou tel groupe culturel. Le débitage, par exemple, ne sera pas pris en compte dans les comparaisons. Il n'est représenté que par huit nucléus peu caractéristiques.

2. Inventaire

Nucléus		8
— à lames	2	
— à éclats	4	
— nucléus percuteurs	2	
Tablette		1
Flanc		1
Lames utilisées		4
Grattoirs		15
— sur bout de lame	3	
— circulaires	4	
— sur éclats	2	
— unguiformes	6	
Denticulé		1
Tranchet		1
Armatures		5
— triangulaires	3	
— à tranchant transversal	2	
Hache polie		1
Fragments polis		2
Pièce sculptée		1
Divers		7
Total		47

3. Description

Les nucléus à éclats (fig. 89: 1 et fig. 90: 1, 2) ont plusieurs plans de frappe et sont de type polyédrique. Un nucléus est à deux plans de frappe qui se rejoignent en un angle aigu, pour former une arête sinueuse: les négatifs des premiers enlèvements sont utilisés comme plan de frappe pour une nouvelle série d'enlèvements (fig. 90: 1). Un deuxième nucléus est un peu particulier. Il est également débité selon deux plans de frappe, mais

opposés, qui agissent sur la même surface de débitage (fig. 89: 1).

Les nucléus à lames sont relativement grossiers (fig. 89: 2, 3). Un nucléus réutilisé comme percuteur est lui aussi un nucléus à lames, débité sur tout le périmètre du plan de frappe (nucléus prismatique) (fig. 90: 3).

Outre les nucléus, deux éléments de débitage sont intéressants. Une tablette première, malheureusement non complète, laisse apparaître un débitage laminaire assez régulier (fig. 91: 2). Le flanc axial (fig. 91: 3) provient d'un nucléus à double plan de frappe.

Les lames utilisées sont fragmentaires. Deux sont retouchées sur les deux bords (retouches partielles) (fig. 92: 1, 3). La retouche est directe sur trois fragments (fig. 92: 1-3), alternante sur la quatrième lame (fig. 92: 4). Aucune lame utilisée ne porte les traces du lustre caractéristique des lames de faucille. Les grattoirs sur éclats sont au nombre de six. Quatre ont un front circulaire qui couvre la plus grande partie de la périphérie de l'objet (grattoirs en fer-à-cheval) (fig. 94: 1-4). Les deux autres grattoirs sur éclats ont un front subrectiligne, leur support est à la limite de l'éclat et de la lame (fig. 93: 4, 5). Les talons sont lisses et les bulbes saillants.

Nettement moins caractéristiques d'un point de vue chronologique, les grattoirs sur bout de lames (fig. 93: 1-3) ont un front courbe, le talon lisse et le bulbe bien marqué. Aucun n'est sur lame retouchée. Le grattoir de la fig. 93, n° 3 est éclaté au feu et seul le début du front est encore visible.

Les fronts des grattoirs unguiformes sont plus ou moins étendus, depuis la totalité de la périphérie de l'outil, jusqu'à un petit front réduit, localisé à l'extrémité distale de l'éclat. Il ont tous un front courbe à retouche abrupte, le talon lisse et le bulbe souvent saillant (fig. 95: 1-6).

Le denticulé (fig. 97: 5) et le tranchet (fig. 97: 1) trouvés Place Saint-Lambert, sont atypiques. Le tranchet est un éclat d'outil poli, éclaté par le feu, les bords légèrement retouchés. Le denticulé n'est que très partiellement retouché et la denticulation proprement dite est très limitée par rapport au volume de l'objet.

Plus évidentes sont les armatures. Les pointes triangulaires sont des éclats retouchés sur toute la périphérie. Deux ont une base rectiligne, la troisième a une base arrondie, légèrement concave (fig. 96: 1, 2, 5). Les armatures à tranchant transversal sont trapézoïdales, à

retouches latérales abruptes. L'une est sur éclat, l'autre est une lame découpée (respectivement, fig. 96: 3, 4).

Si le tranchet décrit plus haut est sur éclat poli, trois autres pièces montrent également la présence de la pierre polie Place Saint-Lambert: un petit éclat poli (fig. 97: 2), un tranchant de hache (hache à arêtes marquées - bords droits) (fig. 97: 3) et un corps de hache à section lenticulaire, réalisé en silex gris grenu, réutilisé en nucléus à lames (fig. 99: 4).

Une pièce sculptée, trop fragmentaire pour être déterminée typologiquement avec précision, est soit l'extrémité d'un pic, soit le talon d'un outil massif, tel une hache ou un tranchet (fig. 97: 4). Dans la catégorie « divers », j'ai repris sept éclats retouchés. Ce sont soit des fragments d'outils, dont il est impossible de déterminer la forme, soit des éclats utilisés en tant que tels (fig. 98 et 99).

4. Comparaisons

Les grattoirs pourraient être un des meilleurs éléments de comparaisons au Néolithique, car ils représentent toujours la proportion la plus importante de l'outillage. Ils sont cependant peu caractéristiques de ce point de vue, car un même type peut perdurer pendant plusieurs périodes.

Les grattoirs sur éclat, à front circulaire, tel ceux présentés fig. 94, existent, sans modification notable depuis le Néolithique moyen (civilisation du Michelsberg), jusqu'à l'âge du bronze: ils sont présents à Spiennes (civilisation Michelsberg) (HUBERT, F., 1971, pp. 29-30) ou à Lesdain (début âge du bronze) (COULON, G. et VLAEMINCK, J., 1976).

De nombreuses comparaisons sont possibles entre les grattoirs de la Place Saint-Lambert et ceux d'autres sites néolithiques belges, mais aucune attribution culturelle ne serait acceptable, tant les possibilités sont multiples. Malgré tout, les grattoirs « en fer-à-cheval » (grattoirs sur éclat et à front circulaire) sont du Néolithique moyen ou final, plus particulièrement de la civilisation du Michelsberg ou de Seine — Oise — Marne (BAILLOUD, G., 1974).

Le problème des grattoirs unguiformes est plus délicat puisqu'ils sont autant néolithiques que mésolithiques et ne sont pas du tout des fossiles directeurs d'une civilisation donnée. Les pointes de flèches sont plus intéressantes.

Les pointes triangulaires, à base rectiligne ou à base concave, sont plus franchement néolithique moyen, qu'on se réfère au site de Spiennes (HUBERT, F., 1979 et 1980) ou au Gué du Plantin (Neufvilles) (HEINZELIN, J. de, HAESAERTS, P. et DE LAET, S.J., 1977). Ces armatures sont très rares au Néolithique final, à l'inverse des armatures à tranchant transversal. Bien que ces dernières apparaissent déjà au Néolithique moyen, elles sont plus nettement postérieures. Je pense qu'il est utile de

rappeler que les armatures à tranchant transversal sont un des éléments déterminants dans la reconnaissance de la civilisation de Seine — Oise — Marne où elles abondent. Elles sont plus longues que larges, de forme trapézoïdale et tirées le plus souvent de lames découpées (cf. Huccorgne, DESTEXHE, G. 1974-1976 ou Vaucelles, LOE, Br. A. de et RAHIR, E., 1905).

5. Conclusion

L'outillage de la place Saint-Lambert est réduit et peu typique. Je n'ai comparé que les quelques outils les plus caractéristiques, et même dans ce cas, il apparaît que de simples comparaisons typologiques, si elles sont utiles, prises isolément ne permettent d'affirmer quoi que ce soit.

En 1984, j'ai établi une liste sommaire de l'outillage du Néolithique récent dans nos régions (CAUWE, N., 1984). Des comparaisons de listes typologiques, accompagnées d'une description précise des objets peuvent conduire à de meilleures conclusions.

Une majorité des outils de la place Saint-Lambert entre facilement dans la liste typologique de la civilisation de Michelsberg: la forte proportion de grattoirs sur éclat, les pointes triangulaires, le denticulé, le tranchet (DE LAET, S.J., 1982; HEINZELIN, J. de, HAESAERTS, P. et DE LAET, S.J., 1977; VERMEERSCH, P.A. et WALTER, R., 1975 et 1980).

Une présence du Néolithique récent paraît également évidente (outillage poli, armatures à tranchant transversal (BAILLOUD, G., 1974). Ce sont là de simples proportions qu'il faut prendre en tenant compte de la pauvreté du matériel et les conditions dans lesquelles il était enfoui.

Bibliographie

- BAILLOUD, G., 1974 - *Le Néolithique, dans le Bassin parisien*, (II^e supplément à *Gallia Préhistoire*), Paris.
- CAUWE, N., 1984 - *Les civilisations de Seine - Oise - Marne et des gobelets en Belgique, Analyse du matériel lithique* (mémoire de licence présenté à l'Université d'Etat de Liège).
- COULON, G. et VLAEMINCK, J., 1976 - *Un habitat Seine - Oise - Marne à Lesdain*, dans *S.T.G.P.A.*, 32-35bis.
- HEINZELIN, J. de, HAESAERTS, P. et DE LAET, S.J. 1977 - *Le Gué du Plantin (Neufvilles, Hainaut), site néolithique et romain*, Bruges (*Disser. Archaeol. Gandenses*, XVII).
- DE LAET, S.J., 1982 - *La Belgique d'avant les romains*, Wetteren.
- LOE, Br. A. de et RAHIR, E., 1905 - *Fouilles au « Trou des Blaireaux » à Vaucelles, lieu de sépulture néolithique et habitat de l'âge du Renne*, dans *B.S.A.B.*, XXV, pp. 1-18.
- DESTEXHE, G., 1974-1976 - *Les gisements préhistoriques du Plateau de l'Ermitage à Huccorgne*, dans *Les chercheurs de la Wallonie*, 23, pp. 103-127.
- HUBERT, F., 1971 - *Fossés néolithiques à Spiennes, Premier rapport*, dans *A.B.*, 136.
- HUBERT, F., 1979 - *Le camp Michelsberg de Spiennes*, dans *Conspectus MCMLXX = A.B.* 213, pp. 38-41.
- HUBERT, F., 1980 - *Le camp Michelsberg de Spiennes*, dans *Conspectus MCMLXXIX = A.B.* 223, pp. 34-38.
- VERMEERSCH, P.M. et WALTER, R., 1975 - *Site néolithique à Thieux*, dans *Conspectus MCMLXXIV = A.B.* 177, pp. 9-13.
- VERMEERSCH, P.M. et WALTER, R., 1980 - *Ferme de l'Hosté, site Michelsberg I*, dans *A.B.*, 230.

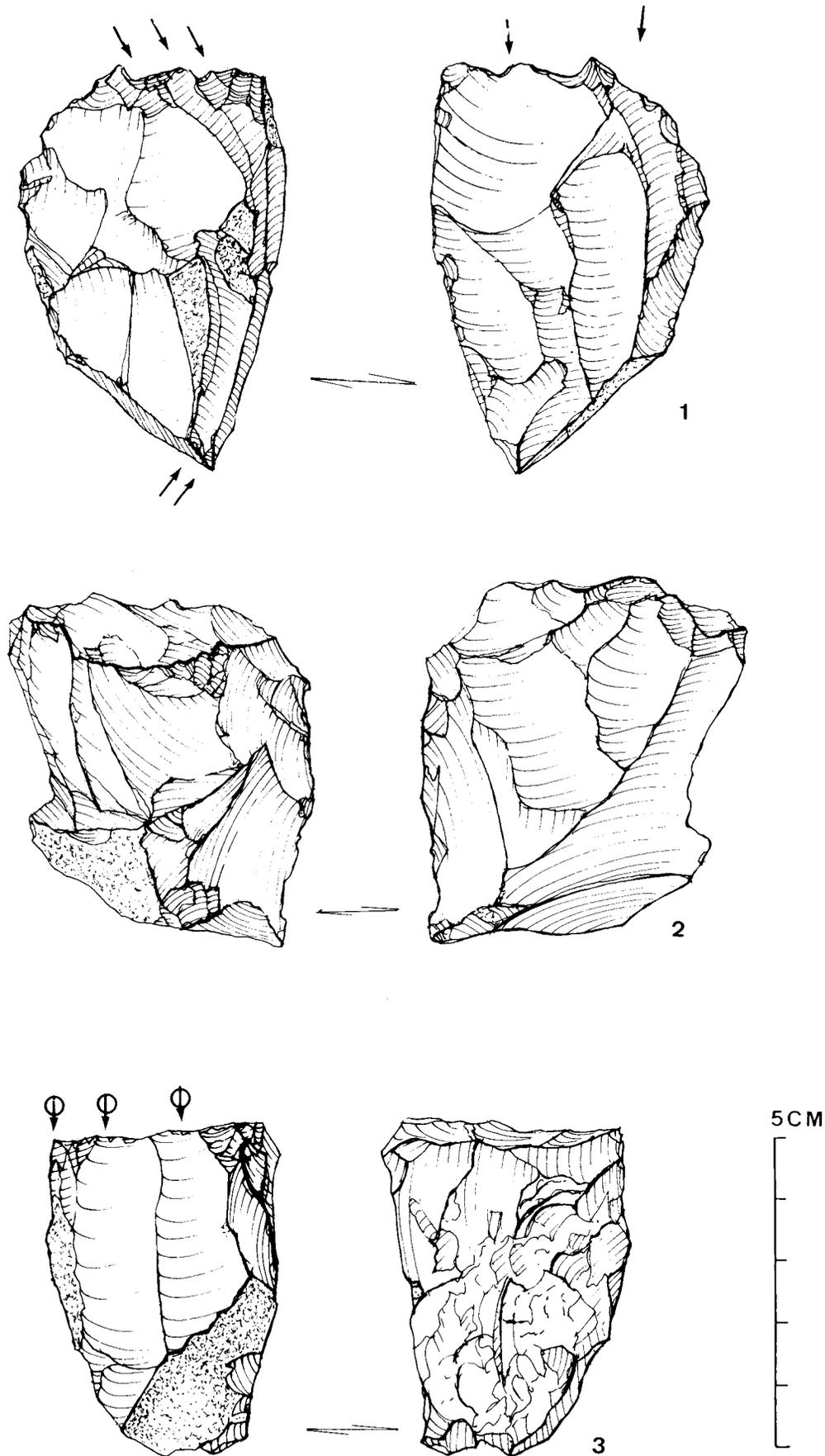


Fig. 89
Nucleus: 1, nucleus à éclats; 2 et 3, nucléus à lames.

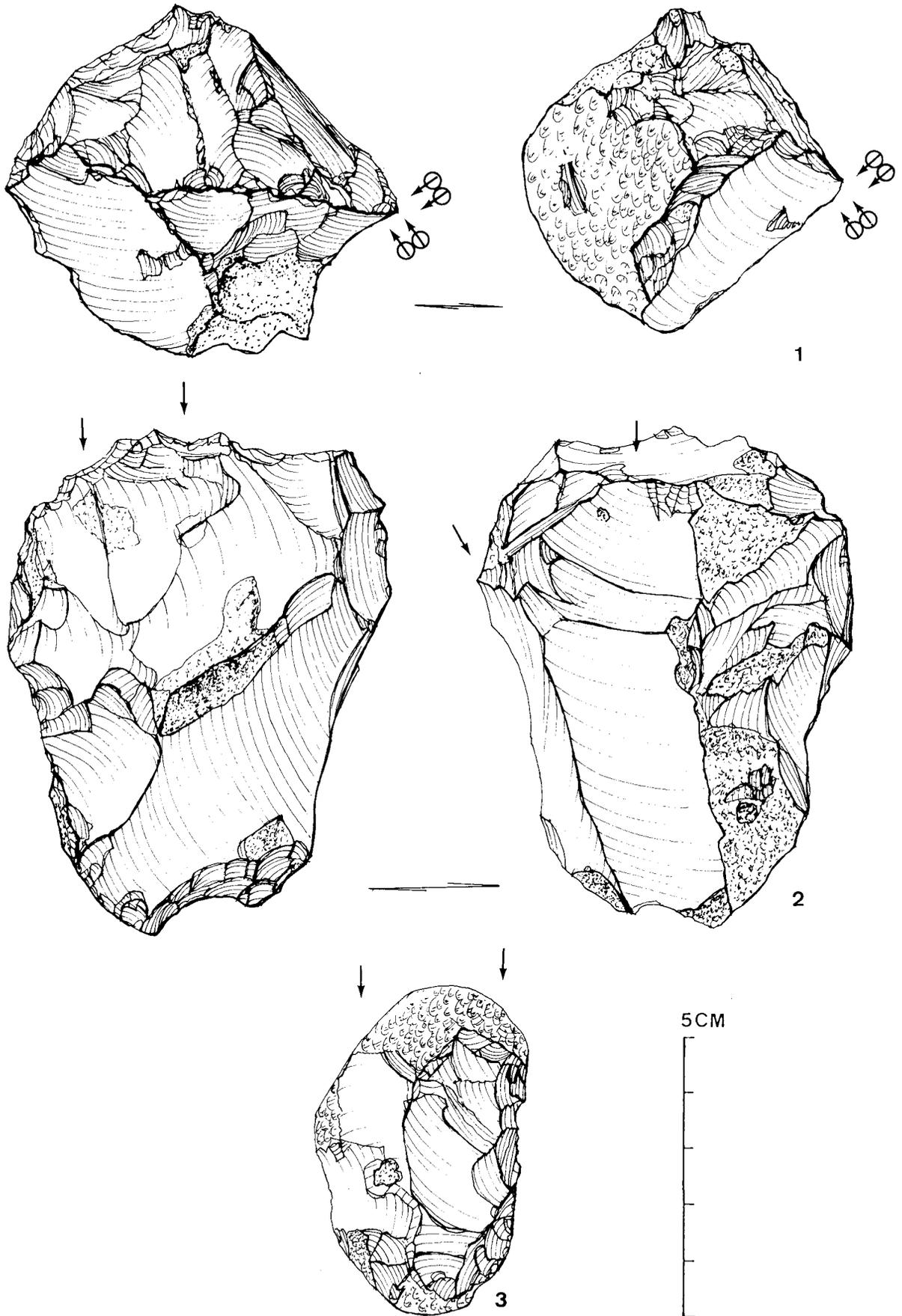


Fig. 90
Nucleus: 1 et 2, nucleus à éclats; 3, nucleus percuteur.

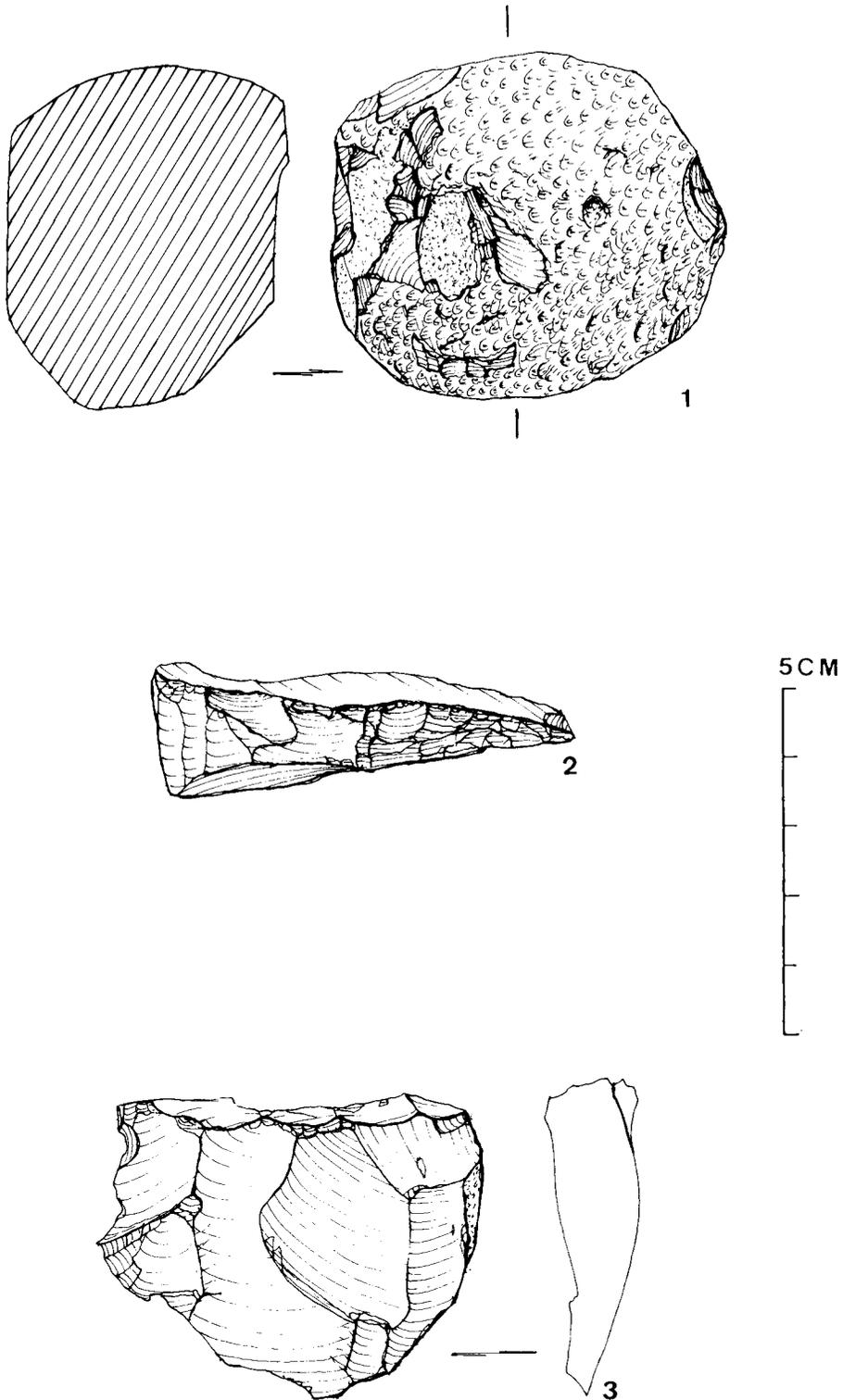


Fig. 91
1, percuteur; 2, tablette; 3, flanc.

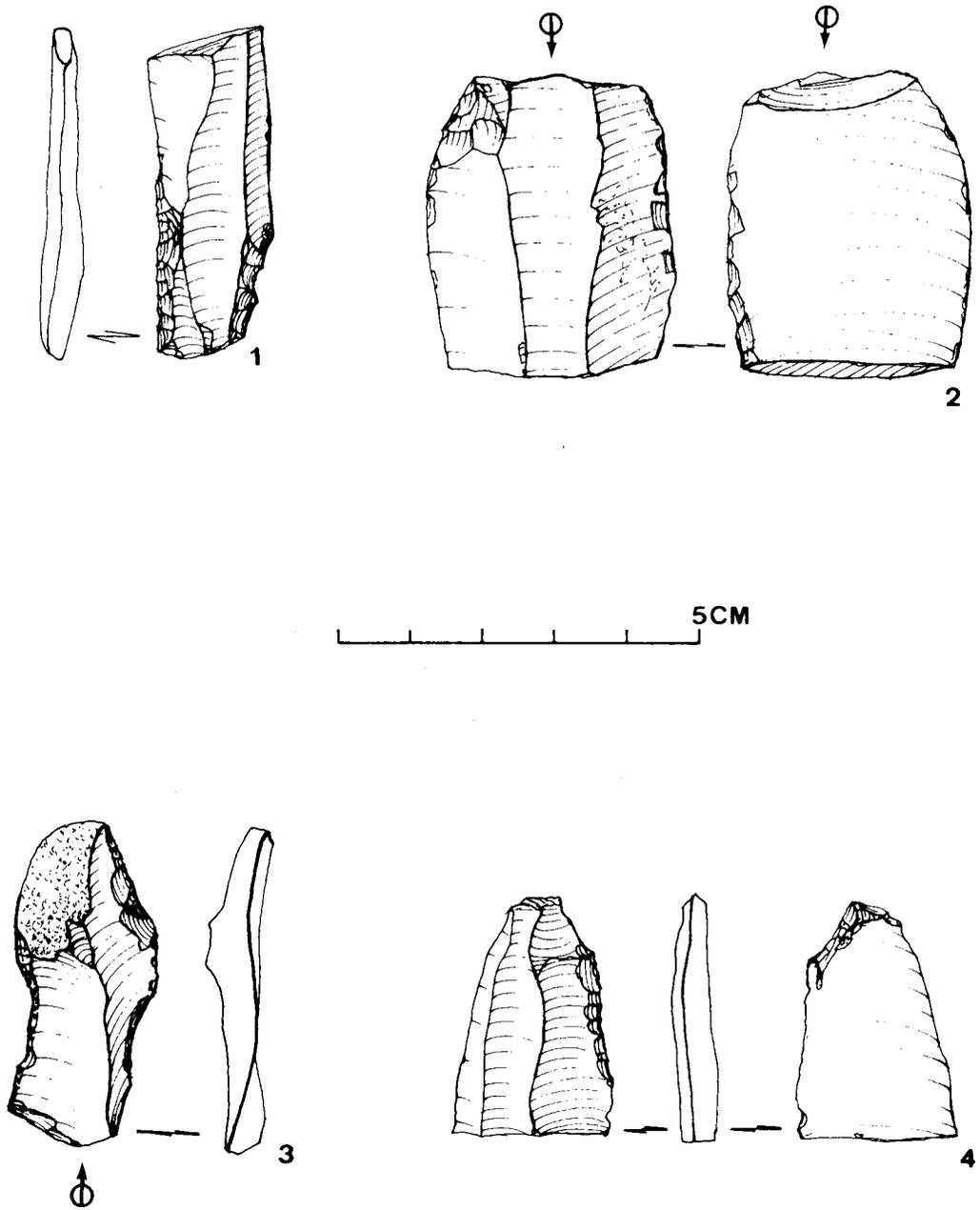


Fig. 92
Lames retouchées.

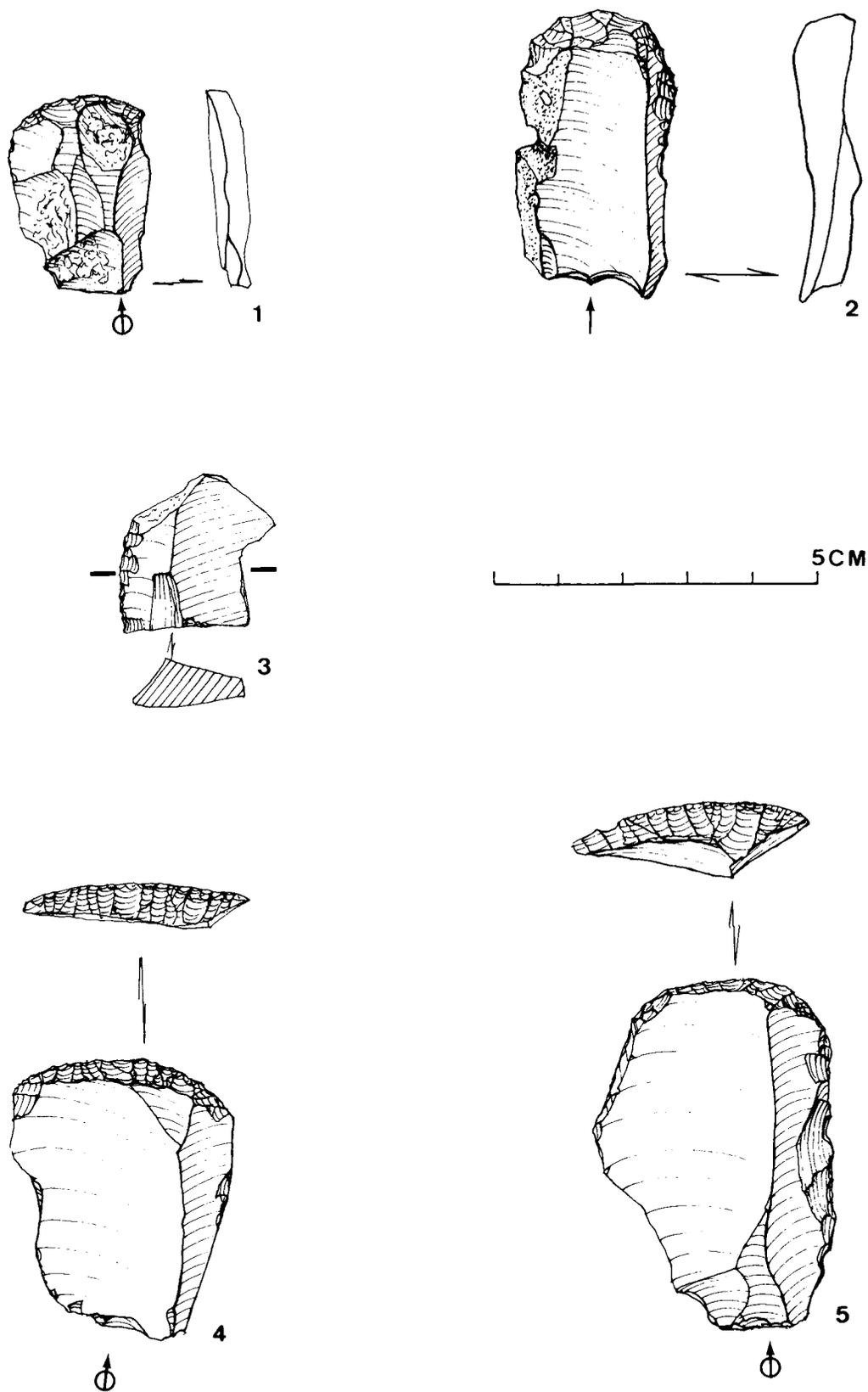


Fig. 93
Grattoirs: 1 à 3, grattoirs sur lames; 4 et 5, grattoirs sur éclat.

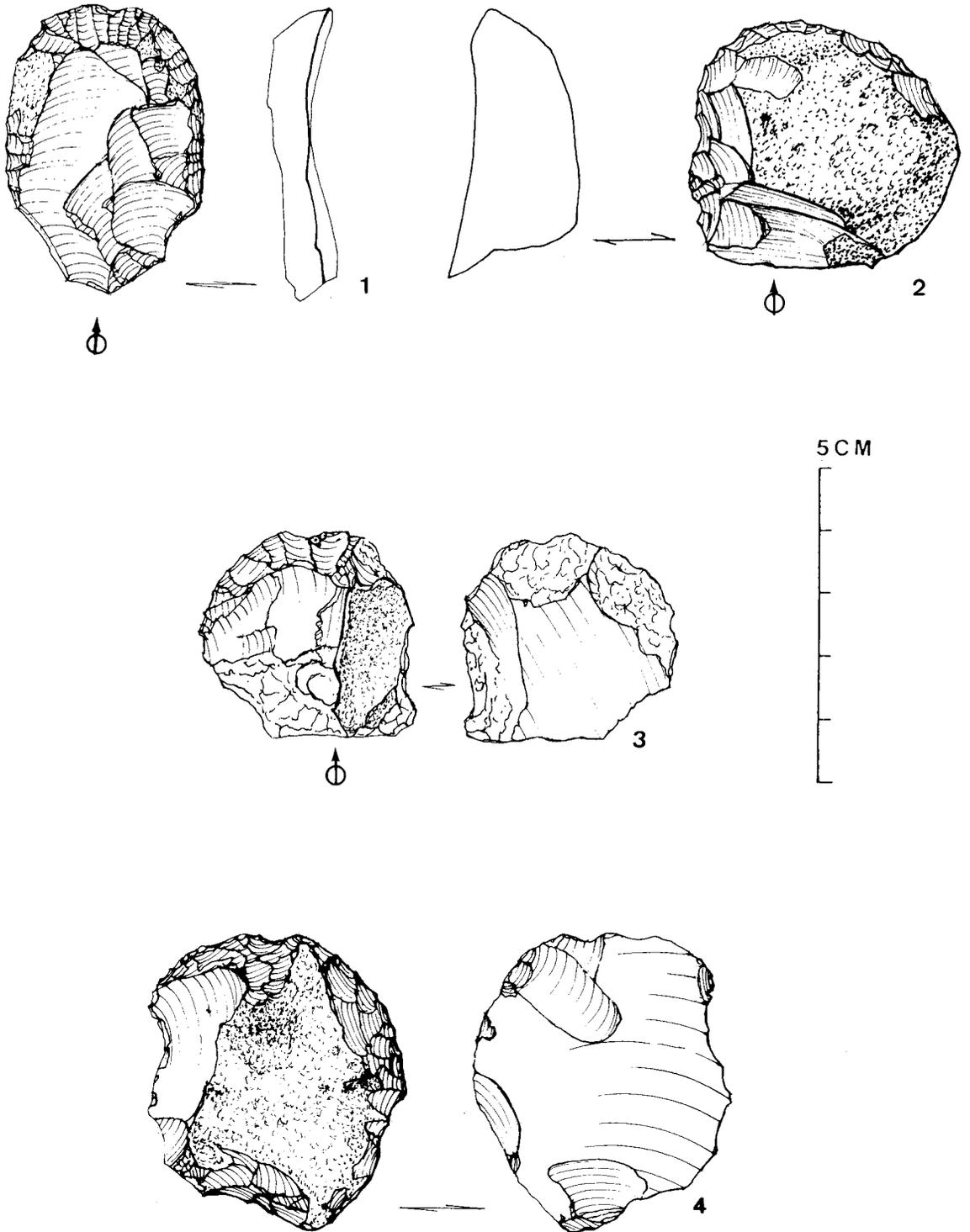


Fig. 94
Grattoirs sur éclat.

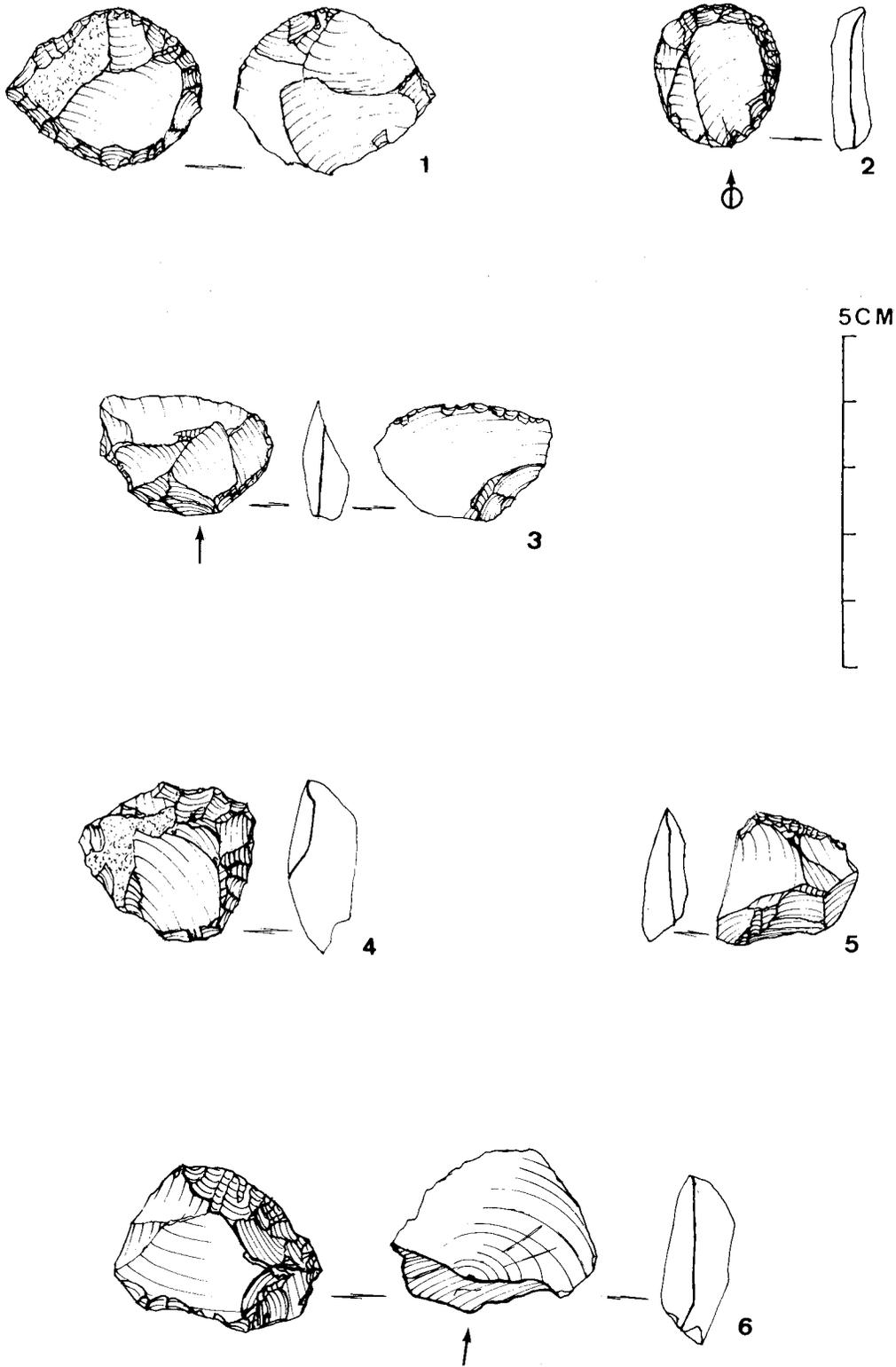


Fig. 95
Grattoirs unguiformes.

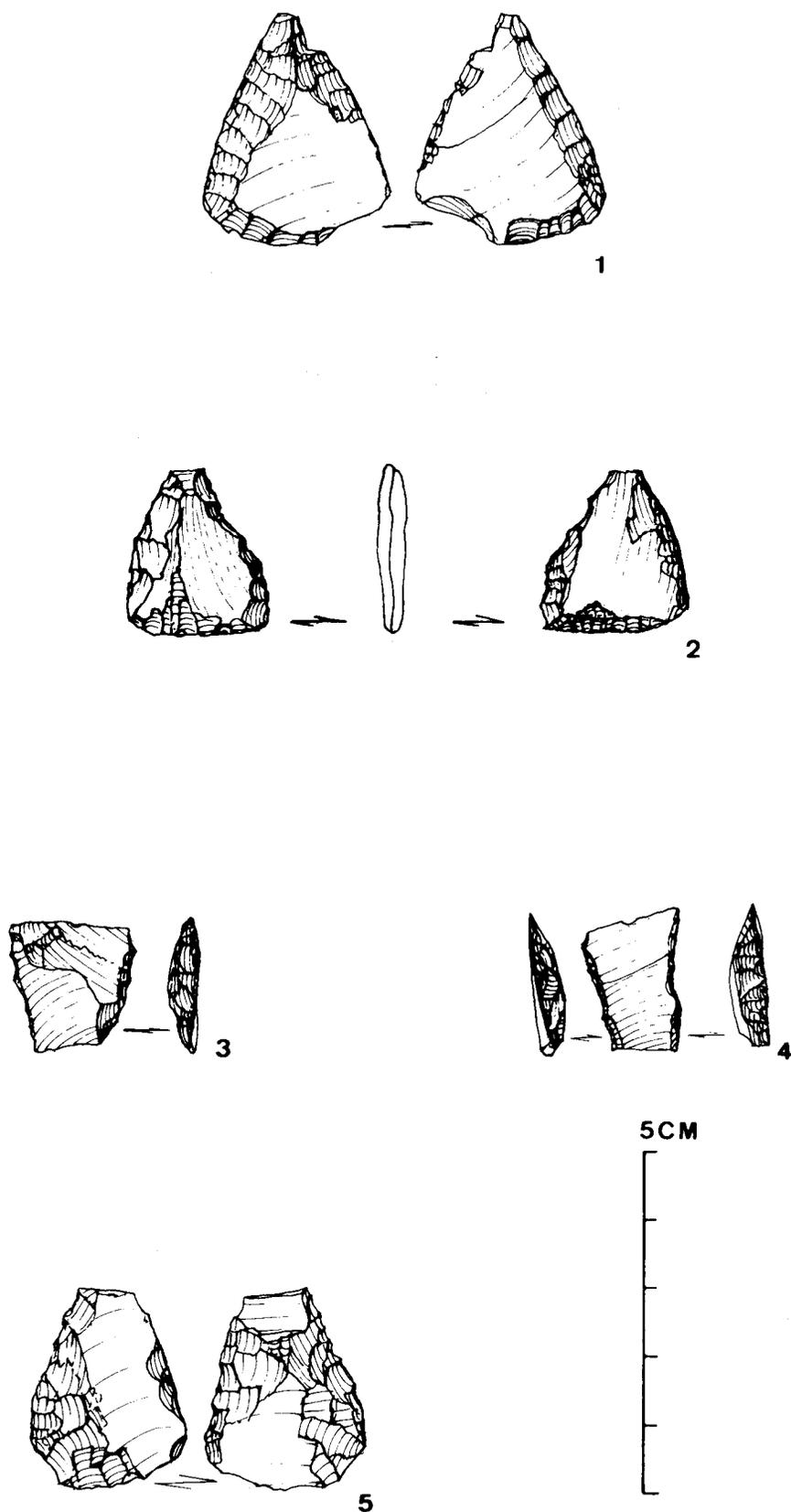


Fig. 96

Armatures: 1, 2 et 5, pointes triangulaires; 3 et 4, armatures à tranchant transversal.

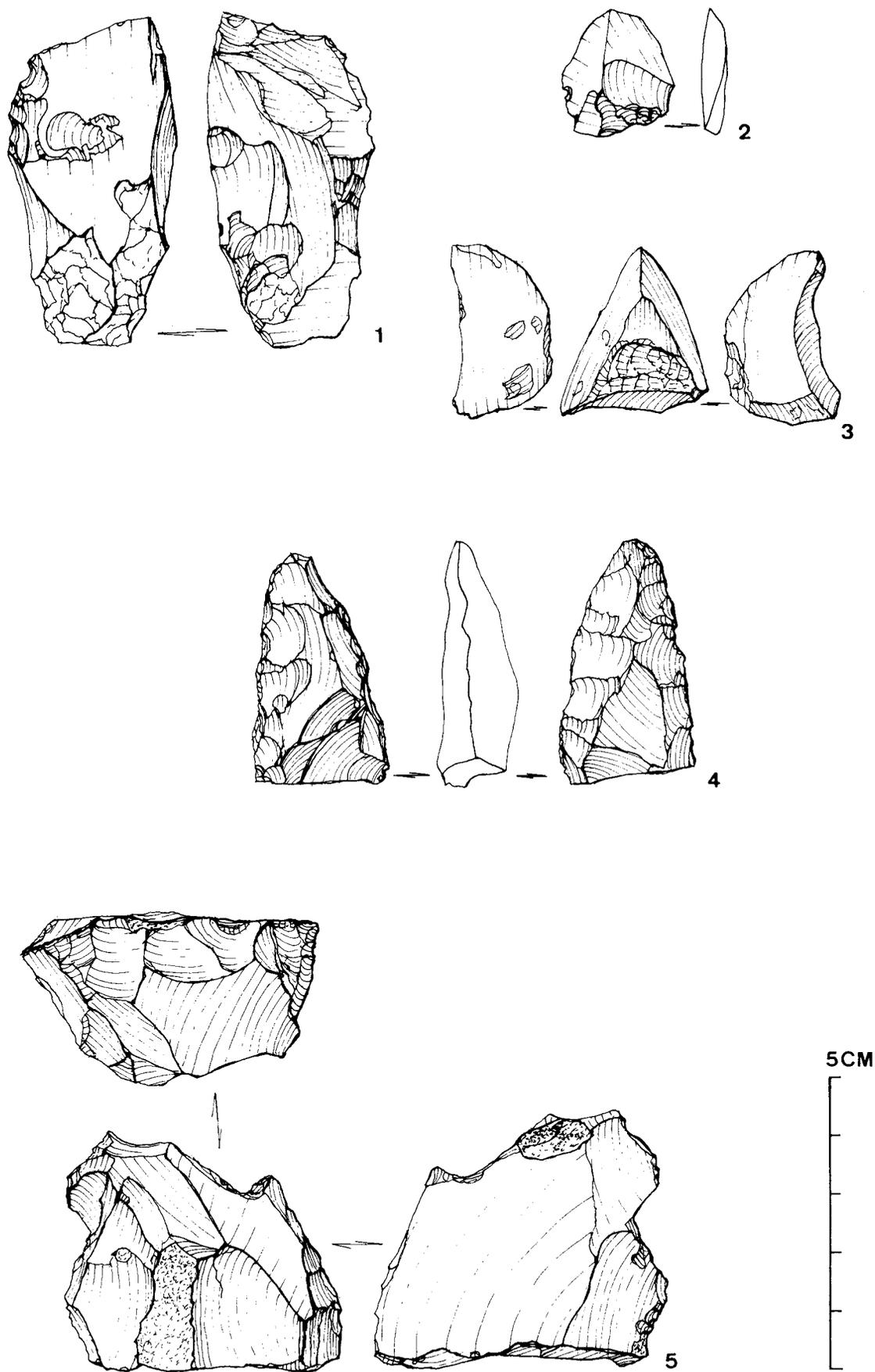


Fig. 97
 1, tranchet; 2, fragment d'outil poli; 3, tranchant de hache polie; 4, outil sculpté; 5, denticulé.

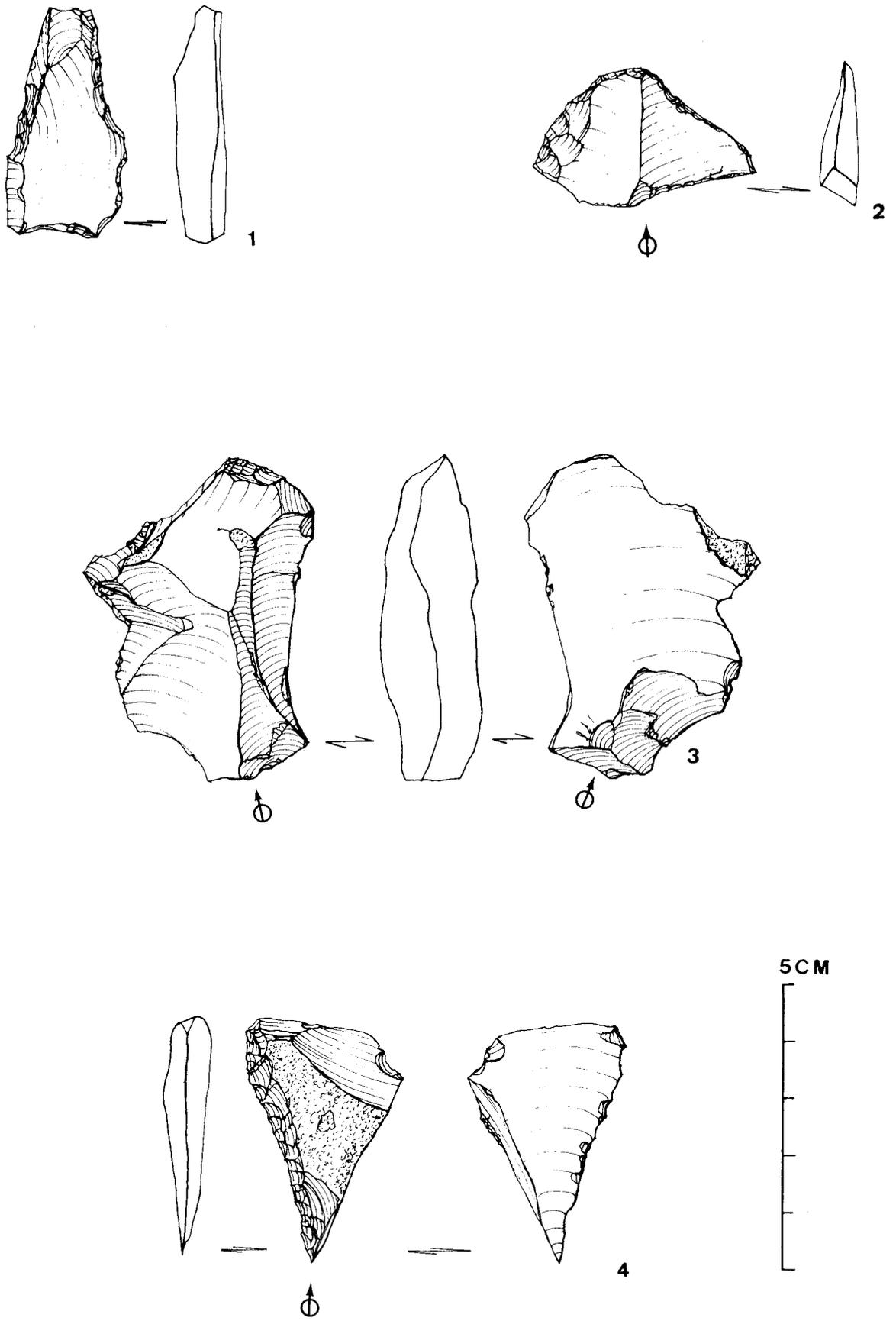


Fig. 98
Eclats retouchés.

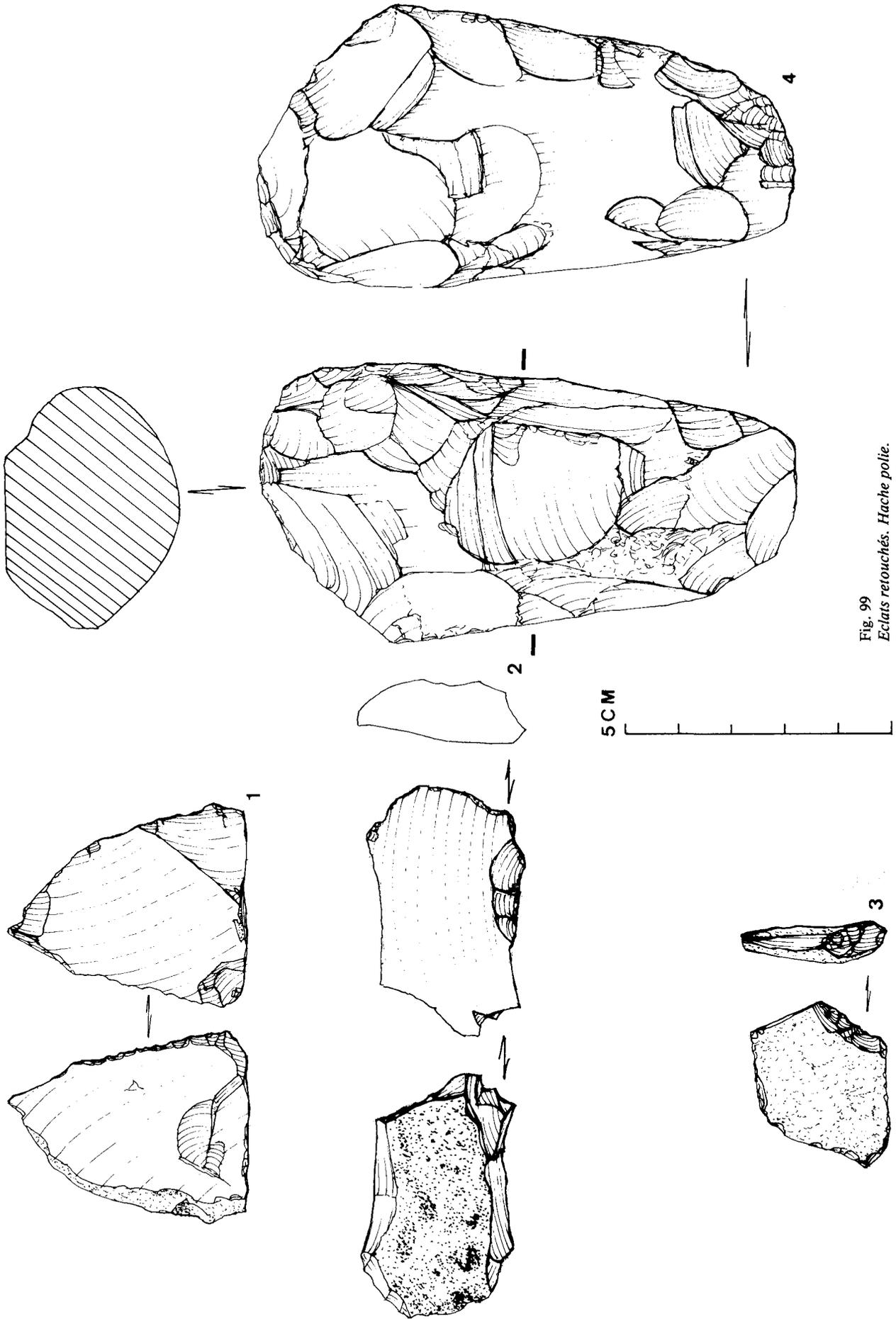


Fig. 99
Eclats retouchés. Hache polie.

Céramique préhistorique

Annie GRZESKOWIAK

1. Fragments de gobelets campaniformes (fig. 100)

21 fragments de céramique campaniforme (fig. 100 A) ont été découverts dans le sondage S1 au niveau de la fondation M.57, malheureusement en dehors de tout contexte.

Les tessons permettent une reconstitution approximative d'un gobelet à col légèrement évasé. La pâte grise contient de minuscules fragments de dégraissant minéral, entre autres calcaire. La surface est brun rouge. Le décor est disposé en zones horizontales formées d'une part de rangées d'impressions faites à la gradine (7 dents maximum), et, d'autre part, d'une ligne continue faite au moyen d'une spatule délimitant la partie supérieure ou inférieure de la zone, elle-même décorée de 4 hachures obliques faites à la gradine. L'incertitude quant au décor et à la forme du gobelet nous empêche d'affirmer qu'il s'agit bien là d'un seul récipient. Peut-être devons-nous considérer ces fragments comme appartenant à deux gobelets.

Il s'agit probablement d'un gobelet du type dit « maritime » (type 2 Ia selon la typologie Van der Waals - Glasbergen 1955). Peu de rapprochements ont pu être faits avec la céramique campaniforme belge connue (De Laet, 1965). Seule l'alternance des zones décorées et vierges se retrouve sur les gobelets de Lanaken (Limbourg) et de Temse (Fl. Or.) (Marien, 1948, fig. 17 et 28), de Mol (A) (Beex et Roosens, 1962, fig. 2 et 3) et de Huise (Fl. Or.) (De Laet, 1965, fig. 3). Des analogies peuvent toutefois être établies avec la céramique des stations campaniformes de Harelbot dans le Pas-de-Calais (Blanchet, 1984, fig. 29).

Un autre fragment (fig. 100B) pourrait provenir également d'un gobelet campaniforme de type « maritime ». Le décor est formé de 5 rangées d'impressions réalisées au moyen d'une gradine courbe placée en oblique par rapport au tesson. La surface est beige. La pâte grise, contient de petits fragments de quartz. Le manque de données ne nous permet pas d'affirmer une telle attribution. Notre seule référence est un gobelet campaniforme de type maritime découvert à Oudemolen (Drente) aux Pays-Bas (Van der Waals - Glasbergen, 1955, pl. 8, fig. 23) orné de zones formées par de telles incisions.

Nous pouvons constater que l'aire de répartition des gobelets campaniformes de Belgique se situe dans les provinces de Limbourg, d'Anvers et de Flandre orientale. Le gobelet de Liège serait donc une découverte importante, qui compliquerait le problème des voies de migration suivies par cette civilisation aux vases campaniformes.

2. Fragments de céramique protohistorique (fig. 101 et 102)

Une quantité importante de tessons protohistoriques ont été mis au jour dans la zone du Vieux-Marché.

L'attribution chronologique s'est révélée délicate car peu fournissent des renseignements précis. Ils ont en commun une pâte additionnée de fragments de quartz et un aspect mal soigné, laissant penser qu'il s'agit d'une céramique commune.

1. Bord de récipient à col évasé orné d'impressions digitales soulignant le bord extérieur. La pâte grise contient des fragments de quartz. La surface est grise et rugueuse. Le décor formé d'impressions digitales apparaît à la fin de l'âge du bronze dans les Champs d'Urnes flamands (Desittere, 1968) mais aussi dans deux types d'habitat de Hesbaye, Boirs (Desittere, 1968, fig. 99) et Lens-saint-Servais (Desittere, 1968, fig. 102). Il persiste à l'époque halstattienne, entre autre à Gedinne (Marien, 1952, fig. 265), pour se faire rare à l'époque de La Tène. (L.3173B).

2. Bord de récipient à col évasé orné d'impressions digitales. La pâte grise contient des fragments de quartz. La surface est beige et lisse. (L.3433).

3. Bord orné sur la lèvre d'incisions digitales. La pâte grise contient des fragments de quartz. La surface est brune. (L.830).

4. Bord de récipient à lèvre évasée, ornée d'incisions obliques. La pâte beige contient des fragments de quartz. La surface est rouge et lisse. (L.3030).

5. Bord de récipient à col évasé orné sur la lèvre d'incisions digitales. La pâte grise contient des fragments de quartz. La surface est grise et lisse. (L.3214).

6. Bord orné sur la surface extérieure d'incisions digitales. La pâte beige contient des fragments de quartz. La surface est beige. Cet ornement se répand dès l'âge du bronze final dans les Champs d'Urnes (Desittere, 1968) et dure jusqu'à la fin de l'époque de La Tène dans les plaines maritimes flamandes, en Campine et sur le plateau du Geer (Cahen-Delhay, 1973). (L.3622).

7. Fragment de panse orné d'impressions circulaires au bâtonnet. La pâte beige contient des petits fragments de quartz. La surface est beige. (L.1162).

8. Fragment de panse orné de deux groupes convergents de 4 lignes continues incisées au peigne. La pâte grise contient du sable. La surface est noire et lisse (L.212).

9. Fragment de panse orné de 4 lignes continues incisées au peigne, soulignant une carène peu marquée. La pâte grise contient de la chamotte. La surface est beige et lisse. Le décor au peigne apparaît pendant tout le second âge du fer. (L.3214).

Les autres bords et fonds sont relativement petits. Leurs formes sont simples et ont pu être utilisées pendant toute la période des âges des métaux.

10. Bord de récipient à col vertical. La pâte noire contient du sable et des fragments de quartz. La surface est brune et mal aplanie. (L.1045).

11. Bord de récipient à col vertical. La pâte noire contient des particules minérales. La surface est brune et lisse. (L.1282).

12. Bord de récipient à col vertical. La pâte grise contient des particules minérales et de la chamotte. La surface est beige et lisse. (L.211).

13. Bord de récipient à col vertical. La pâte brun rouge contient des fragments de quartz. La surface est brun rouge et lisse. (L.3020).

14. Bord de récipient à col vertical. La pâte brune contient des fragments de quartz. La surface est gris brun et lisse. (L.3173b).

15. Bord de récipient à col vertical. La pâte noire contient du sable. La surface est brune et lisse (L. 831).

16. Bord de récipient à col vertical et lèvre évasée. La pâte contient de la chamotte. La surface est orange et lisse. (L.3601).

17. Bord de récipient à lèvre évasée. La pâte noire contient des particules minérales. La surface est brune et lisse. (L.829).

18. Bord de récipient à lèvre évasée. La pâte noire contient du sable. La surface est brune et lisse. (L.3622).

19. Bord de récipient à col évasé. La pâte noire contient de fines particules minérales. La surface est beige et rugueuse. (L.3199).

20. Bord de récipient à col évasé. La pâte grise contient des fragments de quartz. La surface est grise et mal aplanie. (L.3214).

21. Bord de récipient à col évasé. La pâte beige contient de la chamotte. La surface est beige et lisse. (L.3444).

22. Bord de récipient à col rentrant. La pâte brune contient des particules minérales et du sable. La surface est brune et lisse. (L.3543).

23. Bord de récipient à col rentrant. La pâte grise contient du sable. La surface est grise et lisse. (L.3031).

24. Fond de récipient à pâte beige additionnée de fragments de quartz. La surface est orange et mal aplanie. (L.3543).

25. Fond d'un petit récipient à pied creux. La pâte est noire, mêlée à un dégraissant sableux. La surface est beige et lisse. (L.827A).

Bibliographie

- BEECH G. & ROOSENS H., 1962, *Drieperiodenheuvel te Mol bij Grens-paal 194*, Helinium II, pp. 255-259.
- BLANCHET J.C., 1984, *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France*, Paris, 1984.
- CAHEN-DELHAYE A., 1973, *Sondage dans un site d'habitat de l'âge du fer à Orp-Le-Grand*, Archaeologia Belgica, 151.
- DE LAET S.J., 1965, *Un gobelet campaniforme à Huise (Fl. or.) et la distribution des vases campaniformes en Belgique*, Helinium, III, pp. 235-241.
- DESITTERE M., 1968, *De Urnenveldenkultuur in het gebied tussen Neder-rijn en Noordzee*, Dissertationes Gandenses Archaeologicae, Brugge.
- MARIËN M.E., 1948, *La civilisation des « gobelets » en Belgique*, Bulletin des Musées Royaux, d'Art et d'Histoire, 20, pp. 16-48.
- MARIËN, M.E., 1952, *Oud-België van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar*, Antwerpen.
- VAN DER WAALS J.D. & GLASBERGEN W., 1955, *Beaker types and their distribution in the Netherlands*, Palaeohistoria, IV, pp. 5-46.

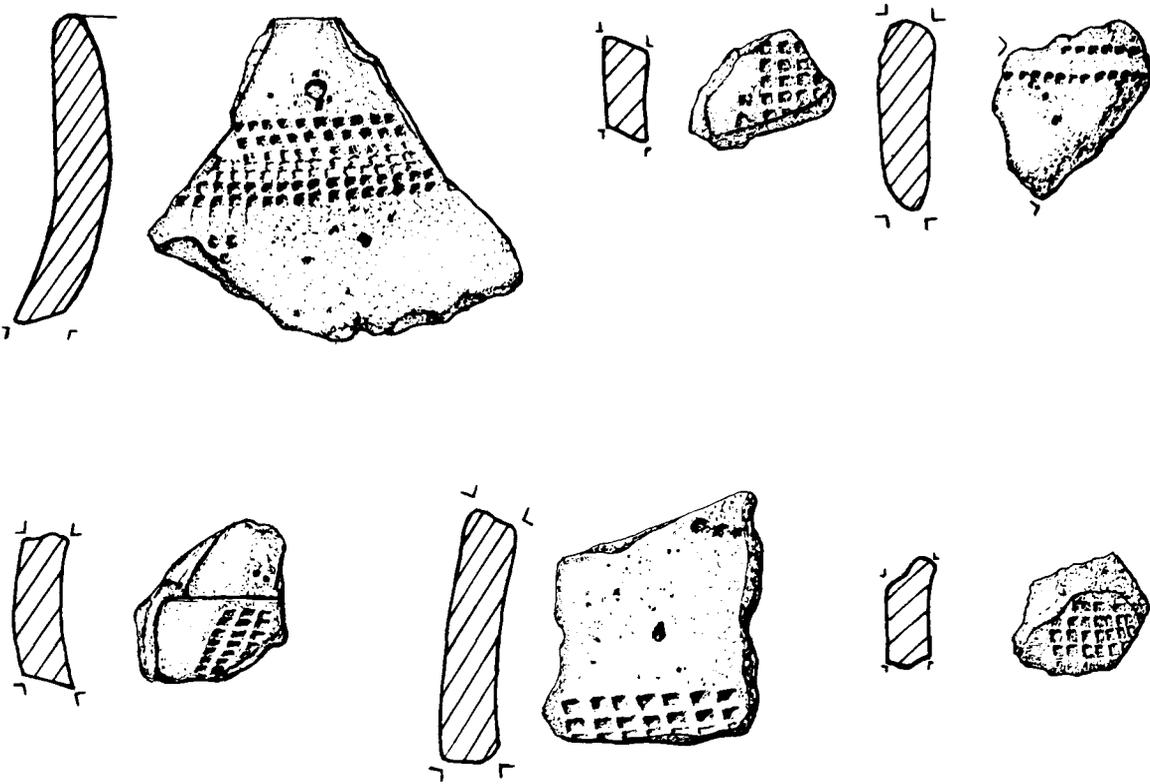
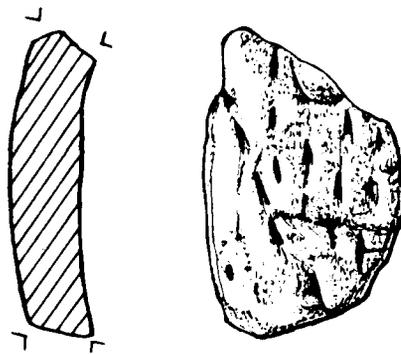
**A****B**

Fig. 100
Céramique préhistorique : fragments de gobelets campaniformes.

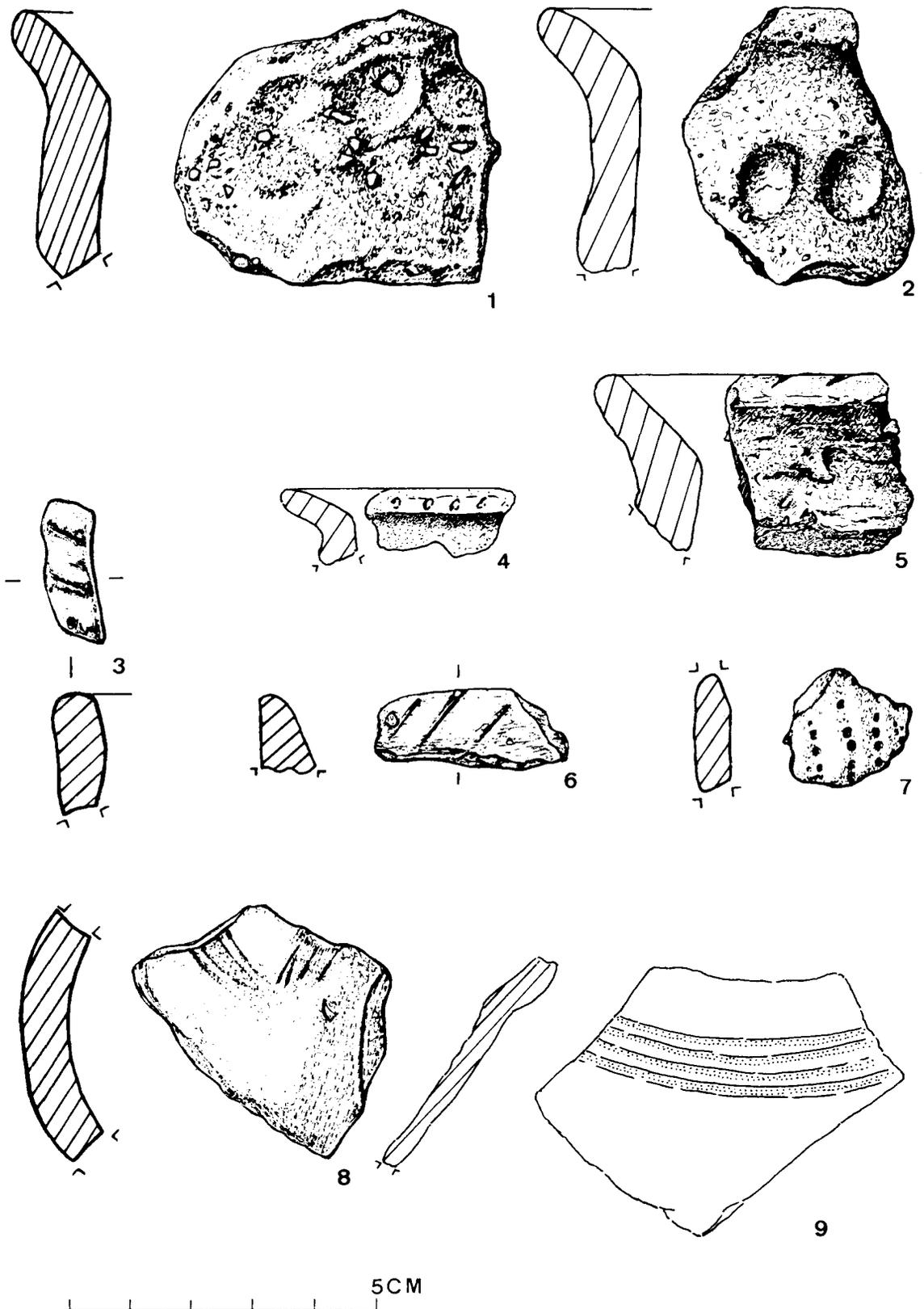


Fig. 101
C ramique protohistorique.

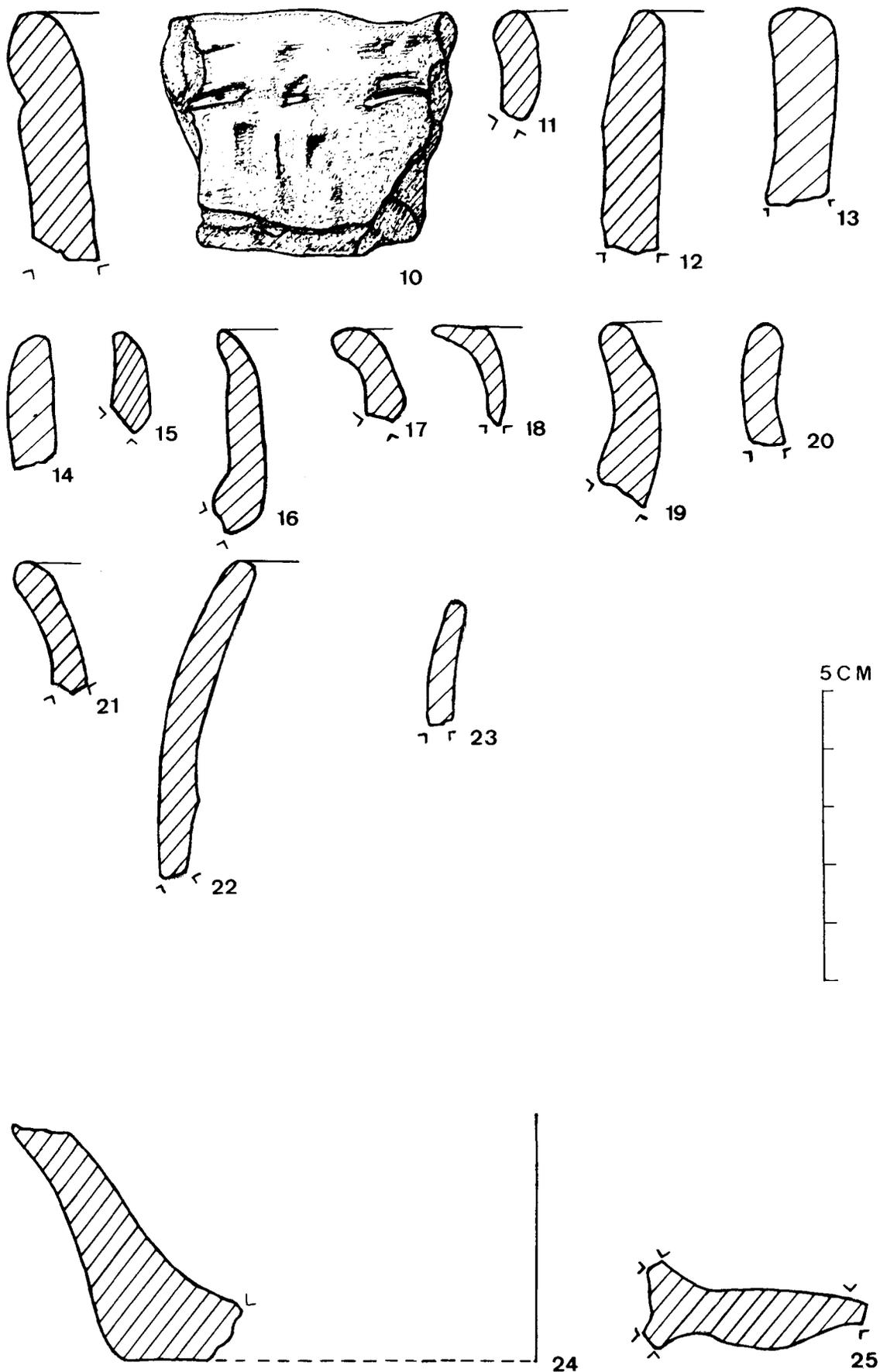


Fig. 102
Céramique protohistorique.

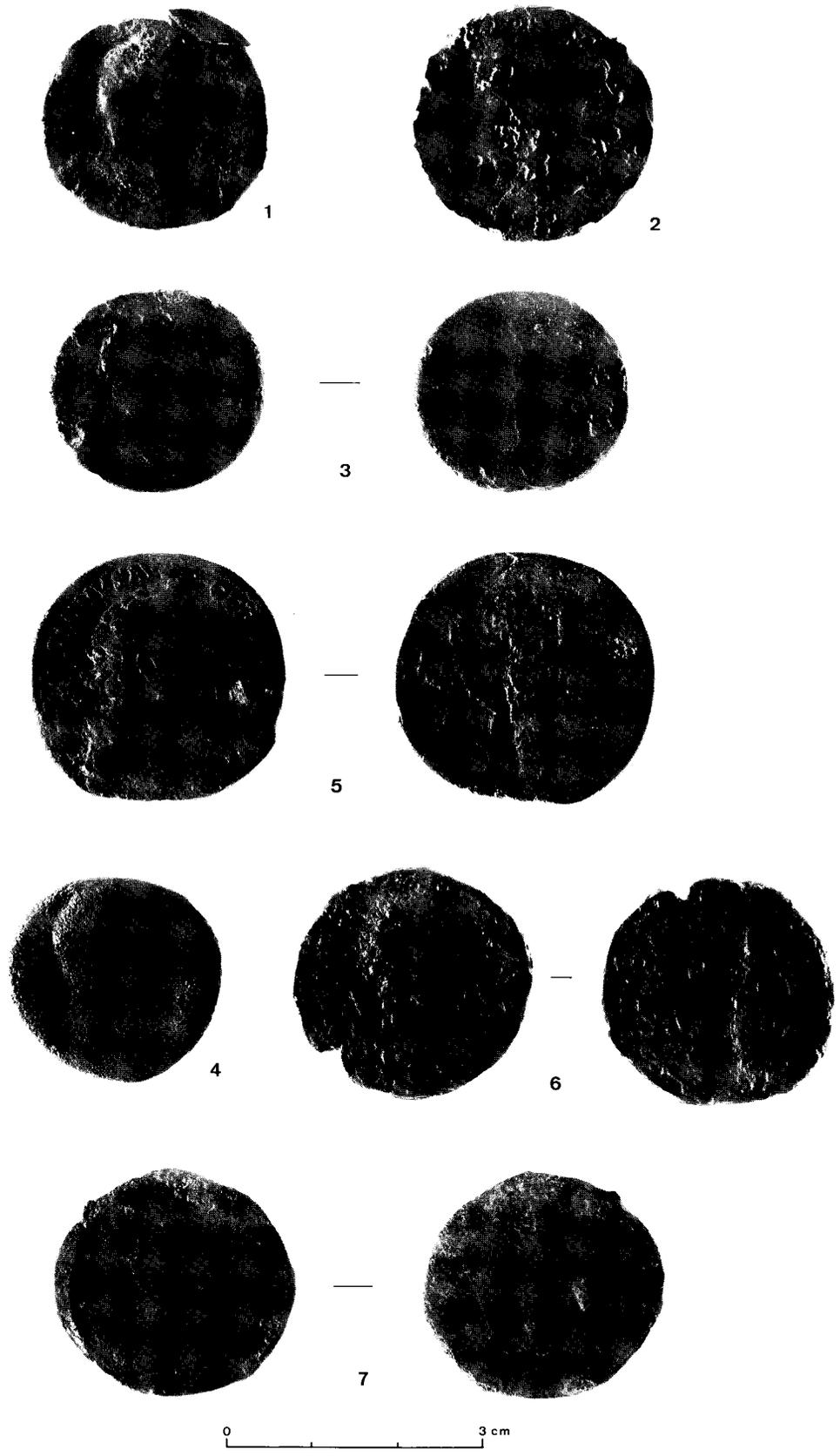


Fig. 103
Monnaies romaines.

Les monnaies romaines

Jacqueline LALLEMAND

1. Vespasien ou Titus. Atelier indét., 69-81.
Tête laurée à dr.
Revers fruste.
As: ébréché; -. (L.2998).
2. Néron. Lyon, 66-67.
]SARAYGPM[]PP Buste à g., tête nue, globe.
Revers fruste.
As: 7.16 g; -. (L.3485).
3. Hadrien. Rome, 124/125-128.
]STYS Buste lauré à dr., draperie.
Minerve marchant à dr., brandissant javelot et tenant bouclier, S/[
As: 10.41 g; 6. *RIC* 664 var.; *BMC* 1337. (L.3125).
4. Hadrien. Rome, 117-138.
Tête laurée à dr.
Revers fruste.
Dupondius: 11.69 g; -. (L.2415).
5. Marc-Aurèle. Rome, 175-176.
]NTONINVS AVG/GERMŞ[]T!ÇYŞ Tête laurée à dr.
]PVIICOS[Femme debout à g., tenant (?) et corne d'abondance.
Sesterce: 19.96 g; 12. (L.3652).
6. Marc-Aurèle, *Commode*. Rome, 175-176.
]QCAESA[]M Tête nue à dr.
]RI/[]AS Hilaritas debout à g., tenant palme longue et corne d'abondance, S/C
As: 11.38 g; 6. (L.3125).
7. Follis faux de Dioclétien, senior Augustus.
DNDIOCLETI[]PF[Buste lauré à dr. avec manteau, tenant rameau d'olivier et mappemonde.
Q[]AVG[]STORVM Quies debout à g., tenant rameau et sceptre, S | C
PTR
Orichalque coulé: 5.28 g; 12; 26.8 mm. MOU-LAGE, Faux, 3/18. (L.3674).
8. Pièce indéterminée.
— L.3652: ébréchée.

La céramique gallo-romaine

Daniel MARCOLUNGO

1. Terre sigillée¹

A. ORNEE (fig. 104)

1. Fragments de panse de Drag.37. Frise d'oves à orle double, dard simple à gauche. Décor en métopes séparées par des cordons à globules (comme ROGERS A2-A3). A gauche, tiges souples terminées par un motif de feuille cordiforme (comme ROGERS J74) et un motif en forme de pomme de pin (comme ROGERS J125-J126), suspendu à un anneau circulaire. A droite, figure féminine drapée en pied, main gauche au menton comme STANFIELD et SIMPSON, pl. 104,4 et OSWALD, pl. XLV, 926-926A. Au-dessus, médaillon circulaire avec masque de profil comme STANFIELD et SIMPSON, pl. 104,4. Sur le fragment L.1683, cordon à globules et partie supérieure de ramure de cerf (?). Sur le fragment L.3286 (1) et (2), astragale (comme ROGERS R.60). Sur le fragment L.3163, 2 tortillons droits. Lezoux, Antonins (d'après STANFIELD et SIMPSON, style de Pater-nus, pp. 194-198, 2^e m. II^e) (L.3551... : A, A-C-D-et S4, ch. 19-21).
2. Fragment de Drag.37. Décor un panneaux séparés par un cordon vertical tremblé. Ligne simple vers le bas. Motifs indéterminés. Atelier du centre de la Gaule (L.3289 : A, C, ch. 20-21).
3. Fragments de Drag.37. Arrière-train d'animal courant à gauche et motifs indéterminés. Atelier du centre de la Gaule (L.2762... : H, S37, o. de M84).
4. Fragment de Drag.37 à surface endommagée. Frise d'oves à orle double, cœur simple et sans dard, comme CHENET-GAUDRON, fig. 54 bis, n° 3. Atelier de l'est de la Gaule, Argonne (L.2740 : A, A, 20 sous foyer).
5. Fragment de Drag.37. Décor en panneaux séparés par des cordons en zig-zag terminés par des rosettes à 10 pétales. Deux jambes humaines (comme STANFIELD et SIMPSON, pl. 157, 12). Cordons comme *Vieux-Virton* D76-77 ; rosette comme HOFMANN 456 ou *Vieux-Virton* D65. Atelier de l'est de la Gaule (Argonne). (L.965 : A, 2^e évid., ch. rom.).
6. Fragment de Drag.37. Cordons à globules et parties d'astragales. Atelier de l'est de la Gaule (L.3641 : A, C, ch. 18 perturbée).
7. Fragment de Drag.37. Motif indéterminé en méandre. Cordon à gros globules. Atelier de l'est de la Gaule. (L.3292 : A, E, ch. 20).

8. Fragments de CHENET 320, décorés à la molette. Atelier de l'est de la Gaule, Argonne, IV^e siècle. (L.3654 : A, E, ch. 18 perturbée).
9. Fragment décoré à la molette HÜBENER groupe 3, IV^e siècle. (L.1595 : A, S4, déblaiement).
10. Fragment décoré à la molette. Pâte dure à fort noyau gris ; engobe brunâtre, de faible qualité, mais assez bien marqué. 4 casiers conservés d'une molette inconnue de CHENET, mais identiques à une partie de molette chrétienne à 7 casiers découverte à Maas-tricht, au Site Derlon : cfr W. DIJKMAN, *La terre sigillée tardive, décorée à la molette à motifs chrétiens, trouvée dans la vallée mosane en particulier à Maastricht (Pays-Bas)* dans *Société Française d'Etude de la Céramique antique en Gaule. Actes du congrès de Reims*, 16-19 mai 1985, pp. 57-62, pl. II, 3. Un autre fragment orné de la même molette (?) fut récolté en 1977 par L. Engen dans des déblais de démolition de la Place Saint-Lambert, à l'emplacement de l'hôtel de Bocholtz (tesson déposé au Musée Curtius)². D'après W. DIJKMAN, cette molette appartient à la troisième phase d'évolution typologique de cette céramique, phase qu'il situe de la 2^e m. du V^e à la 1^{re} m. du VI^e siècle.

L'aspect de la pâte et de l'engobe incite cependant à situer notre tesson durant la 1^{re} moitié du V^e siècle (sans doute le 2^e quart)³.

Casiers conservés : 1. croix de Saint-André ornée de 4 globules ; 2. treillage ; 3. croix de Saint-André doublée et ornée de 2 globules ; 4. traits horizontaux. (L.933 : A, 1^{er} évid., remblai supérieur).

B. NON ORNEE ET SIGLES (fig. 104 et 105)

11. Sigle NOTTO sur fond de Drag.33 brûlé. Petit cartouche rectangulaire dans un cercle. Sans doute, potier MOTTUS ou MOTTIUS, ayant travaillé à Avocourt durant la période d'Antonin (140 à 180). OSWALD, p. 212 (« Antonine », 140 à 180) ; CHENET et GAUDRON, p. 157 ; P. de SCHAEZTEN et M. VANDERHOEVEN, *Terra sigillata te Tongeren, II. De voormalige verzameling Baron de Schaetzen in het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren*.

(²) Ce tesson a été signalé précédemment par J.-M. DEGBOMONT dans *Les fouilles archéologiques de la place Saint-Lambert à Liège*, Liège, 1983, p. 30, par J.A. STRAUS, *Les plus anciennes sources archéologiques chrétiennes du Bassin mosan entre Namur et Liège (V^e siècle)* dans *Les Etudes classiques. Mélanges d'archéologie nationale offerts au R.P. André Wankenne S.J. pour son 75^e anniversaire*, LIII, 1, 1985, p. 152, n° 35 et par W. DIJKMAN, *loc.cit.*, p. 58.

(³) Nous remercions Mr W. DIJKMAN de nous avoir fait part de ses observations.

(¹) Nous tenons à exprimer notre entière gratitude envers M. Michel VANDERHOEVEN pour l'aide bienveillante qu'il nous a accordée tout au long de cette étude.

Analytische Inventaris van de Stempels, Tongeren, 1964, p. 38, pl. IX, 15, inv. n° 7087; *Tienen*, p. 196, n° 190 (sigle WOTTO F); M. VANDERHOEVEN, *De Terra Sigillata te Tongeren. IV. Analytische inventaris van de Stempels in openbaar en privaat bezit*, Tongeren, 1975, p. 96, n° 489; *C.I.L.*, XIII, 1-2, 10010, 1387-1388 (L.1167: A, S4, ch.19).

12. Sigle CVXI, sans doute sur fond de Drag. 18/31. Sans doute, potier CVXVS ayant travaillé à Rheinzabern durant la période d'Antonin (140 à 180). OSWALD, pp. 101 et 380 (pas de graphie CVXI); *C.I.L.*, XIII, 1-2, 10010, 734. (L.3760: A, E, ch. 20).

Nous présentons ici les dessins de quelques vases en sigillée lisse de forme plus particulière ou dont le profil est suffisamment complet.

13. Drag.31 fragmentaire. Diam. ext. ouv. ca 19 cm; diam. fond 9,8 cm, ht. 5,9 cm. Provient d'un atelier du centre de la Gaule: 2^e m. II^e s. (L.785 + L.3557: A, E + S4, ch.17: récolté dans une couche du haut moyen âge, voir fig. 138, n° 16).

14. Fragment de CURLE 15 (OSWALD-PRYCE, *Introduction*, pl. LVI, 6). Diam. int. ouv. ca 19 cm. Provient d'un atelier du centre de la Gaule: 2^e m. II^e s. (L.3773: A, E, ch.17: récolté dans une couche du haut moyen âge, voir fig. 138, n° 19).

15. Fragment de bord de petite coupe à lèvre déversée (peut-être OSWALD-PRYCE, *Introduction*, pl. LXVII, 7). Atelier du sud ou du centre de la Gaule. (L.2036: A, A-B, ch.9).

16. Drag.33 (presque complet). Diam. ext. ouv. 9,4 cm; diam. fond 4,4 cm. Atelier du centre de la Gaule: II^e s. (L.3650: A, D, ch.20, dans amas de tuiles sur four).

17. Fragment de bord de Drag.36. Diam. ext. ouv. ca 19 cm. Atelier de l'est de la Gaule: II^e s. (L.802 + L.2204: A, S4, ch.19-20).

18. Drag.40 (fragmentaire). Diam. ext. ouv. ca 9,5 cm; diam. fond 4,4 cm. Atelier de l'est de la Gaule: 2^e m. II^e s. - 1^{re} m. III^e s. (L. 2412: A, S4, ch.19).

19. Drag.32 (fragmentaire). Diam. ouv. ca 19 cm; diam. fond 8 cm; ht. 4,6 cm. Atelier de l'est de la Gaule: 2^e m. II^e s. - 1^{re} m. III^e s. (L.3698...: A, D, ch.20).

20. Drag.33 (fragmentaire). Graffite PRI sur le bas de la panse. Diam. ext. ouv. ca 13,2 cm; diam. pied 5,2 cm; ht. 7,6 cm. Atelier de l'est de la Gaule: II^e s. (L.3762: A, E, ch.20).

21. Drag.31 (fragmentaire) (= *Niederbieber* 1a). Diam. ext. ouv. 28,7 cm; diam. fond 11,5 cm; ht. 7 cm. Atelier de l'est de la Gaule: 2^e m. II^e s. (L.2416...: A, S4, ch.19).

22. Drag.38 (fragmentaire). Diam. fond, 5,4 cm. Atelier de l'est de la Gaule: 2^e m. II^e - déb. III^e s. (A, S4, ch.19).

23. Fragment de bord de CURLE 15. Diam. ext. ouv. ca 16,4 cm. Atelier de l'est de la Gaule: 2^e m. II^e s. (L.3359: A, A, ch.20-21).

24. Fragment de *Niederbieber* 11 (OSWALD-PRYCE, *Introduction*, pl. LXVII, 6-7). Atelier de l'est de la Gaule: fin II^e - 1^{re} m. III^e s. (L. 3759: A, E).

25. Fragment de fond de *Niederbieber* 11 (?). Atelier de l'est de la Gaule. (L.1083: 1, 1^{er} évid., sous «dall.»).

26. Fragment de bord de *Niederbieber* 8 (?). Tesson brûlé. Diam. ext. ouv. ca 10 cm. (L.3768: A, E, ch.20).

27. Fragment de bord de gobelet à lèvre en boudin et décor guilloché sur la panse. Diam. int. ouv. ca 11 cm. Atelier de l'est de la Gaule. «Rouletted technique» (?) de OSWALD-PRYCE pl. LXXV-LXXVI. Voir également CHENET et GAUDRON pp. 62-64, fig. 34. (L.1740...: A, 1^{er} évid., «sous dall.»).

28. Fragment de bord de CHENET 304. Diam. ext. ouv. ca 13 cm. Argonne, IV^e s. (L.3453: A, C, ch.20).

L'extrême fragmentation de la céramique sigillée nous a posé de gros problèmes d'identification tant au point de vue des formes que des centres de fabrication.

Le tableau que nous présentons ici doit donc être considéré avec réserve.

Néanmoins, il montre une nette prédominance de la sigillée provenant des officines de l'est de la Gaule, par rapport aux importations du centre et du sud, à peu près équivalentes. Cette prépondérance, déjà soulignée pour d'autres sites de la vallée mosane, correspond également à une réalité chronologique, à savoir une occupation maximale du site de Saint-Lambert durant les II^e et III^e siècles (ce que confirment notamment les datations numismatiques).

La découverte de quelques tessons décorés à la molette atteste une présence au IV^e et au V^e siècle, présence dont l'importance ne peut être estimée.

	Sud	Centre	Est	
Drag.37 (décor)	—	3	5	8 (6 %)
Drag.18/31	9	5	11	
Drag.27	4	—	—	
Drag.32	—	4	8	
Drag.33	3	4	15	
Drag.36	—	—	1	
Drag.38	1	1	6	
Drag.40	1	1	12	
Drag.43	1	1	—	
Drag.44	—	—	1	
Drag.45	—	—	18	
Curle 15	—	1	1	
Nied. 11	—	—	2	
Nied. 8	—	—	1	
Chenet 304	—	—	1	
Chenet 320	—	—	3	
Indét	1	3	6	
	20 (15 %)	23 (17,1 %)	91 (67,9 %)	134 (100 %)

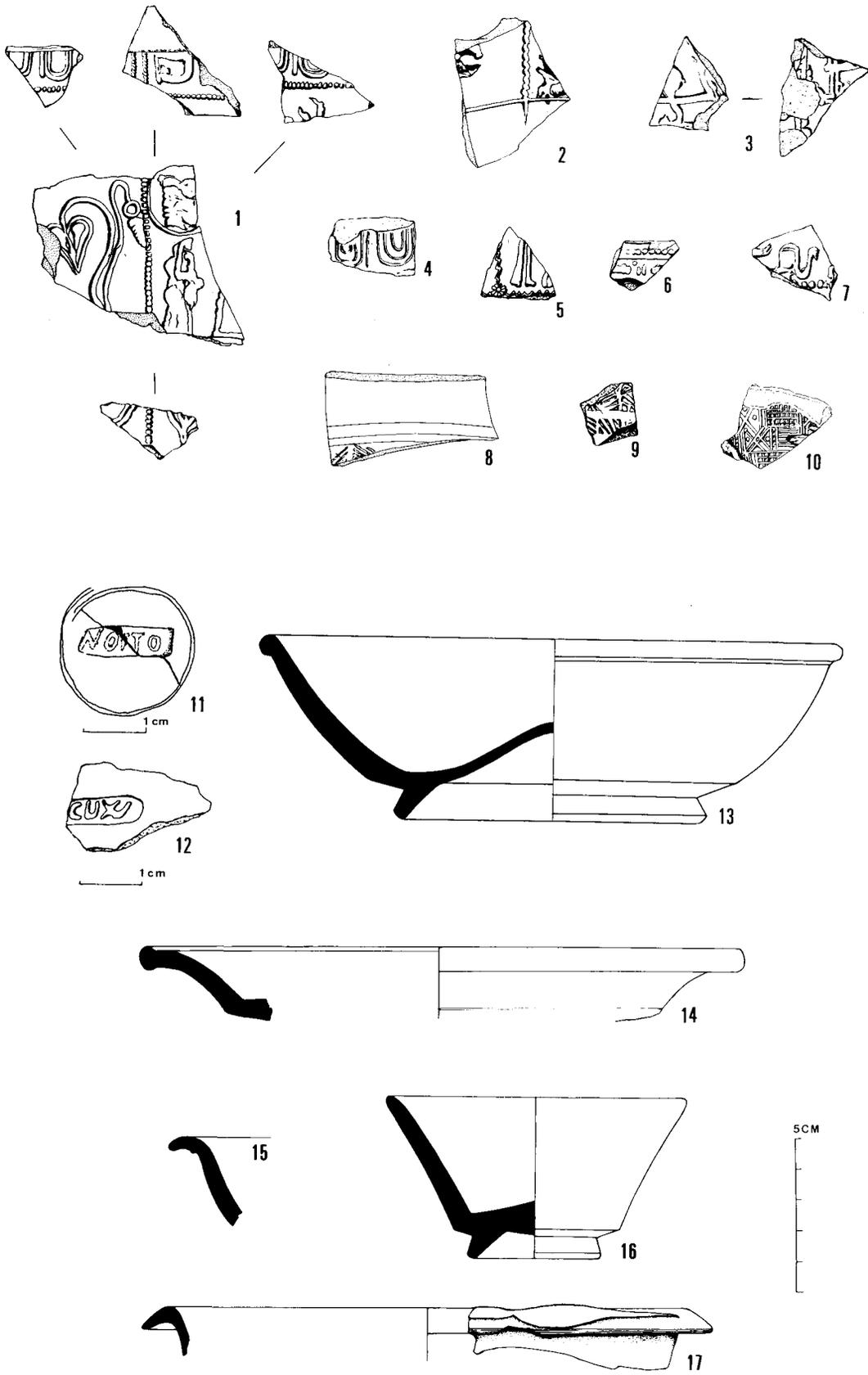


Fig. 104
 Céramique sigillée ornée (1 à 10) et non ornée (11 à 17) (1/2, sauf sigles n° 11 et 12 = 1/1).

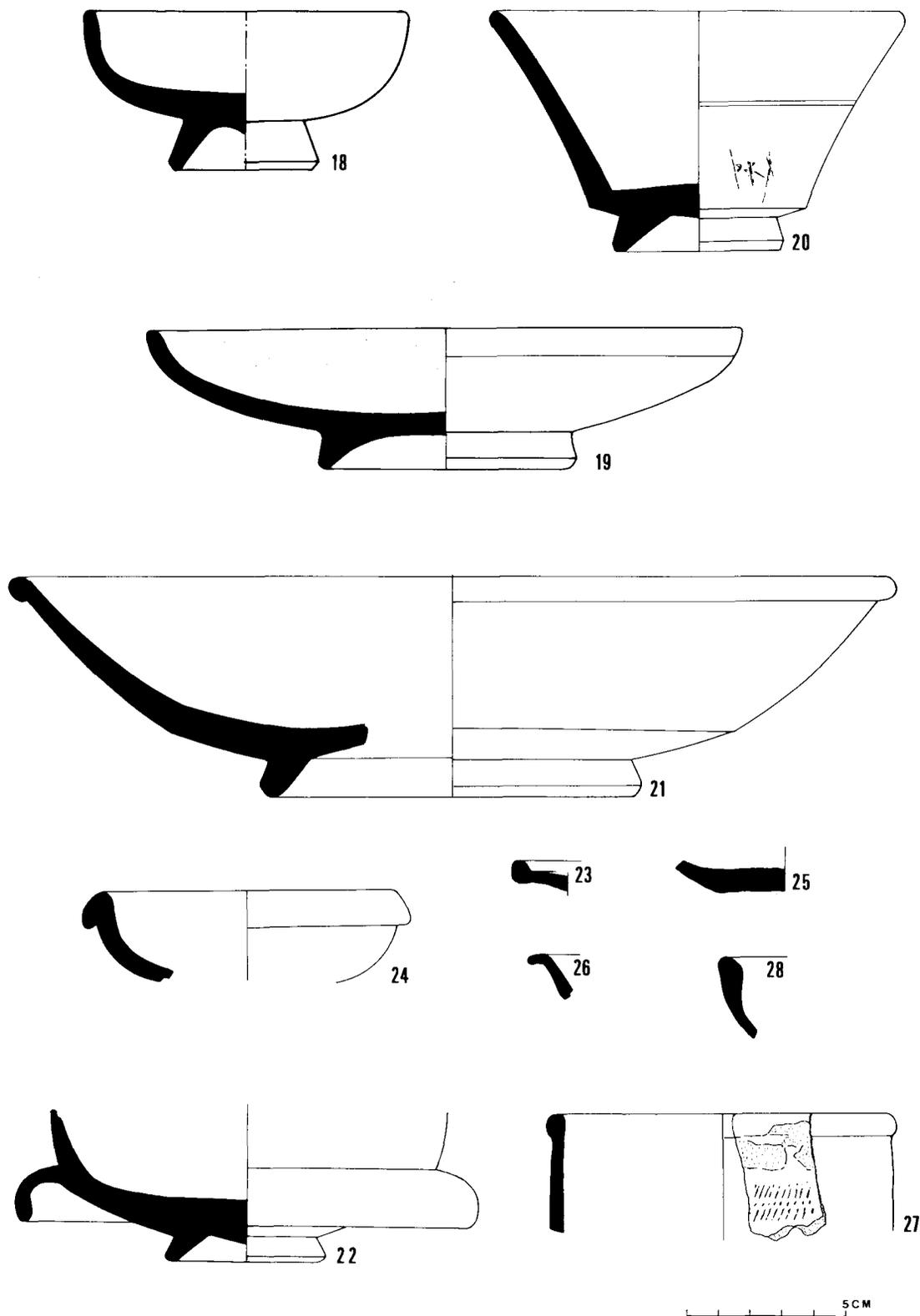


Fig. 105
C ramique sigill e non orn e (18   28) (1/2).

2. Céramique fine enduite⁴

A. GOBELETS (fig. 106)

De très nombreux tessons de céramique « vernissée » ont été découverts dans la zone septentrionale de fouilles de la Place Saint-Lambert. Ces fragments fournissent un échantillonnage très complet des formes, des techniques et des décors habituellement utilisés pour la fabrication de cette céramique qui consiste essentiellement en « vaisselle à boire ». Les types les plus courants sont le gobelet tronconique à lèvre simple (*Tongeren* 3 : surtout 2^e m. II^e et 1^{re} m. III^e siècle), le gobelet globuleux à col tronconique et lèvre repliée vers l'extérieur (*Tongeren* 7 : fin II^e - 1^{re} m. III^e siècle), le gobelet à lèvre en corniche (« Karniesrand » ; *Tongeren* 2, fin I^{er} - fin II^e siècle), et les gobelets à haut col et panse à décor guilloché (type *Niederbieber* 33, fin II^e - III^e siècle).

Les décors présents sont le sablage de la panse (caractéristique du II^e siècle), le barbotinage en relief avant engobage (vases à décor de chasse, fabriqués à Castor en Angleterre et également à Cologne depuis le I^{er} siècle, mais surtout fréquents dans la 2^e m. du II^e siècle, et plus tard à Trèves), le barbotinage blanc et rouge sur céramique métallescente (notamment un fragment d'inscription votive ; à partir de la fin II^e), le barbotinage d'écaillés en relief (1^{re} m. II^e, surtout), le guillochage à la molette. D'après l'aspect de la pâte, la qualité de l'engobage et la cuisson, on peut distinguer 2 grands groupes techniques :

— pâte blanche, rosée à orangée, rayable à l'ongle ; engobe mat ou légèrement brillant, le plus souvent noir ou brun avec parfois des nuages orangés, recouvrant des parois assez épaisses. Cet engobe tient assez mal sur les surfaces ; effacé sur les parties saillantes, il s'écaille facilement.

— pâte grise, parfois à noyau rougeâtre, très dure et très fine ; vernis gris ou noir, brillant, à reflets métalliques, adhérant très bien aux parois très fines.

Cette céramique s'apparente à la « Qualitätsware » de Oelmann (cfr *Niederbieber*, technique d, p. 35) et la technique e de Vanvinckenroye (cfr *Tongeren*, p. 10)⁵. On la retrouve surtout à la fin du II^e et au III^e siècle.

a) A couverte mate

- 1 et 2. Fragments de bords de gobelets tronconiques à lèvre simple. Diam. int. ouv. ca 5 et 4,5 cm. *Tongeren* 3a ; STUART 3 ; *Niederbieber* 30a ; *Hees*, pl. 3, 3a, GOSE 185 ; *Arentsburg*, fig. 91, 79 : 2^e m. II^e - début du III^e siècle (L.759 : C, S3, ch.6 ; L.1171 : A, S4, ch.19).

- 3 à 6. Fragments de bords de gobelets tronconiques à lèvre simple. Panse décorée de guillochis. Rainure sous le rebord. Diam. int. ouv. ca 9 cm. *Tongeren* 3b ; *Hees*, pl. 3, 3b ; *Arentsburg*, fig. 91, 77-78 ; *Niederbieber* 30 a, 2^e m. II^e - 1^{re} m. III^e siècle. (L.3318 : A, C, ch.20 ; L.3453 : A, C, ch.20 ; L.1448... : A, S4, ch.19 ; L.3061 : A, A, caniveau).
- 7 et 8. Fragments de bords de gobelets tronconiques à lèvre simple. Panse ornée d'un sablage à grains fins. Rainure sous le rebord. Lèvre légèrement épaissie. Diam. ext. ouv. ca 10 et 12 cm. (L.1004 : A, 1^{er} évid., « sous dallage » ; L.1164 : A, 2^e évid., ch.rom).
- 9 à 11. Fragments de bords de gobelets à lèvre en corniche. La panse peut être sablée. Diam. ext. ouv. ca 15 cm et 14 cm. *Tongeren* 2 ; GOSE 188 - 190 ; *Arentsburg*, fig. 91, 71-73 ; *Hees*, pl. 3, 2a ; STUART 2 : fin I^{er} siècle - début III^e siècle. (surtout 1^{er} m. II^e siècle) (L.2370 : C, S3, ch.6 ; L.3769 : A, E, ch.20 ; L.3230 : A, A, ch.20-21).
12. Fragments de panse globuleuse à décor sablé (sablage fin). Pâte beige ; engobe gris verdâtre, légèrement brillant. *Tongeren* 4a ; *Hees*, pl. 3, 4a ; STUART 4 ; GOSE 196 ; *Niederbieber* 32a : 2^e m. II^e siècle. (L. 3770... : A, E, ch.20).
13. Fragments de gobelet sablé à dépressions. Col concave et lèvre légèrement repliée vers l'extérieur. Pâte ocre jaune ; engobe noir brunâtre, mat. Sablage assez fin sur des parois épaisses. Diam. int. ouv. ca 9 cm. *Tongeren* 4b ; *Arentsburg*, fig. 91, 93 ; *Hees*, pl. 3, 4d : 1^{er} quart II^e - 2^e m. II^e s. (L.3745... : A, E + S4, ch.19-21).
- 14 et 15. Fragments de bords de gobelets à col oblique et lèvre repliée vers l'extérieur. Panse sablée. Pâte blanche ; engobe noir mat. Diam. int. ouv. ca 8 cm. *Tongeren* 7a ; *Arentsburg*, fig. 91, 84 ; *Niederbieber* 32a ; GOSE 196 : 2^e m. II^e - déb. III^e siècle. (L.1705 : A, 1^{er} évid. « sous dallage » ; L.3359 : A, C, ch.20-21).
16. Fragments de gobelet à col oblique et lèvre repliée vers l'extérieur. Panse ornée de guillochis. Pâte blanche, engobe gris à brunâtre, mat. Diam. int. ouv. ca 6,8 cm ; diam. max panse 12,6 cm ; diam. fond 3,8 cm. *Tongeren* 7b ; GOSE 198 ; *Niederbieber* 32c ; *Hees*, pl. 3, 5a ; *Arentsburg*, fig. 91, 82-83 (2^e m. II^e - déb. III^e siècle) (L.799... : A, S4 + A, ch.19-21).
- 17 à 20. Fragments de bords de gobelets à col oblique et lèvre repliée vers l'extérieur. Panse ornée ou non de guillochis (bandes séparées par des zones lisses). Diam. int. ouv. ca 5 à 14 cm. Cfr n° 16. (L.1358 : A, 1^{er} évid. « sous dallage » ; L.1508 : A, S4, ch.19 ; L.3764 : A, E, ch.20 ; L.1686... : A, S4, ch.19).
21. Fragment de bord de gobelet à petit col très concave et lèvre évasée en entonnoir. Pâte ocre clair ; engobe brun foncé, mat. Diam. ext. ouv. ca 9 cm. Forme approchante de GOSE

(4) La plupart des types présents à la place Saint-Lambert furent notamment fabriqués à Cologne (cfr par exemple W. BINSFELD, *Zu den römischen Töpfereien am Rudolfplatz in Köln* dans *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 7, 1964, pp. 19-32). Voir également M. AMAND, *Contribution à l'étude du commerce en Hesbaye au I^{er} siècle*, *ibidem*, 2, 1956, pp. 47-53.

(5) J.-Cl. ECHALLIER et J. BONNET, *Les céramiques métallescentes d'Alésia. Essai d'approche technologique* dans *RAECE*, XXXIII, 1982, pp. 111-121.

- 184 (à vernis noir brillant, fin II^e - 1^{re} m. III^e s.) (L.3706: C, S3, ch.6).
22. Fond complet et partie de panse globuleuse. Petit pied concave. Pâte blanche; engobe brun chocolat, mat. Diam. 3,8 cm (L.3655: A, E, ch.20).
23. Fond complet et partie de panse de grand vase engobé et sablé. Pied très concave; sablage fin. Pâte blanchâtre; engobe brun noirâtre, non uniforme, à nuages orangés et traces de doigt autour du pied. Engobe brun foncé à l'intérieur. Diam. 5,8 cm. (L.1473: A, 1^{er} évid., « sous dallage »).
24. Fond de petit gobelet à panse tronconique. Pâte rouge à nouage gris; engobe noir, mat. Diam. 5 cm (L.3698...: A, E, ch.20).
25. Fond de gobelet à panse ornée de dépressions allongées. Pâte orangée; engobe brun, mat. Diam. 4,2 cm (L.3762...: A, C, ch.20).
- b) A décor barbotiné*
26. Fragment de gobelet à col tronconique et lèvre pointue repliée légèrement vers l'extérieur. Pâte blanche; engobe gris noir, légèrement brillant. Quelques traces de décor végétal (?) à la barbotine. Diam. ext. ouv. ca 11 cm. GOSE 182; *Niederbieber* 32b; *Hees* 4c (fin II^e siècle) (L. 3635: C, S3, ch.6).
27. Fragment de bord de gobelet tronconique à lèvre simple. Rainure sous le rebord. Pâte blanche; engobe brun noir. Traces négatives d'animal incomplet courant vers la gauche. Diam. ind. Forme *Niederbieber* 30b, *Tongeren* 3a; *Arentsburg* fig. 91, 80; *Hees* 3c: 2^e m. II^e siècle. (L.1164: A, 2^e évid., ch. rom.).
28. Fragment de gobelet à lèvre en corniche. Pâte blanche; engobe brun noir, mat. Animal incomplet courant vers la gauche; décor guilloché sur le bas de la panse. Diam. ext. ouv. ca 10 cm. *Tongeren* 1d; *Arentsburg*, fig. 91, 76; *Hees*, type 2b: 1^{re} m. II^e siècle surtout. (L.1636...: A, E + S4, ch.19-20).
29. Fragment de panse orné d'un animal incomplet courant vers la gauche. Pâte blanche; engobe noir, peu brillant. *Niederbieber*, pp. 5-6. (L.3453: A, C, ch.20).
- c) A couverte brillante*
- 30 à 37. Le type le plus commun est un gobelet à col tronconique assez haut et petite lèvre épaissie. La panse est très souvent ornée de dépressions (rondes ou ovales) et de bandes guillochées. Il s'apparente aux formes *Tongeren* 12 et 13; *Niederbieber* 33; *Hees* pl. 3, 8, caractéristiques du III^e siècle. Le diamètre à l'ouverture varie de 4,5 à 9 cm.
38. Fragment de bord de gobelet à col concave et lèvre replié vers l'extérieur. Bande guillochée sur l'épaule. Pâte grise, bien cuite; vernis gris foncé brillant. Diam. int. ouv. ca 9,5 cm.
- GOSE 184; *Niederbieber* 29a (sans décor) ou *Tongeren* 19a (IV^e siècle) (L.3127...: A, A-B-D, ch.19-21)
39. Fragment de panse de gobelet à vernis métalléscent. Pâte rose; vernis brun foncé, très brillant et très solide (technique e de *Tongeren*). Décor à la peinture blanche et rouge, appliquée sur le vernis: 2 lignes de pointillés entourent un fragment de lettre (?). Il s'agit sans doute d'un fragment de gobelet à inscription votive (« gobelet à souhait »), de type *Tongeren* 11, GOSE 203-204 ou *Arentsburg* fig. 91, 87. Cette technique apparaît notamment à Trèves, à la fin du II^e siècle et se prolonge jusqu'au IV^e siècle (voir *Niederbieber* pp. 35-38, fig. 12 et 14) (L.1083: A, 1^{er} évid., « sous dallage »).
- B. ECUELLES* (fig. 107)
- Quelques tessons appartiennent à des récipients (6 exemplaires différents) en forme de coupe ou d'écuelle (apparentée au type *Tongeren* 6; GOSE 223-224; *Niederbieber* 38; *Arentsburg*, fig. 91,98; P. VAN OSSEL, *La villa romaine « sur le Hody » à Hamois*, dans *Activités 80 du SOS Fouilles*, 2, 1981, fig. 95, n° 44; *Hees*, type 25. La paroi peut être à rebord rentrant ou carénée à bord droit. La technique varie d'un tesson à l'autre. On rencontre cette forme durant tout le II^e siècle et la 1^{re} m. du III^e siècle.
40. Rainure sous la lèvre extérieure. Paroi convexe. Panse ornée de guillochis. Pâte grise; enduit brun noirâtre, mat. Diam. int. ouv. ca 12 cm. (L.3731).
41. Rainure sous la lèvre. Bord rentrant. Pâte blanche; engobe noir, mat. Diam. int. ouv. ca 6 cm. (L.3759).
42. Bord droit et panse carénée. Petite rainure sous la lèvre: Pâte tendre, rose orange; engobe orangé. Diam. int. ouv. ca 20 cm. (L.3761).
43. Bord droit, panse carénée. Pâte ocre; engobe brun légèrement brillant. (L.3453).
44. Fragment de bord de coupe à lèvre rentrante. Pâte gris clair; engobe noir brunâtre, mat. Diam. ind. Peut-être *Tongeren* 20. (L.791: A, S4, ch. rom.).
- C. ASSIETTES* (fig. 107)
- La zone septentrionale a livré des fragments de plusieurs exemplaires (une quinzaine au moins) d'assiettes à paroi convexe et à lèvre plus ou moins rentrante. Le fond est généralement concave et orné de cercles concentriques. La pâte fine est toujours claire (le plus souvent blanche) et bien cuite. Les surfaces interne et externe sont revêtues d'un engobe mat de couleur rouge orange à brunâtre ou noir avec parfois des nuages plus sombres ou jaunes.
- Ce type d'assiette est caractéristique du II^e siècle et les différences de profil des lèvres ne fournissent pas de précision chronologique.

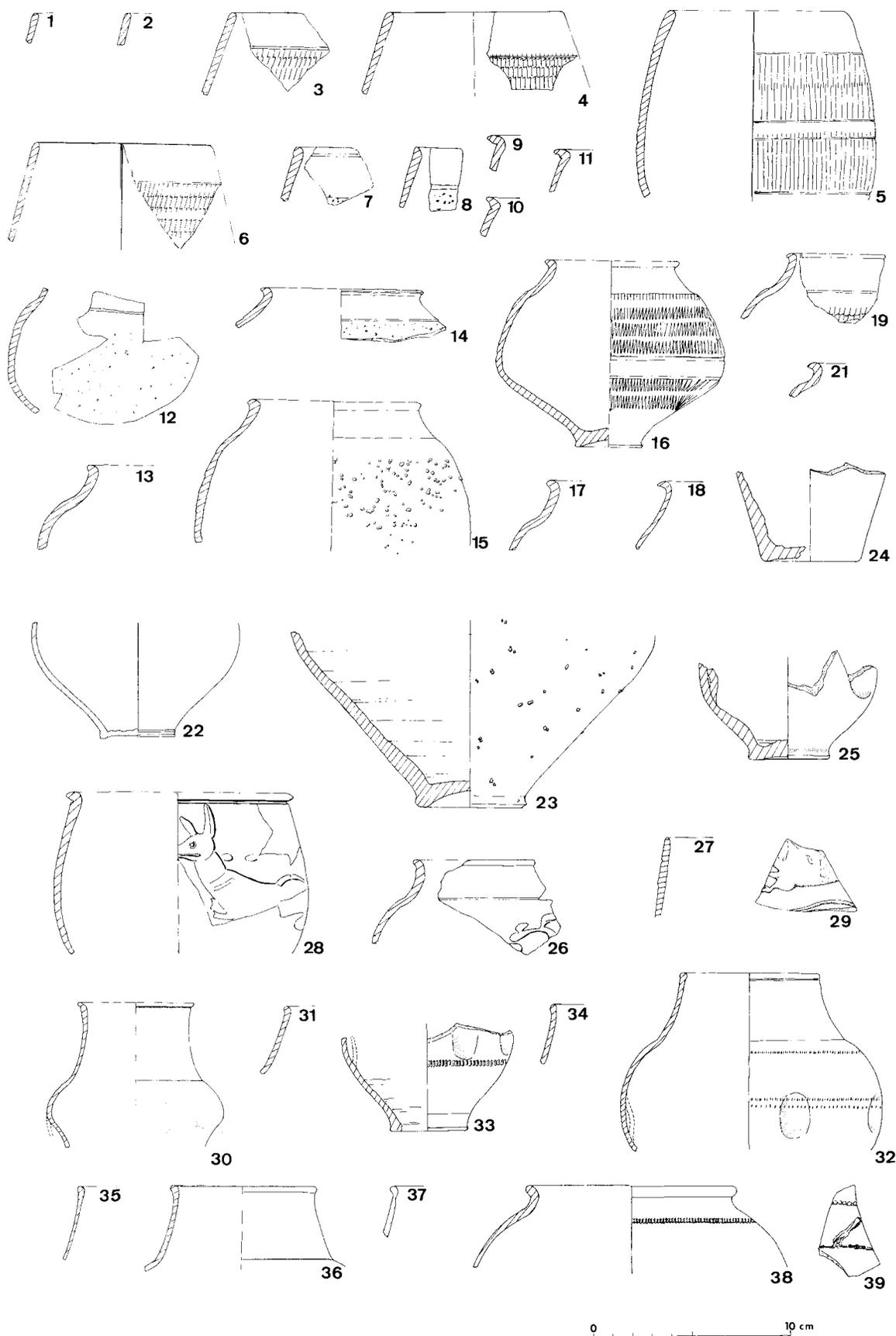


Fig. 106
Céramique fine enduite (1 à 39) (1/3).

(STUART 10, pl. 1, 18-19; *Arentsburg*, fig. 91, 100 101; *Tongeren* 21 a-b; GOSE 230-232; *Niederbieber* 40; *Hees*, pl. 3, 17 a)

45 à 52. Fragments divers de bords. Diam. variant de ca 14 cm à ca 27 cm.

D. COUVERCLES (fig. 107)

53. Fragments de bords de couvercle à lèvre épaissie. Pâte blanche; engobe brunâtre, mat. Diam. ind. (L.743: C, S3, 6; L.1171: A, S4, ch.19).

3. Céramique dorée (fig. 107)

54. Fragment de bord de gobelet doré à bossettes. Lèvre légèrement concave repliée vers l'extérieur. Départ de panse arrondie conservant une partie de bossette repoussée sous la lèvre. Pâte fine et tendre, de teinte ocre brun clair; surface « savonneuse », recouverte d'une pellicule dorée à la biotite⁶. Diam. int. ouv. ca 11 cm. (L.2828: H, S37, ch.15)

Comparaisons

Tongeren 43 a-b; GOSE 236; *Hees*, pl. 6, 1 (sans bossettes); *Camulodunum* 95A; *Arentsburg*, fig. 97, 369-370; *Braives III*, fig. 26 à 28; M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique gallo-romaine dorée au mica dans le Nord de la France (Nord et Picardie)* dans *Helinium*, XVIII, 1978, pp. 113, fig. 6, 4 à 7 (50 à 150); S. DE LAET, *Etudes sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut), II. La poterie dite « savonneuse »* dans *Helinium*, VI, 1966, type VII, 2, fig. 9.

4. Céramique à enduit rouge-pompéien (fig. 107)

Les tessons à enduit rouge-pompéien découverts à la Place Saint-Lambert appartiennent tous à des assiettes (9 exemplaire différents) de forme DE LAET et THOEN, 1969, type 5 (p. 33 et fig. 12-13)⁷. Il s'agit de plat à paroi oblique ou concave, à lèvre épaissie et à fond plat ou légèrement concave nettement séparé de la paroi.

La pâte fine est claire à noyau gris ou noir; la surface beige est revêtue, à l'intérieur du plat et sur le rebord, d'un enduit ocreux de teinte rouge brun. D'après DE LAET et THOEN, la technique et la forme (inconnue en Rhénanie) sont caractéristiques des productions de Belgique occidentale (depuis l'époque flavienne jusqu'à vers 250). Notons qu'à Liberchies, ce type n'apparaît pas avant la fin du II^e siècle⁸.

(⁶) Pour l'analyse de la pâte et de la pellicule dorée, voir DE LAET, *op. cit.*, p. 4 et *Braives III*, p. 74.

(⁷) Voir également *Braives I*, fig. 62, 64-68; *Braives II*, fig. 39, 30.

(⁸) P. CLAES, G.P. WERNER, E. LURQUIN, C. DE PUYDT, *Liberchies, Bons-Villers. Vestiges de bâtiments romains le long du « diverticulum » vers Gosselies et fossé ancien* dans *Documents et Rapports de la Société royale d'archéologie et de Paléontologie de Charleroi*, LVII, 1974-78, p. 51.

55. Traces de lissage à l'ébauchoir sur la surface externe, fond orné de 2 gorges concentriques. Diam. int. ouv. ca 37 cm, diam. fond ca 32 cm (L.3743...: A, E, ch.20).

56. Diam. int. ouv. ca 25 cm; diam. fond ca 19 cm. (L.3770: A, E, ch.20).

57. Fond très épais. Diam. int. ouv. ca 38 cm. (L.2370: C, S3, ch.6).

5. Céramique lissée

A. ASSIETTES (fig. 107B)

— Assiettes à pâte claire

Les tessons regroupés ci-après sont réalisés dans une pâte très fine et très dure, de teinte blanchâtre à gris clair. Les parois, soigneusement lissées (« polies ») et légèrement brillantes, sont de couleur grise à noire. Techniquement, ces fragments pourraient être apparentés à la « céramique belge à pâte gris clair » définie par S. DE LAET pour la nécropole de Blicquy⁹. Les formes sont par contre très différentes. En dehors d'une assiette à lèvre rentrante et paroi convexe (n° 1, comme *Braives II*, fig. 39, 18 en t. n.), il s'agit toujours de plats, à paroi convexe ou oblique, lèvre repliée légèrement vers l'intérieur et épaissie en gros bourrelet à l'extérieur (10 exemplaires, n° 2). La forme de la lèvre est assez proche de quelques coupes en pâte gris clair et surface lisse découvertes dans le nord de la France à la villa de Bois-Brûlé (Maubeuge) (HEMMER, 1975, p. 46, pl. 1., 1-5). Une assiette de même type (même forme et même technique) a été découverte à la villa d'Evelette (cf. J. WILLEMS, *Notes au sujet de la villa gallo-romaine d'Evelette* dans *B.C.A.H.C.*, VI, 1966, pp. 18-19, pl. 1, fig. 4). Elles sont également présentes à *Biesme* (p. 112, assiette type II) dans des tombes datées de la fin du II^e siècle, ainsi qu'à Maastricht (T. PANHUYSEN, *Maastricht staat op zijn verleden*, Maastricht, 1984, p. 47 dans un puits daté du début du III^e siècle).

1. Assiette fragmentaire à paroi convexe et rentrante. Lèvre épaissie. Fond plat. Pâte blanc gris clair; surface gris clair, « polie », légèrement brillante. Diam. int. ouv. ca 21 cm; ht. 5,3 cm; diam. fond ca 16 cm. *Braives II*, fig. 39, n° 39, n° 18; GOSE 290 (t.n., fin I^{er} - début II^e); VANVINCKENROYE, 1984, I, fig. 9, 2 (tombes de la 2^e m. III^e); *Tienen*, p. 31, (fin II^e - 1^{er} m. III^e); même forme que *Tongeren* 90 (fin II^e - début III^e siècle); *Biesme*, tombe 18, 3 (2^e m. II^e - début III^e siècle) (L.1197...: A, S4, ch.19).

2. Bourrelet externe haut de 2,3 cm. Surface polie, noire. Diam. int. ouv. ca 22,5 cm; ht. 5,7 cm; diam. fond ca 18 cm. *Biesme*, tombes 30, 2, t. 31, 1 et 38, 1. (L.1254...: A, 1^{er} évid., « sous et sur dall. »).

(⁹) S. DE LAET et H. THOEN, *Etudes sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut). III. La céramique belge « à pâte gris clair »* dans *Helinium*, VIII, 1968, pp. 3-21.

3. Gros bourrelet externe. Fond plat. Diam. ext. ouv. ca 26 cm; ht. 5,3 cm; diam. fond 16,6 cm. Voir également P. VAN OSSEL, *La villa romaine sur le Hody à Hamois* dans *SOS Fouilles*, 1, 1980, fig. 45, 17. (L.3661... : A, C, ch.20).

4 à 8. Fragments de bords d'assiettes à bourrelet. La hauteur du bourrelet varie de 1,5 cm à 2,3 cm, le diamètre intérieur à l'ouverture de 17 cm à 27 cm.

- L. 812... : A, S4 + caniveau
- L.1544... : A, S4, ch.19
- L.1383... : A, S4, + C, S3
- L.1142... : A, 2^e évidemment
- L. 679... : C, S3, ch.6.

— Assiettes fumées

Plusieurs fragments (13 exemplaires) appartiennent à une autre série d'assiettes, fabriquées dans une pâte claire, rosée à beige rosé. Les surfaces soigneusement lissées varient du brunâtre au grisâtre. Cette céramique est apparentée à celle de Tongres (cf *Tongeren*, p. 49, n° 88 à 90). Elle est également très bien représentée à Braives (cf *Braives I*, fig. 65, 58 à 69; *Braives II*, fig. 40, 32-34; *Braives III*, fig. 34, 22-25) et dans la Hesbaye et le Condroz (J. DOCQUIER et J. WILLEMS, 1968, pp. 33-45, pl. I, fig. 1 à 9). A Tirlemont, des fours en ont livré une grande quantité (*Tienen*, pp. 31-43). Cette production régionale est habituellement datée de la 2^e m. II^e et 1^{re} m. III^e siècle.

9 à 15. Fragments de bords d'assiettes à paroi convexe et bord rentrant. Diam. int. ouv. ca 14 cm à 26 cm.

- L.2293... : A, A, ch.20
- L.3761... : A, E, ch.20
- L. 710... : A, 2^e évidemment
- L.2154... : A, A, ch.9 (ht. 3,3 cm)
- L. 794... : A, S4
- L.1646... : A, S4, ch.19. Petites incisions transversales sur le sommet de la lèvre épaissie en boudin.
- L. 743... : C, S3.

— Assiettes sans couverture

Nous présentons ici trois fragments d'assiettes à pâte blanche, très dure, très fine et à surfaces « polies » de teinte blanche que l'on peut typologiquement rattacher aux assiettes fumées.

- 16. Diam. int. ouv. ca 14 cm; ht 3,5 cm. Imitation d'assiette GOSE 289 (t.n.). (L.3292 : A. C. ch.20-21).
- 17. Diam. int. ouv. ca 24 cm. (L.3721 : C, S3, ch.5).
- 18. Lèvre amincie. Diam. int. ouv. ca 26 cm. (L. 735 : C, S3).

B. GOBELETS (fig. 107B)

— Gobelets fumés

Fabriqués dans une pâte claire à surface lisse brunâtre, apparentée à celle de Tongres (*Tongeren* 87-89) ou

de Tirlemont (*Tienen*, p. 30-35), ces gobelets sont dérivés de formes en céramique vernissée ou belge. Ils peuvent être globalement datés de la fin du II^e et de la 1^{re} moitié du III^e siècle. Certains exemplaires présentent une surface grise.

- 19. Fragments de grand gobelet à panse globuleuse, col tronconique et lèvre ronde épaissie vers l'extérieur. Panse ornée de bandes guillochées, séparée du col par une rainure. Fond légèrement concave. Pâte ocre clair, dégraissée finement à la chamotte; surface brun clair, grisâtre. Diam. int. ouv. ca 10 cm; diam. fond ca 5 cm. *Tongeren* 87; DOCQUIER et WILLEMS, 1968, type 15, pl. 1, fig. 13, et pl. 3, fig. 24 (panse lobée); *Braives II*, fig. 40, 27-29; *Braives I*, fig. 64, 43-50, *Tienen*, n° 30-35, *Braives III*, fig. 33-34. (L.3672... : A, E, ch.20).
- 20. Diam. int. ouv. ca 11,5 cm. (L.799 : A, S4, ch.19).
- 21. Diam. int. ouv. ca 7,5 cm. (L.3766... : A, E, ch.20).
- 22. Fond de gobelet à panse globuleuse, ornée de bandes guillochées. Cercles de tournage sur le fond. Pâte et surface blanches à nuages fumés. Diam. 4 cm. (L.3698 : A, D, ch.20).
- 23. Surface à traces brunâtres. Diam. int. ouv. ca 8 cm. (L.3264 B : A, C + S4, ch.19-20-21).
- 24. Diam. ext. ouv. ca 9 cm. (L.3672... : A, E, ch.20).
- 25. Pâte gris clair; surface grise. Diam. int. ouv. ca 8 cm. GOSE 353 (t.n.); *Niederbieber* 57 (t.n.). (L.1142 : A, 2^e évidemment).
- 26. Pâte blanchâtre; surface gris foncé. Diam. int. ouv. ca 7,5 cm. (L.2416... : A, S4, ch.19).
- 27. Pâte rosée; surface grise. Diam. int. ouv. ca 9 cm. (L.3695 : A, D, ch.20).
- 28. Pâte blanchâtre; surface gris clair. Diam. int. ouv. ca 11,5 cm. (L.3495 : A, C, ch.16, sur fosse ch 19).
- 29. Fragments de gobelets à col concave, lèvre épaissie et évasée vers l'extérieur. Panse ronde. Petit pied en anneau à fond concave. Pâte blanchâtre; surface lissée, gris ardoise. Diam. ext. ouv. ca 10,8 cm; diam. fond. 4 cm. *Tongeren* 32 (t.n.); *Hees*, pl. 6, 6a (t.n.): II^e siècle. (L.1412... : A, S4, ch.19).
- 30. Fragment de bord de gobelet à col concave et bord droit. Rainure à l'extérieur sous la lèvre. Pâte orangée; surface brun clair. Diam. ext. ouv. ca 10 cm. G. DE BOE et F. LAUWERS, *Een inheemse nederzetting uit de Romeinse tijd te Oelegem*, (Arch. Belg., 228), Bruxelles, 1980, fig. 9, 30; *Tienen*, pp. 55-59, n° 24-28; *Tongeren* 112; *Braives I*, fig. 63, 15 (t.n.); *Waasmunster-Pontrave*, fig. 16, 11; DOCQUIER et WILLEMS, 1968, type 26, pl. 3, fig. 25 et 32; *Braives III*, fig. 33, 19. Fin du II^e - début du III^e siècle (L. 3519 : A, C, ch 19).

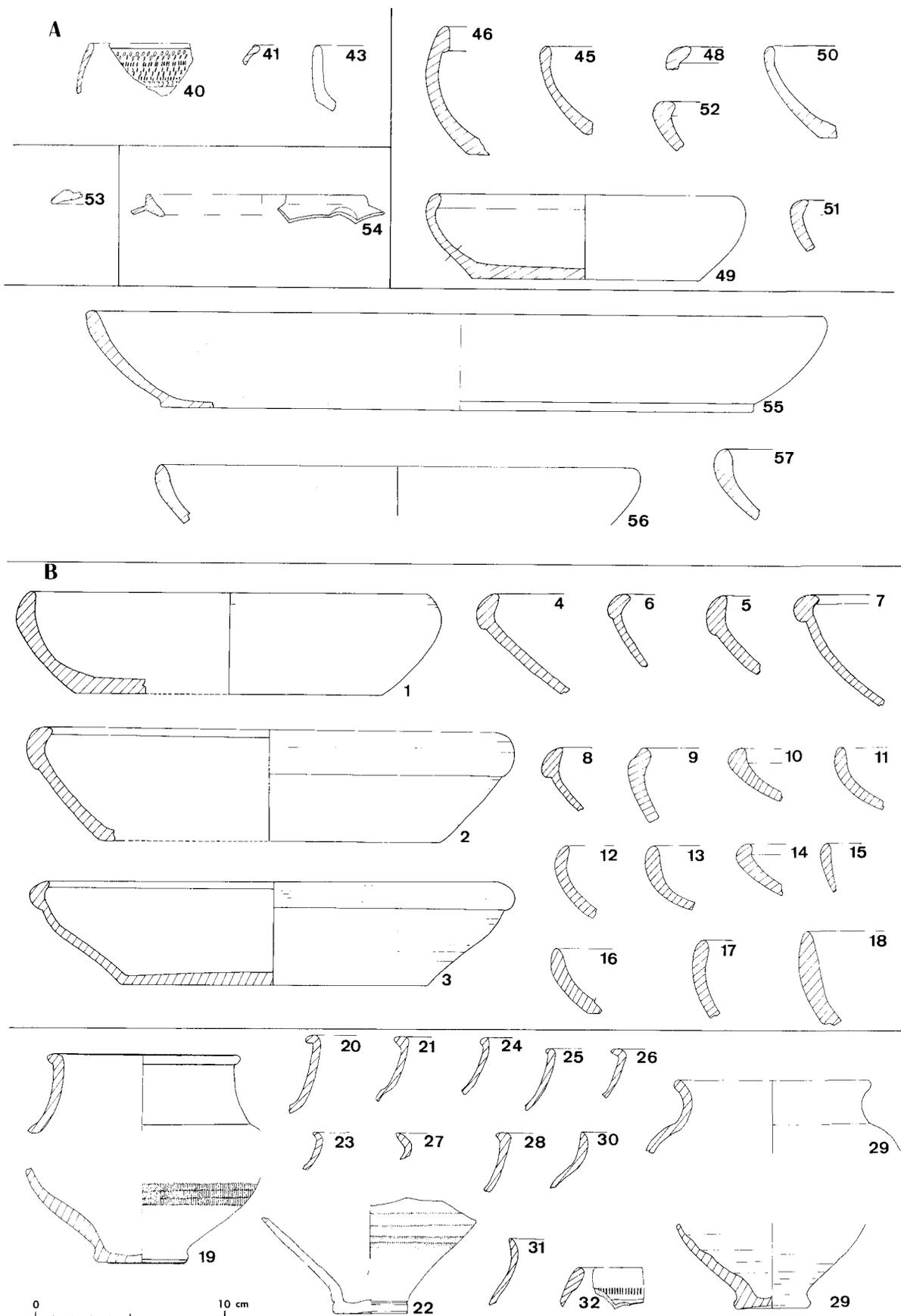


Fig. 107

A. Céramique fine enduite (40 à 53), dorée (54), à enduit rouge-pompéien (55 à 57); B. Céramique lissée (1 à 32) (1/3).

31. Pâte et surface ocre clair. Diam. ext. ouv. ca 8,4 cm. (L.3690: C, S3, ch.6).
32. Fragment de bord de gobelet ovoïde dit « de Tongres ». Lèvre épaissie vers l'intérieur. Pâte et surface blanchâtres, lissées. Décor guilloché sur le bord. Diam. int. ouv. ca 12 cm. *Tienen*, p. 67, n° 36; *Rosmeer*, pl. XI, 3; DOCQUIER et WILLEMS, 1968, type 21, fig. 19, pl. 2; *Monceau-sur-Sambre*, t. 6, 3 et t. 8, 7 (2° m. II^e et déb. III^e siècle); *Biesme*, fig. 47, 12; *Braives I*, fig. 65, 53; *Braives III*, fig. 33, 1-5. (L.1677: A, 1^{er} évid., sous dall.).

— *Gobelets sans couverte* (fig. 108A)

Sont regroupés ci-après divers tessons en céramique lissée, mais sans couverte, imitée de gobelets vernissés ou de type belge. C'est notamment le cas de tessons de panse, ornés de bandes guillochées, de lobes et de dépressions. (cf. *Braives II*, p. 111, fig. 90, 35-38; *Braives III*, p. 96, fig. 34, 26-29).

- 33 et 34. Fragments de bords à lèvre plate ou légèrement concave repliée vers l'extérieur. Pâte rose brun ou orangée. Diam. ext. ouv. ca 11, 12 cm. (L.3178 (2): A, A, ch.20-21). (L.3714: A, sous M50, ch.20-21).
35. Fragment de panse orné d'un motif gaufré. Pâte grise; surface orangée, non engobée. Ce tesson appartient sans doute à une imitation de gobelet-tonnelet en terra rubra, comme *Braives II*, fig. 57-58 et p. 148. (L.1605: A, S4, sous tombe 22).

C. BOLS (fig. 108A)

La zone septentrionale a livré quelques tessons (10 exemplaires) de bols carénés en poterie dite « d'Arras » ou « grise sableuse ». Cette céramique fabriquée dans la région d'Arras du I^{er} au III^e se caractérise par une pâte bien cuite, de couleur beige gris clair, très fine. La surface grise et granuleuse, ou lissée, est souvent décorée de fines bandes lissées, horizontales et parallèles.

La forme principale est un bol caréné à col tronconique et à lèvre épaissie, arrondie et déversée vers l'extérieur et datée ici de la fin du II^e - début III^e siècle (n° 36 à 38).

36. Carène séparée du col par une large gorge peu profonde. Diam. ext. ouv. ca 25 cm. *Braives I*, fig. 76, 27; TUFFREAU-LIBRE, 1976, type II a-b, fig. 3, 1-2; TUFFREAU-LIBRE, 1980, fig. 11, 4 et 6 (type II a-b); *Monceau-sur-Sambre*, tombe 26, 10 (fin II^e - déb. III^e); *Maaseik*, pl. XII, tombe 119, 11 et pl. XVIII, tombe 174, 10-11; JELSKI, 1970, p. 140, pl. V, 1, (dernier quart II^e); HEMMER, 1975, pl. 2, 2-5, pp. 48-49 (fin II^e); S.J. DE LAET, H. THOEN et A. VAN DOORSELAER, *La tombe collective de la nécropole gallo-romaine de Destelbergen-lez-Gand (Flandre orientale)* dans *Helinium*,

X, 1970, pp. 19-20, fig. 16; M. AMAND, *L'industrie de la céramique dans le site du Bois de Flines à Howardries*, (Arch. Belg., 127), Bruxelles, 1971, type n° 6, fig. 18, n° 24 (prototype du milieu I^{er} siècle); *Biesme*, t. 31, 4 et t. 45, 2 (fin II^e). (L.3765...: A, A, E et H, S37).

37. Diam. ext. ouv. ca 15,8 cm. Cf n° 36. (L.3132 (2)...: A, caniveau + S4).
38. Diam. ext. ouv. ca 21 cm. Cf n° 36. (L.3690: C, S3, ch.6).
39. Fragment de bord de bol. Lèvre saillante, anguleuse, recourbée vers l'extérieur. Pâte blanchâtre; surface grise. Diam. ext. ouv. ca 14 cm. TUFFREAU-LIBRE, 1980, fig. 10, 2; TUFFREAU-LIBRE, 1976, fig. 9, 9; P.J. CLAES, *Sondages à Saint-Géry dans Archéolo-J, 15 années, 15 chantiers*, Rixensart, 1984, fig. 13, 11. (L.3690...: C, S3, ch.6).
40. Fragment de bord de bol à col mouluré. Lèvre anguleuse, épaissie vers l'extérieur. Pâte blanchâtre; surface grise, bien lissée. Diam. ext. ouv. ca 14 cm. VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 12,9 (2° m. III^e - déb. IV^e); TUFFREAU-LIBRE, 1980, fig. 12,3 et 1976, fig. 3,6 (type IV b). (L.3760...: A, E, ch.20).
41. Fragment de bord de bol rond à bord très rentrant et lèvre épaissie. Pâte gris clair; surface gris foncé, plus ou moins lissée. Diam. ind. Proche de TUFFREAU-LIBRE, 1980, fig. 9, 3 (type IIa). (L.3517...: A, C, caniveau).
42. Fragment de bord de gobelet à col tronconique. Lèvre arrondie et déversée vers l'extérieur. Pâte gris clair; surface lissée, gris bleu. Diam. int. ouv. ca 13 cm. Pourrait appartenir à une marmite à haut col tronconique en pâte « grise sableuse ». JELSKI, 1970, p. 140, pl. IV, 1 à 5 (fin II^e); JELSKI, 1977, p. 44, pl. I, 4, type 2. (L.3289 (4): A, C, ch. 20-21).

6. Céramique commune

A. CRUCHES; CRUCHES-AMPHORES (fig. 108B)

1. Embouchure évasée. Lèvre déversée vers l'extérieur et concave à l'intérieur. Pâte et surface grisâtres. Diam. int. ouv. ca 12 cm. *Braives II*, fig. 41,3 (à couverte dorée). (L. 798: A, S4, ch.19).
2. Embouchure évasée. Lèvre déversée vers l'extérieur et concave à l'intérieur. Pâte et surface blanchâtres. Diam. int. ouv. ca 12 cm. *Niederbieber*, fig. 39, 9. (L.1554: A, 1^{er} évid., « sous dall »).
3. Embouchure évasée. Lèvre triangulaire, pendante vers l'extérieur et légèrement creusée à l'intérieur. Pâte et surface blanchâtres. Diam. int. ouv. ca 13 cm. Cf n° 2. (L.3453...: A, C, ch.20).
4. Lèvre concave à l'intérieur, convexe et pendante vers l'extérieur. Pâte blanchâtre; surface rosée. Diam. int. ouv. ca 10 cm. STUART 129 B, pl. 9, 153 (± 70 à 105). (L. 802...: A, S4, ch.19).

5. Embouchure évasée. Grosse lèvre pendante vers l'extérieur et creusée à l'intérieur. Pâte et surface blanchâtres. Diam. int. ouv.ca 13 cm. P. VAN OSSEL, *La villa romaine « sur le Hody » à Hamois*, dans *Activités 80 du SOS Fouilles*, 2, 1981, fig. 94, n° 42; *Niederbieber* 69, fig. 39,3. (L.3690: C, S3, ch.6).
 6. Lèvre repliée vers l'extérieur et pendante. Pâte et surface blanchâtres. Diam. int. ouv.ca 4,5 cm. STUART, 132 A, pl. 11, 172 (stt 70 à 105); *Tongerren* 68 (3^e quart du I^{er}). (L.3761: A, E, ch.20).
 7. Goulot concave à bourrelet inférieur plus large que la lèvre. Pâte rosée; surface jaunâtre. Diam. ext. ouv.ca 3,8 cm. *Tongerren* 72 (m. II^e - 1^{re} m. III^e); *Arentsburg*, fig 89, 40; VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 13, 1b; *Braives II*, fig. 41, 31-36 (cruche très fréquente en Hesbaye, datée du II^e et de la 1^{re} m. III^e); *Braives I*, fig. 67, 13 à 16. (L.1054: A, 1^{er} évid., « sous dall »).
 8. Fragment de goulot avec un morceau d'anse bifide attachée juste sous le rebord. Lèvre évasée à face extérieure convexe et légèrement concave à l'intérieur. Pâte blanchâtre; surface grisâtre. Diam. ext. ouv.ca 8, 9 cm. Peut-être *Tongerren* 79 (fin II^e - déb. III^e). (L.1489: A, S4, ch.19).
 9. Fragment de bord de cruche à bec pincé. Pâte gris clair, surface gris brun foncé. Diam. ind. *Arentsburg*, fig. 95, 281-290 (m. II^e - 1^{re} m. III^e); VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 13,3 (fin II^e - 1^{re} m. III^e); *Tongerren* 119; *Tienen*, n° 86-89. (L.3125 (4): A, caniveau).
 10. Fragment de bord de cruche à bec pincé. Lèvre concave à l'intérieur et profilée à l'extérieur. Pâte blanchâtre; surface grise. Diam. ind. (L.3485: A, C, ch.21).
 11. Fragment de bord de cruche à bec pincé. Lèvre concave à l'intérieur, creusée sur le sommet et arrondie à l'extérieur. Pâte blanchâtre; surface grise. Diam. ind. (L.3765: A, E, ch.20).
 12. Lèvre anguleuse, verticale à l'extérieur, creusée sur le sommet et concave à l'intérieur. Anse trilobée. Pâte blanchâtre, bien cuite et sonore; surface jaunâtre. Diam. int. ouv.ca 7 cm. *Niederbieber* 66, fig. 38. (L.3762...: A, E, ch.20).
 13. Fragment de panse de cruche à décor peint orangé de lignes transversales parallèles. Ce mode de décoration apparaît à la fin du II^e siècle. (L.2946: A, B, ch.20).
 14. Col cylindrique et lèvre épaissie en bourrelet vers l'extérieur. Pâte et surface brunâtres. Diam. int. ouv.ca 8 cm. Peut-être fragment de cruche ou de cruche-amphore. Voir p. ex. GOSE 398 ou 401; *Hees*, pl. 4, 23/2; STUART 132A, pl. 11, 173.
- (comme *Arentsburg*, fig. 90, 54) ou peut-être à des petits dolia.
- B. AMPHORES (fig. 108B)**
15. Fragment de col avec anse bilobée. Pâte et surface brun clair. (L. 679: C, S3, ch. rom.).
 16. Goulot avec partie du col et d'une anse plate. Embouchure évasée, lèvre en bourrelet épais et arrondi. Pâte à noyau rosé, très micacée; surface jaunâtre. Diam. ext. ouv.ca 12, 3 cm. *Arentsburg*, fig. 97, 359 (fin II^e). (L.1723: A, S4, ch.19).
 17. Fragments de col à lèvre en épais bourrelet de section subtriangulaire. Petite gorge sous la lèvre. Départ d'anse. Pâte gris clair à noyau noirâtre, à gros dégraissant de chamotte rouge; surface lissée, gris beige. Diam. int. ouv.ca 12 cm. *Niederbieber*, fig. 43, 2. (L.2651: H, S37, ch.11).
 18. Fragment de col à lèvre en épais bourrelet arrondi. Pâte et surface brun clair, lissée. Diam. ext. ouv.ca. 11,5 cm. STUART 132A, pl. 12, 174. (L.2651: H, S37, ch.11).
 19. Fragment de grosse anse de section ovale. Pâte et surface brun clair, dégraissée abondamment au quartz et au sable. Dim. 4,8 cm x 5,2 cm. (L.3539: C, S3, ch.6).
 20. Fragments de col à lèvre en épais bourrelet arrondi. Epaissement sous la lèvre. Dépression à l'intérieur du col. Pâte et surface brun-clair. Dégraissant sableux. Diam. ext. ouv.ca 17 cm. *Braives I*, fig. 68, 4-5; *Braives III*, fig. 38, 3-4; STUART 138. (L.3648: C, S3, ch.6).
 21. Fragment de bord à lèvre en bourrelet épais. Pâte micacée et sableuse et surface brun clair. Diam. ind. *Braives II*, fig. 42, 1; *Braives III*, fig. 38, 15-17. (L.3761: A, E, ch.20).
 22. Fragment de panse avec « graffito ». (L.1083: A, 1^{er} évid., « sous dall »).
 23. Fragment de panse avec « graffito » incomplet. (L.1254: A, 1^{er} évid., « sous dall »).
- C. DOLIA (fig. 108B)**
24. Fragment de bord et départ d'épaule. Large lèvre oblique (7 cm), ornée d'une gorge à chaque extrémité. Pâte gris noir à gros dégraissant de chamotte et de quartz; surface revêtue d'un engobe mat, blanc mastic, laissant apparaître en transparence un fond brunâtre. Diam. int. ouv.ca 22 cm. GOSE 358; STUART 147, pl. 16, 218. (L.814: A, S4, 21).
 25. Fragment de bord de petit dolium. Lèvre rentrante ornée d'une double rainure. Pâte rouge brun, fortement dégraissée; surface gris noir bleuté. Diam. ind. *Braives II*, fig. 44, 30; HOLWERDA, pl. XVI, 1325 et pl. XVII, 1347; G. DE BOE et F. LAUWERS, *Een inheemse nederzetting uit de Romeinse tijd te Oelegem*, (Arch. Belg., 228), Bruxelles, 1980, fig. 9, 47; *Braives III*, fig. 45, 52. (L.3760: A, E, ch.20).
- D. MORTIERS (fig. 109)**
- Très fréquent sur les sites gallo-romains, le mortier ¹⁰

La zone septentrionale de la Place Saint-Lambert a en outre livré un grand nombre de tessons de panse en terre dure et lissée, de teinte blanchâtre, et ornés sur leur face externe de cannelures parallèles en relief. Ces tessons appartiennent sans doute à des cruches-amphores

(10) La terminologie est mal assurée et varie d'un auteur à l'autre.

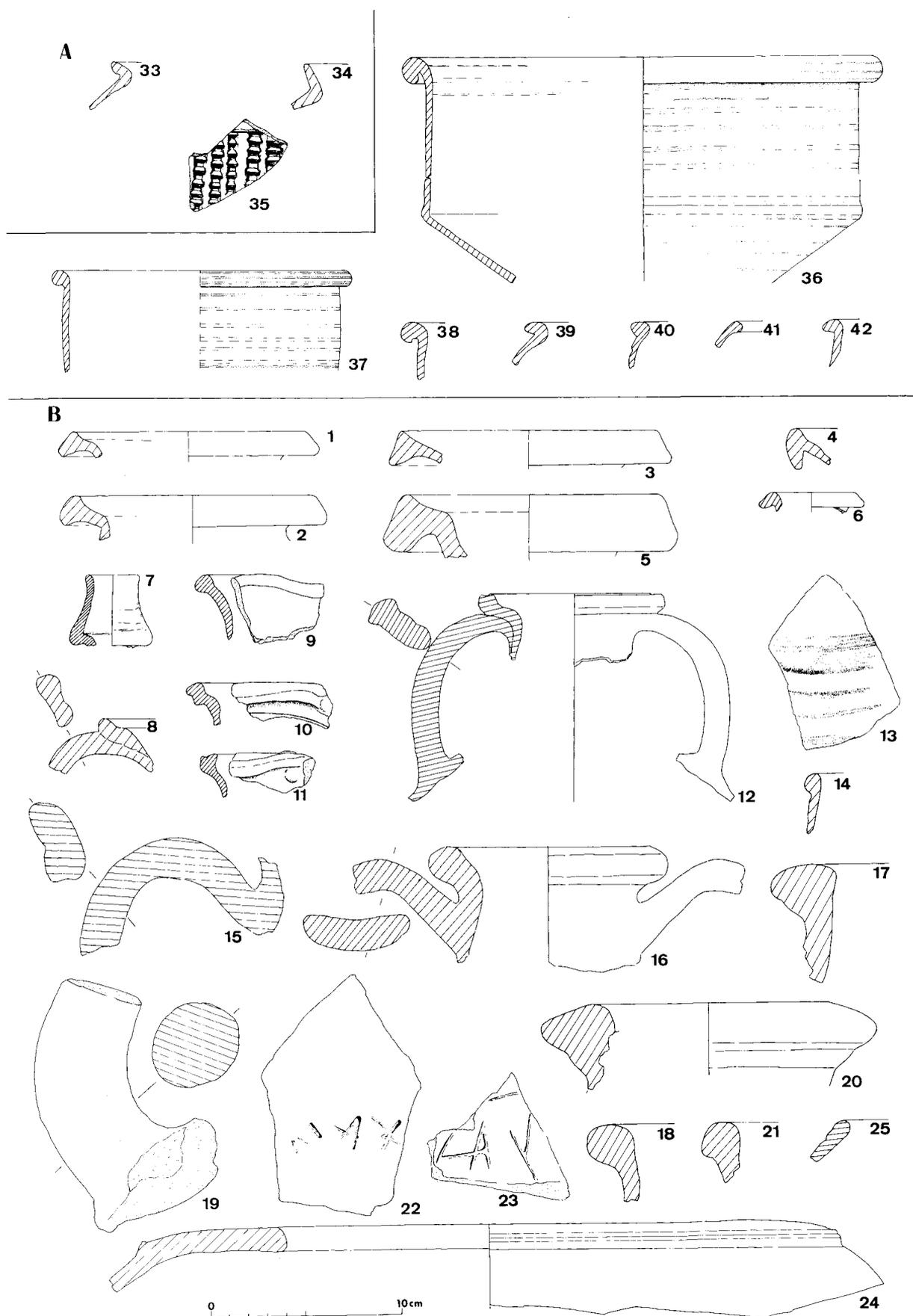


Fig. 108
 Céramique lissée (A, 33 à 42); céramique commune: cruches, cruches-amphores et dolia (B, 1 à 25) (1/3).

se présente sous l'aspect d'un récipient lourd et stable, dont la paroi intérieure est très souvent parsemée de gros grains de quartz formant râpe. Utilisé avec un pilon pour la préparation des fromages et le malaxage de pâtes et d'aliments pâteux, le mortier est d'origine méditerranéenne : cependant, dès l'époque flavienne, les produits locaux ont entièrement supplanté les importations.

Les noms de nombreux potiers nous sont connus par la présence d'estampilles sur les lèvres. Un fragment découvert à la place Saint-Lambert porte la marque de VARIATUS qui travailla sans doute à Pont-sur-Sambre et dans la région de Bavai durant le II^e siècle. La typologie est très difficile à établir en raison de la grande diversité des bords¹¹. La plupart des auteurs distinguent les mortiers à lèvre verticale (STUART 148; GOSE 449-454; *Arentsburg*, fig. 96, 330-336) et ceux à lèvre « horizontale » (STUART 149; GOSE 455-464; *Arentsburg*, fig. 95-96, 291-329).

La plupart de nos exemplaires sont fabriqués dans une terre blanchâtre à beige. Les parois externes, de même teinte, sont plus ou moins lissées.

a) Arêtes de même hauteur

1. Lèvre grossie vers l'intérieur. Pâte et surface beiges. Diam. int. ouv. ca 44 cm. *Braives I*, fig. 70, 2; *Braives II*, fig. 45, 1; GOSE 459. (L.3142 (2)... : A, A, caniveau).

b) Arête intérieure plus haute que l'extérieure

2. Lèvre fortement repliée vers l'extérieur. Bord extérieur vertical. Pâte et surface blanchâtres. Diam. int. ouv. ca 24 cm. *Tongeren* 94 (fin II^e - III^e) GOSE 461-462 (fin II^e - III^e); *Braives I*, fig. 71, 41; *Niederbieber*, 86, fig. 53,5. (L.931 : A, 2^e évid.).
3. Profil complet. Lèvre légèrement repliée vers l'intérieur. Paroi interne parsemée de grains de terre cuite très usés et portant des traces de feu dans le fond. Pâte à noyau gris noir à gros dégraissants de quartz et de chamotte. Diam. int. ouv. ca 35 cm; diam. fond ca 16 cm. *Braives I*, fig. 71, 32. (L.1159... : A, S4, ch. 19-20-21).
4. Lèvre repliée vers l'intérieur. Pâte et surface blanchâtres. Diam. int. ouv. ca 20 cm. *Braives I*, fig. 71, 38; GOSE 461-462; *Tongeren* 94 : fin II^e - III^e siècle. (L.1315 : A, S4, ch.19).
5. Partie de bec verseur et de panse. Paroi intérieure parsemée de grains de quartz. Lèvre repliée vers l'intérieur. Pâte et surface blanchâtres. Diam. ext. collerette ca 31 cm. *Braives I*, fig. 71, 37; GOSE 460. Fin II^e - début III^e siècle. (L. 1566 : A, 1^{er} évid., « sous dall »).
6. Partie de bec verseur et de panse. Paroi intérieure parsemée de grains de quartz. Lèvre repliée vers l'intérieur. Pâte et surface blanchâtres. Diam. int. ouv. ca 22 cm. *Braives I*, fig. 71, 30; *Braives II*, fig. 46, 39. (L.1708... : A, 1^{er} évid. « sous dall »).

7. Lèvre repliée vers l'intérieur. Paroi intérieure parsemée de grains de quartz. Pâte et surface beige blanchâtre. Diam. int. ouv. ca 32 cm. *Arentsburg*, fig. 96, 311 (2^e m. II^e); *Braives I*, fig. 71, 37 (fin II^e - début III^e siècle). (L. 3057 : A, A, ch.20-21).

8. Lèvre non repliée vers l'intérieur. Paroi intérieure parsemée de grains de quartz. Pâte brun clair; surface blanchâtre. Diam. ind. *Braives I*, fig. 71, 36; *Braives II*, fig. 45, 8; *Tongeren* 100; *Arentsburg*, fig. 96, 321 (2^e m. II^e). (L.3761... : A, E, ch.20).

9. Arête intérieure ornée d'une fine rainure sur son sommet. Lèvre repliée vers l'intérieur. Pâte et surface blanchâtres. Diam. ind. (L.3764 : A, E, ch.20).

c) Arête extérieure plus haute que l'intérieure

10. Bec verseur complet. Lèvre non repliée vers l'intérieur. Paroi intérieure non couverte de grains de quartz et portant des traces de feu. De part et d'autre du bec verseur, une estampille VARIATVS dans un cartouche rectangulaire et tournée vers l'extérieur. Pâte jaune beige à rose clair. Diam. int. ouv. ca 36 cm. Sigle très répandu dans le nord de la Gaule et originaire de la région de Bavai où un atelier, en association avec Brariatus et Martialis, fonctionna, sans doute à Pont-sur-Sambre, de la fin du I^{er} à la fin du II^e siècle. *Arentsburg*, fig. 96, n° 318 et fig. 99, n° 11 (fin II^e) : même marque sur un bord identique. R. DELMAIRE, *Les mortiers de Pont-sur-Sambre et l'atelier de Brariatus. Contribution à l'étude de la céramique bavaisienne*, dans *Septentio*, II, 1972, p. 54, pl. 2, n° 12 et 65; *Corpus Inscriptionum latinarum*, XIII, 10.006, 98; *Braives I*, fig. 73, 6 et p. 179 (2^e m. II^e); *Archéologie et Pédagogie*, 3, 1981, pp. 43-44, fig. I, 24-27 et tableau 1; *Rosmeer*, pl. IX, 4; A. VANDERHOEVEN, *Liberchies (Charleroi, Hainaut). Les sigles sur mortiers*, dans *Romana Contact*, 1984, I-IV, p. 26, 46-47 (L. 3129 : A, caniveau).

d) Bord vertical

11. Bord orné d'une gorge en haut et en bas. Vers le haut, gros bouton, plat et circulaire, en relief. Pâte blanchâtre; surface beige rosé. Diam. ind. *Braives I*, fig. 71, 50; *Arentsburg*, fig. 96, 330-335; GOSE 453; *Tongeren* 101. Fin II^e - III^e. (L. 1336 : A, 1^{er} évid., tr. fond M.43).
12. Bord orné d'une large gorge en haut et en bas. Pâte à noyau gris clair; surface beige blanchâtre. Diam. ind. *Braives I*, fig. 71, 48. (L.3510 : A, C, ch.18-20).

e) Divers

13. Fragments de panse et de fond. Paroi assez mince, parsemée à l'intérieur de grains de quartz. Fond séparé de la panse par un léger ressaut. Pâte et surface blanc sale; surface extérieure mal lissée. Diam. ca 10,5 cm. CL.1315).

E. « POTS A MIEL » (fig. 110A)

Ainsi nommé d'après un exemplaire de Trèves, qui portait une inscription donnant la capacité du vase et le nom de son contenu (VRCEVS ET MEL), le pot à miel

(11) Voir les remarques d'A. VANDERHOEVEN dans *Braives I*, p. 177.

est un récipient à panse globuleuse, à lèvre repliée vers l'extérieur, parfois moulurée, et souvent muni à l'épaule de deux petites anses en anneau (à partir de l'époque flavienne). Nos exemplaires sont fabriqués soit en terre blanc jaunâtre, bien cuite et à surface lissée, soit en terre brun rouge à surface couverte d'une engobe calcaire blanc. Ce type de récipient est connu depuis l'époque d'Auguste jusqu'au IV^e siècle, mais est surtout utilisé durant les 2 premiers tiers du I^{er} siècle et à la fin du II^e et au III^e siècle.

Comparaisons :

Tongeren 117a (lèvre angulaire et déversée), 117b (lèvre horizontale et arrondie); VAN DE WEERD, fig. 54, 3A; GOSE 420-428 (avec anses) et 429-431 (sans anse); *Niederbieber* 79; STUART 146; *Hees*, pl. 5, 28a et 28b (sans anse); *Arentsburg*, fig. 92, 165-168; *Braives III*, p. 127, fig. 46, 55-58.

a) A engobe blanc mat

1. Pot à miel fragmentaire. Lèvre repliée horizontalement vers l'extérieur. Deux petites anses bilobées, placées à des hauteurs légèrement différentes. Panse piriforme. Deux rainures sur le col et une rainure sur l'épaule. «Graffito» sur l'épaule. Pâte brun clair à noyau gris; engobe blanc mat sur la surface extérieure et l'intérieur de la lèvre. Diam. int. ouv.ca 10,5 cm; diam. max. 22,6 cm. (L.1036... : E, S7, ch. rom. + L.1083 : A, 1^{er} évid. «sous dall»).
2. Nombreux fragments de la partie supérieure d'un pot. Lèvre repliée horizontalement vers l'extérieur. Deux petites anses bilobées. Deux rainures (parfois dédoublées) ornent le col. Pâte rouge orange, engobe blanc mat sur la surface extérieure et l'intérieur de la lèvre. Diam. int. ouv.ca 12 cm. (L.3485... : A, A-C-E, ch.20-21).
3. Lèvre anguleuse repliée vers l'extérieur. Pâte rouge orange. Diam. int. ouv.ca 9 cm. (L.3744... : A, C-D, ch.20).
4. Lèvre repliée horizontalement vers l'extérieur. Pâte rouge orange. Diam. int. ouv.ca 8,5 cm. (L.3292 (5)... : A, C, ch.20).
5. Lèvre repliée horizontalement vers l'extérieur. Pâte à noyau rouge brun; engobe blanc jaunâtre, mat. Diam. ind. (L.2847 : A, A, ch.20).
6. Lèvre arrondie, repliée horizontalement vers l'extérieur. Pâte brun clair. Diam. ind. (L.1187 : A, 1^{er} évid., «sous dall»).

b) Pâte et surface blanchâtres

7. Petite lèvre arrondie, repliée vers l'extérieur et ornée d'une rainure sur son sommet. Deux rainures parallèles ornent le col. Pâte et surface blanc jaunâtre. Diam. int. ouv.ca 8,5 cm. *Rosmeer*, pl. IX, 28; *Tienen*, n° 23; F. CLOSE et D. MARCOLUNGO, *Le cimetière gallo-romain d'Eben, «Sur-les-Jardins»*, dans *Vie archéologique*, 17, 1985, tombe 5, fig. 9, 8 (fin II^e - déb. III^e). (L. 801... : A, S4, ch.18-21).
8. Embouchure évasée et lèvre oblique rainurée. Départ d'anse. Pâte blanchâtre, très bien cuite,

dégraissée à la chamotte; surface blanche. Diam. int. ouv.ca 7 cm. (L.1380 : A, 1^{er} évid., sous dall).

9. Lèvre repliée horizontalement vers l'extérieur. Deux rainures parallèles horizontales ornent le col qui porte également un «graffito» VI. Enduit noir sur le sommet de la lèvre. Pâte et surface blanchâtres. Diam. int. ouv.ca 10,5 cm. (L.3770 : A, E, ch.20).
- F. CALICES (fig. 110B)

2 tessons pourraient appartenir à des vases à panse évasée en entonnoir et à lèvre profilée en bandeau bifide. Ces coupes sont habituellement connues sous le nom de «Raucherkelchen», «Kelkbakjes» ou «Rookschalen» en raison de leur utilisation probable comme brûle-parfum ou encens¹². Cette forme fut utilisée durant toute la période romaine.

Comparaisons :

GOSE 445-446 (1^{re} m. II^e - 1^{re} m. III^e); *Hees*, pl. 5, 27; *Tongeren* 147; STUART 145; *Niederbieber* 82-84 et fig. 52; *Arentsburg*, fig. 93, 169-183; *Tienen*, pp. 129-132, n^{os} 102-103 (fin II^e-1^{re} m. III^e).

1. Arêtes supérieure et inférieure du bandeau ornées de rainures verticales. Pâte grisâtre, très bien cuite; surface blanchâtre à nuages rosés. Diam. ext. ouv.ca 15 cm. (L.1383 : A, S4, ch.19).
2. Arête supérieure du bandeau ornée de rainures verticale. Pâte gris beige; surface beige. Diam. ext. ouv.ca 16 cm. (L.3769 : A, E, ch.20).

G. ASSIETTES, PLATS (fig. 110C)

1. Lèvre épaissie en bourrelet à l'extérieur et concave sur le sommet; listel sous la lèvre à l'extérieur. Pâte blanchâtre; surface grise. Diam. ind. *Hees*, pl. 7, 21a 1; STUART 216; *Arentsburg* fig. 94, 243 (fin II^e - déb. III^e); *Waasmunster - Pontrave*, fig. 20, 12. (L. 710 : A, 2^e évid., ch. rom.).
2. Lèvre bifide. Pâte rosâtre; surface blanc grisâtre. Diam. int. ouv.ca 27 cm. *Tongeren* 137 (m. II^e - m. III^e); *Hees*, pl. 7, 21 a1; *Arentsburg* fig. 94, 246; *Thuin*, tombe 10, C et tombe 46, C (fin II^e - 1^{re} m. III^e). (L.3289... : A, C, 20-21 + S4 ch.19).
3. Lèvre bifide. Pâte rosâtre; surface blanc grisâtre. Diam. int. ouv.ca 18 cm. Cf. n° 2. (L.3292 (3) : A, C, D, 20-21).
4. Lèvre bifide à bourrelet extérieur débordant. Pâte rose; surface grisâtre, fumée. Diam. int. ouv.ca 19 cm. Cf n° 2. *Arentsburg*, fig. 94, 226-227 (fin II^e). (L.3332B : C, S3, ch.6).
5. Lèvre bifide soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte ocre rose; surface grise. Diam. int. ouv.ca 19 cm. Cf n° 2. (L.3349 : A, C, ch.20).
6. Lèvre bifide. Pâte rosée; surface gris blanc sale. Diam. ind. *Arentsburg*, fig. 94, 243 (fin II^e - déb. III^e). Cf n° 1. (L.2221 : C, S3, ch.6).
7. Lèvre bifide à bourrelet extérieur très débordant. Pâte rosée; surface noirâtre. Diam. int. ouv.ca 22 cm. Cf n° 4. (L.1197 : A, S4, ch.19).
8. Lèvre bifide à bourrelet extérieur légèrement débordant et bourrelet intérieur fortement marqué. Pâte

(12) Sur la fonction de ces coupes, voir *Hees*, pp. 107-108 et note 108.

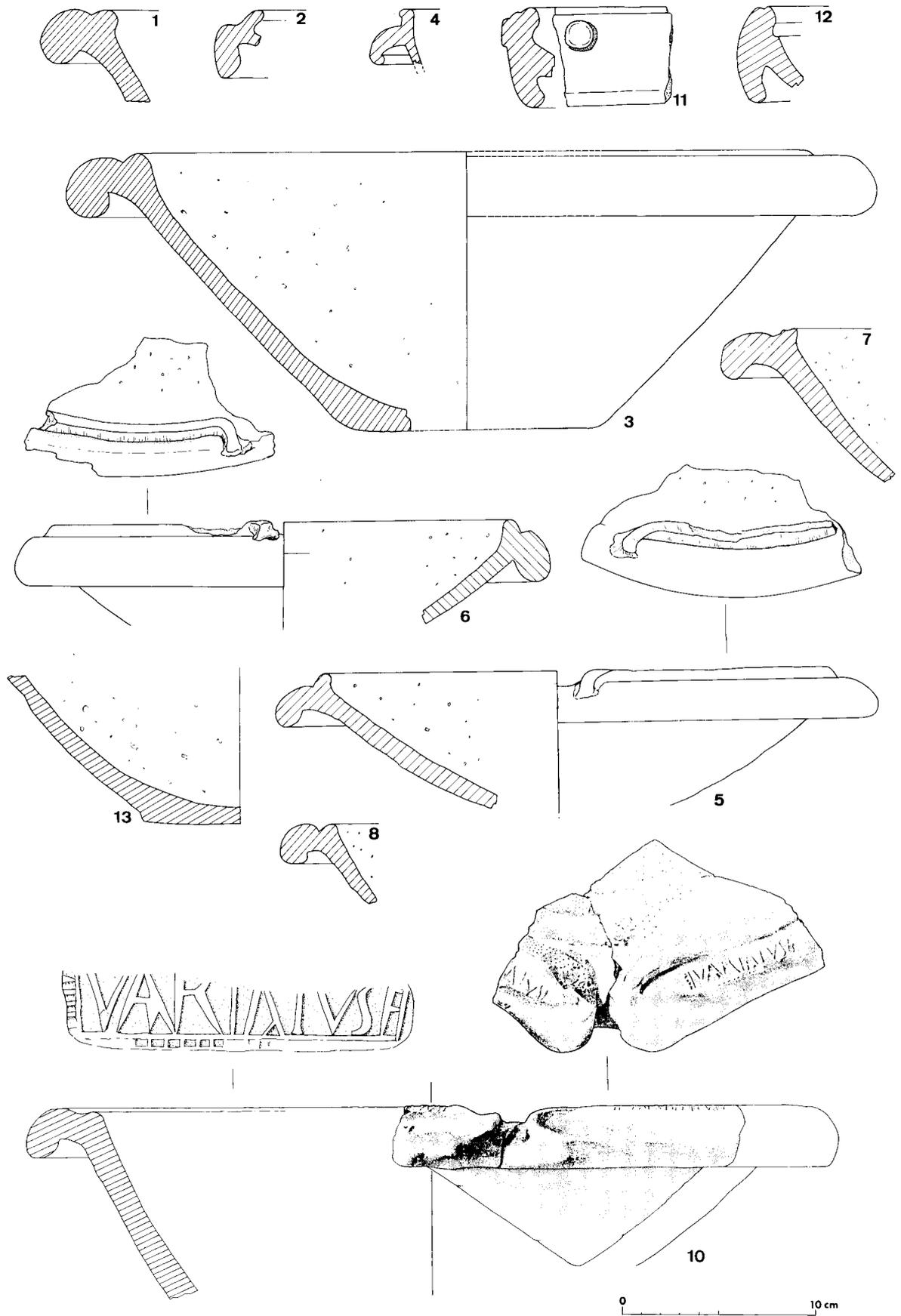


Fig. 109
C ramique commune: mortiers (1   13) (1/3, sauf sigle = 1/1).

blanchâtre; surface grise. Diam. int. ouv. ca 21 cm. (L.2359: A, A, ch.19).

9. Lèvre bifide à bourrelet intérieur très marqué. Pâte blanchâtre; surface grise. Diam. int. ouv. ca 23 cm. (L.3517: A, C, caniveau).
10. Lèvre trifide soulignée d'une rainure à l'extérieur. Paroi convexe. Pâte blanchâtre, dégraissée au quartz et à la chamotte; surface grisâtre. Diam. int. ouv. ca 28 cm. STUART 215 (40 à 120); GOSE 482 (Claude-Vespasien). (L.3290 (1): A, C-D, 20-21).
11. Lèvre aplatie, horizontale et bilobée vers l'intérieur. Rainure sous la lèvre à l'extérieur. Pâte grise, fortement dégraissée; surface fumée, gris foncé. Diam. int. ouv. ca 28 cm. GOSE 471 (fin II^e - 1^{re} m. III^e); *Niederbieber* 112a, fig. 55, 18; *Hees* pl. 7, 20 (env. 200); *Arentsburg*, fig. 94, 250-251 (fin II^e - déb. III^e); *Waasmunster-Pontrave*, fig. 20, 15. (L.3264 B...: A, A-C, 18-21).
12. Lèvre épaissie et repliée légèrement vers l'intérieur. Paroi convexe. Pâte grise s'éclaircissant vers les parois; surface grise. Diam. int. ouv. ca 16 cm. STUART 218; *Tongeren* 136; GOSE 467 (m. II^e); *Arentsburg*, fig. 94, 224 (II^e et plus tard). (L.2131...: A, A, 19-20).
13. Lèvre repliée en pointe vers l'intérieur et paroi convexe. Pâte blanchâtre; surface gris bleu. Diam. ind. Cf n° 12. (L.3264 B: A, C, ch.20-21).
14. Paroi convexe et lèvre soulignée de 2 gorges peu marquées à l'extérieur. Pâte jaunâtre rosé; surface jaunâtre rosé à traces fumées. Diam. int. ouv. ca 15 cm. *Arentsburg*, fig. 94, 236 (II^e). (L.3768: A, E, ch.20).
15. Fragment de bord d'écuelle à paroi verticale, lèvre arrondie et soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte noire; surface brunâtre. Diam. int. ouv. ca 12,5 cm. *Tongeren* 125 et 128 (2^e m. II^e - 1^{re} m. III^e); *Arentsburg*, fig. 94, 235 (II^e). (L.2663: H, S37, ch.11).

H. GOBELETS (fig. 110D)

Les tessons décrits ci-après appartiennent à peu près tous à des gobelets dits « de Tongres » en raison de leur fréquente présence dans les tombes de cette ville (*Tongeren*, pp. 53-54). Il s'agit de gobelets à panse ovoïde (en forme de tonnelet) et dont la lèvre est épaissie vers l'intérieur. Le type *Tongeren* 104a est de grandes dimensions, l'épaississement de la lèvre est arrondi et une rainure orne l'extérieur du bord (2^e m. II^e). Le type *Tongeren* 104b est de petit format et possède un épaississement plus en pointe (fin II^e - déb. III^e). Cette forme semble inconnue dans la céramique rhénane (GOSE notamment), en dehors d'un gobelet à petit pied rond (*Niederbieber* 118) dérivé d'un modèle en céramique vernissée. Les fours de *Tienen* ont également produit cette forme. A *Arentsburg* (fig. 93, 186) existe par contre un petit gobelet ovoïde apode à bord rentrant et sans épaississement de la lèvre auquel pourraient appartenir quelques-uns de nos tessons (8 ex.) (déb. II^e s.; cfr également *Hees*, pl. 5, 32 (m. II^e); *Braives II*, fig. 48, 11; *Braives III*, fig. 46, 63-64). Notons par ailleurs que la plupart de nos exemplaires

sont fabriqués dans une pâte gris blanchâtre, assez différente de celle utilisée à Tongres.

a) Gobelets « de Tongres »

1. Lèvre soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte et surface blanchâtres à traces fumées. Diam. ext. ouv. ca 13 cm. (L. 943: A, 2^e évidemment).
2. Lèvre soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte et surface blanchâtres. Diam. ext. ouv. ca 13,5 cm. (L.1197: A, S4, ch.19).
3. Rainure sous la lèvre à l'extérieur. Pâte et surface brunâtres. Diam. int. ouv. ca 7 cm. (L.3759: A, E, 20).
4. Pâte brun foncé et surface brune. Diam. ind. (L.1083: A, 1^{er} évid., « sous dallage »).
5. Lèvre épaissie en pointe. Pâte et surface blanc grisâtre. Diam. int. ouv. ca 11 cm. (L.1636...: A, S4, ch.19).
6. Paroi très fine. Pâte et surface blanc grisâtre. Diam. ext. ouv. ca 6,5 cm. (L.3769...: A, E, ch.20).
7. Lèvre très peu épaissie. Deux fines rainures sous la lèvre. Pâte orange brun, fortement dégraissée au quartz et au sable; surface orange brun. Diam. ouv. ca 11 cm. (L.1409: A, déblaiement S4).
8. Paroi légèrement convexe. Lèvre arrondie, très peu épaissie. Pâte et surface gris blanchâtre à traces fumées. Diam. int. ouv. ca 7,5 cm. (L.3057...: A, A, caniv., ch.21).
9. Rainure extérieure sous la lèvre. Pâte et surface blanchâtres. Diam. ca 10 cm. (L.3289 (5): A, C, ch.20-21).

b) Gobelet apode

10. Panse globuleuse, lèvre rentrante, légèrement épaissie vers l'intérieur. Pâte blanche; surface gris clair. Diam. int. ouv. ca 6,8 cm. (L.3667: A, D, ch.20).
11. Lèvre légèrement épaissie et aplatie sur le sommet. Pâte et surface blanchâtres à grisâtres. Diam. int. ouv. ca 5 cm. (L.3761...: A, E, et S4, ch.20-21).
12. Lèvre épaissie et soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte fine à noyau gris; surface orangée, lissée. Diam. int. ouv. ca 6 cm. (L.3485: A, C, ch.21).

c) Divers

13. Fragment de col tronconique à petite lèvre ronde, repliée vers l'extérieur. Pâte et surface brunâtres. Diam. ext. ouv. ca 8 cm. Imitation de gobelet vernissé. (L. 679: C, S3, ch. rom).
14. Fond de gobelet à petit pied rond. Diam. 2,5 cm. Imitation de gobelet vernissé. (L.3453: A, C, ch.20).
15. Fragment de col tronconique et concave et lèvre ronde repliée vers l'extérieur. Pâte rosée; surface blanche. Diam. int. ouv. ca 10 cm. Proche de *Tongeren* 87 et 89 (gobelet lissé et fumé). (L. 806: A, S4, ch.21).

I. BOLS ET ECUELLES (15 exemplaires) (fig. 111A)

L'écuelle à lèvre épaissie en bourrelet vers l'intérieur se caractérise, durant sa première phase de développement (II^e - III^e), par une panse convexe, un bord droit ou rentrant et un pied étroit. La lèvre, quelquefois aplatie sur le sommet, est souvent soulignée d'une rainure à

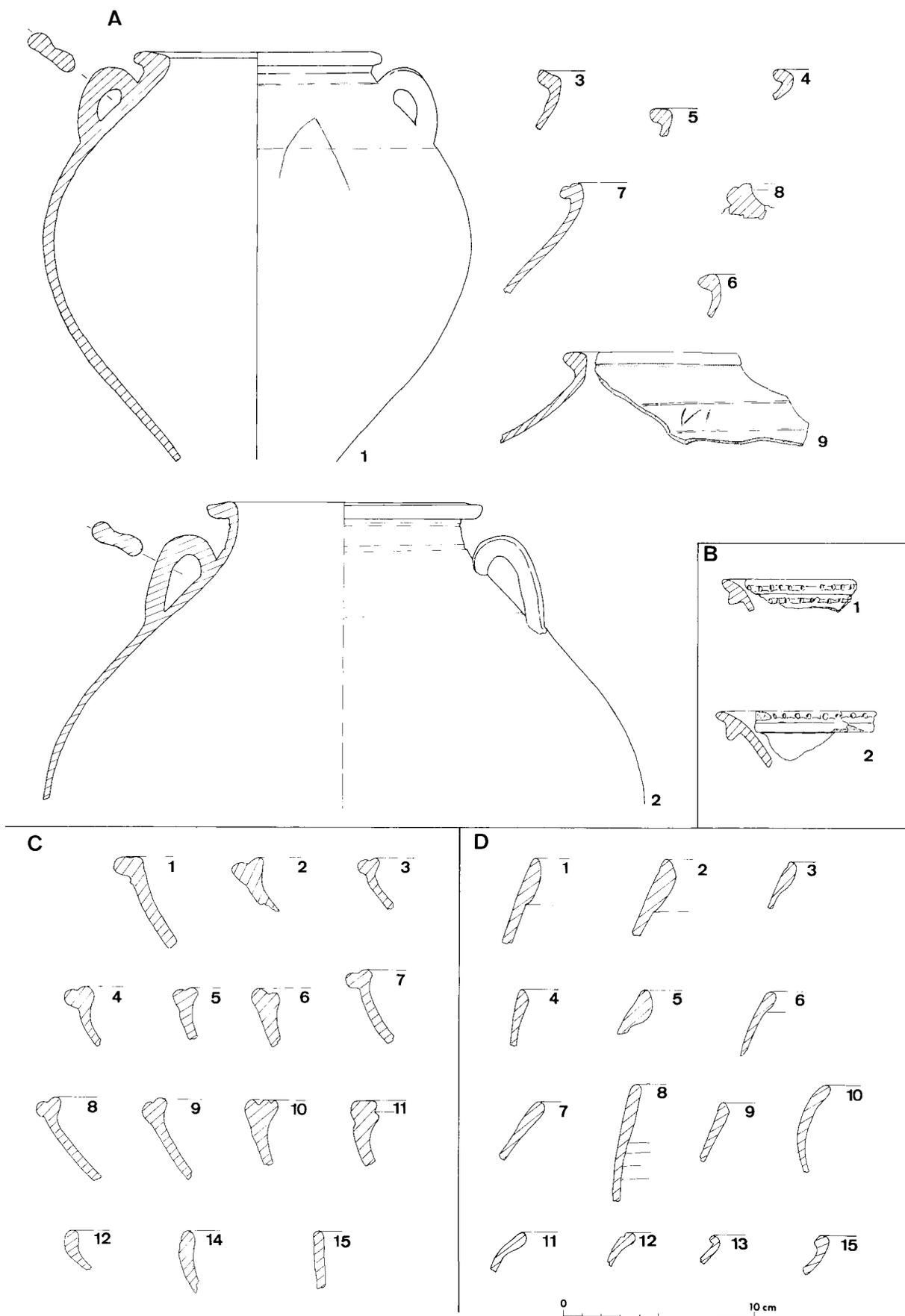


Fig. 110
C eramique commune: pots   miel (A, 1   9), «calices   encens» (B, 1 et 2), assiettes et plats (C, 1   15), gobelets (D, 1   15) (1/3).

l'extérieur. La plupart de nos exemplaires sont en pâte blanchâtre à grise, parfois brunâtre. Il existe également une écuelle de forme plus basse et à large pied (VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 14, 9b).

Comparaisons:

Tongeren 133; *Hees*, pl. 7, 9; *Arentsburg*, fig. 94, 220-223; GOSE 484-488; *Niederbieber* 104; VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 14, 9a; STUART 211.

A partir du bas empire, la panse s'évase et la lèvre est ornée d'un bourrelet extérieur, de plus en plus développé au cours du IV^e siècle. Il s'agit presque exclusivement de céramique dite de l'Eifel¹³.

Comparaisons:

Tongeren 144 b; PIRLING 120-121; VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 10, 2a; GOSE 489-491; *Alzei* 28: 2^e m. III^e - déb. IV^e siècle. *Tongeren* 144 a; PIRLING 122; GOSE 492-493; VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 10, 2b: 2^e m. IV^e - déb. V^e siècle.

1. Paroi convexe ornée d'une rainure. Lèvre arrondie peu épaissie et soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte jaunâtre; surface gris jaunâtre. Diam. ext. ouv.ca 20 cm. GOSE 484; *Arentsburg*, fig. 94, 222. (L.3690...: C, S3, ch.6 + A, E, ch.20).
2. Bord rentrant. Lèvre soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte blanchâtre; surface grise. Diam. ext. ouv.ca 16 cm. GOSE 486. (L.2781: H, S37, ch.11).
3. Bourrelet intérieur arrondi. Lèvre soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte et surface brunes. Diam. int. ouv.ca 12 cm. (L.3125 (3): A, caniveau).
4. Lèvre épaissie en boudin. Pâte et surface grises. Diam. int. ouv.ca 18 cm. GOSE 485 (m. II^e). (L.3292 (4): A, A-C, ch.19-20).
5. Lèvre aplatie sur le sommet et soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte et surface blanchâtres. Diam. ext. ouv.ca 14 cm. GOSE 487; *Arentsburg*, fig. 94, 223. (L. 798...: A, E + S4, 19-20).
6. Lèvre soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte et surface gris noir. Diam. ext. ouv.ca 22 cm. GOSE 488 (1^{re} m. III^e). (L.3715: C, S3, ch.6).
7. Boudin arrondi et rainure à l'extérieur. Pâte rosée; surface gris clair. Diam. ext. ouv.ca 20 cm. GOSE 489 (2^e m. III^e). (L.3690: C, S3, ch.6).
8. Lèvre épaissie vers l'intérieur et débordante vers l'extérieur. Pâte et surface gris brunâtre. Diam. ext. ouv.ca 19,5 cm. (L.3635: C, S3, ch.6).
9. Bol à paroi convexe et rentrante. Lèvre arrondie et soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte blanchâtre; surface gris blanchâtre. Diam. int. ouv.ca 20 cm. (L.3760: A, E, ch.20).

10. Lèvre amincie en pointe et soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte et surface jaunâtres, abondamment dégraissées. Diam. ind. (L.3332 bis: C, S3, ch.6).
11. Fragment de bord de bol à paroi convexe et rentrante. Lèvre épaissie et doublée sur 2,25 cm de hauteur. Pâte et surface gris foncé. Diam. int. ouv.ca 19 cm. HEMMER, 1975, pl. I, fig. 1-3 (coupe de type I: déb. I^{er} - déb. III^e); TUFFREAU-LIBRE, 1980, pp. 46-47, fig. 9, 6 (bol de type IV b; II^e s). A Arras, la lèvre est décorée de bandes lustrées parallèles. (L.3485: A, C, ch.21).
12. Fragment de bord de bol à paroi convexe et rentrante. Lèvre épaissie et doublée sur 1,8 cm de hauteur. Pâte gris clair; surface gris blanc, lissée. Diam. int. ouv.ca 16 cm. (L.3706: C, S3, ch.6).
13. Fragment de bord de petit bol à paroi convexe et lèvre rentrante, épaissie vers l'extérieur. Pâte et surface brunes. Diam. int. ouv.ca 16 cm. (L.2303: C, S20, ch.15).

J. VASES A LEVRE REPLIEE VERS L'EXTERIEUR

(fig. 111B)

Il s'agit en général de pots à cuire à panse bulbeuse et fond légèrement concave. La lèvre toujours repliée vers l'extérieur présente de grandes variations d'un exemplaire à l'autre, sans que ces différences aient une signification chronologique précise. La plupart des auteurs font la distinction entre les lèvres arrondies (STUART 201 A) et les lèvres plates (STUART 201 B), ces dernières pouvant être horizontales (*Tongeren* 107). Plusieurs exemplaires présentent une épaule arrondie, un petit col concave nettement séparé de l'épaule et une petite lèvre arrondie (STUART 201 C). L'épaule est parfois ornée de rainures peu profondes. La technique est très diversifiée: pâte abondamment dégraissée, blanchâtre et plus souvent grise à noire, surface rugueuse (rarement lissée) presque toujours grise à noire, présentant fréquemment des traces fumées.

Ce type de vase fut utilisé durant toute la période romaine sans subir de modification significative.

Comparaisons:

Niederbieber 87 et fig. 54, 2 à 4; GOSE 530 à 539; VANVINCKENROYE 1984, fig. 14, 8; *Arentsburg*, fig. 93, 192-202.

- Lèvre ronde: *Tongeren* 105; STUART 201 A; *Hees*, pl. 7, 1a.
- Lèvre aplatie: *Tongeren* 106 et 107 (horizontale); STUART 201 B; *Hees*, pl. 7, 1b.
- Petit col concave: *Tongeren* 108; STUART 201 C; *Hees*, pl. 7, 1c; *Thuin*, urne de type I.

a) Lèvre aplatie et horizontale

1. Lèvre épaissie et panse ovoïde. Pas de col. Pâte blanche, bien cuite, dégraissée au quartz et à la chamotte; surface blanchâtre à traces fumées. Diam. ext. ouv.ca 15,4 cm. GOSE 536 (3^e q. II^e). (L. 710: A, 2^e évid., ch. rom.).
2. Lèvre épaissie à son extrémité. Épaule ornée de 2 rainures. Pâte brun noirâtre, bien cuite, de texture fine

(13) En l'absence d'analyses de caractérisation physico-chimique ou minéralogique, il est évidemment impossible d'affirmer qu'il s'agit bien de productions céramiques provenant de l'Eifel. Voir par exemple P. VAN OSSEL, *Le matériel archéologique de la villa romaine de Lœn à Lixhe (Prov. de Liège)* dans *B.I.A.L.*, XCVI, 1984, pp. 52-53, fig. 16 (analyses par lames minces de tessons de céramique provenant de Lixhe, de Herstal et de Mayen).

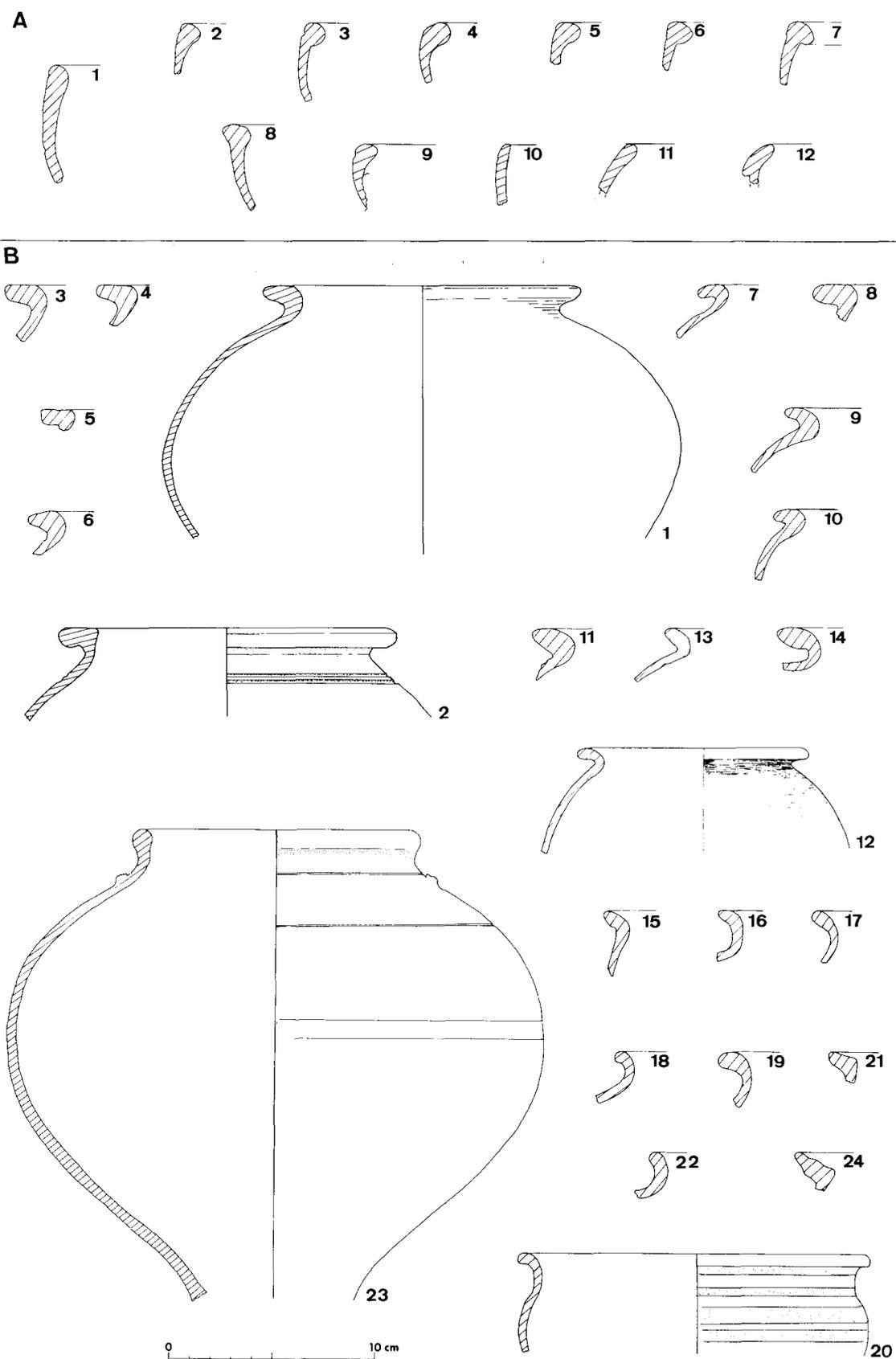


Fig. 111

Céramique commune: bols (A, 1 à 12), vases à lèvre repliée vers l'extérieur (B, 1 à 24) (1/3).

et feuilletée; surface brun gris. Diam. ext. ouv.ca 16,5 cm. GOSE 537 (3^e t. II^e) (L2945: A, A, ch.20).

3. Pâte gris foncé, très dégraissée et très cuite; surface rugueuse, fumée, noire. Diam. ext. ouv.ca 18 cm. (L3132 (1): A, A, 19 et caniveau).

4. Pâte grisâtre dégraissée au quartz; surface rugueuse, gris bleu à noire (fumée). Diam. ext. ouv.ca 16 cm. (L3178 (1): A, A, ch.20-21).

5. Pâte blanchâtre, très cuite; surface gris brunâtre à gris bleu. Diam. ext. ouv.ca 16 cm.. (L3289 (3): A, C, ch.20-21).

6. Lèvre épaissie. Pâte blanc beige; surface grisâtre. Diam. ext. ouv.ca 18 cm. (L1677: A, 1^{er} évid., sous dall).

7. Pas de col. Pâte et surface blanchâtres. Diam. ext. ouv.ca 12,8 cm. (L3765...: A, E + C + S4, ch.20).

8. Lèvre épaissie. Pâte gris blanchâtre et surface grise. Diam. ext. ouv.ca 18 cm. (L1489: A, S4, ch.19).

9. Panse ovoïde. Pâte gris clair; surface grise, fumée. Diam. ext. ouv.ca 14 cm.. (L3061: A, A, caniveau).

10. Panse ovoïde. Lèvre épaissie. Pâte et surface brunâtres. Traces de fumée. Diam. int. ouv.ca 10 cm. (L. 943: A, 2^e évidemment).

b) Lèvre aplatie et oblique

11. Pâte gris clair; surface rugueuse, gris foncé à noire (fumée). Diam. ext. ouv.ca 15 cm. (L.3183: A, caniveau).

12. Panse ovoïde. Parois assez fines. Pâte et surface brunâtres. Diam. ext. ouv.ca 11 cm. (L.2887: A, B, ch.20).

13. Panse ovoïde sans col. Pâte brun rouge; surface gris brun. Diam. ext. ouv.ca 12,5 cm. (L. 838...: A, S4, ch.19 et 21 + caniveau).

14. Lèvre épaissie en bourrelet sur sa face externe. Pâte gris blanchâtre; surface gris foncé. Diam. ext. ouv.ca 18 cm. GOSE 534. (L.1187: A, 1^{er} évid. «sous dall»).

15. Lèvre oblique à extrémité pointue. Pâte gris clair; surface noire. Diam. ext. ouv.ca 16 cm. (L.3263 B: C, S3, ch.6).

c) Vase à col concave et lèvre arrondie

16. Fragments de fond, de panse et de bord de vase à panse bulbeuse, petit col concave et lèvre arrondie, repliée vers l'extérieur. Pâte gris clair, bien cuite; surface rugueuse, gris foncé. Diam. ext. ouv.ca 14,5 cm; diam. fond.ca 9 cm. *Tongeren* 108; *STUART* 201 C; *Thuin*, urne type I; *Monceau-sur-Sambre*, fig. 6, tombe 37, 1 et 5. (L.3770...: C, S3, ch.6).

17. Pâte et surface grises. Diam. ext. ouv.ca 19 cm. (L.1705...: A, 1^{er} évid. sous d.).

18. Pâte et surface gris clair. Traces de noir de fumée. Diam. ext. ouv.ca 15 cm. (L.1423: A, 1^{er} évid. sous dall.).

19. Lèvre épaissie à son extrémité. Pâte noirâtre, dégraissée au quartz, au sable et à l'os (?); surface fumée noire. Diam. ext. ouv.ca 24 cm. (L.2312: A, A, ch.19).

20. Col droit, lèvre ronde. Panse ornée de bandes lissées. Pâte et surface grises. Diam. ext. ouv.ca 17 cm. (L.1527: A, S4, ch.19).

21. Lèvre épaissie. Pâte blanchâtre, fortement dégraissée au quartz, à la chamotte et au sable; surface fumée, grise. Diam. ext. ouv.ca 13 cm. (L.3517: A, C, caniveau, ch.19).

22. Col concave, lèvre épaisse. Pâte et surface grises. Diam. ext. ouv.ca 14 cm. (L.3720: A, E, ch.20 + A, S4, ch.19).

d) Divers

23. Vase ovoïde très fragmentaire et incomplet, à lèvre épaissie et recourbée vers l'extérieur. Méplat très légèrement concave à l'intérieur du bord et traces de fumée sur le sommet. Départ de petite anse bilobée sur le bord de l'épaule. Rainure sur le col et sur l'épaule. Pâte grise à noyau plus foncé; surface lissée ocre beige, grisâtre par endroits. Diam. ext. ouv.ca 13 cm. Forme proche de pots à provisions comme *Braives II*, fig. 49, 50 ou de pots à miel comme GOSE 423-424. (L. 806...: A, E + S4 + 2^e évid.).

24. Lèvre repliée vers l'extérieur et moulurée sur sa face interne. Pâte tendre et surface brunâtre. Diam. ind. Proche de *Braives II*, fig. 48, 1-4 (en céramique dorée). (L.3760: A, E, ch.20).

K. VASES A LEVRE CORDIFORME (fig. 112A)

La lèvre cordiforme (herzförmigen Randprofil) est caractérisée par la présence à son sommet d'une rainure destinée à recevoir un couvercle («dekselgeul»). Les profils présentent une très grande variété de formes, sans qu'il y ait de grandes différences chronologiques. Ce type de lèvre apparaît à partir d'Hadrien, d'abord sur le limes rhénan, puis connaît une grande diffusion dans tout l'empire, surtout pendant la 2^e m. du II^e et la première moitié du III^e siècle.

Durant le bas empire, il s'agit presque exclusivement d'une production des ateliers de l'Eifel (Mayen, Urmitz, Speicher), caractérisée par la présence de gros grains de quartz et de sable volcanique dans la pâte grise, brune ou noire, dure et de structure feuilletée. Vers la fin de l'époque romaine, le profil prend la forme d'une faucille. On retrouve le plus souvent ce type de lèvre sur de grands pots à cuire à panse ovoïde, mais quelques tessons pourraient appartenir à une écuelle basse de type *Tongeren* 134.

Comparaisons:

STUART 203;

Hees, pp. 143-144, pl. 7, 3 (pot) ou 8 (écuelle, 2^e m. II^e); GOSE 540-544 (pot à cuire) et 505-507 (écuelle); *Tongeren* 114 et 134 (écuelle, 2^e m. II^e - 1^{re} m. III^e);

Niederbieber 89 ou 103 (écuelle) et fig. 55, 1-5;

Arentsburg, fig. 93-94, 203-212;

VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 14, 7 ou fig. 13, 5 a-b;

Tienen, pp. 82-98;

PIRLING 105, *Alzei* 27, *Tongeren* 115, GOSE 544-547 et VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 10, 1 a-b = bas empire.

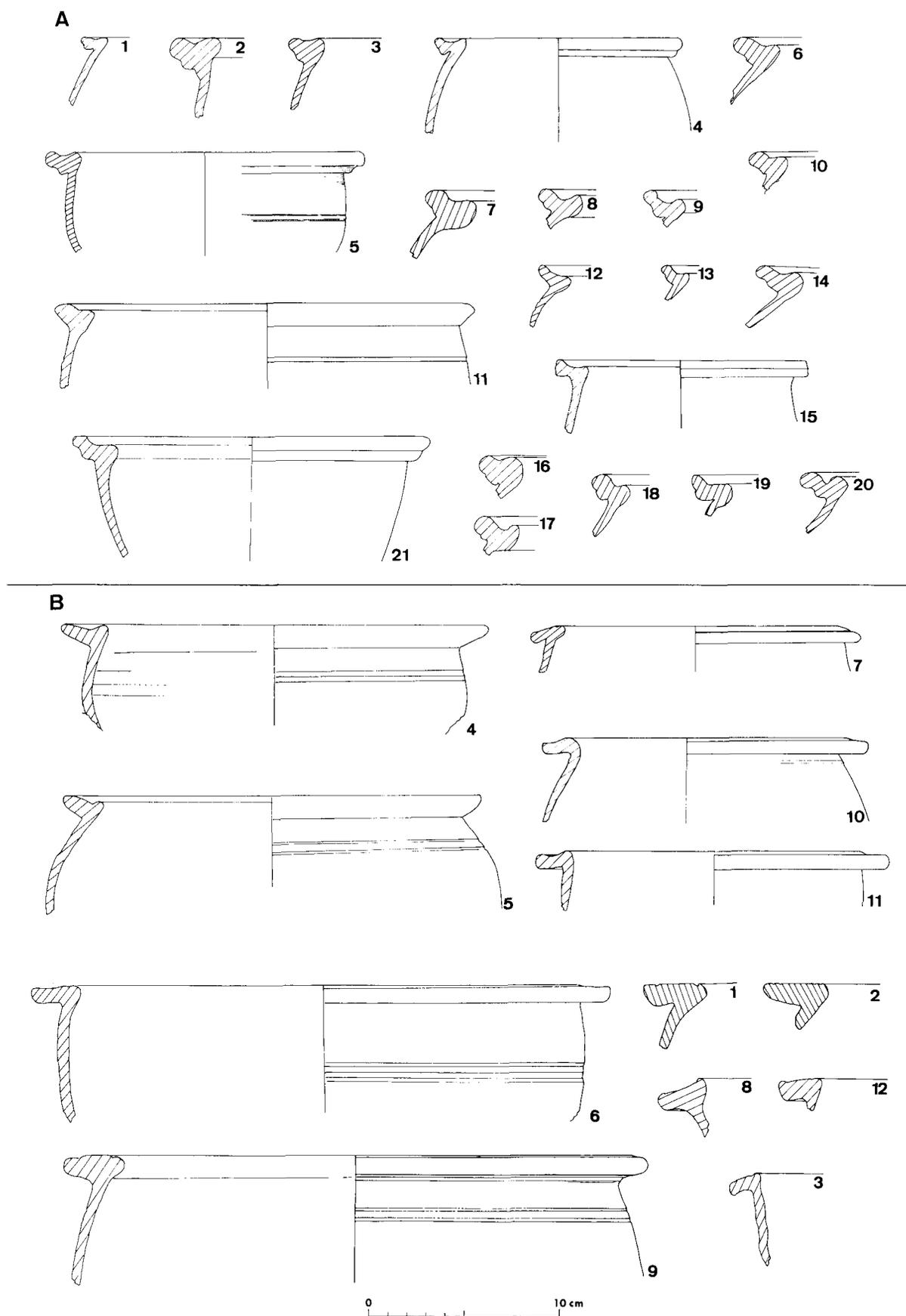


Fig. 112

C ramique commune: vases   l vre cordiforme (A, 1   21), vases   l vre horizontale (B, 1   12) (1/3).

a) *Arêtes de même hauteur*

1. Paroi fine. Pâte brun clair ; surface brunâtre, fumée. Diam. int. ouv. ca 9 cm. *Tienen*, pp. 97-98, 70 g. (L.2416).
2. Bord d'écuelle. Pâte blanchâtre ; surface gris clair. Diam. int. ouv. ca 24,5 cm. GOSE 506, *Tongeren* 134, *Niederbieber* 103. (L.3527).
3. Pâte grise ; surface grise, fumée. Diam. int. ouv. ca 10,5 cm. GOSE 541 (3^e q. II^e) ; *Arentsburg*, fig. 93, 208. (L.3517).
4. Pâte grise ; surface noirâtre, fumée. Diam. int. ouv. ca 11 cm. *Arentsburg*, fig. 93, 209 a. (L.3731).
5. Bord d'écuelle à panse ronde. Pâte beige ; surface grise. Diam. int. ouv. ca 13 cm. Cf n° 2. (L.3013 : A, B, tr. fond. M.114).

b) *Arête extérieure plus haute que l'intérieure*

6. Pâte beige à gros dégraissant de quartz et de sable, surface grise. Diam. int. ouv. ca 11 cm. GOSE 542 (3^e t. II^e). (L.2651).
7. Pâte et surface beiges. Diam. ext. ouv. ca 19 cm. (L.2787 : secteur A, zone B, couche 7 B).
8. Pâte et surface jaunâtres à cœur gris clair. Diam. int. ouv. ca 9,5 cm. GOSE 544 (2^e m. II^e). (L.3239).
9. Pâte blanchâtre dégraissée à la chamotte ; surface blanchâtre à gris foncé, fumée par endroit. Diam. ext. ouv. ca 22 cm. GOSE 542 (3^e t. II^e). (L.3289 (2)).
10. Pâte blanchâtre à jaune ; surface jaunâtre à grise. Diam. int. ouv. ca 14 cm. GOSE 542 (3^e t. II^e). (L.1106).
11. Bord d'écuelle. Rainure sur la panse. Pâte blanchâtre ; surface grise, fumée. Diam. int. ouv. ca 17 cm. *Tienen*, p. 86, 59 ; *Tongeren* 34 ; GOSE 506 ; *Niederbieber*, 103 (fin II^e - 1^{re} m. III^e). (L.3698).
12. Paroi fine, ornée de deux rainures (au moins). Pâte et surface blanches. Diam. int. ouv. ca 12,5 cm. GOSE 540 (m. II^e). (L. 960).
13. Pâte brunâtre ; surface fumée, grise. Diam. int. ouv. ca 8 cm. GOSE 541 (3^e q. II^e) ; *Braives III*, fig. 45, 42 (L.2029).
14. Pâte ocre à noyau gris ; surface jaunâtre. Diam. int. ouv. ca 16 cm. GOSE 542 (3^e t. II^e). (L.3673).
15. Arête extérieure de section carrée. Pâte rosée ; surface fumée, grise. Diam. int. ouv. ca 10 cm. (L.3546).
16. Pâte beige, dégraissée à la chamotte et au sable ; surface fumée, grise. Diam. int. ouv. ca 11,5 cm. GOSE 542-543 (3^e t. II^e - 1^{re} m. III^e). (L.2312).
17. Pâte et surface jaunâtres. Diam. int. ouv. ca 10 cm. Bas empire (?). (L.3768).
18. Arête extérieure ornée d'une rainure. Pâte grise ; surface fumée grise. Diam. int. ouv. ca 16 cm. GOSE 541 (3^e q. II^e). (L.1544).
19. Arête extérieure de section triangulaire. Pâte orangée, dégraissée fortement au quartz, au sable et à la chamotte (céramique de l'Eifel) ; surface brunâtre clair à orangée. Diam. int. ouv. ca 11 cm. *Tienen*, p. 95, n° 68. (L.3731).
20. Rainure profonde et profil extérieur très sinueux.

Pâte à noyau brun roux ; surface grise. Diam. int. ouv. ca 13 cm. (L.1677).

21. Panse évasée et paroi légèrement convexe. Pâte beige blanchâtre, dégraissée au sable ; surface gris blanchâtre et noir de carbone sur la partie supérieure à l'intérieur du vase. Diam. int. ouv. ca 14 cm. GOSE 505 (m. II^e). (L.1330).

L. VASES A LEVRE HORIZONTALE (fig. 112B)

La lèvre, le plus souvent ornée de deux ou plusieurs rainures, quelquefois concave, peut être horizontale, penchée obliquement vers l'extérieur ou plus rarement vers l'intérieur. Elle déborde assez fréquemment vers l'intérieur du vase. Sur sa face inférieure, elle est plate, convexe ou légèrement moulurée. La panse est fréquemment décorée de rainures horizontales. Suivant la courbure de la panse, cette lèvre peut appartenir à un bol de type GOSE 503-504, ou à une marmite globuleuse de type 552-554. Les dimensions sont très variables : le diamètre intérieur à l'ouverture va de 10 cm à 30 cm, tandis que la largeur de la lèvre est comprise entre 1,6 cm et 3,5 cm.

La pâte, le plus souvent blanchâtre, est très diversifiée, très dure, très fine et très bien cuite, très rugueuse et assez tendre. La plupart des exemplaires présentent des traces de noir de fumée, indiquant qu'il s'agit de pots à cuire.

Ce type de récipient se rencontre le plus fréquemment à la fin du I^{er} siècle et durant la première moitié du II^e siècle.

Comparaisons :

GOSE 503-504 (II^e) ou 552-554 (fin I^{er} - fin II^e) ; *Tongeren* 116 a-b (fin I^{er} - II^e) ; STUART 202 (fin I^{er} - II^e) ou 210 A-B (70 à 105 surtout) ; *Arentsburg*, fig. 93, 187-189 (fin I^{er} - 1^{re} m. II^e) ; *Hees*, pl. 7, 2 (II^e) ou 5 (1^{re} m. II^e).

Plus de 30 exemplaires différents ont été découverts dans la zone septentrionale de la Place Saint-Lambert.

1. Lèvre à deux rainures (larg. 3,2 cm). Pâte blanchâtre, à gros dégraissant de quartz et de chamotte ; surface grise. Diam. int. ouv. ca 30 cm. (L.3363 (1) : C, S3, 6).
2. Lèvre à 4 rainures (larg. 3,5 cm). Pâte rouge brique ; surface rugueuse, en partie fumée. Diam. ca 29 cm. (L.3363 (7) : C, S3, ch.6).
3. Lèvre à 2 rainures (larg. 1,8 cm). Panse ornée de 2 rainures. Pâte blanchâtre ; surface grise. Diam. int. ouv. ca 12 cm. (L. 799 : A, S4, ch.19).
4. Lèvre légèrement concave (larg. 2,5 cm). Panse ornée de 2 rainures. Pâte blanchâtre ; surface grise. Diam. ext. ouv. ca 22 cm. *Tienen*, p. 85, n° 57. (L.1648 : A, S4, ch.19).
5. Lèvre concave. Panse ornée de 2 rainures. Diam. ext. ouv. ca 18 cm. *Tienen*, p. 85, n° 57. (L.3721... : C, S3, 6 + A, E, ch.20 + A, S4, 19).
6. Lèvre ornée de 2 rainures (larg. 2,5 cm). Panse ornée de 2 rainures. Diam. int. ouv. ca 26 cm. (L.3760 : A, E, ch.20).

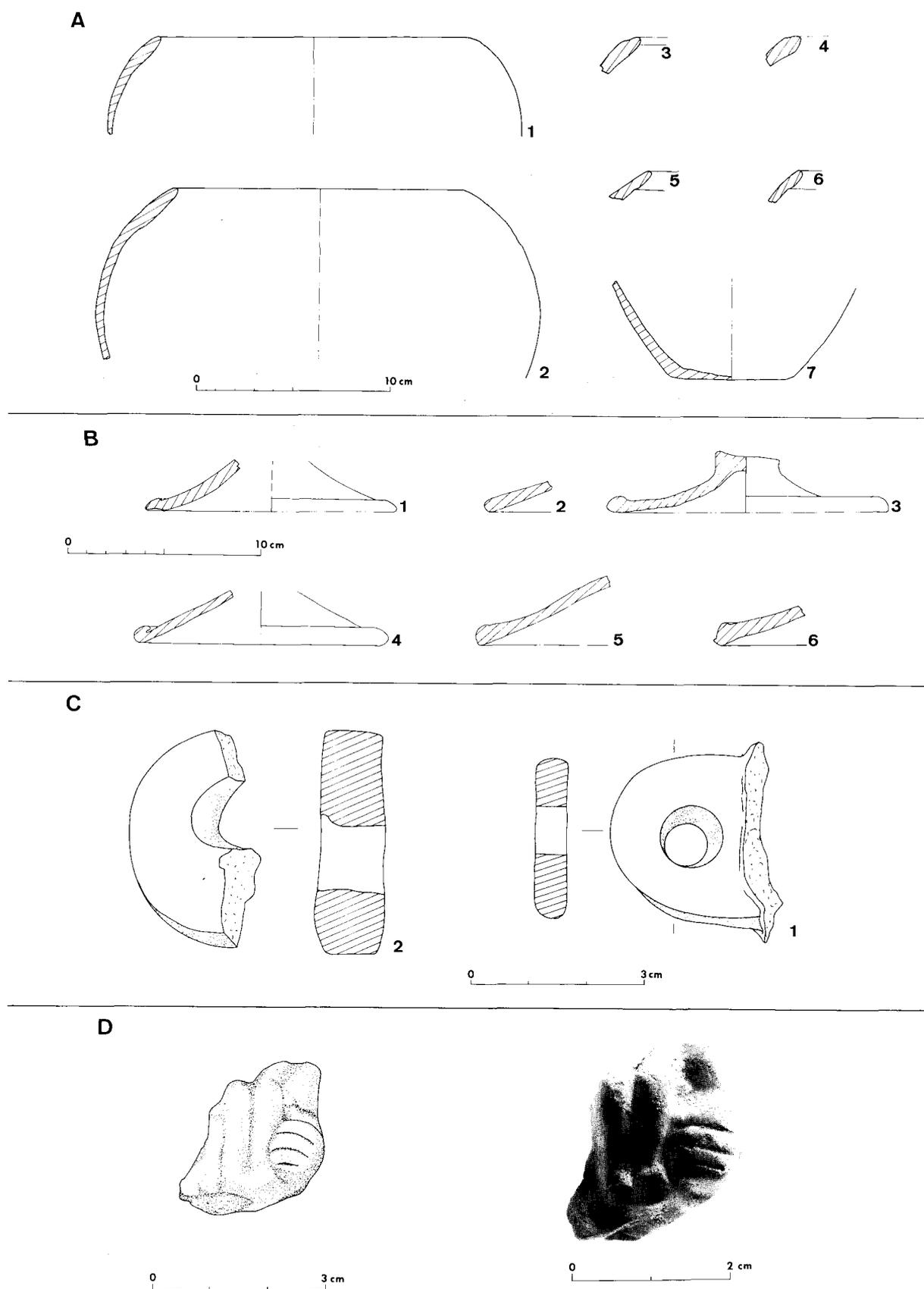


Fig. 113

C ramique commune: « kurkurnen » (A, 1   7), couvercles (B, 1   6) (1/3); anses de lampes (C, 1 et 2); fragment de statuette en terre cuite blanche (D).

7. Lèvre oblique ornée de 2 rainures (larg. 1,7 cm). Diam. int. ouv.ca 14 cm. (L.3672: A, E, ch.20).
8. Lèvre oblique et concave ornée de 2 rainures (larg. 2,7 cm). Diam. int. ouv.ca 22 cm. (L.2015: A, A, ch.19).
9. Lèvre ornée de 2 rainures (larg. 3,2 cm). Rainures horizontales sur la panse. Pâte blanc gris, très dégraissée; surface gris foncé. Diam. int. ouv.ca 23 cm. (L.3731: C, S3, ch.6).
10. Lèvre légèrement concave (larg. 1,9 cm). Pâte gris blanchâtre; surface grise. Diam. ext. ouv.ca 17 cm. *Tienen*, p. 95, n° 68. (L.1158: A, 1^{er} évid., sous dallage).
11. Lèvre légèrement concave. Pâte à noyau noirâtre; surface brunâtre, noire sur la lèvre. Diam. int. ouv.ca 15 cm. *Tienen*, p. 95, n° 68. (L.3765: A, E, ch.20).
12. Lèvre ornée de 2 rainures (larg. 2,2 cm). Diam. int. ouv.ca 17 cm. (L.3766: A, E, ch.20).

M. VASES OVOIDES («KURKURNEN») (fig. 113A)

La place Saint-Lambert a livré de nombreux fragments de casseroles à lèvre rentrante, habituellement dénommées «kurkurnen» en raison de l'aspect celluleux (kurk = liège) de la pâte. Celle-ci, le plus souvent de teinte gris noir, est abondamment dégraissée au sable, au quartz, à la chamotte et au moyen de particules blanches indéterminées (os, gravier,...). La surface, parfois fumée, varie du gris au noir en passant par les teintes brunâtres. Fréquemment bien lissées, les parois portent quelquefois un décor peigné. Le fond est plat et parsemé de gros gravier. La panse ovoïde se termine par une lèvre rentrante, plus ou moins épaisse et quelquefois couverte d'un enduit noir brillant.

De tradition indigène, cette forme est typique du I^{er} siècle, mais reste en vogue durant une longue période (cfr L. SEVERS, *Fouilles à Temploux. II^e partie: les céramiques faites à la main dans Bull. Club Arch. Amphora*, 28, 1982, pp. 30-39, datées de la fin du II^e - 1^{er} m. III^e siècle; *Thuin*, tombe 47 A, n° a: tombe datée du début III^e siècle).

Comparaisons:

Tongeren 31; *Hees*, pl. 6, 16 a-b; *Arentsburg*, fig. 92, 118 a-b (m. I^{er}); *Biesme*, p. 110-111, urne ovoïde type I et II (II^e siècle).

1. Pâte grise; surface externe gris bleu à grise, légèrement brillante. Traces fumées sur la lèvre à l'intérieur et à l'extérieur. Diam. int. ouv.ca 16 cm. (L.3196: A, A, ch.22).
2. Pâte gris noir; surface brunâtre, lissée. Diam. int. ouv.ca 15 cm. (L.3649: C, S3, ch.6).
3. Lèvre aplatie sur le sommet. Pâte celluleuse, gris noir; surface noirâtre, brûlée. Diam. int. ouv.ca 17 cm. (L.3761: A, E, ch.20).
4. Lèvre aplatie. Pâte gris noir. Diam. ind. (L. 3757: A, D, ch.20).
5. Lèvre très rentrante et amincie. Pâte brunâtre; surface noire, lissée. Diam. ind. (L.2027: A, A, 19).

6. Lèvre épaissie en bourrelet et couverte sur sa face externe d'un enduit noir. Pâte grise; surface noire, lissée et brillante. Diam. ind. (L.1083: A, 1^{er} évid., «sous dallage»).

7. Fragment de fond et partie de panse. Pâte gris noir, très dégraissée à la chamotte, au sable et à l'os (?); surface gris brunâtre, bien lissée. Diam.ca 6,5 cm. (L.2417: C, S3, ch. rom.).

N. COUVERCLES (fig. 113B)

La zone septentrionale de la Place Saint-Lambert a livré un très grand nombre de fragments de couvercles (90 couvercle différents), la plupart en céramique plus ou moins rugueuse. Très souvent, la surface porte des traces de noir de fumée: ces couvercles étaient donc utilisés lors de la cuisson des aliments, sur des marmites et écuelles à lèvre cordiforme ou à lèvre horizontale rainurée, ainsi que sur des vases à lèvre repliée vers l'extérieur et plus rarement sur des «calices à encens».

La forme de la lèvre est très diversifiée (chaque lèvre est différente) et ne peut fournir de précision chronologique: elle peut être simple, épaissie, repliée sur elle-même ou moulurée.

Comparaisons:

e.a. GOSE 555-565; *Niederbieber* 120, fig. 60, 1-7; STUART 219; *Hees*, pl. 7, 23 *Arentsburg*, fig. 94, 253-261.

1. Lèvre épaissie. Pâte et surface gris noir, à fortes traces de noir de fumée. Diam.ca 13 cm. (L.1380...: A, 1^{er} évid., «sous dall.»).
2. Bord simple. Pâte rosée, très dégraissée; surface grisâtre, à traces plus noires. Diam.ca 16 cm. (L.3289...: A, A-C, ch.19-20).
3. Couvercle fragmentaire à lèvre épaissie. Pâte mastique; surface grise, avec traces de fumée. Diam.ca 14,5 cm; diam. bouton 3,8 cm. (L.3426: A, S4, ch.20-21).
4. Lèvre repliée vers l'intérieur sur elle-même. Pâte rosée, à noyau gris clair, très dégraissée; surface grise. Diam.ca 13 cm. (L.3485: A, C, ch.21).
5. Lèvre épaissie. Pâte à noyau rose; surface gris clair. Diam.ca 21 cm. (L.3596: A, A, caniveau).
6. Lèvre oblique, légèrement épaissie et ornée d'un ressaut à la base. Pâte blanchâtre; surface blanchâtre à nuages fumés, gris. Diam.ca 15 cm. (L.3759: A, E, ch.20).

7. Figurine en terre blanche (fig. 113D)

Fragment de Mater à l'enfant. Représentation des jambes nues d'un nouveau-né, tenu dans les bras de sa mère dont les 5 doigts de la main gauche (marqués à l'ébauchoir) sont nettement visibles au niveau du tibia gauche de l'enfant. Terre blanche, légèrement rosée, tendre, très fine et un peu micacée («terre à pipe»). Ce fragment pourrait appartenir à une figurine de même type que celle conservée au Rheinische Landesmuseum de Trèves et provenant du vicus grand-ducal d'Altrier, qui fut peut-être un centre de production de ces figurines.

Cf. J. DHEEDENE, *Alttrier. Un atelier de figurines en terre cuite ?* dans *Helinium*, I, 1961, pp. 221-222, fig. 7. (L.3363 : C, S3, ch.6).

La terre des statuettes de Alttrier est de très mauvaise qualité, contrairement aux productions des grands centres de fabrication d'époque gallo-romaine : Gaule centrale et occidentale (vallée de l'Allier) et région du Rhin et de la Moselle (principalement Cologne¹⁴).

8. **Lampes** (fig. 113C)

1. Anse de lampe à huile de forme semi-circulaire et percée d'un trou circulaire de 1 cm. Pâte et surface orangées. Ep. 0,7 cm. (L.2131 : A, A, ch.19).
2. Fragment d'anse de lampe à huile, percée d'un trou circulaire. Pâte blanchâtre; engobe brun orange (l'intérieur de la perforation n'est pas enduit). Ep. 1,2 cm. (L.3672 : A, E, ch.20).

(¹⁴) W. BINSFELD, *Zu den römischen Töpfereien am Rudolfplatz in Köln*, dans *Kölner Jahrbuch für Vor-und Frühgeschichte*, 7, 1964, pp. 19-32.

Les autres documents mobiliers gallo-romains

Daniel MARCOLUNGO

1. Fibules (fig. 114A)

A. A RESSORT

1. Fibule en bronze à ressort à corde interne à l'arc. Arc formé d'un ruban de section rectangulaire, fortement courbé en demi-cercle. Ressort bilatéral à 4 spires. Pied triangulaire et porte-ardillon trapézoïdal. Ardillon incomplet. Long. 3,1 cm. BODSON, fig. 2, n° 23; VAN BUCHEM, pl. XIII, 13, type 24; VAN DE WEERD, fig. 67, 12. (L.3453: A, C, ch.20).
2. Fibule en bronze à ressort à corde interne à l'arc. Arc formé d'un ruban plat, de section rectangulaire, courbé en demi-cercle et s'amincissant vers le pied. L'arc est orné d'une rainure médiane, pointillée. Ressort bilatéral à 4 spires. Pied triangulaire et porte-ardillon trapézoïdal. Ardillon fragmentaire. Long. 4 cm. VAN BUCHEM, pl. XIII, 6 à 21, type 24, pp. 110-112; *Nivelles*, pp. 127 et 152, n° 26; BODSON, fig. 2, n° 19; *Thuin*, fibule type I; VAN DE WEERD, fig. 67, 13b; *Maaseik*, tombe 149, n° 3; *Braives III*, fig. 11, 10. (L.3595: A, D, ch.17).
3. Fibule en bronze à ressort à corde externe à l'arc. Arc formé d'un ruban plat, plus large vers le centre et fortement plié en angle (angle presque droit). Ressort bilatéral à 4 spires. Porte-ardillon trapézoïdal. L'ardillon manque. Long. 3,7 cm. A. CAHEN et R. CLAUSSE, *Fibules romaines découvertes à Saint-Mard de 1965 à 1972 dans Le Pays Gaumais, 1973-1974*, fig. 1,5; VANBUCHEM, type 22 Dh, pl. XII, n° 37 (n° 1035); *Braives III*, fig. 11, 8-9; *Camulodunum*, type VII. (L.1380: A, 1^{er} évid., « sous dall »).
4. Fibule en bronze émaillé. Plaque de forme losangique, dont chaque côté est interrompu vers le centre par une échancrure semi-circulaire. Le pourtour est souligné d'une bordure, large de 1,2 mm et ornée d'une douzaine de petits traits transversaux, obliques et parallèles. Dans l'axe de la grande longueur, au centre de la plaque, on distingue quelques traces ténues d'une inscription formée de lettres pointillées (seules sont lisibles les lettres S et A). L'état de corrosion ne permet pas de préciser exactement le mode de fermeture: on distingue cependant la présence d'une goupille et d'un ressort bilatéral (à 4 spires et à corde interne?). Le porte-ardillon manque. Long. cons. 2,6 cm; larg. 1,3 cm.
Cette fibule à inscription est absolument identique à un exemplaire découvert dans le Jura à Villards d'Héria. Sur cette dernière le mode d'attache est tout

à fait particulier: il consiste en une plaquette perforée, traversée par le fil du ressort à corde interne. Notre exemplaire pourrait être du même type. Quant à l'inscription, comme souvent sur les bijoux de ce genre, il pourrait s'agir d'une formule de vœu (salut, souhait de vie...) à l'égard de la personne aimée (VIVE VENUSTA, AVE DULCIS, DULCIS VIVAS...). La fibule de Villards d'Héria n'est pas postérieure au début du III^e siècle et son mode d'attache est caractéristique de la 2^e m. II^e et 1^{re} m. III^e siècle. H. WALTER, *Deux bijoux inscrits de Villards d'Héria (Jura) dans RAECE*, XXIX, 1978, pp. 201-204. (L.2848: A, B, ch.20).

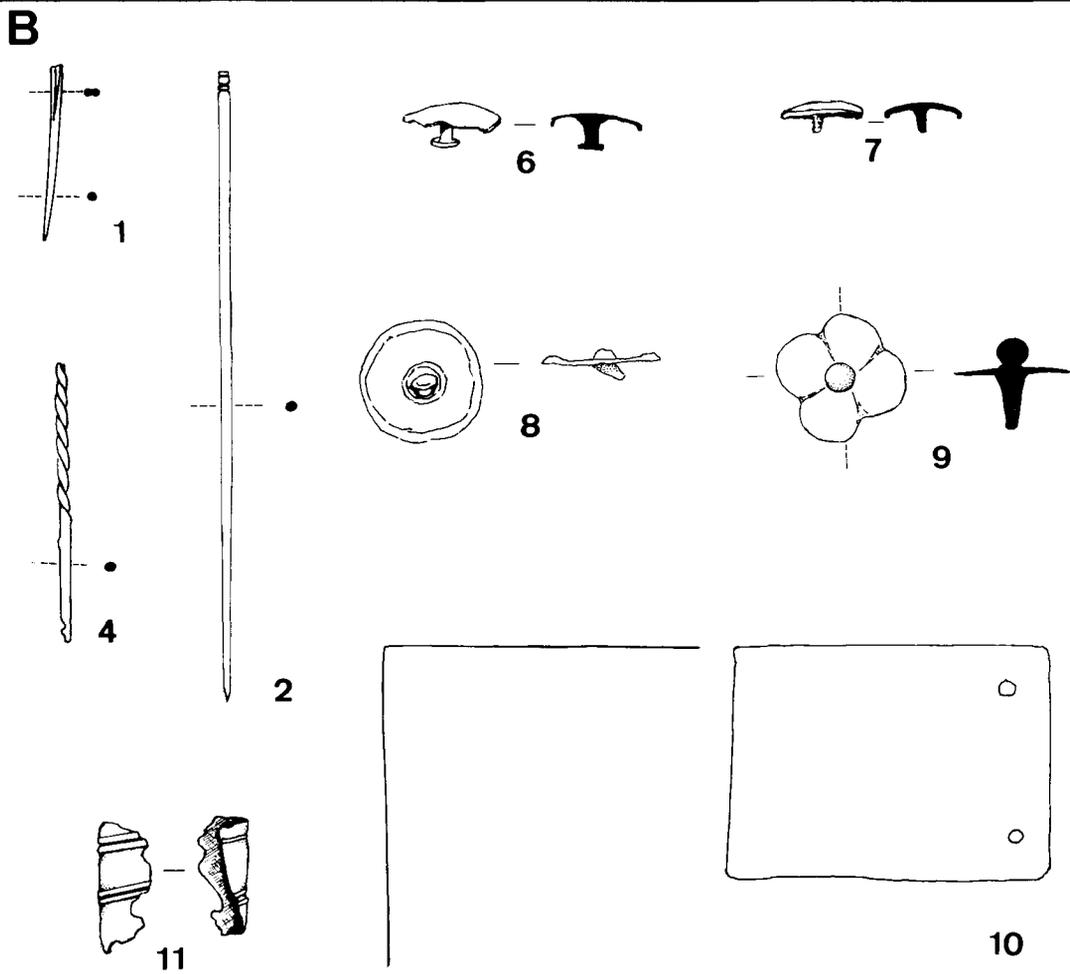
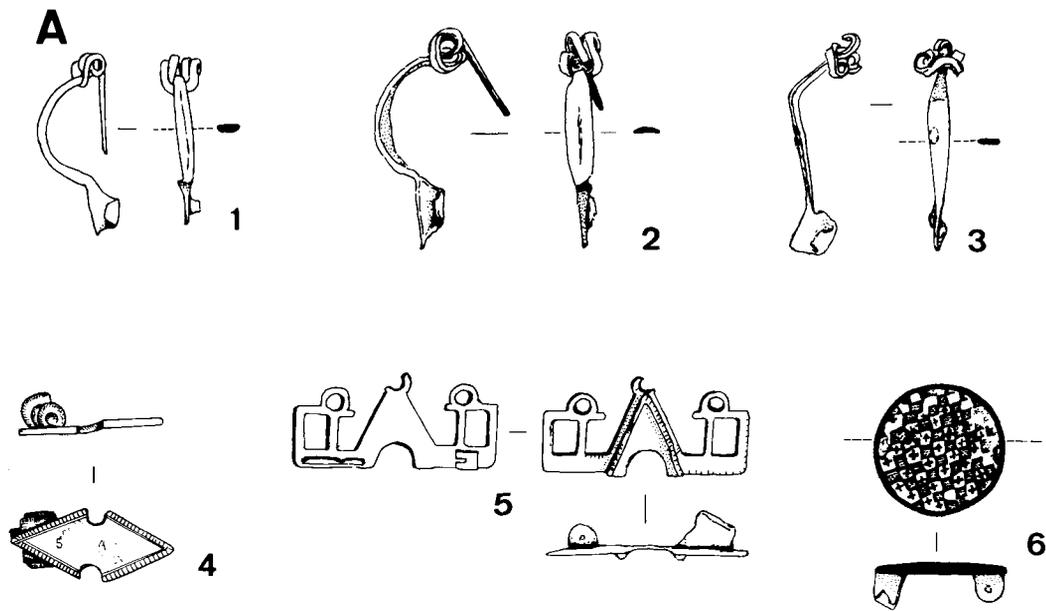
B. A CHARNIERE

5. Fibule en bronze émaillé. Motif central en forme de triangle à surface concave, à base échancrée en demi-cercle et terminé par un anneau rond à la pointe. Les bords latéraux sont ornés de petites hachures parallèles. Ce motif central est encadré symétriquement par des motifs en forme de rectangles ajourés, pourvus d'un anneau rond et dont les bords extérieurs sont décorés de hachures parallèles. La charnière est formée d'un bloc, fendu verticalement pour recevoir la base de l'ardillon et percé pour recevoir une goupille de fer. Le porte-ardillon est trapézoïdal. L'ardillon manque. Long. 3,7 cm; larg. 1,1 cm. Cette fibule correspond au type 28 de VAN BUCHEM. Elle est absolument identique à un exemplaire découvert à la villa de Haccourt: cf. G. DE BOE, *Haccourt II. Le corps de logis de la grande villa*, (Archaeologia Belgica, 174), Bruxelles, 1975, p. 35, fig. 14, 95; G. BEHRENS, *Die sogenannten Mithras-Symbole* dans *Germania*, 23, 1939, pp. 56-59, fig. 6: fibule conservée au Wallraf-Richartz-Museum de Cologne et interprétée par l'auteur comme représentation miniature d'un joug de bête de trait (d'après les comparaisons avec des bas-reliefs sculptés en pierre); R.C.A. ROTTLÄNDER, *Zur deutung der sogenannten Mithrassymbole* dans *Archäologische Informationen. Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte*, 2-3, 1973-1974, pp. 143-152, fig. 10. (L.2245: C, S3, ch.5).
6. Fibule circulaire en bronze émaillé (damier à « millefiori »). Damier formé de carrés bleus à damier blanc et bleu et de carrés blancs ornés au centre d'une croix grecque en émail bleu et à cœur blanc. Charnière formée d'un bloc rectangulaire à sommet arrondi, fendu verticalement pour recevoir la tige

de l'ardillon et percé d'un trou circulaire pour recevoir la goupille. Porte-ardillon trapézoïdal. L'ardillon manque. Diam. 2,3 cm. Type répandu de la Bourgogne à la Rhénanie et la Belgique et caractéristique de la fin II^e - 1^{re} m. III^e siècle. *Monceau-sur-Sambre*, tombe 23, 1, fig. 15; *Thuin*, tombe 10, a'; *Biesme*, tombe 36, 5; *Nivelles*, p. 144 et 159, n° 89; ETTLINGER, 1973, type 45, pl. 28, 5; M. GECHTER, *Die Fibeln des Kastells Niederbieber* dans *Bonner Jahrbücher*, 180, 1980, pp. 606-607, fig. 9, n° 5; W.J.H. VERWERS, *Archeologische Kroniek van Noord Brabant 1979-1980*, Waalre, 1983, pp. 35-36, fig. 26; G. FAIDER-FEYTMANS, *Les nécropoles mérovingiennes*, (Les collections d'archéologie nationale du Musée de Mariemont, II), Mariemont, 1970, p. 110 et pl. 62, n° 554 (fibule de la 1^{re} m. III^e s. en réemploi); VAN BUCHEM type 30 Ab, pl. XVI, 8, n° 1271; FREMAULT, *Remagne*, tombe 98, pl. VI; J.M. DOYEN et C. TISON, *Fibules gallo-romaines de Libérchies* dans *Bull. C. Arch. Amphora*, 31, 1983, n° 45; I. FAUDUET, *Contribution à l'étude typologique des fibules gallo-romaines*, dans *RAECE*, XXX, 1979, pl. IV, 49; WALKE, pl. 95, 23. (L.2713: H, S.37, ch.11).

2. Objets en bronze (fig. 114B et fig. 115)

1. Fragment d'aiguille à chas, formée d'une tige de section circulaire (brisée aux 2 extrémités). Traces des rainures longitudinales opposées, prolongeant le chas (disparu). Long. cons. 3 cm. (L.3454: A, C, ch.19 fosse).
2. Longue épingle de bronze. Tige de section circulaire, appointée à une extrémité et moulurée à l'autre (il est malaisé de préciser si la tête est brisée ou non). Long. 11 cm; diam. tige 0,2 cm. BODSON, fig. 6, n° 80; *Braives III*, fig. 12, 15-17. (L.2665: H, S.37, ch.15).
3. «Navette» (ou «languette») utilisée pour la fabrication de filets. Tige de section circulaire terminée aux deux extrémités par une fourchette à 2 dents se rejoignant à la pointe. Long. 20,2 cm. *Braives II*, fig. 33, 7 (en fer); *Froitzheim*, fig. 40, n° 10, pp. 103-104 (en fer). *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, Paris, 1983, p. 198, n° 146 (aiguilles à filet en bronze); F. GRACIA ALONSO, *Ordenacion tipologica del instrumental de pesca en bronce ibero-romano*, dans *Pyrenae*, 17-18, 1981-1982, pp. 322-325, fig. 2 («lanzaderas»). Non illustré (L. 798: A, S4, ch.19).
4. Fragment de tige en partie torsadée de section circulaire. Long. cons. 4,8 cm. *Tienen* n° 289 b; BODSON, fig. 6, 79; *Braives I*, fig. 36, 2-3; *Braives III*, fig. 12, 12-14. (L.3142 (1): A, A, caniveau).
5. Fragment de rivet circulaire à tête plate. Ht. 0,6 cm BODSON, fig. 8, 101-106; *Braives I*, fig. 40-50. (L.2285: A, S4, ch.19).
6. Rivet circulaire fragmentaire. Tête plate à rebords courbés vers le bas. Diam. 1,6 cm; ht. 0,6 cm. Cf. n° 5 (L.3363: C, S3, ch.6).
7. Fragment de rivet à tête circulaire bombée. Diam. 1,4 cm. Cf n° 5 (L.2312: A, A, ch.19).
8. Applique circulaire à tige tronconique de section circulaire. Tête formée d'un disque plat avec contour en ressaut et orné d'un cercle en relief au centre. Diam. 2,2 cm; long. fig. 0,7 cm. *Braives I*, fig. 40, 52; H. HÄRKE, *Die Grabung des Jahres 1976 auf dem Münsterplatz in Neuss*, ds *Bonner Jahrbücher*, 180, 1980, fig. 10, n° 14. (L.3722: A, D, ch.20-21).
9. Applique quadrilobée à tige tronconique de section circulaire. Les lobes sont séparés par des incisions. Au centre de la plaque, globule à pôle supérieur légèrement aplati (diam. 0,55 cm). Larg. 2,2 cm; ht. 1,6 cm. (L.3501: A, E ou C, ch.20).
10. Pièce d'applique, constituée d'une large feuille rectangulaire pliée en équerre en son milieu et percée aux 4 coins d'un trou circulaire de fixation. Long. tot. 11,3 cm; larg. 4,1 cm; ép. 0,1 cm. *Braives I*, fig. 39, 46. (L.3656: A, E, ch.20).
11. Fragments de fine tôle de bronze à décor mouluré. (L.3292: A, C, ch.20-21).
12. Poignée de coffre. Corps formé de 2 motifs delphiniformes opposés et terminés par une queue trifide (dont une disparue). Face ventrale plate et dorsale bombée. Long. cons. 12,3 cm. *Archéolo-J: 15 années, 15 chantiers. Rétrospectives des activités des jeunesses archéologiques belges*, catal. d'expo., Rixensart, 1984, fig. 70, 147; Cl. MASSART et Ph. DEKEGEL, *Trouvailles anciennes provenant du vicus de Waudrez (collection de Gennaro)*, (Fédération des archéologues de Wallonie, suppl., n° 8), Waudrez, 1983, p. 14, pl. I, 2 et fig. 5; BODSON, fig. 10, 135 et pl. II, 14; M. VANDERHOEVEN et L. JANSSENS, *De gallo-romeinse villa van Rekem-Neerhaeren*, extrait de *Het jaarboek van de Federatie der Geschied- en Oudheidkundige kringen in Limburg*, XXXI, 1976, p. 86, fig. 19, n° 182. (L.2767: A, A, ch.20).
13. Élément de poignée en forme de gland. Tête bulbeuse, évidée verticalement en son centre et séparée par une moulure en relief d'un corps cylindrique, lui-même terminé par une tige de section circulaire. Long. 3,9 cm; ép. max. 1,4 cm. M. AMAND, *Atelier de bronzier de l'époque romaine à Blicquy*, (Arch. Belg., 171), Bruxelles, 1975, fig. 14, 5; *Durnomagus*, pl. 24, 2; BODSON, fig. 10, n° 132, pl. II, 17 et fig. 11, n° 137, pl. II, 16; *Rosmeer*, pl. XIII, 4; HINZ, 1971, fig. 35, 19. (L.3651: A, E, ch.20).
14. Fragment de poignée en forme de J inversé. Tige de section polygonale, aplatie sur la face ventrale et ornée vers le centre d'une moulure en relief. Ht. 3,3 cm, larg. max. 0,6 cm; ép. 0,5 cm. BODSON, fig. 10, 132 et pl. II, 17; *Rosmeer*, pl. XIII, 4; *Froitzheim*, p. 99, fig. 38, 3 et 5. (L.3722: A, D, ch.20).
15. Petit clou à tête plus ou moins circulaire. Tige de section carrée. Long. 0,6 cm. (L.3290: A, C, ch.20).
16. Clou fragmentaire à tête circulaire, légèrement bombée. Tige de section carrée. Long. cons. 1,8 cm. (L.2370: C, S3, ch.6).



5CM

Fig. 114
 Fibules (A, 1 à 6), objets en bronze (B, 1 à 11) (2/3).

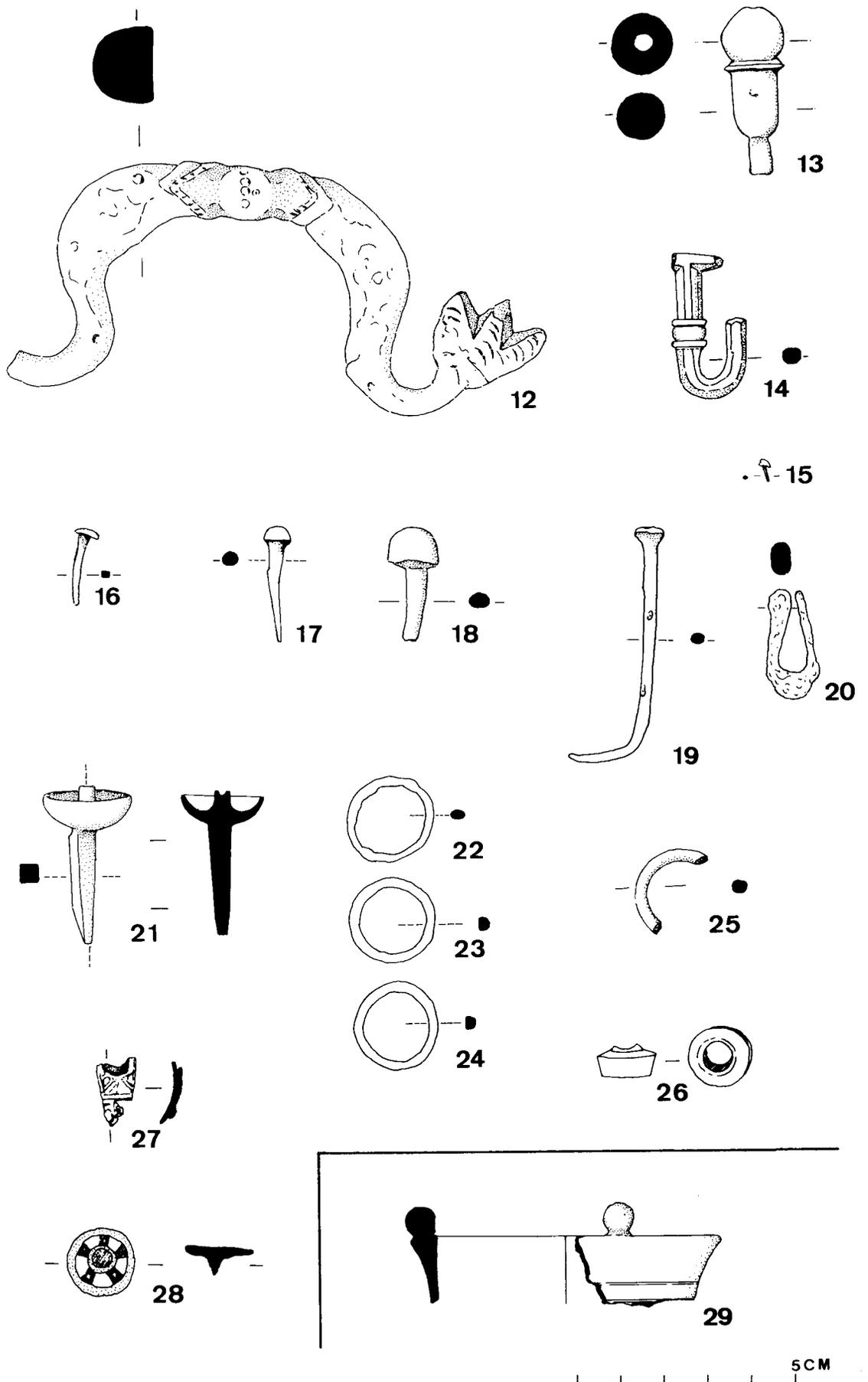


Fig. 115
Objets en bronze (1 à 28) et en bronze argenté (29) (2/3).

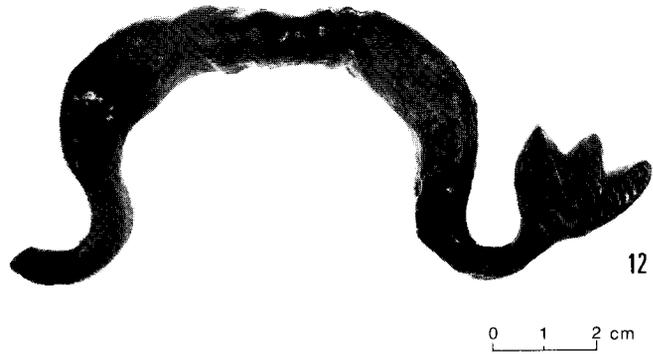
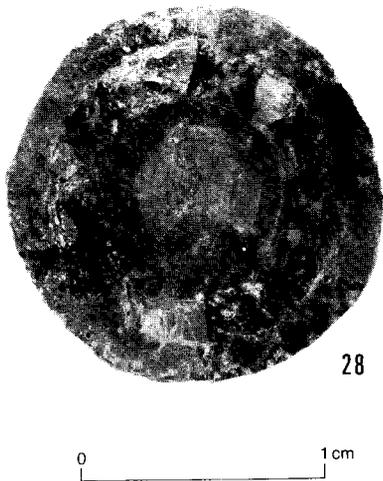
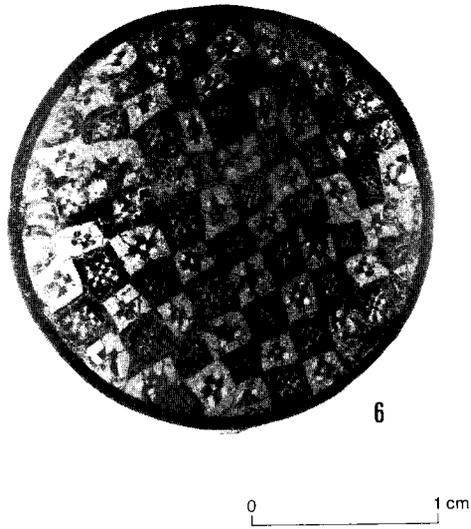
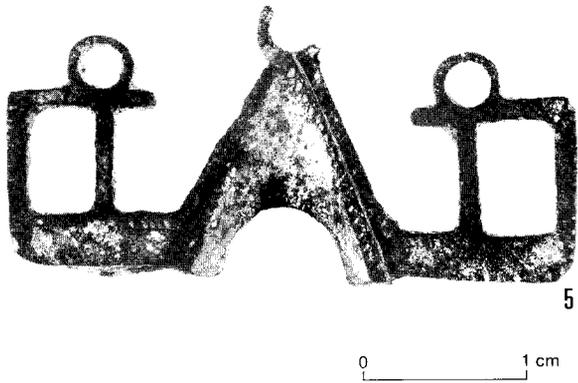
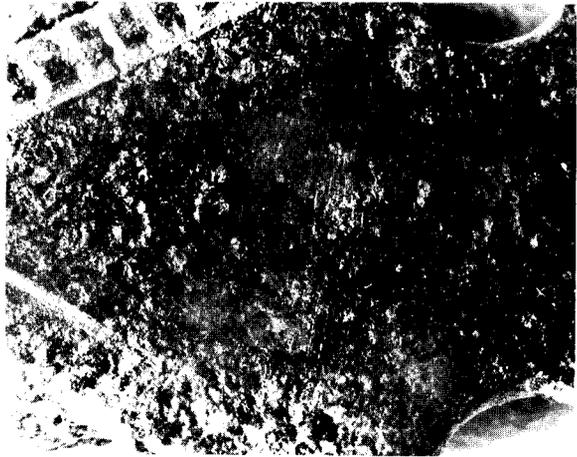
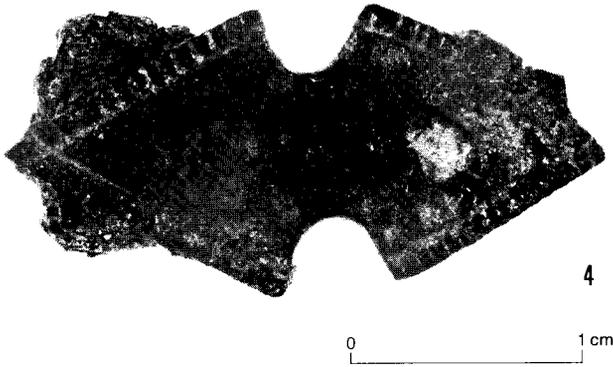


Fig. 116
Fibules et objets en bronze.

17. Clou à tête hémisphérique. Tige de section polygonale (presque circulaire). Long. 2,8 cm; diam. tête 0,6 cm. *Braives I*, fig. 40, 57; *Durnomagus*, pl. 23, 30; BODSON, fig. 6, 61; *Braives III*, fig. 12, 10. (L.1380: A, 1^{er} évid., « sous dallage »).
18. Clou à tête hémisphérique (pôle aplati). Tige de section circulaire à extrémité brisée. Long. cons. 2,8 cm; diam. tête 1,2 cm. *Braives I*, fig. 39, 43. (L.2131, A, A, ch.19).
19. Clou à tête plate circulaire. Tige de section circulaire. Pointe repliée à 4,9 cm de la tête. Long. tot. 6,5 cm, larg. tête 0,65 cm. *Braives III*, fig. 12, 8. (L.3363: C, S3, ch.6).
20. Tige repliée en crochet. Tête globuleuse. Section ovale sous la tête, s'aplatissant vers l'extrémité. Long. 2,5 cm. HINZ, 1971, fig. 34, 11. (L.3142: A, A, caniveau).
21. Bouton d'applique circulaire à soie. Soie conique de section carrée, surmontée d'une tête hémisphérique creuse. Au centre de cette demi-sphère, pistil tronconique de section circulaire et évidé au sommet. Ht. 3,3 cm; diam. tête 2 cm. *Braives I*, fig. 39, 45-46; *Tienen*, p. 301, n° 302. (L.2328: A, A, ch.19).
- 22 à 25. Anneaux circulaires. Section ovale légèrement anguleuse. Diam. ca 2 cm (ca 1,5 cm à l'int.). *Braives I*, fig. 40, 50-60; BODSON, fig. 7, 81-87. (L.3363 (2×) et L.2370: C, S3, ch.6) (L.2312: A, A, ch.15).
26. Anneau circulaire et épais de section trapézoïdale. Diam. 1,49 cm. (L.3158: A, A, ch.20).

BIJOUX (fig. 115)

27. Fragment de bague à chaton enchassé (disparu). Ruban plat s'élargissant et s'épaississant vers le chaton et orné d'incisions entrecroisées. Logement du chaton creux et circulaire. H. GUIRAUD, *Bagues et intailles de Malain-Mediolanum*, dans *RAECE*, XXXIII, 1982, pp. 206-207, fig. 1, II, 3. (L.3656: A, E, ch.20).
28. Bouton discoïde en bronze émaillé. Disque orné, au centre, de 2 oves en émail rouge sur fond d'émail turquoise. Bordure extérieure divisée en 10 parties inégales, 5 en émail sombre (noir?), 5 en émail bleu turquoise. Les parties sombres sont ornées d'une petite fleur « millefiori » rouge et vert (très abîmée). Listel de bronze de même largeur que le cercle entourant la partie centrale. Tige appointée incomplète (pour la forme du bouton-rivet, voir par exemple MERTENS et VANVINCKENROYE, 1975, pl. XII, 8; *Monceau-sur-Sambre*, t. 26, n° 16, fig. 18). Diam. 1,6 cm. *Monceau-sur-Sambre*, fig. 28, n° 3 (trouvaille isolée, cimetière de la 2^e m. II^e - déb. III^e); J.P. DEWERT et L. SEVERS, *Vestiges d'établissement rural d'époque romaine à Nivelles* dans *Ann. Société Arch., Hist. et Folklore de Nivelles et du Brabant Wallon*, XXIV, 1982, pl. XXVI, 10; FREMAULT, *Remagne*, t. 84, e, pl. VI; WALKE, pl. 98, 7. (L.3125: A, A, caniveau).

3. Objet en bronze argenté (fig. 115)

29. Fragment de bord d'un objet indéterminé à embouchure circulaire. Bord plat, épaissi et évasé, sur lequel est soudé un globule rond. Diam. ext. ca 7 cm. Cf. A. MATTHYS, *La villa gallo-romaine de Jette*, (Archaeologia Belgica, 152), Bruxelles, 1973, fig. 8, 22 (récipient en bronze). A Xanten, découverte d'une clochette en bronze de forme pyramidale à côtés courbes, au bord orné d'un globule dans chacun des coins: cf. HINZ, 1971, fig. 33, 3. (A, A, ch.19).

4. Objets en plomb (fig. 117)

La zone septentrionale de la place Saint-Lambert a livré un grand nombre de fragments de plomb, pour la plupart très déformés, notamment par le feu.

- Rondelle plate, plus ou moins circulaire. Diam. 1,9 cm. (L.3125: A, A, caniveau).
 - Fragment de tige de section circulaire. (L.2740: A, A, ch.20, sous foyer).
 - Fragment de tige recourbée et appointée de section triangulaire. (L.2740: A, A, ch.20, sous foyer).
 - Rouelle circulaire, légèrement déformée à perforation centrale quadrangulaire. Bordure plus épaisse sur une des faces. L'autre face comporte un cercle concentrique gravé ainsi que plusieurs entailles profondes. Diam. 6,3 cm; ép. 1,2 cm (+ 0,5 cm pour la bordure); larg. perforation 0,6 cm; poids 368 g. Cet objet s'apparente à une rondelle, non perforée, découverte à la rue Notre-Dame à Namur et dont le poids correspond à celui d'1 livre romaine (327, 45 g): cf. F. JURION, *Traces d'occupation romaine et médiévale à Namur, rue Notre-Dame* dans *Activités 80 du SOS Fouilles*, 2, 1981, fig. 35, n° 27 et p. 56 (diam. 4,5 cm; ép. 2,5 cm). Voir également BODSON, fig. 16, 221; W.A. VAN ES et W.J.H. VERWERS, *Excavations at Dorestad. 1. The Harbour Hoogstraat I*, (Nederlandse Oudheden, 9), Amersfoort, 1980, p. 189 et fig. 140, 6 (poids en plomb non perforé de 209,8 g; trace de marque sur une face) (L.3146: A, caniveau).
 - Anneau circulaire de section trapézoïdale. Larg. 1,7 cm; ép. max. 0,7 cm. (L.3654: A, E, ch.18).
 - Lamelle fragmentaire présentant un rang de perforations carrées entourées d'un cercle estampé. (L.2131: A, A, ch.19).
 - Bloc recourbé triangulaire, de section triangulaire et à base fendue. (L.3672: A, E, ch.20).
 - Fragment de feuille épaisse enroulée sur elle-même pour former un tuyau (?). (L.3551: A, D, ch.20).
 - Fragment de tuyau (?), très évasé et très déformé. (L.1164: A, 2^e évid., ch. rom.).
- #### 5. Objets en fer
- Anneau circulaire de section ovale. Diam. 2 cm (int. 1,5 cm). (L.3453: A, C, ch.20).

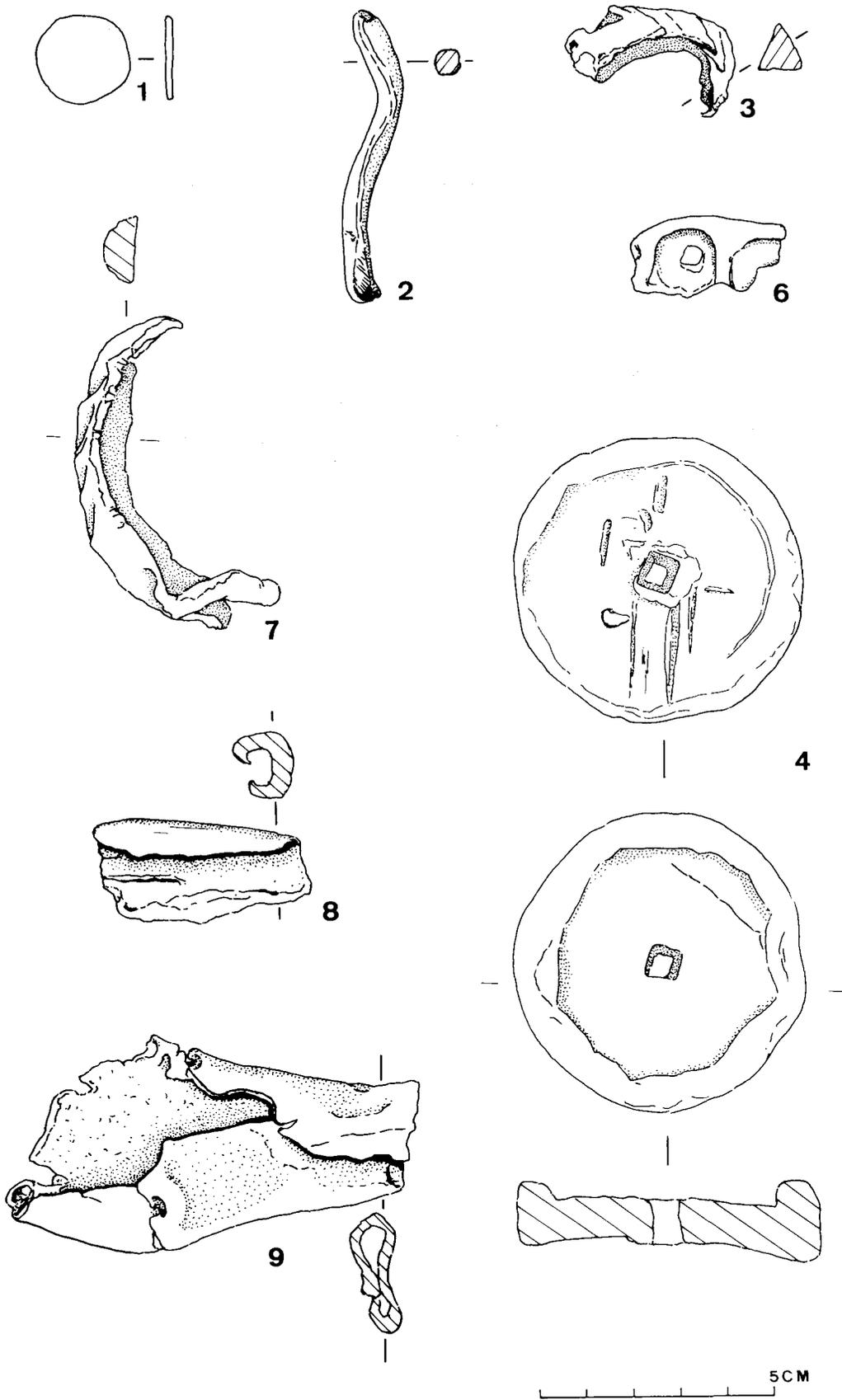


Fig. 117
Objets en plomb (2/3).

2. Fragment de fine tôle, sans doute rectangulaire, à perforation arrondie. (L.2027: A, A, ch.19).
3. Clou forgé à tête plate (pointe brisée). Tige de section carrée. Long. cons. 3,5 cm. (L.3325: C, S3, ch.6).
4. Fragment de clou à tige de section carrée. Pointe repliée. Long. cons. 3,7 cm. (L.2415: A, A, ch.19).
5. Crampons en forme de T. Utilisés pour fixer les *tegulae* formant la paroi effondrée découverte dans le 1^{er} évidement.
6. Longue barre de section quadrangulaire. (L.3767).
7. Bague circulaire de cerclage. Ht. 5 cm; diam. 5,5 cm.
8. Louche (?) à soie fragmentaire.

6. Objets en os (fig. 118A)

1. Aiguille à perforation en 8 (2 trous circulaires adjacents). Tige fusiforme à tête ogivale, de section circulaire. Long. 7 cm; diam. max. 0,4 cm. *Arch. et Pédagogie*, 3, 1981, pl. VI, 15-22; PROST, pp. 284 et 295, pl. XIII, pl. III, 46-50. (L.3768: A, E, ch.20).
2. Fragment d'épingle à tête ogivale. Tige cylindrique de section circulaire. Long. cons. 3,1 cm; diam. 0,3 cm. (L.3647: A, E, ch.20).
3. Fragment d'épingle à tête ogivale, de section circulaire. Long. cons. 6,1 cm. PROST, pp. 291 et 298, pl. X, 154c. (L.2835: A, B, ch.20).
4. Fragment d'épingle à tête conique. Tige fusiforme de section circulaire. Long. cons. 4,46 cm; diam. max. 0,55 cm. (L.3224...: A, B, ch.21).
5. Fragment d'épingle à tête de section polygonale. Tige galbée de section circulaire. Long. cons. 2,7 cm; diam. tête 0,45 cm. PROST, pp. 291 et 298, pl. X, 169. (L.3642: C, S3, ch.6).
6. Fragment d'épingle à tête ovoïde. Tige galbée de section circulaire. Long. cons. 4 cm. Diam. tête 0,4 cm. PROST, pp. 291 et 298, pl. X, 168 a. (L.2285: A, S4, ch.19).
7. Fragment d'épingle à tête pyramidale. Tige de section circulaire. La zone supérieure de la tige (sous la tête) est ornée de 2 rainures. Long. cons. 2,5 cm. BODSON, fig. 13, 181. (L.3453: A, C, ch.20).
- 8 à 10. Fragments d'épingles (pointes conservées). Tiges de section circulaire.
L.2416 (A, S4, ch.19): long. cons. 6,6 cm.
L.1292 (A, S4, ch.19): long. cons. 6 cm.
L. 679 (C, S3, ch. 6): long. cons. 2 cm.
11. Epingle sans tête (?). Tige fusiforme de section circulaire. Long. 5,4 cm; diam. 0,15 cm. (L.2221: C, S3, ch.6).
12. Disque plat tronconique à perforation centrale irrégulière. Diam. 2,65 cm; ht. 0,9 cm; larg. perforation 1,1 cm. Fusaiole (?). (L.2847: A, A, ch.20).
13. Objet fragmentaire en forme de «tonneau». La panse supérieure, légèrement plus large, est séparée du corps par 3 rainures. Traces de rainure à la partie inférieure. Long. cons. 3 cm; diam. ca 2 cm. Il s'agit peut-être d'un fragment de boîte à fond amovible et couvercle comme PROST, pp. 287-296, pl. VI, n° 70. Cf. A. MATTHYS, *La villa gallo-romaine*

de Jette, (Archaeologia Belgica, 152), Bruxelles, 1973, fig. 8, 19 (L. 3759: A, E, ch.20).

14. Cylindre creux en os poli. Extrémités ornées de 2 lignes incisées. Perforation circulaire, ovale vers les extrémités. Long. 9,5 cm; diam. 2 cm. Aucune trace d'oxydation n'est visible. Manche d'outil (?). *Archéologie et Pédagogie*, 3, 1981, pl. VIII, 1-3. (L. 749: C, S3, ch. rom.).

7. Objets en pierre (fig. 118B)

1. Pierre à aiguiser en grès micacé gris verdâtre, à grains très fins. Parallélépipède à coins arrondis et de section rectangulaire. Toutes les faces présentent de nettes traces d'usure par frottement. Long. max. 6,1 cm; larg. max. 3,2 cm; ép. max. 1,35 cm. (L.2131: A, A, ch.19).
2. Pierre à aiguiser fragmentaire en roche grise, micacée, à grains très fins. Section ovale. Traces nettes d'usure par frottement. Larg. 3,1 cm; ép. 1,7 cm. (L. 754: C, S3, ch. rom.).
3. «Plaquette à fard» fragmentaire en grès micacé brunâtre, à grains fins (brûlée). Forme rectangulaire, bords chanfreinés en biseau, section trapézoïdale. Long. cons. 6 cm; larg. 7,4 cm; ép. 1 cm. Ce type d'objet, très fréquent dans les tombes, était utilisé dans les domaines médical, pharmaceutique et cosmétique (préparation des onguents et des fards). *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, Paris, 1983, p. 273, n° 237; E. KÜNZL, *Medizinische Instrumente der Römerzeit aus Trier und Umgebung in Rheinischen Landesmuseum Trier* dans *Trierer Zeitschrift*, 47, 1984, pl. 18-19, I 3 à I 11; VANVINCENROYE, 1984, t. II, pl. 33, tombe 18, n° 5; pl. 101, tombe 183, n° 6; t. I, pp. 195-196; *Tienen*, n° 328. (L. 775: A, S4, ch.17).
4. Fragment de meule en roche grise celluleuse (basalte volcanique de l'Eifel). Une face présente de nettes traces d'usure par frottement. Ep. 9,1 cm; voir entre autres H. KARS, *Early-Medieval Dorestad, an Archaeo-Petrological Study, I. General Introduction*. — *The Tephrite Querns* dans *BROB*, 30, 1980, pp. 393-422 (avec bibliographie). (L.1277: A, 1^{er} évid., «sous dallage»).

8. Verrerie (fig. 119A)

- 1 à 4. Fragment de bords de bols à paroi verticale et lèvres ronde, épaissies. Verre blanc laiteux, translucide. Diam. int. ouv.ca 7 à 9 cm. Proche de ISINGS, 85 a-b. (L.3759: A, E, ch.20; L.3717: A, D, ch.20; L.3319: A, C, ch.20; L.3363: C, S3, ch.6).
- 5 à 8. Fragments de bords à embouchure évasée et lèvres arrondies. Verre verdâtre bleuâtre. Décor de minces filets d'émail jaune sous certains bords. Diam. int. ouv.ca 8 à 11 cm. Proche de ISINGS, 116 (bas empire). (L.1269: A, S4, ch.19; L. 776: A, S4, ch.17; L. 788...: A, S4, ch.17; L.2433: C, S3, ch. rom.).

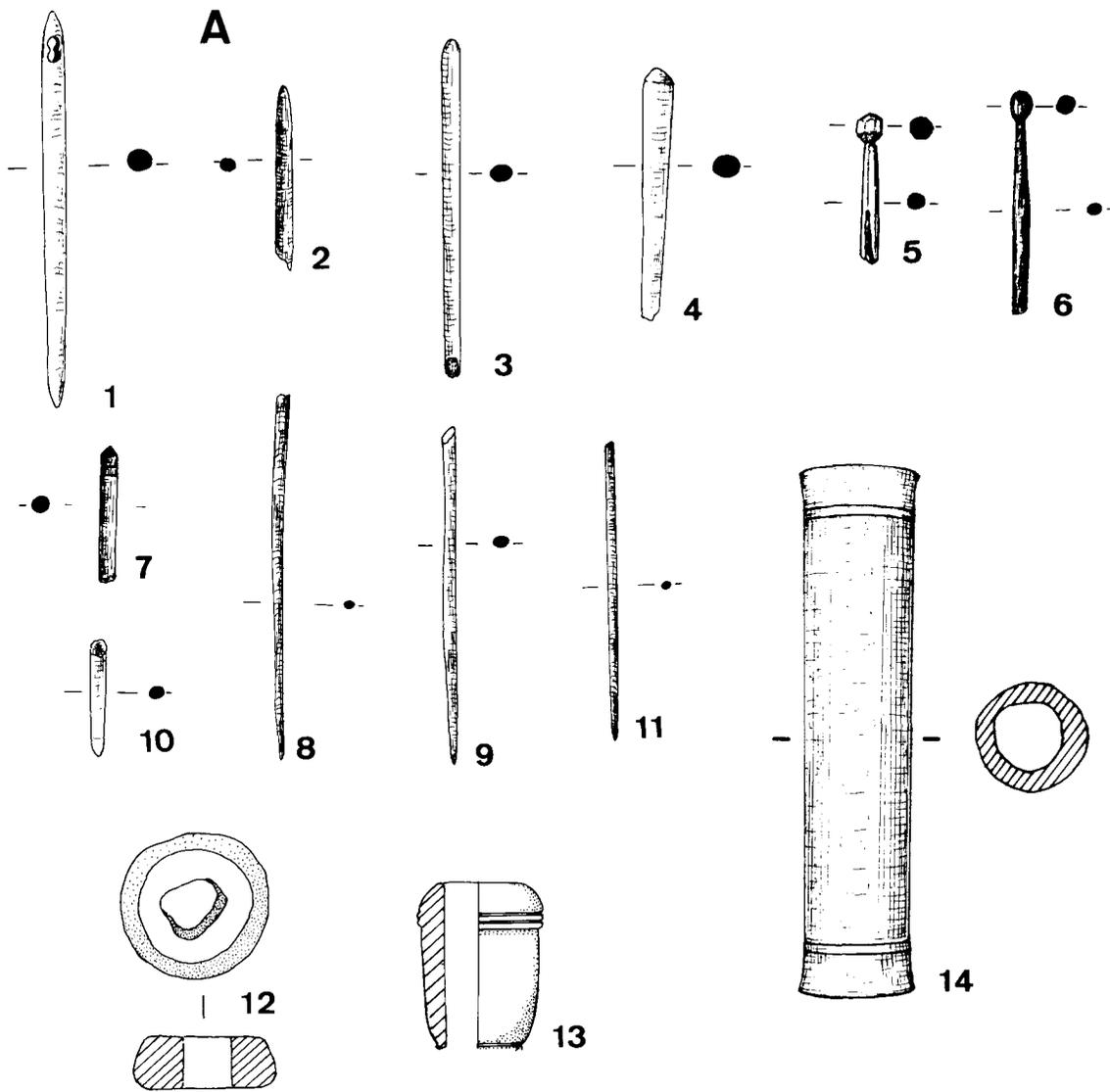


Fig. 118
Objets en os (A, 1 à 14) et en pierre (B, 1à 3) (2/3).

5 CM

- 9 et 10. Fragments de bords à lèvre repliée vers l'extérieur. Verre bleu ou blanc laiteux. Diam. ind. Proche de ISINGS, 116. (L.3508: A, C, ch.18 et 20; L.1171: A, S4, ch.19).
11. Fragment de goulot de flacon à lèvre discoïde et creuse à son extrémité (par rabattement). Verre verdâtre, translucide. Diam. ext. ouv.ca 4,5 cm. (L.1256: A, S4, ch.19).
12. Fragment de bord à lèvre rentrante, repliée sur elle-même pour former un bourrelet creux, en saillie à l'extérieur. Verre vert foncé, translucide. Diam. int. ouv.ca 12 cm. Proche de ISINGS, 44a. (L.1358: A, 1^{er} évid., «sous dallage»).
13. Fragment de bord à lèvre ronde. Verre translucide blanchâtre. Diam. int. ouv.ca 8 cm. (L.1148...: A, S4, ch.19).
14. Fragment de bord à col légèrement concave et lèvre arrondie. Verre bleu vert. Diam. ext. ouv.ca 7,5 cm. (L.3648: C, S3, ch.6).
15. Fragment de bord à col concave. Verre blanc laiteux, translucide. Diam.ca 9 cm. (L.3373: C, S3, ch. rom.).
16. Fragment de bord à col évasé. Jonction du col et de la panse soulignée d'une petite baguette ronde. Verre bleu vert. Diam. ext. ouv.ca 7,5 cm. (L.3517: A, C, ch.19).
17. Fragment de fond de bouteille prismatique en verre vert bleuâtre, translucide, très épais. Moulure ronde dans le bas de la paroi. (L.2132: A, A, ch.19).
18. Fragment de pied à anneau de base creux. Verre incolore, translucide. Diam.ca 6,5 cm. (L.3671: A, C, caniveau).
19. Fragment de pied à anneau de base creux. Verre bleu vert. Diam.ca 5,5 cm. (L.3671: A, C, caniveau).
20. Fragment de pied à anneau de base creux. Verre incolore, peu translucide. Diam.ca 4,7 cm. (L.3349: A, C, ch.20).
21. Fond complet en verre noir et opaque à la lumière naturelle, vert foncé sous fort éclairage. Disque de base légèrement concave et à cupule centrale (cassure du pontil). Diam. 3 cm. (L. 738: C, S3, ch. rom.).
22. Fragment de panse de flacon polygonal. Verre blanc, laiteux, translucide, fortement irisé. (L.1740: A, 1^{er} évid., «sous dallage»).
23. Tesson de verre jaunâtre, translucide, à décor gravé au sable (?). (L.3570: A, B, ch.22).
24. Tesson de verre bleu-vert, orné d'une fine baguette ronde en relief à décor torsadé. (L.2168: C, S3, ch.5).
25. Perle cylindrique en pâte de verre vert foncé. Perforation centrale. Long. 0,7 cm; diam. 0,5 cm. (L.2060: A, S4, ch.19).
26. Petite perle biconique en pâte de verre bleue, mate et opaque. Perforation centrale. Diam. 0,4 cm; ép. 0,25 cm. (L.3705: A, E, ch.20).
27. Petit cône en pâte de verre bleu turquoise. Ht. 0,4 cm. (L. 751: C, S3, tamisage).

9. Intaille (fig. 120)

Intaille en agate grise, translucide, de forme ovale et de section bitronconique (biseautée en double sens). Face gravée plate. Dim. 0,7 × 0,9 cm; ép. 0,2 cm. Chien à gauche dévorant un lièvre (renversé). Ligne de sol. Le corps est très bien modelé au moyen d'une mèche à tête semi-circulaire. Les pattes et les queues des deux animaux sont à peine incisées dans la couche superficielle gris clair de l'agate tandis que les corps sont gravés plus profondément dans la couche gris foncé. L'absence de détails pour le rendu des têtes est caractéristique du II^e siècle et début du III^e siècle. Les pierres à surface plate sont typiques de l'époque antonine.

Motif identique dans M. GRAMATOPOL, *Les pierres gravées du Cabinet numismatique de l'Académie Roumaine*, (coll. Latomus, 138), Bruxelles, 1974, p. 79, pl. XXV, n° 531.

Cette intaille d'époque romaine fut découverte dans des couches du bas moyen âge: il est cependant difficile d'affirmer si elle fut ou non réutilisée durant cette époque. La représentation d'un lièvre renversé est assez fréquente dans les gemmes romaines, le plus souvent accompagnée d'un aigle. Voir notamment les catalogues *Antike Gemmen in Deutschen Sammlungen*.

(L.2636: A, B, ch.8-9A).

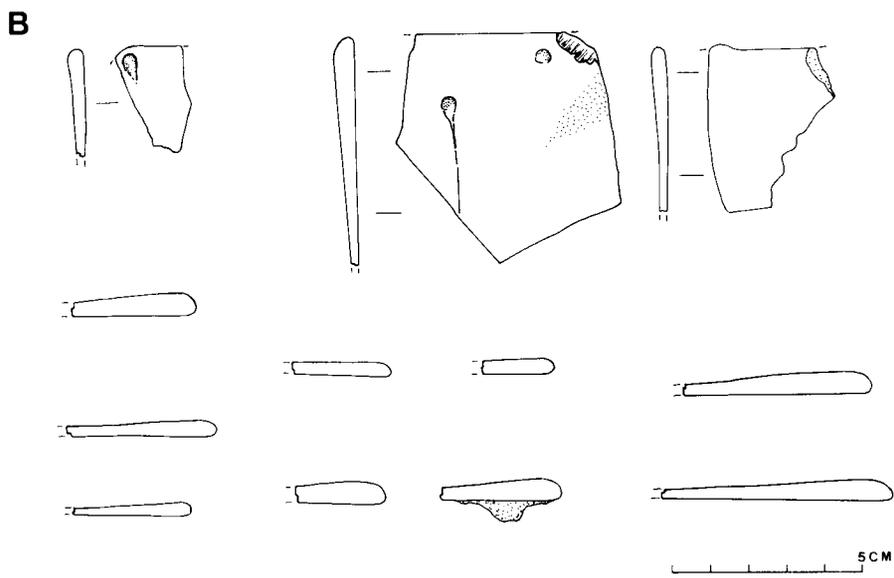
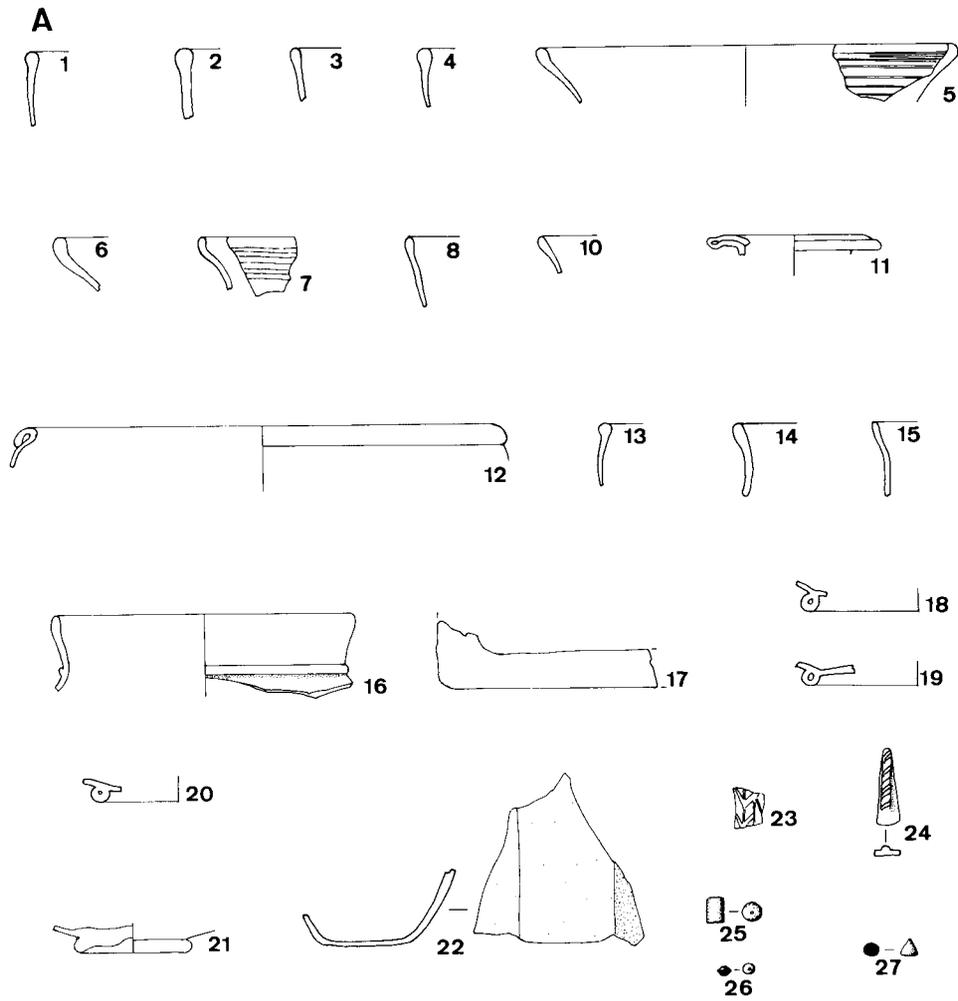


Fig. 119
Verrerie (A, 1 à 27) et verre à vitre (B) (1/2).



Fig. 120
Intaille en agate grise.

Bibliographie et abréviations

- Alzei = W. UNVERZAGT, *Die Keramik des Kastells Alzei*, (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, II), Francfort s/M, 1916.
- Arentsburg = J.H. HOLWERDA, *Arentsburg, een Romeinsch militair vlootstation bij Voorburg*, Leiden, 1923.
- B.C.A.H.C. = *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*.
- B.I.A.L. = *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*.
- Biesme = R. BRULET, *La nécropole gallo-romaine de Biesme*, dans *Ann. Soc. Arch. Namur*, LV, 1969, pp. 47-119.
- B.M.C. = H. MATTINGLY et R.A.G. CARSON, *Coins of the roman Empire in the British Museum*, 6 vol., Londres, 1932-1962.
- BODSON = B. BODSON, *Le matériel en bronze, os et verre du vicus de Clavier-Vervoz (1965-1970)* dans *B.C.A.H.C.*, XVIII, 1983-1984, pp. 17-86.
- Braives I = R. BRULET et alii, *Braives gallo-romain. I. La zone centrale*, (Publ. d'Hist. de l'Art et d'Arch. de l'Univ. cath. de Louvain, XXVI), Louvain-la-Neuve, 1981.
- Braives II = R. BRULET et alii, *Braives gallo-romain. II. Le quartier des potiers*, (Publ. d'Hist. de l'Art et d'Arch. de l'Univ. cath. de Louvain, XXXVII), Louvain-la-Neuve, 1983.
- Braives III = R. BRULET et alii, *Braives gallo-romain. III. La zone périphérique occidentale*, (Publications d'Histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain [Louvain-la-Neuve], XLVI), Louvain-la-Neuve, 1985.
- Camulodunum = C.F.C. HAWKES et M.R. HULL, *Camulodunum. First Report on the Excavations at Colchester, 1930-1939*, (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XIV), Oxford, 1947.
- CHENET = G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, (Fouilles et Documents d'Archéologie antique en France, I), Macon, 1941.
- CHENET et GAUDRON = G. CHENET et G. GAUDRON, *La céramique sigillée d'Argonne des I^{er} et II^e siècles*, (Suppl. à *Gallia*, VI), Paris, 1955.
- DE LAET et THOEN, 1969 = S.J. DE LAET et H. THOEN, *Etudes sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut). IV. La céramique «à enduit rouge-pompéien»*, dans *Helinium*, IX, 1969, pp. 28-38.
- DOCQUIER et WILLEMS, 1968 = J. DOCQUIER et J. WILLEMS, *Notes au sujet d'un type de poterie gallo-belge* dans *B.C.A.H.C.*, VIII, 1968, pp. 33-45.
- Drag = H. DRAGENDORFF, *Terra Sigillata* dans *Bonner Jahrbücher*, XCVI, 1895, pp. 18-155 et XCVII, 1896, pp. 54-163.
- Durnomagus = G. MÜLLER et H.G. HORN, *Durnomagus. Das römische Dormagen*, Cologne, 1979.
- ETTLINGER = E. ETTlinger, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, (Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit), Bern, 1973.
- FREMAULT = Y. FREMAULT, *Les cimetières gallo-romains de Remagne, Remagne-Rondu et Sainte-Marie-Laneuville*, (C.N.R.A.B., rép. arch., série B, II), Bruxelles, 1966.
- Froitzheim = L.H. BARFIELD, *Ein Burgus in Froitzheim, Kreis Düren*, dans *Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinlands*, (Rheinische Ausgrabungen, 3), Düsseldorf, 1968, pp. 9-119.
- GOSE = E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, (Bonner Jahrbücher, beiheft I), Kevelaer, 1950.
- Hees = H. BRUNSTING, *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen. Een bijdrage tot de kennis van Ulpia Noviomagus*, Amsterdam, 1933.
- HEMMER, 1975 = Ph. HEMMER, *La céramique commune de la villa gallo-romaine du Bois-Brûlé (59, Maubeuge). Essai de classification* dans *Septentrion*, 5, 1975, pp. 45-60.
- HINZ, 1971 = H. HINZ, *4. Bericht über Ausgrabungen in der Colonia Ulpia Traiana bei Xanten* dans *Beiträge zur Archäologie des Römischen Rheinlands*, II, (Rheinische Ausgrabungen, 10), Düsseldorf, 1971, pp. 96-199.
- HOFMANN = B. HOFMANN, *Catalogue des poinçons pour moules à vases sigillés des décorateurs argonnais* dans *Ogam*, XX, 1968, pp. 273-343.
- HOLWERDA = J.H. HOLWERDA, *De Belgische Waar in Nijmegen. Beschrijving van de Verzameling van het Museum G.M. Kam te Nijmegen*, 'S Gravenhage, 1941.
- HÜBENER = W. HÜBENER, *Ein Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata)* dans *Bonner Jahrbücher*, 168, 1968, pp. 241-298.
- ISINGS = C. ISINGS, *Roman Glass from Dated Finds*, (Archaeologica Traiectina, II), Groningue-Djakarta, 1957.
- JELSKI, 1970 = G. JELSKI, *La limite Sud-Est de Nemetacum (Arras). Découvertes anciennes et fouilles de la clinique «Bon Secours» (1968-1970)*, dans *Septentrion*, 1, 1970, pp. 135-146.
- JELSKI, 1977 = G. JELSKI, *Evolution de la marmite à col tronconique ornée de bandes lustrées d'époque romaine d'après les découvertes de la région d'Arras* dans *Septentrion*, 7, 1977, pp. 39-50.
- LERAT = L. LERAT, *Les fibules gallo-romaines. Catalogue des collections archéologiques de Besançon, II*, dans *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 2^e série, 3, 1, 1956.
- Maaseik = D. JANSSENS, *Een gallo-romeins grafveld te Maaseik I*, (Arch. Belg. 198), Bruxelles, 1977.
- MERTENS et VANVINCKENROYE, 1975 = J. MERTENS et W. VANVINCKENROYE, *Een romeins gebouwencomplex extra-muros te Tongeren*, (Arch. belg., 180), Bruxelles, 1975.
- Monceau-sur-Sambre = R. BRULET, *La nécropole gallo-romaine du Gué d'Hameau à Monceau-sur-Sambre* dans *Documents et Rapports de la Société royale d'Archéologie et de Paléontologie de Charleroi*, LV, 1970-71, pp. 25-85.
- Niederbieber = F. OELMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, I), Francfort s.M., 1914.
- Nivelles = F. HUBERT-MOYSON et J.-P. DEWERT, *Les fibules gallo-romaines du Musée archéologique de Nivelles*, dans *Annales de la Société d'Archéologie, d'Histoire et de Folk. de Nivelles et du Brabant Wallon*, XXIV, 1982, pp. 123-161.
- OSWALD, 1931 = F. OSWALD, *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata*, Margidunum, 1931.
- OSWALD, 1936-37 = F. OSWALD, *Index of Figure-Types on Terra Sigillata «Samian Ware»*, Liverpool, 1936-1937.
- PIRLING = R. PIRLING, *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep*, (Die fränkischen Altertümer des Rheinlandes, 2), Berlin, 1966.
- PROST = D. PROST, *Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives Saint-Camille (Yonne)* dans *R.A.E.C.E.*, XXXIV, 1983, pp. 263-299.
- R.A.E.C.E. = *Revue archéologique de l'est et du centre-est*.
- R.I.C. = H. MATTINGLY et alii, *The Roman Imperial Coinage*, Londres, 1923-1966.
- ROGERS = G.B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule centrale. I. Les motifs non figurés*, (suppl. à *Gallia*, XXVIII), Paris, 1974.
- Rosmeer = G. DE BOE et L. VAN IMPE, *Nederzetting uit de Ijzertijd en Romeinse villa te Rosmeer*, (Arch. Belg., 216), Bruxelles, 1979.
- STUART = P. STUART, *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen*, (Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum G.M. Kam te Nijmegen, VI), s.l., 1977 (réédition).
- Thuin = G. FAIDER-FEYTMANS, *La nécropole gallo-romaine de Thuin*, (Fouilles du Musée de Mariemont, Belgique, II), s.l. 1965.
- Tienen = *Vicus Tienen. Eerste resultaten van een systematisch onderzoek naar een romeins verleden*, catal. d'expos., 1983.
- Tongeren = W. VANVINCKENROYE, *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 7), Tongres, 1967.
- TUFFREAU-LIBRE, 1976 = M. TUFFREAU-LIBRE, *Etude d'un type de céramique gallo-romaine: le bol caréné dans le nord de la France (Nord et Picardie)* dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 3, 1976, pp. 139-152.
- TUFFREAU-LIBRE, 1980 = M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le Nord de la France (Nord, Pas-de-Calais)*, Lille, 1980.
- VAN BUCHEM = H.J.H. VAN BUCHEM, *De fibulae van Nijmegen. I. Inleiding en Kataloog*, Nimègue, 1941.
- VAN DE WEERD = H. VAN DE WEERD, *Inleiding tot de Gallo-Romeinse archeologie der Nederlanden*, Anvers, 1944.
- VANVINCKENROYE, 1984 = W. VANVINCKENROYE, *De Romeinse zuidwest-begraafplaats van Tongeren (opgravingen 1972-1981)*, (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 29), Tongres, 1984.

Vieux-Virton = M.-Th. et G. RAEPSAET-CHARLIER, *Terre sigillée décorée découverte à Vieux-Virton (Saint-Mard)*, dans *Le Pays Goumois*, 38-39, 1977-1978, pp. 25-105.

Waasmunster-Pontrave = H. THOEN, *De Gallo-romeinse nederzetting van Waasmunster-Pontrave*, (C.N.R.A.B., rép. arch., série B, III), Bruxelles, 1967.

WALKE = N. WALKE, *Das römische Donaukastell Straubing-Serviodurum*, (Limesforschungen, III), Berlin, 1965.

Les matériaux de construction gallo-romains

J.-M. DEGBOMONT

Les matériaux de construction retrouvés dans le secteur A et notamment au « Vieux-Marché » (voir dépliant hors texte) sont, comme dans la plupart des sites d'habitat d'époque romaine, fort concassés, et peu abondants en regard de l'importance du bâtiment. Ceci n'est guère étonnant si nous savons que le remploi était chose courante à l'époque romaine, notamment au Bas-Empire. Les pièces intactes sont rarissimes. Le concassage intensif s'explique également par un autre fait : l'occupation intensive du site au cours des siècles qui suivirent la construction de la villa romaine, concrétisée par les bouleversements fréquents du sol lors des destructions et reconstructions successives. Certains indices, comme par exemple, la concentration excessive et anormale à certains endroits de matériaux de constructions (amas de fragments d'enduits muraux (V-M, A, B), de fragments de « marbres » (S.37), nous incitent à croire que la « cour » romaine située comme nous l'avons déjà dit (p. 79) probablement à l'arrière de la villa, a dû servir plus d'une fois de terrain d'épandage lors des aménagements ou reconstructions partielles des bâtiments. Nous nous contenterons donc dans ce chapitre de publier uniquement les pièces ou fragments de pièces susceptibles de présenter un intérêt.

1. Le verre à vitre¹ - D. MARCOLUNGO

Plusieurs tessons de verre à vitre ont été découverts dans la zone septentrionale de la Place Saint-Lambert. Leur extrême fragmentation ne permet pas de préciser les dimensions que pouvaient atteindre les fenêtres. Tous nos exemplaires présentent les mêmes caractéristiques à savoir : une face légèrement ondulée, mais bien polie et brillante, l'autre face parfaitement plane, mais d'aspect rugueux (sablé). Le bord est arrondi et plus épais. Ces particularités s'expliquent par la technique de fabrication utilisée par les artisans. La masse de verre à l'état visqueux était coulée sur une plaque à bords relevés, recouverte de sable fin pour empêcher qu'elle n'attache, puis étalée vers les bords au moyen d'un outil de métal ou de bois². Un petit pincement creux, visible sur un fragment d'angle récolté à la Place Saint-Lambert, est peut-être à mettre en rapport avec l'étirage de la masse vitreuse. La présence d'une bande de mortier rose

le long du bord de nombreux tessons semble indiquer que les vitres étaient enchassées directement dans les murs, sans l'intermédiaire d'un cadre de bois³. Les fragments épais de 0,2 à 0,6 cm sont en verre de teinte olivâtre à bleue, translucide et parsemé de nombreuses bulles d'air. (fig. 119B).

Comparaisons :

J. WILLEMS, *Verre à vitre dans des constructions d'époque romaine* dans *BCAHC*, 3, 1962, p. 37.

D. BAATZ, *Zylindergeblasenes römische Fensterglas*, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 8, 1978, pp. 321-322 et pl. 60.

G.C. BOON, *Roman Window Glass from Wales*, dans *Journal of Glass Studies*, VIII, 1966, pp. 41-45.

T.E. HAEVERNICK et P. HAHN-WEINSHEIM, *Untersuchungen römischen Fenstergläser*, dans *Saalburg Jahrbuch*, 14, 1955, pp. 65-73. *Braives I*, fig. 78, 11-13; *Tienen*, pp. 336-337, n° 340.

C. ISINGS, *Roman Glass in Limburg*, (*Archaeologica Traiectina*, IX), Groningue, 1971, p. 44 et 95-97, fig. 11, pl. 4, 152-155 et fig. 24, 300-330.

BODSON, p. 51, n° 207a.

MORIN-JEAN, *Vitrum*, dans C. DAREMBERG, E. SAGLIO et E. POTTIER, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, t.V, pp. 947-948.

La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre. Vestiges romains en Lorraine, au Luxembourg, dans la région de Trèves et en Sarre, catal. d'expo, Paris, 1983, pp. 259-260, n° 218.

C. ISINGS, *Glass from the Canabae Legionis at Nijmegen* dans *BROB*, 30, 1980, pp. 323-324, fig. 29, 12-18.

D.B. HARDEN, *New Light on Roman and Early Medieval Window-Glass* dans *Glastechnische Berichte, Sonderband Intern. Glaskongress*, 32 K, h.VIII, pp. 8-16.

2. Les terres cuites - J.-M. DEGBOMONT

I. LES TUBULI (fig. 121 et 122)

Dans l'ensemble de la fouille, aucun tubulus ne nous est malheureusement parvenu intact. Dans l'aire qui nous occupe (voisinage immédiat du secteur des bains) la concentration de tubuli est plus intense que dans les autres secteurs. Il est d'autre part à peu près certain que les fragments retrouvés ne représentent pas 1/100^e des pièces utilisées dans la construction. Ce qui démontre que la récupération de ces matériaux, a été intensive, déjà et probablement uniquement à l'époque romaine, car ces pièces si spécialisées n'ont pas été réutilisées aux autres époques historiques si ce n'est sous forme concassée pour servir à la confection des bétons. Les tubuli sont en terre rouge mélangée à un dégraissant de quartz très fin.

(1) Le verre à vitre semble avoir été inventé vers le milieu du 1^{er} siècle PCN d'après le témoignage de SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, XC, 25.

(2) Les verriers romains utilisaient également la technique du cylindre soufflé, découpé et déroulé dans un four, puis taillé à vif aux dimensions voulues : le verre présente alors une épaisseur moindre, deux faces brillantes et des bords à arêtes vives.

(3) Ce montage dans une armature en bois est bien attesté par ailleurs.

1. Fragment d'une face latérale avec partie de trou circulaire (diam. du trou 45 mm). Épaisseur : 15 mm. (L.3731).
2. Fragment d'une face latérale avec partie de trou circulaire (diam. 40 mm). Face interne marquée par la suie ; épaisseur 20 mm. (L.1579).
3. Fragment d'une face latérale avec partie de trou circulaire (diam. 40 mm) ; face interne fortement marquée par la suie ; épaisseur 25 mm ; largeur de la face : 120 mm. (L.3135).
4. Fragment d'une face latérale avec partie de trou circulaire (diam. 31 mm) ; face interne fortement marquée par la suie. (L.1015).
5. Fragment d'une face latérale avec partie de trou circulaire (diam. 50 mm). Face interne fortement marquée par la suie. (L.1092).
6. Fragment de face latérale avec partie de trou circulaire (diam. 50 mm). Face interne marquée par la suie ; épaisseur : 23 mm. (L.1015).
7. Fragment de face latérale avec partie de trou circulaire (diam. 50 mm). Face interne marquée par la suie ; épaisseur 16 mm. (L.1015).
8. Fragment de face latérale avec partie de trou circulaire (diam. 35 mm). Face interne marquée par la suie ; épaisseur 20 mm. (L.1015).
9. Fragment de face latérale avec partie de trou circulaire (diam. 45 mm) ; face interne peu marquée par la suie ; par contre, le bord extérieur du trou circulaire est fortement marqué par la suie ; épaisseur : 20 mm. (L.1657).
10. Fragment de face latérale avec partie de trou circulaire. Diam. 60 mm ; épaisseur 20 mm. (L.1015).
11. Fragment de face latérale avec partie de trou circulaire. Diam. du trou 30 mm ; épaisseur 20 mm ; les faces interne et externe comportent des traces de mortier ; ce fragment a probablement servi comme matériau de réemploi. (L.2897).
12. Fragment de face latérale avec partie de trou circulaire. Diam. du trou 70 mm ; épaisseur 20 mm. (L.1015).
13. Fragment de face latérale avec partie de trou circulaire. Diam. du trou 30 mm ; pas de suie sur la face interne. (L.1579).
14. Fragment de face latérale avec partie de trou circulaire. Diam. du trou 50 mm ; face interne fortement marquée par la suie, de même le bord externe du trou latéral ; épaisseur 17 mm. (L.1015).
15. Fragment d'une face avant. Face interne marquée par la suie ; face externe comportant des stries concentriques peu marquées ; épaisseur 20 mm. (L.3635).
16. Fragment d'une face avant. Face interne marquée par la suie ; face externe comportant des stries concentriques peu marquées ; épaisseur 20 mm. (L.3723).
17. Fragment d'une face avant ; face interne sans traces de suie ; face externe comportant des stries concentriques ; épaisseur : 20 mm. (L.1489) (L.3369).
18. Fragment d'une face avant ; face interne sans traces de suie ; face externe comportant des stries concentriques ; épaisseur : 23 mm. (L.3367).
19. Fragment d'une face avant ; face interne peu marquée par la suie ; épaisseur 17 mm. (L.3731).
20. Fragment d'une face avant ; face interne peu marquée par la suie ; épaisseur 17 mm. (L. 963).
21. Fragment d'une face avant ; face interne peu marquée par la suie ; épaisseur 17 mm. (L.1657).
22. Fragment d'une face avant ; face interne peu marquée par la suie ; épaisseur 17 mm. (L.3369).
23. Fragment d'une face avant ; épaisseur 17 mm ; face externe comportant deux séries de stries parallèles s'entrecroisant et des traces de mortier. (L.1732).
24. Fragment d'une face avant ; face externe comportant deux séries de stries parallèles et convergentes. (L.3125).
25. Fragment d'une face avant ; épaisseur 20 mm ; face interne très fortement marquée par la suite ; face externe comportant deux stries convergentes. (L.3585).
26. Fragment d'une face avant ; épaisseur 20 mm ; face interne peu marquée par la suie ; face externe comportant 2 faisceaux de stries rectilignes très fines s'entrecoupant. (L.2197).
27. Fragment d'une face avant, face externe comportant des stries peu profondes et concentriques ; épaisseur 20 mm. (L.3260).
28. Probablement fragment de partie latérale de tubulus découpé grossièrement en cercle et ayant dû servir de « bouchon » à un conduit de tirage dans un des hypocaustes : la face interne est très fortement marquée par la suie. Ce qui laisse supposer qu'il devait régler le tirage d'une cheminée située à proximité d'un foyer. (L.934).
29. Fragment de face avant avec stries concentriques bien marquées et partie de face latérale ; épaisseur 25 mm ; la face interne est marquée par la suie. (L.3195).
30. Fragment de face avant avec stries parallèles bien marquées ; épaisseur 20 mm. (L.3368).
31. Fragment de face avant avec stries parallèles et une circulaire ; épaisseur 20 mm. (L.3363).

Conclusion

Après examen des divers fragments il ressort que ces tubuli étaient probablement du même type quant aux dimensions extérieures. Nous avons pu déterminer les hauteurs d'un seul d'entre eux : 280 mm, et une largeur : 120 mm. Des divergences notables ont été constatées dans les diamètres des trous latéraux. Il ressort cependant de l'ensemble que ces trous sont de deux types : une série de diamètres allant de 50 à 70 mm et une autre série allant de 30 à 45 mm. Ces deux séries de tubuli pourraient donc provenir de deux hypocaustes différents ce qui n'est guère étonnant si l'on considère l'importance des bains. Certains tubuli sont marqués très fortement par la suie, quelquefois même jusque sur les bords externes des trous latéraux. D'autres ne comportent que peu

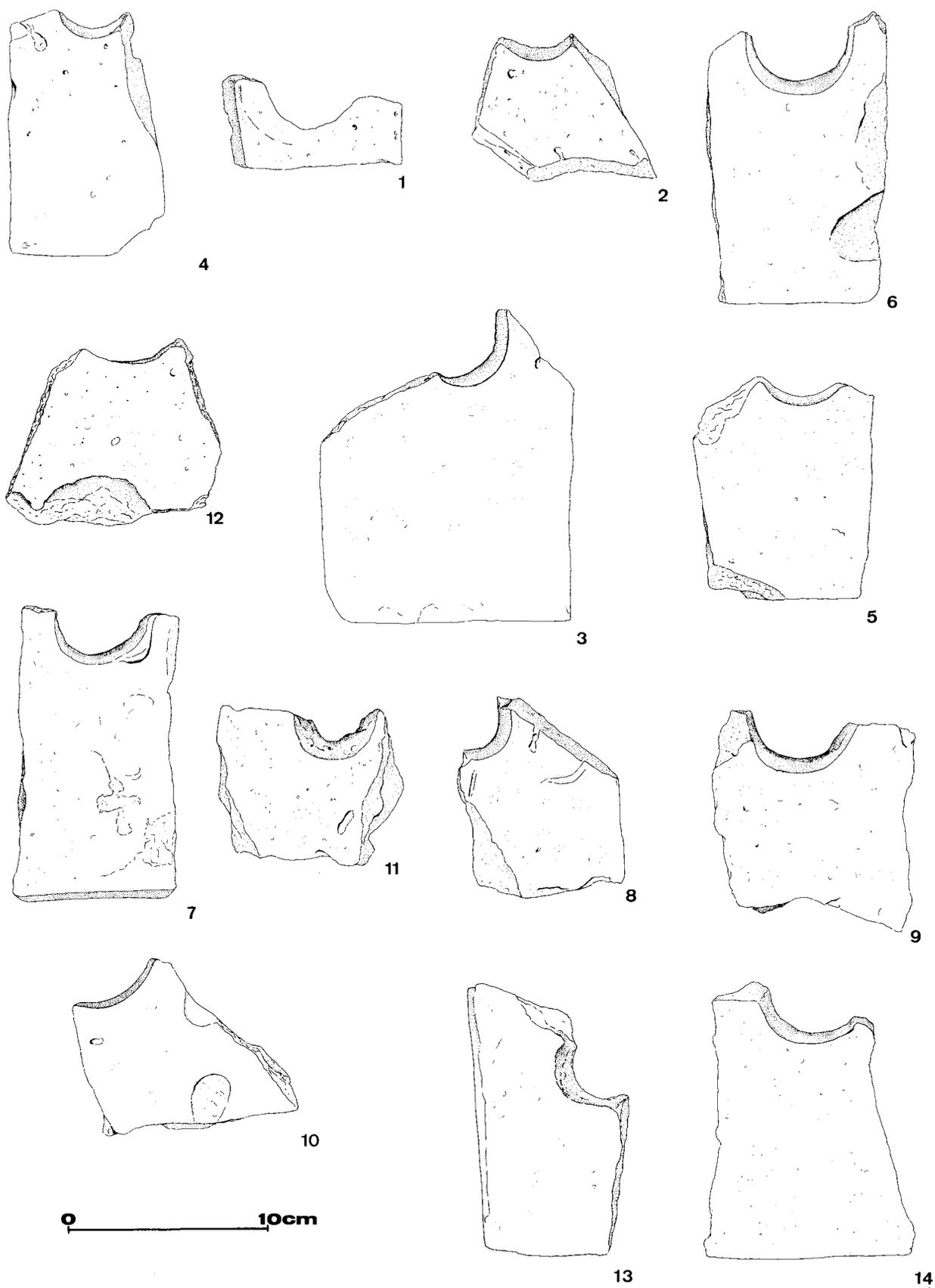


Fig. 121
 Matériaux de construction gallo-romains: les terres cuites (1/3)

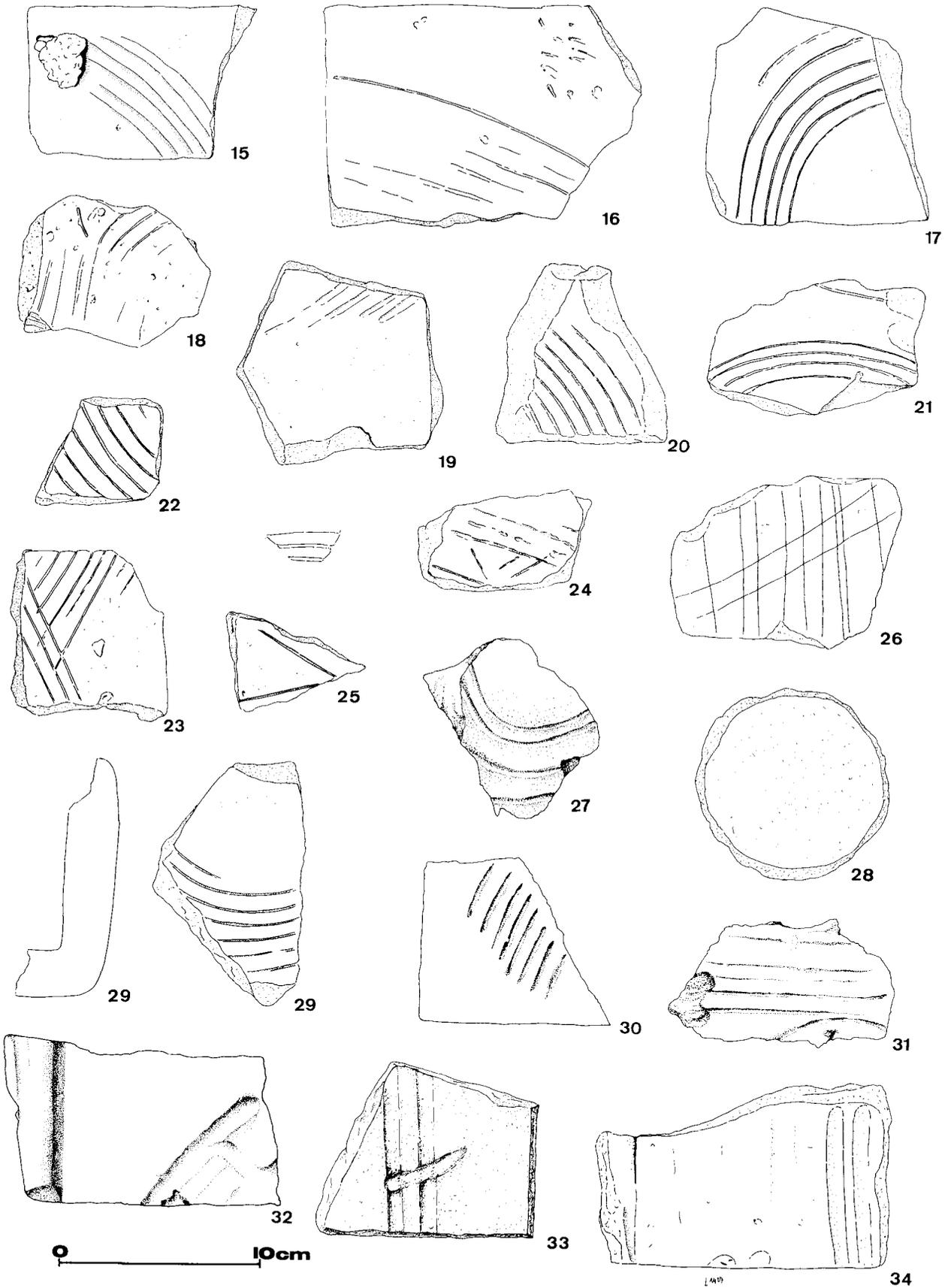


Fig. 122
 Matériaux de construction gallo-romains: les terres cuites (1/3)

ou pas de traces semblables. Les premiers proviennent certainement de murs situés à proximité des foyers où le tirage était plus intensif. La présence de suie dans les trous circulaires renforce cette hypothèse quand on sait le rôle peu important que jouaient les trous latéraux dans le tirage de l'hypocauste (J.M. DEGBOMONT, 1984).

II. LES CARREAUX ET « DISQUES » D'HYPOCAUSTES

L. 3367 et L.820: 2 fragments de « carreaux » d'hypocaustes (épaisseur : 40 mm); l'un des ces carreaux très peu marqué par la suie comporte des traces de ciment sur une face et a dû être réemployé; l'autre comporte des traces de suie très nettes sur deux de ses côtés. Le fait que nous ayons trouvé beaucoup moins d'éléments de pilettes que de tubuli prouve, s'il en est encore besoin, que l'on pouvait plus aisément réemployer les premiers que les seconds. Le seul hypocauste découvert sur le site (1907) était garni uniquement de pilettes à disques. La découverte de « carreaux » confirme ce que nous savions déjà, c'est-à-dire qu'il existait un ou plusieurs autres hypocaustes sur le site.

L.2580: Fragment de disque d'hypocauste (épaisseur : 35 mm; diam. 230 mm): très peu marqué par la suie sur la surface latérale.

L.1015: Fragment de disque d'hypocauste (épaisseur : ?; diam. 230 mm); marquée par la suie sur la surface latérale.

L.1579: Fragment de disque d'hypocauste (épaisseur : 40 mm; diam. 230 mm); comporte des traces de calcaire.

L.1657: Fragment de disque d'hypocauste (épaisseur : 40 mm; diam. 230 mm), comporte des traces de suie sur la face latérale et des traces de calcaire sur une face et la surface latérale.

L.3367: Fragment de disque d'hypocauste (épaisseur : ?; diam. 230 mm); traces de suie sur la surface latérale.

III. TEGULAE ET IMBRICES (fig. 122 et 123)

Les fragments de tegulae et d'imbrices sont fort nombreux sur le site et très concassés. Dans les séquences de stratigraphie romaine, aucune tuile ne nous est parvenue entière si ce n'est dans le 1^{er} évidemment (voir p. 49-60) du secteur A et dans la zone A du Vieux-Marché (p. 72-81). Dans l'inventaire qui suit ne figurent que les fragments qui se distinguent par des détails remarquables (sigles, empreintes, etc.).

32. Fragment de tegula avec partie de rebord; épaisseur : 25 mm; la face antérieure est marquée au doigt : deux sillons parallèles, 1 sillon perpendiculaire aux deux autres; ce sigle pourrait se comparer à la lettre H. Ce sigle H, marqué au doigt ne figure dans aucun ouvrage de base consacré en tout ou partie aux sigles de tuiliers gallo-romains (Y. GRAFF, 1968; CIL, 1933; DEMAEYER, 1940). Il est peu probable que ce sigle (trop fruste) ait pu représenter une

marque de tuiliers. Peut-être indique-t-il une mention de poids ou un nombre. N. CLOQUET, en 1872, avait déjà émis la même remarque à propos des tegulae découvertes sur le site de la villa d'Arquennes; plusieurs tegulae étaient marquées par le pouce de l'artisan (parfois une, parfois deux empreintes) (N. CLOQUET, 1873). Lors des fouilles du balneum de Boirs « Village », les chercheurs ont trouvé sur des tegulae, une série de marques aux doigts ou au bâtonnet dont certaines (3 au moins) sont identiques à celles de la Place Saint-Lambert : un H, un C et un V; certains sillons parallèles sur des fragments de la Place Saint-Lambert pourraient également correspondre au sigle n° 6 de Boirs. Signalons également que ces signes sont associés dans la fouille aux marques de tuiliers CEC et QVA (PEUSKENS-TROMME, 1977-79). (L.3368).

33. Idem sans rebord; épaisseur : 25 mm; présence du sigle « H ». (L.2452).

34. Idem sans rebord; épaisseur : 25 mm; deux sillons parallèles au doigt. (L.1422).

35. Idem. (L.3260).

36. Idem; amorce d'un sillon au doigt. (L.1646).

37. Idem; sillon au doigt en forme de C. (L. 737).

38. Fragment d'imbrex; épaisseur : 20 mm; amorce de deux sillons au doigt de formes indéterminées. (L.1700).

39. Fragment de tegula avec rebord arasé; épaisseur : 22 mm; sigle en forme de V tracé avec un instrument à bout rond. (L.2563).

40. Fragment de tegula avec rebord; épaisseur : 30 mm; la face antérieure porte 4 marques qui semblent être des empreintes de sabots de capridés. (L.3278).

41. Idem (tegula?); une seule empreinte. (L. 813).

42. Fragment de tegula; épaisseur : 30 mm; la face antérieure porte les traces d'une chaussure à clous; d'autres empreintes de clous sont disséminées sur le reste de la surface; l'empreinte de la semelle n'est pas complète, il s'agit de la moitié de la partie avant, les clous sont à tête plate et d'un diamètre moyen de 7 mm. Cette empreinte est à comparer à la semelle 4 découverte à Aardenbourg (K.H. MARSCHALLECK, 1959) car comme celle-ci elle comporte une rangée de clous déposés le long du bord et un autre ensemble de clous vers le centre formant un cercle (arc de cercle ou S?). La semelle d'Aardenbourg à « motif décoratif » semble avoir appartenu selon K.H. MARSCHALLECK à une femme ou un enfant. En aucun cas il ne peut s'agir ici d'une semelle de militaire (voir Aardenbourg, semelles 1 et 5), car les semelles militaires étaient cloutées plus « lourdement ». Des semelles semblables au type 2 d'Aardenbourg sont connues à Cologne (bassin portuaire) et datées de 150 à 250 après J.-C.

Une trace de chaussure semblable, cloutée sur les bords et avec cercle de clous central, imprimée sur une tuile fut découverte au camp romain de Dormagen (G. MÜLLER, 1979). (L.2304).

43. Fragment de tegula ; épaisseur : 25 mm ; portant une empreinte de patte, probablement de chien (empreinte incomplète). (L.3766).
44. Fragment de tegula (?) avec traces de calcaire ; portant une empreinte de patte de chien incomplète. (L.2724).

IV. BRIQUES (fig. 123)

Les fragments de briques sont très peu nombreux dans le secteur A et les zones du Vieux-Marché. Certains sont enduits de calcaire et ont du séjourner longtemps en milieu humide. Comme nous n'avons recueilli que des fragments, il peut tout aussi bien, dans ce cas, s'agir de dalles d'hypocauste (J.M. DEGBOMONT, 1984) dont l'épaisseur varie de 35 à 40 mm. Certains de ces fragments ont une caractéristique qui les distinguent de ces dalles car ils présentent sur une des faces, une protubérance de forme mammaire (demi-sphère). Cela rappelle, bien entendu, les tegulae mammatæ employées surtout dans les hypocaustes et qui ménageaient un espace entre elles et le mur sur lequel elles étaient appliquées. Ce système permettait de réserver un espace destiné à isoler la paroi intérieure de la pièce du gros œuvre et évitait les condensations de vapeurs d'eau, surtout dans les bains. Tous ces fragments présentent une face lisse et une face rugueuse. La protubérance se trouve chaque fois appliquée sur la face lisse. S'il s'agit de tegulae mammatæ, il est logique que la face rugueuse soit tournée vers l'intérieur de la pièce car le mortier (enduit mural) y adhère mieux. Malheureusement nous disposons de trop peu de fragments, et sur ceux que nous possédons on retrouve de fréquentes traces de mortier sur les côtés. Par contre, les faces rugueuses n'en révèlent pratiquement pas. Ce dernier point reste inexpliqué. S'il s'agit bien de tegulae mammatæ, elles diffèrent cependant très fort de celles de Pompéi par exemple : aux thermes du Forum, la tegula mammatæ a une épaisseur de ± 20 mm, et la protubérance tronconique a une hauteur de 65 mm pour un diamètre moyen de 35 mm.

45. Pastille ; diam. : 37 mm ; épaisseur : 13 mm (L.2989).
46. Fragment de dalle avec protubérance (mammatæ) ; épaisseur 40 mm ; diam. de la protubérance : 35 mm ; hauteur de la protubérance : 12 mm. La protubérance est située respectivement à 130 et 110 mm des côtés. (L.3649).

Bibliographie

- CIL, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XIII, 6, 1933.
- N. CLOQUET, Rapport sur la découverte d'une villa Belgo-romaine à Arquennes, province du Hainaut, *Documents et Rapports de la Société paléontologique de Charleroi*, t. VI, 1873.
- J.-M. DEGBOMONT, *Le chauffage par hypocauste dans l'habitat privé. De la Place Saint-Lambert à Liège à l'Aula Palatina de Trèves*, (ERAUL, 17), 1984.
- R. DE MAEYER, *De overblijfselen der romeinse villa's in België, de archeologische inventaris*, Antwerpen, 1940.
- Y. GRAFF, Index des sigles (marques) de tuiliers gallo-romains trouvés en Belgique, 2^e éd., *Romana Contact*, 8^e an., 1968, III-IV, pp. 3-18.
- K.H. MARSCHALLECK, *Römisches Schuhwerk an Rhein- und Schel-*

demündung, *B.R.O.B.*, t. 9, 1959, pp. 68-84.

G. MÜLLER, *DVRNOMAGVS, das römische Dormagen*, Band 8 der *Dormagener Beiträge*, Köln, 1979.

N. PEUSKENS, Fr. TROMME, Deux balnea belgo-romains : Boirs « Village » et Heure-le-Romain « Sur les moulins », *Les Chercheurs de la Wallonie*, T. XXIV, 1977-79.

3. Les Marbres - Jean-Marie DEGBOMONT

I. INTRODUCTION (fig. 124)

Nous avons cru utile, dans ce chapitre, de traiter de façon exhaustive le problème des « marbres » de la villa romaine. Autrement dit, nous ne nous limiterons pas uniquement à la description du matériel retrouvé dans le secteur A, (V.-M., S3, S37, évidements) mais nous allons nous efforcer, à travers ce matériel, de donner une idée d'ensemble de l'utilisation de roches nobles sur le site de la villa. En effet, la quantité de « marbres » recueillis dans le secteur A nous donne, toutes proportions gardées, un aperçu exact des variétés de pierres (natures, formes et tailles) utilisées dans la décoration de l'habitat. Aucun autre secteur n'a livré de roches ayant d'autres origines.

Le marbre au sens strict du terme est un calcaire cristallin d'origine métamorphique. Il est en général blanc. Ce type de roches n'existe pas en Belgique. Mais il se peut que l'on ait utilisé des amas de calcite microcristalline (notamment dans certaines brèches sédimentaires) pour imiter le Carrare par exemple. Ainsi nous avons pris l'habitude d'appeler marbre des « pierres » susceptibles de prendre un beau poli. Nous respecterons cet usage pour ne pas semer la confusion dans l'esprit du lecteur. Tous ces marbres sont comme les terres cuites, très concassés, et le nombre relativement élevé de fragments recueillis dans tous les sondages nous a fait croire, dans un premier temps à une grande variété d'origines. Ces marbres décoratifs ont été utilisés très anciennement, notamment en Orient. A l'origine l'*opus sectile*¹ était un pavement composé de fragments de pierres nobles de natures et de formes diverses (souvent géométriques). Ces fragments découpés à la scie et juxtaposés étaient assemblés dans un but décoratif. On retrouve certains de ces pavements à Pompéi².

« L'*opus sectile*, lui, n'utilisait que des fragments « découpés » dans des roches dures importées d'Orient, surtout d'Égypte ; mais leur ajustement était plus ambitieux. Ces matières plastiques se seraient désarticulées sous les pas ; aussi, en Orient déjà, réservé aux parois verticales, cet opus permit un décor plus savant, jusqu'aux figures d'objets réels. La juxtaposition en hauteur obligeait à tenir compte du poids des éléments, donc à les amincir, à en réduire même toutes les dimensions, pour les fixer plus solidement. Parfois on les insérait dans les jours d'une plaque évidée suivant l'esquisse du dessin. Le résultat, c'était cette incrustation réalisée dans le premier style de Pompéi » (V. CHAPOT, 1943).

(1) *Sectilis* : (adj.) qui est susceptible de se partager (partagé, fendu) (dictionnaire Garnier, 1966).

(2) Villa des Mystères, Maison du Faune, 1^{er} siècle.

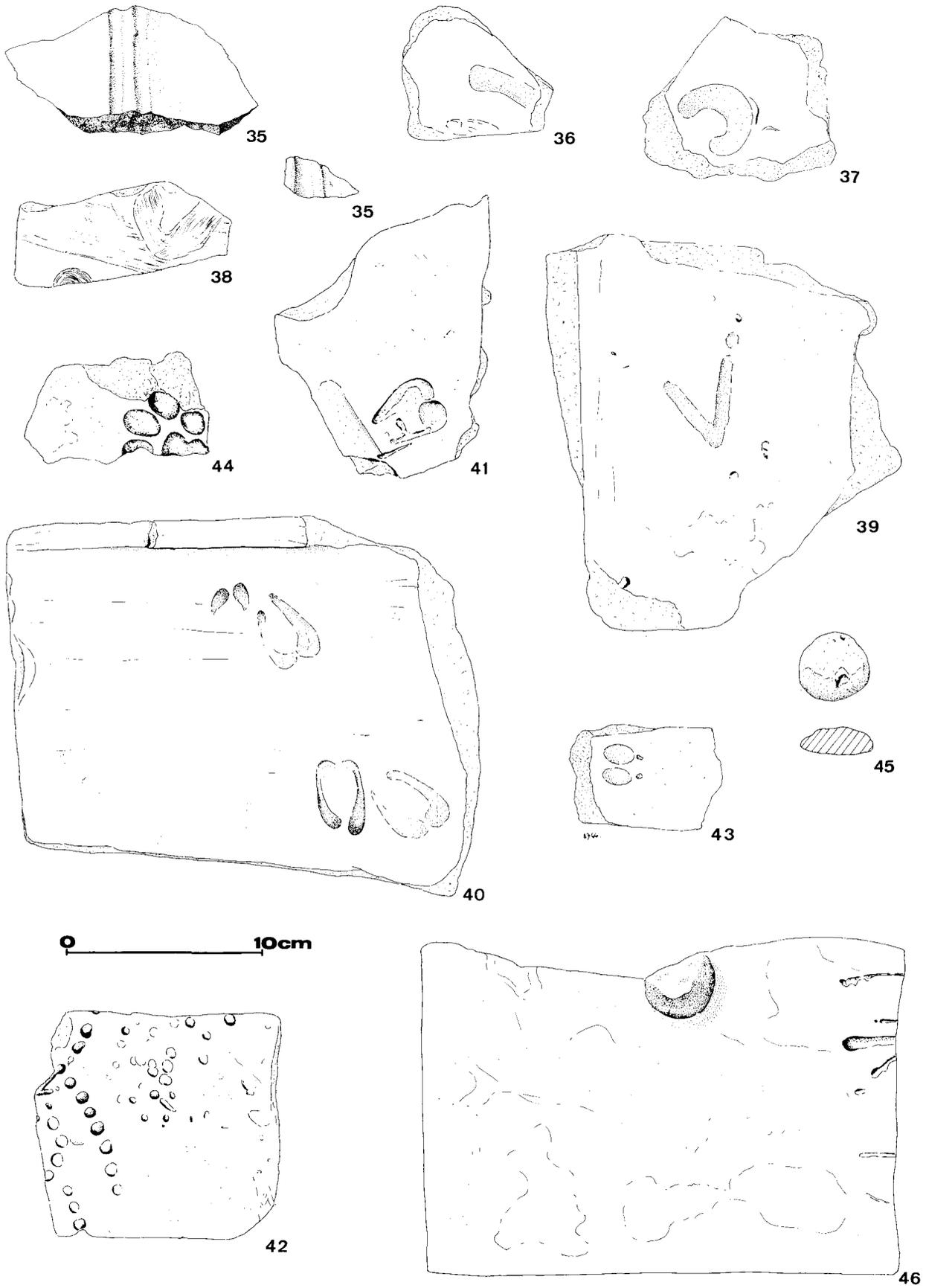


Fig. 123
 Matériaux de construction gallo-romains: les terres cuites (1/3)

Même si l'on atteste déjà l'existence d'opus sectile en Orient pour le décor des parois, il semble bien que cette technique se soit surtout répandue dans le monde romain et dans nos régions en particulier, au IV^e siècle. En sciant et découpant des plaques de marbres plus ou moins épaisses, dans des roches d'aspects et de couleurs parfois très différents et en les appliquant sur des surfaces murales, on obtenait soit des tableaux à représentations figurées, lorsque les *crustae*³ étaient découpées selon un carton représentant des éléments naturels (flore, faune, personnages...) (fig. 124: 2), soit un décor géométrique. Ce dernier type de décor se retrouve encore fréquemment dans nos « maisons de maîtres » du XIX^e siècle, surtout dans les pavements. La basilique civile de Julius Bassus à Rome (330-350 après J.-C.) conserve une splendide marqueterie de marbre considérée comme l'exemple type de cette technique. Dans nos régions, les fouilles du sanctuaire de Vervoz ont livré des *crustae* appartenant sans doute à une composition en opus sectile dont on n'a malheureusement pas pu reconstituer le décor. Cet ensemble qui comporte des éléments semblables à ceux de la place Saint-Lambert est daté, par l'auteur, du IV^e siècle (WITVROUW, 1983-84). Si l'*opus sectile* était la version la plus luxueuse des décors muraux, il existait aussi des décors de marqueterie assemblés avec des plaques de marbres polychromes, plus ou moins grandes. L'ensemble avait l'apparence d'un décor géométrique le plus souvent rectiligne et bordé de baguettes de marbre plus clair, ce qui augmentait l'effet de contraste (fig. 124: 3). Le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (France) offre un bel exemple de ce type de décor. La cella du temple était décorée en marqueterie de marbres rose, vert, violet à motifs géométriques (étoiles, rosaces, losanges). Les murs étaient revêtus de dalles de marbre à motifs géométriques plus grands. Chaque angle était décoré de moulures de marbre blanc d'un travail très fin et chevillées au mur par des tenons de bronze (CADOUX, J.-L., 1971).

Si les pavements en marqueterie ont été plus nombreux qu'on ne le croit généralement, dans nos régions, ils

(3) *Crusta*, ae, f. Lame de marqueterie ou de métal (Garnier, 1966).

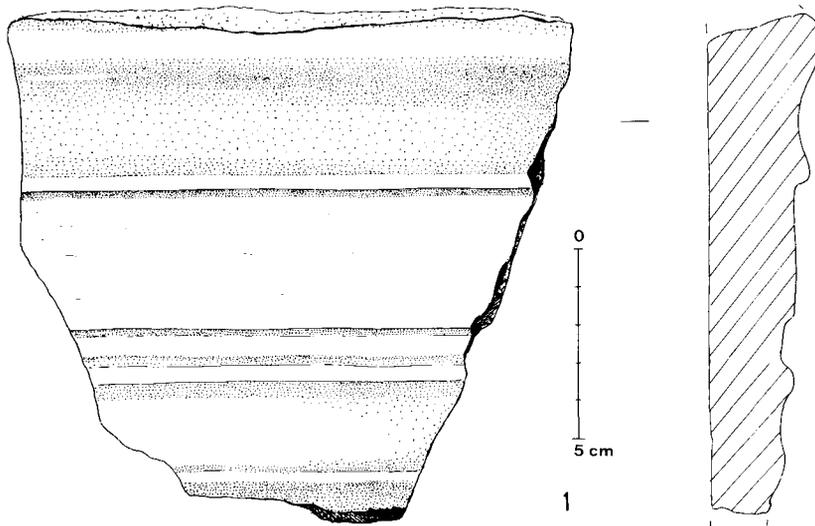
(4) Un exemple nous est fourni à la villa de Haccourt (période V); la salle 22 était richement décorée et notamment par des lambris de marbre (opus sectile): plaquettes, baguettes, moulures et plinthes de formes et de formats divers soigneusement sciés et polis (DE BOE, G., 1975, pp. 16-18).

(5) A Neerhaeren-Reckheim: « Dix-sept fragments de plaques de marbre poli, de 0,015 m à 0,020 m d'épaisseur, ont été trouvés près des bains » (VAN NEUSS, H. et BAMP, J.-A. 1888, p. 348); à Tournai (Marché-aux-Jambons): « ...baignoire de plan rectangulaire de 2,53 m de long sur 1,42 m de large, dont trois des parois étaient revêtues de belles plaques en marbre blanc hautes de 1,25 m et larges de 52 à 58 cm » (AMAND, M., 1946, p. 101); à Gerpennes, « Au-dessus du niveau que l'eau atteignait dans les baignoires, le mur recouvert de plaques de marbre ressemblant beaucoup à celui qu'on désigne aujourd'hui, dans le commerce, sous le nom de Sainte-Anne » (HENSEVAL-KAISIN, 1875, p. CXI); à Pont-Croix, salle de bains avec suspensura recouverte de plaques de calcaire blanc, lambris de même nature revêtant les murs (*Gallia*, 1973, pp. 372-374); à Boussu-lez-Walcourt, caldarium pavé avec des carreaux de marbres blancs et noirs (BAYET, L., 1891, pl 55) etc.

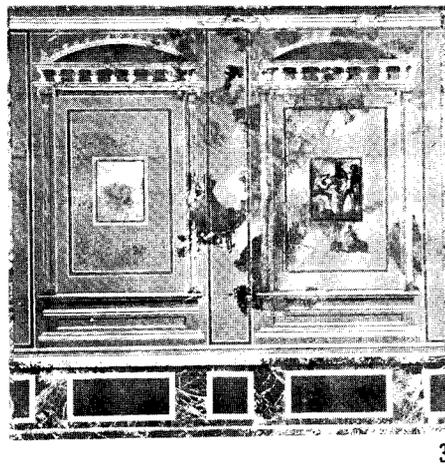
n'ont pu pour autant rivaliser avec les mosaïques. Il semble, selon les résultats de nos recherches, que les revêtements de marbres (murs ou sols) aient été principalement réservés aux pièces luxueuses des habitations (souvent construites sur hypocauste⁴ et parmi celles-ci, surtout celles des bains⁵). Place Saint-Lambert, Paul LOHEST, en 1907 (*Ibidem*, p. 424), a retrouvé des plaques de marbres en place, à deux endroits différents du secteur des bains: un mur décoré dans un couloir de service des bains, au nord de l'hypocauste de 1907 (tepidarium?) et une ou plusieurs plaques de marbres ornant les parois de la piscine froide (« blanc brouillé d'Italie »). Les plaques étaient fixées avec un mortier blanc. Un agencement identique est signalé à propos des fouilles du balneum de Boirs « Village » (PEUSKENS, N., TROMME, F., 1977-79, p. 392). Des fragments de plaques de marbre ont été retrouvés en place sur les parois de la piscine du frigidarium. Si les hauteurs de ces plaques sont inconnues, leurs longueurs ne manquent pas d'impressionner: 1,01 m pour l'une, 1,74 m pour l'autre (épaisseurs respectivement de 25 et 23 mm).

Les fragments de marbre (non en place) que l'on retrouve dans une fouille, comme ceux de la place Saint-Lambert, par exemple, sont d'épaisseurs fort variables. Le simple bon sens nous incite à croire que les plaques les plus épaisses sont destinées au revêtement des sols tandis que les plus minces sont destinées à la décoration des murs. Rien n'est moins sûr, hélas!, car à Boirs « Village », les dalles de marbres (en place) qui recouvraient le sol du frigidarium avaient des épaisseurs variant de 10 à 40 mm. Tandis que les plaques murales, nous l'avons vu, avaient des épaisseurs de 25 et 23 mm. Donc certaines dalles de sol étaient nettement moins épaisses que les plaques murales. Certaines pièces typiques uniquement, comme les baguettes arrondies qui devaient servir de bordures aux panneaux muraux, ou des pièces comportant des encoches ou des trous circulaires pour fixer les crampons ou chevilles⁶, peuvent être considérées avec quelque certitude, comme ayant fait partie de revêtements muraux. Place Saint-Lambert, nous ne pouvons malheureusement pas reconstituer le moindre revêtement mural ou de sol. C'est pourquoi il nous a semblé intéressant de reproduire ici la photo du revêtement du sol du tepidarium des bains de Pont-Croix (Bretagne). Beaucoup de pièces de la place Saint-Lambert ressemblent à celles utilisées à Pont-Croix (fig. 124: 4). Voici la description de cet *emblema*: « Le sol portait un beau dallage combinant harmonieusement des matériaux relativement modestes: la brique, l'ardoise et le calcaire; le dessin imite un tapis géométrique: sur un fond blanc en

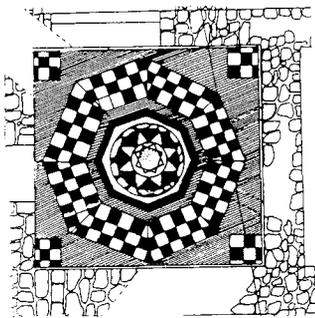
(6) Aucun crampon mural, ou reconnu comme tel, n'a été retrouvé place Saint-Lambert, excepté des crampons fixant des tuiles de remplissage sur un mur effondré dans le premier évidement (voir ci-dessus, p. 50). Selon Paul LOHEST, les plaques de marbres retrouvées en place étaient fixées avec du ciment (LOHEST, P., 1909, p. 419). Cependant, certaines plaques trouvées ultérieurement sont munies d'encoches ou de trous circulaires destinés à recevoir des crampons. Les fouilles de la villa romaine de Nouvelles (Hainaut) ont livré des « attaches en fer » de 11 cm de long et recourbées aux deux extrémités (LEBLAIS, 1968).



2



3



4

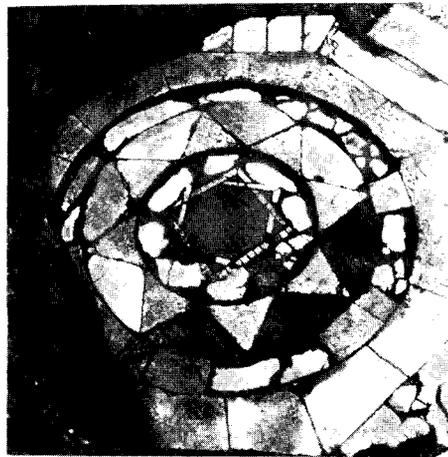


Fig. 124

Fig. 1: Moulure en calcaire n° 86,

Fig. 2: Pompéi, Aphrodite attachant sa sandale (marqueterie de marbre) - Naples, Musée national (GASSIOT-TALABOT, G., La peinture romaine et paléochrétienne, éd. Rencontre, Lausanne, (1965), p. 65),

Fig. 3: Peinture murale surmontant une marqueterie de marbre reconstituée, Trèves, Landesmuseum (SCHINDLER, R., Führer durch das Landesmuseum Trier, Trier, 1980, fig. 231),

Fig. 4: Emblema du Tepidarium de Pont-Croix (opus spicatum). (Pont-Croix, dans Gallia, t. 31, fasc. 1, 1973, fig. 23, p. 371 et fig. 25, p. 372).

plaques de calcaire, agrémenté aux quatre coins d'un damier d'ardoises et de calcaire, un octogone de même composition occupe toute la partie centrale. Le milieu est orné d'une étoile à huit branches, en plaques de calcaire triangulaires, dont le centre, par un entrelacs de bandes de schiste et de calcaire entourant une brique, forme une nouvelle étoile à huit branches. Ce jeu de carés, se résolvant en étoiles et en octogone, est du plus bel effet décoratif» (*Gallia*, 1973)⁷. Bien sûr, un décor figuré en opus sectile, ou un revêtement à figures géométriques qu'il soit mural ou de sol, n'offre pas des nuances d'ombres et de lumières, de modelés et de couleurs comparables à ce qu'on trouve dans les plus belles mosaïques et dont le génie romain nous a livré de si beaux exemples. Mais les rares compositions connues dans leur entièreté nous laissent entrevoir que dans sa relative simplicité, la décoration en *opus sectile* pouvait être du plus bel effet.

II. ORIGINES DES MARBRES DE LA PLACE SAINT-LAMBERT⁸

Parmi les nombreux fragments de marbres retrouvés au cours des différentes campagnes de fouilles, nous avons distingué onze types de roches différents :

Type I: Calcaire « Viséen ». Cette roche affleure dans la vallée de la Meuse, au nord de Verviers, dans la fenêtre de Theux et dans la région de Dinant. Dans le cas présent, il s'agit plus particulièrement du V2b β (unité β du « Viséen » moyen b) et présent dans la vallée de la Meuse, en amont de Liège à partir de Flémalle (couleur : gris bleuté et foncé).

Type II: Calcaire rouge dit « frasnien » (Gisements : aires centrales du synclinorium de Dinant), « rouge de Belgique » ou « rouge de Flandre ». Les carrières les plus proches sont situées à Barvaux à 40 km de Liège (V.O.). La carrière la plus importante et la plus ancienne (?) se trouve à Vodecée près de Philippeville (80 km de Liège - V.O.). Cette roche exploitée très anciennement a été exportée dans le monde entier (couleur : rouge avec filets de calcite blanche).

Type IIIa: Calcaire macro-cristallin de type carrare. Il pourrait provenir de géodes pluridécimétriques telles que l'on en connaît dans les brèches viséennes. Se trouve dans la vallée de la Meuse, région de Namur et de Dinant. Plus vraisemblablement de Namur car ce type de brèche y est courant (couleur : gris clair avec de grandes géodes de calcite blanche).

Type IIIb: Grande brèche sédimentaire (Viséen âge supérieur, V3a). Se trouve dans la vallée de la Meuse aux environs de Namur. Fort exploitée au XVIII^e siècle ainsi que les brèches rouges. On a pu s'en servir pour imiter le

Carrare lorsqu'elle présente des amas de calcite macro-cristalline (couleur : gris clair avec veines de calcite blanche).

Type IV: Grès feldspathique (arkose) à grains fins. Des roches de ce type sont connues dans le gedinnien (Dévonien inférieur) des environs de Mondrepuits (massif de Rocroi, frontière franco-belge) (couleur : beige foncé).

Type V: Porphyre rouge et vert. Roche magmatique que l'on ne retrouve pas en deçà d'un rayon d'au moins 700 km par rapport à notre pays (Alpes?) (couleur : rouge bordeaux finement grené de blanc ; vert foncé avec grands cristaux vert clair)⁹.

Type VI: Roche métamorphique en provenance d'un gisement qui pourrait être situé dans les Alpes (couleur : différentes nuances de vert avec taches noires).

Type VII: Marbre blanc (aspect saccharoïde) appelé aussi marbre statuaire. Pourrait provenir du Massif Central, des Alpes méridionales, de Toscane (environs de Luni et Carrare) ou de Grèce (environs d'Athènes ou de l'île de Paros).

Type VIII: Cipolin d'Italie (se trouve en Grèce, Italie ou Suisse). Celui-ci provient très probablement d'Italie (« blanc brouillé d'Italie ») (couleur : gris blanc avec veines parallèles vert clair).

Type IX: Grès gedinnien du massif de Stavelot (formation de Fooz). Les affleurements de cette roche pouvaient se trouver dans l'Antiquité en bordure du Condroz, dans la vallée de la Meuse et la vallée de la Vesdre. Etant donné la très petite quantité de pierres taillées de ce type retrouvées dans la fouille, il s'avère très difficile de trouver l'endroit d'extraction. Cependant, il est certain que cette roche est d'origine wallonne (couleur : bordeaux clair)¹⁰.

Type X: Brèche calcaire (Viséen supérieur V3a) (couleur : gris clair, gris foncé).

Type XI: Frasnien noir à taches grises (Sainte-Anne?) (couleur : fond gris très foncé avec taches grises plus claires).

III. INVENTAIRE ET MORPHOLOGIE (fig. 125 à 127)

Il n'est pas question ici de donner un inventaire exhaustif de tous les fragments de marbre récoltés dans les fouilles de la Place Saint-Lambert. Tout au plus nous contenterons-nous de donner un aperçu des pièces présentant les formes les plus typiques ainsi que celles présentant un intérêt particulier (gravures, mortaises, traces de mortiers, bords, etc.).

Groupe I: Les *crustae* du groupe I sont toutes en marbre du type VII. Ce sont des baguettes arrondies sur une face. La forme de ces marbres les destinait à servir probablement de bordure à des panneaux muraux de dimensions variables. Certains de ces fragments sont biseautés à 45° (angles) (fig. 125 : 1, 2, 3), d'autres selon un angle plus aigu (fig. 125 : 4). Les épaisseurs sont très variables : de 10 à 20 mm (fig. 125 : 5 à 14). (L.1197 ; L.3673 ; L.3706 ; sect. A, c.20 ; L.3158 ; L.3485 ; L. 979 ; L.3647 ; L.3647 ; L. 979 ; L. 726 ; L.1467 ; L.3576 ; L. 754).

(7) Voir aussi pavement en marqueterie de Vieux-Rouen-sur-Bresle (MANGARD, M., 1976).

(8) Nous remercions très vivement M. Eddy Poty, 1^{er} assistant au laboratoire de paléontologie animale de l'Université de Liège pour l'aide qu'il nous a apportée à l'identification des différents types de roches.

(9) On retrouve des roches de ce type dans les murs médiévaux de l'abbatiale de Stavelot (XI^e siècle).

(10) Voir également L. ANDRE, 1983-1984.

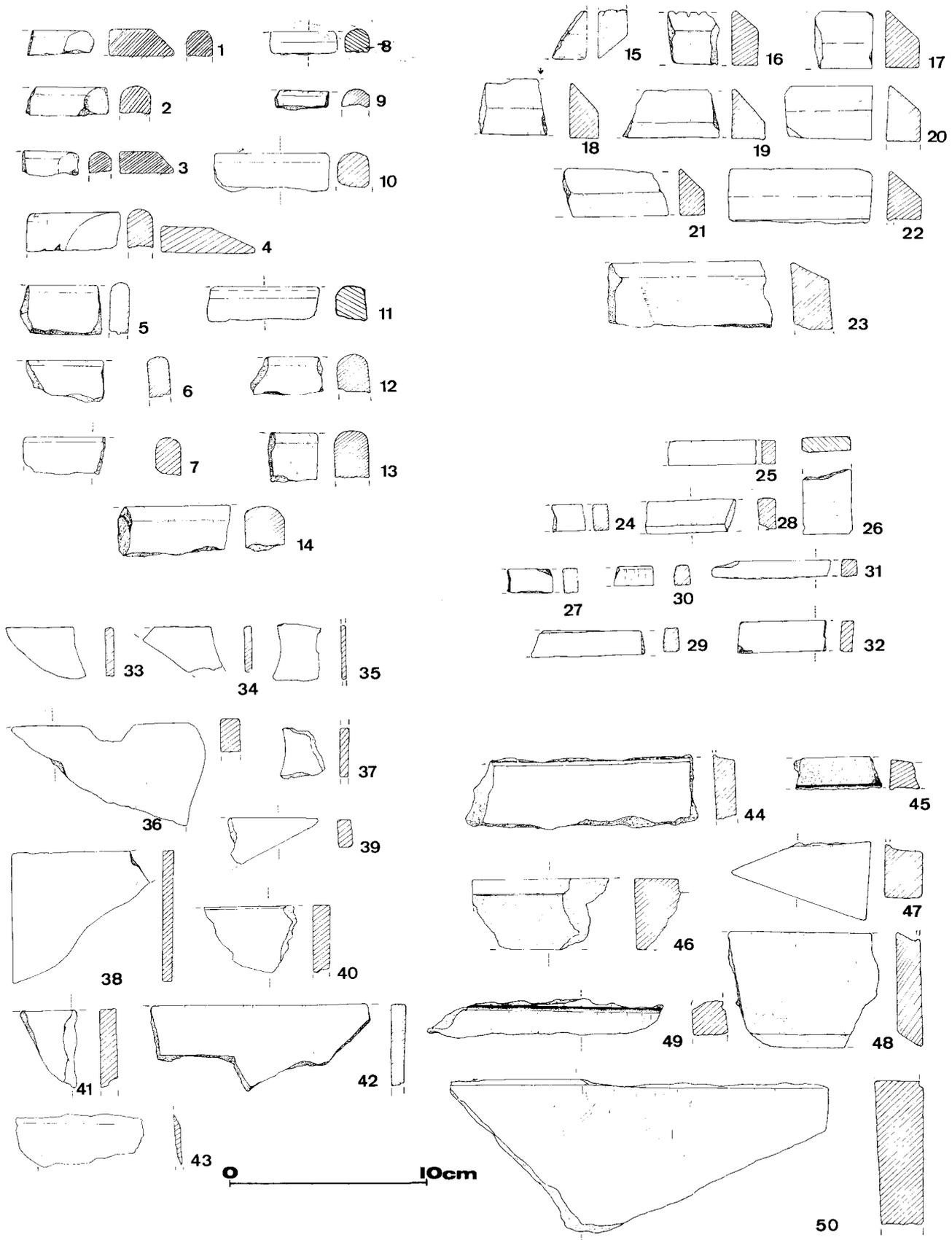


Fig. 125
 Les « marbres » gallo-romains (1/3)

Groupe II: Lames de marbre du type VII, de section trapézoïdale (trapèze rectangle). Certaines pièces portent encore des traces de mortier sur trois faces. Seul le biseau devait être apparent. Ces pièces devaient également faire partie d'un revêtement mural et servir à réaliser un changement de plan dans la surface à décorer. (fig. 125: 15 à 23). (L.1256, L.2745, L.2874, L.1256, L.3761, L. 726, L.1284, L. 726, L.2664).

Groupe III: Baguettes de sections rectangulaires de largeurs et d'épaisseurs variables. Certains de ces fragments sont en marbre de type VII (fig. 125: 24, 25, 26, 27); d'autres sont découpés dans la roche de type IX (fig. 125: 28, 29, 30, 31); d'autres encore dans la roche de type I (fig. 125: 32). Nous pensons que ces menus fragments devaient également faire partie d'une décoration murale. (L.3301, L.3765, L. 679, L.3650, L.3186, L.2370).

Groupe IV: Fragments relativement peu épais dont certains présentent des découpes circulaires (fig. 125: 33, 34, roches de type VI; n° 35, 36, roches de type I; n° 37, 38, roches de type IIIa). D'autres fragments sont à bords rectilignes (n° 39, roche de type IIIa; 40, roche de type VI; 41, roche de type II). Le fragment 42 n'est pas inventorié et est de type VIII. Le fragment 43 est en schiste (ardoise). Ces fragments ont probablement dû faire partie d'une décoration murale en *opus sectile* en raison de la grande variété de tons qu'ils présentent, de leur relative minceur et de leurs formes. (L.3647, L.3647, L.3078, L.1477, L.3078, L.1187, L.3485, L.3169, L.2884, L.3485).

Groupe V: Tous ces fragments comportent un bord rainuré. Ils ont donc également dû faire partie d'une décoration murale. En effet, deux faces au moins devaient être visibles. Par ce fait le bord rainuré devait se trouver en ressaut, ce qui ne s'explique guère dans le cas d'un pavement de sol (fig. 125: 44, 45, roches de type VIII; n° 46, 47, 48, 49, roches de type IIIa; n° 50, roche de type I). (L.1726, L. 726, L.1389, L. 939, L.1083, L. 939, L.1423).

Groupe VI: Tous ces fragments comportent des encoches de section circulaire ou carrée, soit sur la face interne, soit sur la face externe, quelquefois même dans l'épaisseur de la tranche. Ces fragments ont dû faire partie également d'un revêtement mural car ces excavations étaient destinées à recevoir des crampons qui les fixaient au mur. Sur certains d'entre eux des traces de mortiers sont également visibles sur la face interne (rugueuse). Malheureusement nous n'avons recueilli aucun de ces crampons (fig. 126: 51, 52, 53, 54, 55, roches de type IIIa; n° 56, roche de type I; n° 57, 58, roches de type IIIb). Sur le fragment 58 qui est de forme courbe, on peut encore voir sur l'extrême bord de la découpe grossière le tracé de l'artisan. Des fragments de revêtements muraux avec encoches pour crampons ont été retrouvés lors des fouilles du sanctuaire de Clavier-Vervoz (WITVROUW, 1975-1976, fig. 11, 1, 4, 6, p. 158). (L. 726, L.2745, L.3078, L. 979, L.3078, L.1186, L.3764, L.2089).

Groupe VII: Fragments qui ont dû également faire partie

d'un revêtement mural car certains d'entre eux ont un bord droit biseauté et poli. Seuls la face externe et le bord biseauté ne portent pas de trace de mortier. Ces fragments pourraient être comparés à ceux du groupe V (fig. 126: 59, 60, 61, 62, roches de type IIIa); le fragment 63 n'est pas biseauté, il s'agit également d'un fragment de revêtement mural (fig. 126: 63, roche de type I). (L.2798, L.3635, L.2745, L.2783, L.2722).

Groupe VIII: Ces fragments sont d'une grande variété de formes et ont tous un bord droit. Il est extrêmement difficile de leur donner une destination. Ils sont d'épaisseurs variables. Certains ont dû faire partie d'un revêtement de sol. Ils ont parfois une ou deux faces polies. Ils comportent tous des traces de mortiers, parfois sur plusieurs faces (fig. 127: 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, roches de type IIIa). Le n° 73 présente un bord arrondi, il est à rapprocher des fragments du groupe I. Le n° 74 présente sur la face externe des morceaux de cercles concentriques tracés à la pointe (fig. 127: 73, 74, roches de type IIIa); (fig. 127: 75, roche de type IIIb); (fig. 127: 76, roche de type V); (fig. 127: 77, roche de type I); (fig. 127: 78, roche de type IV, bordure de lambris?); (fig. 127: 79, roche de type X); (fig. 127: 80, 81, 82, 83, 84, 85, roches de type I); le n° 86 est probablement un fragment mouluré de chambranle de porte et est taillé dans une roche de type XI (fig. 124: 1). Le même type de moulure se retrouve à la villa de Nouvelles (LEBLOIS, Ch. et Y., 1968, pl. XXX) et à Basse-Wavre (DENS et POILS, 1905).

Remarque: Signalons en outre la présence de quelques tesselles de mosaïque taillées dans une roche de type I.

IV. TRANSPORT (fig. 128)

Nous voyons que la villa de la Place Saint-Lambert a livré 11 types de roches différents. En 1983, (DEGBOMONT, J.-M., 1983, p. 29) nous nous étonnions de la grande diversité de ces roches, mais quelques investigations dans les comptes rendus de fouilles des grandes villas de notre région nous ont laissé entrevoir que cette diversité n'est pas tellement rare. La villa de Nouvelles (Hainaut) par exemple, a livré vingt-sept variétés de roches parmi lesquelles seulement trois variétés de roches belges employées en grandes quantités. Les autres origines sont les Vosges, les Pyrénées, l'Italie, la Tunisie, les basaltes des massifs volcaniques rhénan et du Massif Central (LEBOIS, Ch. et Y., 1968). Ceci nous amène à penser que le commerce des marbres et des pierres nobles était une activité économique plus importante qu'on ne l'a cru jusqu'ici, dans l'ensemble du monde romain. Sidoine Apollinaire nous en donne confirmation par la négative, dans la lettre décrivant sa villa d'*Avitacum* en Auvergne: « Vous vous inquiétez peut-être des marbres? Ni Paros, ni Carystos, ni Proconèse. La Phrygie, la Numidie ni Sparte, n'ont envoyé ici la variété de leurs revêtements, vous n'y trouverez même pas de placages imitant le porphyre qu'on va chercher parmi les rochers d'Ethiopie et les abîmes pourprés que teint la couleur du vrai coquillage. Mais si notre richesse ne va pas jusqu'à l'éclat glacé des roches étrangères,

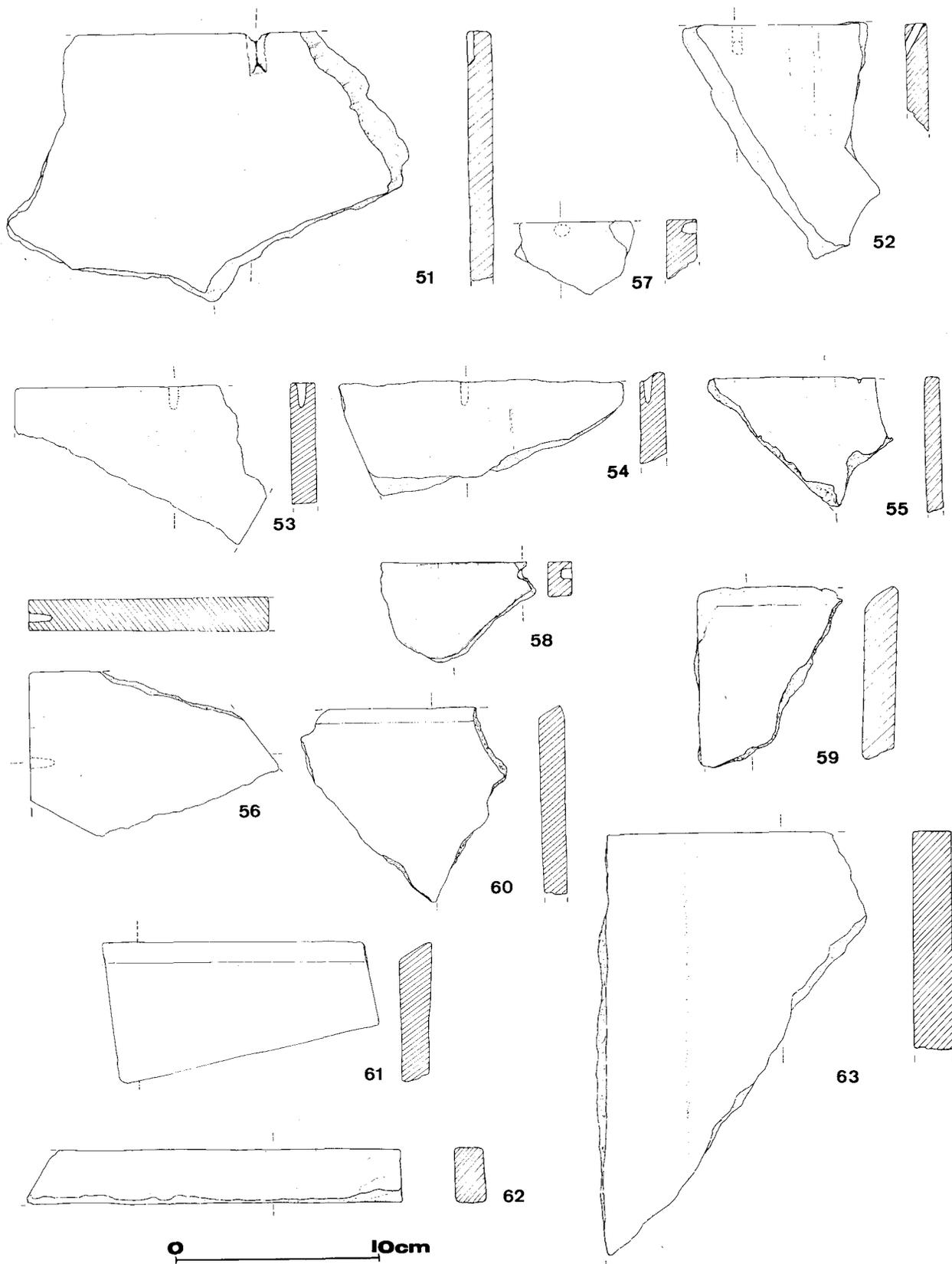


Fig. 126
 Les «marbres» gallo-romains (1/3)

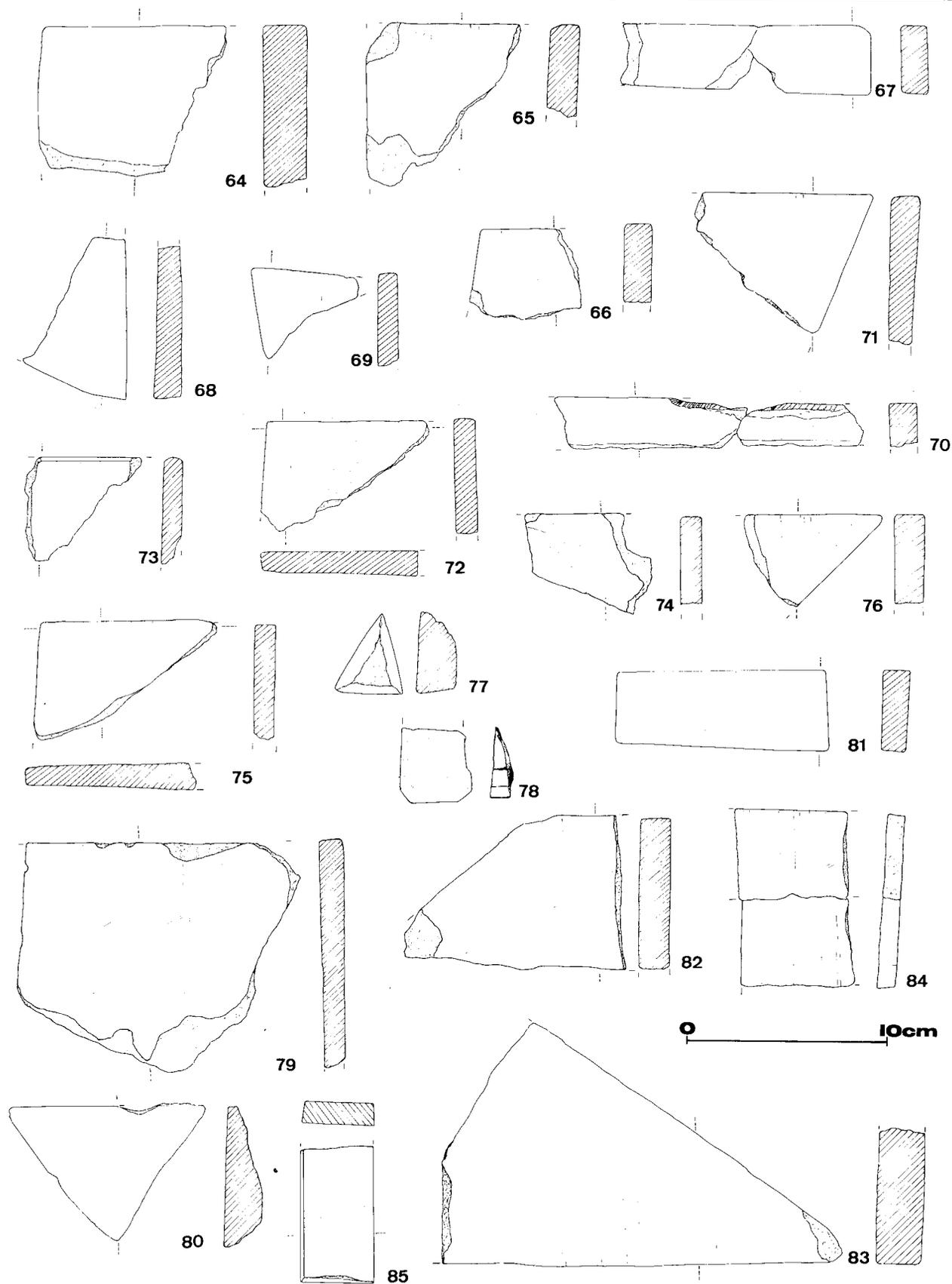


Fig. 127
 Les « marbres » gallo-romains (1/3)

notre chaumière, ou plutôt notre hutte, possède cependant la fraîcheur des pierres du pays.» (BARET, 1887). Dans la villa de la place Saint-Lambert, «la fraîcheur des pierres du pays» ne manquait pas d'agrémenter la demeure car, sur onze types de roches, huit sont originaires de la région proche. Si le transport de ces «marbres» posait déjà certains problèmes, que dire des roches étrangères? car certaines sont probablement d'origine grecque ou plus lointaine encore.

Selon François BRAEMER (1984), l'importation de pierres nobles d'origine méridionale a été favorisée par deux axes sud-nord fluviaux et maritimes. Le premier est le sillon rhodanien qui permettait de joindre les grands centres du nord-est de l'Empire par la Saône, la Moselle, vers Metz, Trèves et le Rhin. Également par la Saône et le Doubs vers Besançon, Mulhouse et le Rhin. La Saône permettait également de joindre la vallée de la Meuse qui acheminait les pierres jusqu'à la lointaine civitas Tungrorum et la Toxandrie. La deuxième voie d'importation partait de la vallée de la Garonne (nombreux gisements dans les Pyrénées, voir carte, fig. 128: 1) vers l'océan atlantique. Cette voie permettait, en longeant les côtes de la Gaule, d'atteindre la Bretagne, les côtes d'Angleterre et de la Mer du Nord. En sens inverse, les «marbres» belges semblent également avoir été exportés vers la Gaule et les régions rhénanes (présence de marbre «noir» belge dans la basse vallée de l'Oise, de rouge frasnien à Cologne) (BRAEMER, Fr., 1984) (voir carte fig. 128: 2). Il semblerait que l'Escaut également ait joué un rôle important dans le commerce des «marbres» régionaux.

Grâce à Fr. Braemer et ses collaborateurs, les recherches dans ce domaine semblent progresser avec bonheur. Malheureusement comme le prétend cet auteur, nous n'arriverons pas à des résultats probants, tant que les archéologues ne seront pas parvenus, d'une part, à identifier avec précision les différents types de roches et leur lieu d'extraction, et d'autre part, à utiliser une nomenclature précise pour désigner ces dernières. Par simple compilation, il est actuellement impossible d'utiliser valablement les rapports de fouilles à cause du peu de précision des descriptions, des appellations différentes pour tels types de roches aussi nombreuses que fantaisistes et du manque d'illustrations en couleurs (BRAEMER, Fr., 1971).

Bibliographie

- AMAND, M., 1946 - *Tournai, substructions romaines du Marché-aux-Jambons*, dans *l'Antiquité classique*, 15^e année, t. XV.
- ANDRE, L., 1983-1984 - *Les Pavements des thermes de Vieux-Virton*, dans DEFOSSE, P. et MATHIEU, S., *Les thermes du vicus gallo-romain de Saint-Mard*, dans *le Pays Gaumais*, 44^e et 45^e an., pp. 150-153.
- BARET, E., 1887 - *Ausone, Sidoine Apollinaire Fortunat* (col. NISARD), Paris, Didot, 1887, n° III, pp. 49-53.
- BAYET, L., 1891 - *Villa Belgo-Romaine de Boussu-lez-Walcourt*, dans *Documents et Rapports de la Société Paléontologique et Archéologique de Charleroi*, t. XVIII.
- BRAEMER, Fr., 1971 - *Les marbres à l'époque romaine*, dans *Revue archéologique*, 1971, 1.
- BRAEMER Fr., 1984 - *Remarques sur l'importation de pierres nobles dans la province romaine de Belgique*, dans *Revue du Nord*, t. LXVI, n° 260, pp. 253-259.
- CADOUX, J.-L., 1971 - *Le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*.
- CHAPOT, V., 1943 - *Les styles du monde romain antique*, (= arts, styles et techniques), Larousse.
- DE BOE, G., 1975 - *Haccourt II, le corps de logis de la grande villa*, dans *Archaeologia Belgica*, 174.
- DEGBOMONT, J.-M., 1983 - *Les «marbres» de la villa romaine*, dans *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*, Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, Liège, p. 29.
- DENS, Ch. et POILS, J. 1905 - *L'Hostè, villa belgo-romaine à Basse-Wavre*, dans *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, Mémoires, Rapports et Documents*, t. XIX.
- HENSEVAL-KAISIN, ..., 1875 - *Rapport sur la fouille de la villa belgo-romaine de Gerpennes*, dans *Documents et Rapports de la Société Paléontologique et Archéologique de Charleroi*, t. VII.
- LEBLOIS, Ch. et LEBLOIS, Y., 1966 - *Une pièce remarquable de la villa gallo-romaine de Nouvelles (Hainaut)*, dans *Latomus*, t. XXV, pp. 805-823.
- LOHEST, P., 1909 - *Fouilles de la Place Saint-Lambert à Liège en 1907, une villa belgo-romaine*, dans *Annales du XXI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, t. II, *Rapports et Mémoires*, Liège.
- MANGARD, M., 1976 - *Vieux-Rouen-sur-Bresle*, dans *Gallia*, n° 34, fasc. 2, p. 338, fig. 11.
- PEUSKENS, N. et TROMME, Fr., 1977-1979 - *Deux balnea belgo-romains: Boirs «Village» et Heure-le-Romain «Sur les moulins»*, dans *Les chercheurs de la Wallonie*, t. XXIV.
- VAN NEUSS, H., et BAMP, J.-A., 1888 - *Découverte d'une villa belgo-romaine sur la limite des communes de Neerhaeren et de Reckheim*, dans *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, 27^e an.
- WITVROUW, J., 1983-1984 - *Fragments d'opus sectile découverts à Clavier-Vervoz*, dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, t. XVIII.
- WITVROUW, J. et WITVROUW, D., 1975-1976 - *Le sanctuaire belgo-romain de Clavier-Vervoz* dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, t. XIV, pp. 147-216.
-, 1973 - *Informations archéologiques, circonscription de Bretagne, Pont-Croix*, dans *Gallia*, t. 31, fasc. 1, pp. 371-375.

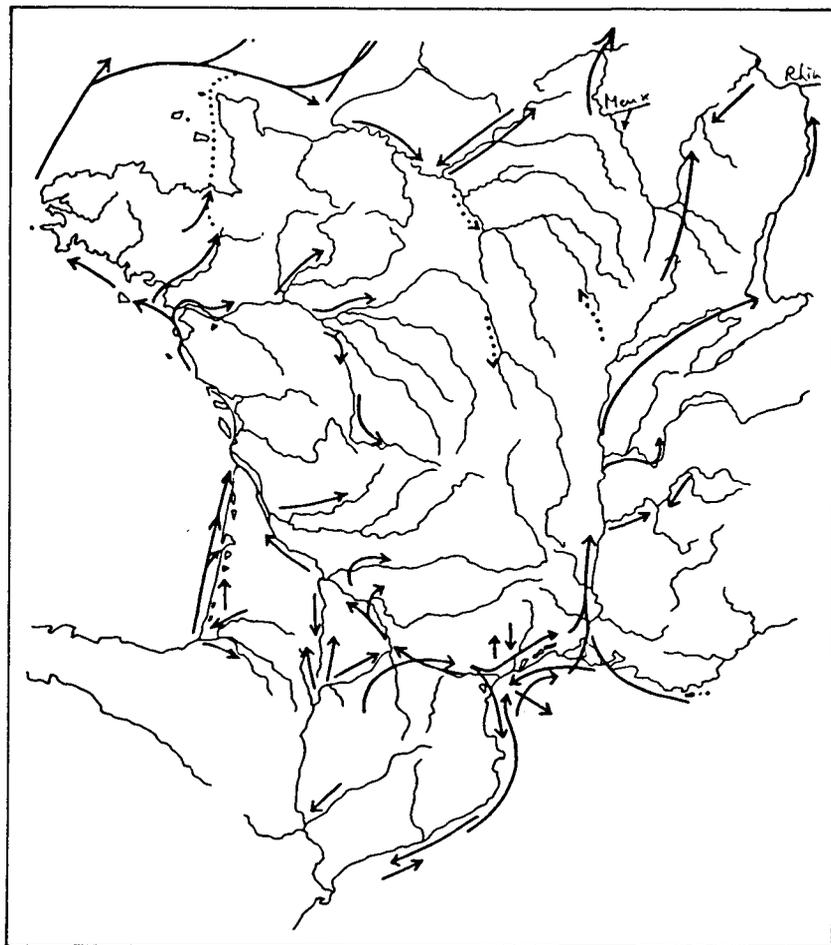
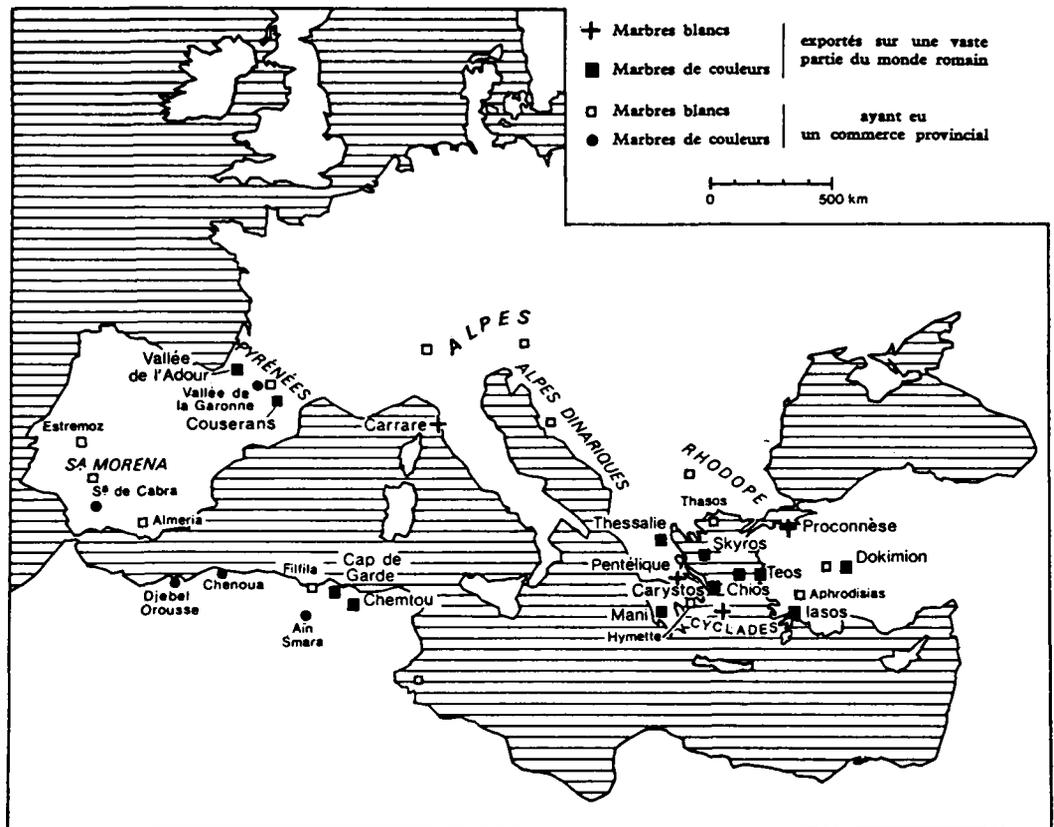


Fig. 128

Fig. 1: Principaux gisements de marbres exploités à l'époque romaine (F. BRAEMER, 1971, 1, p. 171, fig. 1),

Fig. 2: Voies importantes d'acheminement d'éléments de décoration en pierres nobles (F. BRAEMER, 1984, p. 254, fig. 1).

Les monnaies mérovingiennes

H. VANHOUDT

Durant les campagnes de fouilles 1982 et 1983, deux monnaies mérovingiennes ont été recueillies dans le secteur du « Vieux-Marché ».

La première (L.3425) provient du sondage 3, dans une couche d'époque romaine (infiltration ?). Il s'agit d'un denier mérovingien du type « Maastricht ». L'autre pièce (L.3451) a été découverte dans une couche du haut moyen âge du Vieux-Marché (couche 15) avec de la céramique et des ossements d'animaux (déchets de cuisine). Ce denier peut être attribué aux régions de Touraine-Poitou (France) ¹.

Les deniers mérovingiens succèdent au numéraire en or à la fin du VII^e siècle. A partir de la mise en circulation des monnaies d'argent — les sceattas et les deniers —, les pièces d'or disparaissent totalement.

Les témoins de ce monnayage en argent sont rares. En Belgique, des sceattas et des deniers ont été trouvés à De Panne, Duffel (?), Furfooz, Huy, Liège, Namur, Ophoven et Tournai.

La découverte des deniers mérovingiens de la place Saint-Lambert est d'un grand intérêt pour l'interprétation archéologique du site et complète l'étude de la circulation monétaire en Belgique durant cette période.

1. Denier mérovingien de type Maastricht

(L.3425) (fig. 129 : 1)

Dr. Sans légende, une tête diadémée à gauche. Devant le profil, une croisette, et derrière la tête, cinq globules.

Rv. Autour d'un globule, un quatre-feuilles, dont les lobes sont séparés par des groupes de deux globules.

12,1 mm diamètre - 1,38 g - Ag - TB

B.5991 - 5996 ², HV 258 - 261 ³.

Le style de ce type monétaire se retrouve sur les monnaies carolingiennes, attribuées à la région de Maastricht. Notre exemplaire peut être daté du VIII^e siècle.

Inventaire des deniers de type « Maastricht » de provenance connue (fig. 130)

1. Woodeaton, Angleterre (1 exempl.). Collection de M. Metcalf; 1,17 g. D.M. METCALF, « Twenty five

(¹) LAFURIE, J., *Trésor de deniers mérovingiens trouvé à Savonnières (Indre-et-Loire)*, dans *RN*, 1963, 65-81, pl. VIII.

(²) DE BELFORT, A., *Description générale des monnaies mérovingiennes*, Paris, 1894. (= B).

(³) VANHOUDT, H., *De Merovingische munten in het Penningkabinet van de Koninklijke Bibliotheek te Brussel. Een katalogus van de hedendaagse verzameling*, dans *RBN*, CXXVIII, 1982, 179-180, pl. XV. (= HV).

notes on sceatta finds » *Sceattas in England and on the continent*, (BAR 128), 1984.

2. Domburg, Pays-Bas (19 exempl.). Collections différentes. W. OP DEN VELDE, W. J. DE BOONE, A. POL, « Sceatta finds from the Low Countries », *Sceattas in England and on the continent*, (BAR 128), 1984.

3. Franeker, Pays-Bas (1 exempl.). Fries Museum, Leeuwarden. *Ibidem*.

4. Hallum, Pays-Bas (2 exempl.). Fries Museum, Leeuwarden. *Ibidem*.

5. Maastricht, Pays-Bas (1 exempl.). Bonnefanten Museum, Maastricht. Information de M. A. Pol, 1985.

6. Rijswijk, Pays-Bas (1 exempl.). Penningkabinet, Den Haag. W. OP DEN VELDE, W. J. DE BOONE, A. POL, « Sceatta finds from the Low Countries », *Sceattas in England and on the continent*, (BAR 128), 1984.

7. Wageningen, Pays-Bas (1 exempl.). Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek, Amersfoort. *Ibidem*.

8. Wijk-bij-Duurstede, Pays-Bas (2 exempl.) - (Fouilles 1846). *Ibidem*.

9. Wijk-bij-Duurstede, Pays-Bas (5 exempl.) - (Fouilles 1842-6). *Ibidem*.

10. Wijk-bij-Duurstede, Pays-Bas (3 exempl.) - (Fouilles 1967-80). *Ibidem*.

11. Liège, Belgique (1 exempl.). Musée Curtius, Liège (L.3425).

12. Ophoven, Belgique (1 exempl.). Service national des Fouilles, Bruxelles. H. ROOSENS, « Merovingisch grafveld te Ophoven », *Conspectus MCMLXXV*, (Arch. Belg., 186), Bruxelles, 1976, pp. 80-84, fig. 51 (tombe 14).

13. Tournai, Belgique (1 exempl.). *RBN*, 1865, 285-301.

14. Föhr, Danemark (1 exempl.). Museum of Gottorp (?). K. BENDIXEN, « Finds of Sceattas from Scandinavia », *Sceattas in England and on the continent*, (BAR 128), 1984.

15. Xanten, Allemagne (1 exempl.). Rheinl. Museum, Bonn, V. ZEDELIIUS, *ZAM*, 8/1980, 139-152.

16. Krefeld, - Gellep, Allemagne (1 exempl.). V. ZEDELIIUS, *ZAM*, 8/1980, 139-152.

17. -, Suisse (1 exempl.)

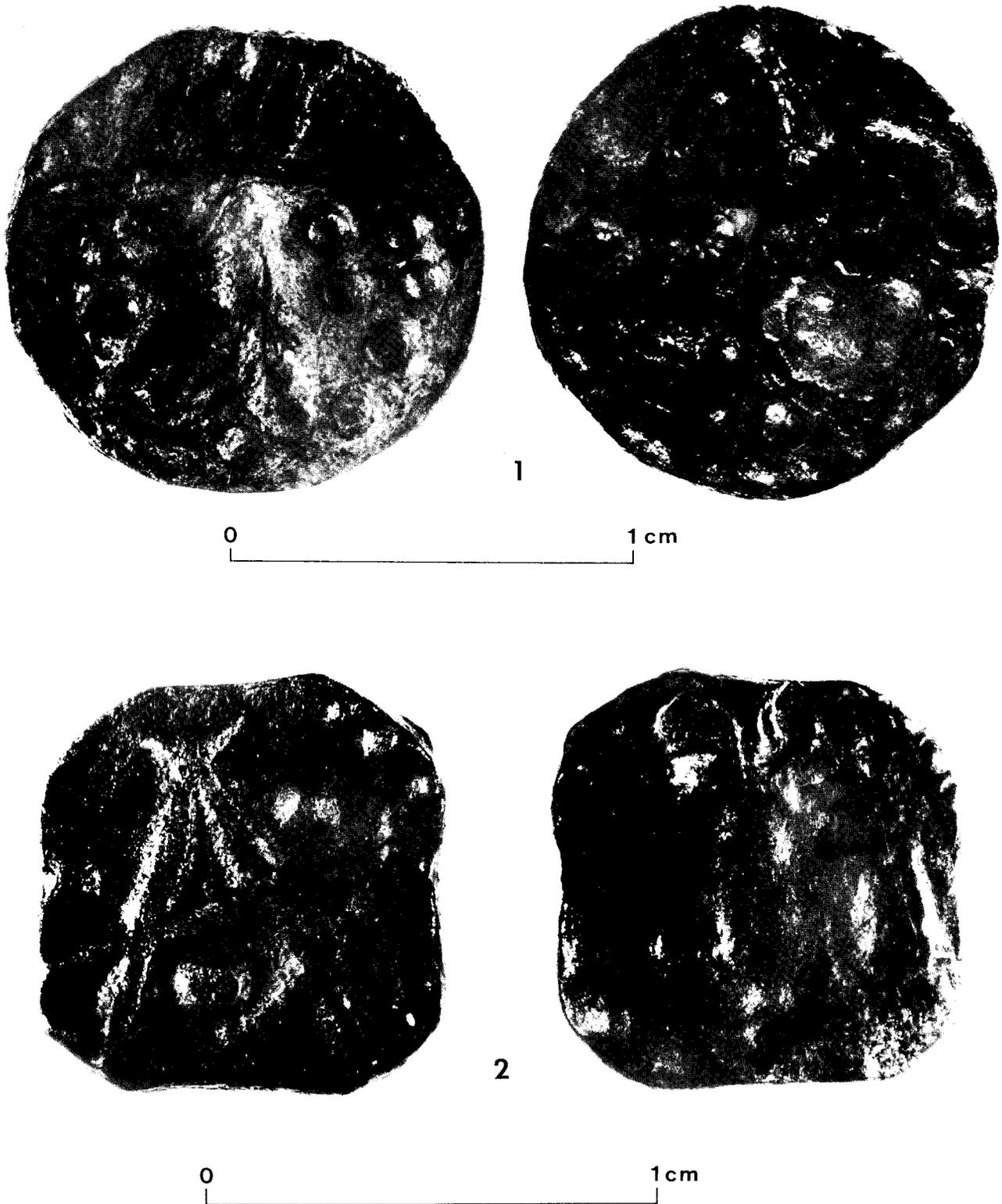


Fig. 129
Monnaies mérovingiennes

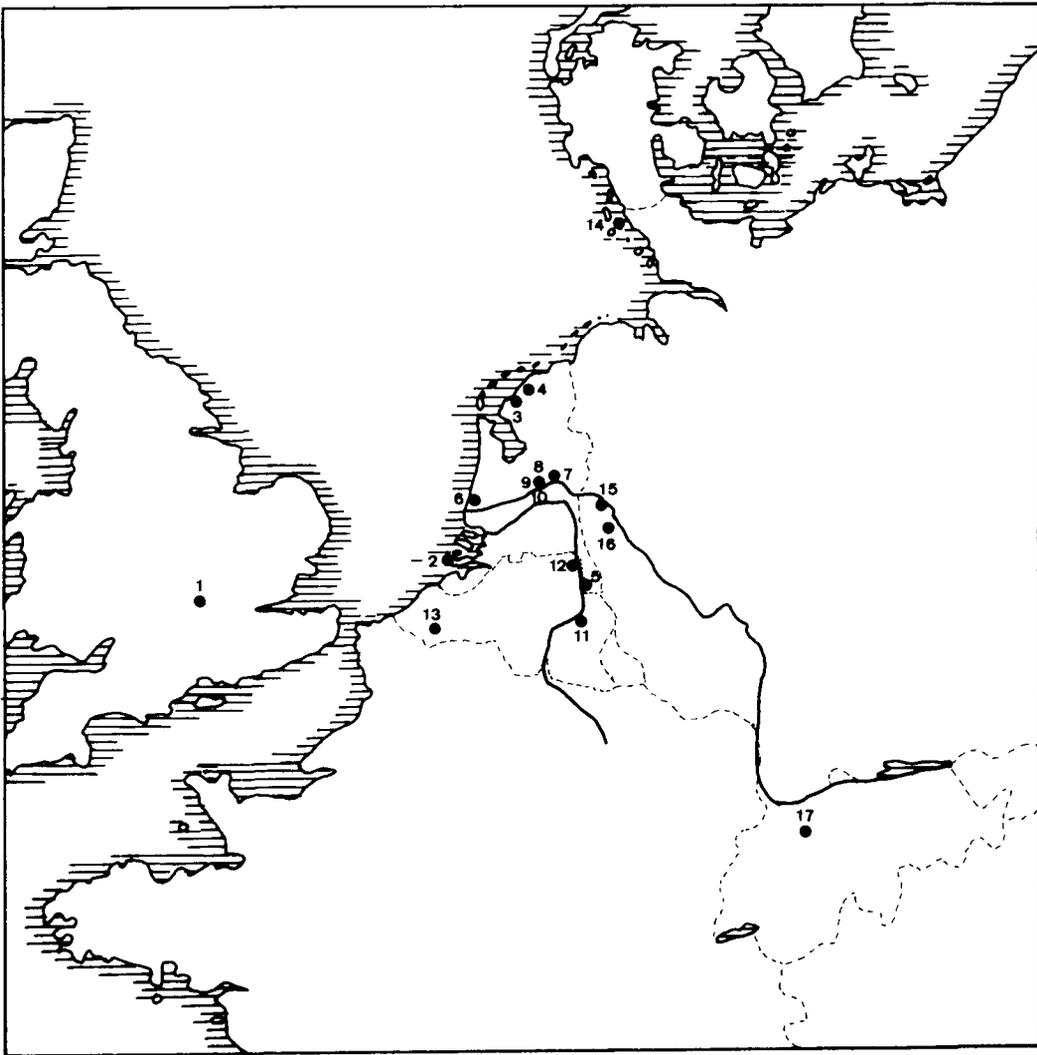


Fig. 130
Carte de répartition des trouvailles de deniers du type « Maastricht ».

Plusieurs autres exemplaires de ce type sont conservés dans des collections sans indication de provenance^{2,3}.

2. Denier mérovingien du type « légende autour d'un globule et pentalpha » (L.3451) (fig. 129: 2)

Dr. Légende...VC~..., entourant un globule dans un cercle perlé.

Rv. Sans légende; dans un cercle perlé, pentalpha centré et cantonné par plusieurs globules.

9,2 mm × 9,4 mm - 0,98 g - Ag - B/TB.

Plusieurs pièces similaires faisaient partie du trésor de 45 deniers découvert en 1865 à Savonnières (Indre-et-Loire). Ce trésor fut vraisemblablement enfoui entre 740 et 750. Une de ces pièces (n° 2) publiée dans la *Description générale des Monnaies Mérovingiennes*² sous le numéro 6398, est attribuée à Pectavis Civitas (Poitiers).

Cette attribution n'est pas assurée. Parmi les quelques exemplaires de ce type connus à ce jour, aucun ne porte de légende indiquant clairement l'atelier d'émission.

Inventaire des pièces du type « légende autour d'un globule-pentalpha »

1. Légende: ΓΛΙΠ ΟΙΚ
B.1316²; catalogue, n° 31¹
Attribution à Chinon (?)
2. Légende: ...DVN◇[
B.6398² = P.2216; catalogue n° 32¹
Cette pièce, classée à Pectavis Civitas (Poitiers) par De Belfort, est attribuée à Châteaudun (DVNO CASTR◇) par Lafaurie¹.

3. Légende: +HOI ∞ [ITM
Catalogue n° 37¹
Atelier(s) indéterminé(s).
4. Légende: +I./\ΓJ
Catalogue n° 38¹
Atelier(s) indéterminé(s).
5. Légende: + ∞ I ∫ CFRO (Sigofredus)
Catalogue n° 39¹
Atelier(s) indéterminé(s).
6. Légende: +HOTRODV
B.6399²; *RBN*, 1870, pl. C, 35
Atelier(s) indéterminé(s)
7. Légende: +H◇PA ∞
Collection prof. P. Grierson.
- 8, 9. Deux autres exemplaires avec le nom de l'atelier de Poitiers sont connus sans indication de provenance¹.
10. ...V[~..
Musée Curtius, Liège (L.3451).

M. Lafaurie attribue le groupe de Savonnières (n° 1-3) à des ateliers de Touraine ou du Poitou sans pouvoir actuellement localiser leurs lieux d'émission. Le denier L.3451 peut être situé dans la première moitié du VIII^e siècle.

Bibliographie

RBN = Revue belge de Numismatique et de Sigillographie.
RN = Revue numismatique.
BAR = British Archaeological Reports
P = M. PROU, Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes, Paris, 1892.

Le matériel archéologique des couches médiévales

P. HOFFSUMMER et C. TILKIN-PETERS

Sondage 20

L'espace à fouiller entre les diverses constructions rencontrées dans le sondage 20 étant fort réduit, peu de matériel y a été découvert.

Niveau 8 de la coupe 64 (fig. 16).

Parmi les déchets de destruction composant ce niveau se trouvaient quelques fragments de vitraux dont un décoré.

Niveau 9 de la coupe 64 (fig. 16).

Dans cette couche, formée comme la précédente lors de la destruction de bâtiments, aux déchets d'ardoise, de pierres et de briques étaient mêlés des morceaux de faïence et quelques pavés blancs, récents, des fragments de verre à vitre et de vitraux découpés, des fragments de pipes « d'Andenne » en terre blanche, un carreau glaçuré jaune et très peu d'ossements animaux.

Niveau 11 de la coupe 64 (fig. 16).

Les tessons retrouvés dans ce niveau, fort fragmentaires et peu nombreux ne nous donnent aucune indication quant aux formes des vases. Certains sont en pâte dite « d'Andenne », fine, brun rouge, d'autres en grès, à surface brune, métallescente, décorée d'une roulette triangulaire, ou à surface gris et brun, mouchetée, enfin, quelques-uns sont en pâte de type « Siegburg », le tout situant cette couche aux XIV^e et XV^e siècles.

Outre ces fragments de vases, on peut signaler un petit pavé triangulaire, glaçuré, un morceau d'épingle en bronze et très peu de restes de faune.

Dans cette couche furent découvertes également quelques monnaies, certaines illisibles, d'autres identifiées comme appartenant au dernier quart du XIV^e siècle, ou au début du XV^e siècle.

Niveau 12 de la coupe 64 (fig. 16).

— Céramique

Très peu de tessons ont été découverts, toujours fragments de vases de grès.

— Objets en os

1. Extrémité de lanière (?) (fig. 131 : 1 et 132 : 1).

Plaquette de forme générale rectangulaire, 32 mm × 8 mm × 4 mm, en os poli. Les surfaces sont

légèrement bombées. Une extrémité est découpée en forme de flèche à pointe triangulaire ; l'autre, perforée d'un trou cylindrique, était crantée dans l'épaisseur, mais les deux languettes ainsi formées sont brisées à des endroits différents. Peut-être s'agissait-il d'une terminaison de lanière de cuir ou de tissu, dont l'extrémité, passée dans le cran, était fixée à l'objet par un rivet glissé dans la perforation. La forme rappelle en effet celle d'objets de bronze fréquemment découverts dans les couches médiévales et dont un exemplaire est décrit ci-dessous.

2. Dé à jouer (fig. 131 : 2 et 132 : 2).

Petit dé en os de 6 à 7 mm d'arêtes. Les chiffres sont représentés par des cercles pointés gravés. Ils ne sont pas disposés de manière traditionnelle, c'est-à-dire pour que la somme des chiffres représentés sur les côtés opposés totalise sept. La découverte de dés est assez courante sur les sites romains et médiévaux. Un autre, semblable, avec la même disposition des chiffres a été découvert lors des fouilles au château de Rubercy en France (C. LORREN, 1977, p. 157, fig. 30, 1 et p. 171). Renée et Michel Colardelle en renseignent à propos des fouilles du village de Colletière et précisent que ces dés pouvaient intervenir dans le jeu d'échec. Ils ajoutent que ce type de numérotation est antérieure aux XIII^e-XIV^e siècles (R. et M. COLARDELLE, 1980, pp. 197).

— Objets en bronze

3. Grelot (fig. 131 : 3).

Demi-sphère creuse avec rebord extérieur plat sur la partie interne duquel on peut déceler trois marques de soudure. Au centre de la demi-sphère, trois perforations circulaires dont deux sont reliées. Ils s'agit vraisemblablement d'une moitié de grelot.

4. Ardillon de bouche (fig. 131 : 4).

Tige plate enroulée à une extrémité, effilée à l'autre.

5. Élément de buffleterie (fig. 131 : 5).

Fine languette de bronze courbée en demi-cercle et aux extrémités reliées par une tige rigide rivetée.

6. Applique décorative (fig. 131 : 6).

Petite applique en bronze repoussé ou embouti, en forme de nœud. Perforation centrale pour rivetage.

7. Extrémité de lanière (fig. 131 : 7).

Pièce très étroite, avec une pointe losangique en forme de flèche.

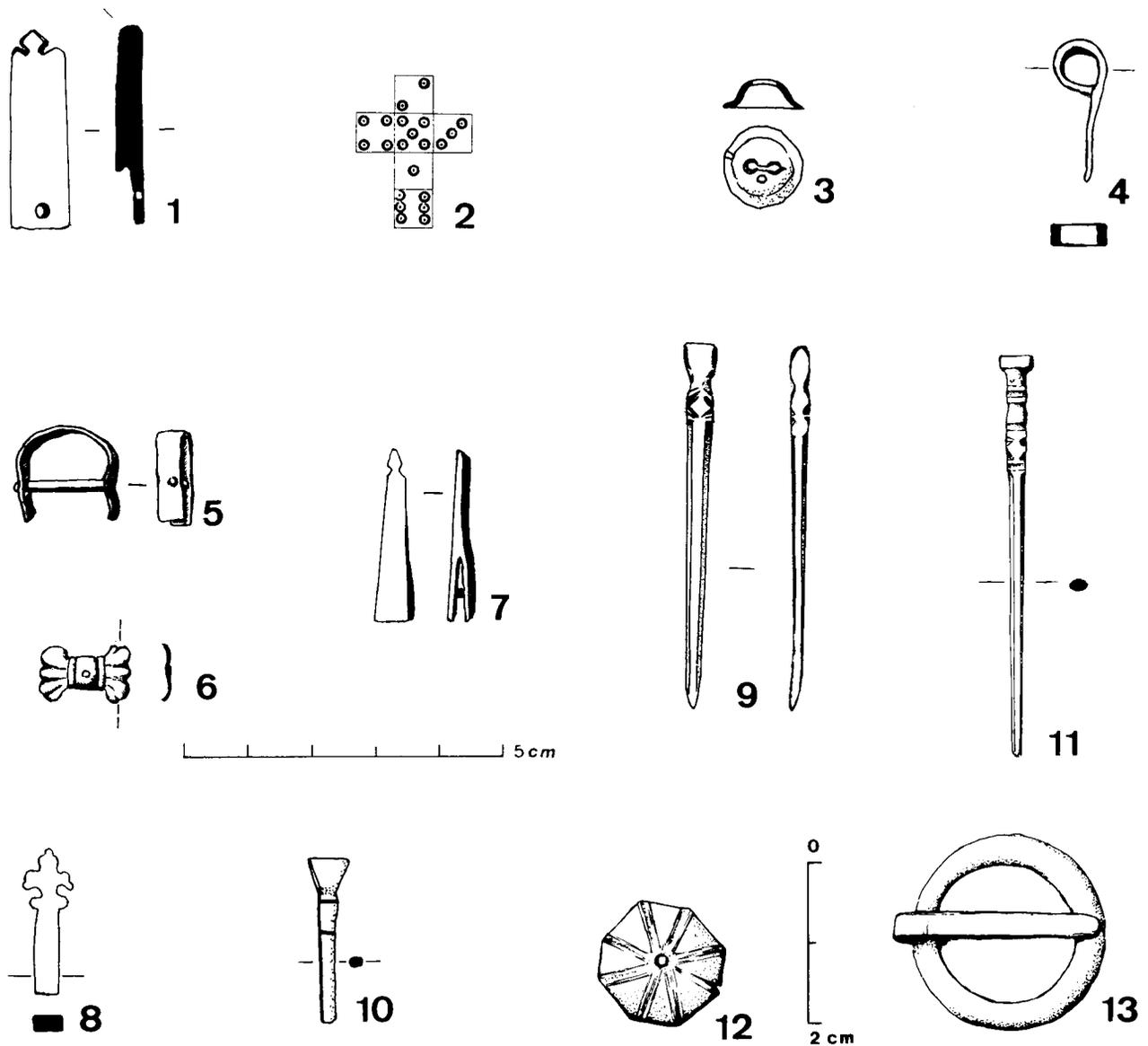


Fig. 131

Petits objets trouvés dans le sondage 20.

8. Extrémité cassée d'un objet allongé de section rectangulaire aux angles vifs. Découpée latéralement en forme de motif floral stylisé (fig. 131 : 8).

9. Stylet (fig. 131 : 9).

Tige appointée trop épaisse semble-t-il pour être une épingle. Tête de forme trapézoïdale séparée du corps par un rétrécissement. Sous la tête, décor de lignes en creux formant un losange mis sur pointe.

10. Tête de stylet (fig. 131 : 10).

Tête losangique. Renflements et sillons horizontaux à la base.

11. Stylet (fig. 131 : 11).

Tête ornée de sillons horizontaux et de crans découpant un losange sur pointe. Extrémité s'élargissant en une excroissance rectangulaire. Pointe brisée.

12. Mince feuille octogonale gravée d'un motif rayonnant autour d'une perforation (fig. 131 : 12).

13. Boucle de lanière formée d'un simple anneau circulaire, de section ronde et d'un ardillon (fig. 131 : 13).

— *Objet en pierre*

Petite plaquette de schiste gris bleu, taillé de forme à peu près circulaire (17 mm), présentant de légères gravures sur les deux faces : d'un côté, un cercle et un motif rayonnant, irréguliers, de l'autre, des signes d'écriture et des griffonnages non significatifs (fig. 132 : 3).

— *Objets en verre*

Petite perle en pâte de verre jaune, translucide, de forme globulaire, cassée en deux.

Petite perle en pâte de verre rouge, translucide, de forme polyédrique.

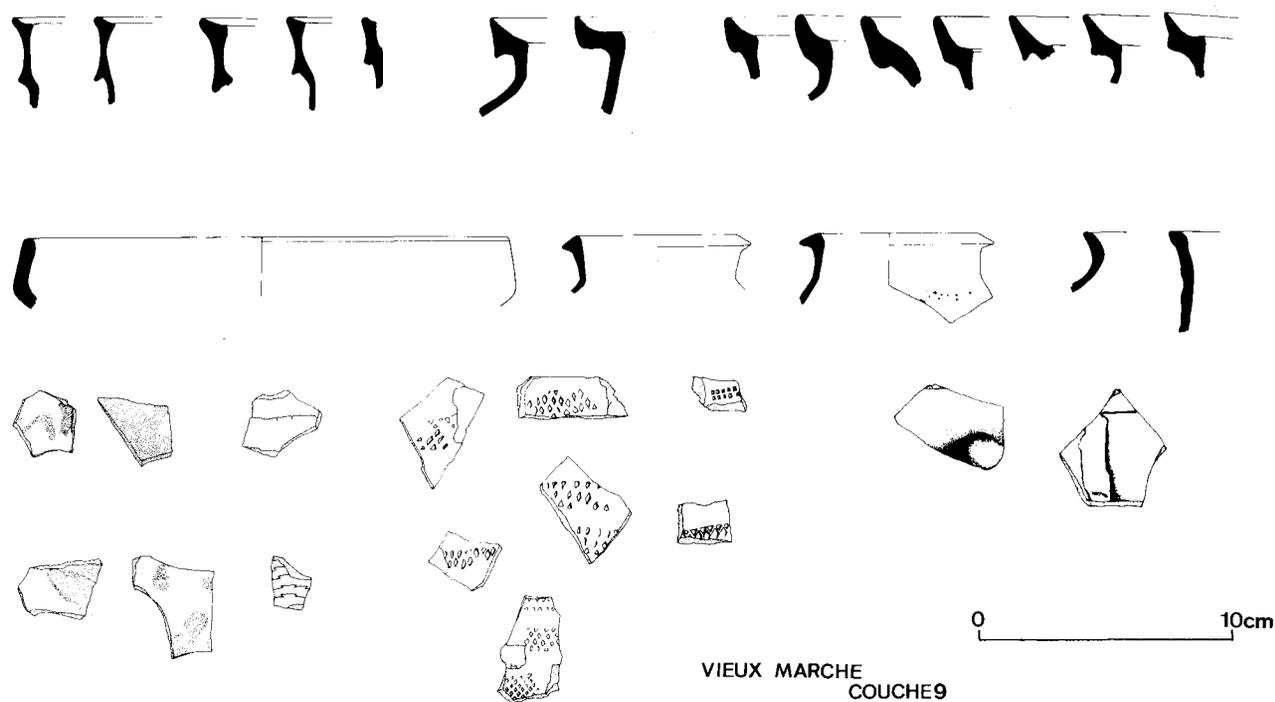
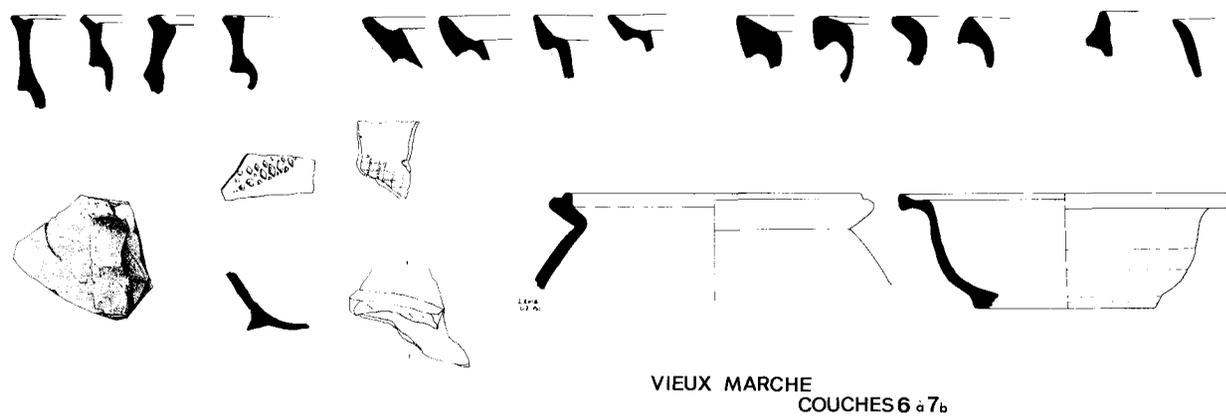
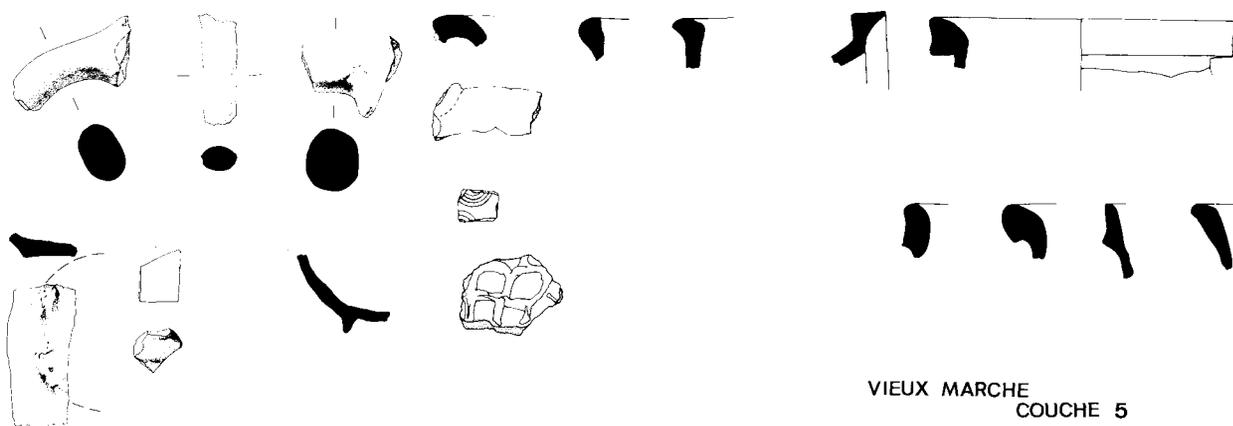


Fig. 134
Céramique médiévale des couches 5 à 9 de la fouille du Vieux-Marché.

3. Les couches 2B et 2C.

Tessons en terre cuite grise d'aspect carolingien dont un fond plat et des bords à lèvre épaissie (fig. 133, n^{os} 7, 8 et 10).

4. La couche 3.

Terre cuite grise épaisse à fond plat, bord à lèvre épaisse et déversée à décor incisé de traits horizontaux (fig. 133, n^o 11). Nombreux fragments de crépis peints en blanc, restes de scories de fer et coquilles de moules.

5. Les couches 4 et 5 bis.

Terre cuite grise avec bord à lèvre déversée et fragment de panse carénée d'un vase biconique (probablement d'époque mérovingienne) (fig. 133, n^{os} 12, 13 et 14).

Le Vieux-Marché

Cet inventaire donne les ensembles de tessons de céramique, ou de verre, et la liste des objets en métal ou en os trouvés dans ce secteur des fouilles de la place Saint-Lambert. Nous avons conservé la répartition par unité stratigraphique tout en regroupant certaines couches dont les limites étaient floues et peu significatives. Cinq ensembles sont représentés : la couche 5, les couches 6, 7 et 7b, la couche 9, les couches 10 à 15 et la couche 17. Quelques commentaires sur la valeur documentaire du matériel suivent la description.

1. LA COUCHE 5

La céramique

On trouve de nombreux petits tessons en pâte claire (rose ou blanche) du type « Andenne », ainsi qu'un pavé glaçuré jaune. Les bords de pot à cuire et des cruches sont des lèvres épaissies, déversées vers l'extérieur avec parfois un léger bandeau. Des fragments d'anse de cruche sont de section circulaire. Des tessons portent de la glaçure jaune. On relève la présence d'un fragment de panse décoré d'un œil de perdrix au poinçon et de fragments de fonds plats. D'après la classification de R. BORREMANS et R. WARGINAIRES (1966), ces caractéristiques peuvent appartenir aux périodes I et IIIa parmi les phases de productions des ateliers d'Andenne et, chronologiquement, la fourchette irait de la fin du XI^e siècle à la fin du XIII^e siècle. (fig. 134, couche 5).

Les objets

— Jeton décoré d'un côté d'une croix grecque et d'une croix de Malte de l'autre. Diamètre : 15 mm. (fig. 135 : 2).

— Pince en alliage cuivreux. Ruban plat de section rectangulaire terminé en plaquettes trapézoïdales. Ces plaquettes portent un décor simple de doubles lignes de pointillés. Les branches sont réunies au moyen d'un petit anneau de serrage. Longueur : 48 mm ; larg. max. de la plaquette : 16 mm. (fig. 135 : 1 et fig. 132 : 4).

Modèle tout-à-fait semblable à une pince conservée au Rheinische Landesmuseum de Trèves et qui porte le même décor. (E. KÜNZL, 1984, pl. 9). D'après cet auteur

qui cite Horst Böhme, ce genre de pince apparaîtrait dès le V^e siècle¹.

2. LES COUCHES 6 A 7B

La céramique (fig. 134)

Les tessons sont en pâte blanche du « type Andenne » avec glaçure jaune. Certains d'entre eux sont surcuits et ressemblent à un grès moucheté.

Les bords sont de trois types principaux : en bandeau vertical, concave à l'intérieur et à l'extérieur, limité par une arête vers le bas ; déversés vers l'extérieur en forme de faucille ; déversés vers l'extérieur avec un épaississement plus ou moins marqué. Ces trois types appartiennent vraisemblablement à des vases globulaires du type « d'Andenne », pot à cuire ou amphores. Les bandeaux verticaux (« col en manchette ») sont habituellement datés de la première production d'Andenne (fin XI^e-fin XII^e siècle). Deux autres fragments de bords sont différents de ces trois types. Il s'agit d'une lèvre droite renforcée d'un cordon en saillie, probablement le bord d'une cruche, et d'un fragment de lèvre inclinée sans épaississement. Ces deux tessons ne contredisent pas la fourchette chronologique proposée.

Quelques tessons nous donnent le profil complet d'un petit bol de 13 cm de diamètre à l'encolure. Sa pâte claire est bien celle que l'on rencontre à Andenne mais sa forme n'est pas reprise dans les trouvailles de R. BORREMANS et R. WARGINAIRES (1966). Un autre tesson nous montre un anneau de base pour soutenir le fond d'un vase. Des fragments de panse portent des éléments décorés : ruban festonné, vertical, appliqué au pouce, et une roulette losangique.

On notera aussi la présence d'un fragment de panse décoré d'un treillis peint à l'engobe typique de ceux produits par les ateliers de Brunssum-Schinveld (A. BRUIJN, 1962-1963).

Un tesson en terre cuite rouge nous donne la forme de la partie supérieure d'un vase globulaire différent des productions mosanes. La lèvre, déversée, forme un angle aigu avec le haut de la panse. Le sommet du bord est accentué par un cordon en fort relief.

Les objets

— Un *cabochon* ou *pendentif* (?) en fluorine, couleur violette. Deux pointes en forme d'oreilles de chat ressortent de la partie supérieure de l'objet. Quatre sillons parcourent la pièce de haut en bas au milieu de chaque face et se croisent perpendiculairement, au sommet, là où se dressent les « oreilles ». La base est plate, sans sillon. (fig. 135 : 4).

— Un fragment de plaquette en os décorée d'ocelles. Élément décoratif de manche, de coffret ou de peigne ? (fig. 135 : 5).

— Quelques épingles en alliage cuivreux, parfois entourées de fils tordus du même métal. (fig. 135 : 6).

(1) Référence communiquée par notre collègue Daniel MARCOLUNGO.

Niveau 15 de la coupe 64 (fig. 16).

De nouveau, la céramique, très peu abondante, ne permet aucune reconstitution de forme. Seul le type de pâte peut donner certaines indications chronologiques : pâte type «Andenne» beige clair ou rouge et tessons plus épais, à pâte beige, surface noire, lissée, caractéristique du Haut Moyen Age.

Niveau 6 de la coupe 64 (fig. 16).

Ce niveau n'a livré aucun matériel significatif, à part des fragments de tuiles apparemment romaines et des déchets de mortier rose. La fouille de la couche équivalente dans le sondage 3 a révélé beaucoup plus de renseignements (voir étude D. Marcolungo ci-dessus).

Caniveau (16 de la coupe 64) (fig. 16).

Le caniveau n'a livré que quelques tessons de céramique médiévale non datables avec précision.

Sondage 3

Le peu de matériel retrouvé dans ce sondage a déjà fait l'objet d'une publication antérieure (M. OTTE et J.-M. DEGBOMONT, 1983, pp. 383-395).

1. Les couches 1B à 1F.

Quelques fragments en terre cuite claire du type «Andenne» dont deux bords à bandeau concave (fig. 133, n^{os} 1 et 2) et un fragment de grès. Quelques tessons en terre cuite grise du Haut Moyen Age (fig. 133, n^o 3). Quelques fragments de panse sont peints (fig. 133, n^{os} 4, 5, 6).

2. La couche 2A.

Plusieurs tessons proviennent d'un même vase de forme globulaire, à lèvre déversée, possédant à la fois un décor peint, comme sur la céramique carolingienne, et une glaçure jaune qui la recouvre. Céramique pré-Andenne? (fig. 133, n^o 9).

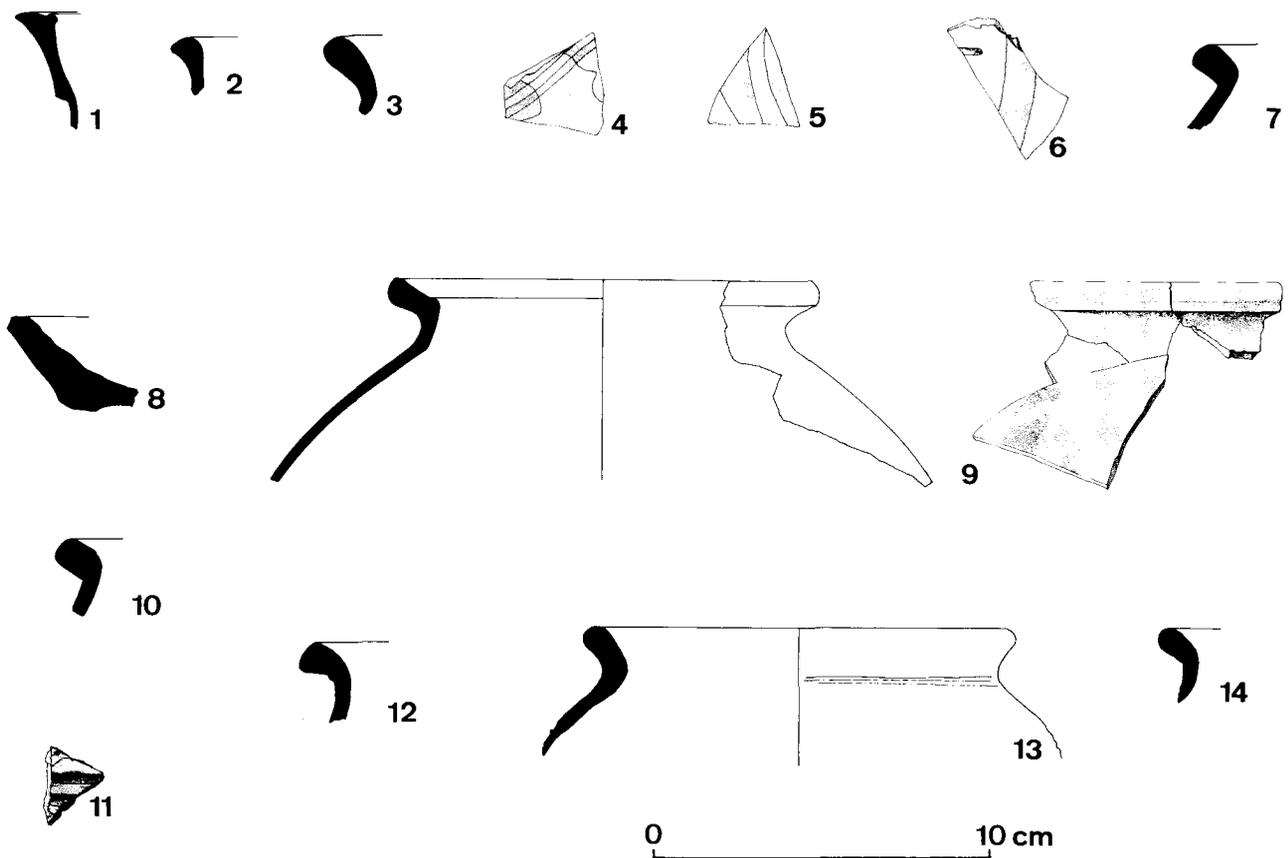


Fig. 133
Céramique médiévale provenant de la fouille du sondage 3

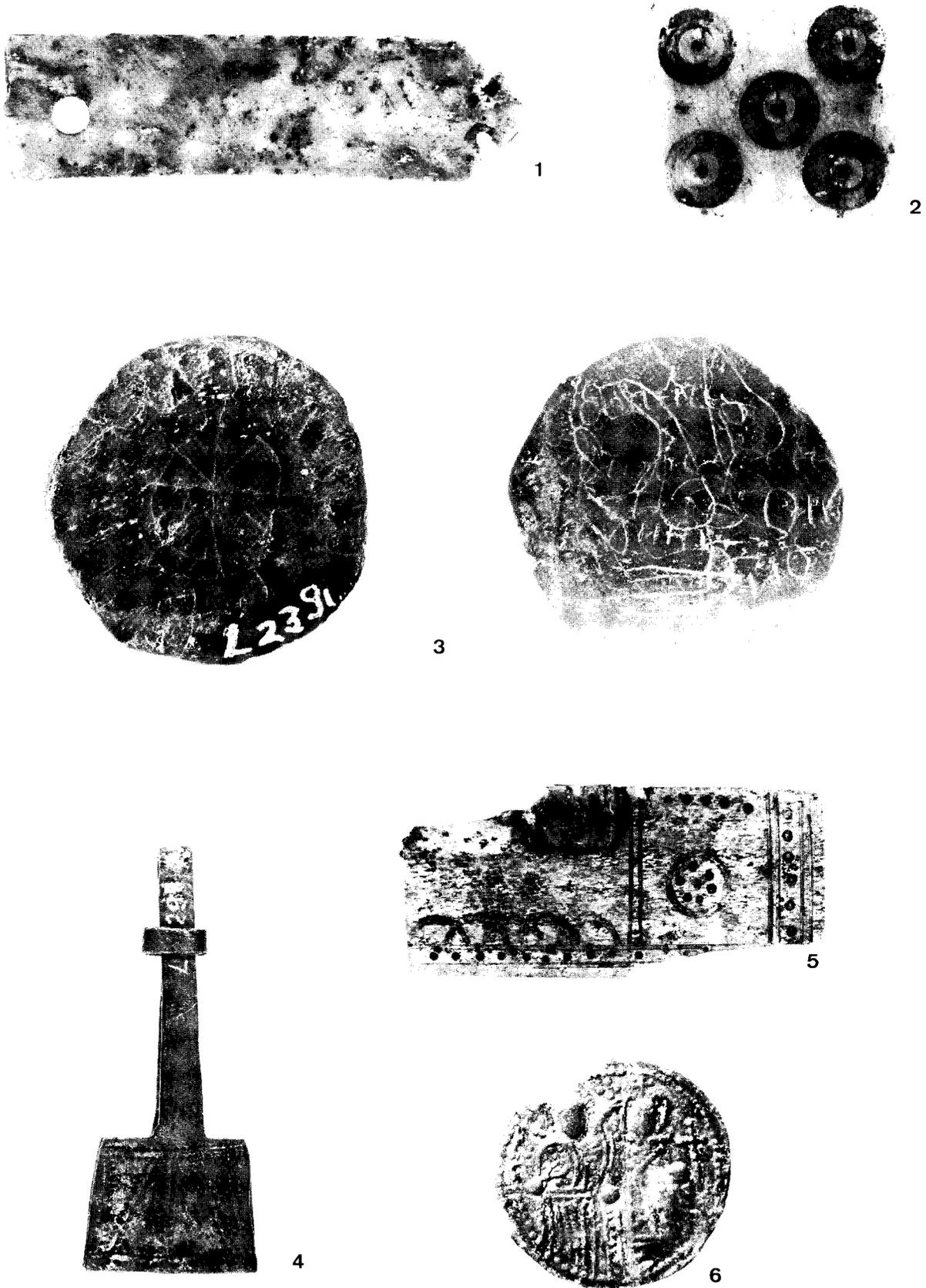
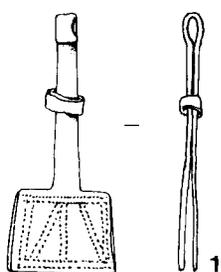
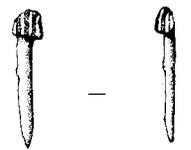
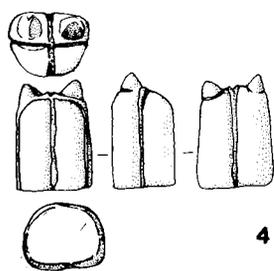


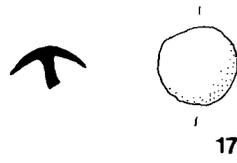
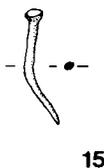
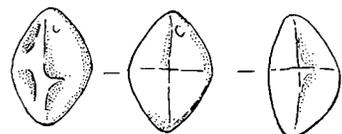
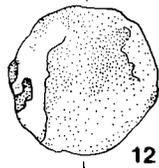
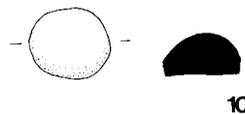
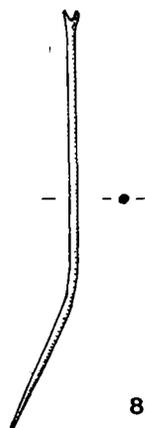
Fig. 132
Petits objets trouvés dans le Sondage 20 (n° 1 à 3), et dans les fouilles du Vieux-Marché (n° 4 à 6).



VIEUX MARCHÉ
COUCHE 5



VIEUX MARCHÉ
COUCHES 6-7-7 b



VIEUX MARCHÉ
COUCHE 9

Fig. 135
Petits objets trouvés dans les couches 5 à 9 de la fouille du Vieux-Marché.

3. LA COUCHE 9

La céramique (fig. 134)

Elle est surtout représentée par des pâtes claires du type « Andenne » mélangée à quelques tessons romains. On compte environ 600 tessons de céramique à glaçure jaune pâle, jaune orangé, parfois mouchetée de brun ou carrément brune. La glaçure ne couvre parfois que partiellement la surface du vase. 600 autres fragments en pâte claire ne portent pas de glaçure. La plupart ont une couleur claire en surface (blanc cassé), certains sont orangés, d'autres gris. Très peu sont surcuits (une dizaine environ). 18 tessons proviennent de fonds plats ou lenticulaires.

Comme pour les couches 6 à 7b, la plupart des bords représentent deux catégories : les hauts bandeaux à parois concaves et arête inférieure (« col en manchette ») et les bords déversés en forme de « faucille » parfois surmontés d'une gorge pour un couvercle. Deux fragments de cols, partiellement glaçurés, proviendraient de cruches du type « Andenne IIa ou IIb » (fin XII^e s.).

Quelques tessons proviennent de lèvres déversées et légèrement épaissies. Un fragment de panse est orné d'un ruban plat, appliqué. D'autres tessons de panse, glaçurés ou non, sont parcourus de roulettes losangiques ou carrées, fréquentes à Andenne pour la première période. Quelques fragments de Brunssum-Schinveld ou d'ateliers rhénans sont peints.

Les objets

— Fibule de 21 mm de diamètre. Superposition de deux feuilles en alliage cuivreux. Celle du dessus est décorée d'un motif embouti représentant deux personnages debouts et nimbés. Celui de droite se trouve à côté d'une croix. Contour décoré d'un grènetis. (fig. 135 : 14 et fig. 132 : 6).

— A côté des petits objets en alliage cuivreux, clou à large tête, épingle, applique aux extrémités losangiques. (fig. 135), on trouva une très jolie intaille en agate grise sur laquelle est représenté un chien dévorant un lièvre. Cet objet est romain mais on connaît de nombreux cas d'intaille ou de camée antique réutilisés dans de l'orfèvrerie du Haut Moyen Age (Voir *supra*, p. 176 et fig. 120).

— Un cabochon en améthyste avec deux traits incisés perpendiculairement a été retrouvé dans le même contexte. (fig. 135 : 16).

4. LES COUCHES 10 A 15

*La céramique*a) *A pâte claire couverte de glaçure.* (fig. 136 : I)

Cette catégorie comprend environ 110 petits tessons d'un matériel très fragmenté.

Un tesson nous donne le profil de la partie supérieure d'un petit vase globulaire à lèvre arrondie. Sa couverture extérieure est une glaçure jaune légèrement brillante et assez irrégulière.

La forme d'un haut bandeau vertical concave à l'extérieur, convexe à l'intérieur est timidement soulignée par une arête inférieure nettement plus adoucie que dans ce type de bord présent dans les productions d'Andenne de la première période. Le sommet de la lèvre est arrondi au lieu d'être creusé par une légère gorge. Deux sillons ondulés sont encore visibles sur ce fragment couvert d'une glaçure jaune grossière. Un premier registre de ce décor parcourt le bandeau lui-même ; un deuxième se déroule sous l'arête inférieure du col.

Une anse doit provenir d'une amphore type « Andenne I ». Elle porte de la glaçure jaune.

Un bord à profil intérieur en « faucille » est couvert de glaçure jaune, sur la paroi interne.

Parmi les fragments de panse, on relève : un tesson avec un ruban appliqué de section triangulaire couvert de glaçure jaune et un sillon ondulé ; un tesson avec de petites taches de glaçure ; un tesson pourvu d'un mamelon décoratif.

Un décor au poinçon (œil de perdrix ou ocelle) a été découpé volontairement dans un vase pour servir de sorte de jeton. Ce tesson « aménagé » porte une glaçure orangée.

On notera aussi la présence d'un fragment de plat en terre cuite semblable à celle d'Andenne, recouvert d'une glaçure verte. Celle-ci est rare pour le XI^e-XII^e s (R. BORREMANNS et R. WARGINAIRE, 1966, p. 86-87).

b) *A pâte claire.* (fig. 136 : II)

Le groupe compte environ 560 tessons de panse, 7 fonds plats ou bombés, une partie supérieure de vase globulaire et une douzaine de bords à lèvre déversée vers l'extérieur, 3 bords de vases à dépression, un fragment de goulot surcuit en terre cuite beige.

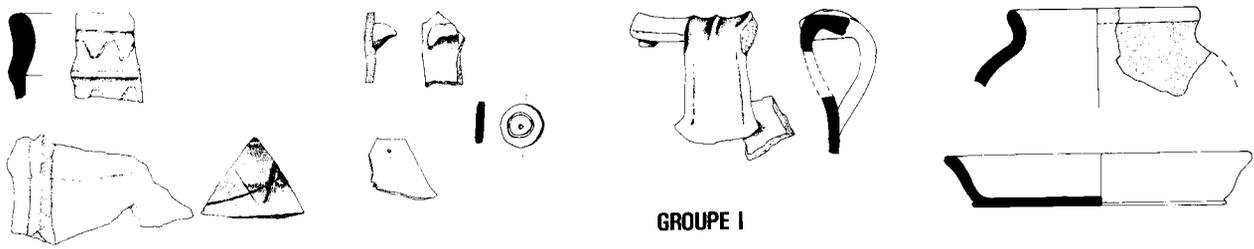
Ces pâtes claires sont blanches à beiges ou grises. D'autres, surtout à l'extérieur des vases, sont rouges, rouge brun ou oranges. Le corps d'un vase globulaire est en terre surcuite, d'aspect grisé, moucheté.

Parmi les bords, les hauts bandeaux à parois concaves (« col en manchette ») et les lèvres déversées en forme de faucille sont toujours représentés. Un type plus simple est présent : il s'agit de cols dont les lèvres sont déversées et légèrement épaissies.

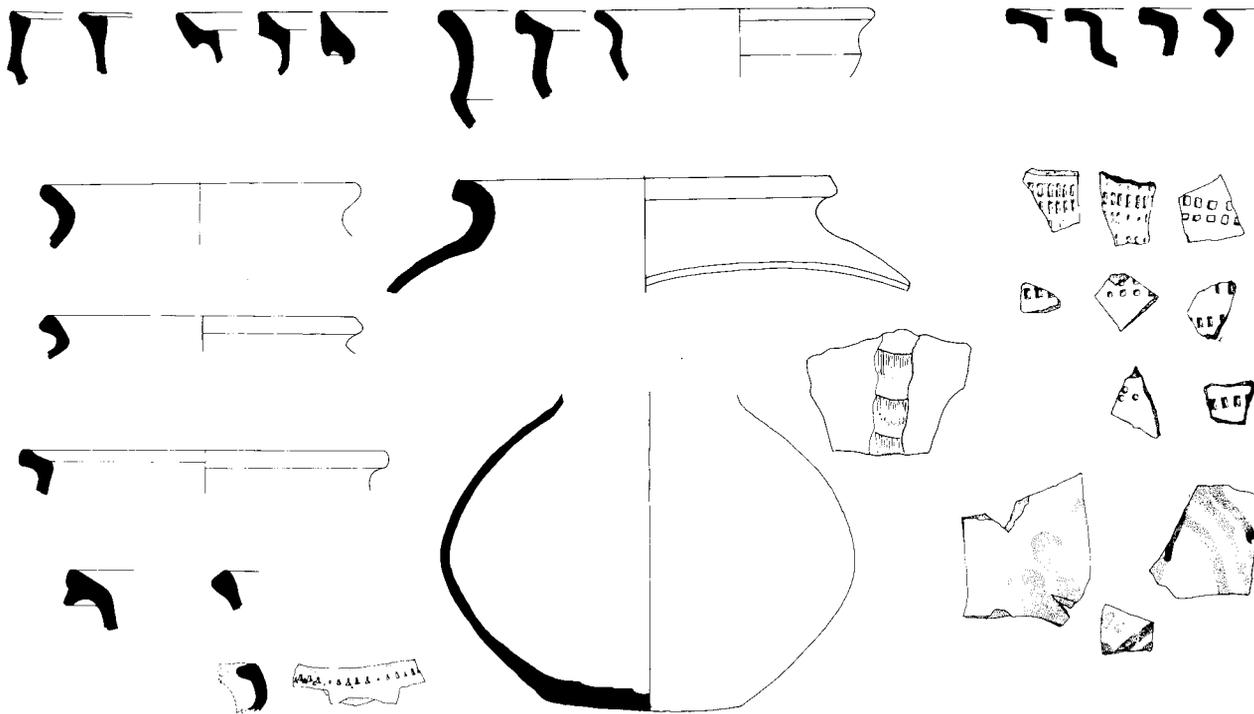
Cette forme est reprise dans les trouvailles d'Andenne, première période, mais semble moins courante que les bandeaux. Un de ces fragments est pourvu de la trace de départ d'une anse plate et est parcouru, sur le sommet de la lèvre, d'un décor à la roulette faiblement imprimé.

Un tesson de panse est recouvert d'un ruban à dépression appliqué au pouce.

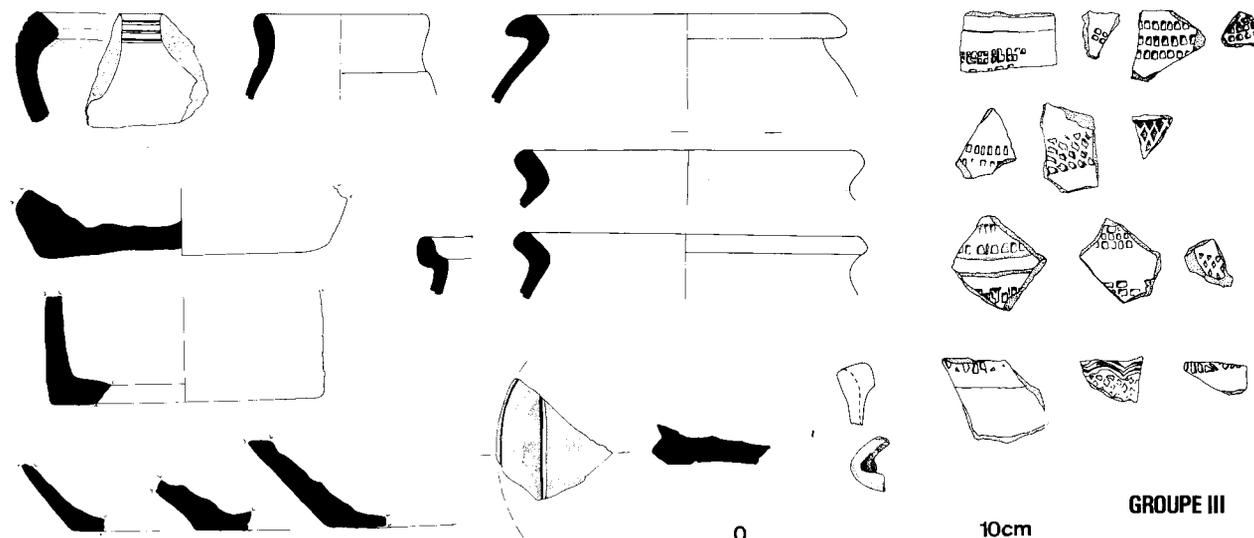
D'autres fragments sont décorés de roulettes carrées ou de taches et traits de peinture à l'engobe (Brunssum-Schinveld ou ateliers rhénans).



GRUPE I



GRUPE II



GRUPE III

VIEUX MARCHÉ
COUCHES 10 à 15

0 10cm

Fig. 136
Céramique médiévale des couches 10 à 15 de la fouille du Vieux-Marché.
I = groupe à pâte claire couverte de glaçure.
II = groupe à pâte claire.
III = groupe à pâte grise ou noire.

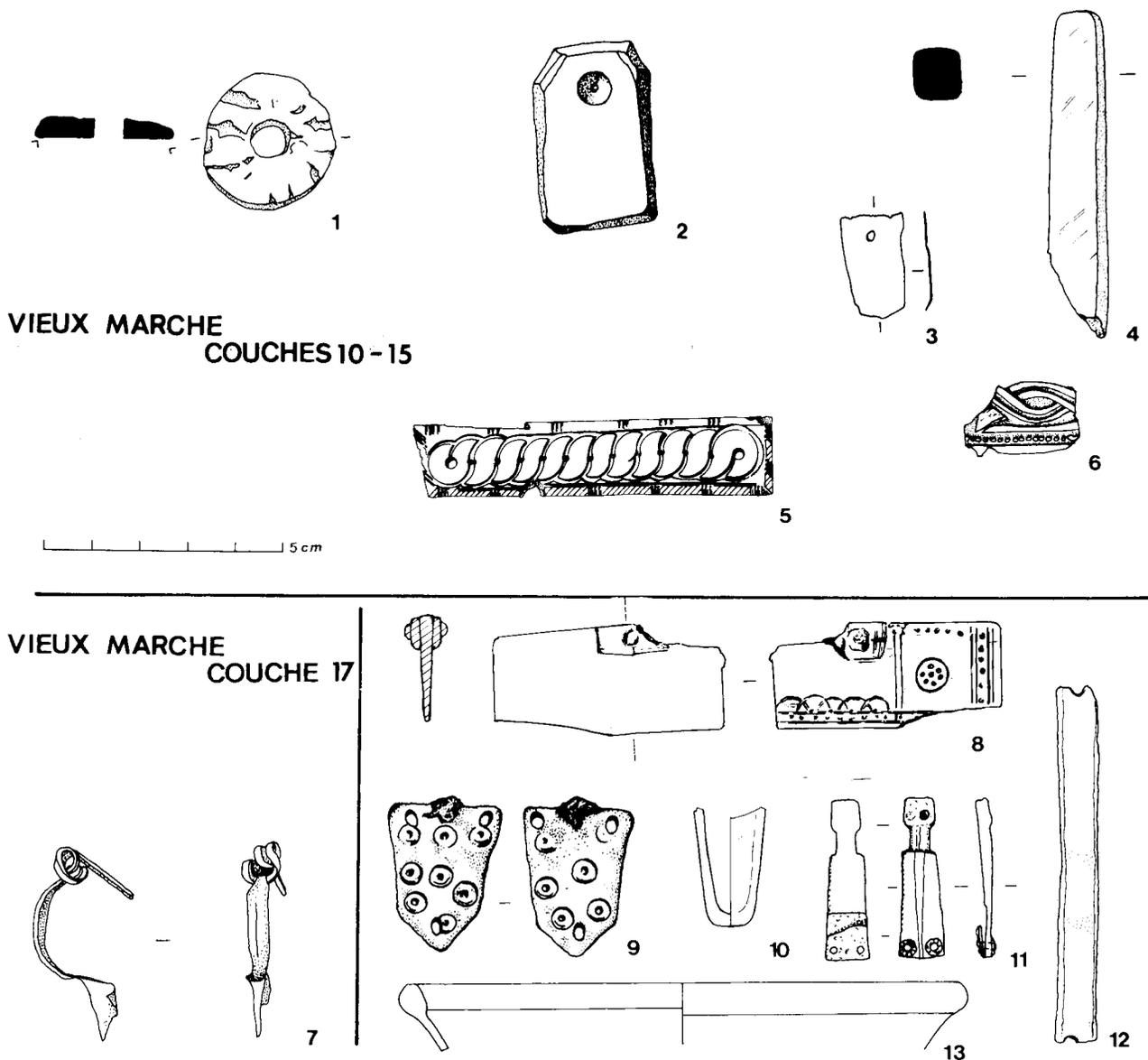


Fig. 137
Petits objets des couches 10-15 et 17 de la fouille du Vieux-Marché.

c) *A pâte grise ou noire.* (fig. 136: III)

Nous voulons regrouper ici tous les tessons appartenant à la céramique cuite en atmosphère réductrice telle qu'on la connaît pour les époques mérovingienne et carolingienne. La terre cuite est blanche à grise à l'intérieur, grise ou noire à l'extérieur. La surface est parfois lisse et brillante, le plus souvent elle est mate.

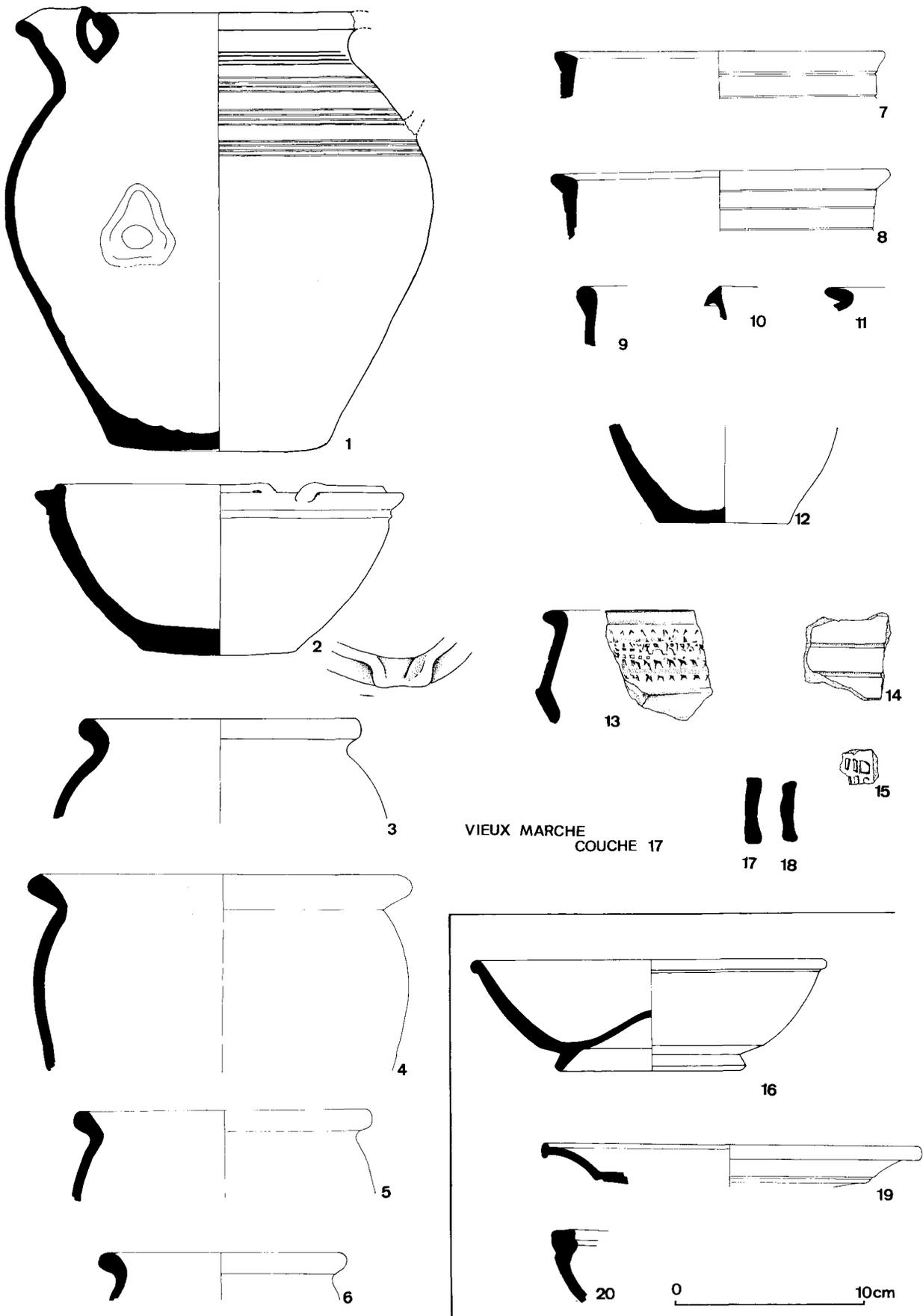
Cette catégorie comprend une vingtaine de fragments de bords à lèvre épaisse plus ou moins déversée vers l'extérieur et des fragments de fonds plats ainsi qu'un morceau de bec triflé. En général, ces tessons doivent provenir de vases à panse globulaire. Un fragment de lèvre, concave à l'intérieur, était peut-être destiné à recevoir un couvercle. Un morceau de bol ou d'écuelle au bord très épais, biseauté vers l'intérieur, est décoré de

trois lignes incisées, juste sous la lèvre extérieure. Une quinzaine de fragments de panse nous donnent un échantillonnage de décors à la roulette, souvent mieux imprimée que sur la céramique d'Andenne. Les motifs sont carrés ou losangiques, parfois soulignés par un cordon ou un décor ondulé au peigne.

Les objets

a) *En pierre*

- Un fragment de fusaiole en calcaire. (fig. 137: 1).
- Un fragment de pierre à aiguiser en psammite gris-vert micacé. (fig. 137: 4).
- Poids ou peson (?) en coticule découpé, taillé et poli de forme parallépipédique avec deux angles coupés et une perforation. (fig. 137: 2).



VIEUX MARCHÉ
COUCHE 17

Fig. 138
Céramique du Haut-Moyen âge et gallo-romaine de la couche 17 de la fouille du Vieux-Marché.

b) *En métal*

Quelques plaquettes ou fragments de plaquettes en alliage cuivreux. (fig. 137: 3).

Un petit fragment de feuille en alliage cuivreux décorée en relief d'un liseré perlé et d'une tresse à deux brins. Ce fragment devait probablement faire partie d'une feuille appliquée sur un objet d'une matière différente. (fig. 137: 6).

c) *En os*

Une plaquette rectangulaire décorée d'une tresse réunissant des cercles pointés (fig. 137: 5).

5. LA COUCHE 17

*La céramique*a) *A pâte claire*

La couche 17 contient très peu de tessons de ce type. Un tesson à pâte blanche et rose, à glaçure jaune extérieure, a été trouvé dans un foyer au sommet de la couche; il est possible qu'il se trouvait à un point de contact entre les couches 15 et 17.

Une bille émaillée jaune est en pâte blanche du type «Andenne». Un fragment de bord à lèvre déversée, à surface blanche est partiellement peint à l'extérieur.

b) *A pâte grise ou noire en surface*

Ce groupe rassemble la majorité de la céramique de la couche 17. Il comprend environ 50 fragments en pâte blanche, grise, beige, ou brune à l'intérieur et grise ou noire à la surface. Les *décors* sur les panses sont le plus souvent des lignes horizontales en creux (fig. 138: 1, 7, 8 et 14).

La roulette carrée, si abondante dans la couche 15 n'est représentée ici que par un seul petit tesson (fig. 138: 15). Deux poteries ont été retrouvées presque complètes. Une cruche à panse globulaire et fond plat a été reconstituée à partir de nombreux petits tessons trouvés au pied d'un des murs de la petite construction en pierre (voir plan de la fig. 44). Cette cruche possède les traces d'une anse (non retrouvée) à l'opposé d'un bec tubulaire, court et triflé, soudé à la lèvre. Celle-ci est déversée vers l'extérieur. La partie supérieure de la panse est décorée de quatre registres de trois sillons horizontaux. La pâte est fine, beige clair, assez dure. La surface est beige clair à l'intérieur, gris clair avec taches blanches à l'extérieur. Cette cruche appartient à un type tout à fait semblable, caréné ou non, de la classification de Böhner, type B7 ou B8, «Stufe IV» datable d'entre environ 600 et 700.

Deux gros morceaux de vase, au profil complet, proviennent d'une tèle que l'on peut attribuer à la même «Stufe IV» de Böhner. Le rebord extérieur est plat et horizontal; la lèvre est en saillie verticale et s'interrompt pour laisser la place à un bec verseur. La pâte est dure, gris beige à la cassure, parcourue de nombreux petits grains de dégraissant blanc. Les surfaces extérieure et intérieure sont grises, écaillées par endroit (fig. 138: 2).

Quelques tessons fournissent le profil de vases de forme globulaire ou cylindrique (fig. 138: 3, 4, 5, 6, 7 et 8). Il s'agit entre autres d'un col de vase globulaire à lèvre épaissie déversée vers l'extérieur (fig. 138: 3), du haut d'un vase à encolure large et lèvre longue, déversée en formant un angle nettement souligné par rapport à la panse (fig. 138: 4). Deux autres cols larges à lèvre légèrement inclinée sont décorés de sillons horizontaux (fig. 138: 7 et 8). Les bords forment souvent des bourrelets arrondis (fig. 138: 3, 5, 6), parfois un petit bandeau (fig. 138: 10); une lèvre est fortement déversée (fig. 138: 11). Les fonds sont plats (fig. 138: 1, 2, 12). Les fragments d'anse sont de section plate (fig. 138: 17 et 18).

c) *A pâte rouge*

Un fragment de vase biconique décoré d'une roulette sur le haut de la panse est en pâte rouge. (fig. 138: 13).

d) *Céramique gallo-romaine*

En plus de petits fragments de céramique gallo-romaine commune (fig. 138: 20), on notera, dans la couche 17, accompagnant du matériel mérovingien, la présence d'importants fragments de céramique sigillée (fig. 138: 16 et 19)².

Le verre

— Un fragment de bord en verre vert, formant bourrelet. (fig. 137: 13).

— Un fragment de pied de cornet apode (?). (fig. 137: 10).

*Les objets*a) *En métal*

— Une petite plaque de bronze en forme de trapèze allongé avec un rétrécissement puis une excroissance à une extrémité. Cette excroissance était vraisemblablement ornée de deux petits grenats incrustés (un subsiste). La partie la plus large porte en son centre, une découpe triangulaire longitudinale et à l'extrémité, deux rivets entourés d'un cercle de grènetis. Les rivets maintiennent une autre plaque plus fine, à l'arrière de la pièce. Passant de ceinture? (J. WILLEMS, M. DANDOY et E. THIRION, 1969, p. 53, fig. 22, 4). (fig. 137: 11).

— Plaquette en alliage cuivreux trapézoïdale au petit côté terminé en pointe. Trois perforations. Décors d'ocelles (neuf sur une face, six sur l'autre) imprimés de façon irrégulière et avant les perforations. La base du trapèze présente une excroissance de rouille. La plaquette faisait donc partie d'un ensemble alliant le bronze et le fer. (fig. 137: 9).

— Plaquette en alliage cuivreux, de forme allongée, aux bords soulignés par deux lisières. Elle est brisée au niveau de deux perforations. (fig. 137: 12).

— Une plaque en fer avec perforation.

— De nombreux clous en fer très corrodés, des scories, une petite coulée de plomb.

(²) La typologie de cette céramique est décrite plus haut, chez D. MARCOLUNGO.

b) *En os*

— Un fragment de plaquette rectangulaire (long. 47 mm). Le long côté extérieur est bordé d'une ligne de demi-cercles s'entrecroisant et d'une ligne de points entre deux rainures. Ligne de points le long du bord extérieur supérieur. Petit côté bordé d'une ligne de points entre deux rainures doubles. Cercle incisé orné de sept points. Double rainure verticale vers le centre. Le décor est assez proche d'un fragment de peigne provenant de Huy-Batta (J. WILLEMS, 1971, Pl. 44, 1) (fig. 137:8 et fig. 132: 5).

Objet romain

— Une fibule à arc en alliage cuivreux (voir plus haut, D. MARCOLUNGO, p. 167, 2) (fig. 137: 7).

Sondage 37 (fig. 139)

Les nombreuses sépultures installées à l'emplacement des chapelles de la cathédrale où S.37 a été fouillé ont entraîné des perturbations dans le sommet de la stratigraphie. Elles contenaient, comme matériel le plus ancien, quelques tessons de céramique du type « Andenne », probablement de la première période de production (fin XI^e-fin XII^e siècle) comme le montre l'inventaire qui suit.

Remarquons aussi la présence, à tous les niveaux de la stratigraphie, de morceaux de tuiles très vraisemblablement issus de la destruction de la villa et régulièrement mélangés à des dépôts plus récents. La couche 8 semble contenir quelques tessons d'époque carolingienne.

T.42 = Cinq tessons de pâte claire de type « Andenne ».

T.47 = Quelques tessons de pâte claire et fragments de tuiles.

T.48 = Une quinzaine de tessons en terre cuite claire du type « Andenne I » dont trois bords à bandeau vertical (« col à manchette ») (n° 7) et quelques tessons couverts de glaçure jaune. Des fragments de pavés en faïence décorée du type « Delft » sont mélangés à ce matériel.

T.49 = Une dizaine de tessons en terre cuite claire dont un fond bombé de vase « Andenne I » et un fond de cruche romaine.

T.48, T.53, T.58 = Quelques tessons en pâte du type « Andenne » dont un bord en bandeau (n° 8). Deux tessons en terre cuite grise du Haut Moyen Age sont aussi présents.

T.55, T.56, T.57 = Céramique d'Andenne et post-médiévale mélangée. Couches supérieures fouillées sous les tombes. Un fond plat de gros vase et un tesson en terre cuite grise du Haut Moyen Age (n° 11). Une quarantaine de tessons en terre cuite blanche du type « Andenne » dont deux bords en forme de « faucille » (n° 4 et 5) et deux en forme de bandeau (n° 9) et une dizaine de tessons à glaçure jaune. Un fragment de panse en terre cuite blanche couverte de traits de peinture à l'engobe ocre.

Un fragment de fond plat du type « Andenne » (n° 10).

Un fragment de fond de gobelet de petite taille avec base coupée à la ficelle.

Un fragment de bord à lèvres biseauté couvert de glaçure jaune (n° 6).

Un fragment de col évasé à lèvres déversées (n° 3).

Couches 3-4 = Quelques tessons d'époque moderne (faïence) et quelques tessons en terre cuite claire.

Couche 8 = Un fragment de panse en terre cuite gris clair bien cuite. Surface lisse.

Quelques tessons en terre cuite rouge.

D'autres en terre cuite grise.

Un fond plat en terre cuite grise à l'intérieur de la pâte. Haut Moyen Age? (n° 12).

Une partie supérieure de vase à lèvres déversées. Paroi mince. Mauvaise cuisson. Gros dégraisant. Terre cuite gris clair à l'intérieur de la pâte, noire mate et granuleuse en surface (n° 2). Haut Moyen Age.

Le matériel de la couche 8 peut être carolingien dans la mesure où ce genre de forme et de pâte n'est pas fréquent pour l'époque mérovingienne et l'est encore moins à partir du XI^e siècle dans nos régions. Il a été trouvé seul dans la couche, ce qui renforce sa valeur chronologique même si celle-ci reste très floue (VIII^e-X^e siècle?).

Couche 9 = Deux tessons en pâte claire.

Un fond de gobelet romain.

Bibliographie

- R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, 1966 = *La céramique d'Andenne, recherches de 1956 à 1965*, Rotterdam.
- A. BRUIJN, 1962-1963 = « Die mittelalterliche Keramische Industrie in Südlimburg » dans *Berichten van de rijksdienst voor het oudheidkundig bodemonderzoek*, n° 12-13, p. 356-459.
- R. et M. COLARDELLE, 1980 = « L'habitat médiéval immergé de Colletière, à Charavines (Isère). Premier bilan des fouilles » dans *Archéologie médiévale*, t. 10, p. 167-269.
- C. LORREN, 1977 = « Le château de Rubercy (Calvados), étude de la demeure principale (c.1150-1204) » dans *Archéologie médiévale*, t. 7, p. 109-178.
- M. OTTE et J.-M. DEGBOMONT, 1983 = « Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège, en 1982 » dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 10, n° 221-222, avril-septembre 1983, p. 366-407.
- J. WILLEMS, M. DANDROY et E. THIRION, 1969 = « La villa gallo-romaine de la collégiale d'Amay » dans *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condruz*, t. 9, p. 41-57.

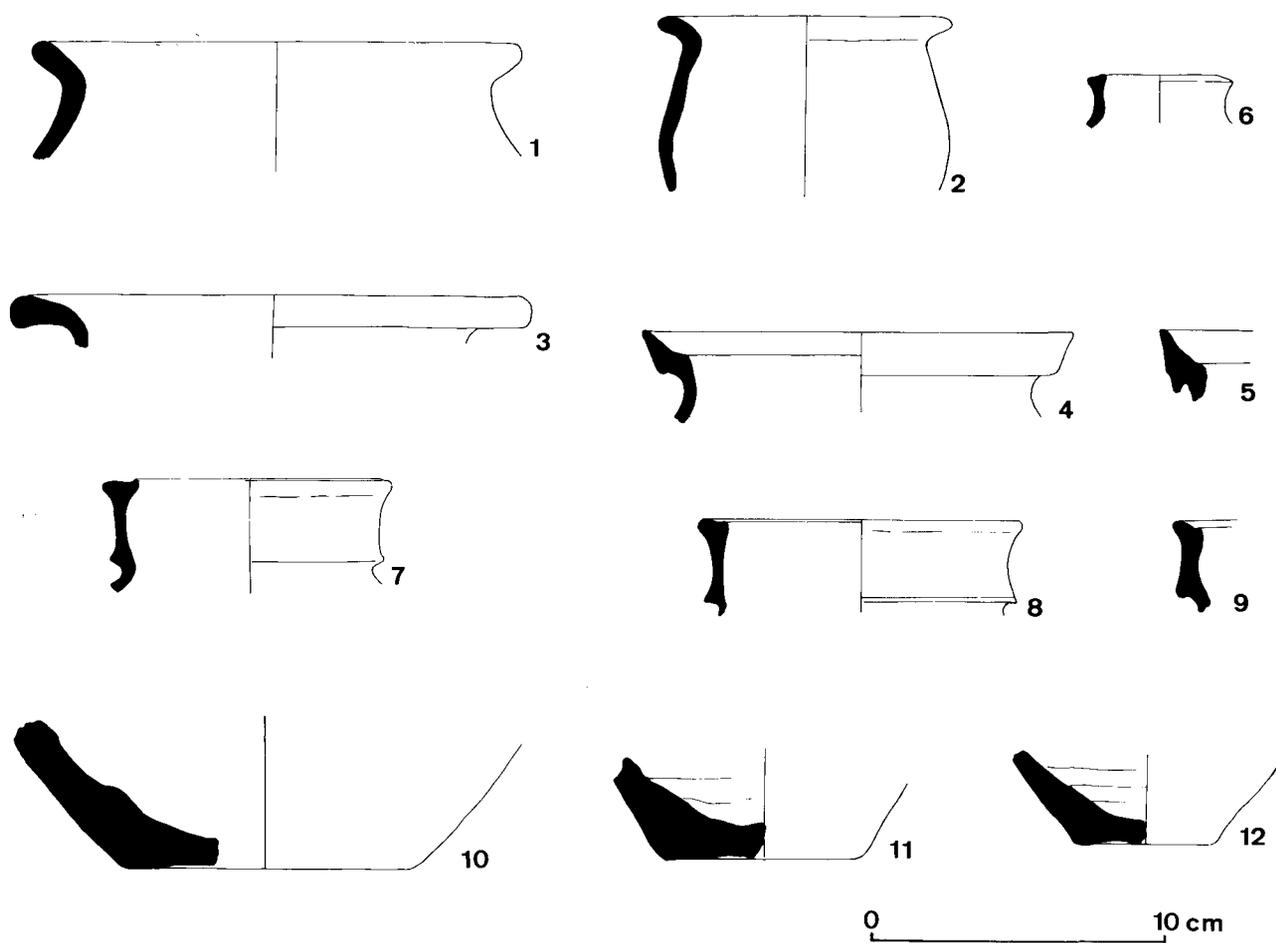


Fig. 139
Céramique médiévale de la fouille du sondage 37.

Vieux-Marché, Place Saint-Lambert, Liège — The glass

Vera I. EVISON

The seventeen fragments from layer 15 are all small in size, the largest being 19 mm in length, but they show a number of distinctive characteristics. They fall into three categories, tesserae, window glass and vessel glass, the vessel glass including both monochrome and bichrome fragments.

There are two small tesserae, of which one, No. 1, is a small, irregular cube in an opaque buff-yellow. The other, No. 2, is an opaque blue-white, but although it is roughly cuboid the remains of a cylindrical perforation with an adjacent shaped surface shows that it has been cut from a bead. At Liège these cubes could have been used for a wall mosaic, although most tesserae found in Carolingian contexts on more northern sites were imported as coloured raw material for glass decoration or bead-making, e.g. at Paviken, Gotland, Ribe, Denmark and Paderborn, Germany¹.

Three of the fragments are flat, and are probably parts of cylinder-blown window quarries. One, a light blue-green with a faint red streak, No. 3, is of bubbly glass with the defect of a large grit inclusion. One edge appears to have been intentionally cut in a slight curve. A smaller fragment in light green, No. 4, has three sharply broken edges, but the fourth is grozed. No. 5 is a light blue-green with faint red streaking, and one of the edges is grozed. These may be compared with window fragments found at the monasteries of Monkwearmouth and Jarrow², and amongst the fragments there also are pieces of green glass streaked with red, and many were shaped by grozing. The windows of these two monasteries are to be related to the buildings put up in 675 and 685 AD. The beginning of red streaking in green and blue glass can be placed at the end of the Merovingian period, and it continued into the eighth century.

These few window glass fragments therefore suggest the presence of small windows as at Monkwearmouth and Jarrow in England and Séry-les-Mézières and Mon-

deville, Calvados in France where small shaped pieces of glass in a variety of colours were assembled in patterns and held together by lead comes or frames of wood or plaster³. The colours at Liège are light green and light blue-green with red streaks, and two methods of shaping are used, grozing and scoring with a sharp instrument followed by snapping on the scored line. The presence of these fragments at Liège is not surprising in view of the record by the poet Sedulius in the ninth century of the inclusion of a coloured glass window in the episcopal palace at Liège⁴. The design of this window must have incorporated a centre piece of the Christian cross built up from quarries of varied shapes and colours like the cross at Séry-les-Mézières.

Amongst the monochrome vessel glass are the four fragments Nos. 6, 7, 8 and 9 in various shades of light green, and all from different vessels, two of them being very thin, about 0.5 mm thick. The light green fragment No. 10 ranges from 2 to 4 mm in thickness, and may have been part of the base of a vessel, but although two of its edges are sharply broken, the third edge was grozed. This might have been shaping in preparation for use in a window. The two vessel fragments Nos. 11 and 12 are very light green with iridescence.

The light green fragment No. 13 (fig. 140: 1) is part of a very distinctive vessel. The rim is folded back to leave a small circular aperture about 8 mm in diameter. Similar perforated fragments have been found at Southampton, Hampshire and Brandon, Suffolk⁵, where the edge of the perforation is thickened only and not folded back. Some are decorated, and one is of sufficient size to curve round into the beginning of the wall, giving a diameter to the vessel of c.56 mm. The complete shape of the vessels and the purpose of the hole is not known. Uses which have been suggested are lamps or inkwells. The dates indicated by the sites at which they have been found, Southampton and Brandon, are late seventh to ninth century. The more advanced surface deterioration

(¹) A. LUNDSTRÖM, *Bead-making in Scandinavia in the early Middle Ages*, Antiquariskt arkiv 61, Early Medieval Studies 9, (1976); M. BENCARD, "Wikingerzeitliches Handwerk in Ribe", *Acta Archaeologica* 49 (1978) 124-132; W. WINKELMANN, "Archäologische Zeugnisse zum frühmittelalterlichen Handwerk in Westfalen", *Frühmittelalterliche Studien* 11 (1977), 123-5.

(²) R. CRAMP, "Glass finds from the Anglo-Saxon monastery of Monkwearmouth and Jarrow", *Studies in Glass History and Design*, 8th International Congress on Glass 1968, 16, figs. 1-2.

(³) J. PILLOY and E. SOCARD, "Le vitrail Carolingien de la Chasse de Séry-les-Mézières", *Bulletin Monumental* 74 (1910) 5-23; J. LAFOND, *Le Vitrail* (1978), 32.

(⁴) J. HELBIG, *Corpus Vitrearum Medii Aevi Belgique I, Les vitraux médiévaux conservés en Belgique* (1961), 9.

(⁵) Information on Southampton from J. Hunter and on Brandon from B. Carr.

of this fragment and of No. 11, as opposed to the well-preserved and sometimes glossy appearance of the other fragments from this site, might indicate a different chemical composition, i.e. potash as opposed to soda glass, although, in the absence of scientific confirmation, differing effects of environmental chemicals cannot be ruled out.

The light emerald green fragment No. 14 (fig. 140: 2) is decorated with thick trails laid on horizontally and then nipped together to form a lattice pattern. Re-heating has melted the trails into the wall to a certain extent. The pattern was used on Roman beakers and drinking horns of the third and fourth centuries and reappeared on drinking horns of the late sixth and early seventh century in Germany and Italy⁶. It was also the decoration used on deep blue squat jars of the late sixth and early seventh century which were manufactured in Kent⁷. In a much later context similar decoration was used on a tenth-century squat jar at Birka in Sweden⁸.

The colour of the Liège vessel is a light emerald green which does not appear before the end of the seventh century, when it occurs as window glass at Monkwearmouth in the north of England, as the claw of a claw-beaker at a cemetery site at Loveden, Lincs., and in the form of a claw-beaker at Valsgärde, Sweden⁹. The trails are self-coloured, but contain a faint yellow tinge, a suggestion of the use of two colours which began to come in at the end of the seventh century. Vessels swirled with a second colour occur, e.g. flame effects seen on the Valsgärde claw-beaker and also trails in two colours drawn from a blob of mixed colours as on the Swedish claw-beaker, and the beaker from Dry Drayton, Cambridgeshire¹⁰. The Liège fragment has a slightly incurved profile, probably the neck of a squat jar.

The remaining four fragments of vessel glass each have an added second colour. The light blue-green piece No. 15 is decorated with three opaque yellow trails, and parallel yellow trails also decorate the light green, nearly colourless fragment No. 16. The latter is thin and of good quality, its concave curve suggesting that it was

part of the neck of a squat jar¹¹. Opaque yellow is the colour most usual for decorative trails on Carolingian vessels, and occurs frequently on bowls of the Valsgärde 6 type, as well as on squat jars¹².

The light blue-green fragment No. 17 (fig. 140: 3) is decorated in a distinctive way by the application of a vertical self-coloured trail in which there are fine, longitudinal strands of red. The fragment comes from the part of the vessel where the wall is beginning to curve in towards the base, and as the diameter of the vessel at this point may be estimated at about 30 mm, the vessel must have been an elongated palm cup¹³. The reticella threads applied to vessels in the eighth and ninth centuries are usually the same colour as the vessel itself, twisted with threads of one or two contrasting colours. It is unusual for the threads to be straight, not twisted, but one parallel to this has been published, from Cordel in Germany, where a deep blue vessel fragment is ornamented with trails containing white longitudinal threads. The material from the site at Cordel ranges from the Roman to the medieval period, but a proportion of it may certainly be attributed to the Carolingian period¹⁴, and this proportion no doubt includes this blue fragment.

The find spots of reticella threads on glass vessels are clustered mainly on the coasts of the North and Baltic Seas¹⁵. Find spots from the more southern regions of Europe, however, have recently been augmented by the finding of reticella trails at the Runde bei Urach in South Germany¹⁶, and particularly by the discovery of glass furnaces at St. Vincenzo al Volturno in Italy¹⁷, where reticella threads were actually being produced. It is probable that these twisted coloured rods were exported to northern Europe where they were used by glass workers to decorate vessels and beads.

Three fragments show evidence of decoration by the application of gold leaf; on two of these some of the gold leaf remains, but on the third the leaf has worn off, leaving only the keyed surface of the shapes on the

(⁶) V.I. EVISON, "Germanic glass drinking horns", *Journal of Glass Studies* XVII (1975) 75, fig. 3; IDEM, "Anglo-Saxon finds near Rainham, Essex", *Archaeologia* XCVI (1955), pl. LXVIII, a, b, e.

(⁷) D.B. HARDEN, "Glass vessels in Britain and Ireland AD 400-1000, ed. D.B. Harden, *Dark Age Britain* (1956), 141-2, pl. XVIIIj.

(⁸) H. ARBMAN, *Schweden und das Karolingische Reich* (1937), 48-9, Taf. 9, 1.

(⁹) V.I. EVISON, "Anglo-Saxon glass claw-beakers", *Archaeologia* CVII (1982) 51-2, pl. IVb, top right; G. ARWIDSSON, "Some glass vessels from the boat-grave cemetery at Valsgärde", *Acta Archaeologica* III (1932) 252, pl. XII.

(¹⁰) V.I. EVISON "Bichrome glass vessels of the seventh and eighth centuries", *Studien zur Sachsenforschung* 3 (1983), 15-19, fig. 4c (colour plate).

(¹¹) Cf. J. HUNTER, "The glass", P. HOLDSWORTH, *Excavations at Melbourne Street, Southampton 1971-76* (1980), 67, fig. 11, 6, 7.

(¹²) V.I. EVISON *op.cit.* 1983, 13-14, fig. 4d (colour plate).

(¹³) Cf. J. YPEY, "Die Funde aus dem frühmittelalterlichen Gräberfeld Huinerveld bei Putten im Museum Nairac in Barneveld", *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek* 12-13 (1962-3) 145, Abb. 40, 9-11.

(¹⁴) ARBMAN *op.cit.* 1937, Taf. 2, 1.

(¹⁵) V.I. EVISON, "Some distinctive glass vessels of the post-Roman period", *Journal of Glass Studies* 25 (1983), 92, fig. 7.

(¹⁶) R. CHRISTLEIN, *Kleinfunde der frühgeschichtlichen Perioden aus den Plangrabungen 1967-1972, Der Runde Berg bei Urach III* (1979), Taf 19: 9, 11, 12.

(¹⁷) R. HODGES and J. MITCHELL, *San Vincenzo al Volturno* (1985), BAR S252.

glass¹⁸. The application of gold foil on glass was a rare technique before the twelfth century, and is mostly known from the Roman gold-in-glass work depicting Christian symbols and portraits in the late fourth century. There are a few later examples in Byzantine tiles or mosaics. Some gold-decorated vessels without a sealing layer of glass had been produced in Roman Cologne, and amongst them were blue glasses decorated with gold leafy patterns, human figures or inscriptions¹⁹. Near colourless glasses with geometrical decoration of gold arcades and triangles were also produced²⁰. Both traditions seem to have survived, or to have been revived, in the eighth century.

Although only a fragment of gold remains and the pattern is indecipherable, the light green fragment No. 18 (fig. 140: 4) may be compared with similar fragments of light green glass decorated with a row of triangles and other geometrical shapes found at Dorestad²¹. Like the Dorestad pieces, the Liège fragment is part of a funnel beaker, a form which occurs in the ninth- and tenth-century graves at Birka in Sweden²², and at other sites, such as Southampton, in less datable contexts.

Two other fragments were decorated with gold, both a deep blue, No. 19 (fig. 140: 5) on which some gold remains on a row of triangles and diamond shapes, and No. 20 (fig. 140: 6) where the gold has gone but one such element is visible, as well as a cluster of triangles in triangular formation. Both belong to a vessel with vertical sides and a diameter of c.100 mm, but a difference of thickness suggests that they belong to different vessels.

This type of vessel was first noted at Helgö, Sweden and Paderborn, Germany²³. The Paderborn fragment was in a Christian context, and its stratification ensured a date after 778 AD. A variety of religions, including Christianity, are represented by the finds at Helgö. Another blue glass rim fragment with gold triangle and diamond shapes was found at the abbey of Niedermünster, Bas-Rhin, in a context of the end of the eighth to the

beginning of the ninth century²⁴. Similar blue and gold fragments are yet to be published from Dorestad, and gold decoration on transparent glass has been found at Åhus in southern Sweden²⁵.

Technique and geometrical patterns similar to those of the Paderborn and Helgö fragments are displayed on the "Tating" or Frisian jugs where, instead of gold to glass, tin is applied to pottery. A Christian cross also frequently appears in the decoration of these jugs, and the contexts in which they are found are often Christian. Similar gold patterns are also to be found on eighth-century pseudo-cameo brooches²⁶.

Another deep blue fragment, this time ornamented with a gold band and also with marvered white feathered trails was found at Dorestad. This is a curving tubular shape and has been published as a bead, but it is, in fact, the middle part of a funnel beaker. It is to be expected that gold decoration would have been repeated near the rim, and the diameter of this vessel mouth would have been 100 mm or more²⁷.

The basic pattern of a row of triangles with diamond shapes below occurs on the Helgö and Paderborn fragments²⁸, and an extra diamond shape also appears on the Helgö piece indicating a possible continuation of the row in the same arrangement as on the Liège piece No. 19 (fig. 140: 5). The design of small triangles in triangular formation on the Liège fragment No. 20 (fig. 140: 6) may be compared with the Paderborn glass, although on the Liège piece the triangles are in gold and on the Paderborn piece the illustration suggests they are reserved on a triangular gold background. The fragment from Helgö is said to indicate a diameter of only 50 mm, which is a small vessel, but Lundström points out that this is a normal size for a viaticum chalice of the period. Comparison with these chalices suggests a squat vessel like the Jellinge cup for the Helgö fragment, and although the Liège diameters are larger they probably also belonged to a simple cup shape.

(18) I have not seen these three fragments, and judgement is based on descriptions, drawings and colour slides kindly supplied by Professor Otte and M. D. Marcolungo.

(19) F. FREMERSDORF, "Ein bisher verkanntes Römisches Goldglas mit Christlichen Wunderszenen in der Römischen Abteilung des Wallraf-Richartz-Museums, Köln", *Wallraf-Richartz Jahrbuch* NF1, (1930) 282-304.

(20) W. HOLMQVIST and B. ARRHENIUS, *Excavations at Helgö II* (1964) 247-8, fig. 109.

(21) C. ISINGS, "Glass finds from Dorestad, Hoogstraat 1", W.A. VAN ES and W.J.H. VERWERS, *Excavations at Dorestad 1, The Harbour: Hoogstraat 1* (1980), 230, fig. 153, 26.

(22) ARBMAN *op.cit.* 1937, 73ff., Taf. 3-5.

(23) A. LUNDSTRÖM, "Cuppa vitrea auro ornata", *Early Medieval Studies* 3, (1971), 52-68; WINKELMANN *op.cit.* 1977.

(24) T.E. HAEVERNICK, "Karolingisches Glas aus St. Dionysius in Esslingen", *Forschungen und Berichte der Archäologie des Mittelalters in Baden-Württemberg* 6, (1979), 165, Abb. 4, 4, where the illustration is wrongly attributed to Mainz.

(25) I am grateful to Professor Isings for allowing me to see the glass fragments from Dorestad, and for information on various pieces. J. CALLMER, "Production site and market area", *Meddelanden från Lunds Universitets Historiska Museum* NS 4, (1981-2), 149.

(26) LUNDSTRÖM *op.cit.* 1971, fig. 62, 5; HAEVERNICK *op.cit.* 1979, 163ff.

(27) ISINGS *op.cit.* 1980, 324, fig. 157, 7.

(28) LUNDSTRÖM *op.cit.* 1971, figs. 1 and 2.

It has been suggested that these gold-decorated vessels were used as chalices, and this may be considered a probability as contemporary legislation against the use of glass chalices indicated their actual existence, and there is the record of two glass cups decorated with gold donated by Ausegeis, Abbot of Fontanelle 823-833 AD²⁹. The impressive appearance achieved by the gold decoration on blue glass makes them stand out amongst the glasses available at that time, and so present a likely selection for service as a chalice.

The distribution map of the find-spots of glass vessels with gold decoration, Frisian vessels and pseudo-cameo fibulae with similar gold decoration assembled by Lundström³⁰ suggested a Rhineland production centre, and other considerations in addition pointed to the convent at Lorsch. The subsequent finds at Åhus, Liège, Niedermünster and Dorestad are also situated within the same perimeter of local and Baltic trade routes which were operating at the time in the vicinity of Lorsch. However, the glass finds at Paderborn have not yet been fully published, and there is a possibility that the glass furnaces found there, which seemed to specialise in various shades of blue³¹, could have been responsible for the production of some of these blue vessels.

Catalogue (Measurements given are maximum length and thickness in millimetres)

Tesserae

1. Irregular cube, opaque buff-yellow. 7 × 6 × 5 mm.
2. Irregular broken cube, opaque blue-white, part of a cylindrical hole at one corner and remains of a moulded surface adjoining shows origin as a bead. 6 × 6 × 7 mm.

Window glass

3. Light blue-green, bubbly glass with one large impurity, faint red streak. Glossy one side, striations the other. One edge cut in a slight curve. 26 × 2 mm.
4. Light green, three edges broken, one edge grozed. 11 × 1.5 mm.
5. Light blue-green, faint red streaking, small bubbles, one straight edge, one edge grozed. 20 × 1.5 to 2 mm.

Vessel glass, monochrome

6. Very light green, fractured. 14 × 0.5 mm.
7. Very light green glossy. 14 × 0.5 mm.
8. Light green, small bubbles. 14 × 1 mm.
9. Light blue-green, bubbly. 14 × 2 mm.
10. Light green, convex surface scratched, concave surface smooth, triangular, two broken edges, one grozed.
11. Very light green, milky surface deterioration. 23 × 1.5 mm.
12. Very light green, small bubbles, patchy iridescence. 28 × 1 mm.
13. Light green, iridescent and milky surface, bubbly. A rim is folded back from a small aperture, and there are two transverse tool impressions on the fold. 25 × 1.5 mm. (fig. 140: 1).
14. Light emerald green, glossy, nearly bubble-free. Trails laid on horizontally and nipped together in lattice pattern, half melted in. Faint yellow streaking in the trails. 29 × 2 mm. (fig. 140: 2).

Vessel glass, bichrome

15. Light blue-green, three nearly parallel opaque yellow fine trails. Distorted by heat. 16 × 1 mm.
16. Light green, nearly colourless, good quality. Seven parallel opaque yellow trails. 16 × 1 mm.
17. Light blue green, curving in to a rounded base, few minute bubbles. Vertical applied trail, self colour with longitudinal red streaks. 19 × 1 to 2 mm. (fig. 140: 3).
18. Light green rim, remains of gold leaf decoration. 25 × 1.5 to 3 mm. Diameter c.100 mm. (fig. 140: 4).
19. Deep blue, vertical rim, slightly thickened and turned in. Small bubbles, some iridescence, decorative gold border consisting of a row of triangles with a diamond shape on the points, with the addition of three more diamonds and another triangle to three of the elements. Some of the gold leaf missing. Thickness 1.5 to 3.1 mm, diameter c.100 mm. (fig. 140: 5).
20. Deep blue rim, keyed surface for gold decoration: one triangle and diamond, several triangles in triangular formation, small bubbles. 26 × 3 to 4 mm. Diameter c.100 mm. (fig. 140: 6).

(²⁹) *Ibid.* 58.

(³⁰) *Ibid.* fig.3.

(³¹) WINKELMANN *op.cit.* 1977, colour plate.

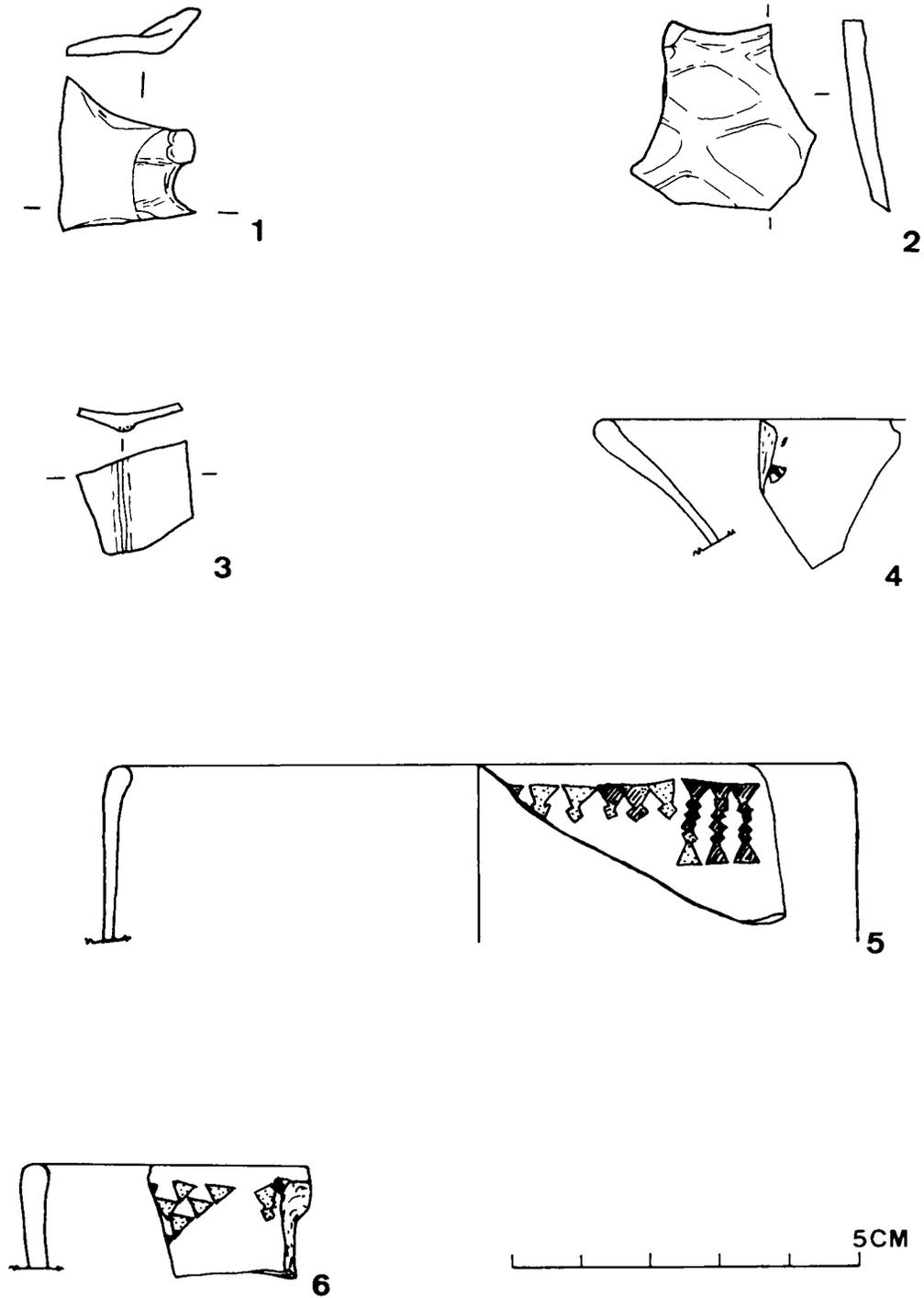


Fig. 140
Verres médiévaux provenant de la couche 15 du Vieux-Marché.

IV. ETUDE PAR LES SCIENCES AUXILIAIRES

Fouilles de la place Saint-Lambert à Liège : datations par ^{14}C dans le secteur occidental

Etienne GILOT

Les datations réalisées pour le secteur oriental de la place Saint-Lambert (Gilot, 1982) ont montré que la méthode du ^{14}C peut produire aussi des résultats intéressants dans les périodes historiques, malgré une imprécision qui devient relativement importante lorsqu'on se rapproche de l'époque actuelle. Une condition pour cela : opérer sur des séries, qui permettent des calculs de moyennes et des évaluations relatives, au contraire des échantillons isolés pour lesquels la marge d'incertitude prend tout son poids.

Une démarche similaire a été effectuée pour le secteur occidental. Elle permet de mettre en évidence les zones remaniées. Elle apporte aussi des éléments de contrôle dans l'attribution chronologique de la céramique médiévale.

Description des échantillons et résultats

REVETEMENT ROMAIN (1^{er} évidement)

Lv-1150: charbons récoltés dans la couche argileuse sous le revêtement effondré d'un mur de la villa gallo-romaine (n° L-1186, L-1358 et L-1364).

Age ^{14}C : 24160 ± 460 BP.

Lv-1151: charbon de bois prélevé dans l'éboulis qui recouvre le revêtement effondré (n° L-1590).

Age ^{14}C : 2200 ± 70 BP.

SONDAGE 37

Lv-1306: masse de charbon de bois (foyer) englobée dans le limon proche du sol vierge (couche 15 du Sondage 37) sous le niveau romain (n° L-2966).

Age ^{14}C : 2200 ± 70 BP.

SECTEUR C, SONDAGE 3, COUPE 19

Lv-1343: ossements récoltés dans une couche d'argile brune proche de la surface (couche 1E) (n° L-3193 et L-3202).

Age ^{14}C : 1300 ± 50 BP.

Lv-1344: ossements découverts dans la couche 1H (n° L-3175B).

Age ^{14}C : 1190 ± 40 BP.

Lv-1345: ossements provenant de la fine couche d'argile tassée 2A (n° L-3252 et L-3254).

Age ^{14}C : 1160 ± 70 BP.

Lv-1346: ossements de la couche 2B-2C (n° L-3202B).
Age ^{14}C : 1090 ± 50 BP.

Lv-1347: ossements recueillis dans la couche 3 immédiatement sous-jacente (n° L-3225B).

Age ^{14}C : 1220 ± 55 BP.

Lv-1348: ossements recueillis dans la couche 4-5bis (n° L-3235B).

Age ^{14}C : 1260 ± 35 BP.

Lv-1349: ossements de la couche d'argile brune (couche 5) recouvrant la couche romaine (n° L-3257B).

Age ^{14}C : 1200 ± 60 BP.

SECTEUR « VIEUX MARCHÉ »

Lv-1350: ossements provenant d'une couche de terre argileuse humifère (couche 6, zone D) (n° L-3256B).

Age ^{14}C : 1070 ± 55 BP.

Lv-1351D: ossements récoltés dans la couche 7B de la même zone (sans n°). La pauvreté de l'échantillon a nécessité sa dilution par une quantité ad hoc de carbone inactif pour permettre la datation, avec en conséquence une augmentation de l'imprécision sur l'âge déterminé.

Age ^{14}C : 920 ± 120 BP.

Lv-1352: ossements recueillis dans une couche de remblai argileux couronné par un cailloutis de rivière (couche 8-9 de la zone C) (n° L-3144, L-3145, L-3166 et L-3192).

Age ^{14}C : 980 ± 60 BP.

Lv-1353: ossements englobés dans une masse de béton lâche (couche 11B de la zone C) (n° L-3203).

Age ^{14}C : 1020 ± 60 BP.

Lv-1354: ossements de la couche 15 dans la zone C (n° L-3220, L-3237 et L-3244).

Age ^{14}C : 1150 ± 70 BP.

Lv-1355: ossements récoltés dans une couche de remblai (couche 16 de la zone C) (n° L-3194B, L-3209B, L-3223B, L-3231B, L-3239 et L-3244B).

Age ^{14}C : 1290 ± 55 BP.

Lv-1474: ossements provenant de la couche humifère 17 dans la zone E (n° L-3775).

Age ^{14}C : 1330 ± 65 BP.

Calibration

Les âges cités ci-avant sont les âges ^{14}C conventionnels calculés sur base de la période de Libby. L'intervalle de confiance est exprimé par la valeur de l'écart-type; il ne tient compte que des variations statistiques observées lors des mesures de radioactivité.

Pour transposer ces âges en termes de chronologie calendaire, on s'est référé à deux tables de calibration : — les dates d'avant JC ont été calibrées selon la table de transposition publiée par KLEIN et al. (1982). Les limites ainsi définies apportent une certitude d'au moins 95 %.

— pour les dates de l'ère chrétienne, on dispose de la courbe de calibration établie par STUIVER (1982). On a pu ainsi déterminer l'intervalle de quasi-certitude, et au sein de celui-ci la période où la probabilité de rencontrer la date vraie est davantage accentuée (2 chances sur 3).

Les dates ainsi calibrées sont rassemblées dans le tableau I.

TABLEAU I

Situation	Echantillon	Age ^{14}C (BP)	DATE	
			à 95 % de certitude	à 68 % de certitude
Sondage 37	Lv-1306	2200 ± 70	405 BC-45 BC	
Gallo-romain (1 ^{er} évid.)	Lv-1150	24160 ± 460		
	Lv-1151	2200 ± 70	405 BC-45 BC	
S3, coupe 19				
couche 1E	Lv-1343	1300 ± 50	650-770	660-770
couche 1H	Lv-1344	1190 ± 40	720-940	780-890
couche 2A	Lv-1345	1160 ± 70	690-990	780-970
couche 2B-2C	Lv-1346	1090 ± 50	870-1010	900-990
couche 3	Lv-1347	1220 ± 55	670-940	710-870
couche 4-5bis	Lv-1348	1260 ± 35	670-850	690-770
couche 5	Lv-1349	1200 ± 60	680-980	720-890
Vieux Marché				
couche 6	Lv-1350	1070 ± 55	870-1030	900-1000
couche 7B	Lv-1351D	920 ± 120	880-1280	1000-1250
couche 8-9	Lv-1352	980 ± 60	980-1190	1000-1150
couche 11B	Lv-1353	1020 ± 60	900-1150	990-1030
couche 15	Lv-1354	1150 ± 70	690-1010	780-980
couche 16	Lv-1355	1290 ± 55	650-860	670-770
couche 17	Lv-1474	1330 ± 65	610-770	650-760

L'occupation protohistorique

Pour les couches pré-romaines, un seul échantillon a été analysé: Lv-1306, 2200 ± 70 BP.

Selon la table de calibration de KLEIN et al. (1982), ce charbon de bois date, avec une probabilité supérieure à 95 %, d'une époque qui se situe entre 45 BC et 405 BC. L'allure de la courbe de calibration publiée par Ralph et al. (1973) dans MASCA Newsletter indique qu'au sein de cet intervalle possible, c'est probablement entre 200 BC et 400 BC qu'il faut situer la date réelle.

Les structures découvertes à la place du Vieux-Marché en association avec des tessons attribuables au Hallstatt

(Otte et Degbomont, 1983) dateraient donc du III^e ou du IV^e siècle avant J.-C., et seraient en tous cas postérieures au milieu du V^e siècle BC.

S'agissant d'une analyse effectuée sur des charbons de bois provenant d'un foyer, on notera toutefois que la date représente « stricto sensu » un moment d'utilisation de ces structures, et non l'époque de leur mise en place.

La couche gallo-romaine

Les deux dates de cette couche font problème.

Pour Lv-1150 (24160 ± 460 BP), il est évident que l'âge obtenu n'a aucune commune mesure avec le contexte archéologique. Il est probable que l'échantillon était fortement contaminé par des fragments de houille, dont on a signalé la présence, en association avec des scories, à de multiples endroits de la couche gallo-romaine. Nettement plus denses que le charbon de bois, ces particules de houille acquièrent dans le résultat de la datation ^{14}C un poids disproportionné à leur importance volumique dans l'échantillon. Et ce caractère est encore renforcé par le prétraitement, puisque la houille résiste mieux aux divers lavages que le charbon de bois, particulièrement lorsque ce dernier a séjourné, comme c'est le cas ici, dans un environnement de débris calcaires.

Quant aux charbons de bois de Lv-1151, leur présence dans les éboulis de la phase d'abandon de la villa suggère d'en attribuer l'origine aux bois de charpente du bâtiment. Ils représentent donc, compte tenu que dans un incendie les charbons de bois résiduels proviennent plutôt du cœur des poutres, un âge quelque peu antérieur à la construction de la villa. La date calibrée, bien que relativement haute, n'est pas incompatible avec une telle hypothèse. Mais on doit aussi craindre sans doute la présence dans l'échantillon de fragments de houille et le vieillissement apparent qui en résulte. La date ^{14}C ne peut dès lors être acceptée qu'avec de sérieuses réserves.

Le sondage 3 (fig. 21)

La Coupe 19 du Sondage 3 (Otte et Degbomont, 1983) laisse apparaître que plusieurs remaniements importants du terrain ont eu lieu, avec en conséquence des inversions dans la stratigraphie. Les dates ^{14}C confirment et précisent cette interprétation (fig. 141).

Les couches 5 et 5bis semblent bien appartenir à un même ensemble chronologique. Malgré la présence de vestiges gallo-romains, la couche 5 est postérieure au VII^e siècle : les restes fauniques recueillis dans cette couche sont en effet à situer entre 680 et 980 AD, et plus probablement entre 720 et 890 AD. La terre de remblai qui constitue la couche 5bis date de la même époque et n'est vraisemblablement pas postérieure à la couche 5 : les ossements qu'on y trouve datent plutôt du VIII^e siècle. Sans doute s'agit-il de déblais en provenance de la couche 5 (lors de la construction du mur M 117?).

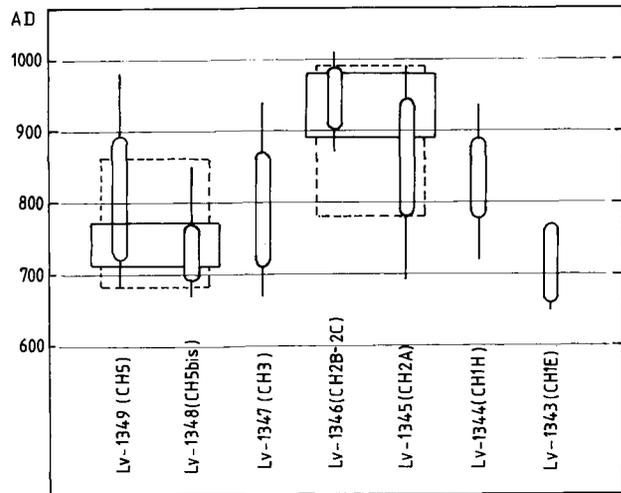


Fig. 141
Sondage 3, Coupe 19. Dates ^{14}C calibrées selon Radiocarbon 24/1
(avec 1 et 2 écarts-types)

Dans cette hypothèse, l'origine commune des ossements datés autorise des calculs de moyenne pour affiner la date assignée à la couche 5. On obtient ainsi un âge moyen de 1245 ± 30 BP, qui représente une date à situer entre 680 et 860 AD, et plus probablement entre 710 et 770 AD. Si on accepte que la fine couche de mortier blanc (couche 4) est associée à la construction du mur M.117, on peut aussi conclure que ce mur est postérieur au VII^e siècle.

Le remblai de nivellement (couche 3) qui couronne cet ensemble contient aussi des ossements de la même époque: postérieurs au VII^e et probablement antérieurs à la fin du IX^e siècle.

Les couches 2C et 2A sont considérées comme le sol d'occupation associé au mur M.117. Les dates ^{14}C ne montrent pas d'écart chronologique entre ces deux couches: le niveau inférieur est certainement du X^e siècle, le niveau supérieur peut se situer du VIII^e au X^e, mais probablement après le VIII^e. Le calcul de moyenne attribue à cette couche 2 un âge ^{14}C de 1114 ± 41 ans et place donc le niveau d'occupation, avec la céramique qui lui est associée, au X^e siècle, voire à la fin du IX^e, fixant en même temps une limite supérieure pour la construction de M.117.

Quant à la couche 1, les dates ^{14}C montrent d'évidence que les niveaux datés sont des niveaux remaniés issus de couches sous-jacentes au sol d'occupation constitué par la couche 2. On observe non seulement une antériorité par rapport à cette couche 2, mais en outre une inversion de stratigraphie, les ossements de la couche 1E étant quasi-certainement antérieurs à ceux de

la couche 1H. Il n'est pas étonnant dès lors de découvrir dans ces couches un mélange de céramiques d'époques différentes. Leur position stratigraphique ne peut certes constituer un élément de référence chronologique pour l'interprétation du mobilier.

Le « Vieux Marché » (fig. 40)

La série de datations du secteur « Vieux Marché » montre que les couches datées, malgré leur apparence le plus souvent peu homogène, sont déposées en séquence chronologique normale (fig. 142). Seule la couche 6 fait exception: la faune qu'on y recueille (Lv-1350) date manifestement du X^e siècle ou du tout début du XI^e et semble bien être antérieure à celle qu'on a trouvée dans les couches sous-jacentes. Sans doute s'agit-il, en tout ou en partie, d'éléments remaniés, qui témoigneraient dès lors que les divers documents mobiliers recueillis dans la couche 6 peuvent ne pas être synchrones. A contrario la succession chronologique régulière des autres couches est une garantie pour leur séquence culturelle.

La datation ^{14}C des ossements de la couche 17 place celle-ci à l'époque mérovingienne, probablement entre 650 et 750 AD, avec toutefois une probabilité un peu supérieure pour la seconde moitié du VII^e siècle. La couche 16 lui est contemporaine ou légèrement postérieure.

Pour la couche 15, les aléas de la courbe de calibration interdisent une estimation tant soit peu précise de la date. L'âge ^{14}C représente indifféremment toute date comprise entre 780 et 980 AD; il peut aussi représenter — mais la probabilité en est nettement moindre — une date quelconque du VIII^e siècle. Sans exclure la possibilité que la couche 15 soit contemporaine de la couche sous-jacente, la datation ^{14}C situe donc plutôt cette couche 15 au IX^e ou X^e siècle.

La couche 11B est certainement postérieure au IX^e siècle. Elle date probablement des alentours de l'an Mil, mais il ne faut pas exclure l'éventualité d'un âge plus récent pouvant aller jusqu'au milieu du XII^e siècle.

Les ossements de la couche 8-9 ne sont pas antérieurs à l'an Mil. D'un point de vue ^{14}C , on peut les situer indifféremment au XI^e ou dans la première moitié du XII^e siècle. Il est peu probable qu'ils soient plus récents que 1150 AD.

Quant aux ossements de la couche 7B, l'imprécision de la date ^{14}C , inhérente à la pauvreté du matériel organique récolté, ne permet guère de les situer chronologiquement par rapport aux couches voisines. Ils peuvent appartenir avec des chances quasi-égales au XI^e, XII^e ou première moitié du XIII^e siècle, et à ce titre seraient contemporains ou postérieurs à la couche 8-9. On ne peut cependant écarter totalement l'hypothèse d'une date située au X^e siècle, c'est-à-dire antérieure à la couche sous-jacente. Un tel cas — peu probable il est vrai — signifierait que la couche 7B également est perturbée par le remaniement mis en évidence dans la couche 6 (Lv-1350) et il faudrait y être attentif dans

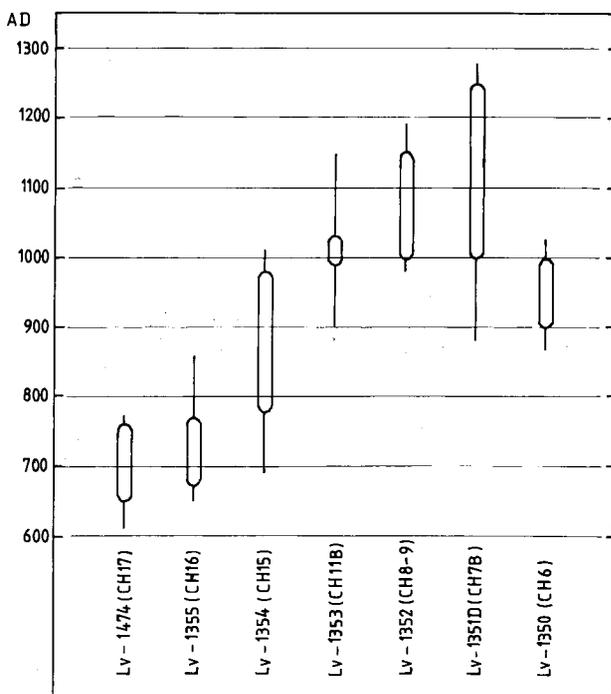


Fig. 142
Le « Vieux Marché ». Dates ^{14}C calibrées selon Radiocarbon 24/1
(avec 1 et 2 écarts-types)

Bibliographie

- GILOT E., 1984, Datations par carbone 14 des niveaux historiques du secteur oriental de la Place Saint-Lambert à Liège. *Les fouilles de la Place Saint-Lambert à Liège*, vol. 1, (ERAUL n° 18), p. 263-266.
- KLEIN J., LERMAN J.C., DAMON P.E., RALPH E.K., 1982, Calibration of Radiocarbon Dates. *Radiocarbon*, vol. 24, n° 2, p. 103-150.
- OTTE M. et DEGBOMONT J.M., 1983, Les fouilles de la Place Saint-Lambert à Liège en 1982. *Bull. Soc. Roy. Le Vieux Liège*, n° 221-222 (1983), p. 366-407.
- RALPH E.K., MICHAEL H.N., HAN M.C., 1973, Radiocarbon Dates and Reality. *MASCA Newsletter*, vol. 9, n° 1, p. 1-20.
- STUIVER M., 1982, A high precision calibration of the AD radiocarbon time scale. *Radiocarbon*, vol. 24, n° 1, p. 1-26.

Conclusions

Le site de la Place Saint-Lambert a été occupé par une population de l'âge du Fer au III^e ou au IV^e siècle BC.

Le mur M.117 a été construit après 700 AD. Le sol d'occupation qui lui est associé est du X^e siècle.

La Coupe 19 du Sondage 3 comporte plusieurs couches manifestement remaniées, issues de couches sous-jacentes. Pour l'interprétation des documents mobiliers de la couche 1E, comme pour ceux de la couche 1H, l'association stratigraphique n'est pas un gage de contemporanéité. Par contre les couches 5 et 5bis sont contemporaines et datent du VIII^e siècle.

Malgré une apparence perturbée, la stratigraphie du secteur « Vieux Marché » est régulière ; parmi les couches datées par ^{14}C , seule la couche 6 est remaniée. Les variations observées dans la céramique de ce secteur peuvent donc être interprétées en termes d'évolution chronologique.

Les restes d'animaux de la zone septentrionale

Achilles GAUTIER et Patrick HOFFSUMMER

1. Introduction

Cette étude de la faune concerne l'ensemble des sondages et des niveaux stratigraphiques de la zone septentrionale des fouilles de la place Saint-Lambert. Il s'agit donc de la séquence du « Vieux-Marché » depuis le limon contenant un peu de matériel préhistorique jusqu'aux couches médiévales arasées par la place actuelle, de la fouille des « évidements » et des sondages 3, 20, 37.

La fouille du Vieux-Marché a fourni le matériel de loin le plus abondant pour la fourchette chronologique allant de l'époque romaine au XIII^e siècle environ. Les restes préhistoriques ne sont pas en place, peu nombreux et difficiles à dater.

Les ossements de la fouille de Liège ont été recueillis, couche par couche, en même temps que le matériel archéologique. La datation a donc été relative dans un premier temps. L'étude du matériel archéologique et des analyses C14 ont ensuite permis une datation absolue des niveaux.

Celle-ci reste malgré tout fort imprécise dans la mesure où la typologie de la céramique, très fragmentée, ne fournit que des repères flous dans le temps et qu'on ne peut attendre du carbone 14 que de larges fourchettes chronologiques.

Ces remarques valent aussi pour les autres sondages où le matériel est nettement moins abondant.

Notons que les ossements découverts ne proviennent pas de dépotoirs bien délimités mais bien de couches pour la plupart de remblais contenant des matériaux de démolition. Il faut donc tenir compte des phénomènes de mélanges et de dispersion.

2. Etude du matériel

Le matériel a été recueilli à la main et sur tamis à maille de 2 mm. Un tel échantillonnage produit le plus souvent un grand nombre de restes non identifiables. En effet, les taux d'identification varient entre ± 31 et 47 % à quelques exceptions près (tableau 2, S3: ch. 1-5bis, 70 %; tableau 1, ch. 16: 57 %). La dégradation des échantillons préhistoriques est très poussée et leurs taux d'identification descendent au-dessous de 20 %. Le matériel fut trié au Laboratorium voor Paleontologie, R.U.G. (Gand), où les restes identifiables ont été mis en dépôt sous le numéro P3696D.

La composition générale, qualitative et quantitative, de la faune est donnée dans les tableaux 1 et 2. Le premier résume la faune des différentes couches ou ensembles de couches trouvés au Vieux-Marché; ils ont livré un matériel abondant et relativement bien daté. La séquence archéozoologique du Vieux-Marché peut donc, pour ainsi dire, être utilisée comme étalon dans l'étude des ensembles de faune provenant des autres secteurs de fouilles de la place Saint-Lambert qui, moins abondants ou moins bien datés, sont résumés dans le tableau 2. Les inventaires détaillés, l'analyse ostéométrique, et les répartitions d'âge feront l'objet d'une étude approfondie plus tard, peut-être en combinaison avec celle sur d'autres ensembles fauniques provenant du centre de la vieille ville de Liège. Dans ce qui suit nous ne donnons que quelques notes concernant certains des animaux rencontrés, suivies d'un aperçu général sur la signification des ensembles trouvés et de leurs changements.

Faute de matériel de comparaison, l'identification des restes des *poissons* est incomplète. Il ne s'agit très probablement que d'espèces d'eau douce provenant de la Meuse, telles que, entre autres, celles des fosses omaliennes de la place Saint-Lambert décrites par DESSE (1983, 1984). La présence de l'*esturgeon* ne doit pas nous surprendre. Autrefois, cette espèce était présente en grande quantité le long des côtes atlantiques de l'Europe. Elle est gamadrome et remonte les grandes rivières pour le frai. CLASON (1967) la signale aux Pays-Bas dans plusieurs sites, de la période néolithique jusqu'au commencement du Moyen Age.

Quelques restes postcrâniens d'un rongeur de petite taille semblent provenir du *rat noir*. Cette espèce, essentiellement synanthropique, était certainement présente en Europe pendant la période romaine et probablement déjà avant (ARMITAGE et al., 1980; TEICHERT, 1985; GAUTIER et ERVELYNCK, en préparation). Deux autres rongeurs, « sauvages », sont représentés par des mandibules qu'on attribue sans difficultés au *rat taupier* et au *campagnol des champs*. Ces deux espèces ont déjà été signalées par CORDY et STASSART (1984) dans les fosses omaliennes.

L'*élan* n'est représenté que par une deuxième phalange, identifiée d'après son habitus typique de cervidé et sa grande taille par rapport aux restes de cerf élaphe; nous avons comparé ses mesures avec celles données par CHAIX et DESSE (1981). On connaît mal l'histoire de l'élan dans notre pays, car l'inventaire des restes fossiles

est très restreint et peu précis, mais récemment deux crânes fragmentaires à bois incomplets ont été trouvés dans des dépôts du Pléistocène supérieur de la région de Gand (GAUTIER et al., 1986). CLASON (1971) signale la présence de l'élan dans la faune néolithique de Spiennes. La phalange trouvée au Vieux-Marché établit la persistance de cette espèce dans notre pays jusqu'au Moyen Age. Un fragment proximal de radius représente un grand bovidé; d'après sa taille (cf. LEHMAN, 1949) et le contexte archéologique, ce spécimen peut être attribué au *bœuf sauvage*.

La poule est un élément fréquent et caractéristique dans nos assemblages. D'autres restes d'oiseaux provenant d'oies, de canards et d'un pigeon, ne se distinguent pas de leurs homologues de l'oie cendrée (*Anser anser*), du canard colvert (*Anas platyrhynchos*) et du pigeon biset (*Columba livia*). On sait que les descendants domestiques primitifs de ces espèces sont très comparables à leurs ancêtres. Notre attribution des restes cités à des oiseaux de basse-cour est donc essentiellement basée sur le contexte archéologique et archéozoologique.

Les restes des *mammifères domestiques* proviennent généralement d'animaux de taille plutôt médiocre et de type gracile, tels qu'on les connaît sur d'autres sites en Europe, de la préhistoire tardive jusqu'à l'époque moderne. Le matériel romain paraît toutefois receler des restes de bovins de grande taille, soit autochtones et résultant d'un élevage plus soigné, soit provenant de la Méditerranée (cf. GAUTIER 1983 a). Parmi le petit bétail, les ovins priment. L'absence de cornillons suggère d'ailleurs que ces ovins étaient probablement déjà souvent dépourvus de cornes (brebis?). Une seule cheville osseuse caprine très développée atteste la présence de boucs. Les quelques chiens sont de grande taille; il s'agit sans doute d'animaux utilisés à la chasse ou comme gardiens.

La plupart des restes identifiés montrent l'aspect typique de déchets de consommation, avec des traces diverses dues au dépeçage et à la préparation pour la consommation. La présence du chien est attestée indirectement par plusieurs ossements portant de nettes traces de mordillement par un grand carnivore. Un seul fragment de métapode de porc porte les fines raies parallèles laissées sur l'os par les incisives d'un rongeur; d'après leur diamètre transversal, le coupable serait le rat noir ou une autre espèce de taille comparable.

Comme c'est le cas dans la plupart des sites, les assemblages recueillis sont composés de plusieurs groupes taphonomiques, c'est-à-dire des groupes de restes dont l'histoire, de la mort de l'animal dont ils sont dérivés jusqu'à leur découverte, est probablement similaire (GAUTIER 1983 d). Le groupe le plus important est celui des déchets de consommation puisqu'il renferme l'escargot (*Helix pomatia*), l'huître, la moule, des poissons d'eau douce, plusieurs oiseaux sauvages, le lièvre, le castor, l'ours, le sanglier, trois cervidés, la poule et autre volaille, et, enfin, le trio classique de nos mammifères

domestiques de consommation: le porc, le grand et le petit bétail. Quelques os de chat, de chien et de cheval, que nous attribuons à des cadavres ou des parties de cadavres par hasard ensevelis dans les dépôts, constituent un deuxième groupe taphonomique.

Comme intrusions nous décrivons les restes dont la présence ne résulte pas de l'effort (intentionnel) de l'homme: mollusques terrestres, les batraciens, la taupe, les rongeurs. Ils ont vécu sur le site peu avant, pendant ou peu après une des phases d'occupation du site et y ont trouvé la mort par des causes indéterminables; ce seraient donc des intrusions pénécontemporaines. Le blaireau pourrait appartenir à la même catégorie. Les mœurs fouisseuses de ce carnivore et les bioturbations qu'il provoque sont bien connues (PETER et al., 1972). Le blaireau est donc peut-être responsable de certains remaniements, qui s'ajoutent à ceux provoqués par l'homme.

Signalons séparément les restes de *Succinea* sp., *Bythynia tentaculata* et d'un unionidé qui sont des intrusions sans doute remaniées des dépôts alluviaux sur lesquels le site fut installé. Enfin, il y a quelques restes dont le statut taphonomique n'est pas clair, tels ceux du faucon crécerelle, de la corneille ou de la pie. Quel intérêt l'homme avait-il à les abattre? Ou s'agit-il de restes d'animaux intrusifs?

Tous les ensembles analysés montrent des spectres fauniques fort comparables et la prédominance des vertébrés terrestres préférant des biotopes forestiers ou des terrains plus ou moins boisés est claire. Du point de vue paléoéconomique, nous notons la nette prédominance des animaux domestiques, parmi lesquels la poule, le porc et le bétail priment. En effet, mêmes les deux ensembles préhistoriques sont dominés par le trio classique du porc, du grand et du petit bétail (82,5 % des mammifères identifiés). Ils sont malheureusement d'origine mixte, mais une dérivation de contextes néolithiques pour la plupart de ces restes ne paraît pas invraisemblable. La description préliminaire de la faune de mammifères des fosses omaliennes indiquerait une économie dans laquelle la chasse (cerf élaphe, chevreuil, sanglier) jouait encore un rôle appréciable (CORDY 1983; CORDY et STASSART 1984). Toutefois, une grande partie du matériel n'a pas encore été identifiée avec précision et une analyse taphonomique distinguant éventuellement les déchets de cuisine des déchets artisanaux (p. ex. fragments de bois de cerf élaphe récoltés après leur chute, etc.) manque.

Comme remarqué plus haut, la poule est un élément commun et fréquent dans la plupart des ensembles analysés, mais sa signification paléoéconomique ne nous est pas claire. Nous avons donc calculé les rapports numériques du cheptel « consommé », sans tenir compte des gallinacés de basse-cour (tableaux 3 et 4). La comparaison des pourcentages obtenus, entre eux et avec ceux obtenus sur des ensembles de Liège déjà analysés, nous incite à grouper certains ensembles et à recalculer

les taux; ces données sont rassemblées dans le tableau 5. Les pourcentages de l'ensemble préhistorique n'y figurent pas faute de données précises sur son origine. Les ensembles S20, ch. 8-11, S3, ch. 1-5bis et S37, ch. 3-11 n'ont pas été inclus, parce que leurs datations posent des problèmes sur lesquels nous reviendrons plus tard.

Les résultats du tableau 5 suggèrent que pendant la période romaine le grand bétail jouait un rôle plus important que pendant une première phase médiévale (surtout mérovingienne). Ceci pourrait très bien refléter un déclin des conditions et des techniques d'élevage. Plus tard ces paramètres peuvent s'être améliorés et le grand bétail redevint plus important. L'assemblage recueilli dans les dépôts de la Légia (GAUTIER et HOFFSUMMER 1983, 1984) paraît confirmer le changement suggéré, mais il faut tenir compte du fait que l'échantillonnage de cet ensemble a peut-être favorisé le grand bétail (ramassage à la main, mauvaise conservation du matériel).

Une troisième phase paraît être illustrée par l'ensemble le plus jeune du Vieux-Marché, qui est postérieur à une importante phase de nivellement (couche 6), liée apparemment aux travaux d'aménagement du temps de Notger, pour la construction de la cathédrale. Le déclin très marqué du porc et son remplacement par le bétail indique probablement que le site a perdu son caractère de *vicus* ou de village pour devenir un «vrai» centre urbain. Nous assisterions donc ici au phénomène de la *Verrinderung der Städte* des auteurs allemands ou la «bovidification» des villes médiévales en Europe (voir GAUTIER 1983 c), suite, entre autres, à leur développement et auquel correspondrait l'apparition de centres d'élevage de grand bétail pour l'approvisionnement des villes. L'assemblage du quartier Saint-Georges montre encore une plus forte proportion de grand bétail, mais ici l'échantillonnage à la main pourrait avoir favorisé le grand bétail dans une certaine mesure; en outre l'échantillon est très petit.

Nous n'avons pas de place dans le schéma élaboré dans le tableau 5 pour certains ensembles du tableau 4. La datation de l'ensemble S37, ch. 3-11 est trop imprécise, mais les pourcentages observés suggèrent qu'il serait dominé par des restes d'âge romain (haute fréquence du grand bétail!). Les ensembles S20, ch. 8-11 et S3, ch. 1-5bis sont assez restreints et ne sont donc peut-être pas représentatifs. En tout cas, leur faibles pourcentages de grand bétail suggèrent une dérivation, de leurs contenus en restes animaux, surtout de la première phase médiévale. La datation tardive de S20, ch 8-11 semble contredire cette dernière suggestion, mais certaines couches peuvent très bien combiner une faune remaniée avec des restes d'une céramique beaucoup plus récente.

Des échantillons dont les fourchettes de datation seront plus étroites que celles des ensembles analysés dans cette note préliminaire, nous permettrons peut-être à l'avenir de contrôler les divisions proposées. Ils pour-

raient même rendre possible de préciser et de suivre les changements dans la consommation de protéines animales au site de Liège, de la période préhistorique aux Temps modernes.

Bibliographie

- ARMITAGE, P.L., WEST, B. & STEEDMAN, K., 1984. «New evidence of Black Rat in Roman London» dans *The London Archaeologist*, 4, pp. 375-383.
- CHAIX, L. & DESSE, J., 1981. «Contribution à la connaissance de l'élan (*Alces alces* L.) postglaciaire du Jura et du Plateau suisse» dans *Quartär*, 31/32, pp. 139-190.
- CLASON, A.-T., 1967. «Animal and Man in Holland's Past» dans *Palaeohist.*, 13A & B.
- CLASON, A.-T., 1971. «The flint-mine workers of Spiennes and Rijckholt-St. Geertruid and their animals» dans *Helinium*, 11, pp. 3-33.
- CORDY, J.-M., 1983. «Les restes osseux animaux du Danubien» dans *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*. Travaux réalisés par le Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques de l'Université de Liège. Liège, p. 21.
- CORDY, J.-M. et STASSART, M., 1984. «La faune omalienne de la place Saint-Lambert à Liège» dans OTTE, M., (ed.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*, 1. Etudes et recherches Archéologiques de l'Université de Liège (ERAUL), 18, pp. 235-237.
- DESSE, J., 1983. «Les restes osseux animaux du Danubien» dans *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*. Travaux réalisés par le Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, Liège, pp. 22-23.
- DESSE, J., 1984. «Les restes de poissons dans les fosses omaliennes» dans OTTE, M., (ed.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*, 1. Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège (ERAUL), 18, pp. 239-240.
- GAUTIER, A., 1983 a. «Les ossements animaux du fossé au *castellum* de Brunehaut à Liberchies (province de Hainaut, Belgique, 330-350 A.D.)» dans *Ann. Soc. d'Archéol., d'Hist. et de Folklore de Nivelles et du Brabant Wallon*, 24, (Nivelles et sa région. Dix années de recherches archéologiques 1971-1981), pp. 179-187.
- GAUTIER, A., 1983 b. «Compte rendu F. JOHANSSON, Untersuchungen am Skelettresten von Rindern aus Haithabu (Ausgrabungen 1966-1969). Berichte über die Ausgrabungen in Haithabu. Bericht A. Schleswig-Holstein. Landesmus. für Vor- u. Frühgeschichte, 1982» dans *Helinium*, 23, pp. 102-103.
- GAUTIER, A., 1983 c. «L'apport à l'étude des vestiges animaux à la reconstitution archéologique: une introduction à l'archéozoologie» dans *Vie archéol.* (Namur), 11, pp. 27-46.
- GAUTIER, A., 1983 d. Animal life along the prehistoric Nile: the evidence from Saggai 1 and Geili (Sudan) dans *Origini*, 12, pp. 50-115.
- GAUTIER, A., DE CEUNYNCK, R. et PETERS, J., 1986. «Vondsten van de Bovenpleistocene eland (*Alces alces*) te Gent en te Landegem (Oost-Vlaanderen, België)» dans *Natuurwet. Tijdschrift*, 2-4, pp. 39-51.
- GAUTIER, A. et HOFFSUMMER, P., 1983. «Restes osseux animaux du Haut Moyen Age» dans *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*. Travaux réalisés par le Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques de l'Université de Liège. Liège, p. 37.
- GAUTIER, A. et HOFFSUMMER, P., 1984. «La détermination des restes de faune découverts dans le cours oriental de la Légia» dans OTTE, M., (ed.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*, 1. Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège (ERAUL), 18, pp. 285-287.
- HOFFSUMMER, P., PETERS, C. et TEMMERMAN, T., 1983. «Restes osseux animaux» dans OTTE, M., (ed.), *Rapport préliminaire sur les fouilles effectuées sur la grand place à Sclayn en 1982*. Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège (ERAUL), 15, p. 43.
- LEHMAN, U., 1949. «Der Ur im Diluvium Deutschlands und seine Verbreitung» dans *Neues Jahrb. Miner., Geol. u. Paläont.*, 90 (B), pp. 163-266.

PETERS, G., HEINRICH W.-D., BEURTON, P. & JAEGER, K.-D., 1972. « Fossile und rezente Dachsbauten mit Massenanreicherungen von Wirbeltierknochen » dans *Mitteil. Zoolog. Museum, Berlin*, 48, pp. 415-435.

TEICHERT, M., 1985. Beitrag zur Faunengeschichte der Hausratte, *Rattus rattus* L. dans *Zeitschrift für Archäologie*, 19, pp. 263-269.

TABLEAU 1

Fréquences absolues (nombre de fragments) des animaux trouvés dans les dépôts du Vieux-Marché.

ANIMAL	PROVENANCE	CH. 3-5	CH. 6-7b	CH. 8-9	CH. 10-15	CH. 16	CH. 17	CH. 19-20	Pré- histoire
MOLLUSQUES	<i>Trichia hispida</i>	—	—	—	10	—	—	5	—
	moule (<i>Mytilus edulis</i>)	—	—	—	1	—	R	R	—
	huître (<i>Ostrea edulis</i>)	—	—	—	1	—	—	R	—
POISSONS D'EAU DOUCE	esturgeon (<i>Acipenser sturio</i>)	—	1	1	2	—	1	—	—
	cyprinidé (Cyprinidae)	—	—	—	—	—	1	—	—
	non identifié	—	8	8	1	—	6	15	1
BATRACIENS		—	—	—	—	—	—	1	1
OISEAUX SAUVAGES	héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)	—	—	2	1	—	—	—	—
	perdrix grise (<i>Perdix perdix</i>)	—	3	5	—	—	—	—	—
	faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	—	—	—	1	—	—	—	—
	pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)	—	—	—	—	—	1	—	—
	corneille (<i>Corvus corone</i>)	—	—	—	1	—	—	1	—
	pie (<i>Pica pica</i>)	—	—	—	1	—	1	1	—
	non identifié	—	—	—	1	—	1	1	—
MAMMIFERES SAUVAGES	taupe (<i>Talpa europaea</i>)	—	—	—	—	—	1	—	—
	lièvre (<i>Lepus capensis</i>)	1	—	2	8	—	—	10	—
	castor (<i>Castor fiber</i>)	—	—	—	8	—	—	2	—
	rat noir (<i>Rattus rattus</i>)	—	1	—	—	—	—	1	—
	renard (<i>Vulpes vulpes</i>)	—	—	—	1	—	—	—	—
	blaireau (<i>Meles meles</i>)	—	—	—	—	—	1	2	—
	ours (<i>Ursus arctos</i>)	—	—	—	4	—	—	—	—
	sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	—	—	1	—	—	—	—	—
	élan (<i>Alces alces</i>)	—	—	—	1	—	—	—	—
	cerf (<i>Cervus elaphus</i>)	—	6	6	7	—	1	2	—
	chevreuil (<i>Cervus capreolus</i>)	1	—	—	2	—	—	—	2
	bœuf sauvage (<i>Bos primigenius</i>)	—	—	—	—	—	—	—	1
	OISEAUX DOMESTIQUES	poule (<i>Gallus gallus</i> f. domestica)	5	65	116	133	11	234	83
oie (<i>Anser anser</i> f. domestica)		1	3	8	6	1	19	2	—
canard (<i>Anas platyrhynchos</i> f. domestica)		—	1	4	3	—	2	4	—
pigeon (<i>Columba livia</i> f. domestica)		—	—	—	—	—	—	1	—
MAMMIFERES DOMESTIQUES	chien (<i>Canis lupus</i> f. familiaris)	—	—	—	5	—	1	3	—
	chat (<i>Felis silvestris</i> f. catus)	—	—	—	2	—	29(a)	1	—
	cheval (<i>Equus przewalskii</i> f. caballus)	—	—	—	1	—	4	1	—
	porc (<i>Sus scrofa</i> f. domestica)	17	305	407	1.347	72	1.060	343	11
	grand bétail (<i>Bos primigenius</i> f. taurus)	20	61	90	154	7	128	109	6
	mouton/chèvre (<i>Ovis ammon</i> f. aries/ <i>Capra aegagrus</i> f. hircus)	19	76	180	652	26	619	122	3
TOTAL VERTEBRES IDENTIFIES		64	530	830	2.342	117	2.110	706	25
NON IDENTIFIES	petites vertèbres (b)	6	94	95	244	15	160	49	—
	petites côtes (b)	—	145	304	683	25	864	261	—
	grandes vertèbres	4	3	8	8	3	23	19	—
	grandes côtes	4	11	12	51	—	109	40	—
	autres	58	750	697	± 3.000	46	± 3.000	± 800	± 150
	total	72	1.003	1.116	± 4.000	89	± 4.000	± 1.200	± 150
GRAND TOTAL		136	1.533	1.946	± 6.330	206	± 6.100	± 1.900	± 175

R : rare, quelques spécimens.

(a) : 1 animal ; (b) : provenant surtout de porc et de petit bétail.

TABLEAU 2

Fréquences absolues (nombre de fragments) des animaux trouvés dans les couches de la place Saint-Lambert, Vieux-Marché non inclus.

ANIMAL	PROVENANCE	S20 CH. 8-11	S3 CH. 1-5bis	S37 CH. 3-11	S3 couche romaine	1 et 2 évid. romain	S3 pré- histoire
MOLLUSQUES	<i>Bythinia tentaculata</i>	—	—	—	—	2	—
	<i>Succinea</i> sp.	—	—	—	—	1	—
	<i>Discus rotundatus</i>	—	—	—	1	—	—
	<i>Trichia hispida</i>	—	—	—	—	10	1
	<i>Cepaea nemoralis</i>	—	—	6	—	10	—
	<i>Helix pomatia</i>	—	—	—	2	—	—
	<i>Unio crassus?</i>	1	—	—	1	—	—
	moule (<i>Mytilus edulis</i>)	—	R	—	—	R	—
	huître (<i>Ostrea edulis</i>)	—	—	—	3	R	—
POISSONS	esturgeon (<i>Acipenser sturio</i>)	1	—	—	—	—	—
D'EAU DOUCE	cyprinidé (Cyprinidae)	3	—	—	—	—	—
	non identifié	5	14	22	3	3	—
BATRACIENS		—	—	2	2	1	—
OISEAUX	pie (<i>Pica pica</i>)	—	—	—	1	—	—
SAUVAGES	indéterminé	—	—	—	1	1	1
MAMMIFERES	taupe (<i>Talpa europaea</i>)	—	—	—	—	1	—
SAUVAGES	lièvre (<i>Lepus capensis</i>)	—	1	1	1	2	—
	castor (<i>Castor fiber</i>)	—	—	1	—	—	—
	rat noir (<i>Rattus rattus</i>)	1	—	—	—	1	—
	renard (<i>Vulpes vulpes</i>)	—	—	1	—	5	—
	blaireau (<i>Meles meles</i>)	—	—	1	—	—	—
	campagnol terrestre (<i>Arvicola terrestris</i>)	—	—	1	—	—	—
	campagnol des champs (<i>Microtus arvalis</i>)	—	—	1	—	—	—
	cerf (<i>Cervus elaphus</i>)	—	1	2	—	—	—
	chevreuil (<i>Cervus capreolus</i>)	—	2	—	1	—	—
OISEAUX	poule (<i>Gallus gallus</i> f. domestica)	50	28	19	54	27	—
DOMESTIQUES	oie (<i>Anser anser</i> f. domestica)	—	1	—	4	—	—
	canard (<i>Anas platyrhynchos</i> f. domestica)	—	1	—	1	—	—
MAMMIFERES	chien (<i>Canis lupus</i> f. familiaris)	—	—	—	1	—	—
DOMESTIQUES	chat (<i>Felis silvestris</i> f. catus)	—	—	—	2	—	—
	cheval (<i>Equus przewalskii</i> f. caballus)	—	—	2	1	—	—
	porc (<i>Sus scrofa</i> f. domestica)	47	262	170	259	68	10
	grand bétail (<i>Bos primigenius</i> f. taurus)	2	12	55	56	8	4
	mouton/chèvre (<i>Ovis ammon</i> f. aries/ <i>Capra aegagrus</i> f. hircus)	16	49	75	84	19	3
TOTAL VERTEBRES IDENTIFIES		124	371	353	471	136	18
NON IDENTIFIES	petites vertèbres (a)	15	20	24	25	12	1
	petites côtes (a)	80	58	40	F	75	2
	grandes vertèbres	1	—	7	5	2	—
	grandes côtes	1	4	35	18	6	1
	autres	72	77	640	±500	60	±75
	total	169	159	746	±1.000	155	±80
GRAND TOTAL		293	530	1.099	±1.500	291	±100

F: fréquent; R: rare, quelques spécimens.

a: provenant surtout de porc et de petit bétail.

TABLEAU 3

Fréquences absolues et relatives du porc et du bétail au Vieux-Marché.

	CH. 3-5		CH. 6-7B		CH. 8-9		CH. 10-15		CH. 16		CH. 17		CH. 19-20		Pré- histoire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Porc	17	30,4	305	69,0	407	60,1	1.347	62,5	72	68,6	1.060	58,7	343	59,8	11	55,1
Grand bétail	20	35,7	161	13,8	90	13,3	154	7,2	7	6,7	128	7,1	109	19,0	6	30,3
Petit bétail	19	33,9	76	17,2	180	26,6	652	30,3	26	24,7	619	34,2	122	21,2	3	15,6
Total	56	—	442	—	677	—	2.151	—	105	—	1.807	—	574	—	20	—

TABLEAU 4

Fréquences absolues et relatives du porc et du bétail de la Place Saint-Lambert, Vieux-Marché non inclus.

	S20 CH. 8-11		S3 CH. 1-5bis		S37 CH. 3-11		S3 couche romaine		1 et 2 évid. romain		Pré- histoire	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Porc	47	72,3	262	81,1	170	56,7	259	64,9	68	71,6	10	58,8
Grand bétail	2	3,1	12	3,7	55	18,3	56	14,0	8	8,4	4	23,5
Petit bétail	16	24,6	49	15,2	75	25,0	84	21,1	19	20,0	3	17,7
Total	65	—	323	—	300	—	399	—	95	—	17	—

TABLEAU 5

Evolution probable du cheptel consommé d'après les ensembles connus jusque maintenant de Liège.

	A		B		C		D		E		F	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Porc	670	62,7	2.479	66,8	712	63,6	222	61,0	17	30,4	6	21,4
Grand bétail	173	16,2	289	7,8	151	13,5	72	19,8	20	35,7	13	46,4
Petit bétail	1.068	21,1	941	25,4	256	22,9	70	19,2	19	33,9	9	32,1
Total	1.911	—	3.709	—	1.119	—	364	—	56	—	28	—

A: ensembles romains, approximativement 100-250 A.D., tableaux 1 à 4;

B: ensembles Vieux-Marché, ch. 10-15, ch. 16, ch. 17, 600-900 A.D., tableaux 1 et 3;

C: ensembles Vieux-Marché, ch. 6-7b, ch. 8-9, 900-1000 A.D., tableaux 1 et 3;

D: Légia, carolingien? (GAUTIER et HOFFSUMMER 1983, 1984);

E: Vieux-Marché, ch. 3-5, (1100)1200-1300 A.D., voir tableaux 1 et 3;

F: Quartier Saint-Georges 1200-1400 A.D. (GAUTIER 1977), pourcentages recalculés!

Etude archéomagnétique

J.J. HUS, R. GEERAERTS

1. Introduction

Au cours des fouilles de la Place Saint-Lambert à Liège, nous avons eu l'occasion en 1977, 1978, 1980 et 1981 de prélever « in situ » des échantillons orientés de terre cuite dans quatre niveaux brûlés et dans la partie sud du praefurnium d'une villa romaine (fig. 146).

Les échantillons ont été étudiés au Centre de Physique du Globe de l'I.R.M. à Dourbes dans le but de proposer des dates archéomagnétiques possibles pour leur cuisson en se basant sur les connaissances actuelles de la variation séculaire du champ magnétique terrestre (CMT) durant les deux derniers millénaires dans nos régions. L'application de cette méthode doit permettre de contrôler la chronologie archéologique proposée, les datations absolues éventuelles, et notamment de vérifier si les niveaux brûlés correspondent bien à des incendies mentionnés par les chroniques historiques. Certaines de ces dates étant connues avec précision, cette étude peut améliorer notre connaissance de la direction du CMT dans le passé.

Les bases physiques de la méthode archéomagnétique ont été exposées dans des publications qui font autorité (Thellier, 1981 ; Aitken, 1974). Nous nous limiterons à rappeler que les terres cuites portées à haute température acquièrent au cours de leur refroidissement une aimantation thermorémanente (ATR) dont la direction est celle du CMT ambiant et dont l'intensité est proportionnelle à la valeur de ce champ. Cette ATR est une ATR totale quand la température atteinte dépasse le point de Curie des minéraux magnétiques présents (environ 580° pour la magnétite et 675° pour l'hématite). Cette aimantation, véritable « mémoire » du CMT ancien est très stable vis-à-vis des actions physiques comme les champs alternatifs ou continus, le temps et les variations de température.

2. Méthodologie

a) PRELEVEMENT ET PREPARATION DES ECHANTILLONS

A la Place Saint-Lambert, nous avons utilisé plusieurs techniques de prélèvement suivant la dureté des terres cuites. Les plus tendres d'entre elles ont été découpées au couteau de manière à pouvoir les entourer d'un cadre en aluminium muni de deux nivelles à bulle d'air. Ce cadre, servant de moule, a été rempli de plâtre dont la surface supérieure horizontale a été lissée. Pour les échantillons plus durs, notamment les pierres brûlées et les morceaux de tuiles, une disqueuse nous a permis de découper des blocs volumineux qui ont été enrobés dans du plâtre. Avant qu'il ne soit tout à fait dur, nous y avons

enfoncé un disque en aluminium pourvu de deux nivelles pour obtenir une surface plane horizontale.

Un théodolite a permis de déterminer l'azimut géographique du soleil à un instant donné par la méthode de la distance zénithale et de tracer sur la surface horizontale une direction repère d'azimut géographique connu. Ce n'est qu'après leur orientation que les échantillons sont détachés du site. Parvenus au laboratoire, ils sont réenrobés avec du plâtre, directement, ou, pour les blocs plus volumineux, après avoir été découpés à la scie diamantée. On obtient ainsi des cubes (spécimens) de 9 cm de côté dont l'orientation est connue à moins d'un degré d'arc près. On trouve dans le tableau 1 un résumé des prélèvements : le nom, l'année du prélèvement, le nombre d'échantillons, la nature de la structure et le nombre de spécimens finalement obtenus.

b) MESURE DE L'AIMANTATION REMANENTE ET TEST DE STABILITE

L'aimantation rémanente des spécimens a été obtenue en mesurant les composantes du moment magnétique (M_{x_i} , M_{y_i} , M_{z_i}) suivant 3 axes orthogonaux coïncidant avec les arêtes du cube à l'aide d'un « spinner » magnétomètre SERCEL décrit par THELLIER (1981). Après une transformation simple des coordonnées, on trouve les composantes du moment magnétique (M_{x_i} , M_{y_i} , M_{z_i}) suivant trois axes dirigés respectivement vers le Nord vrai (X), l'Est (Y) et le Nadir (Z). On obtient finalement la direction de l'aimantation déterminée par sa déclinaison (D_i) et son inclinaison (I_i) ainsi que la valeur du moment magnétique (M_{T_i}) en appliquant les formules suivantes :

$$D_i = \arctg M_{y_i}/M_{x_i}$$

$$I_i = \arctg \frac{M_{z_i}}{[M_{x_i}^2 + M_{y_i}^2]^{1/2}}$$

$$M_{T_i} = [M_{x_i}^2 + M_{y_i}^2 + M_{z_i}^2]^{1/2}$$

où I_i est l'angle que forme l'aimantation avec le plan horizontal et D_i l'angle dans le plan horizontal entre la direction de l'aimantation et le nord géographique.

Après la mesure de l'aimantation rémanente naturelle (ARN), les échantillons ont été retournés de 180° autour d'un axe horizontal perpendiculaire au méridien magnétique et restent dans cette position environ un mois, en présence du CMT régnant dans le laboratoire. Ils sont alors mesurés une nouvelle fois. Ce test de retournement nous permet d'estimer l'aimantation rémanente visqueuse (ARV) qui apparaît spontanément dans l'échantillon par activation thermique à température ambiante

sous l'action d'un champ magnétique faible continu. En effet, la demi-différence des deux mesures nous fournit l'ARV apparue après un mois et la demi-somme, l'ARN corrigée pour cette même viscosité. Expérimentalement, on trouve que cette ARV croît linéairement avec le logarithme du temps t , c'est-à-dire que l'ARV acquise par exemple entre $t = 1$ minute et $t = 1$ mois est aussi importante que celle apparue entre $t = 1$ mois et $t = 3500$ ans. La stabilité d'une ARV augmente légèrement avec l'âge mais la contribution d'une ARV « dure » ancienne restera relativement faible comparée à l'ARV « douce » acquise durant les dernières années.

Plusieurs échantillons pilotes ont été désaimantés progressivement dans des champs magnétiques alternatifs croissants en vue d'identifier les différentes composantes d'aimantation rémanente présentes, de déterminer leur stabilité et d'isoler la composante la plus stable. Ce traitement permet généralement d'éliminer l'ARV acquise par les échantillons « in situ » depuis leur dernière cuisson jusqu'au moment du prélèvement. Pendant la désaimantation par champ alternatif, les domaines magnétiques ayant une force coercitive inférieure au champ alternatif maximal appliqué sont distribués suivant des directions considérées comme réparties d'une manière aléatoire. Un grand désavantage est que plusieurs températures de blocage peuvent correspondre avec une seule valeur de la force coercitive, ce qui fait qu'une grande partie de l'aimantation thermo-rémanente (ATR) est détruite au cas où un champ alternatif important s'avère nécessaire pour éliminer complètement l'ARV. La présence d'aimantations de directions différentes est clairement mise en évidence par des rotations du vecteur aimantation résultant dans les diagrammes de Zijdeveld (voir fig. 143a) où chaque point représente la projection orthogonale de l'extrémité nord du vecteur sur deux sous-espaces, c'est-à-dire sur le plan horizontal du lieu d'échantillonnage et le plan vertical passant par le méridien géographique.

c) CALCUL DE LA DIRECTION MOYENNE

Les directions de l'aimantation diffèrent d'un échantillon à l'autre par suite d'un grand nombre de causes d'erreur d'origine tant interne qu'externe, ce qui justifie l'application de la statistique de Fisher qui est en fait une simulation de la statistique normale de Gauss valable pour des directions dans l'espace.

La direction moyenne (fixée par \bar{I} et \bar{D}), meilleure estimation de la direction vraie est la direction résultante de la somme vectorielle des vecteurs unitaires des directions individuelles de l'aimantation.

La meilleure approximation K du facteur de précision κ , une mesure de la dispersion des directions individuelles autour de la direction moyenne est obtenue par :

$$K \doteq \kappa = \frac{N-1}{N-\bar{R}}$$

où \bar{R} est la longueur de la résultante des vecteurs unitaires

et N le nombre total des échantillons (FISCHER, 1953).

Le rayon du cercle de confiance α_{95} ou incertitude angulaire est obtenu d'après FISCHER pour $K > 3$, avec la formule suivante :

$$\cos \alpha_{95} = 1 - \frac{N-R}{R} (20^{\frac{1}{N-1}} - 1)$$

Les erreurs correspondantes $\Delta\bar{I}$ et $\Delta\bar{D}$ en \bar{I} et en \bar{D} sont données par $\Delta\bar{I} = \alpha_{95}$, $\Delta\bar{D} = \Delta\bar{I}/\cos I$.

Il s'ensuit que pour nos latitudes l'incertitude en \bar{D} sera nettement plus importante que l'erreur en \bar{I} .

3. Résultats et discussion

La figure 1a présente sous forme de diagrammes de Zijdeveld les résultats des tests de stabilité de quelques-uns des 19 échantillons désaimantés progressivement dans des champs alternatifs croissants. Lorsque, ayant atteint des valeurs suffisamment élevées du champ alternatif appliqué, l'aimantation décroît linéairement vers l'origine, on a, avec grande probabilité, isolé la composante ayant la plus grande stabilité. Les rotations du vecteur dans des champs alternatifs faibles sont dues à la présence d'autres composantes moins stables, ici d'origine visqueuse. Le début des courbes de décroissance de l'intensité d'aimantation en fonction du champ alternatif appliqué (fig. 143b), convexe vers l'axe des champs, indique la présence d'une aimantation stable sans doute d'origine thermique. La stabilité de l'ARN se traduit par la valeur du champ alternatif nécessaire pour réduire son intensité initiale de 50 %, appelé « median destructive field » (M.D.F.). Ce paramètre varie largement pour les 19 échantillons examinés, de 81 Oe à plus de 1000 Oe, sa valeur moyenne étant de 175 Oe si l'on ne tient pas compte des 2 échantillons LGA4E08 et LGA1E01 où le MDF dépasse 1000 Oe. Les plus grandes valeurs sont trouvées dans les morceaux de tuiles et les terres cuites de LGA1. Le taux de viscosité obtenu après retournement des échantillons dans le champ ambiant pendant une période allant de 18 à 105 jours est inférieur à 10 %, sauf pour LGA4 où le taux moyen est de 17 %. L'analyse des diagrammes de Zijdeveld a permis de choisir la valeur du champ alternatif à appliquer pour éliminer les composantes d'origine visqueuse : 250 Oe pour tous les échantillons, sauf pour LGA3 où un champ de 300 Oe a été choisi. Après ce « nettoyage », les valeurs moyennes de l'inclinaison et de la déclinaison de chaque site ont été calculées au moyen de formules citées plus haut (2) en donnant le même poids statistique à chaque échantillon prélevé sur le terrain. Certains échantillons, dont les résultats s'écartaient trop de la moyenne ont été éliminés, puis une nouvelle moyenne a de nouveau été calculée. Le nombre d'échantillons retenus, les valeurs moyennes de l'inclinaison et de la déclinaison, l'erreur probable sur celles-ci, le facteur de dispersion sont repris dans le tableau 1. Les directions obtenues sont représentées dans les diagrammes de Bauer (fig. 144) après réduction à Londres et à Paris.

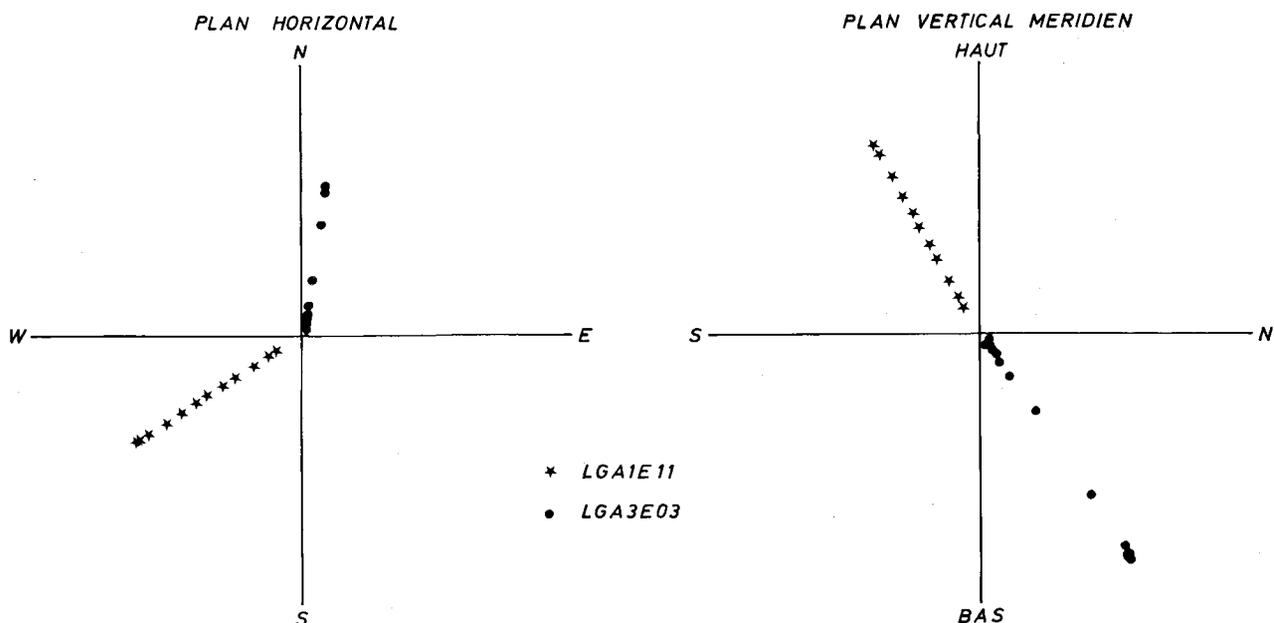


Fig. 143a
Evolution des directions d'aimantation pendant deux désaimantations.

Le diagramme reproduit par Clark, de la variation séculaire durant les deux derniers millénaires à Londres (fig. 144a) est basé sur les mesures paléomagnétiques faites par Aitken et Weaver dans des sites répartis sur le territoire de la Grande-Bretagne, toutes les directions trouvées étant réduites à ce qu'elles auraient été à Londres. Le diagramme pour Paris est quant à lui basé sur les résultats des mesures exécutées par Thellier, principalement sur des terres cuites provenant de la France, les valeurs étant ici ramenées à Paris. La distance entre Londres et Paris n'est que de 336 km, on doit donc s'attendre à ce que les graphiques manifestent les mêmes tendances. Pour la période allant du XVII^e siècle à nos jours, les courbes sont basées sur des mesures directes et elles présentent en effet une grande similitude. Par contre, des différences importantes sont notées pour les périodes antérieures, où les données proviennent uniquement des mesures archéomagnétiques indirectes. Pendant la période « post-romaine », les deux courbes décrivent principalement une boucle parcourue dans le sens antihorlogique, situées dans la partie orientale du diagramme. Dans les deux cas, le maximum d'inclinaison se produit au VIII^e siècle, alors que le minimum est atteint au cours du XIV^e siècle. Une différence notable se constate entre 1200 et 1500 : on observe dans la courbe de Londres une boucle fermée, notamment avec des déclinaisons occidentales qui n'apparaît nullement à Paris. De plus, vers l'an 1000, la déclinaison est nettement plus orientale à Londres qu'à Paris, tandis que le contraire est vrai entre 1300 et 1400. Pendant la période romaine, la courbe de Londres parcourt une épingle à cheveux très étroite et ouverte, la courbe de Paris présentant une boucle fermée. Dans les deux cas, la déclinaison est faible ; le minimum d'inclinaison se marque vers 200 à Paris et vers 250 à Londres.

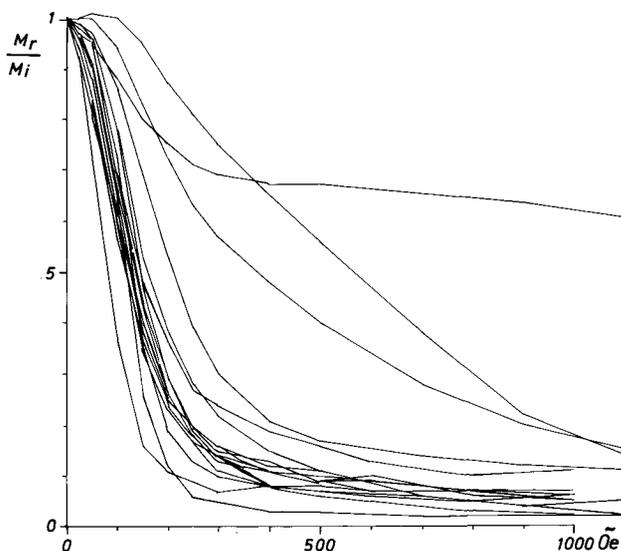


Fig. 143b
Evolution de l'intensité au cours des désaimantations.

La précision de ces courbes n'est qu'apparente et exagérée : elles ont été tracées à la main par leurs auteurs qui ont appliqué un lissage visuel subjectif, y introduisant ainsi un biais. Si l'on examine de près les données brutes publiées, on observe une large dispersion des mesures individuelles ; certaines d'entre elles sont entâchées de limites d'erreurs probables importantes dues principalement aux imprécisions de la chronologie archéologique. Une méthode plus objective de traitement des données s'impose. C'est ce à quoi ont commencé à s'attacher Hedley et d'autres (1982, 1984). Ils ont ajusté séparément aux valeurs de I et D de l'Europe de l'Ouest une fonction spline cubique de lissage par la méthode des moindres carrés, qui fournit d'une manière objective une courbe donnant les variations du champ les plus probables. Pour l'époque romaine, ils trouvent ainsi une boucle ouverte pour Paris et une boucle fermée au III^e siècle pour Londres.

Les remarques qui précèdent font apparaître qu'une datation archéomagnétique précise n'est pas encore possible. La chronologie magnétique qui va être proposée ici doit donc être considérée comme indicative, avec les réserves qui s'imposent et elle devra être confrontée avec les datations obtenues par d'autres méthodes. La datation archéomagnétique à partir de la direction de l'aimantation des terres cuites n'est pas une méthode de datation absolue dans le sens strict car elle nécessite la connaissance de la variation séculaire du CMT dans le passé et donc de l'établissement des courbes de référence, telles celles de Londres et Paris, donnant la variation $I(t)$ et $D(t)$ en fonction du temps pour la région étudiée. La précision d'une datation magnétique dépend de :

- la précision avec laquelle les courbes de référence ont été établies et comme l'échelle du temps de ces courbes est basée principalement sur une chronologie archéologique, finalement de la précision de cette dernière.

- de la distance entre le lieu de prélèvement et la zone où les courbes de référence sont obtenues. Ces dernières sont le résultat des mesures dans plusieurs sites répartis dans une aire dont le rayon est de l'ordre de grandeur de 500 km.

- du nombre total d'échantillons mesurés.

- du taux ou vitesse de variation de la direction du CMT.

- de la récurrence dans le temps des mêmes valeurs I et D donnant lieu à des points de croisement dans le diagramme de Bauer (fig. 144) où le choix d'une solution unique est rendu impossible. Notons que les courbes deviennent indistinctes quand les zones d'erreurs se chevauchent.

- des erreurs systématiques causées par un déplacement des structures notamment par bioturbation, cryoturbation, glissement, affaissement, tassement, etc..

- l'anisotropie des structures analysées et la réfraction magnétique.

- de la latitude de l'endroit comme exposé dans le paragraphe 2.

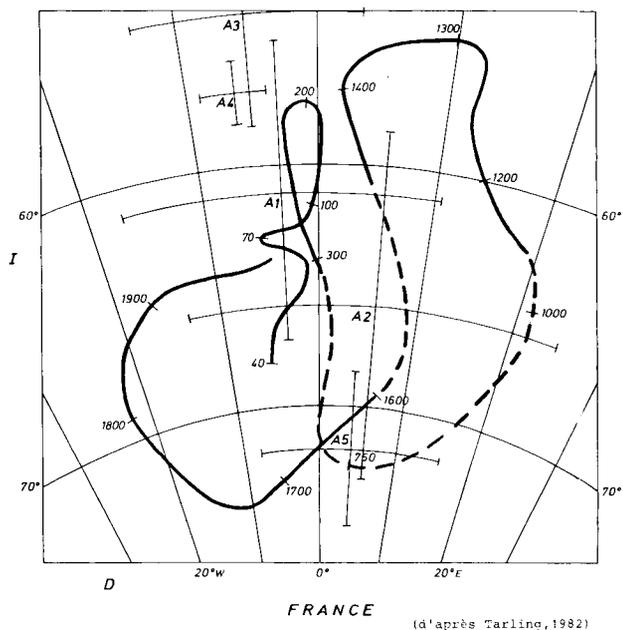
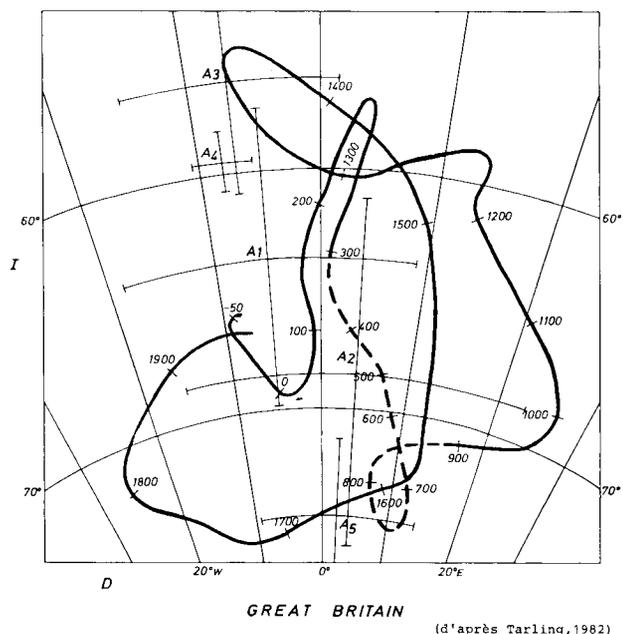


Fig. 144
Variation de l'inclinaison (I) et de la déclinaison (D) depuis l'époque romaine, et valeurs I et D des échantillons de la Place Saint-Lambert, réduites à Londres (a) et à Paris (b).

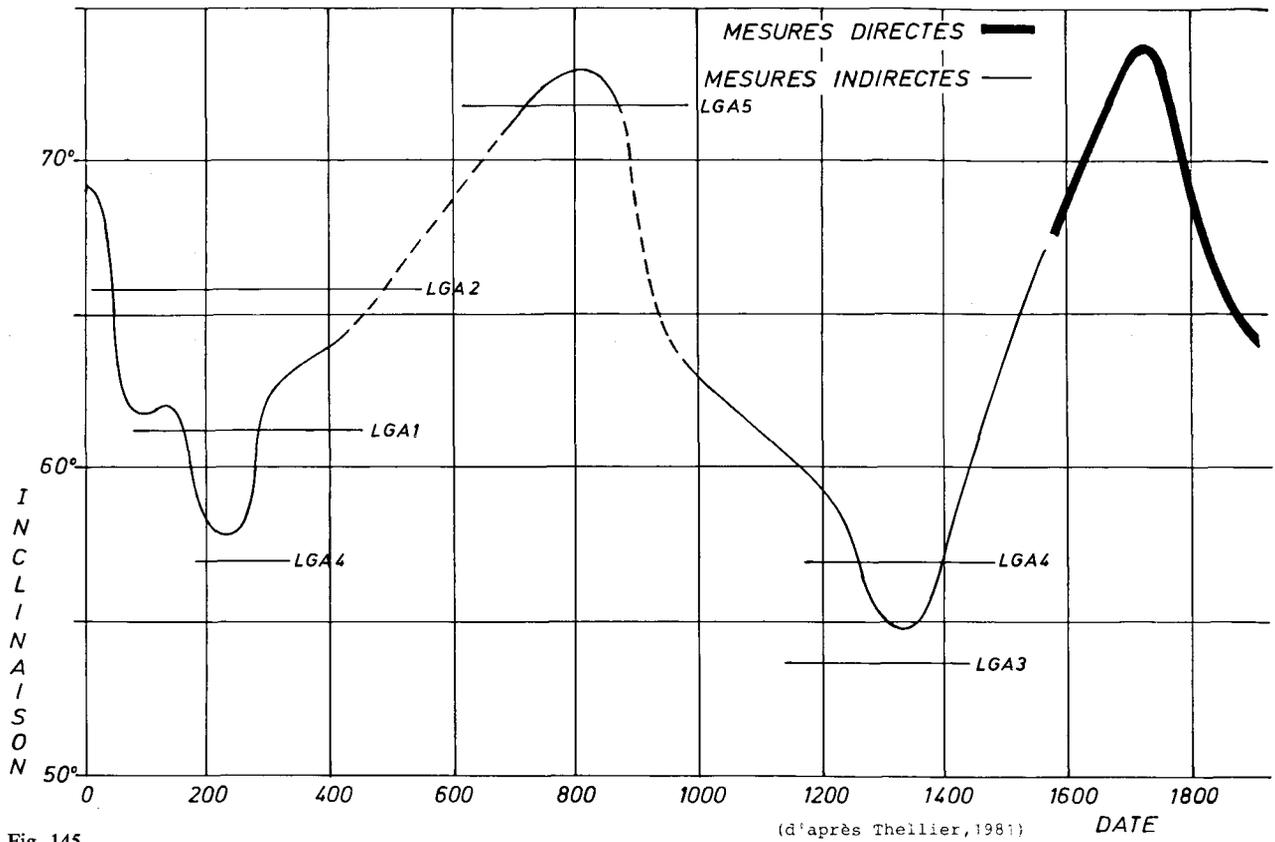


Fig. 145
 Variation de l'inclinaison (I) depuis l'époque romaine à Paris et les inclinaisons (traits horizontaux) des échantillons (traits horizontaux) des échantillons de la Place Saint-Lambert, réduites à Paris.

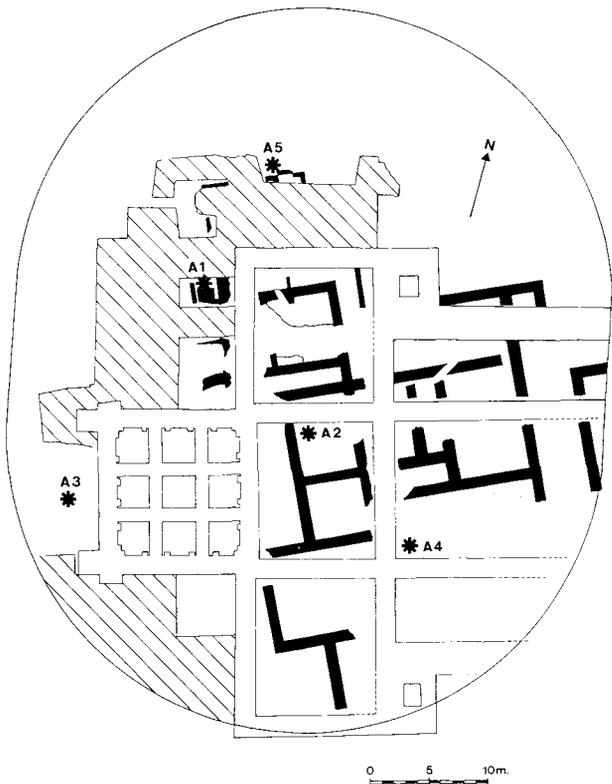


Fig. 146
 Localisation des prélèvements d'échantillons orientés pour l'étude archéomagnétique.

L'inclinaison étant l'élément le moins affecté par les déplacements postérieurs à la dernière cuisson et le moins entaché d'erreurs vu la latitude de l'endroit, nous avons comparé I avec la variation I à Paris donnée dans la figure 145.

Parlons immédiatement de LGA1 : chaque échantillon porte une aimantation stable, mais on trouve des inclinaisons aussi bien positives que négatives et une grande dispersion des déclinaisons, ce qui signifierait que les échantillons ont été déplacés après leur cuisson. Ceci est clair car, lors de la désaimantation, la direction ne change guère. Ce résultat n'est pas étonnant puisque le prélèvement s'est fait en bordure de la structure pour permettre la conservation de celle-ci. Si l'on admet que l'aimantation a été acquise au cours de la période romaine, seuls quatre des échantillons pourraient, avec bien des réserves, être représentatifs du champ de l'époque. Pour les autres prélèvements, on peut proposer des âges possibles à partir des courbes de la variation séculaire du champ géomagnétique établies pour Londres et Paris.

LGA2 : l'incertitude en déclinaison est grande, plusieurs périodes sont « magnétiquement » acceptables : soit vers la moitié du I^{er} siècle, soit au V^e siècle (ce qui paraît le plus probable), soit encore vers la moitié du XVI^e siècle.

LGA3 et LGA4 : les résultats obtenus par ces deux niveaux incendiés tombent en dehors de la courbe de

Paris, mais se trouvent entre 1300 et 1400 sur la courbe de Londres. Les terres cuites de LGA4 pourraient aussi avoir acquis leur aimantation au début ou au milieu du III^e siècle, bien que leur déclinaison soit nettement à l'ouest. Le comportement magnétique de ces deux sites est différent, notamment le taux de viscosité, ce qui n'exclut pas qu'ils puissent être contemporains : ce ne sont pas les mêmes matériaux qui ont été cuits.

LGA5 : la période trouvée se situe depuis la fin du VII^e siècle jusqu'à la fin du IX^e siècle.

Remarquons qu'aucune des couches d'incendie étudiées ne peut être rattachée archéomagnétiquement à l'incendie de 1185.

Bibliographie

- AITKEN, M.J. (1974), *Physics and Archaeology*, Clarendon Press, 291 p.
- FISCHER, R. (1953), Dispersion on a sphere, *Proc. R. Soc. Lond.* 217A, 295-305.
- HEDLEY, I.G. and WAGNER, J.J. (1982), A comparative study of archaeomagnetic secular variation data for Western Europe, *Proceedings of the 22nd symposium on archaeometry*, University of Bradford, Bradford, U.K., march 30th - april 3rd 1982, p. 122-129.
- HEDLEY, I.G., VUAGNAT, P. and WAGNER, J.J. (1984), A cubic smoothing spline fit to Western European archaeomagnetic data, *Terra Cognita. The Journal of the European Union of Geosciences*, Vol. 4, n° 3, p. 361.
- THELLIER, E. (1981), Sur la direction du champ magnétique terrestre, en France, durant les deux derniers millénaires, *Phys. Earth Planet. Inter.* 24, 89-132.

TABLEAU 1

Prélèvement					Résultats					
Nom	Année	Ech.	Nature	Sp.	N	\bar{I}	\bar{D}	k	$\alpha_{95} = \Delta I$	ΔD
LGA1	1977	14	Terre cuite et tuiles	14	(4)	63°00'	-2°00'	221	6,2°	13,7°
LGA2	1978	8	Terre cuite	8	6	67°45'	6°50'	87	7,2°	19,1°
LGA3	1978	8	Terre cuite et pierres	8	7	55°35'	-3°55'	175	4,6°	8,1°
LGA4	1980	19	Terre cuite	30	15	58°50'	-5°05'	906	1,3°	2,5°
LGA5	1981	27	Terre cuite et pierres	27	18	73°45'	5°15'	117	3,2°	11,5°

Ech. : nombre de blocs sur le terrain (« échantillons »)

Sp. : nombre de cubes obtenus

N : nombre d'échantillons retenus

Report on TL Testing of Ceramic Samples from Place Saint-Lambert

I.K. BAILIFF and I.A. WATSON

Introduction

We briefly report here the results obtained from four pottery samples submitted to the Durham TL Dating Service for Survey Dating.

Survey Dating is the first level of the two-tiered Service and provides a means of testing the suitability of pottery for TL dating and also, where the material is datable, a low accuracy ($\pm 20\%$ of the TL age) Survey Date. This first level serves as a precursor to a Dating Programme where the highest accuracy currently available, of between $\pm 5\%$ and $\pm 10\%$ of the TL age, is obtained.

The Samples

Four sherds were submitted for testing, reference L.3252, L.3773, L.3533 and L.3610, and their find locations and fabric descriptions are given elsewhere in this excavation report. Unfortunately, two of the sherds (L.3252 and L.3610) had to be rejected before testing since their thickness was less than 6 mm, as required for TL dating.

The Experimental Procedures and Results

Samples L.3773 and L.3533 (our references DurTL 63-7 and 63-8 respectively) were tested using the quartz inclusion technique (Fleming, 1970). The dose-rate measurements used for Survey testing have been described elsewhere (Bailiff and Watson, 1985). The TL behaviour for sample L.3533 was found to be unsatisfactory and a date was not produced. However, a Survey Date was obtained for sample L.3773¹.

Laboratory reference	TL Date
Dur86TL63 - 7AS [qi]	600 AD \pm 200

The error, given in years at the 68 % level of confidence, represents the overall error on the system of error formulation given by Aitken (1976) which takes random and systematic sources of error into account. The TL date given is an absolute date and requires no secondary calibration.

Abbreviated Technical Specification

DurTL Survey Quartz Inclusion (90-150 μ m).
P = 6.0 ± 0.9 Gy [I = 12 %; Slopes = 1.1 ± 0.1]. Total Effective Dose-rate = 0.25 Gy/a [β (60 %); γ + cosmic (40 %)] Water [sherd (8 %) soil (10 %); $\pm 20\%$] Fading [no test]

Bibliography

- AITKEN M.J. (1976), Thermoluminescent age evaluation and assessment of error limits: revised system. *Archaeometry* 18, 233-238.
BAILIFF I.K. and WATSON I.A. (1985), A TL Dating Service for Archaeologists. *Nucl. Tracks*, 10 (4-6), 817-821.
FLEMING S.J. (1970), Thermoluminescent Dating: refinement of the quartz inclusion method. *Archaeometry*, 12, 133-147.

(¹) L.3773: Secteur A, Vieux Marché, zone A, couche 17, période mérovingienne.

Recherches palynologiques dans la partie occidentale de la place Saint-Lambert à Liège

Jean HEIM

Introduction

Dans le secteur occidental de la Place Saint-Lambert des prélèvements de sédiments pour l'analyse pollinique ont été effectués dans le premier évidement (coupe 28) et dans les sondages 4 (Coupe 1), 9 (coupe 32) et 15 (coupe 29) (fig. 147).

Seules les coupes 28 et 29 ont fourni des spectres polliniques permettant un commentaire.

Par opposition au secteur oriental qui a fourni des résultats palynologiques très intéressants (HEIM, 1984 a et b), le secteur occidental, de par sa position à proximité des différents murs de fondations des édifices qui se sont succédé dans cette partie au cours des siècles et par les événements réalisés lors de l'installation des conduites d'eau, de gaz et d'égouts, etc... semble moins favorable palynologiquement.

I. Coupe 28: Secteur A, 1^{er} évidement

La figure 148 montre le positionnement des boîtes utilisées pour les prélèvements de sédiments et le tableau I rassemble les résultats palynologiques. Cette coupe englobe deux couches archéologiques: l'une est attribuée au mésolithique et l'autre au romain. Différents échantillons recouvrant l'entièreté de la coupe ont été étudiés palynologiquement mais uniquement les niveaux archéologiques ont fourni des spectres polliniques interprétables. Pour cette raison le tableau I ne reproduit que les valeurs numériques pour les spectres pauvres en pollens et ce n'est que pour les deux niveaux archéologiques qu'en plus du nombre de pollens par taxon, on a calculé leurs pourcentages respectifs.

COMMENTAIRE PALYNOLOGIQUE:

a) Le spectre pollinique du Mésolithique se caractérise par une grande diversité tant parmi les espèces ligneuses que parmi les plantes herbacées. La valeur AP n'atteint que 34 %, indiquant que le paysage était relativement peu boisé. A cette époque, le site devait être traversé par un ruisseau au cours sinueux, délimitant des zones à vocation prairiale piquetées de bouquets d'arbres aux endroits surélevés et donc édaphiquement plus sec. Dans les zones les plus humides s'étendait une prairie alluviale très riche floristiquement car à côté des représentants de la famille des Graminées, il y avait des Com-

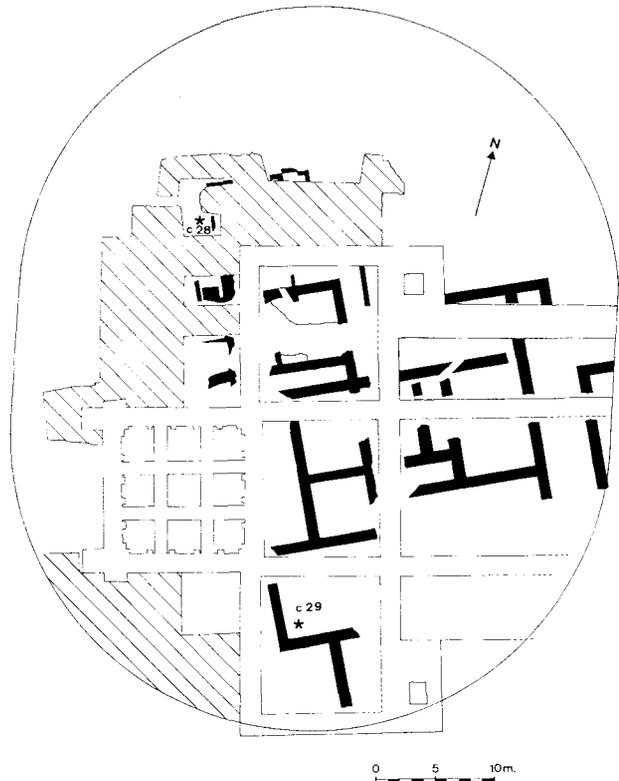


Fig. 147

Plan général de la partie occidentale de la place Saint-Lambert avec localisation des coupes ayant fourni des spectres polliniques.

posées type *Centaurea* et *Crepis*, des Crucifères, du Plantain lancéolé, des Polygonacées (Oseille), des Renonculacées, des Rosacées et des Rubiacées. Des îlots de forêt riveraine constituée de frêne (*Fraxinus*), d'orme (*Ulmus*), de chêne (*Quercus*), de tilleul (*Tilia*) et de noisetier (*Corylus*) étaient installés sur des bourrelets périodiquement inondés et cet apport d'alluvions enrichissait le sol en éléments minéraux. L'aulne (*Alnus*) croissait surtout près des berges du ruisseau. Le milieu était peu rudéralisé: Chénopodiacées 0,8 % et Composées type *Artemisia* 0,8 %. Des valeurs élevées de spores d'Hépatiques de la famille des Anthocérotaées (*Anthoceros punctatus* 8,7 % et *Phaeoceros laevis* 3,6 %) indiquaient que des plages dénudées de toute végétation phanérogame devaient persister, notamment au bord des fossés et près des berges et qu'elles étaient liées à cet apport périodique de sédiments fluviaux lors des crues.

b) Le spectre pollinique correspondant au romain montre une banalisation du site. Le milieu a subi de profondes modifications liées aux activités humaines comme l'atteste la présence à proximité de vestiges de l'époque romaine. Il est probable que le cours d'eau a été rectifié et que l'ancien lit du ruisseau s'est envasé et transformé partiellement en mares. Celles-ci sont colonisées par des espèces hygrophiles tel que l'aulne (*Alnus* 19,1 %). Le bouleau (*Betula*), le noisetier (*Corylus*) et le pin (*Pinus*) sont des espèces à amplitude écologique très large qui s'accommodent de sols pauvres. L'aménagement d'un gué, l'installation d'un abreuvoir pour bestiaux, le piétinement, l'absence de fertilisation par des crues, la pression humaine constituent autant d'agressions possibles qui ont contribué à dégrader l'environnement botanique comme le prouve encore l'apparition de la bruyère (*Calluna*) et de la fougère-aigle (*Pteris*), indicatrices d'acidification du milieu. Par rapport au spectre attribué au Mésolithique on peut encore mentionner une plus grande importance des Fougères (Filicinées 36,3 %), une régression des Graminées et des Composées type *Crepis* et l'apparition du hêtre (*Fagus*).

II. Coupe 29: Secteur F, Sondage 15

La figure 149 représente la coupe stratigraphique avec la localisation des échantillonnages pour la palynologie. Le tableau II résume l'ensemble des données palynologiques. La coupe stratigraphique comprend deux enti-

tés: les couches 5, 4 et 3 sont constituées de terre alluvionnaire argileuse de couleur brune et la couche 1 est formée de terre loessique de couleur jaune.

Dans le tableau II, seules les valeurs de AP, de NAP, des Composées type *Crepis* et les spores de Filicinées ont fait l'objet d'une transformation en pourcentages.

Les spectres polliniques ne montrent guère d'évolution végétale et leur grande ressemblance est probablement liée à la nature du sédiment: il s'agit de terre alluvionnaire homogénéisée par des remaniements successifs.

COMMENTAIRE PALYNOLOGIQUE:

Pour autant que les données ne soient pas faussées par ces remaniements éventuels, on constate que tous les spectres polliniques indiquent un paysage déboisé (AP varie de 0,8 à 21,4 %). Les spectres n'enregistrent que de faibles variations polliniques, toutefois on peut distinguer deux ensembles:

— Dans les couches argileuses (échantillons 1 à 5), les pollens d'arbres et d'arbustes atteignent 10,3 à 21,4 %. Dans les spectres polliniques, les Composées type *Crepis* ne dépassent généralement pas les 50 % et les spores de Fougères sont abondantes (Filicinées de 15,7 à 42,3 %).

— Dans les couches loessiques (échantillons 6 à 9), le taux de boisement est très faible (AP de 0,8 à 5,8 %) et les spectres polliniques sont dominés par les Composées

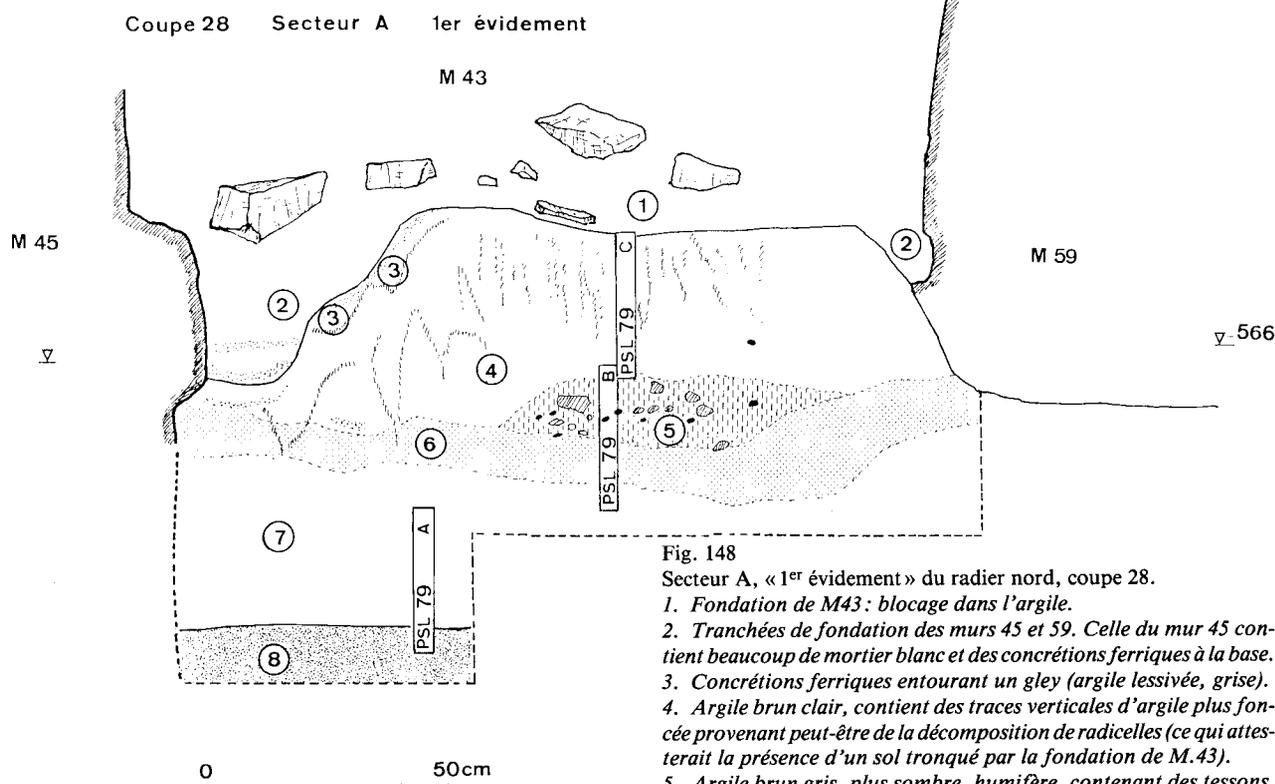


Fig. 148

Secteur A, « 1^{er} évidement » du radier nord, coupe 28.

1. Fondation de M43: blocage dans l'argile.
2. Tranchées de fondation des murs 45 et 59. Celle du mur 45 contient beaucoup de mortier blanc et des concrétions ferrugées à la base.
3. Concrétions ferrugées entourant un gley (argile lessivée, grise).
4. Argile brun clair, contient des traces verticales d'argile plus foncée provenant peut-être de la décomposition de radicelles (ce qui attesterait la présence d'un sol tronqué par la fondation de M.43).
5. Argile brun gris, plus sombre, humifère, contenant des tessons, des blocs de terre cuite, quelques rares silex et de petits fragments d'os brûlé.
6. Argile brun foncé plus compacte contenant des petits graviers de quartz et du silex.
7. Limon clair.
8. Limon clair contenant du tuf.

Secteur F Sondage 15

Coupe 29

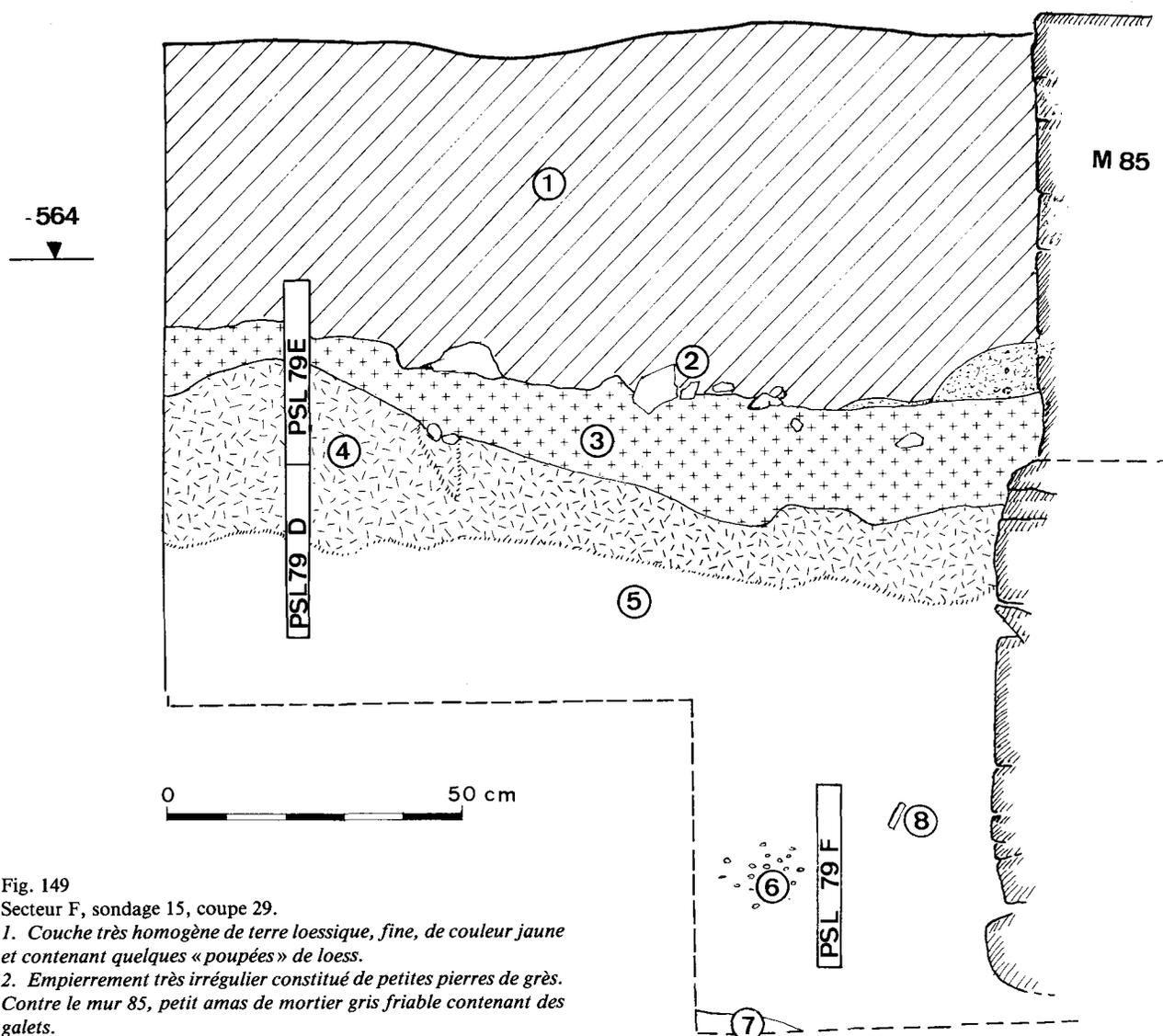


Fig. 149
Secteur F, sondage 15, coupe 29.

1. Couche très homogène de terre loessique, fine, de couleur jaune et contenant quelques « poupées » de loess.
2. Empierrement très irrégulier constitué de petites pierres de grès. Contre le mur 85, petit amas de mortier gris friable contenant des galets.
3. Couche de terre argileuse plastique, de couleur brune, contenant des fragments de silex et quelques tessons romains.
4. Terre alluvionnaire grise avec migration d'oxyde ferrique vers le bas de la couche. Cette couche contient des fragments de terre cuite et du charbon de bois dispersé.
5. Couche de terre alluvionnaire argileuse, très homogène et de couleur brune. Elle contenait quelques charbons de bois, des fragments de silex et de grès (parfois brûlés), ainsi que deux tessons préhistoriques.
6. Poche de petits galets roulés.
7. Particules blanchâtres localisées.
8. Lame de silex.

type *Crepis* (de 67,3 à 90,8 %) alors que les valeurs de spores de Fougères sont en régression (3,7 à 17,3 %). A notre avis il n'y a pas eu modification dans la couverture végétale et cette différence dans les spectres est liée à la nature des sédiments. Malgré la présence d'artefacts préhistoriques, on ne discerne aucune influence humaine.

Bibliographie

- HEIM, J., 1984a : L'environnement paléobotanique des fosses omaliennes à la Place Saint-Lambert à Liège par l'étude palynologique. *Etudes et recherches archéologiques de l'Université de Liège (ERAUL)*, 18, 229-231.
- 1984b : L'environnement paléobotanique de la place Saint-Lambert au Haut Moyen Age. *Etudes et recherches archéologiques de l'Université de Liège (ERAUL)*, 18, 261-262.

TABLEAU I
Coupe 28

Archéologie				MESO				ROMAIN	
Couches	8	8	7	5		4	4	4/1	
	N	N	N	N	%	N	N	N	%
Alnus	2	2	4	15	5,9	3	—	50	19,1
Betula	—	—	3	22	8,7	—	1	18	6,7
Corylus	7	—	2	23	9,1	3	2	20	7,6
Fagus	—	—	—	—	—	—	—	2	0,8
Fraxinus	—	—	—	3	1,2	—	—	—	—
Pinus	1	1	1	17	6,7	2	1	18	6,9
Quercus	1	2	—	2	1,2	—	—	1	0,4
Tilia	—	—	—	1	0,4	—	1	2	0,8
Ulmus	—	—	—	3	1,2	—	—	—	—
AP	11	5	10	86	34,0	8	5	111	42,4
Calluna	—	—	—	—	—	—	—	2	0,8
Chénopodiacées	1	—	—	2	0,8	1	—	2	0,8
Comp. Artemisia	—	—	—	2	0,8	—	—	1	0,4
Comp. Centaurea	3	—	—	1	0,4	—	—	—	—
Comp. Cirsium	—	1	1	1	0,4	—	1	2	0,8
Comp. Crepis	4	—	—	59	23,3	8	9	37	14,1
Crucifères	2	—	—	1	0,4	—	—	—	—
Cypéracées	—	2	—	—	—	—	—	—	—
Graminées sauvages	3	2	2	31	12,3	1	—	5	1,9
Graminées céréal.	—	1	—	2	0,8	1	1	1	0,4
Ombellifères	1	—	—	—	—	—	—	1	0,4
Plantago	1	1	—	13	5,1	—	—	—	—
Renonculacées	—	—	—	3	1,2	—	—	—	—
Rosacées	—	—	1	1	0,4	1	—	—	—
Rubiacées	—	—	—	1	0,4	—	—	—	—
Rumex aceto.	1	—	—	1	0,4	—	—	—	—
Filicinées	7	2	14	48	19,0	14	3	95	36,3
Pteris	—	—	—	1	0,4	—	—	5	1,9
NAP	23	9	18	167	66,0	26	14	151	57,6
T = AP + NAP	34	14	28	253		34	19	262	
Anthoceros	8	7	1	22	8,7	3	1	1	0,4
Phaeoceros	1	—	2	9	3,6	3	—	4	1,6

N = Nombre

TABLEAU II
Coupe 29

Echantillons	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Couches	5	5	5	5	4	4	4	3	1
Alnus	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Betula	—	2	—	1	1	—	—	—	—
Corylus	4	8	3	5	2	—	—	1	2
Pinus	1	2	1	2	16	2	1	3	5
Quercus	—	—	1	—	—	1	—	—	—
Tilia	—	1	1	—	—	—	—	1	—
Fraxinus	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Somme AP	6	15	6	8	19	3	1	5	9
% AP	21,4	21,4	10,7	10,3	16,0	1,1	0,8	2,7	5,8
Caryophyllacées	—	—	1	—	2	—	1	—	1
Chénopodiacées	1	—	—	—	—	1	—	—	—
Comp. Artemisia	—	1	2	—	—	—	—	—	—
Comp. Centaurea	—	—	—	—	—	—	1	1	—
Comp. Cirsium	—	3	—	4	7	—	—	—	2
Comp. Crepis	4	36	28	34	21	246	107	161	105
<i>Crepis</i> %	14,3	51,4	50,0	43,6	17,6	90,8	81,1	86,1	67,3
Crucifères	—	—	—	1	1	—	—	—	—
Cypéracées	—	—	—	—	4	—	—	—	—
Graminées	3	3	4	7	17	5	15	9	8
Plantago	1	—	5	—	—	—	—	—	—
Polygonacées	—	—	—	—	—	1	—	—	—
Renonculacées	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Rosacées	1	—	—	—	3	1	—	—	—
Pteris	—	1	—	6	3	1	—	4	4
Filicinées	12	11	10	18	41	13	7	7	27
<i>Filicinées</i> %	42,3	15,7	17,9	23,1	34,5	4,8	5,3	3,7	17,3
Somme de NAP	22	55	50	70	100	268	131	182	147
% NAP	78,6	78,6	89,3	89,7	84,0	98,9	99,2	97,3	94,2
T = AP + NAP	28	70	56	78	119	271	132	187	156
Anthoceros	1	6	10	1	4	4	4	—	—
Phaeoceros	—	1	—	8	10	7	2	1	1

V. INTERPRETATION GENERALE

Interprétation générale

Marcel OTTE

La zone septentrionale liée au « Vieux Marché » présente un intérêt particulier pour l'histoire du centre de la ville grâce à la longue séquence stratigraphique qui y fut mise au jour.

Dépôts inférieurs

Les dépôts les plus profonds d'origine purement naturelle sont formés de limons fluviatiles n'incorporant aucun document archéologique. Ils sont surmontés par une formation de travertins déposés par la rivière toute proche (la Légia), lorsque les processus alluvionnaires étaient interrompus (modification des rives de la Meuse?).

Le sommet des travertins est à -600 cm par rapport au zéro général de la fouille (borne du palais = $68,874$ m d'altitude géographique). Il est recouvert par un épannage de cailloutis, entre -590 et -600 cm environ.

Occupations préhistoriques

Les premiers témoins d'installation humaine sont incorporés aux limons ruisselés superposés. Il s'agit d'abord de documents paléolithiques retrouvés pêle-mêle à la base des limons et attestant une occupation à proximité dès la première moitié de la dernière glaciation, entre 100.000 et 50.000 ans avant notre ère.

Ce dépôt limoneux possède une épaisseur d'environ 1 mètre et se termine vers -500 cm. Il est traversé dans sa masse par un sol humifère fossile (-560 à -570 cm) contenant la concentration maximum de silex mésolithiques. Il y a donc eu une stabilisation dans les apports limoneux et la formation d'une surface de sol sur laquelle l'occupation mésolithique a eu lieu. L'environnement arboré a pu être reconstitué par la palynologie (J. Heim) et l'étude typologique (A. Gob) a permis de situer cet ensemble au sein d'une tradition culturelle locale datée du 6^e millénaire avant notre ère. L'abondance des rejets de matériaux récoltés témoigne de la préparation des supports sur place (lames, lamelles) et la diversité de la gamme d'outils utilisés (armatures et outils domestiques) montre la variété des tâches accomplies sur ce campement.

Des témoins du néolithique ancien (Danubien) parsèment les limons superposés puis une faible concentration se marque entre -540 et -550 cm dans laquelle on retrouve des traces du néolithique moyen et récent (N. Cauwe).

Quelques tessons marquent la continuité d'occupation durant l'Age du bronze et l'Age du fer récent (A. Grzeskowiak). Une structure carrée couverte de galets fichés dans l'argile et une surface de charbons de bois datés des III^e et IV^e siècles avant notre ère confirment cette attribution.

Gallo-romain

Le dépôt gallo-romain prend place par-dessus, entre -500 et -470 cm environ. La zone concernée comprend des constructions annexes à la villa, situées à proximité d'une cour dont la surface est faite de cailloutis tassés et qui fut aménagée à l'emplacement du futur « Vieux-Marché ». Le seuil donnant accès à cette cour fut retrouvé (M.132) ainsi que divers pans de murs (M.94, 97) dont un, effondré dans le premier évidemment gothique, a permis de restituer un aspect de son élévation intérieure. Les sols bétonnés successivement établis sur cette aire dégagée indiquent la longue durée et l'intensité de cette occupation gallo-romaine dont les éléments céramiques permettent de dater l'acmé de la fin du II^e et du III^e siècle (D. Marcolungo).

Divers aménagements périphériques sont intervenus dans cette zone septentrionale à l'époque gallo-romaine. Un caniveau en dalles de grès destiné à l'adduction d'eau fut installé au travers de la cour lors d'une phase récente car il recoupe une partie des dépôts (couche 21) et des constructions gallo-romains. Son orientation générale semble indiquer une utilisation dans l'approvisionnement en eau des bains et du praefurnium (J.-M. Degbomont). Les monnaies qui y furent découvertes permettent de le dater du II^e siècle (J. Lallemand). L'intensité et la longue durée de son utilisation sont indiquées par les réfections successives dont il garde témoignage et par les dépôts de carbonates et d'oxyde de fer qui y furent formés.

Vers le nord, le niveau romain contient en outre un petit four circulaire aux parois inclinées conservées sur 20 cm de haut, comblé de charbon, d'os et de houille. Les débris avoisinants (scories, pierres vitrifiées) montrent la présence d'activités artisanales menées dans ce secteur.

Parmi les autres documents mobiliers rejetés à proximité de la villa, on remarque une répartition variable selon les emplacements. Le sondage 37 (au nord-est) fournit de nombreux débris de plaques ou de languettes de marbre manifestement entassées en plusieurs strates à l'extérieur du bâtiment. Vers le nord, les rejets sont

plutôt liés aux activités domestiques : céramiques brisées, restes des animaux consommés, fibules, épingles.

Vers l'ouest, les sondages 3 et 4 ont révélé une abondance de matériaux de construction (tubuli, pilettes, crépis, marbres) et de scories.

Il est vraisemblable que la villa fut détruite à la suite des troubles de la fin du III^e siècle puisque les éléments céramiques plus récents sont nettement plus rares et dispersés. Les évidentes traces de réfection présentées par les maçonneries, les sols, les revêtements muraux prouvent que les bâtiments furent réutilisés ultérieurement. Quelques tessons datés du IV^e et du V^e siècles retrouvés pêle-mêle dans les remblais supérieurs confirment cette interprétation.

La villa semble avoir été désaffectée tout au moins dans cette zone ainsi que l'indique la formation d'un sol humifère (couche 20) incorporant les débris mobiliers de la cour, puis un dépôt limoneux colluvié par-dessus (couche 18).

Mérovingien

Au sommet de ce limon, s'est formé un nouveau sol humifère sur lequel sont installés les constructions quadrangulaires en pierre et les foyers mérovingiens (couches 17 et 16). On y constate au moins deux phases d'aménagement avec l'adjonction, contre le premier bâtiment carré, de deux cellules aux extrémités courbes et présentant des traces d'incendie.

L'ensemble est daté, à la fois par la céramique, la verrerie (V.I. Evison), le C14 et la thermo-luminescence, du VII^e et du VIII^e siècles. D'abondants rejets culinaires attestent la nature domestique de ces constructions (P. Hoffsummer et A. Gautier).

On sait que, vers la même époque, une réutilisation des bâtiments gallo-romains est attestée à la fois dans les caves (foyer de S2 daté par paléo-magnétisme d'environ 500 A.D.) et sur le sol intérieur de l'habitation elle-même.

Carolingien

Les couches superposées (15 à 12) sont formées par les rejets de destruction de ces bâtiments et de reconstruction (bocailles et chaux). Une alternance se marque

entre les niveaux aux dépôts de nivellement et d'occupation (14 et 12), et ceux aux dépôts d'arasement et de construction (13 et 15). Une partie de l'aire dégagée est alors transformée en cimetière (tombs n° 63 à 66) et une fosse rassemble les débris d'aménagement. Les datations C14 et la céramique attribuent cette phase à l'époque carolingienne.

C'est sans doute à la même période qu'il faut attribuer la construction du mur 117 dans le sondage 3 dont les fondations recoupent les dépôts du haut Moyen Âge (VIII^e siècle) et dont le niveau d'occupation est attribué au IX^e siècle ou au X^e siècle (Et. Gilot).

Ottonien

Une phase de réaménagement importante est alors attestée par le dépôt de la couche 11B (abondants blocs de chaux et de grès équarris, pris dans une argile humifère) et des couches 10 et 11 (surfaces lissées de chaux). Cette phase peut être mise en relation avec la construction de la cathédrale notgérienne. Une argile est ensuite apportée pour niveler la surface (couche 9) et l'aménagement se termine par l'épandage de graviers (couche 8). C'est à cette phase seulement que la place fut dégagée de toute construction au moins dans la zone fouillée. L'aile nord du transept y fut alors installée (M.140), probablement en même temps que le M.43 du sondage 3, lié à des bâtiments annexes du côté nord-ouest.

Période romane

Les niveaux supérieurs (7 et 6) correspondent ensuite aux différentes phases de réaménagement de l'édifice, antérieures à l'époque gothique puisque les datations céramiques restent à l'intérieur du XII^e siècle.

Les Temps Modernes

Le sol extérieur de la période gothique n'est pas connu et fut sans doute détruit par les aménagements de la place à l'époque contemporaine. On retrouve successivement l'implantation du radier gothique à l'emplacement du portail nord (M.114) et de la tour (M.45), puis celle des chapelles Saint-Gilles et Saint-Materne (M.70, 71, 176, 185). Enfin, les habitations sont implantées le long de la place du « Vieux Marché » (M.178, 177, 179) et les écoles contre la chapelle et la tour de la cathédrale (M.118, 44).

ADRESSES DES PERSONNES QUI ONT PARTICIPE A CE VOLUME :

- Ian BAILIFF, TL Research Laboratory, Department of Archaeology, University of Durham, Fulling Mill, The Banks, GB-DH1 3EB Durham.
- Nicolas CAUWE, Université de Liège, Service de Préhistoire, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Jean-Marie DEGBOMONT, Université de Liège, Centre de Recherches Archéologiques, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Vera I. EVISON, University of London, Birkbeck College, Malet Street, London WC1E 7HX.
- Richard FORGEUR, Université de Liège, Bibliothèque Générale, place Cockerill, 1, bât. A3, B-4000 Liège.
- Achilles GAUTIER, Rijksuniversiteit te Gent, Laboratorium voor Paleontologie, Geologische Instituut, Krijgslaan, 190, B-9000 Gent.
- R. GEERAERTS, Institut royal météorologique, avenue Circulaire, 3, B-1180 Bruxelles.
- Etienne GILOT, Université de Louvain-la-Neuve, Institut de Physique, Laboratoire du C14, chemin du Cyclotron, B-1348 Louvain-la-Neuve.
- André GOB, Université de Liège, Service S.O.S. Fouilles, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Annie GRZESKOWIAK, Université de Liège, Service de Préhistoire, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Yves HANLET, Université de Liège, Centre de Recherches Archéologiques, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Jean HEIM, Université de Louvain-la-Neuve, Laboratoire de Palynologie, Institut de Botanique, place Croix du Sud, B-1348 Louvain-la-Neuve.
- Patrick HOFFSUMMER, Université de Liège, Centre de Recherches Archéologiques, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Jean HUS, Centre de Physique du Globe, B-6381 Dourbes.
- Anne-Marie KLENES, Université de Liège, Centre de Recherches Archéologiques, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Jacqueline LALLEMAND, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Cabinet des Médailles, boulevard de l'Empereur, 4, B-1000 Bruxelles.
- Daniel MARCOLUNGO, Université de Liège, Centre de Recherches Archéologiques, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Christiane MEUNIER, Université de Liège, Centre de Recherches Archéologiques, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Chantal OOLMANN, Groupe DIAPRE, Université de Liège, place du XX août, 7, B-4000 Liège.
- Marcel OTTE, Université de Liège, Service de Préhistoire, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Fabienne REGIMONT, Université de Liège, Centre de Recherches Archéologiques, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- Catherine TILKIN-PETERS, Université de Liège, Centre de Recherches Archéologiques, place du XX août, 7, bât. A1, B-4000 Liège.
- H. VANHOUDT, Belsenakenstraat, 20, B-3020 Herent.
- Ian WATSON, TL Research Laboratory, Department of Archaeology, University of Durham, Fulling Mill, The Banks, GB-DH1 3EB Durham.

Table des matières

Introduction. M. OTTE	7
I. Présentation du site	
Le Vieux-Marché: présentation générale des sources archéologiques M. OTTE .	11
Sources historiques et archéologiques R. FORGEUR	15
II. Comptes rendus de fouilles	
Le sondage 20 C. TILKIN-PETERS	37
Les sondages 3 et 17 M. OTTE et J.-M. DEGBOMONT	43
Les évidements M. OTTE et J.-M. DEGBOMONT	49
La fouille du Vieux-Marché	
A. Les couches 1 à 17 (19) P. HOFFSUMMER et C. TILKIN-PETERS	61
B. Les couches gallo-romaines J.-M. DEGBOMONT	72
C. Les dépôts pré-romains A. GOB	82
Le dégagement de caves au nord-est du portail septentrional P. HOFFSUMMER	83
III. Analyses de la documentation archéologique	
Témoins du paléolithique M. OTTE	101
Industrie mésolithique A. GOB	105
Industries lithiques du néolithique N. CAUWE	119
Céramique préhistorique A. GRZESKOWIAK	133
Les monnaies romaines J. LALLEMAND	138
La céramique gallo-romaine D. MARCOLUNGO	141
Les autres documents mobiliers gallo-romains D. MARCOLUNGO	167
Les matériaux de construction gallo-romains J.-M. DEGBOMONT	181
Les monnaies mérovingiennes H. VANHOUDT	197
Le matériel archéologique des couches médiévales P. HOFFSUMMER et C. TILKIN-PETERS	201
Vieux-Marché, Place Saint-Lambert, Liège - The glass V.I. EVISION	215
IV. Etude par les sciences auxiliaires	
Fouilles de la place Saint-Lambert à Liège: datations par ¹⁴ C dans le secteur occidental E. GILOT	223
Dans le secteur occidental E. GILLOT	223
Les restes d'animaux de la zone septentrionale A. GAUTIER et P. HOFFSUMMER	227
Etude archéomagnétique J.-J. HUS et R. GEERAERTS	233
Report on TL Testing of Ceramic Samples from place Saint-Lambert I.K. BAILIFF et I.-A. WATSON	239
Recherches palynologiques dans la partie occidentale de la place Saint-Lambert à Liège J. HEIM	241
V. Interprétation générale	
Interprétation générale M. OTTE	249
Adresse des personnes qui ont participé à ce volume	252
Table des matières	253

